

RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 1999



Publié pour le
Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD)
par



De Boeck
Université

Copyright © 1999
by the United Nations Development Programme
1 UN Plaza, New York, New York, 10017, États-Unis

1^{re} édition 1999 - 2^e tirage 2000

Publié par
De Boeck & Larcier s.a., 1999
Département De Boeck Université
Paris, Bruxelles

ISBN 2-8041-3355-9
D 1999/0074/196

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit,
et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans autorisation préalable.

Maquette et couverture : Gerald Quinn, Quinn Information Design, Cabin John, Maryland

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE
DE MAHBUB UL HAQ (1934-1998),
CRÉATEUR DU RAPPORT MONDIAL
SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Préface

Le Rapport mondial sur le développement humain est le premier à porter ma signature, en ma qualité d'administrateur. Pour ce nouvel administrateur que je suis, ce rapport est un des joyaux du PNUD. Son indépendance éditoriale et son érudition sans concessions amènent ses auteurs à exprimer l'inconcevable, pour ensuite connaître la satisfaction de voir leurs idées reprises par le plus grand nombre. Je suis certain que Mahbub ul Haq, à qui cette dixième édition est dédiée, serait fier de constater que cette tradition est respectée avec tant de vigueur.

Le rapport de cette année reconnaît clairement que la mondialisation est à même d'apporter des bienfaits économiques et sociaux. À la libre circulation de l'argent, des services et des marchandises répond le pouvoir libérateur du flux d'idées et d'informations sous l'impulsion des nouvelles technologies.

Cependant, avec l'efficacité qui l'a toujours caractérisé, le *Rapport mondial sur le développement humain* prend fait et cause pour les plus faibles, les laissés-pour-compte de la mondialisation, et appelle à élaborer un programme beaucoup plus audacieux de réformes, aux niveaux planétaire et national, afin de donner un visage humain à la mondialisation. Il souligne que celle-ci est trop importante pour demeurer un processus incontrôlé, sachant qu'il peut être aussi formidablement destructeur que bénéfique. J'adhère entièrement à ce point de vue.

Je commenterai simplement deux aspects des recommandations de grande portée formulées dans ce rapport en vue d'une réorganisation de la société mondiale.

Premièrement, la gouvernance. Je pense personnellement que nous assistons à l'émergence d'un nouveau mode de conduite des affaires mondiales, beaucoup moins formel, par lequel les pouvoirs publics, les représentants de la société civile, le secteur privé et d'autres groupes constituent des coalitions, par delà les frontières géographiques et les cercles politiques tradi-

tionnels et d'une manière qui réponde aux aspirations d'une citoyenneté mondiale. Certaines actions ont d'ores et déjà fait évoluer la politique à l'échelle du globe : c'est le cas de la campagne contre les mines anti-personnel et de celle pour l'allégement de la dette des pays à l'occasion du changement de millénaire. Ces coalitions mettent à profit le pouvoir de convocation et le rôle joué par les Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les organisations internationales dans l'établissement d'un consensus, dans la définition de règles et dans la mise en œuvre des décisions. Cependant, leur force essentielle est autre : elles sont plus vastes que n'importe laquelle des organisations auxquelles nous appartenons et elles donnent une nouvelle expression à ces trois mots qui ouvrent la Charte des Nations Unies : « Nous, les peuples ». Nous devons éviter d'étouffer cette nouvelle diplomatie avec de nouvelles institutions, et nous efforcer au contraire, dans un premier temps, d'adapter et de consolider celles qui existent déjà, en prêtant attention aux coalitions mondiales qui se constituent entre les différents dépositaires d'enjeux.

Deuxièmement, les marchés. En dressant la liste de leurs conséquences négatives pour les individus, il importe de ne pas manifester de rejet envers les marchés en tant que principe central d'organisation de l'économie mondiale. Les marchés ont besoin d'institutions et de règles, mais, trop souvent, le nouveau cadre mondial a encore pour effet de les en exonérer, au moins en partie. Quoi qu'il en soit, la concurrence effrénée à l'intérieur des pays et entre les pays annonce, pour beaucoup, une ère de prospérité et de liberté.

Je suis pleinement d'accord avec les auteurs de ce rapport lorsqu'ils affirment que ces nouvelles potentialités ne sont pas réparties uniformément. Des pays, des régions, des groupes ethniques et religieux, des catégories et des secteurs d'activité sont en effet victimes de la montée des inégalités. Soixante pays ne cessent de s'appauvrir

depuis 1980. La mondialisation a un coût énorme, tant humain que politique, et représente, pour les perdants, une source de désillusion et, souvent, une tragédie, pour eux-mêmes et pour les familles qui en dépendent. En même temps que des avancées notables, les marchés engendrent des ruptures et des déchirements. Comme l'indiquent les auteurs du rapport, s'il n'est pas remédié à ces carences, celles-ci s'aggraveront et fragiliseront ceux qui tirent aujourd'hui profit de la mondialisation.

Les problèmes de santé publique, l'immigration et les flux de réfugiés, la dégradation

de l'environnement et la désagrégation croissante des structures sociales et politiques sont les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité et qui grandissent dans un contexte d'inégalités planétaires, dont nul ne se préoccupe. Pour notre propre bien, nous devons donc œuvrer ensemble à l'édification d'un cadre socioéconomique mondial respectant les différences, protégeant les plus faibles et contrôlant les plus forts. Néanmoins, les moyens employés à cette fin doivent être novateurs et refléter les nouvelles forces en jeu dans nos sociétés. Ils doivent également préserver la liberté des marchés tout en garantissant leur caractère équitable.

Mark Malloch Brown

MARK MALLOCH BROWN

Les analyses et les recommandations exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les idées du Programme des Nations Unies pour le développement, de son conseil d'administration ou de ses États membres. Le Rapport mondial sur le développement humain est le fruit de la collaboration entre des consultants, des conseillers éminents et l'équipe du Rapport mondial sur le développement humain. Ces travaux ont été dirigés par Richard Jolly, conseiller spécial de l'Administrateur, et par Sakiko Fukuda-Parr, qui est à la tête du bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

**Membres de l'équipe chargée de l'élaboration du
Rapport mondial sur le développement humain 1999**

**Coordinateur principal
Richard Jolly**

Équipe du PNUD

Direction : Sakiko Fukuda-Parr

Adjoint : Selim Jahan

Membres : Håkan Björkman, Sarah Burd-Sharps, Haishan Fu, Laura Mourino-Casas, Andreas Pfeil, Kate Raworth et Pablo Rodas, en collaboration avec Özer Babakol, Marixie Mercado, Irina Nemirovsky, Guy Ranaivomana, Nadia Rasheed et Tamahi Yamauchi

Assistance éditoriale : Bruce Ross-Larson

Maquette : Gerald Quinn

Consultants

Adebayo Adedeji, Philip Alston, Galal Amin, Lourdes Arizpe, Isabella Bakker, Yusuf Bangura, David Bigman, Bob Deacon, Meghnad Desai, Nancy Folbre, Stephany Griffith-Jones, Gerry Helleiner, K.S. Jomo, Azizur Rahman Khan, Martin Khor Kok Peng, Jong-Wha Lee, Michael Lipton, Nguyuru Lipumba, Raisul Awal Mahmood, Ranjini Mazumdar, Sile Özler, Theodore Panayotou, Alejandro Ramirez, Mohan Rao, Changyong Rhee, Ewa Ruminska-Zimny, Arjun Sengupta, Victor Tokman, Albert Tuijnman et John Whalley.

Modification de l'indicateur du développement humain : Sudhir Anand et Amartya Sen.

Remerciements

L'élaboration du présent rapport n'aurait pas été possible sans l'aide et les précieuses contributions fournies par un grand nombre de personnes et d'organismes.

De nombreuses institutions et entités ont généreusement partagé l'expérience acquise, les résultats de leurs recherches et les informations dont elles disposaient. C'est le cas de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de International Data Corporation, du Fonds international pour le développement agricole, de l'Organisation internationale du travail, du Fonds monétaire international, de l'Organisation internationale pour les migrations, de l'Union internationale des télécommunications, de l'Union interparlementaire, du Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le SIDA, du Bureau du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de la Rural Advancement Foundation International, de l'Université de Stockholm, du Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme, de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, de l'Office des Nations Unies à Vienne/Service de la prévention du crime et

de la justice pénale, de la Division de la population des Nations Unies, de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, de la Division de statistique des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé, du World Resources Institute et de WorldTimes.

Ce rapport a également profité dans une très large mesure des conseils et orientations éclairés d'experts éminents réunis au sein d'un comité de consultants extérieurs : Lourdes Beneria, Nancy Birdsall, Kwesi Botchwey, Manuel Castells, Ha-Joon Chang, Robert Douglas, Muni Figueres, Carlos Fortin, Ellen Johnson-Sirleaf, Louka T. Katseli, John Langmore, Nora Lustig, Maureen O'Neil, Yung Chul Park, Juan F. Rada, Gert Rosenthal et Paul Streeten.

L'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* exprime ses remerciements tout particuliers à Gordon Conway et à Lincoln Chen, de la Rockefeller Foundation, pour le soutien qu'ils ont fourni lors de la Conférence de Bellagio, et à ceux qui ont facilité et présidé les consultations à Genève, Londres, Paris, Séoul et Tokyo : Carlos Fortin, Ryokichi Hirono, Jacques Loup et Clare Short. Le rapport a largement bénéficié de ces discussions, ainsi que d'autres entretiens avec Raja Zaharaton Raja Zainal Abidin, Montek Singh Ahluwalia, Sultan Ahmad, Halis Akder, Yilmaz Akyuz, Qazi Shamsul Alam, Azita Amjadi, Aya Aoki, Arjun Appadurai, Lourdes Arizpe, Maria Baquero, Hazel Bennett, Jean-Claude Berthelemy, Yves Berthelot, Ram Binod Bhattari, Yonas Biru, David E. Bloom, Tom Boden, Carlos Hernando Gomez Buendia, Bernadette Burke, Shashua Chen, Kim Woo Choong, S.K. Chu, Patrick Cornu, Elizabeth Crayford, Jacqueline Damon, Liang Dan, Isabelle Decarroux, V.V. Desai, John Dixon, Le Dang Doah, Susan Douglas, Jean-Christophe Dumont, Heba El-Laithy, Doris Ma Fat, Julio Frenk, Susan Gearhart, Dorota Gierycz, Thomas Gladwin, Erlinda Go, Greta Greathouse, Joseph Grinblat, Odd Gulbrandsen,

feu Mahbub ul Haq, Hazel Henderson, Ricardo Henriques, Mark Hereward, Evelyne Herfkens, Barry Herman, Alan Heston, Kenneth Hill, Karl Hoghesand, Michael Hopkins, Shinsuke Horiuchi, Bela Hovy, Morimitsu Inaba, Hilde Frafjord Johnson, Gareth Jones, Bela Kadar, Kazuko Kano, Devash Kapur, Mats Karlsson, Robert King, Jon Lickerman, Patrick Low, Nyein-Nyein Lwin, Robert Lynn, Christian Morrisson, Srđan Mrkic, Scott Murray, Daw Yi Yi Myint, Takeshi Nakano, Geraldo Nascimento, Peter Newell, David Nitkin, Farhad Noorbakhsh, Michimasa Numata, Naoki Ono, Elsie Onubogu, Saeed Ordoubadi, Manuel Otero, G.L. Peiris, Bernard Perrollaz, Antonella Picchio, Christine Pintat, Jason Potts, Thomson Prentice, Will Prince, Madarmohan Rao, Martin Ravallion, Wolfgang Rhomberg, E. Riordan, Jerzey Rozanski, Jagdish Saighal, Orlando Sakay, Claude Sauvageot, Karl Sauvant, Enid Schoettle, Simon Scott, John Sewell, Ali Mojtabeh Shabestari, Donald Shih, A. K. Shivakumar, S. Simeant, Ajit Singh, Timothy Smeeding, Babar Sobhan, Budhy T. Sodjoko, Shiv Someshwar, Frances Stewart, Namgoong Suk, Robert Summers, Eric Swanson, Françoise Tandar, Simon Tay, Shigeki Tejima, Raj Thamotheram, Harald Trabold Nubler, Lourdes Urdaneta-Ferran, Mark Uzan, Joann Vanek, Maria Vaquero, Michael Ward, Tessa Wardlow, Robin White, Saskia E. Wieringa, Erna Witoelar, Jinishiro Yanabuta, Long Yongtu, Tsuneaki Yoshida, Akiko Yuge, Anne Zammitt, Frederique Zegel et He Zengke.

Des collaborateurs au sein du PNUD nous ont fait part de leurs remarques et suggestions pertinentes lors de l'élaboration du rapport. Les auteurs souhaiteraient en particulier exprimer leur gratitude à Thelma Awori, Nilufer Cagatay, Georges Chapelier, Shabbir Cheema, Djibril Diallo, Abdoulaye Mar Dieye, Moez Doraid, Hans d'Orville, Ligia Elizondo, Fawaz Fokeladeh, Anne Forrester, Ariel Français, Enrique Ganuza, Isabelle Grunberg-Filatov, Michael Heyn, Noeleen Heyzer, Nay Htun, Henry Jackelen, Mbaya Kankwenda, Inge Kaul, Henry Jackelen, Anton Kruidierink, Kerstin Leitner, Thierry Lemaesquier, Khalid Malik, Andrei Marcu, Elena Martinez, Brenda McSweeney, Saraswathi Menon, Luong Nguyen, Omar Noman, John Ohiorhenuan, Minh Pham, Ravi Rajan, Jordan Ryan, Nessim Shallon, Sarah L. Timpson, Antonio Vigilante, Mourad Wahba, Eimi Watanabe, Phillips Young, Raul Zambano et Fernando Zumbado.

Plusieurs bureaux du PNUD et des équipes chargées de rédiger des rapports mon-

diaux sur le développement nous ont par ailleurs fourni de l'aide et des informations. C'est le cas de nombreux bureaux extérieurs du PNUD, avec notamment des contributions spéciales d'Indonésie et de Malaisie, de bureaux régionaux du PNUD et du Bureau de la politique du développement. Enfin, le Bureau des services d'appui des Nations Unies a apporté à l'ensemble de l'équipe un soutien administratif essentiel. Nous remercions tout particulièrement Martha Barrientos, Maria Hemsy, Oscar Hernandez, Liliana Izquierdo, Serene Ong et Ingolf Schuetz-Mueller.

Ce rapport a également bénéficié d'un travail très consciencieux de la part de stagiaires. Il convient ici de remercier Myriam Benlamlih, Fe Conway, Michael E. Davidian, Petter Meirik, Joachim Reiter, Jessica Rothenberg-Aalami, Kerstin Schuetz-Mueller, Sabha Sobhani et Hye Yoen Kim.

La version française a été réalisée par Architexte (Nicolas Froeliger, Marielle Santoni, Martine Delibie, Marie-Paule Bonnafous), en liaison avec Elizabeth Scott Andrews.

Le secrétariat et le traitement administratif ont été assurés par Luz Asuncion, Sonia Barolette, Oscar Bernal, Renuka Corea-Lloyd, Rekha Kalekar, Chato Ledonio-O'Buckley and Marjorie Victor. Et comme pour les années précédentes, ce rapport a bénéficié des talents d'éditeur de Peter Stalker et de la maquette de Gerald Quinn.

L'équipe de rédaction souhaite également exprimer sa gratitude sincère à Kwesi Botchwey et Diane Elson, qui, sous la houlette de l'administrateur du PNUD, ont relu et commenté ce rapport au cours de son élaboration.

Les auteurs ont une grande dette envers le regretté Mahbub ul Haq, qui est à l'origine du *Rapport mondial sur le développement humain*. Sa vision et son engagement continueront d'inspirer nos analyses.

Les rédacteurs sont particulièrement reconnaissants à James Gustave Speth qui, en sa qualité d'administrateur du PNUD, a guidé et inspiré l'élaboration des éditions 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999 du *Rapport mondial sur le développement humain*. Par son envergure intellectuelle et son engagement inconditionnel en faveur de cette série, il a rendu possibles ces publications.

Enfin, les auteurs de ce nouveau rapport expriment leurs remerciements pour le soutien dont ils ont bénéficié et assument entièrement toutes les opinions exprimées dans ce rapport.

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

La mondialisation à visage humain 1

DIX ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 15

CHAPITRE UN

Quelle place pour le développement humain dans la mondialisation aujourd'hui 25

Le monde a changé 28

L'intégration mondiale : un processus rapide mais déséquilibré 30

Fragmentation sociale, retours en arrière et menaces pour la sécurité humaine 36

Que faire ? 43

CHAPITRE DEUX

Les nouvelles technologies et la course mondiale au savoir 57

La course au savoir 57

Les nouvelles technologies, moteurs de la mondialisation 57

L'accès à la société en réseau : les inégalités persistent 61

Les nouvelles règles de la mondialisation : comment orienter la technologie ? 66

Les conséquences humaines 68

Réorienter le développement technologique 72

CHAPITRE TROIS

Le cœur invisible : la solidarité dans l'économie mondiale 77

Le développement humain, les capacités et la solidarité 77

La solidarité ou « l'attention affectueuse » 78

La solidarité dans le contexte de la mondialisation 79

La solidarité et les récompenses du marché 80

Répartir les coûts et les obligations de la solidarité entre la famille, l'état et l'entreprise 80

Le défi de la solidarité dans l'économie mondiale 81

CHAPITRE QUATRE

Des stratégies nationales pour mettre la mondialisation au service du développement humain 84

Saisir les opportunités offertes par la mondialisation 84

Protéger des populations fragilisées 90

Surmonter les contraintes liées aux ressources 92

Générer une croissance en faveur des pauvres — réduire les inégalités et développer les potentialités humaines 94

Susciter des alliances efficaces entre les principaux acteurs au plan national 95

Formuler des stratégies pour relever les défis posés par la mondialisation 96

CHAPITRE CINQ

Une nouvelle gouvernance mondiale au service de l'humanité et de l'équité 97

Placer les préoccupations et les droits de la personne humaine au centre de la gouvernance mondiale 98

Protéger la sécurité humaine en situation de crise économique 101

Limiter les autres facteurs d'insécurité humaine 103

Rapprocher les extrêmes 104

Des actions spécifiques pour renforcer le pouvoir de négociation des pays pauvres 108

Commencer dès aujourd'hui à bâtir l'architecture mondiale du XXI^e siècle 110

Toutes ces actions commencent par les individus 114

Bibliographie et références 115

CONTRIBUTIONS SPÉCIALES

Dix ans de développement humain *Paul Streeten* 16

Évaluer le développement humain *Amartya Sen* 23

Un partenariat avec les Nations Unies *Ted Turner* 100

ENCADRÉS

1.1 La mondialisation : qu'est-ce qui est vraiment nouveau ? 30

1.2 Raccourcissement des délais, rétrécissement des distances, disparition des frontières : mais pour qui ? 31

1.3 Le concept de sécurité humaine 36

1.4 Joyeux Noël et Bonne Année... ailleurs 37

1.5 Crise financière en Asie de l'Est : les économies se remettent plus vite que les individus 40

1.6 Accumulation et inversion des flux de capitaux à court terme : les leçons de la crise asiatique 41

1.7 Comment la criminalité profite de la mondialisation 43

2.1 Qu'est-ce qu'Internet ? 58

2.2 HealthNet : pour améliorer les soins médicaux 59

2.3 Défendre Gorbatchev, faire échouer l'Accord multilatéral sur l'investissement : comment Internet a fait la différence 60

2.4 Changement de décor — l'essor du traitement de données 61

2.5 Innover avec Internet 64

2.6 Vers l'ère de l'information : le cercle parfait 66

2.7 Qu'est-ce que l'ADPIC ? 67

2.8 Éthique et technologie : une préoccupation de luxe ? 72

2.9 La question de la propriété du savoir 73

2.10 Réorienter la révolution génétique : la proposition du CGIAR 74

3.1 S'il faut rivaliser, que ce soit dans un jeu de notre choix 78

3.2 Mondialisation égale féminisation de la main-d'œuvre — mais avec quels résultats ? 80

3.3 Plus de travail rémunéré ne veut pas dire moins de travail non rémunéré 81

3.4 Que fait l'Europe occidentale pour aider les hommes à s'occuper de leurs enfants ? 82

4.1 Russie — croissance des échanges, des capitaux et de la pauvreté humaine 85

4.2	Pologne : ouverture économique et réformes institutionnelles	86
4.3	Libéralisation des investissements étrangers en Inde	87
4.4	Malaisie : des investissements directs étrangers en faveur du développement humain	88
4.5	Maurice : des mesures d'incitation pour les multinationales et les entreprises nationales	88
4.6	Contrôle des mouvements de capitaux à court terme au Chili	89
4.7	La traite des êtres humains en Europe de l'Est et dans la CEI	89
4.8	Une protection sociale pour les pauvres en Tunisie	90
4.9	Les accords de partenariat social en Irlande	91
4.10	Suède : améliorer les qualifications et favoriser la capacité d'adaptation des travailleurs	91
4.11	Les réactions à la disparition progressive de l'État-providence	93
4.12	Les ONG, élément moteur des alliances au niveau national	96
4.13	Relever les défis de la mondialisation — la <i>Fundación Chile</i>	96
4.14	Utiliser les rapports nationaux sur le développement humain pour décrire les effets de la mondialisation et définir les priorités	96
5.1	La gouvernance mondiale selon Keynes	98
5.2	Réussites et échecs de la gouvernance mondiale depuis 1945	99
5.3	L'audit social des multinationales	101
5.4	La Mondialisation sans la pauvreté : une initiative européenne	101
5.5	Une réponse internationale à la criminalité mondiale	104
5.6	Renégocier la Convention de Lomé : le principe de la politique unique ne convient pas à tout le monde	105
5.7	Les pays en développement et le commerce : une participation active au Round du millénaire	106
5.8	Passer à la vitesse supérieure face à la crise de la dette	107
5.9	Les ONG et le plaidoyer pour la planète	110
5.10	Les atouts de la planète ou l'élément manquant	111

TABLEAUX ANNEXES

A1.1	Flux commerciaux	45
A1.2	Flux de ressources	49
A1.3	Voyages et communications	53

TABLEAUX ENCADRÉS

1.1	Baisse du coût des transports et des communications	30
3.3	Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré au Bangladesh, 1995	81

TABLEAUX

1.1	Le chiffre d'affaires des plus grands groupes mondiaux dépassait le PIB de nombreux pays en 1997	32
1.2	Taux de chômage dans différents pays de l'OCDE	32
1.3	La crise asiatique frappe aussi les économies et les habitants d'autres régions	42
2.1	Qui peut véritablement porter plainte dans les questions de propriété intellectuelle ?	71
4.1	Échanges, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble	85
4.2	Investissements directs étrangers, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble	87
4.3	Politiques d'ajustement et accroissement des inégalités de revenu entre 1987-88 et 1993-95	92

4.4	Dépendance vis-à-vis des recettes fiscales provenant des échanges, 1990-96	92
4.5	Systèmes de protection sociale et inégalité de revenu, 1998	94
5.1	La situation de huit pays pauvres très endettés, 1995	108
5.2	Dette extérieure des 41 pays pauvres très endettés, 1992-96	108
5.3	À qui va l'aide ?	108
5.4	Les groupes multilatéraux et leur composition	109

DIAGRAMMES

	D'importantes disparités entre riches et pauvres en termes d'opportunités à l'échelle mondiale	2
1.1	Une progression rapide, mais inégale, de l'intégration mondiale... avec d'importantes disparités entre les pays	26
1.2	Communications téléphoniques internationales	28
1.3	Moins d'un tiers des programmes télévisés en Amérique latine proviennent de cette région	34
1.4	Marginalisation des secteurs cinématographiques nationaux	34
1.5	Des progrès inégaux dans la ratification des conventions relatives aux droits de l'homme	35
1.6	les inégalités s'aggravent sur le plan mondial comme à l'intérieur des pays	38
1.7	Les flux d'investissements de portefeuille engendrent souvent une forte volatilité	41
1.8	Comment se construit le développement humain	44
2.1	Combien de temps faut-il aux technologies nouvelles pour faire partie du quotidien ?	58
2.2	Exportations de logiciels en provenance d'Inde	61
2.3	La télédensité	62
2.4	Internet : une toute petite planète	63
2.5	Fusions et acquisitions dans le monde	67
2.6	La course aux brevets	68
2.7	De l'incidence du coût des brevets sur le prix des médicaments	69
3.1	Qui assure le travail d'aide ?	79
4.1	Différences de développement humain : Botswana et Mali, milieu des années quatre-vingt	85
4.2	Baisse des recettes égale affaiblissement des moyens budgétaires	93
4.3	La croissance au service des pauvres ou des riches ?	94
4.4	Des subventions pour les pauvres ou pour les riches ?	95

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Quels sont les enseignements des indicateurs du développement humain ? 127

Mesurer le développement humain : accroître les choix...

1.	Indicateur du développement humain	134
2.	Indicateur sexospécifique du développement humain	138
3.	Indicateur de la participation des femmes	142
4.	La pauvreté humaine dans les pays en développement	146
5.	La pauvreté humaine dans les pays industrialisés, l'Europe de l'Est et la CEI	149
6.	Tendances du développement humain et du revenu par habitant	151
7.	Tendances du développement humain et de la croissance économique	155

Note technique 159

... connaître longévité et santé...

8.	De meilleures chances de survie	168
9.	Profil sanitaire	172

... acquérir un savoir et des connaissances...

10. Disparités dans l'enseignement 176
-

... accéder aux ressources permettant un niveau de vie décent...

11. Résultats économiques 180
12. Structure macroéconomique 184
13. Déséquilibres dans l'emploi des ressources 188
14. Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD 192
15. Dette extérieure et aide reçue par pays destinataire 193
-

... tout en les préservant pour les générations à venir...

16. Tendances démographiques 197
17. Utilisations de l'énergie 201
18. Bilan des dégradations de l'environnement 205
19. Gestion de l'environnement 209
-

... vivre à l'abri de l'insécurité...

20. Sécurité alimentaire et nutrition 211
21. Sécurité de l'emploi 215
22. Vie politique 217
23. Criminalité et délinquance 221
24. Détresse et malheurs 225
-

... et parvenir à l'égalité entre femmes et hommes

25. Populations féminine et masculine : les écarts dans l'éducation 229
26. Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie économique 233
27. Populations féminine et masculine : les écarts dans la charge de travail et l'emploi du temps 237
28. Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie politique 238
-

29. Instruments internationaux de protection des droits de l'homme 242
30. Indicateurs essentiels relatifs aux autres États membres des Nations Unies 246
-

Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain* 247

Références statistiques principales 251

Définition de certains termes statistiques 253

Classification des pays 257

Liste alphabétique des pays et territoires 260

Index des indicateurs 261

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement
CEI	Communauté des États indépendants
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ECOSOC	Conseil économique et social (Nations Unies)
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indicateur du développement humain
IPF	Indicateur de la participation des femmes
IPH	Indicateur de la pauvreté humaine
ISDH	Indicateur sexospécifique du développement humain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIIH	Virus de l'immunodéficience humaine



La mondialisation à visage humain

«Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, en bonne santé. Cela peut sembler une évidence. Mais celle-ci est souvent oubliée dans la course à l'accumulation des biens et des avoirs financiers.» C'est sur ces lignes que s'ouvrait le premier *Rapport mondial sur le développement humain*, publié en 1990. Le rapport de cette année, à l'instar du premier et de tous ceux qui l'ont suivi, s'attache aux personnes. Il est axé sur l'interdépendance croissante entre les individus sur une planète en voie de mondialisation.

La mondialisation n'est certes pas une nouveauté dans l'histoire, mais l'époque actuelle de mondialisation se distingue clairement des précédentes. Les distances se rétrécissent, les délais raccourcissent et les frontières disparaissent, ce qui intensifie, approfondit et rend plus immédiates les relations entre êtres humains.

Plus de 1 500 milliards de dollars changent chaque jour de mains sur les marchés mondiaux des devises, et les échanges mondiaux concernent près d'un cinquième des biens et services produits chaque année à l'échelle planétaire. Cependant, la mondialisation, c'est beaucoup plus que des mouvements d'argent ou de marchandises : c'est l'interdépendance croissante des habitants du monde. Et la mondialisation est un processus qui ne concerne pas seulement l'économie, mais aussi la culture, la technologie et ce que l'on appelle la gouvernance (ou gouvernementalité). Partout, les individus et les groupes forment des réseaux, subissant ainsi les conséquences d'événements survenus à l'autre bout du monde. Par exemple, l'effondrement du baht thaïlandais a non seulement fait des millions de chômeurs en Asie du Sud-Est, mais il a aussi entraîné une baisse de la demande mondiale et, par voie de conséquence, un ralentissement des investissements sociaux des pays pétroliers du Proche-Orient, des coupes claires dans les services sociaux en Amérique latine et une brusque augmentation du coût des médicaments importés en Afrique.

La mondialisation n'est pas une nouveauté : souvenons-nous du début du XVI^e et de la fin

du XIX^e siècles... Pourtant, notre époque est différente à plusieurs égards. Quelles en sont les nouveautés ?

- *Nouveaux marchés* : les marchés financiers et des changes sont interconnectés à l'échelle mondiale. Ils fonctionnent 24 heures sur 24 et les transactions sont réalisées à distance, en temps réel.
- *Nouveaux outils* : ce sont les liaisons Internet, les téléphones cellulaires, les grands groupes de communication.
- *Nouveaux acteurs* : c'est l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont l'autorité s'exerce sur les gouvernements nationaux, mais aussi les entreprises multinationales, dont le pouvoir économique dépasse celui de bien des pays, ainsi que les réseaux mondiaux formés par les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres groupements transcendant les frontières nationales.
- *Nouvelles règles* : en font partie les accords multilatéraux sur les échanges, les services et la propriété intellectuelle, qui s'appuient sur des mécanismes d'application puissants et plus contraignants pour les gouvernements nationaux, avec pour effet de réduire la marge de manœuvre des politiques nationales.

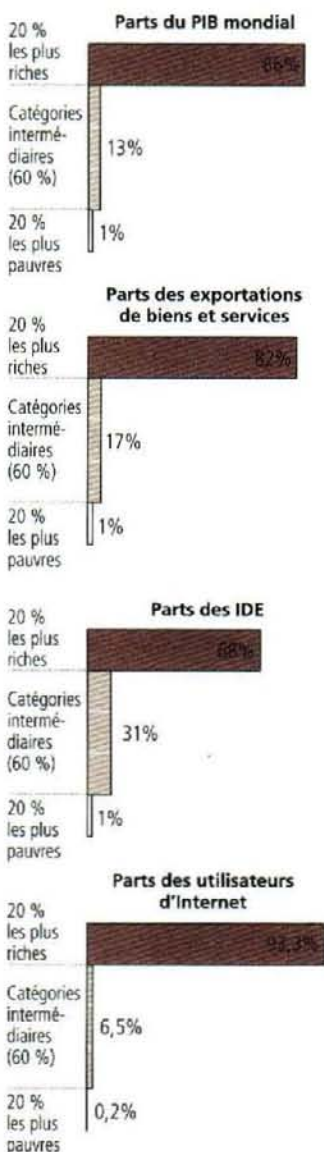
La mondialisation offre des perspectives majeures de progrès à l'humanité, mais seulement à condition de renforcer les moyens de gouvernance.

La mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est porteuse d'un grand nombre d'opportunités pour des millions de personnes dans le monde entier. L'accroissement des échanges, les technologies nouvelles, les investissements étrangers, le développement des médias et des autoroutes de l'information sont autant de facteurs qui alimentent la croissance économique et le progrès de l'humanité. Tous ces phénomènes représentent un potentiel énorme qu'il est possible d'utiliser pour éradiquer la pauvreté au XXI^e siècle — pour poursuivre sur la lancée des changements sans précédent qu'a connus le XX^e siècle. Les richesses et les technologies dont nous disposons — ainsi que les engagements que nous sommes prêts à prendre en faveur d'une véritable communauté mondiale — sont plus importants que jamais.

Partout, les individus et les groupes forment des réseaux, subissant ainsi les conséquences d'événements survenus à l'autre bout du monde

D'importantes disparités entre riches et pauvres en termes d'opportunités à l'échelle mondiale

(répartition en 1997)



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

La mondialisation des marchés, des technologies, des idées et de la solidarité peut enrichir la vie des individus partout dans le monde, et élargir considérablement leurs possibilités de choix. La croissance des interdépendances dans la vie des individus appelle un partage des valeurs et des engagements envers le développement humain de tous.

Depuis la fin de la guerre froide, il y a dix ans, le processus de définition de ces valeurs s'est accéléré, avec notamment une plus grande reconnaissance des droits de l'homme et la fixation d'objectifs de développement dans le cadre des grandes conférences des Nations Unies sur l'environnement, la population, le développement social, les femmes et les établissements humains.

Pourtant, la mondialisation telle que nous la vivons a pour élément moteur l'expansion des marchés : ouverture des frontières nationales aux échanges et aux flux de capitaux et d'informations. Cette mondialisation-là prend de court la capacité de gestion (la gouvernance) de ces marchés et ne se préoccupe guère des conséquences humaines. Les progrès sont plus rapides pour les normes, les règles techniques, les mesures et les institutions permettant l'ouverture des marchés mondiaux que pour les personnes et leurs droits. Le monde a donc besoin d'un nouvel engagement en faveur des principes universalistes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'existence de marchés concurrentiels est peut-être la meilleure garantie de l'efficacité, mais pas forcément un gage absolu d'équité. Libéralisation et privatisation peuvent contribuer à l'établissement de marchés concurrentiels — mais ne sauraient les garantir. Et les marchés ne sont ni l'alpha ni l'oméga du développement humain. En effet, de multiples activités et de nombreux biens essentiels au développement humain s'exercent ou sont produits en dehors de ces marchés — et sont aujourd'hui menacés par les pressions de la concurrence mondiale. Des pressions budgétaires compriment les biens collectifs et des pressions temporelles les activités d'aide et de solidarité. Enfin, rien n'incite — bien au contraire — à la préservation de l'environnement.

Lorsque le marché domine par trop les conséquences sociales et politiques de la mondialisation, les opportunités et les retombées positives de cette évolution se retrouvent réparties de manière inégale et inéquitable. Un petit groupe de personnes, de pays et d'entreprises se partagent ainsi le pouvoir et la richesse, condamnant les autres à la marginalisation. Lorsqu'on perd le contrôle du marché, les économies entrent dans une zone de fortes turbulences. C'est l'exemple de la crise financière en Asie de l'Est, avec ses répercussions mondiales. Résultat : une production mondiale amputée d'environ 2 000 milliards de dollars entre 1998 et 2000. Lorsque l'appât du gain des acteurs du marché échappe à son tour au con-

trôle, ces acteurs se mettent à piétiner les principes éthiques et jettent aux orties le respect pour la justice et les droits de l'homme.

À l'aube d'un siècle nouveau, le défi de la mondialisation ne consiste pas à bloquer l'expansion des marchés mondiaux. Il s'agit plutôt de trouver les règles et les institutions permettant de renforcer la gouvernance — locale, nationale, régionale et mondiale. Il importe de préserver les avantages que procurent les marchés et la concurrence mondiale en ménageant un espace suffisant pour l'épanouissement des ressources humaines, collectives et environnementales : il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits. Quels sont les maîtres mots de cette mondialisation-là ?

- *Éthique* : les atteintes aux droits de l'homme doivent se faire plus rares au lieu de se multiplier.
- *Équité* : les disparités inter- et intranationales doivent s'atténuer au lieu de se creuser.
- *Intégration* : la marginalisation des individus et des pays doit régresser au lieu de s'accroître.
- *Sécurité humaine* : l'instabilité des sociétés et la vulnérabilité des personnes doivent diminuer au lieu d'augmenter.
- *Viabilité* : la dévastation de l'environnement doit se ralentir au lieu de s'accroître.
- *Développement* : la pauvreté et le dénuement doivent reculer au lieu de progresser.

Les opportunités et les bienfaits de la mondialisation doivent être partagés beaucoup plus largement.

Depuis les années quatre-vingt, de nombreux pays ont su saisir les opportunités de la mondialisation économique et technologique. Outre les pays industrialisés, les « tigres » est-asiatiques sont aujourd'hui rejoints par le Chili, l'Inde, Maurice, la Pologne, la République dominicaine, la Turquie et bien d'autres, qui s'intègrent aux marchés mondiaux, attirent des investissements étrangers et tirent parti des avancées technologiques. Dans ces pays, qui se diversifient dans le secteur secondaire, la croissance des exportations dépasse en moyenne les 5 % par an.

À l'autre extrême, on trouve le groupe nombreux des pays qu'ignorent l'expansion des marchés et les avancées technologiques, parmi lesquels Madagascar, le Niger, la Fédération de Russie, le Tadjikistan et le Venezuela.

La marginalisation de ces pays ne fait que s'accroître, ce qui est un comble si l'on considère que beaucoup d'entre eux sont fortement « intégrés » à l'économie-monde : les exportations représentent ainsi près de 30 % du PIB de l'Afrique subsaharienne, contre seulement 19 % pour la sphère OCDE. En fait, le sort de ces pays dépend des caprices des marchés mondiaux. Or, le cours des produits primaires

n'a jamais été aussi bas depuis un siècle et demi. Résultat : ce groupe enregistre une quasi-stagnation de ses exportations et n'attire pratiquement pas d'investissements étrangers. En bref, les opportunités qu'offre le monde d'aujourd'hui sont réparties inégalement — pour les personnes comme pour les pays (diagramme 1).

En l'absence d'un meilleur partage des opportunités mondiales, la croissance continuera de faire faux bond, comme c'est le cas dans certains pays depuis plusieurs décennies. Dans plus de 80 de ces pays, le revenu par habitant reste inférieur à son niveau d'il y a dix ans, voire davantage. S'il est vrai que 40 pays ont vu ce revenu par habitant augmenter de plus de 3 % par an depuis 1990, 55 autres — principalement en Afrique subsaharienne, en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants (CEI) — souffrent de la tendance inverse.

A l'échelon individuel, nombreux sont aussi les laissés-pour-compte des opportunités d'emploi. Le marché mondial du travail est de plus en plus intégré pour les personnes très qualifiées : cadres d'entreprises, scientifiques, artistes et tous ceux qui forment l'élite mondiale des professions. Leurs salaires sont élevés, leur mobilité est forte. Dans le même temps, le marché de la main-d'œuvre non qualifiée reste fortement protégé par des barrières nationales.

Depuis le début des années quatre-vingt, les inégalités se creusent dans de nombreux pays. En Chine, les disparités s'aggravent entre les régions exportatrices situées en bordure de mer et l'intérieur du pays : la pauvreté humaine y touche seulement un peu moins de 20 % des habitants dans les provinces côtières, mais plus de 50 % dans celle du Guizhou (au sud-ouest du pays). Les pays d'Europe de l'Est et de la CEI enregistrent pour leur part certaines des plus fortes augmentations jamais constatées du coefficient de Gini, qui mesure les inégalités de revenu. Les pays de l'OCDE aussi connaissent une forte aggravation des inégalités depuis la fin des années quatre-vingt. C'est en particulier le cas aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suède.

Les inégalités augmentent également à l'échelon international. L'écart de revenu entre le cinquième des êtres humains vivant dans les pays les plus riches et le cinquième habitant les pays les plus pauvres atteignait 74 à 1 en 1997, contre 60 à 1 en 1990 et 30 à 1 en 1960. Rappelons que les trente dernières années du XIX^e siècle, déjà marquées par une intégration rapide de l'économie mondiale, ont elles aussi connu un fort accroissement des inégalités. L'écart de revenu par habitant entre les pays les plus riches et les plus pauvres est ainsi passé de 3 contre 1 en 1820 à 7 contre 1 en 1870, pour atteindre 11 contre 1 en 1913.

A la fin des années quatre-vingt-dix, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches se partage :

- 86 % du PIB mondial — contre à peine 1 % pour les plus pauvres.
- 82 % des marchés d'exportation — contre à peine 1 % pour les plus pauvres.
- 68 % des investissements directs étrangers — contre à peine 1 % pour les plus pauvres.
- 74 % des lignes téléphoniques mondiales, moyen de communication élémentaire de notre époque — contre à peine 1,5 % pour les plus pauvres.

Certains observateurs disent s'attendre à une convergence. Or, les dix dernières années font au contraire apparaître une concentration des revenus, des ressources et de la richesse entre un petit groupe de personnes, d'entreprises et de pays :

- Avec 19 % de la population mondiale, les pays de l'OCDE assurent 71 % des échanges mondiaux de biens et de services, accueillent 58 % des investissements directs étrangers et rassemblent 91 % des utilisateurs d'Internet.
- Les 200 personnes les plus riches au monde ont vu la valeur de leur patrimoine être multipliée par plus de deux entre 1995 et 1998, pour dépasser aujourd'hui les 1 000 milliards de dollars en montant cumulé. Les trois plus grosses fortunes du monde possèdent ensemble plus que le PNB total du groupe des pays les moins avancés, soit 600 millions d'habitants.
- La vague récente des fusions et acquisitions concentre le pouvoir économique entre les mains de méga-entreprises, au risque d'éteindre la concurrence. En 1998, les dix plus grandes entreprises du secteur des pesticides contrôlaient ainsi 85 % d'un marché mondial pesant 31 milliards de dollars. Quant aux dix premières entreprises de télécommunications, elles s'arrogeaient 86 % d'un marché de 262 milliards de dollars.
- En 1993, dix pays assuraient à eux seuls 84 % des dépenses mondiales de recherche/développement et contrôlaient 95 % des brevets déposés aux États-Unis au cours des vingt années précédentes. En outre, plus de 80 % des brevets accordés dans les pays en développement appartiennent à des résidents de pays industrialisés.

Aucune de ces tendances n'est une conséquence inévitable de l'intégration économique mondiale. Ces phénomènes montrent seulement que cette intégration progresse trop vite par rapport aux moyens de la gouvernance mondiale pour que les bienfaits de cette intégration soient équitablement répartis.

La mondialisation engendre de nouvelles menaces pour la sécurité humaine — dans les pays riches comme dans les pauvres.

La sécurité accrue dans laquelle vivent les habitants de nombreux pays est l'un des grands succès de ces dernières décennies : la stabilité et les libertés politiques ont progressé au Chili,

Les dix dernières années font apparaître une concentration des revenus, des ressources et de la richesse entre un petit groupe de personnes, d'entreprises et de pays

La mondialisation est un passeport pour la culture et l'épanouissement créatif qui l'accompagne, un moyen d'accès aux échanges d'idées et de connaissances

L'Amérique centrale a renoué avec la paix, les rues des États-Unis sont aujourd'hui plus sûres. Cependant, dans un monde où le temps, l'espace et les frontières comptent de moins en moins, les individus sont confrontés à de nouvelles menaces sur la sécurité humaine et à la remise en cause brutale de leur vie quotidienne.

Volatilité financière et insécurité économique. La tourmente financière qui a secoué l'Asie de l'Est entre 1997 et le début de 1999 a mis en exergue les risques liés à la mondialisation des marchés des capitaux. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les entrées nettes de capitaux en Indonésie, en République de Corée, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande avaient grimpé en flèche, pour atteindre 93 milliards de dollars en 1996. Lorsque l'ouragan a frappé ces marchés les uns après les autres, ces flux se sont inversés du jour au lendemain : les sorties nettes ont atteint 12 milliards de dollars en 1997. Ce mouvement de balancier représente 11 % du PIB (mesuré avant la crise) des pays concernés. On peut en tirer deux enseignements.

Premièrement, les conséquences humaines sont graves et risquent fort de perdurer longtemps après la reprise économique.

Ainsi, les faillites ont succédé aux faillites. Les budgets de l'enseignement et de la santé ont été rognés. Plus de 13 millions de personnes ont perdu leur emploi. À l'heure même où les prix des produits de première nécessité montaient en flèche, les salaires réels piquaient du nez, avec des baisses atteignant entre 40 et 60 % en Indonésie. Et les conséquences ne s'arrêtent pas là. Ainsi, dans tous les pays touchés, le tissu social est menacé de se déchirer : montée de l'agitation, de la criminalité, de la violence domestique...

La reprise semble néanmoins se dessiner. Sur ce front, c'est la Corée qui ouvre la marche et l'Indonésie qui la ferme. Cependant, si la croissance de la production, la balance des paiements, les taux d'intérêt et l'inflation retournent à la normale, il faut plus de temps aux vies humaines pour se remettre d'une telle crise. Une étude des crises financières dans 80 pays sur les dernières décennies montre qu'il existe en moyenne un décalage de trois ans entre la reprise de l'économie et la remontée des salaires réels. Quant à la croissance de l'emploi, il lui faut encore bien davantage de temps avant de retrouver son rythme d'avant la crise.

Deuxièmement, loin d'être des incidents isolés, les crises financières deviennent de plus en plus fréquentes à mesure que les flux de capitaux se répandent et grossissent à l'échelle du globe. Suscitées par des flux et des reflux brusques des mouvements de capitaux à court terme, ces crises risquent fort de se multiplier. Plus probables dans les pays où la réglementation des marchés des capitaux est encore balbutiante, elles sont maintenant reconnues

comme une caractéristique systémique des marchés financiers mondiaux. Aucun pays ne peut, seul, résister à leurs caprices. Des actions mondiales sont donc nécessaires pour les prévenir et pour les gérer.

Menaces sur la sécurité de l'emploi et le revenu. Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les dégâts occasionnés par la restructuration de l'économie et des entreprises, ainsi que par le démantèlement des organismes de protection sociale, sont synonymes d'une plus grande insécurité en termes d'emploi et de revenu. Les contraintes de la concurrence mondiale amènent les pays et les employeurs à adopter des politiques et des pratiques plus flexibles et à développer l'emploi précaire. Quelque 30 % des travailleurs chiliens et 39 % des colombiens sont aujourd'hui employés sans contrat ou avec un contrat précaire, autorisé par une législation récente.

Dans la zone OCDE, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni comptent parmi les pays ayant assoupli leur législation sur le licenciement. La vogue des fusions et acquisitions s'accompagne de restructurations et de pertes d'emploi massives. Par ailleurs, en Europe, le niveau soutenu de la croissance économique n'a pas fait baisser le chômage, qui touche 11 % de la population active depuis dix ans, soit 35 millions de personnes. En Amérique latine, la croissance crée certes des emplois, mais 85 % d'entre eux se trouvent dans le secteur informel.

Insécurité sanitaire. La multiplication des voyages et l'augmentation des migrations contribuent à propager la pandémie du sida. Plus de 33 millions de personnes étaient séropositives à ce virus en 1998, année au cours de laquelle près de 6 millions de personnes ont été infectées. En outre, cette épidémie s'étend rapidement à de nouvelles zones : les campagnes indiennes, l'Europe de l'Est, la CEI... Quelque 95 % des 16 000 personnes infectées chaque jour vivent dans les pays en développement. Le sida est donc aujourd'hui une maladie de pauvre. Dans les pays touchés, il fait fortement baisser l'espérance de vie moyenne et réduit à néant les progrès du développement humain réalisés au cours des dernières décennies. Dans neuf pays d'Afrique, on s'attend à un recul de 17 ans de l'espérance de vie moyenne à l'horizon 2010 : ces pays renoueraient ainsi avec les niveaux des années soixante.

Insécurité culturelle. La mondialisation est un passeport pour la culture et l'épanouissement créatif qui l'accompagne, un moyen d'accès aux échanges d'idées et de connaissances. Cependant, la nouvelle culture qu'apporte l'expansion des marchés mondiaux est loin d'être rassurante. Comme Gandhi l'a exprimé avec tant d'éloquence plus tôt dans ce siècle, « je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts, je ne veux pas que mes fenêtres soient obturées. Je veux que les

cultures de tous les pays puissent circuler chez moi aussi librement que possible. Mais je refuse d'être écrasé par l'une d'entre elles.» Or, la circulation des cultures est aujourd'hui déséquilibrée : elle va essentiellement dans un sens, des pays riches vers les pays pauvres.

Les biens immatériels — à forte intensité intellectuelle et à faible teneur matérielle — représentent aujourd'hui l'un des secteurs les plus dynamiques des économies les plus avancées. La première industrie exportatrice aux États-Unis n'est ni l'aéronautique ni l'automobile : c'est le secteur du divertissement. Les films produits à Hollywood ont ainsi rapporté plus de 30 milliards de dollars à l'exportation en 1997.

Le développement des grands groupes de communication mondiaux et des technologies sur lesquels ceux-ci s'appuient a donné naissance à un vecteur de communication d'ampleur planétaire. Ces groupes mettent Hollywood à la portée des villages les plus reculés. Rappelons à cet égard que le nombre de téléviseurs par millier d'habitant a pratiquement doublé dans le monde entre 1980 et 1995, passant de 121 à 235. Dans le même temps, les marques mondiales — Nike ou Sony, par exemple — sont à l'origine de nouveaux codes sociaux de New Delhi à Varsovie en passant par Rio de Janeiro. De telles avalanches de culture étrangère peuvent mettre en péril la diversité culturelle et faire craindre une perte d'identité. Il faut donc soutenir les cultures indigènes et nationales, pour leur permettre de s'épanouir aux côtés des étrangères.

Insécurité des personnes. La mondialisation est une aubaine pour les criminels. La déréglementation des marchés financiers, les progrès technologiques dans l'information et les communications, ainsi que la baisse des prix de transport sont autant de facteurs qui rendent les échanges plus aisés, plus rapides et plus difficiles à contrôler. Et cela ne concerne pas seulement le savoir médical, mais aussi l'héroïne, pas seulement les livres et les semences, mais aussi l'argent sale et les armes...

Le commerce illicite — des stupéfiants, des femmes, des armes, de l'argent blanchi — alimente la violence et la criminalité, qui sont une menace pour les habitants du monde entier. Ainsi, le nombre des crimes liés à la toxicomanie est passé de 4 à 28 pour 100 000 habitants entre 1990 et 1997 en Bélarus et de 1 à 8 en Estonie. Le commerce des armes alimente à la fois la délinquance et les guerres civiles. L'Afrique du Sud est submergée par les armes automatiques en provenance d'Angola et du Mozambique. La traite des femmes et des jeunes filles — 500 000 personnes par an en direction de la seule Europe — est l'une des violations les plus abominables des droits de la personne humaine. On estime que ce trafic génère un chiffre d'affaires de 7 milliards de dollars par an.

Internet est un outil propice au trafic des stupéfiants, des armes et à la traite des femmes, notamment parce qu'il permet de brouiller les pistes des communications. En 1995, on estimait que le trafic des stupéfiants représentait 8 % des échanges mondiaux, soit plus que le commerce mondial des véhicules à moteur ou des produits sidérurgiques. Le blanchiment d'argent — qui représenterait 2 à 5 % du PIB mondial selon le Fonds monétaire international (FMI) — permet de dissimuler la trace d'une multitude de crimes en une fraction de seconde, simplement en cliquant sur un écran au moyen d'une souris.

Au cœur de ces activités se trouve l'influence croissante de la criminalité organisée, dont on estime le chiffre d'affaires brut à 1 500 milliards de dollars par an, ce qui la place sur un pied d'égalité avec les entreprises multinationales en termes de pouvoir économique. Les associations mondiales de malfaiteurs ont les moyens d'étendre leur influence criminelle sur la politique, le monde des affaires et les forces de l'ordre, ce qui leur permet de tisser des réseaux efficaces ainsi que d'étendre et d'approfondir leur emprise.

Insécurité environnementale. Urgence silencieuse de notre époque, la dégradation chronique de l'environnement menace les populations du monde entier et met en péril les moyens de subsistance d'au moins un demi milliard d'individus. Une partie des atteintes à l'environnement sont le fait des pauvres eux-mêmes, qui n'ont en l'occurrence pas d'autre possibilité, mais une autre partie est due à la consommation des riches. Ainsi, le développement de l'exportation des poissons, des crevettes, du papier et d'une foule d'autres produits est synonyme d'épuisement des réserves, de recul de la biodiversité et de raréfaction des forêts. Ce sont le plus souvent les pauvres qui en supportent les conséquences négatives — et les riches qui en tirent le plus d'avantages. Les 20 % d'êtres humains vivant dans les pays les plus riches s'arrogent 84 % de la consommation mondiale de papier.

Insécurité politique et collective. La montée des tensions sociales, qui menacent la stabilité politique et la cohésion des communautés, est étroitement liée à un grand nombre d'autres formes d'insécurité. Sur les 61 conflits armés importants recensés entre 1989 et 1998, trois seulement ont mis aux prises des pays différents. Tous les autres étaient des guerres civiles.

La mondialisation donne une nouvelle forme à ces conflits. Ceux-ci sont alimentés par le trafic mondial des armes, qui fait intervenir des acteurs nouveaux et amène un mélange des genres entre la politique et les affaires. Dans le vide du pouvoir qui a suivi la fin de la guerre froide, des sociétés paramilitaires et des armées de mercenaires ont commencé d'offrir leurs services aux gouvernements — et aux entreprises. Ces entités paramilitaires, qui n'ont de

L'avalanche des cultures étrangères peut mettre en péril la diversité culturelle et faire craindre une perte d'identité

comptes à rendre qu'à ceux qui les financent, représentent une grave menace pour la sécurité humaine.

La mondialisation surfe sur la vague des technologies de l'information et de la communication — mais l'écart se creuse entre ceux que les réseaux relient et ceux qu'ils laissent de côté.

À l'heure où le coût des communications est en chute libre et où les outils innovants sont d'un usage de plus en plus facile, le monde entier s'est mis à communiquer grâce à Internet, au téléphone mobile et au télécopieur. Plus de 140 millions de personnes utilisaient Internet en 1998 et ce nombre devrait dépasser 700 millions en 2001. Jamais aucun outil de communication ne s'était développé aussi rapidement que le réseau des réseaux.

Les réseaux de communication peuvent être porteurs d'importants progrès dans les domaines de la santé et de l'enseignement. Ils peuvent également permettre aux acteurs naguère trop petits pour se faire entendre de mieux maîtriser leur destinée. C'est ainsi que les ONG ont contribué à faire capoter les négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement, discrètement menées dans l'enceinte de l'OCDE. C'est ainsi qu'elles appellent les entreprises à répondre de leurs actes et qu'elles parviennent à aider les communautés en marge de la société. Les obstacles dus à la taille, au temps et à l'éloignement s'effondrent pour les petites entreprises, pour les pouvoirs publics des pays pauvres et pour les scientifiques et spécialistes isolés.

Les technologies de l'information et de la communication peuvent ouvrir un boulevard à une forme de croissance à forte intensité de savoir. C'est la voie qu'ont adoptée les entreprises exportatrices de logiciels en Inde, de services informatiques en Irlande et de traitement des données dans les Petites Antilles.

Néanmoins, malgré son potentiel et son utilité pour le développement, le réseau des réseaux est aussi synonyme de difficultés d'accès et d'exclusion. Que nous révèle la carte des inégalités liées à Internet dressée en 1998 ?

- *Même virtuelles, les barrières géographiques demeurent.* Il y a plus de téléphones cellulaires en Thaïlande que dans toute l'Afrique. L'Asie du Sud, où vivent 23 % de la population mondiale, compte moins de 1 % des utilisateurs d'Internet à l'échelle planétaire.

- *L'éducation est un viatique pour entrer dans la haute société en réseau.* À l'échelle mondiale, 30 % des utilisateurs possèdent au moins un diplôme universitaire.

- *L'accès est subordonné au revenu.* Le prix d'achat d'un ordinateur équivaut en moyenne à plus de huit ans de salaire au Bangladesh, contre à peine un mois aux États-Unis.

- *Les hommes et les jeunes sont majoritaires.* Les femmes représentent seulement 17 % des utilisateurs d'Internet au Japon et 7 % en Chine. L'âge moyen des internautes est inférieur à trente ans en Chine et au Royaume-Uni.

- *L'anglais domine.* Près de 80 % des sites web ne reconnaissent que l'anglais, alors que moins d'une personne sur dix maîtrise cette langue dans le monde.

Cette nouvelle société en réseau engendre un clivage entre deux mondes vivant en parallèle. D'un côté, les individus aisés, instruits et « branchés » jouissent d'un accès instantané et bon marché à l'information. De l'autre côté se rassemblent les « déconnectés », pour qui les délais sont plus longs, les coûts plus élevés et les aléas plus nombreux. Lorsque les habitants de ces deux mondes vivent et sont en concurrence au sein d'un même univers, les avantages dont bénéficient les premiers leur permettent de l'emporter aisément sur les autres, qui voient leur marginalisation et leur pauvreté s'aggraver, faisant disparaître leur voix et leurs préoccupations de la conversation mondiale.

Ce risque de marginalisation ne doit pas amener à désespérer. Il doit au contraire pousser à agir de manière à :

- *Développer la connectivité*, en édifiant réseaux de télécommunications et infrastructures informatiques.

- *Développer le sens de la collectivité*, en se concentrant sur l'accès collectif plutôt que sur la propriété individuelle.

- *Développer les capacités*, en mettant en place les compétences nécessaires à la société du savoir.

- *Développer le contenu*, en diffusant sur le Web des opinions, des nouvelles, les cultures et les informations commerciales locales.

- *Développer la créativité*, en adaptant la technologie aux besoins et contraintes locaux.

- *Développer la collaboration*, en organisant le fonctionnement d'Internet d'une manière qui réponde à la diversité des besoins dans le monde.

- *Développer l'accès au capital*, en trouvant des solutions innovantes pour financer la société du savoir.

À l'échelle mondiale, les percées de la technologie ouvrent de larges perspectives au développement humain et à la lutte contre la pauvreté... mais pas avec les programmes d'action actuels.

La libéralisation, la privatisation et le renforcement des droits de propriété intellectuelle façonnent l'évolution des nouvelles technologies, en déterminant la manière dont celles-ci sont utilisées. La privatisation et la concentration de ces technologies vont néanmoins trop loin. Ce sont les grandes entreprises qui définissent les programmes de recherche et qui en

À l'heure où le coût des communications est en chute libre et où les outils innovants sont d'un usage de plus en plus facile, le monde entier s'est mis à communiquer

accaparent les résultats au moyen de brevets. Elles se livrent une concurrence acharnée pour s'approprier le savoir dans le cadre des règles définies dans l'accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Les individus et les pays pauvres risquent donc d'être les laissés-pour-compte de ce système de propriété qui contrôle le savoir mondial. De fait :

- Dans la définition des programmes de recherche, c'est l'argent qui décide, et non les besoins : les cosmétiques et les tomates à mûrissement lent figurent ainsi plus haut dans la liste des priorités que des cultures résistantes à la sécheresse ou qu'un vaccin contre le paludisme.

- Des médicaments nouveaux aux semences améliorées, le *nec plus ultra* des nouvelles technologies est réservé à ceux qui ont les moyens de se les offrir. Leur prix reste en revanche hors de portée des pauvres.

- Le renforcement des droits de propriété intellectuelle renchérit les transferts de technologie, ce qui empêche les pays en développement d'accéder au dynamisme de l'économie du savoir. Et l'accord ADPIC permettra aux multinationales de dominer le marché mondial encore plus facilement.

- Les nouvelles lois sur les brevets ne tiennent guère compte des connaissances des populations autochtones et indigènes. Elles ne prennent pas en considération la diversité culturelle au niveau de la création et du partage des innovations, ni la diversité des opinions quant à ce qui peut et devrait être possédé, des variétés végétales à la vie humaine. Conséquence : un savoir multiséculaire est silencieusement dérobé à certaines des communautés les plus pauvres des pays en développement.

- Malgré les risques liés au génie génétique, la défense à tout crin des intérêts commerciaux accorde plus d'importance au profit qu'aux individus.

Il faut donc élargir la perspective. Les droits de propriété intellectuelle ont pour la première fois été intégrés aux négociations du GATT en 1986, en vue de mettre un frein à la contrefaçon des marchandises. Mais, aujourd'hui, ces droits vont beaucoup plus loin : jusqu'à la propriété du vivant. A l'heure où les échanges, les brevets et les droits d'auteur déterminent de plus en plus l'évolution de la technologie, et celle des pays, la remise en question des dispositifs actuels ne doit pas seulement porter sur les flux économiques. Il importe également de préserver la biodiversité, de veiller au caractère éthique des brevets sur le vivant, d'assurer l'accès aux soins, de respecter les formes de propriété en vigueur dans d'autres cultures et d'éviter un élargissement du fossé technologique entre l'économie mondiale du savoir et le reste du monde qui survit dans son ombre.

La pression impitoyable de la concurrence mondiale met en péril la solidarité, cœur invisible du développement humain.

Le travail d'aide (à savoir le fait de s'occuper des personnes dépendantes, des enfants, des malades, des gens âgés, sans oublier tous les autres, épuisés par les exigences de la vie quotidienne) est une composante essentielle au développement des capacités humaines. Mais il constitue aussi une capacité en soi, d'une nature particulière, qui consiste à nourrir les relations humaines d'amour, d'altruisme, de réciprocité et de confiance. Si l'on s'occupe insuffisamment d'eux, les individus ne peuvent pas s'épanouir. Laissés sans attention, sans stimulation, les bébés dépérissent et ne se développent pas comme ils le devraient. Négligés par leur famille, les enfants ont des mauvais résultats scolaires.

La solidarité humaine est essentielle à la cohésion sociale et à la solidité de la communauté, mais aussi à la croissance économique. Pourtant, le marché n'incite guère à la solidarité et la récompense peu. Partout, c'est sur les femmes que les sociétés font peser la plus grande partie du fardeau et des responsabilités du travail d'aide : les femmes consacrent en effet deux tiers de leur temps de travail à des activités d'aide, contre un tiers pour les hommes. Elles prédominent dans les professions d'aide et les services domestiques. Les familles, les pays et les entreprises profitent sans guère de contrepartie de ce travail d'aide assuré majoritairement par les femmes, qu'il soit rémunéré ou non.

Or, aujourd'hui, le marché mondial concurrentiel comprime le temps, les ressources et les incitations pour l'offre du travail d'aide. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à entrer sur le marché du travail formel, tout en continuant de supporter le fardeau de la solidarité et de consacrer de longues heures à des activités non rémunérées. Au Bangladesh, les ouvrières du textile travaillent 56 heures par semaine, qui viennent s'ajouter aux 31 heures d'activités non rémunérées, soit 87 heures de travail hebdomadaire, contre 67 pour les hommes. La part des hommes dans le travail non rémunéré augmente lentement en Europe et dans certains pays non européens de l'OCDE, mais rarement dans les pays en développement et d'Europe de l'Est.

Par ailleurs, les pressions budgétaires rognent sur les services d'aide publics. Dans les pays pauvres, les recettes fiscales sont passées de 18 % du PIB au début des années quatre-vingt à 16 % dans les années quatre-vingt-dix. Les services publics se sont considérablement dégradés sous l'effet du marasme économique et des programmes d'ajustement structurel mis en œuvre dans les pays en développement et en raison du démantèlement des entreprises

Les individus et les pays pauvres risquent d'être les laissés-pour-compte de ce système de propriété qui contrôle le savoir mondial

À condition de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, il est possible de maintenir les bienfaits du marché à l'intérieur de règles et de limites clairement définies, et d'engager des actions volontaristes pour satisfaire aux impératifs du développement humain

d'État, en particulier dans les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEE.

En outre, la concurrence économique mondiale comprime la rémunération du travail d'aide, à mesure que se creuse le fossé entre les salaires des secteurs marchands et non marchands et entre les personnes qualifiées et non qualifiées.

Comment les sociétés doivent-elles s'y prendre pour imaginer de nouveaux dispositifs d'aide au sein de l'économie mondiale ? Le modèle traditionnel du ménage patriarcal ne saurait constituer une solution, et il faut intégrer l'égalité entre hommes et femmes dans le partage du fardeau et de la responsabilité de l'aide. De nouveaux mécanismes institutionnels, des politiques publiques améliorées et un consensus social doivent créer des incitations à récompenser l'aide afin d'en accroître le volume et la qualité :

- Soutien public aux services d'aide, aux soins aux personnes âgées, à l'accueil des enfants en journée et à la protection des services sociaux en période de crise.
- Politiques de l'emploi et actions menées auprès des employeurs pour servir les besoins des salariés.
- Établissement d'un meilleur équilibre et d'une plus grande équité entre hommes et femmes dans la répartition du fardeau de la solidarité familiale.

C'est à chaque société de trouver un dispositif qui lui convienne, en fonction de son histoire et de sa situation. Mais toutes doivent améliorer leur situation, et s'engager résolument à préserver du temps et des ressources pour la solidarité et pour les relations humaines qui profitent au développement humain.

Il faut repenser la gouvernance nationale et mondiale, en l'axant sur le développement humain et l'équité.

Progression de la marginalisation, de l'insécurité humaine et des inégalités : aucune de ces tendances pernicieuses n'est inéluctable. Si la communauté mondiale fait preuve de volonté et d'engagement politique, elle est capable de les inverser. À condition de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, il est possible de maintenir les bienfaits du marché à l'intérieur de règles et de limites clairement définies, et d'engager des actions volontaristes pour satisfaire aux impératifs du développement humain.

Le concept de gouvernance ne se cantonne pas simplement au gouvernement ou à la conduite des affaires publiques. Il s'agit d'un cadre de règles, d'institutions et de pratiques qui établit des limites et procure des incitations concernant le comportement des individus, des organisations et des entreprises. Sans une gouvernance ferme, les risques de conflits mon-

diaux pourraient bien se concrétiser au XXI^e siècle, qui sera alors empoisonné par des guerres commerciales pour la défense des intérêts nationaux et des entreprises, une volatilité financière incontrôlable à l'origine de troubles civils et une criminalité mondiale débridée gangrenant les quartiers jusqu'alors sûrs et infectant la politique, le monde des affaires et la police.

L'effondrement des marchés en Asie de l'Est, ainsi que l'onde de choc financière qui s'est propagée, notamment, au Brésil et à la Russie, ont redonné son actualité à la question de la gouvernance mondiale, dans un contexte où la menace d'une récession mondiale reste patente. Cependant, le débat actuel pêche par :

- Sa portée trop étroite : il se limite aux objectifs de croissance économique et de stabilité financière, et néglige les préoccupations humaines plus larges telles que la persistance de la pauvreté à l'échelle mondiale, les inégalités croissantes entre les pays et au sein des pays, l'exclusion des individus et des pays pauvres et les violations des droits de l'homme incessantes.
- Son déséquilibre géographique : il est dominé par les grandes économies, souvent celles du G7, et parfois uniquement le G1, et n'inclut qu'occasionnellement les grands pays en voie d'industrialisation. La plupart des pays petits et pauvres en sont exclus, tout comme les groupements d'individus.

Ce débat n'aborde pas non plus les faiblesses, les déséquilibres et les inégalités actuelles de la gouvernance mondiale, qui, s'étant développée au coup par coup, comporte de nombreuses failles.

- Les accords multilatéraux ont permis l'avènement de marchés mondiaux sans tenir compte de leur impact sur le développement humain et la pauvreté.
- Les structures et les procédures de décision à l'échelle planétaire ne sont pas représentatives. Les principales structures économiques — le FMI, la Banque mondiale, le G7, le G10, le G22, l'OCDE ou l'OMC — sont dominées par les grands pays riches, et les pays pauvres n'y ont ni influence ni voix au chapitre, soit parce qu'ils sont sous-représentés, soient parce qu'ils n'ont pas la capacité d'y participer efficacement. Les décisions de ces instances manquent de transparence, et les organisations de la société civile ne disposent pas de forum structuré pour exposer leur opinion.
- Il n'existe aucun mécanisme permettant de contraindre les entreprises et les individus à respecter les règles éthiques et les droits de l'homme. Pour le moment, seuls les pays y sont tenus.

En bref, il faut raffermir la gouvernance nationale et mondiale pour le bien des êtres humains, et non pour celui des marchés.

Afin de réinventer la gouvernance mondiale pour le XXI^e siècle, il faut commencer par s'engager résolument pour :

- *L'ÉTHIQUE, LA JUSTICE ET LE RESPECT DES DROITS DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE.* La gouvernance mondiale passe par un ensemble de valeurs, de normes et d'attitudes communes, un sens partagé de la responsabilité et du devoir. Et ce partage ne concerne pas seulement les individus, mais aussi les pouvoirs publics, les entreprises et les organisations de la société civile. Ce sont ces grandes valeurs du respect de la vie, de la justice, de l'égalité, de la tolérance, du respect mutuel et de l'intégrité qui sous-tendent la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elles doivent aujourd'hui nous conduire vers une mondialisation à visage humain.

- *LE BIEN-ÊTRE DES INDIVIDUS COMME UNE FIN EN SOI, EN AYANT POUR MOYENS DES MARCHÉS OUVERTS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE.* Le développement humain et la protection sociale doivent être intégrés à la théorie et à la pratique de la gouvernance mondiale. Les récentes avancées de la gouvernance mondiale se fondent sur les concepts et les principes de l'efficacité économique et de la concurrence. C'est bien, mais pas suffisant, que ce soit à l'échelle mondiale ou nationale.

- *LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS ET DES BESOINS DE CHAQUE PAYS.* C'est le pragmatisme, plutôt que l'idéologie, qui doit guider la politique économique. Il faut reconnaître que ce qui marche au Chili ne fonctionnera pas forcément en Argentine, et que ce qui est bon pour Maurice ne conviendra pas à Madagascar. Les marchés ouverts ont besoin d'institutions pour fonctionner et de dispositions assurant une répartition équitable des bienfaits et des opportunités. Et, avec la grande diversité des institutions et des traditions, les pays du monde entier ont besoin de souplesse pour adapter leur politique économique et planifier sa mise en œuvre.

- *LE SENS DES RESPONSABILITÉS DE TOUS LES ACTEURS.* Seuls les pays sont tenus de respecter les accords multilatéraux et les conventions internationales pour la protection des droits de l'homme. La gouvernance nationale peut demander des comptes à tous les acteurs sur le territoire national, mais elle est débordée par l'importance croissante des acteurs supranationaux (multinationales) et par les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, Banque des règlements internationaux). Il convient donc d'élaborer des normes et des critères délimitant et définissant les devoirs de tous les acteurs.

Le programme de développement humain dans l'actuelle phase de mondialisation doit se concentrer sur sept points essentiels, nécessitant chacun une action nationale et internationale.

1. Renforcer les politiques et les actions en faveur du développement humain en les adaptant aux nouvelles réalités de l'économie mondiale.

Des mesures sociales — ainsi que des règles de gouvernance nationale — sont plus nécessaires que jamais pour mettre la mondialisation au service du développement humain et pour protéger les populations contre les nouvelles menaces qu'elle engendre.

Des mesures nouvelles sont ainsi nécessaires pour affronter quatre nouveaux défis :

- L'évolution du marché du travail. Il ne s'agit pas de remettre au goût du jour des politiques rigides de l'emploi, qui ne protégeraient que la main-d'œuvre d'élite, mais de favoriser une croissance créatrice d'emplois, d'investir dans les compétences humaines, de promouvoir les droits liés au travail et de rendre le travail informel plus productif et plus rémunérateur. C'est la nouvelle voie qui mènera à la flexibilité du marché du travail.

- La baisse des recettes budgétaires des États, conséquence de la libéralisation des échanges et des marchés des capitaux, de la concurrence fiscale à l'échelle mondiale et du développement de l'économie souterraine. Il s'agit de générer davantage de recettes à partir de sources nouvelles, telles que les impôts sur le revenu ou le patrimoine foncier, qui confinent à l'inexistence dans de nombreux pays en développement, ou la taxe sur la valeur ajoutée. Il importe également d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale, en vue d'en réduire les coûts et d'améliorer les taux de recouvrement. Il faut enfin réduire les dépenses militaires à l'échelle mondiale, qui représentent encore un tiers des dépenses d'enseignement et de santé.

- Des difficultés croissantes pour fournir un travail d'aide dans le cadre familial et communautaire, travail que l'État est en outre de moins en moins à même de financer. Il s'agit, d'une part, d'en revenir à un engagement fort en faveur de la préservation du temps, des ressources et des rémunérations liées au travail solidaire et, d'autre part, de rétablir l'équilibre entre hommes et femmes dans la répartition des coûts et du fardeau de ce travail.

- Le recul de la diversité culturelle. Il importe de soutenir les cultures nationales. Cela ne veut pas dire se fermer aux importations de biens culturels, mais plutôt soutenir les cultures, les arts et les artistes locaux.

Tous les pays du globe ont besoin de repenser leur politique sociale dans le sens de la redistribution, de l'établissement de filets de sécurité et de la fourniture universelle de services sociaux. Le débat oppose actuellement une approche ciblée et visant à réduire les coûts au minimum, comme au Royaume-Uni et aux États-Unis, et une vision plus universaliste, à l'œuvre dans les pays nordiques et dans plusieurs pays d'Europe continentale. Quelle est la bonne solution pour les pays en

Des mesures sociales, ainsi que des règles de gouvernance nationale, sont plus nécessaires que jamais pour mettre la mondialisation au service du développement humain et pour protéger les populations contre les nouvelles menaces qu'elle engendre

Il faut renforcer la coopération et les moyens d'action mondiaux pour traiter les problèmes, de plus en plus nombreux, qui dépassent les possibilités d'intervention des gouvernements nationaux

développement ? L'approche choisie doit allier développement humain, éradication de la pauvreté et protection sociale.

2. Réduire les menaces de la volatilité financière et les à-coups qu'elle engendre, ainsi que leurs coûts humains.

La récente crise financière en Asie de l'Est a braqué les projecteurs sur l'incapacité de la gouvernance nationale et mondiale à permettre une intégration économique et financière réussie. D'un côté, les marchés financiers sont dominés par un petit nombre de grands pays — des États-Unis au Brésil en passant par la Chine. De l'autre, tous les pays subissent les conséquences des fluctuations de l'économie mondiale : de l'Afrique du Sud à la République démocratique populaire lao, en particulier s'ils ont ouvert leur économie à l'étranger. Les pouvoirs publics nationaux ont donc besoin de renforcer leurs défenses contre ces fluctuations. Dans le même temps, une action internationale est nécessaire pour gérer et prévenir les accès d'instabilité financière. Il convient à cet égard de se concentrer sur sept points :

- Libéralisation plus prudente du compte de capital : les pressions internationales doivent s'alléger et les pays concernés doivent disposer d'une plus grande liberté dans la définition du rythme et des étapes, en fonction de leurs capacités de gestion institutionnelle.
- Transparence accrue des établissements financiers, qui doivent en outre davantage répondre de leurs actes. Les pays en développement doivent renforcer le cadre juridique et réglementaire de leur secteur financier.
- Meilleure intégration de la gestion macroéconomique et de la politique sociale afin d'atténuer aussi bien les conséquences économiques que les coûts sociaux des tourmentes financières.
- Renforcement des moyens internationaux de réglementation et de supervision bancaires. Cet objectif doit s'appuyer sur les recommandations du Comité de Bâle sur la réglementation financière et sur celles du G10, réclamant une transparence accrue et la diffusion d'informations sur le plan national et international. Il serait souhaitable que le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), la Banque mondiale et le FMI entreprennent une étude internationale des failles dans la réglementation, en particulier en ce qui concerne les prêts bancaires à court terme, l'inversion des flux d'investissements de portefeuille et les activités des fonds d'investissement spéculatifs.
- Définir des dispositions relatives au gel du service de la dette vis-à-vis du FMI, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement, conformément aux propositions du groupe d'action récemment créé par les Nations Unies sur l'architecture du système financier international.

• Mettre en place des institutions plus efficaces d'alerte avancée et de gestion des crises. Depuis le début de la crise financière internationale de 1997, la communauté internationale a mobilisé plus de 170 milliards de dollars à destination de la Thaïlande, de l'Indonésie, de la Corée, de la Russie et du Brésil. Cependant, le plus utile serait un véritable prêteur en dernier ressort, disposant de davantage de ressources que n'en a aujourd'hui le FMI. Il faudrait envisager sérieusement la création d'une banque centrale mondiale pour assumer cette fonction de prêteur en dernier ressort.

• Instaurer un organisme international de prêt en dernier ressort — axé cette fois sur les individus et les populations — afin de compléter les trains de mesures financières. En effet, ce sont les personnes qui ressentent la réalité des pertes et des risques liés aux crises financières. Il serait donc judicieux d'établir un mécanisme de financement parallèle afin de les protéger — elles et leurs droits au développement.

3. Renforcer les moyens d'action mondiaux face aux menaces pour la sécurité humaine.

Il faut renforcer la coopération et les moyens d'action mondiaux pour traiter les problèmes, de plus en plus nombreux, qui dépassent les possibilités d'intervention des gouvernements nationaux.

- La lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale suppose que les polices des différents pays soient à même de coopérer entre elles avec autant de rapidité que les organisations criminelles. L'abolition du secret bancaire et la protection des témoins dans le cadre d'enquêtes menées à l'étranger permettraient d'améliorer de manière spectaculaire l'efficacité de la lutte mondiale contre la criminalité planétaire. Premier jalon sur cette voie, le projet de convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée mérite d'être soutenu.
- Les «urgences criantes» de la dégradation de l'environnement (pluies acides, réchauffement de la planète, appauvrissement de la couche d'ozone) ont des conséquences qui ne s'arrêtent pas aux postes frontières, et qui touchent avant tout les personnes et les pays pauvres. Ces urgences imposent une action planétaire, avec des initiatives qui s'appuient, d'une part, sur les progrès réalisés lors des conférences mondiales de Kyoto et Buenos Aires et, d'autre part, sur les propositions concernant les droits de polluer cessibles et les mécanismes de développement propre.
- Les violations des droits de l'homme sont fréquentes dans les zones franches destinées aux secteurs exportateurs et dans les usines des entreprises multinationales. La communauté internationale devrait établir des règles de conduite à l'attention des multinationales en vue de protéger les droits des travailleurs.

• Il est essentiel d'accentuer la lutte mondiale contre le virus VIH et le syndrome du sida, pour lesquels aucune frontière n'est infranchissable. Il convient de diffuser les résultats des recherches des pays développés vers les pays en développement, de fournir des médicaments et des moyens prophylactiques à un coût raisonnable aux pays en développement et de renforcer les systèmes de santé publique dans le monde en développement.

4. Accroître l'action publique en faveur des technologies utiles au développement humain et à l'éradication de la pauvreté.

Il importe de mettre au service du développement humain et de l'éradication de la pauvreté le potentiel que renferment les nouvelles technologies.

• Les droits de propriété intellectuelle relevant de l'accord ADPIC (sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) doivent faire l'objet d'une révision approfondie destinée à corriger certains effets pervers néfastes à la sécurité alimentaire, au savoir traditionnel, à la sécurité biologique et à l'accès aux soins de santé.

• La gouvernance des communications mondiales — et en particulier d'Internet — doit tenir compte des intérêts des pays en développement concernant les décisions relatives aux protocoles de communication, à la fiscalité, à l'attribution des noms de domaine et au coût des communications téléphoniques.

• Des investissements publics doivent être consacrés aux technologies aptes à répondre aux besoins des populations et des pays pauvres, dans des domaines qui vont des semences aux ordinateurs. Il convient de lancer un programme international afin de soutenir cette ambition, sur le modèle du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

• Il importe de trouver des financements supplémentaires afin de mettre la révolution de l'information au service du développement humain. L'instauration d'une «taxe sur les bits» et sur les brevets pourrait permettre de prélever ces sommes sur ceux qui ont d'ores et déjà accès à la technologie et d'en utiliser les produits au bénéfice de tous.

5. Inverser le processus de marginalisation des pays petits et pauvres.

Il y a près de 30 ans, la commission Pearson ouvrait son rapport sur l'aide aux pays en développement par une constatation : «le fossé qui se creuse entre les pays développés et en développement est devenu le problème central de notre époque.» Or, au cours des trois décennies qui se sont écoulées depuis lors, l'écart de revenu entre les 20 % d'êtres humains habitant les pays les plus riches et les 20 % vivant dans les plus pauvres a plus que doublé : il est aujourd'hui de 74 à 1. Et ce différentiel

entraîne des flux migratoires, des atteintes à l'environnement, des conflits, des troubles et une multitude d'autres problèmes qui plongent leurs racines dans la pauvreté et les inégalités.

Réduire les écarts entre riches et pauvres, et rapprocher les extrêmes entre les pays : voilà qui devrait devenir un objectif explicite du développement à l'échelle mondiale — sous le contrôle rigoureux de l'ECOSOC et des institutions de Bretton Woods. Cette mission viendrait compléter les objectifs de réduction de la pauvreté et de progrès social énoncés lors des conférences mondiales qui ont ponctué les années quatre-vingt-dix.

L'action peut commencer à l'échelon national. Tous les pays du globe ont besoin de mesures fermes et cohérentes pour réussir leur intégration à une économie mondiale en évolution rapide.

• Chaque pays devrait adopter un programme coordonné, afin de saisir les opportunités offertes par les marchés dans les domaines des échanges et de l'investissement. Comme l'ont montré les plus grandes réussites dans différentes régions : République dominicaine, Irlande, Pologne, Tunisie..., les conditions fondamentales à mettre en œuvre ne se limitent pas à une bonne gestion macroéconomique. Il importe de s'appuyer sur un large partage des potentialités, une amélioration des structures incitatives et une gouvernance solide.

• Pour être à même de négocier des conditions plus favorables dans le cadre des accords multilatéraux, les pays petits et pauvres doivent s'attacher à participer activement aux débats mondiaux sur ces accords — de la rédaction des projets à leur mise en œuvre, en passant par la négociation. Dans les échanges, par exemple, il importe de rechercher une application plus rapide de l'Accord sur les textiles et l'habillement, une réduction des droits de douane et des subventions sur les produits agricoles et un ralentissement de l'introduction de l'accord ADPIC.

Les pays petits et pauvres ont intérêt à s'unir pour que soient discutées conjointement la question des droits de propriété intellectuelle et celle des droits d'émission de carbone dans l'atmosphère et pour que soit établi un lien entre les négociations sur le patrimoine environnemental (forêts pluviales, par exemple) et sur les échanges, la dette et l'investissement. Ils peuvent aussi renforcer leur position dans ces négociations en regroupant leurs moyens d'analyse des mesures proposées et en s'entendant sur des positions communes. L'action collective à l'échelle régionale constitue un premier pas dans cette direction.

Il importe de renforcer l'action internationale afin de soutenir la croissance et d'accélérer le rythme du développement humain dans les pays marginalisés. Il faut pour cela inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au

Réduire les écarts entre riches et pauvres, et rapprocher les extrêmes entre les pays : voilà qui devrait devenir un objectif explicite

*La responsabilité
envers les personnes
— c'est-à-dire envers
l'équité, la justice et
l'élargissement des
possibilités de choix
offertes à tous les
individus — constitue
un aspect essentiel de
la gouvernance à
l'échelle mondiale*

développement (APD), qui a diminué de près d'un cinquième en termes réels depuis 1992. Et même sans accroissement des ressources, l'APD peut être bien mieux ciblée en faveur des pays qui en ont le plus besoin et des objectifs essentiels du développement humain. L'allègement du fardeau de la dette est une autre priorité pour les 41 pays pauvres très endettés (PPTÉ), dont le service de la dette représentait 11,1 milliards de dollars en 1996 et dont les charges financières étrangent les budgets de l'éducation et de la santé. L'initiative en faveur des PPTÉ est évidemment la bienvenue, mais elle est trop restreinte et vient trop tard. Pourquoi ne pas abaisser le taux d'endettement maximal d'un pays de 200-250 % des exportations à 100 %, ou moins ? Et pourquoi ne pas faire passer de six à trois ans (ou même un an) le délai d'accessibilité à un allègement de la dette ?

6. Remédier aux déséquilibres structurels de la gouvernance mondiale en s'efforçant de créer un système plus englobant.

Les pauvres, qu'il s'agisse des pays ou des individus, ont aujourd'hui du mal à faire entendre leur voix et à exercer une influence dans les instances mondiales de décision. Les plus influentes et les plus importantes de ces instances sont aujourd'hui le G7, dont les membres contrôlent les institutions de Bretton Woods par l'exercice de leurs droits de vote, et le Conseil de sécurité des Nations Unies, au sein duquel ils occupent trois des cinq sièges permanents. Les pays en développement n'ont à leur disposition aucun équivalent du G7 ou de l'OCDE — en termes de ressources, de moyens de consultation et d'outils de coordination des politiques, même s'il faut mentionner les multiples efforts entrepris pour adopter des positions communes à l'ensemble du tiers monde, par l'intermédiaire de groupes tels que le G15, le G24 ou le G77.

Quatre actions pourraient être entreprises rapidement afin de renforcer le pouvoir de négociation des pays petits et pauvres :

- *Fourniture d'une aide juridique.* Les mécanismes de règlement des différends au sein de l'OMC ne peuvent fonctionner de manière équitable que si les parties concernées disposent d'experts de mêmes compétences pour défendre leur cause. Un centre d'aide juridique indépendant est donc nécessaire pour soutenir les pays pauvres.
- *Nomination d'un médiateur* pour répondre aux doléances et enquêter sur les injustices.
- *Soutien de la recherche prévisionnelle.* Lorsqu'ils entrent dans un forum de négociation multilatérale, les pays de l'OCDE sont armés d'une batterie de recherches prévisionnelles leur permettant de formuler et de défendre leurs positions. De son côté, le Centre du Sud créé pour soutenir les pays en développe-

ment souffre toujours d'une pénurie de moyens.

- *Rôle accru de la solidarité et des institutions régionales* afin de définir des bases de négociation communes. Un soutien régional, comme le fonds régional pour la stabilité financière proposé en 1997, pourrait être fort utile en période de crise. Par l'influence que pourraient avoir les pays d'une même région, une telle formule contribuerait en effet à maintenir une cohérence des politiques et des pratiques avec les impératifs de stabilité économique et financière.

À l'autre extrême, on constate une concentration de l'influence aux mains des pays, des institutions et des entreprises riches — sans que cette influence serve encore à mettre la mondialisation au service du développement humain. Il importe de réexaminer le système de vote au sein des institutions de Bretton Woods. En outre, rendre ces institutions plus transparentes et mieux à même de répondre de leurs actes contribuerait à démocratiser leur fonctionnement et à accroître leur crédibilité. Sans parler de l'influence qu'elles exercent en coulisse sur les décisions nationales et internationales, les multinationales influent sur les conditions de vie et le bien-être de milliards d'individus, mais ne rendent de comptes qu'à leurs actionnaires. Les intégrer aux structures de gouvernance mondiale accroîtrait la transparence de leurs positions et donnerait au public un droit de regard plus important sur leurs responsabilités sociales.

- Il importe d'établir des règles de conduite multilatérales pour les multinationales. Aujourd'hui, ces règles se limitent à ce qu'exigent les législations nationales, concernant les conséquences sociales et environnementales de leurs activités. Il est vrai que certaines de ces entreprises adoptent spontanément depuis quelques années des codes de déontologie. Cependant, les multinationales jouent un rôle trop important pour qu'on laisse l'organisation de leur conduite à des normes qu'elles rédigent elles-mêmes, si elles le souhaitent.

- Les politiques nationales garantissent la libre concurrence sur les marchés nationaux, mais n'ont pas d'équivalent sur les marchés mondiaux. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1994* a ainsi proposé la création d'une autorité anti-monopole, chargée de superviser et de mettre en œuvre des règles organisant la concurrence sur le marché mondial. Cette autorité pourrait relever de l'OMC.

- Il importe d'établir un groupe d'étude sur la gouvernance économique mondiale. Cette instance pourrait rassembler 10 pays industrialisés et 10 pays en développement, mais aussi des représentants de la société civile, des entreprises et des établissements financiers privés. Ce groupe d'études rendrait compte de ses actes aux plus hautes instances mondiales : ECO-SOC, FMI, Banque mondiale et OMC.

- Il serait souhaitable de mettre sur pied une équipe de travail commune à la Banque mondiale et aux Nations Unies afin de se pencher sur les inégalités à l'échelle mondiale et de suggérer des politiques et des actions permettant de réduire ces inégalités sur vingt à trente ans. Cette équipe de travail rendrait compte à l'ECOSOC et au Comité de développement de la Banque mondiale.

7. Bâtir une architecture plus cohérente et plus démocratique pour la gouvernance mondiale au XXI^e siècle.

De même que les mécanismes datant du XIX^e siècle, gérés au niveau des gouvernements nationaux, n'étaient pas adaptés aux défis de l'après-guerre, les institutions de gouvernance internationale actuelles ne sont pas à même d'assumer les tâches du XXI^e siècle. Un grand nombre des éléments essentiels de la gouvernance nationale devront être intégrés à une structure mondiale plus solide. La responsabilité envers les personnes — c'est-à-dire envers l'équité, la justice et l'élargissement des possibilités de choix offertes à tous les individus — constitue un aspect essentiel de la gouvernance, à l'échelle mondiale comme au niveau national.

Parmi les institutions-clés que nécessiterait la gouvernance mondiale au XXI^e siècle, il convient de citer les suivantes :

- Une Organisation des Nations Unies plus forte et plus cohérente, servant de cénacle à la conduite des affaires mondiales.
- Une banque centrale mondiale agissant en qualité de prêteur en dernier ressort.
- Une organisation mondiale du commerce apte à réguler et à réglementer les échanges internationaux, dont la mission engloberait la politique de la concurrence à l'échelle planétaire et qui soit habilitée à adopter des dispositions antitrust et à établir des règles de conduite à l'intention des multinationales.
- Une agence mondiale de l'environnement.
- Un fonds d'investissement mondial ayant une fonction redistributive.
- Un tribunal pénal international disposant d'un mandat plus vaste en termes de droits de l'homme.
- Un système des Nations Unies élargi, comprenant une assemblée générale bicamérale, afin de permettre la représentation de la société civile.

Même avant que l'on s'attelle à ces changements à long terme — et *a fortiori* avant qu'on les mène à bien — il est possible de faire des avancées significatives dans les deux à trois prochaines années :

- Les pays en développement pourraient adopter des initiatives collectives — en particulier régionales — afin de renforcer leurs positions dans des domaines tels que les négociations mondiales sur les échanges ou les droits de propriété intellectuelle.

- Différents pays pourraient mettre en place un groupe de haut niveau afin de coordonner leurs approches de la mondialisation et de piloter leur intégration dans un sens plus favorable au développement humain.

- Les pays donateurs pourraient, d'une part, donner un coup d'accélérateur à leurs politiques d'allègement et d'annulation de la dette et, d'autre part, réorienter leur aide en direction des pays les plus pauvres et des priorités du développement humain.

- Un organisme indépendant d'aide juridique ainsi qu'un médiateur pourraient être mis en place afin de soutenir les pays pauvres et faibles au sein de l'OMC.

- Tous les pays du globe pourraient coopérer davantage dans la lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale, notamment en atténuant la rigueur de la législation sur le secret bancaire.

- Il serait possible d'envisager de nouveaux moyens de financer la révolution technologique mondiale, afin de s'assurer qu'elle bénéficie effectivement au monde entier et que son potentiel en termes de lutte contre la pauvreté soit exploité au mieux. Deux propositions à cet égard : une «taxe sur les bits» afin de financer la révolution de l'information et un programme public d'investissements technologiques inspiré du modèle du CGIAR dans le domaine alimentaire.

- Un groupe d'étude représentatif pourrait s'attacher aux problèmes de la gouvernance économique mondiale. Comprenant une vingtaine de pays — grands et petits, riches et pauvres — mais aussi des représentants du secteur privé et de la société civile. Ce groupe rendrait compte de ses activités à l'ECOSOC et au Comité du développement conjoint au FMI et à la Banque mondiale.

• • •

La mondialisation galopante des dix à vingt dernières années n'est qu'un début. Lorsqu'elle sera pleinement intégrée, la planète aura besoin d'une gouvernance plus forte pour préserver les bienfaits de la concurrence mondiale et pour mettre les ferments de la mondialisation au service du progrès humain.

A l'aube du prochain millénaire, les individus sont plus que jamais dans l'attente d'un diagnostic plus fondamental, ils sont plus disposés à entendre ce diagnostic et plus impatients d'y réagir. La fièvre du millénaire incite déjà de nombreux groupes à esquisser leur vision de l'avenir : pour leur communauté, leur pays et leur planète. L'avenir de la gouvernance mondiale — qui se décline en objectifs, en institutions, en responsabilités et en actions — doit faire partie de cette recherche, qui concerne les individus du monde entier. Et la tribune mondiale que constituera l'Assemblée du millénaire des Nations Unies pourrait donner une impulsion forte à ce projet.

La planète aura besoin d'une gouvernance plus forte pour préserver les bienfaits de la concurrence mondiale et pour mettre les ferments de la mondialisation au service du progrès humain

DIX ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

*Lorsque je disais qu'aider une famille qui ne fait qu'un repas par jour
à en faire deux ou que permettre à une femme qui n'a rien
pour se changer d'acheter un autre vêtement constituaient un miracle du développement,
on se moquait de moi. Il ne s'agit pas de développement, me rappelait-on sévèrement.*

Le développement, c'est la croissance économique, disait-on.

*La croissance apportera tout. Nous exécutions notre travail
comme si nous étions engagés dans des activités tout à fait inacceptables.*

*Lorsque le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD est paru,
nous nous sommes sentis justifiés dans notre tâche.*

Nous n'opérons plus dans l'ombre, nous étions dans le courant de pensée général.

Merci au Rapport mondial sur le développement humain.

MUHAMMAD YUNUS, FONDATEUR DE LA GRAMEEN BANK, BANGLADESH

DIX ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CONTRIBUTION SPÉCIALE

En 1990, le moment était venu de trouver une approche globale pour améliorer le bien-être humain, une approche qui couvrirait tous les aspects de la vie humaine, pour tous les individus, dans les pays riches comme dans les pays en développement, maintenant et à l'avenir. Cette approche devait largement dépasser le développement économique étroitement défini pour couvrir l'éventail complet des choix humains. Elle soulignait la nécessité de placer l'individu - ses besoins, ses aspirations et ses capacités - au centre de l'effort de développement. Elle mettait l'accent sur la nécessité d'affirmer le caractère inacceptable de tout préjugé ou de toute discrimination, que ce soit en fonction de la classe sociale, du sexe, de la race, de la nationalité, de la religion, de la communauté ou de l'âge. Le développement humain était né.

Inspiré et dirigé par son architecte, Mahbub ul Haq, le premier *Rapport mondial sur le développement humain* publié en 1990 par le PNUD est apparu après une période de crise et de repli au cours de laquelle le souci des individus avait laissé la place aux préoccupations d'équilibre des budgets et des flux financiers. Ce rapport répondait à un besoin ressenti par tous et fut très largement salué. Depuis cette date, il suscite de nombreux débats dans des revues et à l'occasion de séminaires. Il a réussi à capter l'imagination du monde entier, à stimuler des critiques et des débats, des réflexions, des améliorations et des ajouts précieux.

Le développement humain est le processus d'élargissement des choix des individus : pas seulement entre plusieurs lessives, chaînes de télévision ou modèles de voitures, mais des choix issus de l'expansion des capacités et des potentialités humaines : ce que les individus font et peuvent faire durant leur vie. Quel que soit le stade de développement, quelques capacités sont essentielles au développement humain. Sans elles, de nombreuses options ne seraient pas possibles. Il faut avoir la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, de s'instruire et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour bénéficier d'un niveau de vie décent. Ces éléments se retrouvent dans l'indicateur du développement humain. Les individus s'attachent également à d'autres facteurs, tels que la liberté politique, sociale, économique et culturelle, le sentiment d'appartenance, la possibilité d'être créatif et productif, la dignité et les droits de l'homme. Pourtant, le développement humain ne se résume pas aux capacités en tant que telles, mais touche aussi à leur promotion d'une manière qui soit équitable, participative, productive et durable.

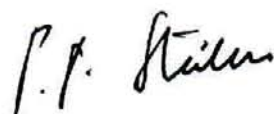
Les choix évoluent avec le temps et sont, en principe, illimités. Mais des choix sans limites et sans contraintes peuvent devenir inutiles et absurdes. Les choix doivent être associés à des restrictions, les droits à des obligations, les options à des garanties, les libertés à des contraintes. Aujourd'hui, nous assistons à une réaction face à l'individualisme forcené du marché, qui s'oriente dans le sens de ce que l'on appelle le communautarisme. La combinaison exacte entre l'action individuelle et l'action publique, l'initiative personnelle et institutionnelle, varie au fil du

temps et selon les cas. Les dispositifs institutionnels seront plus importants pour assurer la viabilité de l'environnement à long terme, tandis que l'initiative personnelle pèse davantage pour le choix d'articles ménagers ou d'un conjoint. Cependant, une certaine complémentarité sera toujours nécessaire.

Gagner leur vie fait partie des options considérées comme désirables par les individus. C'est un aspect certes important, mais non primordial. Le développement humain passe par la progression du revenu et de la richesse, mais aussi par de nombreux autres aspects, jugés précieux et qui le sont.

Ainsi, en analysant les priorités des pauvres, on est surpris de découvrir ce qui compte le plus à leurs yeux. L'augmentation du revenu n'est que l'une de leurs aspirations. Une nutrition adaptée, de l'eau potable, de meilleurs services médicaux, une scolarité plus longue et un enseignement de meilleure qualité pour leurs enfants, des transports bon marché, un logement convenable, un emploi continu et des moyens de subsistance sûrs, des emplois productifs, rémunérateurs et satisfaisants, sont autant de facteurs qui ne se traduisent pas par une augmentation du revenu par habitant, du moins pas immédiatement.

Les bienfaits non matériels ont souvent une plus grande valeur aux yeux des pauvres que des améliorations matérielles. Certains d'entre eux relèvent des droits, d'autres de l'état d'esprit. On peut citer, par exemple, des conditions de travail alliant qualité et sécurité, la liberté de choisir son emploi et ses moyens de subsistance, la liberté de circulation et d'expression, l'absence d'oppression, de violence et d'exploitation, la garantie qu'on ne pourra faire l'objet ni de persécution ni d'arrestation arbitraire, une vie familiale épanouissante, l'affirmation de valeurs culturelles et religieuses, un temps de loisir convenable et des formes satisfaisantes d'utilisation de ce temps, un objectif dans la vie et dans le travail, la possibilité de participer aux activités de la société civile ainsi que le sentiment d'appartenir à une communauté. Ces éléments sont souvent jugés plus importants que le revenu, à la fois en tant que tels et en tant que moyens de parvenir à un travail satisfaisant et productif. Ils ne font pas pour autant augmenter le revenu. Aucun décideur ne peut garantir de parvenir à réaliser l'ensemble, ni même la majorité, de ces aspirations, mais certaines mesures peuvent rendre possible leur concrétisation.



PAUL STREETEN

Les rapports mondiaux sur le développement humain ont un impact significatif dans le monde entier. Jusqu'à la publication de ces ouvrages, les débats sur le développement étaient axés sur la croissance économique, et utilisaient des variables telles que l'augmentation du revenu par habitant. Bien entendu, ces variables économiques entraînent également des bienfaits sociaux, mais cette approche du développement est assez limitée. Un pays peut parfaitement être considéré comme très développé, mais le revenu y être concentré entre les mains d'une poignée d'individus et la pauvreté s'aggraver... Je m'exprime en ma qualité de Président du Brésil pour déplorer que mon pays soit ravagé par un grand nombre de problèmes, tels que la concentration du revenu ou la pauvreté. Si nous n'adoptons pas un modèle de développement qui réponde aux besoins de la majorité, ce développement ne durera pas longtemps.

FERNANDO HENRIQUE CARDOSO, PRÉSIDENT DU BRÉSIL

L'édition de cette année marque le dixième anniversaire du *Rapport mondial sur le développement humain*. Depuis son lancement en 1990, le rapport se concentre chaque année sur un thème différent et introduit des approches et des concepts nouveaux. Mais la préoccupation centrale reste l'individu, qui constitue l'objectif du développement, ainsi que le contrôle qu'il exerce sur sa destinée en participant au processus de développement. Le rapport place la croissance économique en perspective : il s'agit d'un moyen (très important) de servir les finalités humaines, mais ce n'est pas une fin en soi.

BILAN DES DIX PREMIÈRES ANNÉES

Comment le développement humain a-t-il évolué depuis la première édition du rapport en 1990 ? Le bilan du développement humain entre 1990 et 1997 fait apparaître des progrès considérables, mais aussi de carences persistantes et de nouveaux reculs.

PROPOSITIONS AU FIL DES ANS

Chaque année, le *Rapport mondial sur le développement humain* énonce des recommandations importantes sur les mesures à prendre, tant au niveau national qu'international. Qu'elles soulignent des suggestions faites par d'autres ou qu'elles avancent de nouvelles approches, les propositions attirent les critiques et les éloges. Mais le plus important est qu'elles permettent d'ouvrir les débats visant à élargir les possibilités.

PROPOSITIONS MONDIALES

Les propositions mondiales visent à contribuer à un nouveau paradigme de développement durable, reposant sur un nouveau concept de sécurité humaine, un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement, de nouvelles formes de coopération internationale et une nouvelle entente mondiale.

L'INITIATIVE 20/20 (1992) : Dans le but d'axer les priorités tant nationales qu'internationales sur les préoccupations essentielles de l'être humain, cette initiative pro-

posait que chaque pays en développement consacre 20 % de son budget et chaque donateur 20 % de son aide publique au développement (APD) aux soins de santé primaires, à l'enseignement de base, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'à des moyens élémentaires de planning familial pour tous les couples.

LE FONDS MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE (1994) : Cette instance lutterait contre le trafic de stupéfiants, le terrorisme international, les maladies transmissibles, la prolifération du nucléaire, les catastrophes naturelles, les conflits ethniques, les migrations internationales massives ainsi que la pollution et la dégradation de l'environnement à l'échelle de la planète. Ce fonds, qui totaliserait 250 milliards de dollars par an, serait financé à hauteur de 14 milliards par une partie des dividendes de la paix (soit 20 % du montant épargné par les pays industrialisés et 10 % de celui des pays en développement via une réduction de 3 % des dépenses militaires), 150 milliards provenant d'une taxe de 0,05 % sur les mouvements de capitaux spéculatifs internationaux, 66 milliards d'une taxe mondiale sur l'énergie (1 dollar par baril de pétrole ou son équivalent en consommation de charbon) et les 20 milliards restant seraient fournis par l'APD (à hauteur d'un tiers de l'aide).

UNE NOUVELLE ARCHITECTURE MONDIALE (1994) : Une planète en voie de mondialisation a besoin d'institutions nouvelles pour faire face à des problèmes que les pays ne sont pas en mesure de résoudre par eux-mêmes :

- un conseil de sécurité économique qui analyse les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine ;
- une banque centrale mondiale qui assure la gestion macroéconomique mondiale et la surveillance bancaire internationale ;
- un fonds d'investissement international qui réinjecte les excédents internationaux dans les pays en développement ;
- un organisme mondial chargé de la lutte contre les monopoles, surveillant les activités des multinationales et garantissant la concurrence sur les marchés.

Les questions soulevées par ce document [Rapport mondial sur le développement humain 1995] sont d'une importance cruciale pour nous tous... Dans tous les pays, les uns après les autres, les femmes apportent la preuve que, lorsqu'on leur en donne les moyens - enseignement, soins médicaux, accès au crédit, participation à la vie politique et droits juridiques -, elles sont capables de sortir de la pauvreté, et qu'à mesure qu'elles concrétisent leur potentiel, les femmes améliorent aussi la situation de leur famille, de leur communauté et de leur pays... Ce rapport ne se contente pas de décrire les problèmes que rencontrent les femmes aujourd'hui, il offre également la possibilité d'un dialogue sérieux sur les solutions envisageables. Il lance un défi aux États, aux communautés et aux individus : celui d'entrer dans ce débat dans un effort conjoint pour résoudre des problèmes qui se posent à tous.

HILLARY RODHAM CLINTON, PREMIÈRE DAME DES ÉTATS-UNIS

UN ÉCHÉANCIER POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES (1995) : En décembre 1998, 163 pays avaient ratifié la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), mais d'autres pays, comme les États-Unis, ne l'ont pas fait. Les droits des femmes font partie des droits de la personne humaine. Il faut mettre en place un échéancier visant l'égalité juridique entre hommes et femmes partout dans le monde, dont la date butoir serait par exemple 2005, et dont le cadre d'exécution serait la CEDAW.

PROPOSITIONS NATIONALES

Les propositions nationales se concentrent sur la place centrale qui est donnée aux individus dans le développement, sur la nécessité d'un nouveau partenariat entre l'État et le marché et sur de nouvelles formes d'alliance entre les pouvoirs publics, les institutions de la société civile, les communautés et les individus.

LA RESTRUCTURATION DES DÉPENSES SOCIALES (1991) : Il convient de procéder à une nouvelle répartition des ressources en direction des besoins de base des êtres humains. Il faut pour ce faire analyser, dans un pays donné, les rapports entre les dépenses totales, les dépenses sociales et celles consacrées aux priorités humaines. L'objectif est de réduire les dépenses militaires au profit des dépenses sociales et de se concentrer sur les besoins humains élémentaires : l'accès, pour les pauvres, à un enseignement et des services de santé de meilleure qualité ainsi qu'à l'eau potable.

UN SEUIL CRITIQUE DE 30 % POUR LA REPRÉSENTATION DES FEMMES (1995) : Les femmes doivent disposer d'une représentation de 30 % dans tous les processus de prise de décision, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux, tant au niveau national qu'au niveau local. Ce seuil est essentiel pour permettre aux femmes d'avoir une influence sur les décisions qui affectent leur vie. En outre, pour parvenir à une égalité entre hommes et femmes, il convient de modifier les normes et les pratiques sociales, et de donner aux femmes un accès égal à

celui des hommes aux services sociaux, aux ressources productives et à toutes les autres opportunités.

UNE CROISSANCE EN FAVEUR DES PAUVRES (1996) : La qualité de la croissance économique est aussi importante que son volume. Pour le développement humain, la croissance doit créer des emplois et non du *chômage*, elle doit réduire la pauvreté et non avancer *aveuglément*, encourager la participation et non *faire taire les voix*, être ancrée dans la culture et non *dépourvue de racines* et protéger l'environnement plutôt que *d'ignorer l'avenir*. Une stratégie visant une répartition plus équitable des biens, créant des emplois, employant beaucoup de main-d'œuvre et décentralisée est en mesure de parvenir à ce type de croissance.

UN AGENDA POUR L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ (1997) : Donner aux individus la maîtrise de leur destinée constitue la clé de l'éradication de la pauvreté. Ce projet se trouve au cœur d'un programme en six points :

- Permettre aux individus, aux ménages et aux communautés d'acquiescer un plus grand contrôle sur leur destinée et sur leurs ressources.
- Renforcer l'égalité entre hommes et femmes pour accroître les pouvoirs de ces dernières.
- Accélérer la croissance en faveur des pauvres dans les pays à bas revenu.
- Améliorer la gestion de la mondialisation.
- Faire en sorte que l'État joue un rôle actif dans l'éradication de la pauvreté.
- Prendre des mesures spécifiques dans des situations particulières pour favoriser le progrès dans les pays les plus pauvres et les plus faibles.

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN EN TANT QU'INSTRUMENT DE POLITIQUE NATIONALE

L'approche reposant sur le développement humain dispose d'un potentiel considérable pour analyser les situations et les mesures prises au niveau national. Deux Centres pour le développement humain ont ainsi été mis en place : l'un à Islamabad, au Pakistan, et

Le Rapport mondial sur le développement humain est devenu un outil important, et le concept d'indicateur du développement humain joue un rôle fondamental dans la formulation de la politique par les États... La croissance et les progrès doivent se mesurer en fonction de l'effet positif qu'ils exercent sur les individus, mais le point de départ doit être le développement humain. Nous devons nous concentrer en particulier sur les catégories les plus défavorisées de la société : les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés.

THABO MBEKI, PRÉSIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD

l'autre à Guanajuato, au Mexique. Plus de 260 rapports nationaux et locaux sur le développement humain ont été rédigés au fil des ans par 120 pays. Ils viennent s'ajouter à neuf rapports régionaux. Dans chaque pays, ces rapports servent à collecter des données, influencer les politiques nationales et mobiliser les volontés. Ils ont fait passer le concept de développement humain dans le dialogue national, non seulement via les indicateurs du développement humain et les recommandations concernant les mesures à prendre, mais aussi via le processus de consultation, de collecte de données et de rédaction de rapports, à l'initiative des pays.

AFRIQUE DU SUD : BIEN COMPRENDRE LES COÛTS DU SIDA

L'Afrique du Sud fait partie des pays où l'épidémie se propage le plus rapidement. Le rapport national sur le développement humain de 1998 donnait des informations alarmantes quant aux effets qu'elle aurait sur le développement humain. Nombre des progrès réalisés au cours de la récente période de démocratie seront annihilés si cette épidémie se poursuit. L'élaboration et la rédaction de ce rapport ont révélé d'importantes lacunes au niveau de l'information. A eux seuls, les coûts économiques, en termes de perte de main-d'œuvre et de congés maladie, sont bien plus élevés qu'on ne l'imaginait. Ce rapport est à l'origine de projets visant à poursuivre l'étude des coûts, directs et indirects, de l'épidémie pour l'Etat, pour les communautés et pour les familles.

INDE : LES RAPPORTS DES ÉTATS INFLUENT SUR LES POLITIQUES

Parmi les 25 États que compte l'Inde, nombreux sont ceux à rivaliser en superficie, en population et en diversité avec des pays de taille moyenne. Les grandes disparités régionales sont masquées par les chiffres au niveau national. Le Bureau du PNUD en Inde apporte par conséquent son soutien à l'élaboration par ses différents États de rapports sur le développement humain.

Les pouvoirs publics du Madhya Pradesh ont été les premiers à présenter un rapport, en 1995. Ce dernier a permis de faire entrer le développement humain dans la sphère du discours et de la planification politiques. Le deuxième rapport, publié en 1998, montre l'influence qu'a exercé le premier sur la planification. Les services sociaux représentent maintenant plus de 42 % des investissements prévus, contre 19 % dans le budget prévisionnel précédent. Cette réussite est de bon augure pour les autres Etats, tels que le Gujarat, le Karnataka et le Rajasthan, qui élaboreront leurs premiers rapports sur le développement humain en 1999.

KOWEÏT : INTRODUCTION DE LA PERSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le premier rapport sur le développement humain du Koweït, datant de 1997, a permis de prendre conscience de ce concept et de sa pertinence pour les efforts déployés par ce pays pour s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis du pétrole et s'orienter vers une économie reposant sur le savoir. La rédaction et la promotion de ce rapport ont permis de faire avancer des idées nouvelles dans les milieux universitaires, dans les instituts de recherche et au sein de l'administration publique. Le ministère de la planification a commencé à inclure l'approche du développement humain dans ses indicateurs stratégiques et à suivre l'évolution du développement humain. L'Institut de planification arabe a revu son programme afin de tenir compte de ce concept. Suite aux bons résultats du premier rapport, le ministère de la Planification en élabore un deuxième, entièrement financé par l'État.

GUATEMALA : MISE EN GARDE CONTRE LE MANQUE DE DONNÉES

Publié en 1998, le premier rapport sur le développement humain du Guatemala a réussi à surmonter le problème du manque de données pour souligner les disparités socio-économiques entre les régions de ce pays, en mettant fortement l'accent sur les statistiques.

Nous, les habitants de la Terre, constituons une grande famille. Cette nouvelle ère s'accompagne de nouveaux défis et problèmes mondiaux, tels que les catastrophes environnementales, l'épuisement des ressources, les conflits sanglants et la pauvreté. Chaque fois que je vois des enfants mendier dans la rue, mon cœur se brise.

C'est à nous de relever ce défi qui fait notre honte, la honte de n'être toujours pas en mesure d'aider ceux qui sont vulnérables. En premier lieu les enfants. Quels que soient les problèmes ou les perspectives pour l'avenir, c'est la dimension humaine qui doit servir à jauger tous les événements, pour évaluer les conséquences de toute décision politique à prendre. C'est pourquoi l'idée de développement humain mise en exergue par le PNUD est si importante à nos yeux. J'aimerais remercier le PNUD d'avoir donné naissance au concept fondamental de développement humain et à ces rapports mondiaux.

ÉDOUARD CHEVARDNADZE, PRÉSIDENT DE LA GÉORGIE

Considéré comme le document le plus complet sur la société guatémaltèque après la guerre civile, ce rapport est devenu une source d'information de premier plan pour les ONG, les universités et la communauté internationale. Il a forcé l'Etat et la société civile de ce pays à reconnaître que le système national de statistiques avait grandement besoin d'être renforcé, non seulement pour étayer les études techniques, mais aussi pour informer les citoyens, condition essentielle de la démocratie.

LETTONIE ET LITUANIE : UN RÉSEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Depuis 1995, la Lettonie et la Lituanie publient chaque année un rapport sur le développement humain. Ces rapports traitent des effets de la transition sur la société, des établissements humains, de la cohésion sociale et de la pauvreté. En commençant par encourager le débat national sur les défis du développement, ces rapports sont aujourd'hui une source d'inspiration pour un réseau international d'universitaires. Des chercheurs issus de trois universités dans chaque pays mettent au point conjointement un programme de cours afin de fournir une vue d'ensemble pluridisciplinaire du développement humain et de sa pertinence pour ces deux pays. Les rapports seront intégrés au programme.

CAMBODGE : METTRE EN ÉVIDENCE

LA DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES

Publiés chaque année depuis 1997, les rapports cambodgiens fournissent une vue d'ensemble unique en son genre du développement humain dans un pays où la rareté des données statistiques fiables constitue un obstacle majeur à l'élaboration de politiques sociales et économiques viables. L'édition 1998 du rapport a attiré l'attention sur la discrimination persistante dont souffrent les femmes, notamment dans l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Ce message a été appuyé par un documentaire et quatre spots télévisés, montrant des femmes exerçant diverses activités, diffusés par les cinq chaînes nationales. Les rapports ont été accueillis avec enthousiasme et plusieurs ONG et autorités locales s'en servent pour former du personnel de terrain et des travailleurs sociaux. Encouragés par cet accueil favorable, le PNUD et l'Etat cambodgien donnent depuis peu l'entière responsabilité du rapport à des Cambodgiens. Cette initiative, soutenue par de nombreuses ONG, vise à renforcer la capacité à collecter et à analyser, au niveau local, des données relatives au développement humain.

Bilan du développement humain : 1990-1997

PROGRÈS

MANQUES

SANTÉ

En 1997, l'espérance de vie à la naissance était supérieure à 70 ans dans 84 pays, contre 55 pays en 1990. Le nombre de pays en développement faisant partie de ce groupe a été multiplié par plus de deux, passant de 22 à 49. Entre 1990 et 1997, la part de la population ayant accès à l'eau potable a presque doublé, de 40 à 72 %.

Entre 1990 et 1997, le nombre de séropositifs au virus VIH a plus que doublé, passant de moins de 15 millions à plus de 33 millions.
Environ 1,5 milliard de personnes ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans.
Plus de 880 millions d'individus n'ont pas accès aux services médicaux et 2,6 milliards de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires de base.

ENSEIGNEMENT

Entre 1990 et 1997, le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 64 à 76 %.
Sur la même période, le taux cumulé de scolarisation primaire et secondaire a progressé de 74 à 81 %.

En 1997, on comptait plus de 850 millions d'adultes analphabètes. Dans les pays industrialisés, plus de 100 millions d'individus étaient illettrés.
Plus de 260 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire.

ALIMENTATION ET NUTRITION

Malgré la rapidité de la croissance démographique, la production alimentaire par habitant a augmenté de près de 25 % sur la période 1990-97.
L'apport calorique journalier par habitant est passé de moins de 2 500 à 2 750 calories et l'apport protéique de 71 à 76 grammes.

Environ 840 millions d'individus souffrent de malnutrition. La consommation totale du cinquième de la population le plus riche est 16 fois plus élevée que celle du cinquième le plus pauvre.

REVENU ET PAUVRETÉ

Sur la période 1990-97, le PIB réel par habitant a progressé à un rythme moyen supérieur à 1 % par an.
Sur la même période, la consommation réelle par habitant a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,4 %.

Près de 1,3 milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour et près d'un milliard d'individus ne sont pas en mesure de satisfaire à leurs besoins de consommation élémentaires. La part du revenu total du cinquième de la population le plus riche est 74 fois plus élevée que celle du cinquième le plus pauvre.

FEMMES

Entre 1990 et 1997, le taux d'inscription net des filles dans l'enseignement secondaire est passé de 36 à 61 %.
Sur la même période, le taux de participation des femmes à l'activité économique a progressé, passant de 34 à près de 40 %.

Près de 340 millions de femmes ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans.
Entre un quart et la moitié des femmes subissent des violences physiques de la part de leur partenaire.

ENFANTS

De 1990 à 1997, le taux de mortalité infantile est passé de 76 à 58 pour mille naissances vivantes.
Le taux de vaccination des enfants d'un an a progressé de 70 à 89 % sur la même période.

Près de 160 millions d'enfants souffrent de malnutrition.
Plus de 250 millions d'enfants travaillent.

ENVIRONNEMENT

Entre 1990 et 1997, la part des combustibles traditionnels fortement polluants dans la consommation énergétique a été réduite de plus de deux cinquièmes.

Chaque année, près de 3 millions de personnes meurent des conséquences de la pollution atmosphérique (plus de 80 % des décès sont dus à la pollution à l'intérieur des bâtiments) et plus de 5 millions d'individus meurent de maladies diarrhéiques causées par la pollution de l'eau.

SÉCURITÉ HUMAINE

Entre les deux tiers et les trois quarts des habitants des pays en développement vivent sous un régime relativement pluraliste et démocratique.

A la fin de 1997, on comptait près de 12 millions de réfugiés dans le monde.

ÉVALUER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CONTRIBUTION SPÉCIALE

L'IDH, qui est en quelque sorte devenu l'emblème du *Rapport mondial sur le développement humain*, réussit assez bien à suppléer au PNB pour mesurer le développement. Reposant sur trois composantes distinctes - l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu par habitant - il ne se concentre pas exclusivement sur l'opulence économique (contrairement au PNB). Dans les limites de ces trois composantes, l'IDH a permis d'élargir considérablement l'attention empirique que reçoit l'évaluation des processus de développement.

Cependant, l'IDH, qui est indubitablement un indicateur sommaire, ne doit pas être considéré comme autre chose qu'une incitation à s'intéresser à la richesse des informations contenues dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Je dois reconnaître qu'au départ, je ne voyais pas grand intérêt dans l'IDH en tant que tel. Il s'est trouvé que j'ai eu le privilège de participer à sa conception. J'ai même fait part de mon grand scepticisme à Mahbub ul Haq, père du *Rapport mondial sur le développement humain*, concernant le fait de se concentrer sur un indicateur sommaire de ce type, d'essayer de saisir dans un chiffre unique la réalité complexe que représentent le développement humain et la misère. Face à cet indicateur sommaire qu'est l'IDH, le reste du *Rapport mondial sur le développement humain* renferme un grand nombre de tableaux ainsi qu'une profusion d'informations sur divers éléments sociaux, économiques et politiques qui exercent une influence sur la nature et la qualité de la vie. Il était donc logique de se demander pourquoi attirer l'attention sur un indicateur synthétique sommaire qui ne pouvait pas rendre compte d'un bon nombre des riches informations qui rendent le *Rapport mondial sur le développement humain* si intéressant et si important.

Cet aspect sommaire n'avait pas échappé à Mahbub. Il ne pouvait nier que l'IDH ne constituait qu'un indicateur du développement très limité. Mais après quelques hésitations initiales, Mahbub s'est persuadé que la pré-

dominance du PNB (un indicateur trop utilisé et trop mis en avant, qu'il voulait remplacer) ne serait pas remise en cause par une série de tableaux. Selon lui, les lecteurs les considéreraient avec respect, mais quand ils voudraient utiliser une mesure synthétique du développement, ils retourneraient au PNB en raison de sa simplicité et de sa commodité. En écoutant Mahbub, je me suis rappelé des vers d'un poème de T.S. Eliot, « Burnt Norton » : « Le genre humain/Ne peut pas supporter trop de réalité ».

« Nous avons besoin d'une mesure, disait Mahbub, aussi simple que le PNB - un seul chiffre - mais qui ne soit pas aussi aveugle que lui face aux aspects sociaux de la vie humaine. Mahbub espérait non seulement que l'IDH améliorerait, ou au moins compléterait utilement, le PNB, mais aussi qu'il susciterait un intérêt pour les autres variables qui sont amplement analysées dans le *Rapport mondial sur le développement humain*.

Mahbub avait tout à fait raison en cela, je dois l'admettre, et je me réjouis que nous n'ayons pas essayé de l'empêcher de chercher une mesure sommaire. Par une utilisation judicieuse du pouvoir d'attraction de l'IDH, Mahbub a réussi à attirer l'attention des lecteurs sur le large éventail de tableaux statistiques et d'analyses critiques détaillées qui sont présentés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Cet indicateur simple était clair et a reçu une attention soutenue. Il a permis à la réalité complexe contenue dans le reste du rapport de trouver un lectorat intéressé.



AMARTYA SEN, PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 1998

Pays et régions ayant publié des rapports sur le développement humain

PAYS ARABES

Algérie, 1999
Bahreïn, 1997
Égypte, 1994, 1995, 1996, 1997/98
Émirats arabes unis, 1998
Iraq, 1995
Jamahiriya arabe libyenne, 1998
Jordanie, 1998
Koweït, 1997, 1998
Liban, 1997, 1999
Maroc, 1997, 1999
Rép. arabe syrienne, 1999
Somalie, 1998
Soudan, 1998
Territoires palestiniens occupés, 1997
Tunisie, 1999
Yémen, 1998

ASIE ET PACIFIQUE

Bangladesh, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997
Cambodge, 1997, 1998, 1999
Chine, 1997, 1999
Corée, Rép. de, 1998
Inde, Gujarat,^a 1999
Inde, Karnataka,^a 1999
Inde, Madhya Pradesh,^a 1995, 1998
Inde, Rajasthan,^a 1999
Iran, Rép. islamique d', 1999
Maldives, 1999
Mongolie, 1997, 1999
Myanmar, 1998
Népal, 1998
Pakistan, 1992
Palaos, 1999
Papouasie-Nouvelle-Guinée, 1999
Philippines, 1994, 1997, 1999
Rép. dém. pop. lao, 1998
Samoa-Occidentale, 1998
Sri Lanka, 1998
Thaïlande, 1999
Vanuatu, 1996
Viet Nam, 1998

EUROPE DE L'EST ET COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS

Albanie, 1995, 1996, 1997, 1998
Arménie, 1995, 1996, 1997, 1998
Azerbaïdjan, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Biélorus, 1995, 1996, 1997, 1998

a. Rapport local

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain

Bosnie-Herzégovine, 1999
Bulgarie, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Bulgarie, Sofia,^a 1997
Croatie, 1997, 1998
Estonie, 1995, 1996, 1997, 1998
Géorgie, 1995, 1996, 1997, 1998
Hongrie, 1995, 1996, 1998
Kazakhstan, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Kirghizistan, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Lettonie, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Lituanie, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Macédoine, 1997, 1998
Malte, 1996
Moldova, Rép. de, 1995, 1996, 1997, 1998
Ouzbékistan, 1995, 1996, 1997, 1998
Pologne, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
République tchèque, 1996, 1997, 1998
Roumanie, 1995, 1996, 1997, 1998
Russie, Féd. de, 1995, 1996, 1997, 1998
Slovaquie, 1995, 1997, 1998
Tadjikistan, 1995, 1996, 1997, 1998
Turkménistan, 1995, 1996, 1997, 1998
Turquie, 1995, 1996, 1997, 1998
Ukraine, 1995, 1996, 1997, 1998
Yougoslavie, 1996, 1997

AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES

Argentine, Buenos Aires,^a 1996, 1997, 1998, 1999
Argentine, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999
Belize, 1997
Bolivie, 1998
Bolivie, Cochabamba,^a 1995
Bolivie, La Paz,^a 1995
Bolivie, Santa Cruz,^a 1995
Brésil, 1996
Chili, 1996, 1998
Colombie, 1998
Costa Rica, 1995, 1996, 1997, 1998
Cuba, 1996, 1999
El Salvador, 1997, 1999
Équateur, 1999
Guatemala, 1998, 1999
Guyana, 1996
Honduras, 1998, 1999
Nicaragua, 1997
Paraguay, 1995, 1996
Pérou, 1997
République dominicaine, 1997, 1999

Trinité-et-Tobago, 1999
Uruguay, 1999
Venezuela, 1995, 1996, 1997, 1998

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique du Sud, 1998
Angola, 1997, 1998, 1999
Bénin, 1997, 1998
Botswana, 1997
Burkina Faso, 1997
Burundi, 1997
Cameroun, 1991, 1993, 1996, 1998
Cap-Vert, 1998
Comores, 1997, 1998
Côte d'Ivoire, 1997
Éthiopie, 1997, 1998
Gambie, 1997
Ghana, 1997
Guinée équatoriale, 1996
Guinée, 1997
Guinée-Bissau, 1997
Kenya, 1999
Lesotho, 1998
Libéria, 1997
Madagascar, 1996
Malawi, 1997, 1998
Mali, 1995, 1997, 1998
Mauritanie, 1996, 1997, 1998
Mozambique, 1998
Namibie, 1996, 1997
Niger, 1997, 1998
Nigeria, 1996, 1997
Ouganda, 1996, 1997
Rép. centrafricaine, 1996
Sierra Leone, 1996
Swaziland, 1997
Tanzanie, Rép.-Unie de, 1997
Tchad, 1997
Togo, 1995, 1997
Zambie, 1997
Zimbabwe, 1998

RAPPORTS RÉGIONAUX

Afrique, 1995
Asie du Sud, 1997, 1998, 1999
Europe de l'Est et CEI 1995, 1996
Iles du Pacifique, 1994, 1998
Communauté pour le développement de l'Afrique australe, 1998



Quelle place pour le développement humain dans la mondialisation aujourd'hui ?

Force dominante de la dernière décennie du XX^e siècle, la mondialisation façonne une nouvelle ère d'interactions entre les pays, les économies et les individus. Elle accroît les contacts entre les individus par-delà les frontières, que ce soit dans le domaine de l'économie, de la technologie, de la culture ou de la gouvernance. Mais elle fragmente également les processus de production, les marchés du travail, les entités politiques et les sociétés. Ainsi, la mondialisation comporte à la fois des aspects positifs, novateurs et dynamiques, et des aspects négatifs, perturbateurs et marginalisateurs.

Aujourd'hui les interactions entre les pays et les individus sont plus profondes que jamais (diagramme 1.1).

- Les exportations mondiales, qui s'établissent actuellement à 7 000 milliards de dollars, ont représenté en moyenne 21 % du PIB dans les années quatre-vingt-dix, contre 17 % d'un PIB nettement moins élevé dans les années soixante-dix.
- L'investissement direct étranger atteignait 400 milliards de dollars en 1997, soit sept fois plus que son niveau en valeur réelle dans les années soixante-dix. Le montant brut des investissements de portefeuille et d'autres capitaux à court terme a fortement progressé, pour totaliser à présent plus de 2 000 milliards de dollars, soit près de trois fois plus que dans les années quatre-vingt.
- Le volume total des transactions quotidiennes sur les marchés des changes est passé d'environ 10 à 20 milliards de dollars dans les années soixante-dix à 1 500 milliards de dollars en 1998.
- De 1983 à 1993, les achats et les ventes transfrontaliers de bons du Trésor américain sont passés de 30 à 500 milliards de dollars par an.
- Les prêts bancaires internationaux ont progressé de 265 à 4 200 milliards de dollars entre 1975 et 1994.
- On voyage également davantage. Le tourisme a plus que doublé entre 1980 et 1996, le nombre de voyageurs passant de 260 à 590 millions par an.
- Malgré des restrictions sévères, les migrations internationales se poursuivent, de même que les envois de fonds des émigrants. Ces envois ont atteint 58 milliards de dollars en 1996.

• La durée des appels téléphoniques internationaux s'est envolée entre 1990 et 1996, passant de 33 à 70 milliards de minutes (diagramme 1.2).

• Les voyages, Internet et les médias stimulent la croissance exponentielle des échanges d'idées et d'informations. Aujourd'hui, les individus s'engagent plus que jamais dans des associations transcendant les frontières nationales, depuis les réseaux informels jusqu'aux organismes ayant pignon sur rue.

Cette intégration mondiale est tirée par des changements de politique visant à promouvoir l'efficacité économique via la libéralisation et le dérèglementation des marchés nationaux et le désengagement de l'Etat de nombreuses activités économiques, ainsi que par la restructuration de l'Etat-providence. Mais ce sont surtout les innovations récentes dans la technologie de l'information et des communications qui favorisent l'intégration. Cependant, celle-ci reste très partielle au niveau mondial. Ainsi, les mouvements de main-d'œuvre sont restreints, les frontières étant fermées aux individus sans qualifications.

Le monde offre davantage d'opportunités aux individus qu'il y a 20, 50 ou 100 ans. Le taux de mortalité infantile a chuté de moitié depuis 1965. Un enfant né aujourd'hui peut espérer vivre dix ans de plus qu'un enfant né en 1965. Dans les pays en développement, le taux cumulé des inscriptions dans l'enseignement primaire et secondaire a été multiplié par plus de deux. Et le pourcentage d'enfants fréquentant l'école primaire est passé de moins de la moitié à plus des trois quarts. Le taux d'alphabétisation des adultes a également progressé, de 48 à 72 % entre 1970 et 1997. La plupart des pays sont à présent indépendants et plus de 70 % de la population mondiale vit sous un régime démocratique relativement pluraliste.

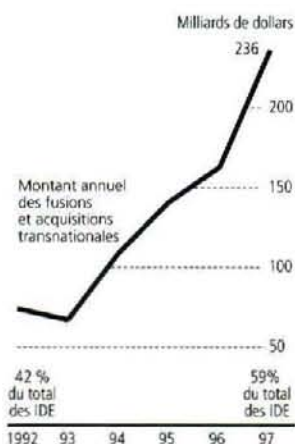
Le monde est plus prospère. Le revenu moyen par habitant a plus que triplé, avec un PIB mondial multiplié par dix, passant de 3 000 à 30 000 milliards de dollars au cours des cinquante dernières années. La part des individus bénéficiant d'un développement humain moyen a progressé, de 55 % en 1975 à 66 % en 1997, et la part relative du développement humain faible a chuté de 20 à 10 %.

La mondialisation comporte à la fois des aspects positifs, novateurs et dynamiques et des aspects négatifs, perturbateurs et marginalisateurs

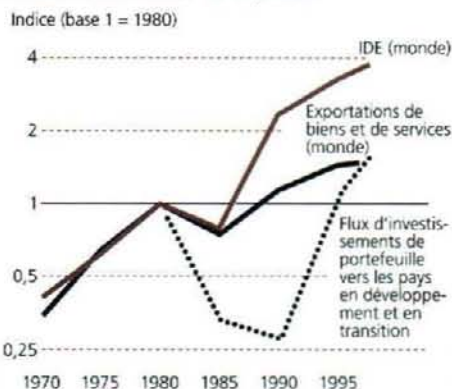
Une progression rapide, mais inégale, de l'intégration mondiale...

Fusions et acquisitions transnationales

Tendance majeure de notre époque, la multiplication des fusions et acquisitions transnationales est également une très importante source d'IDE. En 1997, quelque 58 opérations ont représenté chacune plus d'un milliard de dollars. Les fusions et acquisitions de grande ampleur se concentrent dans le secteur financier, les assurances, les sciences de la vie, les télécommunications et les médias.

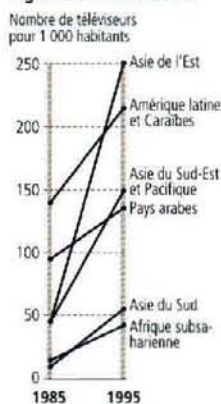


Croissance rapide des échanges et des mouvements de capitaux



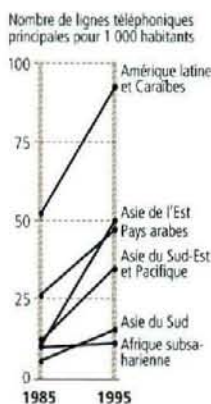
Sources : d'après Banque mondiale, 1999b et CNUCED, 1999.

De plus en plus de personnes regardent la télévision...

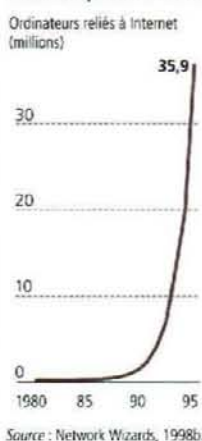


Source : d'après Banque mondiale, 1998c.

utilisent le téléphone...



communiquent sur Internet...



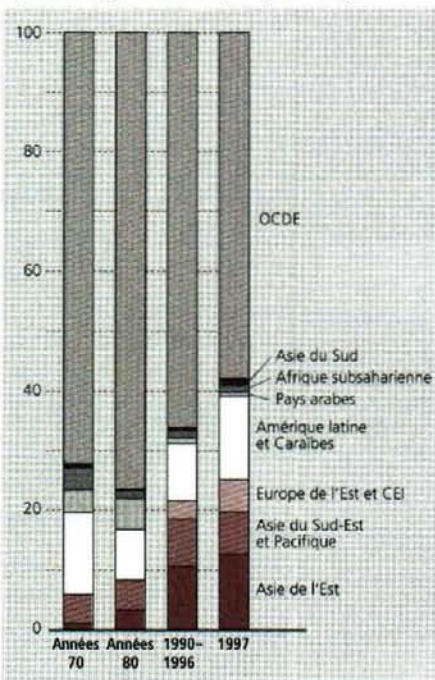
Source : Network Wizards, 1998b.

et sont membres d'ONG



Source : Commission de gouvernance globale, 1995.

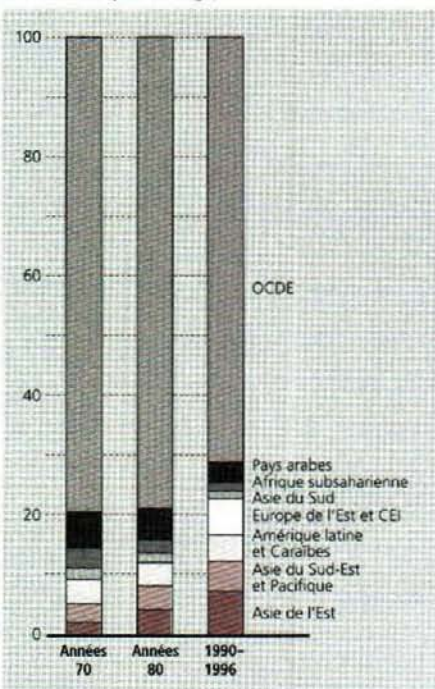
Investissements directs étrangers : forte croissance dans un petit nombre de régions, stagnation dans les autres
Répartition régionale des IDE, en pourcentage



Source : d'après CNUCED, 1999.

Répartition régionale des exportations : d'importantes évolutions

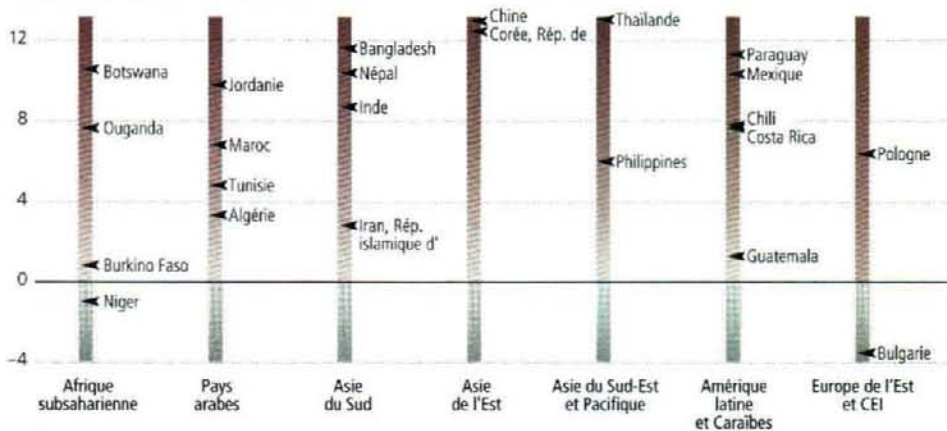
Part de chaque région dans les exportations de biens et de services (pourcentage)



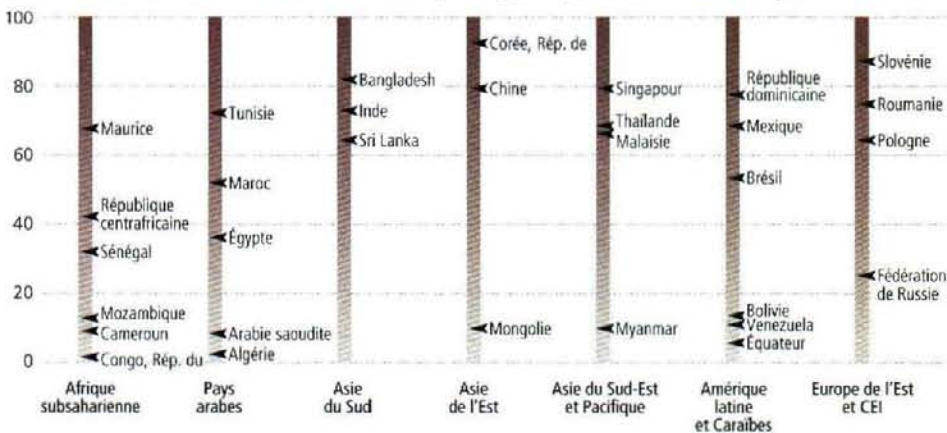
Source : d'après Banque mondiale, 1999b.

Des performances nationales très contrastées d'une région à l'autre

EXPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES taux de croissance annuel moyen, 1990-96^a



EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS en pourcentage des exportations de marchandises, moyenne annuelle 1990-97^a



a. Pour l'Europe de l'Est et la CEI, la période considérée est comprise entre la fin des années quatre-vingt et 1996/97.

Les 20 principaux destinataires de flux financiers

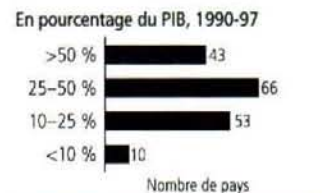
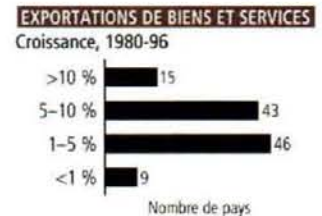
parmi les pays en développement et en transition

Transferts des travailleurs expatriés		Investissements directs étrangers		Investissements de portefeuille et autres flux	
1996, millions de dollars courants		1997, millions de dollars courants		1997, millions de dollars courants	
Inde	9 326	Chine	45 300	Brésil	18 495
Mexique	4 224	Brésil	16 330	Mexique	16 028
Turquie	3 542	Mexique	12 101	Thaïlande	11 181
Égypte	2 798	Singapour	10 000	Argentine	10 132
Liban	2 503	Argentine	6 327	Indonésie	10 070
Maroc	2 165	Russie, Féd. de	6 241	Chine	9 920
Chine	1 672	Chili	5 417	Malaisie	7 596
Jordanie	1 544	Indonésie	5 350	Russie, Féd. de	4 975
Pakistan	1 461	Pologne	5 000	Turquie	4 913
Bangladesh	1 217	Venezuela	4 893	Colombie	4 417
Brésil	1 213	Malaisie	3 754	Inde	3 817
Yémen	1 123	Thaïlande	3 600	République tchèque	3 459
El Salvador	1 086	Inde	3 264	Philippines	3 192
Algérie	1 045	Hong Kong, Chine (RAS)	2 600	Chili	2 712
Croatie	985	Colombie	2 447	Venezuela	2 411
Nigeria	947	Corée, Rép. de	2 341	Pérou	2 273
République dominicaine	847	Taiwan, province de Chine	2 248	Roumanie	1 551
Sri Lanka	832	Hongrie	2 085	Afrique du Sud	1 281
Indonésie	796	Pérou	2 000	Pakistan	1 246
Tunisie	736	Kazakhstan	1 320	Slovénie	1 033

Soit au total 88 % des transferts Soit au total 85 % des IDE Soit au total 94 % des investissements de portefeuille

Comment sont répartis les fruits de l'intégration

Moyennes annuelles



Note : Le nombre de pays varie de 108 à 172 en fonction de la base de données utilisée.

Sources : tous les chiffres sont d'après Banque mondiale, 1999a et CNUCED, 1999.

Cependant ces tendances masquent de grandes divergences, tant dans les avancées que dans les nouveaux reculs.

Malgré les immenses progrès réalisés au XX^e siècle, le monde se heurte aujourd'hui à d'énormes arriérés, qui se manifestent par des carences et des inégalités creusant de profondes disparités entre les pays et les régions.

La pauvreté est partout. Selon l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1), plus d'un quart des 4,5 milliards d'individus vivant dans les pays en développement ne bénéficient toujours pas de certains éléments les plus essentiels : une espérance de vie supérieure à 40 ans, l'accès au savoir et un minimum de services privés et publics.

- Près de 1,3 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable.
- Un enfant sur sept en âge de fréquenter l'école primaire n'est pas scolarisé.
- Environ 840 millions d'individus souffrent de malnutrition.
- On estime que 1,3 milliard d'individus ont un revenu inférieur à 1 dollar (en PPA de 1987) par jour.

Dans les pays industrialisés également, la pauvreté humaine et l'exclusion sont dissimulées dans les statistiques témoignant des réussites, ce qui indique d'énormes disparités au sein des pays. Selon l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2), dans les pays les plus riches du monde, une personne sur huit est touchée par l'un des aspects de la pauvreté humaine : le chômage de longue durée, une espérance de vie inférieure à 60 ans, un revenu inférieur au seuil de pauvreté national ou le manque de connaissances nécessaires pour s'en sortir.

L'IPH d'un pays décomposé en régions révèle aussi d'immenses disparités. Ainsi, en Inde, le niveau de pauvreté humaine dans l'Etat du Bihar (54 %) est deux fois supérieur à celui constaté dans le Kerala.

En outre, les disparités entre hommes et femmes restent marquées. Dans les pays en développement, il y a toujours 60 % plus de femmes analphabètes que d'hommes. Le taux d'inscription des filles dans l'enseignement primaire reste inférieur de 6 % à celui des garçons. C'est dans le domaine politique et économique que les disparités sont les plus criantes. Les femmes sont en effet quasiment exclues de la vie politique. Elles occupent plus de 30 % des sièges parlementaires dans cinq pays seulement, et moins de 5 % de ces sièges dans 31 pays. L'indicateur de la participation des femmes et l'indicateur sexospécifique du développement humain révèlent l'existence d'inégalités dans tous les pays (voir tableaux indicateurs 2 et 3).

LE MONDE A CHANGÉ

Au cours des dix dernières années, des événements spectaculaires ont bouleversé l'ordre

politique mondial, apporté des progrès technologiques et modifié les politiques économiques. Ces événements définissent la nature de la mondialisation et accélèrent grandement ce processus. La fin de la guerre froide a déclenché une vague d'intégration politique mondiale. La technologie de l'information et des communications rend possibles des millions de conversations planétaires. Et l'Accord de Marrakech de 1994 a changé les règles du commerce mondial. Tout cela s'est fait dans le sillage d'un tournant idéologique mondial.

L'ORDRE POLITIQUE

La chute du Mur de Berlin en 1989 et la fin de la guerre froide ont levé les barrières politiques et économiques. Plus de 400 millions d'individus en Europe de l'Est et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI) et près de 1,3 milliard de personnes en Chine et au Viet Nam sont entrés dans le monde des contacts et des communications planétaires. Les idées et l'information ont commencé à circuler librement à mesure que les pays levaient la censure, l'interdiction de circuler et de former des partis politiques et des organisations de la société civile. L'investissement étranger a afflué en Chine, au Viet Nam, en Pologne et dans la Fédération de Russie, déjà envahis par les McDonald's, les films hollywoodiens et les nouvelles du monde livrées en temps réel par CNN.

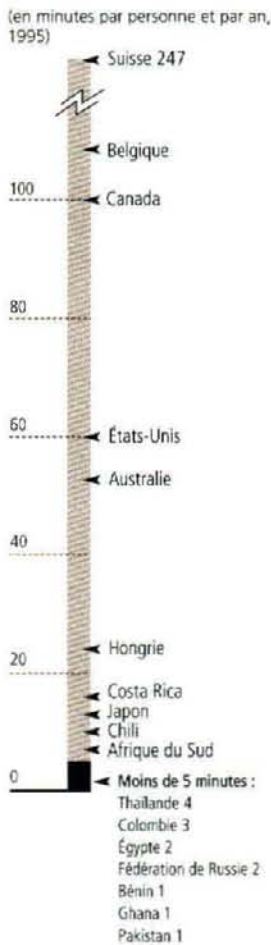
LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE

Le lancement du *world wide web* d'Internet en 1990, suivi de la fourniture gratuite du navigateur Netscape en 1994, ont transformé une technologie, existante mais peu connue, destinée au départ à la communauté scientifique, en un outil convivial pour le grand public. Il en a non seulement résulté un accès bien plus large à un coût inférieur, mais aussi une toute nouvelle structure de communication, permettant des transferts simultanés d'informations sous forme de texte, de chiffres et d'images à n'importe quel endroit de la planète. Le monde des communications s'est rétréci, rendant possible l'interaction à distance et en temps réel.

Entre 1960 et 1990, le coût moyen du traitement de l'information est passé de 75 dollars à moins de 0,0001 dollar par million d'opérations. Les coûts d'exploitation des compagnies aériennes par mile ont été divisés par deux sur la même période. Le coût d'un appel téléphonique de 3 minutes entre New York et Londres est passé de 245 dollars en 1930 (en prix de 1990), à moins de 50 dollars en 1960, 3 dollars en 1990 et environ 0,35 dollar en 1999. Ces innovations dans les télécommunications offrent des possibilités inédites de bâtir la solidarité sociale et de mobiliser les individus du monde entier dans des sociétés en réseau.

DIAGRAMME 1.2
Communications téléphoniques
internationales

(en minutes par personne et par an, 1995)



Source : UNESCO, 1998b.

LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Signé en avril 1994 et clôturant les négociations de l'Uruguay Round sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Accord de Marrakech a réduit la quasi-totalité des droits de douane et des autres obstacles aux échanges. Il a également instauré un système de règles pour les échanges mondiaux. Il a en outre innové en mettant sur pied l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour faire appliquer cet accord, et en dotant cette organisation de pouvoirs étendus pour examiner les politiques nationales et régler les différends.

Les accords multilatéraux couvrent à présent de nouveaux domaines : les services, tels que la banque et l'assurance, et les droits de propriété intellectuelle. Sans précédent dans leur portée et leur engagement, ces accords multilatéraux pèsent sur les choix de politique intérieure, faisant converger les politiques dans un monde très diversifié.

UN TOURNANT IDÉOLOGIQUE MONDIAL

Les politiques économiques nationales et internationales ont opéré un tournant dans les années soixante-dix et quatre-vingt en laissant une plus grande place au marché, réduisant par là même le rôle de l'Etat. Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à adopter une approche libre-échangiste, se détournant des politiques de substitution aux importations. En 1997, l'Inde avait ramené ses droits de douane à 30 %, contre 82 % en moyenne en 1990, le Brésil à 12 %, contre 25 % en 1991, et la Chine à 18 %, contre 43 % en 1992. Dans le cadre d'amples dispositifs de réforme et de libéralisation de l'économie, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont apporté un soutien financier important à ces changements préconisés par les technocrates. Les conditions d'adhésion à l'OMC et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constituent des incitations importantes.

Les uns après les autres, les pays ont entrepris une profonde libéralisation unilatérale, non seulement des échanges mais aussi des investissements directs étrangers. Ainsi, en 1991, 35 pays ont modifié quelque 82 cadres réglementaires, pour 80 d'entre eux dans le sens d'une libéralisation ou d'un encouragement de l'investissement direct étranger. En 1995, le rythme s'est accéléré, un plus grand nombre de pays (65) ont changé de régime, s'engageant pour la plupart sur la voie de la libéralisation.

En 1971, après l'effondrement du système de taux de change fixes de Bretton Woods, les pays de l'OCDE ont levé la plupart des restrictions pesant sur les mouvements de capitaux et, aujourd'hui, toutes sortes de capitaux circulent entre ces pays quasiment sans limitation.

La déréglementation des marchés financiers est plus lente dans les pays en développement mais elle avance tout de même, avec le soutien du FMI et de l'OCDE. L'Argentine, le Mexique et la Thaïlande ont ouvert leurs marchés des capitaux. L'Inde a libéralisé radicalement ses échanges, mais non son marché des capitaux. La Chine n'encourage pas les mouvements de capitaux à court terme. Et le Chili a suivi une voie unique en son genre en choisissant de réduire la volatilité excessive des flux à court terme par l'introduction d'une taxe sur les dépôts.

Les pays d'Europe de l'Est et de la CEI ont commencé leur transition spectaculaire, passant de systèmes économiques planifiés au niveau central à une démocratie de marché. La Chine, la Mongolie et le Viet Nam ont également commencé à libéraliser leur économie et à refondre profondément leurs relations commerciales, ouvrant leurs économies aux échanges et à l'investissement direct étranger.

Ces changements ont accéléré la mondialisation et approfondi les interactions entre les individus. Ils ont également défini la nature de l'intégration mondiale, donnant naissance à de nouveaux marchés, de nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux instruments (encadré 1.1). Ils ont en outre créé une ère de mondialisation qui intensifie les contacts, non seulement entre les pays mais aussi entre les individus.

Le tableau est en train de changer de trois manières :

- *Rétrécissement des distances* : la vie des individus — leurs emplois, leurs revenus et leur santé — subit l'influence d'événements qui surviennent à l'autre bout du monde, dont ils ne savent souvent rien.
- *Raccourcissement des délais* : les marchés et les technologies évoluent aujourd'hui à une vitesse sans précédent, ce qui permet des opérations à distance en temps réel, ayant une incidence sur la vie des individus à l'autre bout de la planète. Citons l'exemple de la sortie rapide des capitaux des marchés est-asiatiques et la propagation de ce phénomène de la Thaïlande à la Corée, en passant par l'Indonésie, et même à l'Afrique du Sud, pourtant à des milliers de kilomètres de là.
- *Disparition des frontières* : les frontières entre les pays disparaissent, non seulement pour les échanges, les capitaux et l'information, mais aussi pour les idées, les normes, la culture et les valeurs. Les frontières s'estompent également en politique économique. En effet, les accords multilatéraux et les pressions pour rester concurrentiel sur les marchés mondiaux limitent la marge de manœuvre de la politique nationale. De plus, les activités des entreprises multinationales et des associations mondiales de malfaiteurs sont intégrées à l'échelle de la planète.

Sans précédent dans leur portée et leur engagement, les accords multilatéraux pèsent sur les choix de politique intérieure

ENCADRÉ 1.1

La mondialisation : qu'est-ce qui est vraiment nouveau ?

D'aucuns affirment que la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau et que le monde était davantage intégré il y a un siècle. Les échanges et l'investissement représentaient une part comparable du PIB et, avec des frontières ouvertes, de nombreux individus parlaient à l'étranger. Quelle est la nouveauté aujourd'hui ?

De nouveaux marchés

- La croissance des marchés mondiaux des services : banque, assurance et transport.
- De nouveaux marchés financiers : dérèglementés, interconnectés au niveau mondial, fonctionnant 24h sur 24, à distance en temps réel, dotés de nouveaux instruments tels que les produits dérivés.
- Le démantèlement des lois antitrust et prolifération des fusions et acquisitions.
- Des marchés de consommation mondiaux avec des marques mondiales.

De nouveaux acteurs

- Des multinationales qui intègrent leur production et leur marketing et dominent la production mondiale.
- L'Organisation mondiale du commerce : première organisation multilatérale dotée du pouvoir de faire respecter les règles aux différents pays.
- Un tribunal pénal international en gestation.
- Un réseau international d'ONG en expansion.
- Des blocs régionaux qui se multiplient et gagnent en importance : l'Union européenne, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Mercosur, l'Association de libre-échange nord-américaine, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, entre autres.

- Davantage de groupes de coordination des politiques : le G7, le G10, le G22, le G77, l'OCDE.

De nouvelles règles et normes

- Diffusion de l'économie de marché à travers le monde, avec une tendance à la privatisation et à la libéralisation plus forte que par le passé.
- Généralisation des régimes démocratiques.
- Expansion de la couverture et du nombre de signataires des conventions et des instruments au service des droits de l'homme et prise de conscience accrue chez les individus dans le monde entier.
- Objectifs de consensus et programmes d'action en faveur du développement.
- Conventions et accords sur l'environnement mondial : la biodiversité, la couche d'ozone, l'élimination des déchets dangereux, la désertification et le changement climatique.
- Accords multilatéraux dans le domaine des échanges, intégrant des points nouveaux tels que les conditions environnementales et sociales.
- Nouveaux accords multilatéraux (sur les services, la propriété intellectuelle, les communications) plus contraignants pour les Etats que tout ce qui s'était fait précédemment.
- Débat sur l'Accord multilatéral sur l'investissement.

De nouveaux outils de communication (plus rapides et moins chers)

- Internet et les communications électroniques permettent de relier de nombreux individus simultanément.
- Téléphones cellulaires.
- Télécopieurs.
- Transport plus rapide et moins cher par avion, train et route (tableau de l'encadré 1.1).
- Conception assistée par ordinateur.

Quelles en sont les conséquences pour le développement humain ? Les relations entre les êtres humains de toute la planète se font plus étroites, plus intenses et plus directes que jamais. Cette situation ouvre de nombreuses opportunités, permet le bon comme le mauvais, les mouvements féministes mondiaux comme les associations mondiales de malfaiteurs. Elle expose en outre les individus à des risques liés à des changements qui se produisent loin de chez eux. Les pays n'arrivent pas à gérer ces fragilisations et ces risques tout seuls, car leur autonomie s'affaiblit et les « fléaux mondiaux », tels que la drogue ou la vente illégale d'armes, n'ont aucune difficulté à se propager sur toute la surface du globe.

L'INTÉGRATION MONDIALE : UN PROCESSUS RAPIDE MAIS DÉSÉQUILIBRÉ

L'intégration mondiale progresse à vive allure et sa portée est surprenante. Mais ce processus est inégal et déséquilibré. Qui plus est, les pays et les individus ne prennent pas part de façon égale à l'expansion des opportunités de la mondialisation — à l'économie mondiale, à la technologie mondiale, à l'expansion mondiale des cultures et à la gouvernance mondiale. Les nouvelles règles de la mondialisation, et les acteurs qui les établissent, sont axées sur l'intégration des marchés mondiaux, négligeant les besoins des individus que les marchés ne sont pas en mesure de combler. Ce processus concentre le pouvoir et marginalise les pays et les individus pauvres (encadré 1.2).

L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'expansion régulière des exportations et la croissance phénoménale des mouvements de capitaux masquent d'immenses disparités dans l'expérience des pays et des régions.

- Les exportations mondiales de biens et de services ont quasiment triplé en termes réels entre les années soixante-dix et 1997. Les exportations du Botswana, de la Chine, de la République de Corée et de la République dominicaine ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 10 à 13 %. Mais de nombreux pays n'ont pas bénéficié de ces avantages. Les exportations ont en effet baissé en Bulgarie, au Niger, au Togo et en Zambie.

- Depuis les années soixante-dix, la part des produits manufacturés dans les exportations de biens marchands a fortement progressé dans certains pays : de 13 à 71 % à Maurice, de 32 à 81 % au Mexique ou encore de 25 à 78 % en Tunisie. En revanche, dans 28 pays, les produits manufacturés représentent toujours moins de 10 % des exportations de biens marchands.

- En 1997, l'investissement direct étranger a grimpé en flèche pour atteindre 400 milliards de dollars (soit sept fois le niveau des années

TABLEAU ENCADRÉ 1.1
Baisse du coût des transports et des communications
(en dollars de 1990)

Année	Transport maritime (coût moyen du fret maritime et des droits de port, par tonne)	Transport aérien (recette moyenne par passager/mile)	Communications téléphoniques (3 minutes entre New York et Londres)	Ordinateurs (indice 100 = 1990)
1920	95	-	-	-
1930	60	0,68	245	-
1940	63	0,46	189	-
1950	34	0,30	53	-
1960	27	0,24	46	12 500
1970	27	0,16	32	1 947
1980	24	0,10	5	362
1990	29	0,11	3	100

Source : FMI, 1997a.

soixante-dix), mais 58 % de ce montant sont allés aux pays industrialisés, 37 % aux pays en développement et 5 % seulement aux économies en transition de l'Europe de l'Est et de la CEI (diagramme 1.1).

- Dans les années quatre-vingt-dix, plus de 80 % de l'investissement direct étranger des pays en développement et des économies en transition bénéficient à 20 pays seulement, principalement la Chine. Pour 100 pays, l'investissement direct étranger est en moyenne inférieur à 100 millions de dollars par an depuis 1990. En outre, pour neuf pays, les flux nets sont négatifs.

- En 1996, un an avant la crise en Asie de l'Est, quelque 94 % des investissements de portefeuille et des autres mouvements de capitaux à court terme en direction des pays en développement et des économies en transition ont été réalisés seulement dans 20 de ces pays (diagramme 1.1). Aujourd'hui seuls 25 pays en développement ont accès aux marchés privés pour les obligations, les prêts des banques commerciales et les investissements de portefeuille. Les autres pays en sont exclus car ils ne disposent pas d'une cote de solvabilité.

Pour résumer, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches absorbe 82 % des exportations et 68 % de l'investissement direct étranger, contre à peine plus de 1 % pour le cinquième de la population qui se trouve en bas de l'échelle.

Ces tendances aggravent la stagnation économique et la faiblesse du développement humain. Elles marginalisent encore davantage de nombreux pays en développement en les empêchant d'accéder aux secteurs les plus dynamiques de la croissance économique mondiale. Depuis les années quatre-vingt, on assiste à une forte progression des échanges de produits manufacturés, de services et de biens à forte intensité de savoir. Même si certains pays en développement réalisent des progrès importants, d'autres sont entièrement laissés de côté. Les exportations de produits manufacturés auraient dû leur permettre de transformer leur économie et de créer davantage d'emplois, mais seuls 33 pays ont réussi à conserver une croissance annuelle de 3 % de leur PNB par habitant entre 1980 et 1996. Pour 59 pays — essentiellement d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est et de la CEI — le PNB par habitant a baissé.

L'intégration économique opère ainsi un partage entre les pays en développement et les économies en transition qui profitent des opportunités mondiales et ceux qui n'en profitent pas. Cette division inégale s'opère indépendamment du niveau de revenu et de développement humain ainsi que de la région : d'un côté, on trouve, par exemple, la Chine, le Chili, le Costa Rica, Maurice et la Pologne et, de

l'autre, le Cameroun, le Niger, le Venezuela et la Russie.

Ironie du sort, les pays laissés pour compte sont profondément intégrés dans les échanges mondiaux. L'Afrique subsaharienne affiche un ratio exportations/PIB (29 % dans les années quatre-vingt-dix) plus élevé que l'Amérique latine (15 %). Cependant, les exportations africaines restent pour l'essentiel constituées de produits de base et l'investissement direct étranger se concentre dans l'extraction minière. L'intégration apparente de cette région la rend donc vulnérable aux caprices des marchés des produits de base.

Les pays ne sont pas les seuls acteurs importants. Les marchés mondiaux sont de plus en plus dominés par les multinationales. Selon les estimations, le chiffre d'affaires cumulé de leurs filiales étrangères s'élevait à 9 500 milliards de dollars en 1997. La valeur ajoutée de ces entreprises équivalait à 7 % du PIB mondial en 1997, contre 5 % au milieu des années quatre-vingt. Leur part dans les exportations mondiales a également augmenté, passant d'un quart à la fin des années quatre-vingt à un tiers en 1995. Les multinationales basées aux

ENCADRÉ 1.2

Raccourcissement des délais, rétrécissement des distances, disparition des frontières : mais pour qui ?

Le temps, l'espace et les frontières ont-ils été abolis pour former un village mondial ? Cela dépend pour qui.

Les opérateurs financiers sont ceux qui se connectent le plus souvent. Les communications instantanées, la libre circulation des capitaux et les mises à jour constantes provenant des quatre coins du monde permettent aux marchés monétaires, de Londres à Jakarta, de Tokyo à New York, de fonctionner en temps réel comme un seul et même marché.

Les multinationales sont elles aussi présentes sur les marchés mondiaux et intègrent leur production. Les fusions et acquisitions par delà les frontières (et détenues à majorité par des capitaux étrangers) représentaient 59 % du total de l'investissement direct étranger en 1997.

Les touristes voyagent davantage à l'étranger. Mais plus de la moitié de ces voyageurs viennent des pays à revenu élevé.

Les ONG peuvent, grâce à la technologie en ligne, mener des campagnes dans le monde entier, leurs messages traversant les frontières en quelques secondes. Avec le courrier électronique et les réseaux de médias, les individus soutiennent des associations par delà les frontières de leur pays, depuis les réseaux informels jusqu'aux organisations formelles.

La main-d'œuvre très qualifiée voyage également à travers le village mondial. Avec un

accès Internet dans la quasi totalité des pays, les individus les plus instruits sont de plus en plus raccordés les uns aux autres dans le monde entier. En 1998, plus de 250 000 Africains travaillaient aux États-Unis et en Europe. Les immigrants disposant de compétences en informatique sont très recherchés. Dans la seule Union européenne, 500 000 emplois en technologie de l'information sont vacants en raison du manque de compétences nationales. Les États-Unis octroient un visa spécial aux immigrants afin de pourvoir les postes dans les secteurs de haute technologie.

La main-d'œuvre non qualifiée, en revanche, se heurte à des obstacles. De nombreuses familles se retrouvent éclatées entre différents pays en raison des restrictions de plus en plus sévères imposées par les pays riches sur l'immigration de la main-d'œuvre non qualifiée. Des millions d'individus ne disposent même pas d'un passeport, difficile à obtenir dans certains pays, sans parler des visas obligatoires pour voyager à l'étranger.

L'abolition de l'espace, du temps et des frontières crée certes un village mondial, mais tous les individus ne peuvent pas en faire partie. L'élite mondiale rencontre peu de frontières, mais pour des milliards d'êtres humains, les frontières sont toujours aussi infranchissables.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

États-Unis constituent plus d'un quart du PIB de ce pays : 2 000 milliards de dollars sur 7 300 milliards. Par ailleurs, les grandes multinationales pèsent toujours davantage avec la multiplication des fusions et des acquisitions.

Le capital continue de se concentrer au niveau mondial avec la fusion de grands groupes, souvent par-delà les frontières : Chrysler et Daimler, Hoechst et Rhone-Poulenc, Exxon et Mobil. Entre 1990 et 1997, le nombre annuel des fusions et acquisitions a plus que doublé : de 11 300 à 24 600. En 1997, les fusions et acquisitions transfrontalières ont représenté 236 milliards de dollars. Les entreprises multinationales ont à présent un pouvoir économique supérieur à celui des États (tableau 1.1).

La création d'emplois ? La théorie économique classique affirme que la libéralisation des échanges augmente la productivité et les salaires, en particulier dans le secteur des biens marchands, améliorant ainsi les possibilités d'emplois et les opportunités offertes aux pauvres. Cette théorie s'est parfois révélée juste. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de nombreux pays ont pu saisir des opportunités mondiales, ce qui a fait avancer à grands pas la réduction de la pauvreté mondiale et le développement humain.

- La Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la République de Corée et de nombreux autres pays sont parvenus à une croissance économique rapide et ont su traduire cette croissance en développement humain et en réduction de la pauvreté.

- De nombreux pays ont généré des opportunités d'emplois satisfaisantes en puisant dans les marchés mondiaux. On peut citer le logiciel à Bangalore, en Inde, l'assemblage des ordinateurs au Costa Rica et les services de haute technologie en Irlande.

- D'autres ont utilisé l'investissement direct étranger pour améliorer la qualité de l'emploi. En 1996, en Hongrie, les entreprises étrangères représentaient plus de 80 % des investissements dans le secteur manufacturier, un tiers de l'emploi et les trois quarts des recettes de l'exportation.

Mais l'expansion des échanges n'est pas toujours synonyme de croissance de l'emploi et des salaires. Dans les pays de l'OCDE, la création d'emplois affiche un retard sur la croissance du PIB et sur l'expansion des échanges et de l'investissement. Malgré une progression de 2 à 3 % du PIB par habitant au cours des deux dernières décennies, le chômage n'a pas reculé. Il est resté voisin de 7 % au niveau mondial, avec un taux supérieur dans l'Union européenne (10 à 11 %) et inférieur au Japon, en Norvège et aux États-Unis (tableau 1.2). Plus de 35 millions de personnes sont sans emploi et 10 millions d'individus ont cessé de chercher un emploi. En outre, le chômage touche un jeune sur cinq.

Dans de nombreux pays, les individus sont confrontés à une situation où coexistent destruction et création d'emplois du fait de la restructuration des entreprises, des fusions et acquisitions, de l'avancée de la production mondiale intégrée pratiquée par les multinationales et, dans les pays de l'OCDE, du passage aux secteurs à forte intensité de savoir.

Dans les pays de l'OCDE, le sentiment qui prévaut est que les emplois sont exportés vers le Sud. Les importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement ont certes augmenté depuis 1970, mais ce type d'importations représentaient à peine 2 % du PIB cumulé des pays de l'OCDE en 1996. Il n'est donc pas surprenant que les échanges et l'immigration contribuaient à hauteur d'environ un dixième seulement à l'augmentation de la dispersion des salaires aux États-Unis au début des années quatre-vingt. En outre, les échanges Nord-Sud ont fait essentiellement progresser les salaires de la main-d'œuvre qualifiée dans les pays de l'OCDE grâce aux exportations, sans abaisser les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée. Ainsi, la «délocalisation» de l'emploi vers le Sud ne semble pas constituer la principale source des contraintes qui pèsent sur le marché de l'emploi dans les pays du Nord.

L'expansion des opportunités : la migration. Dans le monde d'aujourd'hui, en pleine mondialisation, la migration est également marquée par des opportunités et des conséquences humaines inégales. Selon les estimations, actuellement, 130 à 145 millions d'individus ne vivent pas dans leur pays d'origine, contre 104 millions en 1985 et 84 millions en 1975. Ces estimations ne tiennent compte que des immigrants enregistrés. Le nombre réel est donc beaucoup plus élevé. Pour nombre de pays, les envois de fonds des travailleurs expatriés constituent une source importante de devises, parfois même la première (diagramme 1.1).

On peut citer trois caractéristiques de la migration. Premièrement, les opportunités d'emplois mondiales s'ouvrent certes pour les uns, mais elles se ferment pour la majorité des autres. Le marché mondial de la main-d'œuvre hautement qualifiée est à présent davantage intégré, avec une mobilité élevée et des niveaux de salaire standardisés. Mais le marché de la main-d'œuvre non qualifiée est fortement restreint par les frontières nationales, même s'il constitue une part plus importante de la migration internationale. L'Australie, le Canada et les États-Unis disposent de programmes pour attirer les migrants disposant de qualifications. La fuite des cerveaux se poursuit donc dans les pays en développement. Quelque 30 000 Africains titulaires d'un doctorat vivent à l'étranger, alors qu'il ne reste en Afrique qu'un scientifique et un ingénieur pour 10 000 habitants.

TABLEAU 1.1
Le chiffre d'affaires
des plus grands groupes
mondiaux dépassait le PIB
de nombreux pays en 1997

Pays ou multinationale	PIB ou chiffre d'affaires total (en milliards de dollars)
General Motors	164
Thaïlande	154
Norvège	153
Ford Motor	147
Mitsui & Co.	145
Arabie saoudite	140
Mitsubishi	140
Pologne	136
Itchu	136
Afrique du Sud	129
Royal Dutch/Shell Group	128
Marubeni	124
Grèce	123
Sumitomo	119
Exxon	117
Toyota Motor	109
Wal Mart Stores	105
Malaisie	98
Israël	98
Colombie	96
Venezuela	87
Philippines	82

Source : Forbes Magazine, 1998.

TABLEAU 1.2
Taux de chômage
dans différents pays de l'OCDE
(en pourcentage de la population active)

Pays ou groupe de pays	Moyenne 1985-95	1997	1999 ^a
Islande	2,3	3,9	2,7
Japon	2,5	3,4	4,6
Norvège	4,3	4,1	3,7
États-Unis	6,3	4,9	5,0
Belgique	11,1	12,7	11,5
Espagne	19,5	20,8	17,8
Union européenne	9,9	11,2	10,3
OCDE	7,1	7,2	7,3

a. Projections

Source : OCDE, 1998a et 1998b.

Deuxièmement, la migration clandestine se poursuit sans relâche. Rien qu'aux États-Unis, le nombre d'immigrants clandestins s'élèverait à 4 millions de personnes. Les pays européens, quant à eux, estiment que la moitié de leurs immigrants ne disposent pas de permis de séjour, contre un quart au milieu des années quatre-vingt. Les pays en développement accueillent eux aussi un grand nombre d'immigrants clandestins. Ils étaient 3 millions en Côte-d'Ivoire en 1988, un million en Thaïlande et 700 000 en Malaisie en 1997, un million au Gabon en 1993 et un million en Argentine en 1996. Ne possédant pas de papiers, les immigrants clandestins sont non seulement victimes de discrimination, mais se voient denier les droits humains fondamentaux. Ils sont souvent dans l'obligation d'accepter des salaires et des conditions de travail qui ne satisfont pas aux critères minimum. Ils doivent souvent payer des passeurs. Il en coûte 35 000 dollars pour passer de Chine aux États-Unis. Avec 4 millions de passages par an, pour un montant équivalent à 7 milliards de dollars, cette activité est florissante.

Troisièmement, il existe des différences entre hommes et femmes sur le plan des mouvements migratoires. Au moins 50 millions de migrants sont des femmes, dont 30 millions dans les pays en développement. Une grande proportion des migrants venant notamment des Philippines et du Sri Lanka sont des femmes. Nombre d'entre elles finissent dans des activités salissantes, dangereuses et dégradantes.

LA CULTURE MONDIALE

Les contacts entre les individus et leur culture — leurs idées, leurs valeurs et leurs modes de vie — se multiplient et s'approfondissent à un rythme sans précédent. La télévision parvient maintenant dans n'importe quel foyer de la Terre. Pour nombre de personnes, l'exposition à des cultures nouvelles est stimulante, et permet même aux individus de s'épanouir. En revanche, pour ceux qui essaient de s'en sortir dans un monde en évolution rapide, elle est inquiétante.

Comme l'a exprimé en ce siècle le mahatma Gandhi avec tant d'éloquence, «Je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts, je ne veux pas que mes fenêtres soient obturées. Je veux que les cultures de tous les pays puissent circuler chez moi aussi librement que possible. Mais je refuse d'être écrasé par l'une d'entre elles». Or, la circulation des cultures et de leurs produits est aujourd'hui fortement déséquilibrée : elle va essentiellement dans un sens, des pays riches vers les pays pauvres.

En devenant un bien économique, la culture entre dans la catégorie des marchandises que l'on peut vendre et échanger : l'artisanat, le tourisme, la musique, les livres ou les films. Même si la diffusion des idées et des images

enrichit le monde, il y a un risque lorsque l'on réduit les préoccupations culturelles à la protection de ce que l'on peut vendre et acheter, sans tenir compte de la communauté, des coutumes et des traditions.

La culture a pris une importance économique. Une étude de l'UNESCO montre que les échanges mondiaux de biens comportant un élément culturel — textes imprimés, littérature, musique, arts visuels, cinéma et équipement photographique, radiophonique et télévisuel — ont quasiment triplé entre 1980 et 1991, passant de 67 à 200 milliards de dollars. Et cette croissance se poursuit. Pour les États-Unis, le secteur le plus important en termes d'exportations n'est ni l'aéronautique, ni l'informatique, ni l'automobile, mais l'industrie du divertissement : les films et les émissions de télévision. En 1997, la recette brute des films hollywoodiens a dépassé les 30 milliards de dollars dans le monde. En 1998, le film *Titanic* a rapporté à lui seul plus de 1,8 milliard de dollars.

Les nouvelles technologies constituent le moteur de ces échanges de biens culturels. Depuis le milieu des années quatre-vingt, les communications par satellite ont donné naissance à un nouvel instrument de portée mondiale et à des réseaux de médias mondiaux tels que CNN. À l'échelle de la planète, le nombre de téléviseurs pour 1 000 habitants a quasiment doublé entre 1980 et 1995, passant de 121 à 235. Au cours des années quatre-vingt-dix, le multimédia a connu une explosion. En 1993, le chiffre d'affaires des 50 plus grandes entreprises de multimédia dans le monde a atteint 110 milliards de dollars. Le développement d'Internet permet également de diffuser la culture à l'échelle planétaire, via une infrastructure de télécommunications élargie reposant sur les fibres optiques et les antennes paraboliques.

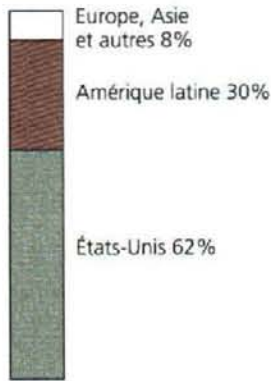
Mais le marché mondial des produits culturels subit une concentration, évinçant les petites entreprises locales. Les produits américains dominent de plus en plus le secteur du divertissement (films, musique et télévision), au détriment des produits de ce secteur dans les autres pays (diagrammes 1.3 et 1.4). Même si l'Inde détient le record du monde du nombre de films tournés chaque année, Hollywood touche tous les marchés : plus de 50 % de ses recettes proviennent de l'étranger, contre à peine 30 % en 1980. En 1996, l'industrie cinématographique américaine détenait 70 % du marché européen (contre 56 % en 1987), 83 % du marché latino-américain et 50 % du marché japonais. Par ailleurs, les films étrangers ont rarement un grand succès aux États-Unis (il représentent moins de 3 % de ce marché).

Les années soixante-dix et quatre-vingt ont vu le déclin d'un secteur cinématographique, autrefois florissant dans de nombreux pays, suite à la montée en puissance de la télévision.

Pour les États-Unis, le secteur le plus important en termes d'exportations n'est ni l'aéronautique, ni l'informatique, ni l'automobile, mais l'industrie du divertissement : les films et les émissions de télévision

DIAGRAMME 1.3
Moins d'un tiers
des programmes télévisés
en Amérique latine proviennent
de cette région

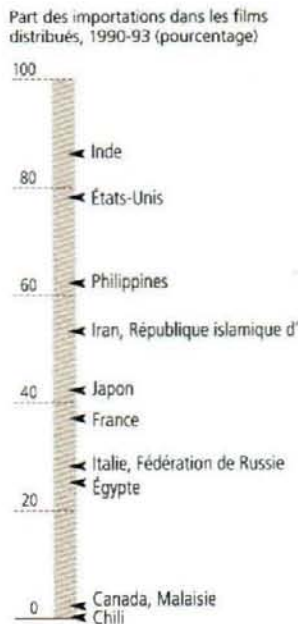
(origine des programmes par région, en pourcentage)



Source : UNESCO, 1998b.

DIAGRAMME 1.4
Marginalisation des secteurs
cinématographiques nationaux

Part de la production nationale dans les films distribués, 1990-93 (pourcentage)



Source : UNESCO, 1998b.

Autrefois, le Mexique produisait plus de cent films par an, mais malgré un regain de fréquentation des salles, la production a chuté pour atteindre moins de 40 films en 1995 et moins de 10 en 1998. Hollywood a réussi à s'emparer de ce regain de fréquentation depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, laissant le secteur s'efforcer de survivre dans les autres pays.

Face à cette menace, de nombreux pays affirment que les produits culturels ne devraient pas être soumis aux accords de libre-échange. L'Uruguay Round a reconnu la nature particulière de ces produits, et a accordé des exemptions. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) prévoyait des négociations approfondies avant l'adoption d'exemptions limitées ou d'exclusions pour le secteur de la culture. Cette question a été remise à l'ordre du jour lors des négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement, engendrant des divergences entre les pays qui considèrent les produits culturels comme un bien ou un service économique comme un autre (l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis) et ceux qui leur attribuent une valeur intrinsèque qu'il faut protéger au nom de la diversité artistique et de l'identité nationale (le Canada et la France).

La progression de la « culture de consommation mondiale » et de l'homogénéisation culturelle suscite des inquiétudes. Les producteurs mondiaux commercialisent des produits mondiaux : des marques telles que Nike et Sony, qui symbolisent les styles de vie auxquels les gens aspirent. Mais il existe des tendances inverses. La culture ne va pas toujours dans la même direction. La salsa des Caraïbes, la cuisine éthiopienne et thaïlandaise et nombre d'autres traditions se propagent à travers le monde et de plus en plus de pays deviennent pluriethniques. Par ailleurs, les mouvements politiques qui encouragent la culture et l'identité locales donnent aux cultures locales une vigueur et une signification nouvelles. Dans le monde de l'après-guerre froide, la culture locale a souvent remplacé l'idéologie politique, comme le montre la montée en puissance des mouvements fondamentalistes.

Le débat des anthropologues sur la question de l'homogénéisation culturelle reste ouvert. Aucune étude ne montre que les individus deviennent plus semblables les uns aux autres. Et si certains prétendent que la mondialisation est un processus idéologique imposant une culture mondiale, d'autres affirment que même si les produits culturels circulent de par le monde, les individus les reçoivent et les utilisent à leur manière.

LA GOUVERNANCE MONDIALE

La gouvernance n'est pas l'art de gouverner, mais le cadre constitué de règles, d'institutions et de pratiques qui fixent des limites au comportement des individus, des organisations et

des entreprises. Dans le monde en intégration d'aujourd'hui, il existe un réel besoin de gouvernance mondiale pour le bien de la société, de l'économie et de l'environnement. Une forme de gouvernance mondiale est en effet en train d'apparaître, mais les déséquilibres de ce processus sont source d'inquiétude.

La politique intergouvernementale qui régit l'économie mondiale d'aujourd'hui est entre les mains des principales puissances industrielles et des institutions internationales qu'elles contrôlent : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux. Les règles qu'elles élaborent peuvent créer un environnement sûr pour les marchés ouverts, mais il n'existe pas de garde-fous pour protéger les droits de l'homme et favoriser le développement humain. Comptant près de 80 % de la population mondiale mais moins d'un cinquième du PIB planétaire, les pays en développement n'ont qu'une influence limitée.

Fonctionnant selon le principe de la coopération et sensés débattre de thèmes spécifiques, des instances se retrouvent à élaborer, depuis une dizaine d'années, des mesures économiques pour le monde entier en dehors des Nations Unies ou de tout autre système officiel sanctionné par des processus et une participation démocratiques. Les ministres des Finances des principaux pays industrialisés sont en contact téléphonique quotidien, et leurs conseillers en contact électronique, pour préparer les réunions annuelles du G7 et discuter des questions économiques et politiques mondiales. En 1998, les États-Unis ont pris l'initiative de former le G22 composé des pays du G7 et de 15 autres (dont les plus grandes économies émergentes) pour réexaminer le système financier mondial suite à la crise qui a frappé l'Asie de l'Est. Les banques centrales du G10 contrôlent toujours la supervision des systèmes bancaires. Tous ces groupes jouent un rôle clé dans la prise de décisions économiques internationales, mais seul le G22 tient une consultation avec les pays en développement, et encore uniquement avec certains d'entre eux.

Les pays pauvres participent peu à la formulation et à la mise en œuvre des nouvelles règles qui régissent les marchés mondiaux. L'Uruguay Round du GATT en 1994 montre les difficultés que rencontrent les pays petits et pauvres. Sur les 29 pays les moins avancés membres de l'OMC, seuls 12 avaient des missions à Genève. La plupart disposaient d'une équipe restreinte pour couvrir l'éventail des travaux des Nations Unies. Rares sont les pays africains à disposer de délégations soutenues par une équipe ou par une analyse approfondie pour défendre leurs intérêts nationaux. Ces faiblesses se retrouvent tout au long des procédures de négociation et de règlement des différends. De nombreux pays petits et pauvres ont des difficultés à se faire représenter lors des

réunions. Même si la structure de vote de l'OMC est représentative des membres qui la composent, ses procédures, qui reposent sur le consensus pour la prise de décision et sur des comités dont les membres sont sélectionnés, laissent une grande marge de manœuvre aux délégations qui ont davantage de ressources pour influencer les résultats. En effet, lors de la réunion de Singapour en 1996, les ministres ont convenu qu'il était nécessaire de revoir ces procédures.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, l'effondrement de la position commune des pays du Sud sur les questions liées au commerce mondial, ainsi que la divergence des intérêts, aggrave encore les faiblesses de cette capacité de négociation. La diversité des situations des pays en développement, depuis les nouveaux pays industrialisés jusqu'aux pays les moins avancés, ne fait que creuser l'écart.

Les accords multilatéraux et les nouvelles règles, qui se multiplient rapidement, imposent de lourdes contraintes aux États et limitent les choix de politique nationale, y compris ceux qui sont essentiels au développement humain. Ils amènent une convergence des mesures dans un monde où la diversité des conditions est immense, que ce soit sur le plan économique, social ou écologique. Ainsi, la plupart des pays en développement n'incluaient pas l'agriculture ou les médicaments, entre autres produits, dans leurs lois nationales sur les brevets. Mais avec l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), la quasi totalité de la production reposant sur le savoir est maintenant soumise à une protection stricte de la propriété intellectuelle, unifiée sur le plan international. En outre, l'accord ADPIC n'est pas équilibré : il fournit un environnement favorable aux multinationales, en renforçant leur domination sur la détention de la technologie, en faisant obstacle à son transfert en direction des pays en développement ou en augmentant le coût de ce transfert.

Ces nouvelles règles et institutions font progresser les marchés mondiaux. Mais on ne constate pas un progrès aussi net dans le renforcement des règles et des institutions qui favorisent l'éthique et les normes universelles, en particulier les droits de l'homme qui font avancer le développement humain et donnent aux pays ou individus pauvres la maîtrise de leur destinée. Heureusement, deux forces importantes de la gouvernance sociale gagnent en puissance.

Institutions œuvrant pour les droits de l'homme. La fin de la guerre froide et le développement des réseaux mondiaux de communication ont contribué à une prise de conscience accrue des violations des droits de l'homme et des possibilités de gouvernance démocratique. Né en 1948 de la Déclaration universelle des

droits de l'homme, le cadre juridique protégeant ces droits constitue une réalisation majeure. Depuis les années quatre-vingt, le système a pris de l'ampleur. Ainsi, un haut commissaire aux droits de l'homme a été nommé et il a été décidé de créer un tribunal pénal international. Alors que certaines conventions attendent depuis trente ans une ratification universelle (diagramme 15), la Convention relative aux droits de l'enfant a été ratifiée en dix ans à peine par la quasi totalité des pays.

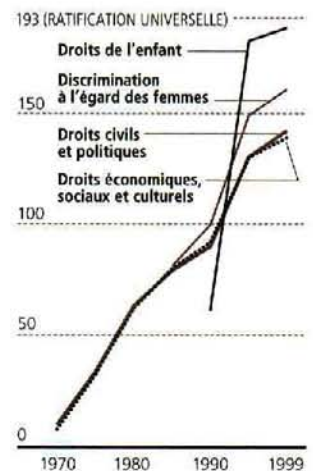
L'absence de mécanismes d'application pour ces instruments juridiques est malheureusement flagrante. Le dispositif de protection des droits de l'homme ne tient pour responsables que les gouvernements nationaux, pas les individus, les entreprises ou les institutions. L'accord conclu en 1998 et reconnu par 120 pays (sept seulement se sont prononcés contre) en vue d'instituer un tribunal pénal international constitue un véritable tournant car il crée un lieu pour rendre une justice internationale. Toutefois, ce tribunal n'a pour vocation que de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.

Paradoxalement, on se préoccupe davantage de faire appliquer les normes relatives au travail et à l'environnement alors que le libre-échange s'étend. Les pays qui violent ces règles subissent de sévères sanctions commerciales. L'OCDE avait entrepris d'élaborer un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) pour ouvrir des perspectives aux multinationales et protéger leurs droits. Cependant, cet accord ne prenait pas en compte la responsabilité des multinationales envers les individus. Il ne prévoyait rien ni pour délimiter leurs activités, ni pour les contraindre à respecter les droits de l'homme et à soutenir les intérêts des communautés en matière de développement.

Réseaux mondiaux d'ONG. Par leur puissance et leur influence croissantes, les organisations non gouvernementales contribuent largement à ouvrir aux individus des possibilités de participer à la gouvernance mondiale, tant au Nord qu'au Sud. Les ONG sont de véritables avocats du développement humain, incitant les gouvernements, ainsi que les organisations internationales et les multinationales, à assumer leurs engagements et à respecter les droits de l'homme et les règles environnementales. Leurs campagnes peuvent enrayer certains projets, comme cela a été le cas avec l'AMI. Lorsque, dans le cadre de négociations, les pays en développement ne réussissent pas à former un front commun, les ONG proposent souvent des solutions de remplacement acceptables. Aujourd'hui, certaines ONG comptent plus de membres que certains pays n'ont d'habitants. Une étude récente portant sur les organismes à but non lucratif dans quelque 22 pays a estimé que ces organismes repré-

Les ONG sont de véritables avocats du développement humain, incitant les gouvernements, ainsi que les organisations internationales et les multinationales à assumer leurs engagements et à respecter les droits de l'homme et les règles environnementales

DIAGRAMME 1.5
Des progrès inégaux dans la ratification des conventions relatives aux droits de l'homme
(nombre total de pays signataires)



Source : Nations Unies, 1999c.

sentent un secteur de 1 100 milliards de dollars, qui emploie 19 millions de personnes (voir diagramme 1.1).

FRAGMENTATION SOCIALE, RETOURS EN ARRIÈRE ET MENACES POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Inégale, la mondialisation se traduit non seulement par l'intégration, mais aussi par la fragmentation, en opérant, au sein des communautés, des pays et des régions, une division entre «intégrés» et «exclus».

Les inégalités extrêmes qui séparent marginalisés et nantis attisent les tensions et les conflits sociaux. L'exemple de l'Indonésie montre ce qui peut arriver lorsqu'une crise économique réveille des tensions sociales latentes entre groupes ethniques ou entre riches et pauvres.

Des recherches récentes menées sur des cas d'urgence humanitaire complexes ont conclu que les «inégalités horizontales» entre les

groupes (ethniques, religieux ou sociaux) sont la principale cause des nombreux conflits civils actuels. Inégalités et insécurité influent non seulement sur les revenus, mais aussi sur la participation politique (au parlement, dans les ministères, l'armée et l'administration locale), sur le patrimoine économique (terre, capital humain et ressources collectives) et sur les conditions sociales (éducation, logement et emploi).

Le raccourcissement des délais et le rétrécissement des distances créent de nouvelles menaces pour la sécurité humaine. L'évolution rapide du monde s'accompagne de nombreux risques de dérèglements brutaux des modes de vie (emplois et moyens d'existence, santé et sécurité individuelle) et de la cohésion sociale et culturelle des communautés (encadré 1.3). Ces menaces peuvent aujourd'hui se propager très rapidement dans le monde. C'est le cas, par exemple, de l'effondrement des marchés des capitaux, du sida, du réchauffement de la Terre ou de la criminalité internationale. Les dangers planétaires s'accroissent, dépassant à la fois la capacité des pays à y faire face et les réponses proposées par la communauté internationale.

DES ÉCARTS DE REVENUS CROISSANTS

Les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres et entre pays riches et pays pauvres continuent de se creuser. Tandis qu'en 1960, les 20 % les plus riches de la population mondiale disposaient de 30 fois le revenu des 20 % les plus pauvres, en 1997 ce rapport atteignait 74 contre un. Cette tendance se poursuit depuis près de deux siècles (diagramme 1.6).

Les écarts se creusent tant entre les pays qu'à l'intérieur des pays. En Asie de l'Est, le revenu par habitant est aujourd'hui plus de sept fois supérieur à son niveau de 1960 et trois fois supérieur à son niveau de 1980. En revanche, en Afrique subsaharienne et dans d'autres pays parmi les moins avancés, il est actuellement moins élevé qu'en 1970. Quant aux économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI, elles ont connu ces dernières années l'aggravation des inégalités la plus forte de toute leur histoire. C'est en Russie que les inégalités sont les plus criantes : la part de revenu des 20 % les plus riches y est onze fois supérieure à celle des 20 % les plus pauvres. Les inégalités de revenus se sont aussi accrues nettement en Chine, en Indonésie, en Thaïlande et dans d'autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est qui avaient, au cours des décennies précédentes, enregistré une forte croissance ainsi que des progrès dans la répartition des revenus et la réduction de la pauvreté.

Des études récentes montrent que les inégalités se sont également accentuées dans la plupart des pays de l'OCDE dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Sur 19 pays, un seul affiche une

ENCADRÉ 1.3

Le concept de sécurité humaine

Le *Rapport mondial sur le développement humain 1994* a introduit le concept de sécurité humaine. Alors que le développement humain est un concept large, désignant un processus qui vise à élargir les possibilités de choix des hommes et des femmes, la sécurité humaine signifie plus particulièrement que les individus peuvent exercer ce choix librement et sans danger, en sachant que la plupart des possibilités qui s'offrent à eux aujourd'hui existeront encore demain. Même si, en quatre ans, les avancées de la mondialisation ont fait naître de nouveaux problèmes autour de la sécurité mondiale, le cadre conceptuel de 1994 demeure pertinent pour l'analyse des questions planétaires actuelles.

• La sécurité humaine recouvre deux aspects principaux :

- la sécurité face à des menaces chroniques telles que la famine, les maladies ou la répression;
- la protection contre tout dérèglement soudain et préjudiciable de la vie quotidienne, que ce soit à la maison, au travail ou au sein des communautés. Ce type de menace concerne toutes les populations, quel que soit leur niveau de revenu et de développement.

Menaces pour la sécurité humaine

La perte de sécurité humaine peut être un processus lent et silencieux, ou brutal et criant. Il peut avoir pour origine l'homme lui-même, suite à de mauvais choix politiques, ou les seules forces naturelles. Parfois, ces deux causes se combinent. C'est le cas lorsque la dégradation de l'environnement entraîne une catastrophe naturelle qui provoque à son tour une tragédie humaine.

Les nombreuses menaces pour la sécurité humaine, qui varient selon les individus et l'époque, peuvent être classées en sept grandes catégories :

- insécurité économique;
- insécurité alimentaire;
- insécurité sanitaire;
- insécurité personnelle;
- insécurité environnementale;
- insécurité collective et culturelle;
- insécurité politique.

Menaces pour la sécurité planétaire

Lorsque la sécurité humaine se trouve menacée dans un endroit du globe, des êtres humains peuvent en être affectés n'importe où ailleurs dans le monde. Les famines, les conflits ethniques, la désagrégation du tissu social, le terrorisme, la pollution et le trafic de drogue ne peuvent plus, aujourd'hui, rester confinés à l'intérieur des frontières d'un pays donné. Certaines menaces mondiales pour la sécurité humaine découlent de processus qui prennent naissance dans un pays et se répandent rapidement au-delà des frontières de ce pays, comme dans le cas des gaz à effet de serre et du trafic de drogue. D'autres menaces prennent une dimension mondiale en raison des disparités qui existent entre les pays et qui poussent des millions de personnes à quitter leur pays pour aller chercher ailleurs une vie meilleure, que le pays d'accueil les accepte ou non. En outre, les frustrations qui proviennent des inégalités de revenus ou de pouvoir politique se cristallisent souvent en de graves conflits civils opposant des groupes ethniques, religieux ou sociaux.

Source : PNUD, 1994.

légère amélioration. Les détériorations les plus importantes ont été enregistrées par la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis. Dans les années quatre-vingt, le nombre de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 60 % au Royaume-Uni et de près de 40 % aux Pays-Bas. En Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, la moitié, au moins, des familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Ces tristes performances offrent un contraste frappant avec l'extraordinaire concentration des richesses autour des très riches. En quatre ans à peine, de 1994 à 1998, la valeur nette cumulée des biens des 200 personnes les plus riches de la planète est passée de 440 milliards à plus de 1 000 milliards de dollars. En 1998, les patrimoines des trois personnes les plus riches du monde dépassaient ensemble le PNB global des 48 pays les moins avancés.

INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI ET DES REVENUS

Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les perturbations liées aux restructurations de l'économie et des entreprises, ainsi que le démantèlement de la protection sociale, font disparaître de nombreux emplois et entraînent une détérioration des conditions de travail. La précarité des emplois et des revenus s'est accrue. Sous la pression de la concurrence mondiale, pays et entreprises adoptent des politiques de l'emploi plus «flexibles» et les contrats de travail de courte durée se multiplient.

En Amérique latine, par exemple, les réformes de la législation du travail ont accru la flexibilité du marché de l'emploi et introduit des types de contrats plus souples. En 1996, la part des travailleurs employés sans contrat ou dans le cadre de ces nouveaux types de contrats a augmenté de 30 % au Chili, de 36 % en Argentine, de 39 % en Colombie et de 41 % au Pérou. En Égypte, la pratique qui consiste à faire signer une lettre de démission aux nouveaux embauchés est de plus en plus fréquente. La France, la Belgique, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont assoupli leur législation en matière de licenciement. De leur côté, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni ont décentralisé les négociations sur les salaires.

Face à l'évolution constante de la technologie, les individus doivent sans cesse renouveler leurs compétences, alors que, même dans les pays les plus riches, beaucoup manquent de connaissances élémentaires. Dans la zone OCDE, malgré l'enseignement primaire et secondaire obligatoire, une personne sur six est illettrée, donc incapable de remplir un formulaire de demande d'emploi. Elle se retrouve ainsi exclue d'un monde du travail en mutation rapide, qui nécessite constamment de nouvelles compétences pour traiter l'information. La situation de chômeur étant de moins en moins tenable, ceux qui ne parviennent pas à accéder

au secteur formel de l'économie se tournent fréquemment vers le secteur informel. En Amérique latine, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la part de l'emploi informel est ainsi passée de 52 % à 58 % et, sur 100 emplois créés, 85 l'étaient dans ce secteur.

Les restructurations imposées par les fusions qui se multiplient entre multinationales entraînent elles-aussi des pertes d'emplois (encadré 1.4). Même si ce phénomène est parfois compensé par des créations d'emplois dans certaines entreprises, il ajoute à l'insécurité des personnes tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée.

ALTERNANCE DE PHASES D'EXPANSION ET DE RÉCESSION, VOLATILITÉ FINANCIÈRE

La crise financière en Asie de l'Est a déstabilisé la vie de millions de personnes et réduit les perspectives de croissance dans cette région et dans le reste du monde. En Indonésie, en République de Corée, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande, le coût humain de cette crise a été très élevé.

ENCADRÉ 1.4

Joyeux Noël et Bonne Année... ailleurs

Les fusions et les acquisitions entraînent dans leur sillage restructurations, rationalisations et licenciements. Si l'on ne peut pas démontrer que ces conséquences auraient été évitées si les deux entreprises concernées n'avaient pas fusionné, il est clair en revanche que les licenciements induits perturbent la vie de beaucoup de gens. En un mois, entre le 7 décembre 1998 et le 4 janvier 1999, plusieurs articles parus dans le *New York Times* et le *Financial Times* ont dressé une liste inquiétante de plans de licenciements dans un certain nombre d'entreprises.

• *New York Times*, 7 décembre 1998 : «Deutsche Telekom projette de supprimer 20 000 emplois d'ici 2000 et recherche des partenaires pour d'éventuelles fusions [...] Cette réduction d'effectifs s'inscrit dans le cadre d'une politique d'économies visant à compenser la baisse des tarifs de l'opérateur allemand, au moment où celui-ci, auparavant en situation de monopole, achève son premier exercice dans un marché plus concurrentiel.»

• *Financial Times*, 8 décembre 1998 : «Les annonces, la semaine dernière, du rachat prochain de Mobil par Exxon (suppression de 9 000 emplois prévue) et du projet d'acquisition de Bankers Trust par Deutsche Bank (5 500 emplois appelés à disparaître) concernent des secteurs où la fusion est devenu une

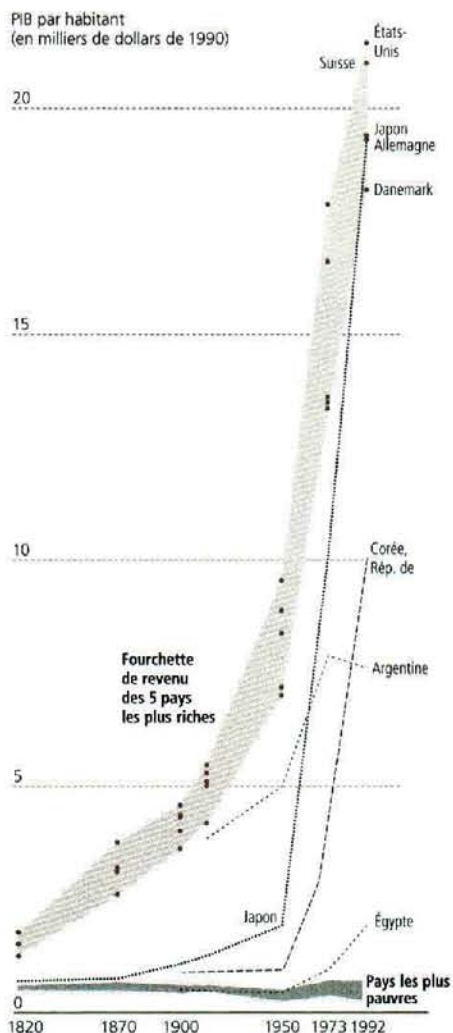
méthode de consolidation courante... Dans le cas d'Exxon, le nombre de licenciements annoncé ne correspond qu'aux suppressions de postes directement induites par la fusion. Plusieurs milliers d'autres postes pourraient disparaître ultérieurement, à mesure que le nouveau groupe se défera de ses actifs non rentables (raffineries, puits de pétrole, stations service).»

• *New York Times*, 16 décembre 1998 : «Citigroup, un des plus grands groupes américains de services financiers, a annoncé hier son intention de supprimer environ 10 400 emplois, soit à peu près 6 % de ses effectifs... L'entreprise a précisé que 65 % de ces suppressions de postes (environ 6 760) auraient lieu à l'étranger. Le reste (3 640 environ) concernerait des emplois aux États-Unis.»

• *New York Times*, 4 janvier 1999 : «La plus grande compagnie pétrolière privée, le groupe Royal Dutch/Shell, a annoncé le mois dernier qu'elle [...] allait se séparer d'une partie de ses 105 000 salariés... Par ailleurs, des milliers de postes vont être supprimés chez Texaco, Conoco, Shell et Chevron. British Petroleum et Amoco, dont le projet de fusion a été approuvé mercredi par la FTC (Commission fédérale du commerce aux États-Unis), envisagent de supprimer 6 000 emplois.»

Les inégalités s'aggravent sur le plan mondial...

L'écart entre riches et pauvres se creuse depuis le début du XIX^e siècle



Les inégalités dans le monde ne cessent d'augmenter depuis près de deux siècles. Une analyse des tendances à long terme de la répartition du revenu mondial entre les pays montre que l'écart entre le pays le plus riche et le plus pauvre était d'environ 3 à 1 en 1820, de 11 à 1 en 1913, de 35 à 1 en 1973 et de 72 à 1 en 1992. Plus ahurissant encore, le revenu des Britanniques en 1820 était déjà six fois supérieur à celui des Éthiopiens en 1992 !

Ces tendances ne doivent toutefois pas masquer le fait que de nombreux pays rejoignent le peloton des plus avancés. Ainsi, au Japon, le revenu par habitant représentait à peine 20 % de celui des États-Unis en 1950, mais 90 % en 1992. Il en va de même en Europe du Sud : 26 % du revenu moyen des États-Unis en 1950 et 53 % en 1992. Certains pays arabes ont également enregistré d'importantes augmentations de revenu.

Les pays les plus riches et les plus pauvres, 1820-1992

PIB par habitant (en dollars de 1990)

Les plus riches		
1820	1900	1992
Royaume-Uni 1 756	Royaume-Uni 4 593	Royaume-Uni 21 558
Pays-Bas 1 561	Nouvelle-Zélande 4 320	Suisse 21 036
Australie 1 528	Australie 4 299	Japon 19 425
Autriche 1 295	États-Unis 4 096	Allemagne 19 351
Belgique 1 291	Belgique 3 652	Danemark 18 293

Les plus pauvres		
Indonésie 614	Myanmar 647	Myanmar 748
Inde 531	Inde 625	Bangladesh 720
Bangladesh 531	Bangladesh 581	Tanzanie, Rép.-Unie de 601
Pakistan 531	Égypte 509	Congo, Rép. dém. du. 353
Chine 523	Ghana 462	Éthiopie 300

Source : Maddison, 1995.

Les 200 individus les plus riches du monde s'enrichissent toujours plus vite

Patrimoine net des 200 personnes les plus riches du monde



On les trouve dans les pays riches comme dans les pays pauvres :

- Amérique du Nord 65
- Europe 55
- Autres pays industrialisés 13
- Europe de l'Est et CEI 3
- Asie et Pacifique 30
- Pays arabes 16
- Amérique latine et Caraïbes 17
- Afrique subsaharienne 1

Et ils pourraient faire beaucoup dans la lutte contre la pauvreté dans le monde :

La fortune des trois personnes les plus riches du monde dépasse le PNB cumulé du groupe des pays les moins avancés.

La fortune des 200 personnes les plus riches du monde dépasse le revenu cumulé d'un groupe de pays rassemblant 41 % de la population de la planète.

Une contribution annuelle de 1 % assise sur le patrimoine de ces 200 personnes (soit entre 7 et 8 milliards de dollars) permettrait de scolariser tous les enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire.

Source : d'après Forbes Magazine, 1998.

Creusement des inégalités dans les pays de l'OCDE au cours des années quatre-vingt

Inégalités de salaires

- Pratiquement tous les pays de l'OCDE ont vu s'aggraver les inégalités de salaires au cours des années quatre-vingt, les exceptions étant l'Allemagne et l'Italie.
- C'est au Royaume-Uni et aux États-Unis que ces inégalités ont le plus augmenté et dans les pays nordiques qu'elles ont le moins progressé.
- La demande accrue de personnels qualifiés, conjuguée aux différences dans l'offre de cette main-d'œuvre entre les pays, explique une grande partie de ces disparités de salaires et de ces inégalités.
- Quelle que soit la période considérée, les inégalités de salaires sont importantes entre hommes et femmes.

Inégalités du revenu disponible

- Sachant que le revenu disponible (après impôt et transferts sociaux) est mieux réparti que le revenu marchand, le creusement des inégalités de revenu entre les ménages est, dans la plupart des pays considérés, moins prononcé que celui des inégalités de salaire.
- Ces inégalités de revenu ont néanmoins augmenté dans la majorité des pays de l'OCDE dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix.
- Il n'y a pas de relation directe entre l'évolution de ces inégalités et leur niveau en valeur absolue. Des pays où les inégalités étaient peu prononcées ont enregistré certaines des plus fortes augmentations de ces inégalités.
- La baisse des dépenses sociales et le recul de l'impôt ne sont responsables que d'une petite partie du creusement des inégalités en termes de revenu disponible dans la plupart des pays considérés.

Pays	Inégalité du	
	Revenu marchand	Revenu disponible
Royaume-Uni 1981-91	▲	▲
États-Unis 1980-93	▲	▲
Suède 1980-93	▲	▲
Australie 1980-81 à 89-90	△	△
Danemark 1981-90	△	△
Nouvelle-Zélande 1981-89	△	△
Japon 1981-90	△	△
Pays-Bas 1981-89	△	△
Norvège 1982-89	△	△
Belgique 1985-92	△	△
Canada 1980-92	△	○
Israël 1979-92	△	○
Finlande 1981-92	△	○
France 1979-89	○	○
Portugal 1980-90	○	○
Espagne 1980-90	○	○
Irlande 1980-87	○	○
Allemagne 1983-90 ^a	○	○
Italie 1977-91	▽	▽

Symboles	Variation du coefficient de Gini
▲	Augmentation extrêmement forte
▲	Forte augmentation
△	Faible augmentation
○	État stationnaire
▽	Faible diminution

a. Ces chiffres concernent la République fédérale d'Allemagne avant la réunification.

Source : Gottschalk et Smeeding, 1997.

La reprise, mais sans amélioration de la répartition : l'expérience latino-américaine

La période de croissance rapide qu'a connue l'Amérique latine du début des années soixante jusqu'à l'éclatement de la crise de la dette, en 1982, s'est traduite par une meilleure répartition des revenus. Entre 1970 et 1982, l'écart de revenu entre les 20 % d'habitants les plus riches et les plus pauvres est ainsi passé de 23 contre 1 à 18 contre 1. Cependant, ces améliorations ont été de courte durée. Au cours des années quatre-vingt, les 40 % ayant les revenus les plus élevés ont vu leur part de revenu s'accroître de plus de 10 % — au détriment de tous les autres groupes. Quant aux 10 % les plus pauvres, ils ont vu leur part du revenu national baisser de 15 %, annulant ainsi les progrès dans la répartition réalisés avant la crise.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les pays de cette région ont connu de profonds changements. L'hyperinflation a été maîtrisée, de vastes réformes économiques ont été adoptées pour assurer un meilleur fonctionnement des marchés et les pays d'Amérique latine ont renoué avec la croissance de la productivité et de l'économie. Cependant, la concentration des revenus est restée la même. En témoigne un coefficient de Gini inchangé, autour de 0,58.

Les tendances nationales sont toutefois moins uniformes. Au Brésil, au Chili et au Mexique, les inégalités de revenu se sont aggravées pendant les années quatre-vingt, mais cette tendance a été stoppée dans les années quatre-vingt-dix. En Colombie et au Costa Rica, les profils de répartition sont restés assez stables. Enfin, au Honduras et en Jamaïque, les inégalités de revenu se sont encore creusées au début des années quatre-vingt-dix.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la répartition des revenus en Amérique latine est l'énorme écart qui sépare les 20 % d'habitants les plus riches des 20 % les plus pauvres.

Répartition du revenu dans certains pays latino-américains

Part du revenu des ménages (pourcentage)

Pays	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	Coefficient de Gini ^a
Uruguay	5,0	48,7	0,43
Costa Rica	4,3	50,6	0,46
Pérou	4,4	51,3	0,46
Équateur	2,3	59,6	0,57
Brésil	2,5	63,4	0,59
Paraguay	2,3	62,3	0,59

a. Un coefficient de Gini égal à zéro est synonyme d'égalité parfaite tandis qu'un coefficient de 1 dénote une inégalité absolue.

Source : BID, 1998.

Aggravation des inégalités en Europe de l'Est et dans la CEI

Le passage de la planification centralisée à l'économie de marché s'est accompagné de profonds changements dans la répartition de la richesse et du revenu national. Selon les statistiques disponibles sur les inégalités de revenu, ces changements ont été les plus rapides jamais enregistrés. En moins de dix ans, ces inégalités (mesurées par le coefficient de Gini) sont passées d'une moyenne de 0,25-0,28 à 0,35-0,38, dépassant ainsi les niveaux de l'OCDE. C'est dans la Fédération de Russie et dans d'autres pays de la CEI que ces inégalités ont le plus augmenté et en Europe de l'Est que leur progression a été la plus modeste. En Ukraine et dans la Fédération de Russie, l'augmentation annuelle du coefficient de Gini a été trois à quatre fois supérieure à celle observée aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

Coefficient de Gini

	1987/88	1993/95	Augmentation
Ukraine	0,23	0,47	0,24
Russie	0,24	0,48	0,24
Lituanie	0,23	0,37	0,14
Hongrie	0,21	0,23	0,02
Pologne	0,26	0,28	0,02

Sources : Milanovic, 1998 et Ruminska-Zimny, 1999.

Crise financière en Asie de l'Est : les économies se remettent plus vite que les individus

En République de Corée, en Malaisie et en Thaïlande, les taux de change et l'inflation semblent s'être stabilisés. L'indice boursier malais a commencé de se redresser et la liquidité revient dans le système financier. Les dépenses de consommation sont également en hausse. Ainsi, entre novembre et décembre 1998, les ventes de véhicules à moteur sont passées de 19 000 à près de 23 000. Ces améliorations sont évidemment bienvenues, mais elles masquent le fait que les coûts humains de la crise, eux, ne sont pas encore résorbés.

L'histoire montre que, si la croissance et les grands équilibres macro-économiques (inflation, taux de change, balance des paiements) sont assez rapidement rétablis après une crise, il faut plus de temps pour que l'emploi et les salaires se redressent. L'analyse de plus de 300 crises économiques survenues depuis 1973 dans plus de 80 pays permet de constater que la croissance de la production met en moyenne un an à revenir à son niveau d'avant la crise. La croissance des salaires réels, elle, met environ quatre ans à se rétablir, et celle de l'emploi cinq ans. En moyenne, la répartition des revenus se détériore pendant trois ans et ne parvient à dépasser son niveau d'avant la crise qu'au bout de cinq ans.

Les coûts humains de la crise en Asie de l'Est sont multiples et très étendus.

- **Faillites** : les faillites, dues à l'effondrement des marchés monétaires et boursiers et à l'envolée des taux d'intérêt, ont particulièrement touché les petites entreprises. En neuf mois, de juillet 1997 à mars 1998, 435 entreprises malaises ont déposé leur bilan. Pour les propriétaires et le personnel des petites entreprises qui, à la différence des grandes sociétés et des banques, n'ont bénéficié d'aucun plan de sauvetage, la faillite signifie la perte de leurs moyens de subsistance.

- **Aggravation de la pauvreté** : en Indonésie, le plus pauvre des pays touchés par la crise, on estime à 40 millions de plus (soit 20 % de la population de ce pays) le nombre de personnes que la crise a précipitées dans la pauvreté. La Corée et la Thaïlande devraient aussi faire état d'une augmentation de la pauvreté, 12 % de leur population étant désormais concernées par ce fléau (5,5 millions de personnes en Corée et 6,7 millions en Thaïlande).

- **Augmentation du chômage** : pratiquement inexistant pendant de nombreuses années en Corée et en Malaisie, le chômage a augmenté dans tous les pays où la crise sévit. Ainsi, la Malaisie enregistre 0,3 million de chômeurs de plus, la Thaïlande 0,5 million, l'Indonésie 1 million et la Corée 1,5 million. Parallèlement, les salaires réels ont diminué.

En Corée, par exemple, ils ont reculé de près de 10 % entre avril 1997 et avril 1998.

C'est aussi en Corée que les suppressions d'emplois touchent le plus durement les femmes, les jeunes et les travailleurs sans qualifications. Entre avril 1997 et avril 1998, le niveau de l'emploi a baissé de 7,1 % pour les femmes, contre 3,8 % pour les hommes. En 1997-98, le nombre de chômeurs âgés de 15 à 29 ans a doublé, de 300 000 à 600 000, tandis que le taux de chômage des travailleurs non qualifiés triplait, de 1,7 % à 5,4 %. Les travailleurs immigrés ont eux aussi subi la crise de plein fouet et nombre d'entre eux, dépourvus de papiers en règle, ont été renvoyés dans leur pays.

- **Recul du taux de scolarisation** : beaucoup de familles touchées par la crise retirent leurs enfants de l'école. Une étude estime qu'en Thaïlande, près de 100 000 élèves ont abandonné l'école primaire ou secondaire en raison de la crise. En Corée, les inscriptions dans le primaire et le premier cycle du secondaire ont légèrement diminué et, dans les classes supérieures, le taux d'abandon de l'école a augmenté de 36 % en 1998.

- **Réduction des services publics** : lorsque leurs revenus diminuent, les ménages doivent faire plus largement appel aux services publics pour financer l'éducation et la santé. La plupart des pays touchés ont essayé de maintenir le niveau des dépenses publiques, mais dans nombre de domaines, les difficultés sont flagrantes. En Thaïlande, le budget du ministère de la Santé publique a été amputé de 10 % et celui des services sociaux et communautaires de 7,6 %. Aux Philippines, les dépenses de santé ont diminué d'environ 10 % et les budgets ont été réduits dans les domaines de la santé et de la nutrition (-6 %), ainsi que de la lutte contre les maladies transmissibles (-10 %). Pour sa part, la Malaisie a, dans un premier temps, réduit l'ensemble de ses dépenses de 18 à 20 %, avant de mettre en place un programme de relance.

- **Accroissement des tensions et de la fragmentation sociales** : même si le phénomène est difficile à cerner, dans tous les pays, de nombreuses communautés subissent une recrudescence de la violence domestique, de la délinquance urbaine et du nombre de suicides suite à la crise. En Corée, le service d'appel d'urgence pour les femmes a enregistré une augmentation notable des plaintes pour violence domestique (multiplication par sept en un an). L'incidence des suicides a également augmenté, de 620 par mois en 1996 à plus de 900 par mois à la mi-1998. Le chômage est souvent mis en cause comme source de souffrance humaine et de tension sociale intolérable.

Sources : Lee et Rhee, 1999 ; Banque mondiale, 1998a ; Kakwani, 1998 ; Institut coréen d'informations et de recherches sociales, 1999 ; FNUAP, 1998 ; Bureau malaisien du PNUD, 1999.

L'escalade des prix des produits de base tels que les biens alimentaires et les médicaments s'est accompagnée d'un accroissement des faillites, du chômage, des suicides, de la violence domestique, entre autres conséquences négatives. Les premiers signes de reprise économique apparaissent cette année. Cependant, l'étude de crises précédentes montre que le chômage persiste longtemps après que l'inflation a reculé et que les taux de change se sont redressés. Les économies se remettent plus vite d'une crise que les individus (encadré 1.5).

L'analyse de la crise asiatique permet de dégager deux grandes leçons concernant les marchés mondiaux des capitaux. Premièrement, l'instabilité est une constante des marchés financiers d'aujourd'hui, mondialement intégrés (diagramme 1.7). La crise en Asie de l'Est n'est pas un accident isolé, mais le symptôme d'une faiblesse générale des marchés mondiaux des capitaux. Des travaux récents de la CNUCED mettent en lumière une augmentation de la fréquence des crises financières, parallèlement à un accroissement des mouvements internationaux de capitaux, depuis le début des années quatre-vingt-dix. Ces flux sont parfois volatils, en raison du comportement grégaire des investisseurs et de l'inadéquation des informations fournies à ces derniers, dans le monde entier. De plus, la confiance des investisseurs et l'évaluation des risques peuvent également basculer du jour au lendemain. Les innovations technologiques reliant en temps réel toutes les places financières, des décisions peuvent être prises instantanément entre des points très éloignés du globe. En outre, les marchés sont de plus en plus sophistiqués et d'innombrables instruments et dispositifs financiers nouveaux sont apparus (produits dérivés, fonds spéculatifs, etc.). En théorie, ces instruments et dispositifs ont été inventés pour que les investisseurs puissent transférer et répartir le risque. En pratique, ils contribuent aujourd'hui directement à la volatilité des marchés des capitaux.

Un des facteurs clés de la crise financière en Asie de l'Est a été l'injection massive et soudaine de capitaux à court terme, suivie d'un retrait tout aussi brutal (encadré 1.6). Le début des années quatre-vingt-dix a été marqué par une accumulation rapide de capitaux, puis par la suppression des contrôles et la modification des politiques financières. En 1996, les transferts nets en direction de l'Indonésie, de la Corée, de la Malaisie, des Philippines et de la Thaïlande ont totalisé 93 milliards de dollars. En 1997, alors que la tourmente s'abattait sur les marchés financiers, ces flux se sont inversés en quelques semaines, pour se transformer en des sorties nettes représentant 12 milliards de dollars. Ces cinq pays ont donc subi une variation de 105 milliards de dollars, soit 11 % de leur PIB d'avant la crise.

La seconde leçon que l'on peut tirer de cette crise est que les pays doivent faire preuve d'une extrême prudence en s'ouvrant aux capitaux étrangers à court terme (souvent spéculatifs), surtout lorsque les institutions régissant les marchés financiers sont peu développées. Les économistes mettent de plus en plus en doute les avantages des flux à court terme. Ceux-ci ne permettent pas autant que les investissements à long terme de contribuer au développement, et peuvent même se révéler désastreux, engendrant des déséquilibres macroéconomiques, entraînant une surévaluation de la monnaie, réduisant la compétitivité internationale et déstabilisant gravement les systèmes bancaires nationaux.

CONTAGION ET MENACE DE RÉCESSION MONDIALE

Sous l'effet de la propagation de la crise à d'autres marchés financiers, dont ceux du Brésil et de la Russie, mais aussi du ralentissement de la croissance économique mondiale, les reculs du développement humain se multiplient. Les projections du FMI, de la Banque mondiale et des Nations Unies font état pour 1998 d'une contraction de 1 à 2 points de la croissance, qui devrait donc avoisiner 2 %, rythme le plus bas en cinq ans. Beaucoup de pays pauvres souffrent d'une baisse des prix des exportations consécutive au tassement de la demande mondiale. Les pays exportateurs de pétrole sont particulièrement touchés. L'Angola et le Koweït pourraient ainsi voir leurs revenus diminuer d'environ un quart et leur PIB reculer de 14 à 18 %. La crise asiatique a également des répercussions importantes sur les pays africains qui dépendent des exportations de produits primaires. Ainsi, du fait de l'effondrement du marché du cuivre, la Zambie devrait enregistrer une chute de 26 % de ses exportations de ce métal et une réduction de 9 % de son PIB (tableau 1.3). Pour 1999, la Banque mondiale a revu à la baisse, de 4,5 à 3,2 %, ses projections de croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne.

CRIMINALITÉ INTERNATIONALE

La mondialisation ouvre de nombreuses possibilités aux malfaiteurs. La criminalité s'internationalise à grands pas et devient impossible à endiguer en dépit de la coopération des pays pour la combattre. Il y a aujourd'hui 200 millions de consommateurs de drogues, ce qui fait peser des menaces sur les communautés, dans le monde entier. Au cours des dix dernières années, la production d'opium a plus que triplé et celle de coca a plus que doublé. Entre 1990 et 1997, le nombre des délits liés aux stupéfiants est passé de 4 à 28 pour 100 000 habitants en Bélarus, et de 1,4 à près de 8 pour 100 000 habitants en Estonie. En 1995, le trafic de stupéfiants était estimé à 400 milliards de

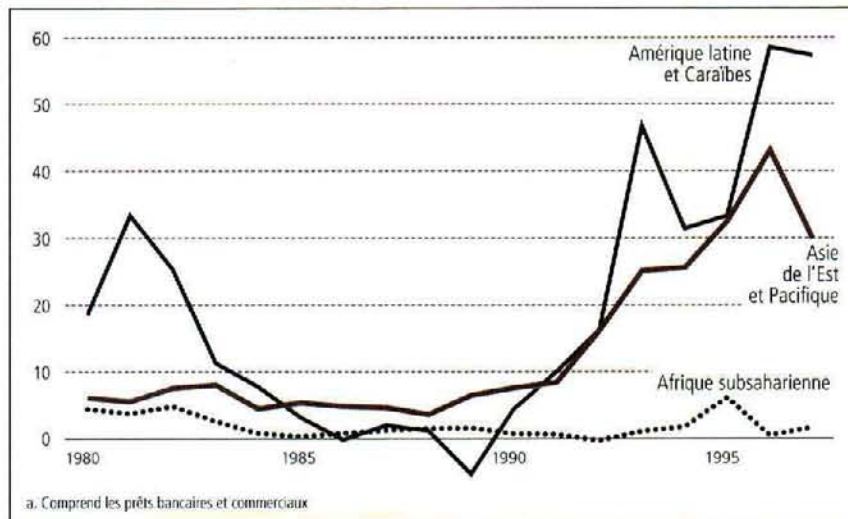
dollars, soit l'équivalent de 8 % des échanges mondiaux, plus que la part du fer et de l'acier ou des automobiles et *grosso modo* celle du textile (7,5 %) ou du pétrole et du gaz (8,6 %).

Le trafic d'armes est aussi en plein développement. Il déstabilise les sociétés et les pays, et alimente des conflits en Afrique et en Europe de l'Est. Ce sont les armes légères qui ont les effets les plus immédiats sur la vie humaine. Employées dans tous les conflits dans le

DIAGRAMME 1.7

Les flux d'investissements de portefeuille engendrent souvent une forte volatilité

Montant net des investissements de portefeuille internationaux (en milliards de dollars)



a. Comprend les prêts bancaires et commerciaux

Source : d'après Banque mondiale, 1999.

ENCADRÉ 1.6

Accumulation et inversion des flux de capitaux à court terme : les leçons de la crise asiatique

Le début et le milieu des années quatre-vingt-dix ont été marqués par une augmentation spectaculaire des flux de capitaux vers l'Asie de l'Est et l'Amérique latine. Entre 1990 et 1996, les pays d'Asie de l'Est ont reçu des capitaux étrangers équivalant en moyenne à plus de 5 % de leur PIB. Les cas les plus extrêmes sont ceux de la Thaïlande et de la Malaisie. Dans ces deux pays, sur cette période, les entrées de capitaux ont représenté, en moyenne, plus de 10 % du PIB, atteignant même, en une année, 13 % et 17 %, respectivement. Puis, en 1997, les mouvements de capitaux se sont brutalement inversés. Pour la Thaïlande, les sorties de capitaux entre 1996 et 1998 ont été de l'ordre de 20 % du PIB. Les autres pays ont connu une situation analogue.

Les importantes entrées de capitaux qui ont précédé ce retournement avaient eu des effets négatifs, en contribuant à l'appréciation des taux de change réels et en retardant les dévaluations alors même que les déficits de la balance des opérations courantes se creusaient, mais aussi en limitant la compétitivité internationale. Elles ont également

accru le volume des prêts bancaires à l'échelle nationale et la vulnérabilité du système financier à une inversion des flux de capitaux. D'après une étude de la CNUCED, dans tous les pays, développés ou en développement, une forte augmentation de la liquidité dans le secteur bancaire conduit à un développement excessif du crédit, à une dégradation de la qualité des actifs et à un relâchement dans la gestion du risque.

La vulnérabilité d'un pays donné n'est pas seulement fonction du volume des entrées de capitaux, mais aussi de leur structure. Or, pendant la période considérée, les emprunts extérieurs étaient principalement à court terme. Avant la crise, le ratio dettes à court terme/dettes à long terme de la Thaïlande et de la Corée avoisinait 50 %. La Thaïlande, l'Indonésie et la Corée affichaient également des ratios dettes à court terme/PIB élevés, contrairement à la Chine, à la Malaisie ou aux Philippines. Il n'est donc pas étonnant que la crise se soit déclarée en Thaïlande, avant de s'étendre à l'Indonésie et à la Corée, et que les autres pays aient été moins touchés.

Sources : Lee et Rhee, 1999; CNUCED, 1998b.

Au cœur de tous ses drames se trouvent le pouvoir et l'influence croissants des gangs, dont l'activité est estimée à 1 500 milliards de dollars par an

monde, elles sont à l'origine de 90 % des morts et des blessés dus à la guerre depuis 1945. Au Salvador, le taux d'homicides a augmenté de 36 % après la fin de la guerre civile. En Afrique du Sud, des mitraillettes arrivées en masse d'Angola et du Mozambique sont utilisées dans un nombre croissant de crimes.

En Albanie, il y a eu cinq fois plus de meurtres en 1997 qu'en 1996, une augmentation attribuée à la détention illégale d'armes par les civils.

Une autre activité florissante est la traite des femmes et des petites filles à des fins d'exploitation sexuelle, ce qui est à la fois une forme d'esclavage et une violation inacceptable des droits humains. Rien qu'en Europe de l'Ouest, chaque année, environ 500 000 femmes et filles originaires de pays en transition ou en développement sont prises au piège de ce véritable trafic d'esclaves. Elles y perdent non seulement leur liberté, mais aussi leur dignité et, bien souvent, leur santé. Et lorsqu'elles réussissent à retourner chez elles, elles sont le plus souvent rejetées par leur famille et leur communauté.

Au cœur de tous ces drames se trouvent le pouvoir et l'influence croissants des gangs, dont l'activité est estimée à 1 500 milliards de dollars par an, ce qui en fait une véritable puissance économique, rivalisant avec celle des multinationales. Grâce à la très grande somme de pouvoir et de moyens financiers qu'elle concentre, la criminalité peut infiltrer les milieux d'affaires, la politique et le gouvernement. Que ce soient les triades chinoises, les cartels colombiens de Medellín et de Cali, la mafia italienne, les yakusa japonais, les cartels de Juárez, de Tijuana et du Golfe au Mexique, Cosa Nostra aux États-Unis et les différentes mafias qui sévissent au Nigeria, en Russie et en Afrique du Sud, tous opèrent au-delà des frontières nationales et développent des alliances stratégiques formant un réseau mondial, en exploitant à leur plus grand profit les avantages de la mondialisation (encadré 1.7).

PROPAGATION DU SIDA

Les voyages dans le monde propagent plus que des idées. Les dernières estimations réalisées

par ONUSIDA et l'OMS indiquent qu'à la fin de 1998, à l'échelle planétaire, plus de 33 millions de personnes étaient infectées par le VIH. La propagation de ce virus se poursuit à un rythme qui ne faiblit pas et, toutes les minutes, 11 hommes, femmes et enfants sont contaminés dans le monde — soit environ 6 millions de contaminations en 1998. Le sida provoque 2,5 millions de morts par an, soit plus de deux fois plus que le paludisme (environ 1 million). Pourtant, selon certains experts, l'épidémie n'en est qu'au dixième de son développement.

Le sida est aujourd'hui une maladie des pauvres, puisque 95 % des personnes contaminées par le VIH vivent dans des pays en développement. Ce virus réduit fortement l'espérance de vie gagnée au cours des trois dernières décennies. On prévoit une perte de 17 années d'espérance de vie dans les neuf pays d'Afrique où le taux de prévalence du VIH est d'au moins 10 % (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). L'espérance de vie dans ces pays tomberait à 47 ans en 2010, soit un retour au niveau des années soixante.

De plus, le VIH se répand rapidement dans des régions que l'on pensait jusque là relativement protégées, telles que la Chine ou les grandes zones rurales de l'Inde, où, d'après certaines études, les taux de prévalence seraient plus élevés que dans les zones urbaines. L'Europe de l'Est semblait avoir évité le pire au début des années quatre-vingt-dix. Mais aujourd'hui, des études font état de hausses phénoménales du nombre de cas de contamination en Bélarus, en Moldavie, en Russie et en Ukraine. Dans ces pays et régions, le virus frappe surtout des personnes pauvres et se répand parmi les populations marginalisées, via, en particulier, la consommation de drogue.

CONFLITS CIVILS, AGITATION MONDIALE

Ces dernières décennies, de nombreux conflits civils ont éclaté partout dans le monde. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est l'interaction complexe des intérêts et la séparation de plus en plus floue entre conflits et commerce. La défense est aujourd'hui de plus en plus souvent confiée à des intérêts privés et les sociétés internationales de services paramilitaires se multiplient. Dans certains pays, il est fréquent que des mercenaires vendent leurs services contre des concessions minières et des sources d'énergie, et créent des filiales dans les secteurs du transport aérien, de la construction routière et du commerce. En outre, les clients des mercenaires sont de plus en plus souvent des multinationales qui cherchent à protéger leurs actifs dans des pays où les conflits sont fréquents.

Des sociétés telles que Executive Outcomes, Sandline International et Military Professional Resources Incorporated proposent des services et des formations militaires aux pays et

TABLEAU 1.3
La crise asiatique frappe aussi les économies et les habitants d'autres régions
(en pourcentage)

Baisse du prix des produits primaires	Pays	Baisse des recettes d'exportation ^a (1998)	Recul du PIB ^a (1998)
Pétrole - 25 %	Angola	25	18
	Gabon	21	13
	Koweït	25	14
	Nigeria	24	4
	Venezuela	20	6
Cuivre - 31 %	Zambie	26	9
	Mongolie	10	6
	Chili	10	3

a. Estimations
Source : CNUCED, 1998b.

aux grandes entreprises, et se montrent particulièrement actives en Afrique. Ainsi, le gouvernement du maréchal Mobutu a, sur sa fin, dépensé quelque 50 millions de dollars dans une ultime tentative pour conserver le pouvoir dans ce qui est aujourd'hui la République démocratique du Congo. La montée en puissance des sociétés paramilitaires privées est liée au vide laissé par la fin de la guerre froide. Les grandes puissances sont en effet moins enclines à intervenir militairement, en particulier dans les petits conflits.

Les activités de ces sociétés paramilitaires, qui ne rendent des comptes qu'à leurs commanditaires, sont très difficiles à contrôler. Toutes les lois nationales et internationales qui tentent de limiter les agissements des mercenaires sont jusqu'ici restées sans effet. Les comptes rendus annuels du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les Droits de l'homme concernant les mercenaires pressent régulièrement les pays de mettre au point une législation interdisant le recours à des mercenaires sur leur territoire.

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT : UNE URGENCE SILENCIEUSE

La dégradation de l'environnement est un problème planétaire qui dépasse le champ d'action national. La mondialisation peut améliorer les perspectives de la gestion de l'environnement, via la diffusion de technologies propres et de normes environnementales, ainsi que sous la pression des consommateurs et des militants. Mais elle peut aussi favoriser une exploitation non écologique des ressources (par exemple, la demande mondiale de papier contribue à la déforestation, et la consommation de poisson dans le monde conduit à une pêche trop intensive).

La dégradation de l'environnement est une «urgence silencieuse» et chronique qui menace les moyens de subsistance de certaines des populations les plus pauvres du monde. Les scientifiques prévoient un relèvement graduel des températures et une montée du niveau des eaux du globe, qui pourraient inonder jusqu'à 17 % du Bangladesh, 12 % de l'Égypte et la quasi totalité des Maldives. Les ressources renouvelables s'appauvrissent rapidement et d'une manière non viable. Ainsi, depuis 1970, les réserves halieutiques ont diminué des trois quarts, les ressources en eau ont baissé de 60 %, et la couverture forestière s'est réduite. Tous ces facteurs menacent la sécurité économique, alimentaire et sanitaire des plus pauvres.

Les populations sont également vulnérables face à des «urgences criantes» liées à l'environnement. En 1997 et 1998, El Niño et La Niña ont occasionné d'énormes variations des températures et des précipitations. Selon les estimations, El Niño aurait entraîné le déplacement de près de 5 millions de personnes, fait

118 millions de blessés et 22 000 morts. Le coût mondial de ce phénomène climatique est évalué à 33 milliards de dollars. Beaucoup de scientifiques pensent que la violence des ouragans provoqués par El Niño est une conséquence du réchauffement planétaire. Ces ouragans ont dévasté des récoltes et attisé des incendies, de l'Indonésie au Brésil. Au Nicaragua et au Honduras, les tempêtes et les inondations dues à El Niña ont fait 9 000 morts et plus d'un million de sans-abri.

QUE FAIRE ?

D'un côté, la mondialisation multiplie les chances de réaliser des progrès humains sans précédent. De l'autre, elle réduit ces possibilités, tout en menaçant la sécurité humaine. Elle induit en effet l'intégration de l'économie, de la culture et de la gouvernance, mais elle fragmente les sociétés.

ENCADRÉ 1.7

Comment la criminalité profite de la mondialisation

La mondialisation crée de nouvelles possibilités alléchantes, mais, parmi ceux qui en tirent le meilleur parti et se montrent les plus entreprenants et les plus imaginatifs, les malfaiteurs et les criminels du monde entier figurent en bonne place.

Pour les investisseurs privés, la libre circulation des capitaux est un préalable au développement des investissements étrangers. Cependant, la suppression des contrôles des changes alors qu'aucun cadre juridique approprié n'est là pour s'y substituer constitue une condition idéale pour le blanchiment d'argent. Et il ne fait aucun doute que les banques d'Europe de l'Est sont désormais un point de passage presque obligé pour les mouvements d'argent sale.

L'abaissement des barrières au commerce international et à la circulation des marchandises entre les pays est habituellement considéré comme une évolution positive. Mais il permet aussi à une voiture de luxe volée dans une rue de Johannesburg de se retrouver à Moscou pour y être vendue.

Ce type de trafic, de même que celui d'immigrants clandestins entre le Bangladesh et le Royaume-Uni ou celui de jeunes Ukrainiennes destinées à la prostitution aux Pays-Bas, nécessite une importante organisation. Si les multinationales sont à l'origine du processus de mondialisation de l'économie, les «multinationales du crime» (les gangs organisés) n'ont pas tardé, de leur côté, à tirer parti de cette évolution. Les triades chinoises, par exemple, se retrouvent dans le secteur de la restauration à Londres, la mafia sicilienne vend de l'héroïne à New York, tandis que les yakusa japonais financent la pornographie aux Pays-Bas.

Source : Helsby, 1999.

La désintégration des anciennes règles qui régissaient les marchés émergents, que ce soit par l'industrialisation, l'automatisation et la montée des économies fondées sur les compétences, ou par la dislocation engendrée par une guerre ou une crise économique grave, crée des viviers de main-d'œuvre pour les multinationales du crime. Les chômeurs des ghettos sud-africains sont des recrues faciles pour les gangs, et c'est la raison pour laquelle l'Afrique du Sud est aujourd'hui une plate-forme importante du trafic international de stupéfiants.

Les progrès de la technologie génèrent aussi de nouvelles vulnérabilités. À New York, le groupe Citibank a failli être victime d'un pirate informatique russe qui s'appropriait à lui dérober des millions de dollars. Au Nigeria, des escrocs se servent de la télécopie pour donner un semblant de légitimité à des documents falsifiés. Avec les nouvelles technologies sont également apparus de nouveaux délits, tels que la copie illégale d'œuvres protégées par des droits de propriété intellectuelle (musiques, films, logiciels).

Un des effets pervers de la recrudescence de ces activités illicites est qu'elle sape les initiatives mêmes qui la rendent possible. Qui souhaite investir dans un pays où il a toutes les chances d'avoir pour partenaire un bandit qui règle les problèmes avec une arme à feu ? Qui, au sein de la communauté internationale, est prêt à soutenir un pays plongé dans la corruption, conséquence fréquente d'une criminalité incontrôlée ? Il est donc aujourd'hui indispensable que les programmes d'action internationaux et nationaux fassent une place importante à la lutte contre la criminalité organisée.

Sous l'impulsion des forces du marché, la mondialisation tend à favoriser l'efficacité économique et à générer croissance et profits. Cependant, elle néglige complètement d'autres objectifs : l'équité, l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité humaine.

- Premièrement, il est donc nécessaire d'adopter des politiques de protection et de promotion du développement humain non seulement nouvelles, mais également plus radicales, en particulier au niveau de ce que l'on appelle souvent la politique sociale.

- Deuxièmement, nombre de problèmes du développement humain dépassent ce que les pays peuvent entreprendre par eux-mêmes pour y remédier, et appellent donc une plus grande coopération internationale.

- Troisièmement, les actions destinées à protéger et à promouvoir le développement humain doivent être engagées non seulement par les pays, mais aussi par les communautés, les ONG et les entreprises.

La croissance économique, facteur important du développement humain, ne peut favoriser celui-ci que si l'accroissement des revenus privés est équitablement réparti et si la croissance génère une augmentation des recettes publiques investies dans le développement humain (dans des écoles et des centres médicaux et non dans des armes, par exemple) (diagramme 1.8). Le développement humain dépend aussi du travail non rémunéré des hommes et des femmes qui, au sein de leur foyer ou de leur communauté, prodiguent une aide et des soins si essentiels à la survie. Il dépend également de l'environnement naturel, autre ressource indispensable à tous, et en particulier aux pauvres qui en tirent leurs moyens de subsistance.

L'expansion rapide des marchés mondiaux et ses corollaires, la concurrence effrénée imposée aux personnes, aux entreprises et aux pays, ainsi que les pressions en faveur de la privatisation et de la limitation des programmes publics selon des critères d'efficacité, créent un environnement dans lequel les besoins du développement humain risquent d'être négligés et les dépenses publiques amputées par des réductions budgétaires. La limitation des dépenses publiques affaiblit les institutions

chargées de la redistribution des ressources, ce qui génère de nouvelles inégalités. Par ailleurs, poussés par la concurrence dans l'économie mondiale, les individus consacrent beaucoup plus de temps à leur formation et au travail rémunéré, et moins aux activités d'aide et à la solidarité. Ces activités pâtissent également de la réduction des dépenses publiques. Enfin, les prix fixés librement par le marché ne tiennent pas compte des coûts écologiques de la production et de la consommation, accentuant ainsi les pressions sur l'environnement naturel.

Pour appuyer le développement humain, il faut donc engager des politiques plus volontaristes, notamment en investissant davantage pour donner aux individus les moyens d'affronter la concurrence économique mondiale et de participer à la société en réseau. Cependant, de telles politiques sont également nécessaires pour que la mondialisation fonctionne. S'ils n'en retirent aucun profit et si ces politiques accroissent leur vulnérabilité, les individus et les pays finiront par rejeter l'intégration et l'interdépendance planétaires. Les pressions en faveur d'un retour à l'isolationnisme dans l'économie, la culture et les priorités politiques augmenteront alors.

Dans l'optique du développement humain, la mondialisation doit donc reposer sur les principes suivants :

- *l'éthique* : pour atténuer, et non aggraver, les violations des droits de l'homme et le non-respect des valeurs humaines;
- *le développement* : pour atténuer, et non aggraver, la pauvreté des pays et des individus;
- *l'équité* : pour atténuer, et non aggraver, les disparités entre et au sein des pays et des générations;
- *l'intégration* : pour atténuer, et non aggraver, la marginalisation et l'exclusion de pays et d'individus;
- *la sécurité humaine* : pour atténuer, et non aggraver, la vulnérabilité des pays et des individus;
- *la viabilité à long terme* : pour atténuer, et non aggraver, l'appauvrissement et la dégradation de l'environnement.

DIAGRAMME 1.8
Comment se construit
le développement humain



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

A1.1 Flux commerciaux

Classement selon l'IDH	Exportations de biens et services			Importations de biens et services			Pourcentage de produits manufacturés dans les exploitations	
	Total (millions de dollars)	En % du PIB		Total (millions de dollars)	En % du PIB		1997	Indice (100 = 1995)
		1997	Indice (100 = 1985)		1997	Indice (100 = 1995)		
Développement humain élevé	4 993 093 T	20	156	4 866 827 T	20	154	80	113
1 Canada	234 297 ^a	40 ^a	162 ^a	211 487 ^a	36 ^a	165 ^a	63	107
2 Norvège	64 230 ^a	41 ^a	138 ^a	50 620 ^a	32 ^a	98 ^a	24	81
3 États-Unis	856 000 ^a	12 ^a	200 ^a	965 700 ^a	13 ^a	151 ^a	81	116
4 Japon	456 889 ^a	10 ^a	106 ^a	432 269 ^a	9 ^a	164 ^a	95	98
5 Belgique	183 718 ^a	68 ^a	135 ^a	171 012 ^a	64 ^a	140 ^a
6 Suède	100 672 ^a	40 ^a	147 ^a	83 713 ^a	33 ^a	134 ^a	80	100
7 Australie	81 856 ^a	20 ^a	164 ^a	79 579 ^a	20 ^a	154 ^a	29	183
8 Pays-Bas	212 504 ^a	54 ^a	127 ^a	187 182 ^a	47 ^a	121 ^a	71	139
9 Islande	2 649 ^a	36 ^a	100 ^a	2 612 ^a	36 ^a	95 ^a	12	129
10 Royaume-Uni	340 685 ^a	30 ^a	128 ^a	349 600 ^a	30 ^a	136 ^a	83	127
11 France	368 605 ^a	24 ^a	130 ^a	328 652 ^a	21 ^a	132 ^a	78	106
12 Suisse	106 413 ^a	36 ^a	113 ^a	94 088 ^a	32 ^a	126 ^a	93	101
13 Finlande	47 347 ^a	38 ^a	142 ^a	37 251 ^a	30 ^a	129 ^a	83	108
14 Allemagne	569 614 ^a	24 ^a	..	541 018 ^a	23 ^a	..	83	97
15 Danemark	64 916 ^a	35 ^a	129 ^a	56 229 ^a	31 ^a	123 ^a	63	110
16 Autriche	93 400 ^a	41 ^a	133 ^a	94 628 ^a	41 ^a	136 ^a	88 ^a	103 ^a
17 Luxembourg	15 467 ^a	91 ^a	94 ^a	13 729 ^a	81 ^a	85 ^a
18 Nouvelle-Zélande	18 921 ^a	29 ^a	134 ^a	18 337 ^a	28 ^a	149 ^a	29 ^a	131 ^a
19 Italie	324 046 ^a	27 ^a	149 ^a	260 606 ^a	21 ^a	140 ^a	89	105
20 Irlande	53 981 ^a	76 ^a	166 ^a	43 237 ^a	61 ^a	128 ^a	81	125
21 Espagne	148 125 ^a	26 ^a	157 ^a	143 065 ^a	25 ^a	212 ^a	78 ^a	110 ^a
22 Singapour	84	164
23 Israël	31 065	32	113	43 873	45	131	92	111
24 Hong Kong, Chine (RAS)	225 481	132	218	232 082	135	246	89	103
25 Brunéi Darussalam
26 Chypre	56	101
27 Grèce	18 841 ^a	15 ^a	148 ^a	29 295 ^a	24 ^a	166 ^a	52	106
28 Portugal	33 658 ^a	31 ^a	147 ^a	41 672 ^a	38 ^a	202 ^a	86	113
29 Barbade	54	64
30 Corée, Rép. de	168 683	38	185	171 885	39	192	92 ^a	101 ^a
31 Bahamas
32 Malte	2 795	84	..	3 117	94	..	97 ^a	106 ^a
33 Slovaquie	10 458	57	..	10 635	58	..	89	..
34 Chili	20 716	27	136	22 540	29	206	16	227
35 Koweït	15 974	53	..	12 407	41	..	14	..
36 République tchèque	29 950	58	..	32 808	63	..	85	..
37 Bahreïn	6 357	104	..	4 370	72	..	12 ^a	257 ^a
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	29 318	9	148	34 899	11	367	34	160
40 Uruguay	4 511	23	150	4 563	23	251	37	105
41 Qatar
42 Slovaquie	10 976	56	..	12 366	64	..	79	..
43 Émirats arabes unis
44 Pologne	35 616	26	220	41 170	30	272	73	116
45 Costa Rica	4 360	46	188	4 529	48	192	25 ^a	113 ^a
Développement humain moyen	1 255 577 T	26	159	1 270 896 T	26	159	58	..
46 Trinité-et-Tobago	2 912	49	103	3 316	56	94	44	241
47 Hongrie	20 801	45	150	21 013	46	174	77	115
48 Venezuela	25 735	29	152	17 692	20	112	12	120
49 Panama	7 759 ^a	94 ^a	88 ^a	7 520 ^a	91 ^a	99 ^a	17	136
50 Mexique	121 772	30	249	121 896	30	302	81	298

A1.1 Flux commerciaux

Classement selon l'IDH	Exportations de biens et services			Importations de biens et services			Pourcentage de produits manufacturés dans les exploitations	
	Total (millions de dollars)	En % du PIB		Total (millions de dollars)	En % du PIB		1997	Indice (100 = 1995)
		1997	Indice (100 = 1985) 1997		1997	Indice (100 = 1995) 1997		
51 Saint-Kitts-et-Nevis	120 ^a	48 ^a	..	184 ^a	74 ^a	..	34	..
52 Grenade	132 ^a	45 ^a	104 ^a	193 ^a	65 ^a	95 ^a	13 ^a	284 ^a
53 Dominique	125	51	141	155	64	107	49 ^a	140 ^a
54 Estonie	3 614	77	..	4 148	89	..	66	..
55 Croatie	8 014 ^a	42 ^a	..	10 200 ^a	53 ^a	..	69	..
56 Malaisie	92 877	94	193	91 360	93	215	76 ^a	279 ^a
57 Colombie	14 553	15	164	17 422	18	226	31	182
58 Cuba
59 Maurice	2 725	62	137	2 879	65	151	71	156
60 Bélarus	13 469	60	..	14 386	64
61 Fidji	1 204	57	..	1 240	59
62 Lituanie	5 224	55	..	6 237	65	..	70	..
63 Bulgarie	6 178	61	27	5 619	56	15
64 Suriname
65 Jamahiriya arabe libyenne
66 Seychelles	365	68	185	438	81	238	(.) ^a	5 ^a
67 Thaïlande	72 382	47	194	71 340	46	182	71	188
68 Roumanie	10 359	30	..	12 802	37	..	79	..
69 Liban	1 558	10	..	8 056	54
70 Samoa-Occidental	75 ^a	43 ^a	..	127 ^a	73 ^a
71 Russie, Féd. de	102 196	23	..	90 065	20	..	23	..
72 Équateur	5 930	30	144	5 734	29	107	9	1 128
73 Macédoine, ARYM	880	40	..	1 232	56
74 Lettonie	2 791	50	..	3 352	61	..	58	..
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	144 ^a	52 ^a	72 ^a	176 ^a	64 ^a	81 ^a	13	..
76 Kazakhstan	7 810	35	..	8 280	37
77 Philippines	40 284	49	218	48 777	59	293	45	166
78 Arabie saoudite	62 991	45	..	43 017	31	..	9 ^a	294 ^a
79 Brésil	61 982	8	131	83 556	10	266	54	123
80 Pérou	8 182	13	107	10 617	17	179	17	138
81 Sainte-Lucie	406 ^a	68 ^a	..	417 ^a	70 ^a	..	25 ^a	99 ^a
82 Jamaïque	2 109	51	101	2 645	64	144	69 ^a	130 ^a
83 Belize	320	49	83	334	51	86	13	51
84 Paraguay	2 226	22	285	2 477	24	439	15	277
85 Géorgie	623	12	..	1 192	23
86 Turquie	46 675	25	..	57 698	30	..	75	123
87 Arménie	330	20	..	952	58
88 Rép. dominicaine	7 221	48	273	7 595	51	237
89 Oman	17	26
90 Sri Lanka	5 507	36	155	6 569	44	112
91 Ukraine	20 126	41	..	22 009	44
92 Ouzbékistan
93 Maldives
94 Jordanie	3 572	51	163	5 186	74	138
95 Iran, Rép. islamique d'
96 Turkménistan
97 Kirghizistan	675	38	..	815	46	..	38 ^a	..
98 Chine	207 303	23	163	166 759	18	81	85	..
99 Guyana	783	100	..	854	109
100 Albanie	292	12	..	915	37	..	65	..

A1.1 Flux commerciaux

Classement selon l'IDH	Exportations de biens et services			Importations de biens et services			Pourcentage de produits manufacturés dans les exploitations	
	Total (millions de dollars)	En % du PIB		Total (millions de dollars)	En % du PIB		1997	Indice (100 = 1995)
		1997	Indice (100 = 1985) 1997		1997	Indice (100 = 1995) 1997		
101 Afrique du Sud	35 848	28	130	34 365	27	174	55 ^a	..
102 Tunisie	8 251	44	140	8 719	46	107	78	175
103 Azerbaïdjan	833	19	..	1 649	37
104 Moldova, Rép. de	984	53	..	1 432	76
105 Indonésie	60 106	28	125	60 700	28	119	42	325
106 Cap-Vert	108	25	..	272	64
107 El Salvador	2 741	24	135	3 930	35	194	39	151
108 Tadjikistan
109 Algérie	14 681	31	134	10 534	22	45	3	187
110 Viet Nam	11 480	46	..	13 443	54
111 Rép. arabe syrienne	5 343	30	161	7 189	40	61
112 Bolivie	1 644	21	183	2 334	29	194	16	4 219
113 Swaziland	1 075	82	118	1 265	96	76
114 Honduras	1 673	37	91	2 131	47	116	27	739
115 Namibie	1 726	53	95	1 908	58	78
116 Vanuatu
117 Guatemala	3 186	18	120	4 193	24	173	30	147
118 Salomon, Îles
119 Mongolie	471	55	..	513	60	..	10 ^a	..
120 Égypte	15 251	20	124	18 820	25	58	40	400
121 Nicaragua	803 ^a	41 ^a	197 ^a	1 294 ^a	66 ^a	170 ^a	25	389
122 Botswana	2 857 ^a	56 ^a	87	1 901	38	68 ^a
123 São Tomé-et-Principe	12	28	..	41	94
124 Gabon	3 296	64	138	2 165	42	61	2 ^a	..
125 Iraq
126 Maroc	9 342	28	164	10 622	32	144	49	122
127 Lesotho	309	33	151	1 215	128	62
128 Myanmar
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 605	56	142	2 782	60	96
130 Zimbabwe	3 227	36	163	3 829	43	196	32	109
131 Guinée équatoriale	489	101	544	630	129	531
132 Inde	44 107	12	171	59 230	16	119	72 ^a	125 ^a
133 Ghana	1 657	24	170	2 640	38	155
134 Cameroun	2 443	27	89	2 041	22	116	8 ^a	..
135 Congo	1 767	77	146	1 565	68	71
136 Kenya	2 994	29	110	3 787	37	199	25	222
137 Cambodge	920	30	..	1 281	42
138 Pakistan	10 009	16	137	12 955	21	83	86	139
139 Comores	30	16	219	76	39	77
Faible développement humain	49 958 T	28	147	56 692 T	31	105
140 Rép. dém. pop. Lao	418	24	..	721	41
141 Congo, Rép. dém. du	1 463	24	75	1 350	22	57
142 Soudan	3 ^a	161 ^a
143 Togo	464	31	78	550	37	66
144 Népal	1 296	26	228	1 856	38	188	95	161
145 Bhoutan	120	31	..	160	42
146 Nigeria	16 286	41	106	13 677	34	57
147 Madagascar	773	22	125	1 064	30	86	28	271
148 Yémen	2 489	44	..	2 966	52
149 Mauritanie	435	40	53	533	49	51
150 Bangladesh	5 075	12	286	7 656	18	164	87 ^a	133 ^a

A1.1 Flux commerciaux

Classement selon l'IDH	Exportations de biens et services			Importations de biens et services			Pourcentage de produits manufacturés dans les exploitations		
	Total (millions de dollars)	En % du PIB		Total (millions de dollars)	En % du PIB		1997	Indice (100 = 1995) 1997	
		1997	Indice (100 = 1985) 1997		1997	Indice (100 = 1995) 1997			
151	Zambie	1 276	33	99	1 474	38	93
152	Haïti	236	8	131	650	23	225
153	Sénégal	1 481	33	106	1 730	38	79
154	Côte d'Ivoire	4 777	47	131	4 055	40	107
155	Bénin	531	25	58	696	33	62
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	1 259 ^a	22 ^a	..	2 118 ^a	36 ^a
157	Djibouti	207	41	..	285	57
158	Ouganda	826	13	163	1 335	20	114
159	Malawi	613	24	100	870	35	99
160	Angola	5 196	68	174	5 003	65	183
161	Guinée	694	18	..	811	21
162	Tchad	271	17	102	562	35	60
163	Gambie	191	47	82	248	61	93
164	Rwanda	110	6	63	451	24	185
165	Rép. centrafricaine	213	21	119	236	23	82	43 ^d	..
166	Mali	644	25	163	889	35	70
167	Erythrée	201	31	..	583	89
168	Guinée-Bissau	56	21	384	106	40	44
169	Mozambique	500	18	216	937	34	59	17 ^a	..
170	Burundi	96	10	97	136	14	63
171	Burkina Faso	331	14	83	721	30	85
172	Éthiopie	1 017	16	100	1 682	26	88
173	Niger	300	16	71	440	24	48
174	Sierra Leone	116	14	273	140	17	296

a. Les données se rapportent à 1996.

Sources : Colonnes 1-8 : Banque mondiale, 1999b.

A1.2 Flux de ressources

	Flux nets d'investissements directs étrangers		Flux nets d'investissements de portefeuille ^a		Montant net des prêts bancaires et autres crédits aux échanges ^b		Montant net de l'aide publique au développement (APD) versée ou reçue ^c			Dettes extérieures		Note de la dette souveraine	
	(millions de dollars)		(millions de dollars)		(millions de dollars)		Total	En %	Par	Total	En %	Ratio du service ^d	à long terme ^e
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	(millions de dollars)	du PNB	habitant (US\$)	(millions de dollars)	du PNB	(%)	1998
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1998
Développement humain élevé	44 388 T	266 225 T	48 324 T	0,2	66 ^f
1 Canada	1 357	8 246	2 045	0,3	64 ^f	AA+
2 Norvège	-426	3 181	1 306	0,9	308 ^f	AAA
3 États-Unis	20 010	90 748	6 878	0,1	30 ^f	AAA
4 Japon	642	3 224	9 358	0,2	79 ^f	AAA
5 Belgique	1 051 ^g	12 550 ^g	764	0,3	88 ^f	AA+
6 Suède	393	9 659	1 731	0,8	222 ^f	AA+
7 Australie	2 063	9 584	1 061	0,3	59 ^f	AA
8 Pays-Bas	1 505	8 725	2 947	0,8	212 ^f	AAA
9 Islande	24	3	A+
10 Royaume-Uni	5 480	36 897	3 433	0,3	55 ^f	AAA
11 France	2 595	18 280	6 307	0,5	125 ^f	AAA
12 Suisse	1 267	3 500	911	0,3	148 ^f	AAA
13 Finlande	110	1 543	379	0,3	81 ^f	AA
14 Allemagne	490	-195	5 857	0,3	87 ^f	AAA
15 Danemark	111	2 570	1 637	1,0	342 ^f	AA+
16 Autriche	173	1 700	527	0,3	72 ^f	AAA
17 Luxembourg	95	0,6	226 ^f	AAA
18 Nouvelle-Zélande	1 266	1 343	154	0,3	38 ^f	AA+
19 Italie	1 072	3 523	1 266	0,1	33 ^f	AA
20 Irlande	164	4 152	187	0,3	51 ^f	AA+
21 Espagne	1 968	5 556	1 234	0,2	34 ^f	AA
22 Singapour	1 047	10 000	1 ^h	(.)	0	AAA
23 Israël	99	3 407	1 192 ^h	1,2	241	A-
24 Hong Kong, Chine (RAS)	-142	2 600	8 ^h	(.)	1	A
25 Brunéi Darussalam	4	5	(.) ^h	..	1
26 Chypre	58	175	49 ^h	0,6	71	A+
27 Grèce	447	1 500	BBB
28 Portugal	274	1 713	250	0,3	25 ^f	AA
29 Barbade	5	18	21	84	17	-20	3	..	12	644,3	..	7,5 ⁱ	..
30 Corée, Rép. de	234	2 341	1 271	2 704	1 388	6 264	-160 ⁱ	(.)	-4	143 372,5	32,8	8,6	BB+
31 Bahamas	-30	89	3 ^h	..	12
32 Malte	19	110	(.)	93	22	0,7	62	1 033,9	30,6	2,1	A+
33 Slovaquie	..	321	..	-37	..	-69	97	0,5	49	4 762,1	26,0	3,9	A
34 Chili	144	5 417	..	1 525	684	2 695	136	0,2	10	31 440,1	42,4	20,4	A-
35 Koweït	7	45	2 ^h	(.)	2	A
36 République tchèque	..	1 301	..	221	-118	311	107 ^h	0,2	10	21 456,3	41,8	14,1	A-
37 Bahreïn	101	15	205	..	28	..	84	1,6	165	7 084,0	138,4 ^f
38 Antigua-et-Barbuda	16	28	4	0,8	62	280,0	59,7 ^f
39 Argentine	919	6 327	-151	11 250	2 501	1 939	222	0,1	7	123 221,4	38,7	58,7	BB
40 Uruguay	1	200	89	451	-72	22	57	0,3	18	6 652,0	33,6	15,4	BBB-
41 Qatar	8	55	1 ^h	..	2	BBB
42 Slovaquie	..	170	..	37	-171	872	67 ^h	0,3	13	9 989,0	51,7	12,2	BB+
43 Émirats arabes unis	-221	100	4 ^h	..	2
44 Pologne	15	5 000	-15	1 748	-178	131	641 ^h	0,5	17	39 889,5	29,5	6,1	BBB-
45 Costa Rica	70	500	..	41	45	7	3 548,4	38,1	11,8	BB
Développement humain moyen	10 311 T	126 766 T	3 916 T	53 433 T	11 076 T	51 478 T	24 130 T	0,6	6	1 720 856,1 T	32,9	18,0	..
46 Trinité-et-Tobago	1	340	56	-150	96	-94	33	0,6	27	2 161,5	38,8	19,6	BB+
47 Hongrie	..	2 085	495	598	1 212	-72	152 ^h	0,3	15	24 373,4	55,0	29,7	BBB
48 Venezuela	68	4 893	-65	256	-517	938	28	(.)	1	35 541,5	41,6	31,3	B+
49 Panama	67	340	-20	461	26	-48	124	1,5	51	6 338,0	75,4	16,4	BB+
50 Mexique	1 984	12 101	-477	2 526	-341	5 530	108	(.)	1	149 689,9	38,4	32,4	BB

A1.2 Flux de ressources

Classement selon l'IDH	Flux nets d'investissements directs étrangers		Flux nets d'investissements de portefeuille ^a		Montant net des prêts bancaires et autres crédits aux échanges ^b		Montant net de l'aide publique au développement (APD) versée ou reçue ^c			Dette extérieure		Note de la dette souveraine	
	(millions de dollars)		(millions de dollars)		(millions de dollars)		Total	En % du PNB	Par habitant	Total	En % du PNB	Ratio du service ^d	à long terme ^e
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	(millions de dollars)	1997	1997	(millions de dollars)	1997	1997	1998
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1998
51 Saint-Kitts-et-Nevis	8	25	-1	7	2,7	168	62,0	24,3	3,9	..
52 Grenade	4	22	-1	-1	8	2,7	86	105,3	34,9	5,7 ⁱ	..
53 Dominique	3	20	14	6,2	194	161,4	43,5	8,2	..
54 Estonie	..	262	..	82	..	-2	65 ^h	1,4	42	658,4	14,5	1,4	BBB+
55 Croatie	..	348	..	485	..	1 524	44	0,2	9	6 841,5	35,2	11,9	BBB-
56 Malaisie	695	3 754	2 253	2 014	-2,162	2 192	-241 ⁱ	-0,3	-13	47 228,2	50,5	7,5	BBB-
57 Colombie	1 023	2 447	-1	1 184	392	2 984	274	0,3	8	31 777,4	34,4	26,6	BBB-
58 Cuba	(.)	13	212	..	67	..	6	35 344,0 ⁱ
59 Maurice	8	38	..	624	-19	94	42	1,0	39	2 471,6	56,7	10,9	..
60 Bélarus	..	163	-31	43 ^h	0,2	4	1 161,5	5,2	1,8	..
61 Fidji	22	12	11	-12	44	2,2	59	213,4	10,5	3,0	..
62 Lituanie	..	355	..	90	..	193	102 ^h	1,1	27	1 540,5	16,4	6,0	BBB-
63 Bulgarie	..	497	..	69	887	3	206 ^h	2,1	24	9 858,3	101,3	14,4	B
64 Suriname	21	12	9	..	77	11,4	191	118,0 ⁱ	17,5 ⁱ
65 Jamahiriya arabe libyenne	119	110	271	..	9	..	2	3 363,0 ⁱ
66 Seychelles	12	49	5	-3	15	2,8	212	149,1	28,2	4,0	..
67 Thaïlande	163	3 600	179	1 418	794	-1 719	626	0,4	11	93 415,7	62,6	15,4	BBB-
68 Roumanie	..	1 224	..	422	-645	637	197 ^h	0,6	9	10 442,1	30,2	15,7	B-
69 Liban	7	150	..	808	-30	112	239	1,6	65	5 036,2	32,8	14,4	BB-
70 Samoa-Occidental	(.)	1	-1	..	(.)	..	28	14,4	173	156,3	80,1	3,8	..
71 Russie, Féd. de	..	6 241	..	6 666	1 564	-454	718 ^h	0,2	5	125 645,2	28,7	6,5	CCC-
72 Équateur	62	577	-2	-135	203	387	172	0,9	16	14 918,4	79,4	31,0	..
73 Macédoine, ARYM	..	16	-7	149	6,8	78	1 542,5	70,8	8,8	..
74 Lettonie	..	418	..	23	..	15	81 ^h	1,5	30	503,3	9,0	4,4	BBB
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2	42	(.)	-2	6	2,2	56	257,8	94,8	8,3 ⁱ	..
76 Kazakhstan	..	1 320	..	400	..	436	131	0,6	8	4 278,0	19,5	6,5	B+
77 Philippines	12	1 253	-71	2 704	868	238	689	0,8	11	45 433,3	53,0	9,2	BB+
78 Arabie saoudite	491	400	150	..	564	..	15	(.)	1	19 222,0 ⁱ	13,5 ⁱ
79 Brésil	1 441	16 330	-215	5 056	365	18 669	487	0,1	3	193 662,8	24,1	57,4	BB-
80 Pérou	1	2 000	..	-110	81	1 175	488	0,8	22	30 495,7	48,8	30,9	BB
81 Sainte-Lucie	17	45	24	4,1	160	151,7	25,7	3,3 ⁱ	..
82 Jamaïque	-9	180	..	200	41	40	71	1,8	29	3 912,9	97,7	16,2	..
83 Belize	4	23	-3	-7	14	2,3	72	383,4	62,2	9,2	..
84 Paraguay	1	200	-5	23	116	1,2	27	2 052,5	20,8	5,0	BB-
85 Géorgie	..	100	(.)	246	4,7	45	1 445,5	27,4	6,4	..
86 Turquie	99	606	-6	2 552	6	8 864	-1 ^j	(.)	(.)	91 205,4	47,1	18,4	B
87 Arménie	..	43	168	9,6	47	665,5	38,0	5,8	..
88 Rép. dominicaine	36	250	..	-2	20	-2	76	0,5	11	4 238,7	29,0	6,2	B+
89 Oman	161	90	..	263	501	-234	20	..	11	3 601,7	..	5,9	BBB-
90 Sri Lanka	26	140	..	148	44	-4	345	2,3	20	7 638,1	51,2	6,4	..
91 Ukraine	..	623	796	176 ^h	0,4	3	10 901,3	22,2	6,6	..
92 Ouzbékistan	..	85	150	130	0,5	6	2 760,5	11,2	12,9	..
93 Maldives	1	10	-3	5	26	8,4	119	160,3	51,8	6,7	..
94 Jordanie	25	70	..	160	190	-122	462	6,8	130	8 234,1	121,0	11,1	BB-
95 Iran, Rép. islamique d'	-38	50	-200	-353	196	0,2	4	11 816,4	9,6	32,2	..
96 Turkménistan	..	121	762	11	0,4	3	1 771,2	62,5	34,7	..
97 Kirghizistan	..	83	240	14,1	54	928,2	54,4	6,3	..
98 Chine	1 659	45 300	971	11 787	1 895	4 805	2 040	0,2	2	146 697,0	16,6	8,6	BBB+
99 Guyana	2	90	-5	-5	272	39,9	340	1 610,6	236,0	17,6	..
100 Albanie	..	48	-1	155	6,2	48	706,0	28,1	7,1	..

A1.2 Flux de ressources

Classement selon l'IDH	Flux nets d'investissements directs étrangers		Flux nets d'investissements de portefeuille ^a		Montant net des prêts bancaires et autres crédits aux échanges ^b		Montant net de l'aide publique au développement (APD) versée ou reçue ^c			Dettes extérieures		Note de la dette souveraine à long terme ^e	
	(millions de dollars)		(millions de dollars)		(millions de dollars)		Total	En % du PNB	Par habitant	Total	En % du PNB	Ratio du service ^d (%)	
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	(millions de dollars)	1997	1997	(millions de dollars)	1997	1997	1998
							(versements nets)						
101 Afrique du Sud	-449	1 705	..	2 016	..	-131	497	0,4	14	25 221,6	20,0	12,8	BB+
102 Tunisie	108	360	..	586	109	1	194	1,1	23	11 322,7	62,8	16,0	BBB-
103 Azerbaïdjan	..	872	8	182	4,2	25	503,7	11,7	6,8	..
104 Moldova, Rép. de	..	43	..	75	..	121	63	3,5	15	1 039,8	57,4	10,9	..
105 Indonésie	310	5 350	-40	3 417	195	2 769	832	0,4	5	136 173,5	65,3	30,0	CCC+
106 Cap-Vert	..	13	1	1	110	26,2	317	220,0	52,5	5,5	..
107 El Salvador	12	41	-9	..	-42	50	294	2,6	57	3 281,8	29,4	7,0	BB
108 Tadjikistan	..	4	(.)	101	5,0	19	901,1	44,6	4,6	..
109 Algérie	(.)	7	429	8	111	-557	248	0,6	10	30 920,6	69,0	27,2	..
110 Viet Nam	(.)	1 200	..	-94	..	287	997	4,1	15	21 629,3	89,4	7,8	..
111 Rép. arabe syrienne	37	80	85	-11	199	1,2	16	20 864,7	126,4	9,3	..
112 Bolivie	10	500	-1	-3	-35	213	717	9,2	107	5 247,5	67,6	32,5	BB-
113 Swaziland	12	75	9	..	27	1,9	34	368,2	25,4	2,5	..
114 Honduras	28	80	..	-30	36	33	308	6,7	61	4 697,8	102,8	20,9	..
115 Namibie	16	131	166	5,0	120	85,0 ¹	2,6 ¹
116 Vanuatu	5	30	(.)	(.)	27	11,6	178	47,9	20,5	1,5	..
117 Guatemala	62	130	-10	106	19	-30	302	1,7	34	4 085,7	23,2	9,9	..
118 Salomon, îles	1	22	6	-4	42	11,4	126	135,4	36,9	2,4	..
119 Mongolie	..	7	9	248	25,2	110	717,9	72,9	11,7	..
120 Égypte	1 178	834	10	1 813	550	-109	1 947	2,5	36	29 849,1	39,0	9,0	BBB-
121 Nicaragua	..	92	13	-16	421	5 677,4	305,6	31,7	..
122 Botswana	54	100	-12	-5	125	2,6	95	562,0	11,5	5,2 ¹	..
123 São Tomé-et-Principe	(.)	..	(.)	..	34	87,5	287	260,7	671,2	52,0	..
124 Gabon	15	-100	(.)	..	96	-5	40	0,9	40	4 284,5	95,7	13,1	..
125 Iraq	(.)	1 627	..	281	..	15	21 912,0 ¹
126 Maroc	20	500	-21	243	237	-140	462	1,4	19	19 320,8	59,5	26,6	BB
127 Lesotho	5	29	-6	13	93	7,3	53	659,8	51,9	6,4	..
128 Myanmar	..	80	..	-2	-56	102	45	..	1	5 074,1	..	8,0	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	83	300	19	..	167	-57	349	8,6	89	2 272,5	56,3	15,0	..
130 Zimbabwe	4	70	-29	-20	-40	-18	327	3,9	33	4 961,3	58,5	22,0	..
131 Guinée équatoriale	2	40	1	..	24	4,9	67	283,2	57,8	1,4	..
132 Inde	106	3 264	320	4 035	1 954	920	1 678	0,4	2	94 404,2	24,9	19,6	BB
133 Ghana	6	200	..	46	35	27	493	7,3	32	5 982,0	88,6	29,5	..
134 Cameroun	316	45	-241	-29	501	5,9	43	9 292,9	109,2	20,4	..
135 Congo	13	9	97	..	268	14,7	117	5 070,8	278,4	6,2	..
136 Kenya	29	40	..	12	8	-119	457	4,6	19	6 485,8	64,7	21,5	..
137 Cambodge	..	200	-3	372	12,2	42	2 128,7	69,9	1,1	..
138 Pakistan	131	800	..	627	-170	757	597	1,0	5	29 664,5	47,5	35,2	CC
139 Comores	..	2	(.)	..	28	14,5	63	197,4	101,9	3,9	..
Faible développement humain	980 T	2 449 T	178 T	-1,125 T	13 285 T	10,5	28	173 123,7 T	93,4	13,1	..
140 Rép. dém. pop. Lao	..	90	341	19,5	82	2 319,9	132,4	6,5	..
141 Congo, Rép. dém. du	69	1	(.)	..	-35	..	168	3,2	4	12 329,6	232,3	0,9	..
142 Soudan	-3	(.)	187	2,1	8	16 326,1	182,4	9,2	..
143 Togo	16	1	-14	-6	124	8,6	34	1 339,0	92,6	8,1	..
144 Népal	1	20	5	-11	414	8,4	22	2 397,7	48,6	6,9	..
145 Bhoutan	-2	70	21,3	113	89,3	27,2	5,1	..
146 Nigeria	486	1 000	..	4	-955	-258	202	11,0	25	28 455,1	75,6	7,8	..
147 Madagascar	(.)	17	5	-1	838	24,3	71	4 104,7	119,2	27,0	..
148 Yémen	3	50	6	..	366	7,3	27	3 856,3	76,7	2,6	..
149 Mauritanie	7	3	2	-2	250	23,9	120	2 453,2	234,7	24,2	..
150 Bangladesh	1	145	..	11	-3	-28	1 009	2,3	9	15 125,3	35,1	10,6	..

A1.2 Flux de ressources

Classement selon l'IDH	Flux nets d'investissements directs étrangers		Flux nets d'investissements de portefeuille ^a		Montant net des prêts bancaires et autres crédits aux échanges ^b		Montant net de l'aide publique au développement (APD) versée ou reçue ^c			Dettes extérieures		Note de la dette souveraine		
	(millions de dollars)		(millions de dollars)		(millions de dollars)		(versements nets)			(millions de dollars)		Ratio du service ^d à long terme ^e		
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	Total (millions de dollars)	En % du PNB	Par habitant (US\$)	Total (millions de dollars)	En % du PNB	Ratio du service (%)	à long terme ^e	
	1985	1997	1985	1997	1985	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1998	
151	Zambie	52	70	12	9	618	16,9	77	6 757,8	184,6	19,9	..
152	Haïti	5	3	-4	..	332	11,8	50	1 057,2	37,7	15,9	..
153	Sénégal	-16	30	-5	14	427	9,6	57	3 670,6	82,9	15,3	..
154	Côte d'Ivoire	29	50	(.)	18	(.)	-436	444	4,7	37	15 608,6	165,3	27,4	..
155	Bénin	(.)	3	-18	..	225	10,7	46	1 624,3	76,9	9,1	..
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	15	250	46	-15	963	13,0	37	7 177,1	97,2	12,9	..
157	Djibouti	(.)	5	(.)	..	87	17,5	163	283,6	57,1	3,1	..
158	Ouganda	-4	250	6	-1	840	12,8	50	3 707,9	56,5	22,1	..
159	Malawi	6	2	-29	-1	350	14,1	40	2 206,0	89,0	12,4	..
160	Angola	278	350	1 042	-374	436	9,9	46	10 159,8	231,8	15,9	..
161	Guinée	1	1	18	-24	382	10,3	65	3 520,4	95,3	21,5	..
162	Tchad	54	15	-6	..	225	14,3	38	1 026,5	65,2	12,5	..
163	Gambie	-1	13	(.)	..	40	10,0	42	430,1	107,6	11,6	..
164	Rwanda	15	1	-3	..	592	32,0	83	1 110,9	60,0	13,3	..
165	Rép. centrafricaine	3	6	-1	..	92	9,2	31	885,3	88,2	6,2	..
166	Mali	3	15	-2	..	455	18,4	52	2 945,1	119,2	10,5	..
167	Érythrée	123	14,8	38	75,5	9,1	0,1	..
168	Guinée-Bissau	1	2	20	..	125	49,7	126	921,3	366,5	17,3	..
169	Mozambique	(.)	35	54	2	963	37,4	67	5 990,6	232,9	18,6	..
170	Burundi	1	1	-3	..	119	12,6	21	1 065,5	112,6	29,0	..
171	Burkina Faso	-1	1	-9	..	370	15,5	41	1 297,1	54,3	11,8	..
172	Éthiopie	(.)	15	59	23	637	10,1	12	10 078,5	159,0	9,5	..
173	Niger	-9	1	-7	-14	341	18,4	87	1 579,1	86,3	19,5	..
174	Sierra Leone	-31	4	-4	..	130	16,0	32	1 148,7	141,4	21,2	..

a. Flux (nets) d'investissements de portefeuille non générateurs d'endettement (somme des fonds nationaux, des certificats de dépôt et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers) et générateurs d'endettement (émissions d'obligations acquises par des investisseurs étrangers).

b. Les prêts bancaires et autres crédits aux échanges comprennent les prêts accordés par les banques commerciales et les autres formes de crédit privé.

c. Les chiffres en italiques concernent l'APD versée par des États membres du Comité d'aide au développement (CAD).

d. Total du service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services.

e. Ces notes portent sur la dette libellée en devises et concernent le quatrième trimestre de l'année indiquée.

f. Les données se rapportent à une moyenne calculée sur 1996 et 1997, par habitant du pays donateur.

g. Concernent la Belgique et le Luxembourg.

h. Ces données concernent l'aide publique officielle.

i. Les données se rapportent à 1996.

j. Concernent l'APD nette reçue.

Sources : Colonnes 1 et 2 : D'après CNUCED, 1999. Colonnes 3-6 : Banque mondiale, 1999b. Colonne 7 : OCDE, 1999a et 1999b. Colonnes 8 et 9 : D'après OCDE, 1999a et 1999b ; ONU, 1998h ; Banque mondiale, 1999b. Colonnes 10-12 : Banque mondiale, 1999b. Colonne 13 : Standard & Poor's, 1999.

A1.3 Voyages et communications

Classement selon l'IDH	Voyages touristiques internationaux (départs)		Lignes téléphoniques principales		Téléviseurs		Télécopieurs		Micro-ordinateurs		Ordinateurs reliés à Internet
	Indice	Pour 1 000 habitants	Indice	Pour 1 000 habitants	Indice	Pour 1 000 habitants	Indice	Pour 1 000 habitants	Indice	Pour 1 000 habitants	Pour 1 000 habitants
	Milliers (100 = 1985)	(100 = 1985)	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	(100 = 1990) ^a	1998
Développement humain élevé	433 035 T	284	502	132	595	123	44,6	395	204,5	254	34,50
1 Canada	18 973	144	602	118	709 ^b	124 ^b	26,7	267	243,6	270	53,50
2 Norvège	3 085	517	555	114	569	140	284,5	..	71,80
3 États-Unis	50 763 ^b	146 ^b	640	125	806 ^b	110 ^b	64,6 ^b	334 ^b	362,4	178	88,90
4 Japon	16 695	337	489	113	700	117	113,7	210	128,0	221	11,00
5 Belgique	5 645	85	465	121	464 ^b	106 ^b	18,7	271	167,3	194	16,00
6 Suède	6 582	120	682	103	476 ^b	105 ^b	50,9	265	214,9	193	35,10
7 Australie	2 732	181	519	122	666	137	26,3 ^b	170 ^b	311,3	223	42,70
8 Pays-Bas	10 261 ^b	153 ^b	543	121	495 ^b	106 ^b	32,3 ^b	200 ^b	232,0	257	34,60
9 Islande	190	198	576	119	447 ^b	148 ^b	205,4 ^b	550 ^b	78,70
10 Royaume-Uni	41 873 ^b	194 ^b	528	121	612 ^b	144 ^b	30,8 ^b	240 ^b	192,6	238	23,30
11 France	18 151	206	564	117	598 ^b	114 ^b	32,7 ^b	328 ^b	150,7	220	7,87
12 Suisse	10 860	128	640	115	493	128	29,2	249	408,5	..	27,90
13 Finlande	4 918	1 002	549	105	605	126	34,9	239	195,2	200	108,00
14 Allemagne	76 100	169	538	138	493	106	22,0	259	233,2	292	14,90
15 Danemark	4 955 ^b	155 ^b	618	112	533 ^b	102 ^b	47,6 ^b	250 ^b	304,1	271	17,90
16 Autriche	12 683 ^b	255 ^b	469	117	496	110	35,4 ^b	335 ^b	148,9	251	18,40
17 Luxembourg	592	133	628	196	36,3	429	16,60
18 Nouvelle-Zélande	920 ^b	243 ^b	499	121	517	123	18,1 ^b	232 ^b	266,1	..	49,70
19 Italie	15 991 ^b	173 ^b	440	113	436 ^b	103 ^b	31,4 ^b	1 056 ^b	92,3	252	5,75
20 Irlande	2 000 ^b	..	395	141	469	161	170,4	161	12,80
21 Espagne	12 644 ^b	222 ^b	392	122	509	129	17,8	485	94,2	336	6,26
22 Singapour	3 305	628	513	148	361	107	29,6	271	216,8	..	15,10
23 Israël	2 259 ^b	408 ^b	441	156	300 ^b	139 ^b	24,7 ^b	400 ^b	116,3	..	14,20
24 Hong Kong, Chine (RAS)	3 445	304	547	139	388	158	49,8	283	150,5	..	20,50
25 Brunéi Darussalam	300	333	263	225	417	202	7,0 ^b	175 ^b	2,41
26 Chypre	360 ^b	243 ^b	485	149	146	105	40,9 ^b	600 ^b	5,89
27 Grèce	1 620 ^b	147 ^b	509	135	442 ^b	235 ^b	3,8	435	35,3	211	3,89
28 Portugal	2 358	1 275	375	157	367	201	5,0 ^b	476 ^b	67,4	261	4,74
29 Barbade	370	134	287 ^b	110 ^b	6,8 ^b	137 ^b	57,5 ^b	..	5,44
30 Corée, Rép. de	4 649	961	430	148	326	165	8,9 ^b	174 ^b	131,7	376	4,27
31 Bahamas	315	128	233 ^b	114 ^b	1,96
32 Malte	180	170	483	141	497	71	16,0	412	80,6 ^b	600 ^b	3,00
33 Slovaquie	333	157	375 ^b	..	8,9	452	47,8 ^b	..	9,85
34 Chili	1 070 ^b	193 ^b	156	261	277	148	1,8 ^b	439 ^b	45,1	433	2,07
35 Koweït	232	118	373 ^b	109 ^b	23,7	..	74,1	1 389	3,98
36 République tchèque	48 614	..	273	174	406 ^b	..	7,7	1 746	67,9	..	6,73
37 Bahreïn	241	154	429	124	10,6	226	66,8	..	0,62
38 Antigua-et-Barbuda	423	175	412 ^b	117 ^b	12,9	243	3,69
39 Argentine	3 550 ^b	203 ^b	174	198	345 ^b	148 ^b	1,7	400	34,1	..	1,75
40 Uruguay	209	161	305 ^b	81 ^b	3,5 ^b	..	22,0 ^b	..	5,02
41 Qatar	239	145	538	158	18,6	1 095	62,7	..	0,09
42 Slovaquie	318	..	232	175	384	..	10,3	2 203	186,1	..	2,65
43 Émirats arabes unis	308	186	282	386	18,8	289	66,7	..	6,07
44 Pologne	44 713	1 070	169	198	418	144	1,4 ^b	944 ^b	36,2	560	2,57
45 Costa Rica	273 ^b	165 ^b	155	187	221	121	0,85
Développement humain moyen	120 037 T	..	54	432	182	200	0,7	1 167	7,2	..	0,24
46 Trinité-et-Tobago	261 ^b	97 ^b	168	133	318 ^b	107 ^b	1,6	116	19,2 ^b	..	3,13
47 Hongrie	12 064	218	261	267	442 ^b	105 ^b	4,4 ^b	464 ^b	44,1	..	8,20
48 Venezuela	534 ^b	154 ^b	117	179	180 ^b	125 ^b	1,1 ^b	..	21,1	..	0,63
49 Panama	188	186	122	151	229 ^b	153 ^b	0,86
50 Mexique	9 001	330	95	165	193 ^b	143 ^b	2,4 ^b	367 ^b	29,0	..	0,92

A1.3 Voyages et communications

Classement selon l'IDH	Voyages touristiques internationaux (départs)		Lignes téléphoniques principales		Téléviseurs		Télécopieurs		Micro-ordinateurs		Ordinateurs reliés à Internet
	Milliers	Indice (100 = 1985)	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants
	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1998
51 Saint-Kitts-et-Nevis	382	161	244 ^b	111 ^b	11,0	0,17
52 Grenade	243	159	2,7	180	0,14
53 Dominique	264	161	183	260	5,6	180	1,23
54 Estonie	217	..	299	137	449	122	8,8 ^b	..	6,7 ^b	..	13,20
55 Croatie	309	169	267	117	10,1	1 363	20,9	..	1,34
56 Malaisie	20 642 ^b	1 124 ^b	183	238	228	178	5,0 ^b	250 ^b	42,8	..	2,09
57 Colombie	1 073	164	118	192	185	192	3,6	402	23,3	..	0,52
58 Cuba	55	550	32	106	199	100	0,01
59 Maurice	120	..	162	331	219 ^b	138 ^b	22,0	..	31,9 ^b	900 ^b	0,34
60 Bélarus	703	..	208	135	292 ^b	109 ^b	0,9 ^b	0,07
61 Fidji	67	558	88	165	94	682	3,8 ^b	198 ^b	0,17
62 Lituanie	2 864	..	268	127	376	107	1,5	..	6,5 ^b	..	2,87
63 Bulgarie	3 006	564	313	122	361	136	1,8 ^b	..	29,8 ^b	..	0,81
64 Suriname	90 ^b	170 ^b	132	155	208	164	1,9	400	0,34
65 Jamahiriya arabe libyenne	185 ^b	..	68	173	143	178	(.)
66 Seychelles	31 ^b	344 ^b	196	171	191	290	8,5	235	0,60
67 Thaïlande	1 845	339	70	317	167	169	2,1	1 977	16,7	..	0,03
68 Roumanie	5 737 ^b	499 ^b	140	134	226	113	0,9 ^b	519 ^b	5,3 ^b	1 200 ^b	0,62
69 Liban	149	154	355	123	24,3	..	0,46
70 Samoa-Occidental	50	201	45	121
71 Russie, Féd. de	21 331 ^b	..	175	125	386	106	0,4	..	23,7	..	1,05
72 Équateur	279	208	73	175	148 ^b	193 ^b	3,9 ^b	..	0,21
73 Macédoine, ARYM	170	129	170 ^b	..	1,2	0,21
74 Lettonie	1 798	..	298	119	598	151	0,3 ^b	..	7,9 ^b	..	3,40
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	171	148	234 ^b	173 ^b	13,3	0,03
76 Kazakhstan	116	144	275 ^b	97 ^b	0,2	0,14
77 Philippines	1 400 ^b	185 ^b	25	293	125	300	0,7 ^b	500 ^b	9,3	670	0,21
78 Arabie saoudite	106	162	263 ^b	118 ^b	8,4 ^b	556 ^b	37,2	184	0,01
79 Brésil	2 943	308	96	161	289	148	2,2	389	18,4	..	1,04
80 Pérou	508 ^b	360 ^b	60	254	142	163	0,6 ^b	827 ^b	5,9 ^b	..	0,15
81 Sainte-Lucie	235	199	301 ^b	200 ^b	0,25
82 Jamaïque	142	335	326	254	4,6	..	0,67
83 Belize	133	171	180	129	27,8 ^b	..	2,26
84 Paraguay	418	..	36	157	144 ^b	323 ^b	0,15
85 Géorgie	105	105	474 ^b	232 ^b	0,26
86 Turquie	4 261	236	224	208	309	152	1,6	311	13,8	440	0,54
87 Arménie	154	103	217 ^b	109 ^b	0,16
88 Rép. dominicaine	175	..	83	195	84	113	0,3	0,63
89 Oman	86	189	591	118	2,5	419	10,9	833	0,30
90 Sri Lanka	494	207	14	210	82	250	3,3	2 000	0,04
91 Ukraine	181	131	341	103	(.)	..	5,6 ^b	..	0,43
92 Ouzbékistan	67	109	190 ^b	118 ^b	0,01
93 Maldives	32	457	63	265	39	197	14,3 ^b	1 489 ^b	12,3 ^b	..	0,34
94 Jordanie	1 141	141	60	136	7,3 ^b	..	7,2	..	0,10
95 Iran, Rép. islamique d'	1 000	102	95	265	164	276	32,7	..	(.)
96 Turkménistan	74	154	163 ^b	105 ^b	0,07
97 Kirghizistan	42 ^b	..	75	109	0,04
98 Chine	5 061	..	45	802	252	172	0,2 ^b	688 ^b	3,0	..	0,02
99 Guyana	60	386	42 ^b	117 ^b	0,09
100 Albanie	16	..	17	160	161	211	0,03

A1.3 Voyages et communications

Classement selon l'IDH	Voyages touristiques internationaux (départs)		Lignes téléphoniques principales		Téléviseurs		Télécopieurs		Micro- ordinateurs		Ordinateurs reliés à Internet
	Milliers	Indice (100 = 1985)	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants
	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1998
101 Afrique du Sud	2 775	544	100	128	123	141	2,4 ^b	..	37,7	..	3,82
102 Tunisie	1 778 ^b	247 ^b	64	193	156 ^b	215 ^b	3,1	1 120	6,7 ^b	286 ^b	0,01
103 Azerbaïdjan	85	104	212	114	0,04
104 Moldova, Rép. de	71 ^b	..	140	128	307	100	0,1	1 620	2,6	..	0,15
105 Indonésie	1 782 ^b	470 ^b	21	393	232	435	0,4 ^b	567 ^b	4,8	..	0,10
106 Cap-Vert	64	306	45	1 800	2,5	(.)
107 El Salvador	348 ^b	93 ^b	56	260	250	305	0,02
108 Tadjikistan	42	103	279	165	0,3	0,01
109 Algérie	1 810 ^b	63 ^b	44	161	68	115	0,2	388	3,4	400	(.)
110 Viet Nam	16	1 204	180	519	0,3	3 960	3,3	..	(.)
111 Rép. arabe syrienne	2 485 ^b	390 ^b	82	242	91 ^b	176 ^b	1,4	..	1,4	..	(.)
112 Bolivie	258 ^b	..	43	178	202 ^b	200 ^b	0,09
113 Swaziland	22	151	96 ^b	600 ^b	1,3	352	0,47
114 Honduras	150 ^b	115 ^b	31	216	80 ^b	122 ^b	0,04
115 Namibie	54	161	29 ^b	150 ^b	12,7	..	0,39
116 Vanuatu	10 ^b	333 ^b	26	172	13	169	3,3 ^b	0,27
117 Guatemala	333	218	31	180	122 ^b	274 ^b	2,8 ^b	..	0,92
118 Salomon, Iles	18	165	7 ^b	..	2,1 ^b	626 ^b	0,06
119 Mongolie	39	139	63	108	2,3	0,01
120 Égypte	2 812	167	50	189	126 ^b	130 ^b	5,8	..	0,05
121 Nicaragua	282	..	26	240	170 ^b	292 ^b	0,17
122 Botswana	460	767	48	274	27	201	2,3	416	6,7	..	0,41
123 São Tomé-et-Principe	20 ^b	114 ^b	165 ^b	..	1,3 ^b
124 Gabon	32	169	76 ^b	233 ^b	0,5	263	6,3	..	0,02
125 Iraq	200 ^b	125 ^c	33	100	78 ^b	123 ^b
126 Maroc	1 212	221	46	310	1,7 ^b	..	0,02
127 Lesotho	9 ^b	144 ^b	13 ^b	250 ^b	0,3 ^b	228 ^b	0,01
128 Myanmar	4	255	7	270	(.)	1 006
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	51 ^b	..	11	156	4	183	0,01
130 Zimbabwe	256 ^b	111 ^b	15	141	29 ^b	107 ^b	0,4 ^b	276 ^b	6,7	4 000	0,07
131 Guinée équatoriale	9	282	98	1 333	0,2 ^b
132 Inde	3 056 ^b	154 ^b	15	287	64	222	0,1 ^b	1 400 ^b	1,5	..	0,01
133 Ghana	4	176	41 ^b	311 ^b	0,3 ^b	260 ^b	1,2 ^b	2 747 ^b	0,02
134 Cameroun	5	175	1,5 ^b	..	(.)
135 Congo	8	135	7	154	(.)
136 Kenya	295 ^b	..	8	149	19 ^b	141 ^b	0,1 ^b	190 ^b	1,6	625	0,04
137 Cambodge	31	..	1	161	9	132	0,0	0,01
138 Pakistan	18	282	24	156	1,2 ^b	6 913 ^b	1,2 ^b	1 033 ^b	0,02
139 Comores	8	153	4	231	0,02
Faible développement humain	4	144	36	538	0,2	(.)
140 Rép. dém. pop. Lao	6	380	10	162	1,1	..	(.)
141 Congo, Rép. dém. du	1	106	41 ^b	4 500 ^b	0,1 ^b
142 Soudan	4	160	80 ^b	124 ^b	0,3	..	0,7	..	(.)
143 Togo	6	229	14	273	3,8	4 776	0,02
144 Népal	70 ^b	103 ^b	5	197	4	226	0,01
145 Bhoutan	10	325	19	..	1,7	(.)
146 Nigeria	50 ^b	59 ^b	4 ^b	140 ^b	55 ^b	174 ^b	(.)
147 Madagascar	38	158	3	125	(.)
148 Yémen	13	164	278 ^b	135 ^b	0,2 ^b	358 ^b	(.)
149 Mauritanie	4	174	82	664	1,7	1 343	5,3	..	0,01
150 Bangladesh	935	537	3	131	7	160	(.) ^b	(.)

A1.3 Voyages et communications

Classement selon l'IDH	Voyages touristiques internationaux (départs)		Lignes téléphoniques principales		Téléviseurs		Télécopieurs		Micro-ordinateurs		Ordinateurs reliés à Internet	
	Milliers	Indice (100 = 1985)	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	Indice (100 = 1990) ^a	Pour 1 000 habitants	
	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996	1998	
151	Zambie	9	120	80	264	0,1	141	0,03
152	Haiti	8 ^b	133 ^b	5 ^b	117 ^b	0,02
153	Sénégal	11	214	38 ^b	121 ^b	7,2 ^b	333 ^b	0,04
154	Côte d'Ivoire	5	..	9	178	58	117	1,4	..	0,02
155	Bénin	415 ^b	..	6	221	73 ^b	533 ^b	0,2	739	(.)
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	148	463	3	127	0,02
157	Djibouti	13	143	73	196	0,1	69	6,9 ^b
158	Ouganda	2	172	26	292	0,1	430	0,5	..	0,01
159	Malawi	4	133	0,1	349
160	Angola	5	75	51 ^b	965 ^b	(.)
161	Guinée	2	143	8 ^b	133 ^b	0,1	125	0,3	..	(.)
162	Tchad	11	42	1	149	2	150	0,0	243
163	Gambie	19	346	1,0	577	(.)
164	Rwanda
165	Rép. centrafricaine	3	194	5	131	0,1
166	Mali	2	191	11	150	0,3 ^b	..	(.)
167	Érythrée	5	..	7	..	0,3
168	Guinée-Bissau	7	133	0,5 ^b	(.)
169	Mozambique	3	126	3 ^b	150 ^b	0,8	..	(.)
170	Burundi	35	..	2	191	2	240	0,7	667
171	Burkina Faso	3	210	6	138	0,01
172	Éthiopie	133	..	3	119	4 ^b	217 ^b	(.)	663	(.)
173	Niger	10 ^b	29 ^b	2	166	(.) ^b	218 ^b	(.)
174	Sierra Leone	4	129	17	177	0,4	(.)

a. Données concernant la variation de la valeur totale.

b. Les données se rapportent à 1995.

Sources : Colannes 1 et 2 : Banque mondiale, 1998c. Colannes 3-10 : UIT, 1997. Colonne 11 : Network Wizards, 1998a.



Les nouvelles technologies et la course mondiale au savoir

Les grandes avancées technologiques récentes ouvrent de formidables perspectives de développement humain, mais à condition, bien sûr, d'être exploitées à bon escient. Quelles sont, dans ce contexte, les incidences des technologies sur la mondialisation et *vice versa* ?

LA COURSE AU SAVOIR

L'économie du savoir joue aujourd'hui un rôle essentiel dans les interactions internationales, ce qui place, d'une part, les technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, les biotechnologies sous le feu des projecteurs. Pourquoi celles-ci plus que les autres ?

Toutes deux ont donné lieu à des innovations fondamentales, qui ne se limitent pas à l'amélioration des procédés existants, mais en créent de nouveaux, inimaginables auparavant. La fusion de l'informatique et des communications, en particulier via Internet, supprime les contraintes de coûts, de temps et d'espace, et inaugure l'ère de l'informatique en réseau à l'échelle mondiale. Dans les biotechnologies, la possibilité d'identifier le matériel génétique et de le transférer d'une espèce à l'autre repousse les limites naturelles et donne naissance à des organismes totalement nouveaux. Les implications en sont gigantesques, mais inconnues.

Ces deux technologies stimulent la mondialisation, créent des marchés et ouvrent la voie à de nouveaux acteurs. Les télécommunications, propices à un dialogue planétaire, influent sur la concurrence économique, la maîtrise des individus sur leur destinée et la culture. Le génie génétique engendre des liens complexes entre les agriculteurs et les populations indigènes des pays biologiquement riches, d'une part, et les multinationales de la pharmacie et de l'agro-alimentaire, d'autre part.

Inversement, ces deux technologies sont fortement influencées par la mondialisation. Ce ne sont plus la découverte de l'or, la conquête de nouvelles terres ou la maîtrise des machines qui donnent accès au pouvoir économique, mais la capacité à écrire des programmes informatiques et à décrypter des codes génétiques. L'atout d'aujourd'hui, c'est le savoir : dans les principaux pays de l'OCDE, plus de la moitié du PIB en dépend aujourd'hui. Compte tenu de la place qui échoit à ces technologies, leur maî-

trise et leur utilisation sont indissociables des nouvelles règles imposées par la mondialisation (libéralisation, privatisation et durcissement des droits de propriété intellectuelle), avec de multiples conséquences en termes de développement humain.

Les règles de la mondialisation ont déclenché une course à la propriété du savoir. Une carte mondiale des nouvelles technologies se dessine, à un rythme si rapide que presque personne n'a le temps de comprendre les répercussions du phénomène (et encore moins d'y réagir) ou d'en appréhender les conséquences du point de vue de l'éthique et du développement. L'écart, à l'échelle planétaire, entre les nantis et les démunis, entre les détenteurs du savoir et ceux qui n'y ont pas accès, se creuse :

- Dans les programmes de recherche privés, l'argent compte plus que les besoins.
- Le renforcement des droits de propriété intellectuelle tient les pays en développement à l'écart du secteur du savoir.
- Le droit des brevets ne reconnaît pas les savoirs et les systèmes de propriété traditionnels.
- La promotion à tous crins des intérêts commerciaux aboutit à protéger les bénéficiaires et non les personnes, en dépit des risques que comportent les nouvelles technologies.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, MOTEURS DE LA MONDIALISATION

Ces sont les technologies de la communication qui rendent la mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui différente de toutes les autres. Internet, la téléphonie mobile et les réseaux satellites libèrent en grande partie des contraintes d'espace et de temps. Au début des années quatre-vingt-dix, le rapprochement, puis la fusion de l'informatique et des communications ont déclenché un essor sans précédent des différentes formes de communication. Depuis lors, ce secteur s'est métamorphosé à la faveur de gains de productivité colossaux, d'une diminution constante des coûts et d'une expansion échevelée des réseaux informatiques. Si la productivité de l'industrie automobile avait progressé au même rythme, une voiture coûterait aujourd'hui trois dollars.

Au début de la décennie, Internet a cessé d'être un outil réservé à la communauté scienti-

L'écart, à l'échelle planétaire, entre les nantis et les démunis, entre les détenteurs du savoir et ceux qui n'y ont pas accès, se creuse

fique, dans un phénomène de démocratisation qui a transformé les interactions sociales (encadré 2.1). Le nombre d'ordinateurs munis d'une connexion directe est passé de moins de 100 000 en 1988 à plus de 36 millions en 1998. Selon les estimations, plus de 143 millions de personnes utilisaient Internet à la mi-1998 et ce nombre devrait dépasser 700 millions en 2001. Jamais aucun outil de communication ne s'était développé aussi rapidement que le réseau des réseaux (diagramme 2.1).

Ses avantages, en termes de vitesse et de coûts, sont évidents. Ainsi, pour envoyer un document de quarante pages de Madagascar en Côte d'Ivoire, il faut cinq jours par la poste (75 dollars), trente minutes par télécopie (45 dollars) et deux minutes par courrier électronique (moins de 0,20 dollar). Qui plus est, le courrier électronique peut être distribué simultanément à plusieurs centaines de personnes pour le même prix qu'à une seule. Le choix est donc vite fait — à condition d'avoir le choix, justement.

À l'heure où la révolution des moyens de communication se double d'une révolution numérique, elle est porteuse de changements considérables aux échelons mondial, national et local. La télématique met tout en réseau, y compris la société elle-même, ce qui impose des bouleversements complexes et contradictoires :

- *Décentralisation contre recentralisation.* Les anciennes frontières économiques entre États laissent la place à de nouveaux centres de pouvoir privé. Les multinationales étendent leurs activités dans le monde entier grâce à leurs moyens de communication rapides et bon marché, à la conception assistée par ordinateur et à la standardisation des tâches. Elles restent dans le même temps à même de coordonner et

de diriger leurs activités mondiales comme un tout. Elles opèrent dans un périmètre qui dépasse les juridictions nationales, libérées de l'obligation de rendre des comptes dans un seul et même pays, dans un contexte planétaire où il n'existe encore aucun cadre réglementaire satisfaisant. Parallèlement, la télématique est un outil puissant pour les petites entreprises, un gage de compétitivité (et de réussite) sur des créneaux lucratifs du marché mondial.

- *Fragmentation contre intégration.* Les cyber-communautés naissantes, qu'elles soient unies par une conviction politique, l'appartenance à une ethnie ou à l'un ou l'autre sexe, des intérêts communs, le travail ou encore une cause sociale, transcendent les communautés nationales traditionnelles. Grâce au réseau, elles lancent des débats et suscitent des réactions instantanées, donnant une voix, donc une influence, à ceux qui étaient naguère réduits au silence sur la scène internationale. Dans le même temps, la télématique donne la possibilité de renforcer les liens au sein des collectivités locales, en permettant de diffuser les informations et en rendant plus transparent le fonctionnement des autorités locales.

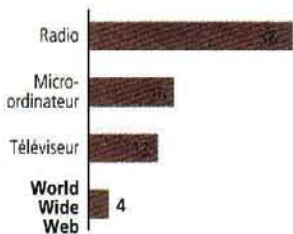
- *Homogénéisation contre diversité.* Relais des opinions, de la culture et du discours politique, le secteur mondial des loisirs et des médias est dominé par une poignée de grands groupes. Ceux-ci contrôlent à la fois les réseaux de diffusion et le contenu des programmes (notamment les informations et les films) envoyés par câble ou par satellite aux foyers du monde entier. Parallèlement, la baisse des coûts des technologies favorise l'expression d'opinions et de cultures fort diverses. Des sites Internet multilingues et des radios locales s'adressent ainsi aux minorités dans leur propre langue. Les chaînes de télévision par satellite permettent aux diasporas (chinoise, indienne ou coréenne, entre autres) d'avoir accès à des informations en provenance de leur pays d'origine et de garder le contact avec leur culture.

Ces changements ne sont pas arrivés à leur terme. Mais déjà, les technologies de l'information et de communication constituent un instrument de développement humain extraordinaire pour tous ceux qui y ont accès. Parce qu'elles diffusent l'information, favorisent la maîtrise des personnes sur leur destinée et améliorent la productivité.

DIFFUSER L'INFORMATION

Bon nombre des maladies infectieuses les plus virulentes sévissent dans les pays en développement, où l'accès à l'information médicale est souvent des plus limités. Alors que les écoles de médecine des États-Unis sont en moyenne abonnées à cinq mille périodiques, la Faculté de médecine de l'Université de Nairobi, longtemps considérée comme une des plus prestigieuses d'Afrique de l'Est, en reçoit aujourd'hui

DIAGRAMME 2.1
Combien de temps faut-il aux technologies nouvelles pour faire partie du quotidien ?
(nombre d'années entre le lancement et la barre des 50 millions d'utilisateurs)



Source : The Economist, 1998b.

ENCADRÉ 2.1

Qu'est-ce qu'Internet ?

Internet, réseau de réseaux d'ordinateurs dépourvu de serveur central, a été créé à la fin des années soixante par le ministère américain de la Défense. Il s'agit au départ de permettre la poursuite des communications en cas d'attaque nucléaire. Mais très rapidement, ce réseau des réseaux a été utilisé pour mettre en relation les communautés universitaires et scientifiques ayant des compétences techniques. Au début des années quatre-vingt-dix, différentes innovations ont amélioré sa convivialité : création du *world wide web* (la toile), distribution gratuite de logiciels de navigation. L'abscons langage informatique est devenu inutile et il suffit désormais de pointer la souris et de cliquer pour naviguer, d'où un gain considérable en accessibilité.

Le réseau a en outre pris de l'élan grâce à la dégringolade du prix des ordinateurs. Les

spécialistes du secteur eux-mêmes ont été surpris par cette révolution. Un haut responsable d'une entreprise informatique ne déclarait-il pas, en 1977, « Il n'y a aucune raison pour que tout le monde veuille un ordinateur chez soi » ? Aujourd'hui, plus de 50 millions de ménages aux États-Unis et près de 50 millions en Europe sont équipés d'au moins un ordinateur, souvent de deux.

À sa création, en l'absence de toute réglementation, le *web* s'est présenté comme un espace anarchique où régnait un esprit de découverte et de spontanéité. Maintenant qu'il revêt un intérêt commercial, il devient nécessaire d'y instaurer des lois et des réglementations dans différents domaines : protection de la vie privée, responsabilité juridique, censure, fiscalité et propriété intellectuelle.

Sources : Security Distributing and Marketing, 1998 ; CNBC ; Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

vingt, contre trois cents il y a dix ans. Au Congo, l'université de Brazzaville ne dispose que de quarante ouvrages de médecine et une douzaine de périodiques, tous antérieurs à 1993. Pire encore, la bibliothèque d'un des grands hôpitaux régionaux de ce pays tient sur une étagère, où figurent principalement des romans.

Grâce à l'apprentissage à distance, par le biais des téléconférences et, de plus en plus, d'Internet, les hôpitaux et les écoles des pays en développement ont désormais la possibilité d'accéder aux informations essentielles qui leur font défaut (encadré 2.2). Ce potentiel est considérable, mais la seule technologie ne suffit pas à résoudre le problème. Trois observations s'imposent à cet égard :

- Les écoles et les hôpitaux sevrés d'informations manquent aussi bien souvent de moyens de connexion. En Afrique du Sud, pays le mieux équipé du continent, de nombreux hôpitaux et environ 75 % des établissements d'enseignement n'ont pas de ligne téléphonique. Dans les universités, généralement reliées à Internet, on ne compte parfois qu'un terminal pour mille usagers. Un simple ordinateur ne suffit pas : il faut toute une infrastructure de télécommunications.

- Disposer du matériel est certes une nécessité, mais pour que l'apprentissage à distance apporte un début de solution, il faut aussi des institutions, des compétences et une gestion idoines. À quoi peuvent servir les technologies d'apprentissage à distance en l'absence d'un contenu pertinent et d'une adhésion sans faille des personnels ? Entre 1986 et 1990, sept mille enseignants ont quitté la Zambie, en grande partie à cause de la diminution du budget de l'éducation. La technologie ne sert à rien si le personnel d'encadrement susceptible d'aider les étudiants à tirer le meilleur parti du réseau fait défaut.

- Enfin, l'accès à l'information ne résout pas tout. Le courrier électronique ne remplace pas les vaccins et les satellites ne fournissent pas d'eau potable. Les grands projets technologiques risquent en revanche de reléguer au second plan certains besoins plus urgents. « Nos priorités sont l'hygiène, les installations sanitaires, l'eau potable... Internet peut-il y faire quelque chose ? », s'interroge un infirmier de Katmandou. Le principal problème réside en fait dans le manque général de ressources des systèmes de santé et d'enseignement.

FAVORISER LE CONTRÔLE DES PERSONNES SUR LEUR DESTINÉE

Les technologies de la communication offrent aux acteurs naguère trop petits pour se faire entendre une voie d'accès au marché mondial et à l'arène politique.

Un porte-voix des ONG. L'urgence du moment ne permet pas toujours d'attendre

qu'une lettre soit acheminée à l'autre bout du monde : l'action collective doit être rapide pour porter ses fruits. Les réseaux de communication instantanés donnent cette possibilité aux ONG, offrant un puissant instrument de contre-pouvoir à ceux qui, jusque là, ne pouvaient pas faire entendre leur voix sur la scène internationale.

L'arrivée de ces nouveaux acteurs se ressent dans tous les domaines (encadré 2.3). Les minorités et les exclus de la société créent des cyber-communautés pour acquérir une force via Internet et lutter contre le silence qui pèse sur les atteintes à leurs droits. En Inde, le site *Dalits and Tribal People Electronic Resource Site* témoigne de l'exclusion dont font l'objet les 250 millions de personnes des castes inférieures, coordonne des campagnes internationales de défense des droits de l'homme et sert de trait d'union entre les membres de cette communauté. En 1998, au cours des émeutes qui ont secoué l'Indonésie, la minorité chinoise a utilisé le web pour attirer l'attention de la communauté internationale sur son sort.

Les femmes font preuve d'imagination dans l'utilisation des réseaux de communication mondiaux au service de leur cause. Ainsi, à Mexico, une ONG baptisée *Mujer a Mujer* (De femme à femme) a obtenu, grâce à des échanges de courriers électroniques avec ses contacts en Californie, des renseignements sur une entreprise textile qui prévoyait de s'implanter dans la région. Les membres de cette organisation ont ensuite rendu visite à la direction,

Le principal problème réside en fait dans le manque général de ressources des systèmes de santé et d'enseignement

ENCADRÉ 2.2

HealthNet : pour améliorer les soins médicaux

HealthNet est un réseau d'information au service des professionnels de la santé dans plus de trente pays en développement, dont vingt-deux en Afrique. Il repose sur un réseau d'ordinateurs communiquant par radio et par téléphone, ainsi que grâce à un satellite en orbite basse. Plus lent qu'Internet, il revient toutefois moins cher et est accessible dans des zones privées d'infrastructures de télécommunications.

Ce réseau fournit des synthèses sur les derniers résultats de la recherche médicale, un service de messagerie électronique et un accès aux bibliothèques spécialisées. Les médecins d'Afrique l'ont utilisé pour échanger des informations sur l'épidémie déclenchée en 1995 par le virus Ebola. Il permet aux praticiens spécialistes des brûlures au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda de se consulter mutuellement sur différentes techniques de chirurgie réparatrice. Des spécialistes du paludisme installés dans un centre isolé du nord du Ghana font appel à lui pour communiquer quotidiennement avec la *London School of Hygiene and Tropical*

Medicine (l'école d'hygiène et de médecine tropicale, à Londres).

Le réseau HealthNet permet aussi d'accéder au système de courrier électronique ProMED, créé par le *Program for Monitoring Emerging Diseases* (programme de suivi des maladies émergentes). Cette liste de messagerie gratuite et filtrée a été inaugurée en 1994. Elle compte aujourd'hui plus de 11 000 abonnés directs dans plus de 135 pays (et des milliers d'autres sur le web), qui rendent compte de la situation, échangent des informations et peuvent demander une assistance en cas d'apparition d'une maladie infectieuse. L'objectif de ProMED est d'accélérer la notification des épidémies (choléra aux Philippines, diarrhée colibacillaire au Japon, hépatite delta en haute Amazonie, dengue en Malaisie, fièvre jaune en Suisse et virus Ebola au Gabon). Souvent plus rapide que les canaux officiels, mais tout aussi fiable, le système permet d'intervenir et d'avertir les pays voisins plus tôt, et de mieux informer les professionnels de la santé.

Source : *SatellLife*, 1998.

munies d'un épais dossier sur les pratiques, les résultats financiers et l'actionnariat de l'entreprise.

Il était impossible d'obtenir ces informations à Mexico, et même sur le web, mais elles étaient disponibles sur une base de données aux États-Unis, moyennant un faible droit d'accès. Autre exemple, pendant la guerre qui déchirait l'ex-Yougoslavie en 1994, des femmes de différentes origines ethniques qui souhaitaient nouer des contacts par-delà les lignes de front ont créé le site des « Sorcières électroniques ». Ainsi, grâce aux ordinateurs reliés à Internet, souvent dans les universités, des groupes de femmes appartenant à des camps opposés échangeaient des messages pour partager leurs préoccupations, le tourment que leur inspirait, entre autres tragédies, le bombardement de Tuzla et leurs stratégies de survie. L'un de ces messages expliquait qu'il suffisait de brûler une chaussure de sport pour faire cuire une miché de pain.

Des débouchés pour les petites entreprises. Le téléphone, le courrier électronique et Internet offrent aux petites entreprises un accès aux marchés tout en leur permettant d'économiser temps et argent, deux facteurs ô combien précieux lorsqu'on sait que, selon une étude réalisée au Ghana, le personnel des petites entreprises dépourvues de moyens de télécommunications perd jusqu'à la moitié de son temps de travail en déplacements.

Encore peu développé, le commerce électronique est en plein essor. Estimé à

2,6 milliards de dollars en 1996, ce marché devrait dépasser les 300 milliards de dollars en 2002, bouleversant au passage les pratiques commerciales dans le monde entier. Cette perspective n'est réservée ni aux entreprises dotées de sites web sophistiqués ni aux clients disposant de cartes de crédit ou de moyens de paiement électroniques. Il y a bien d'autres manières de faire des affaires sur Internet : prise de contact, consultation de prix, présentation des produits, conclusion de contrats... Partout, les petites entreprises exploitent ce potentiel.

PEOPLink est une organisation qui vend des objets d'artisanat sur Internet selon les principes du *commerce équitable*. Par l'intermédiaire du web, elle propose les produits de plus de 130 000 artisans de quatorze pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ses partenaires photographient leurs produits à l'aide d'un appareil numérique et peuvent ainsi les présenter sur Internet et recevoir des commandes du monde entier.

Autre héraut pratiquant le commerce équitable, le britannique *Tropical Whole Fruit* vend des fruits secs provenant de coopératives et de petites entreprises du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, d'Ouganda et de Zambie. Il a adapté l'usage du courrier électronique à ses besoins. Quotidiennement, des messages transmettent des recommandations commerciales et font le point sur la production et la comptabilité. On évite ainsi les accumulations ou les ruptures de stocks tout en tenant l'ensemble des partenaires informés de la conjoncture commerciale. Dans le passé, seules les multinationales disposant de réseaux de données intégrés étaient en mesure d'assurer une coordination aussi étroite. Aujourd'hui, les petites entreprises innovantes peuvent ainsi trouver des débouchés et concurrencer les géants.

Émanciper les pouvoirs publics des pays pauvres. En 1990, les responsables politiques et les universitaires africains pouvaient difficilement accéder aux données concernant leur continent, car plus de 90 % d'entre elles étaient stockées et gérées aux États-Unis et en Europe. Grâce à Internet, ils peuvent désormais les consulter sans se déplacer. De même, les responsables politiques disposent ainsi d'une ouverture sur l'expérience accumulée dans le reste du monde et sur les débats d'actualité. Ils sont donc mieux armés pour négocier et plus présents dans les cénacles internationaux, ce qui leur est très utile. Le *Small Islands Developing States Network* (SIDSNet) constitue un lieu de rencontre pour ses quarante-deux pays membres (de Malte à Maurice en passant par Cuba ou les Comores), qui y échangent données et expérience dans les domaines qui leur sont communs : énergie, tourisme durable, ressources maritimes et côtières ou biodiversité.

Information des spécialistes isolés. Sur Internet, les chercheurs et les scientifiques travaillant à l'écart du monde peuvent participer à

ENCADRÉ 2.3

Défendre Gorbatchev, faire échouer l'Accord multilatéral sur l'investissement : comment Internet a fait la différence

Finis les tracts et les banderoles. À l'heure de la mondialisation, le courrier électronique et les sites web ont pris le relais de la contestation. D'un clic, on se connecte et la campagne commence.

• En août 1991, si la tentative de coup d'État contre le président Gorbatchev, en Union soviétique a été déjouée, c'est aussi en partie grâce à un groupe petit mais déterminé d'internautes. Les putschistes ont pris le contrôle des chaînes de télévision et des stations de radio, c'est-à-dire des moyens de communication traditionnels, afin de réduire leurs adversaires au silence, mais ils n'ont pas pensé à neutraliser les liaisons téléphoniques. La communauté informatique, encore balbutiante et méconnue, s'est alors mise au travail : en s'appuyant sur les serveurs et les télécopieurs de tout le pays, elle a fait circuler les informations, diffusé l'appel de Boris Eltsine à la résistance et assuré la liaison entre Moscou et le reste du monde. Les renseignements fournis ont galvanisé la population contre le coup d'État et fait échouer l'opération.

Sources : Rohozinski, 1998; Kobrin, 1998.

• En 1997, les principaux pays membres de l'OCDE ont entamé des négociations à huis clos en vue de parvenir à un accord cadre mondial sur les règles applicables aux investissements. L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) visait à empêcher les gouvernements de favoriser leurs investisseurs nationaux et à supprimer les restrictions imposées aux multinationales dans les pays en développement : autant de questions extrêmement sensibles. Lorsque ce projet a été diffusé sur Internet, des ONG (associations de défense de l'environnement ou des consommateurs, syndicats et Églises) ont uni leurs forces pour mettre en cause l'orientation des débats, attirer l'attention de la presse et signaler les travers de l'accord. Fin 1998, on recensait des mouvements de protestation contre ce projet dans plus de la moitié des pays membres de l'OCDE participant aux discussions et dans un nombre encore plus important de pays en développement. Sous la pression de l'opinion, à laquelle il faut ajouter certaines dissensions entre les négociateurs, le projet a capoté.

des téléconférences. Ils restent ainsi au courant des débats et des nouveautés concernant leur champ d'activité. Ces contacts donnent parfois naissance à des groupes d'assistance technique, qui sont extrêmement utiles à ces spécialistes. Les conférences sur Internet permettent d'échanger des articles et d'en discuter électroniquement. Elles peuvent aisément rassembler plus de mille participants du monde entier, sans aucun frais de déplacement.

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Le secteur du savoir étant l'un des plus dynamiques de l'économie mondiale, la production de biens et services intellectuels offre des perspectives de croissance rapide. En se dotant des moyens élémentaires qui lui permettent de tirer parti des technologies importées, un pays peut progresser en apprenant à les reproduire, à les adapter à ses propres besoins et, *in fine*, à innover. Les petites Antilles ont saisi l'occasion de gravir le premier échelon : mettant à profit leur main-d'œuvre semi-qualifiée et bon marché, elles exportent des services de traitement de données (encadré 2.4). En Suède, des localités isolées se sont spécialisées dans le traitement de données, l'émission de billets d'avion et les réservations de chambres d'hôtel. Ces activités créent des emplois productifs qui dissuadent les jeunes d'aller s'installer dans les grandes villes. L'Inde a pris de l'avance en se spécialisant dans la programmation informatique pour le compte de l'étranger (diagramme 2.2). Enfin, ce sont le Japon et le peloton de tête des nouveaux pays industrialisés qui ont parcouru le plus de chemin : ils ont axé leur stratégie industrielle sur les activités à forte intensité de savoir et se sont dotés d'instruments nationaux de recherche-développement performants. À cet égard, le Japon est peut-être la preuve ultime que l'avantage comparatif n'est pas donné une fois pour toutes, mais qu'il peut se créer à la faveur de l'économie de l'information.

ÉCHAPPER À LA CENSURE

Dans de nombreux pays, les pouvoirs publics ont pris acte du potentiel énorme d'Internet et l'utilisent pour fournir des informations à leurs administrés : du ministère indien des Finances au ministère malaysien de l'Agriculture, certaines instances gouvernementales créent des sites web pour accroître la transparence de leurs activités. Dans le même temps, plusieurs pays s'efforcent de censurer et de contrôler ce moyen d'épanouissement et d'émancipation des individus. Certains surveillent les recherches sur le web et bloquent l'accès aux sites donnant des bulletins d'information émanant de l'étranger ou diffusant des critiques politiques. D'autres font même de l'utilisation d'Internet un crime passible d'une condamnation pénale.

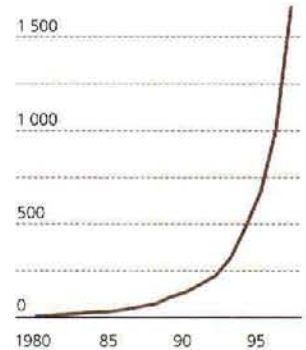
Il est toutefois difficile, voire impossible, de censurer Internet, dans la mesure où ce réseau des réseaux a été conçu par le ministère de la Défense des États-Unis pour continuer à fonctionner même en cas d'offensive nucléaire et de façon que ses utilisateurs puissent contourner les obstacles placés pour entraver les communications. Chaque jour, les groupes de discussion sur le web produisent l'équivalent de plusieurs milliers de pages de journal grand format, un volume qu'il est impossible de contrôler. La Campagne internationale pour la liberté sur Internet réunit des associations de défense des libertés publiques, des journalistes et des ONG, qui se sont regroupés pour convaincre les gouvernements nationaux de ne pas restreindre l'accès au réseau, du fait de l'énorme potentiel qu'il représente pour le développement humain. Par rapport à la plupart des outils de développement classiques, les technologies de l'information et de communication permettent de toucher beaucoup plus de personnes et de travailler plus vite, assurent une couverture géographique plus étendue et coûtent moins cher.

L'ACCÈS À LA SOCIÉTÉ EN RÉSEAU : LES INÉGALITÉS PERSISTENT

La puissance et l'importance des technologies de communication sont une évidence. Mais ces technologies conduisent-elles à une mondialisation ou à une polarisation des communications ?

La révolution de l'information commence à peine à prendre une dimension planétaire et les réseaux auxquels elle donne naissance s'étendent de jour en jour. Néanmoins, ces réseaux restent fortement concentrés dans un petit nombre de pays.

DIAGRAMME 2.2
Exportations de logiciels
en provenance d'Inde
(en millions de dollars)



Source : Heeks, 1998.

ENCADRÉ 2.4

Changement de décor — l'essor du traitement de données

En 1980 déjà, la saisie des données électroniques était parfois sous-traitée à l'étranger : d'encombrantes fiches sur support papier étaient expédiées par avion dans les pays qui proposaient des services informatiques de qualité et où les salaires étaient bas. Cette pratique souffrait toutefois du manque de fiabilité des transports et des coûts induits par les volumes, le temps de transfert et les distances. Autant de contraintes que le commerce électronique a supprimées. Grâce à Internet, le traitement des demandes de remboursement et des réclamations, la publication assistée par ordinateur, le travail de secrétariat, l'émission de billets d'avion et l'assistance à la clientèle sont désormais effectués à l'étranger.

Les petites Antilles n'ont pas laissé passer cette occasion. Fortes de leurs excellentes infrastructures de télécommunications et d'une main-d'œuvre informatique spécialisée

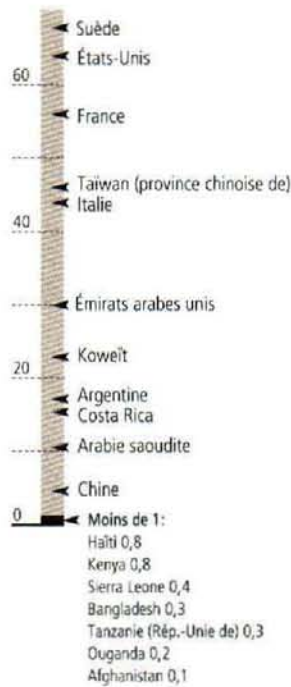
bon marché, ces îles ont séduit nombre d'entreprises américaines. En 1994, le salaire horaire d'un opérateur de saisie de données s'établissait entre 7 et 8 dollars aux États-Unis, contre moins de 1,50 dollar à la Dominique, à la Grenade, à Saint-Kitts-et-Nevis, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent. Et la productivité, en progression rapide, s'y rapproche de celle des États-Unis.

Ces perspectives alléchantes attisent la concurrence entre les centres de traitement extraterritoriaux. Dans cette situation, le prix des appels téléphoniques internationaux est souvent un facteur déterminant : en 1994, ils coûtaient 0,22 dollar par minute en Jamaïque contre 1,85 dollar à Sainte-Lucie. Voilà pourquoi les pays en développement doivent se doter de moyens de communication numériques bon marché et hautement performants afin d'asseoir leur compétitivité sur le marché mondial du savoir.

Source : Schwabe et Hume, 1994.

En 1996, on dénombrait moins d'un téléphone pour cent habitants au Cambodge. À Monaco, en revanche, le taux d'équipement atteignait 99 pour 100 habitants. On considère en général qu'il faut un téléphone pour cent personnes (soit une télédensité de 1) pour satisfaire les besoins élémentaires en télécommunications. Or, à la veille du XXI^e siècle, un quart des pays n'ont pas encore atteint ce minimum. Un grand nombre d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne et parmi les pays les moins avancés (diagramme 2.3). Au rythme où les télécommunications se développent actuellement, la Côte d'Ivoire et le Bhoutan devraient attendre 2050 pour atteindre la télédensité qui est aujourd'hui celle de l'Allemagne ou de Singapour.

DIAGRAMME 2.3
La télédensité
(lignes téléphoniques principales pour 100 habitants)



Source : UIT, 1998.

Si l'on exclut les liaisons terrestres classiques, les disparités sont encore plus flagrantes. À la mi-1998, les pays industrialisés, dans lesquels vivent moins de 15 % de la population mondiale, comptaient 88 % des utilisateurs d'Internet. Plus de 50 % de ces derniers se concentraient en Amérique du Nord qui compte moins de 5 % de la population mondiale. *Contrario*, l'Asie du Sud, qui abrite 20 % des êtres humains, compte moins d'un pour cent des internautes (diagramme 2.4).

Il y a plus de téléphones cellulaires en Thaïlande que dans toute l'Afrique. Les ordinateurs reliés à Internet sont plus nombreux en Bulgarie qu'en Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise). On recense aux seuls États-Unis plus d'ordinateurs que dans le reste du monde, et plus d'ordinateurs par habitant que dans aucun autre pays. Cinquante-cinq pays assurent 99 % des dépenses mondiales consacrées aux technologies de l'information. Dans les pays en développement, la plupart des téléphones se trouvent dans la capitale, alors que la population habite en majorité dans les campagnes. La qualité des communications est souvent médiocre pendant la saison des pluies et les appels coûtent très cher. Dans plusieurs pays africains, une connexion à Internet revient en moyenne à 100 dollars par mois, contre 10 dollars aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit, même à supposer que des systèmes de télécommunications soient installés et accessibles, la participation à la société en réseau suppose en outre de savoir lire et écrire et de disposer de compétences élémentaires en informatique. Or, en 1995, le taux d'alphabétisation des adultes était inférieur à 40 % dans seize pays et le taux de scolarisation primaire inférieur à 80 % dans vingt-quatre. Au Bénin, par exemple, plus de 60 % de la population est analphabète, ce qui limite fortement le potentiel de progression du nombre d'utilisateurs d'Internet (2 000 actuellement). Même dans le cas des technologies les plus récentes et les plus modernes, la solution réside dans le moyen d'action le plus élémentaire et le plus ancien : l'investissement dans l'éducation.

Dans chaque région, seule la frange supérieure de la société a aujourd'hui accès au réseau mondial : ramenés à la population mondiale, ces internautes sont tout juste 2 %. En quoi ces individus se distinguent-ils des autres ? À l'heure actuelle, dans tous les pays, l'accès à Internet suit les lignes de fracture de la société, qui séparent les individus éduqués des analphabètes, les hommes des femmes, les riches des pauvres, les jeunes des vieux, les urbains des ruraux. Que nous révèlent à cet égard les enquêtes nationales consacrées au réseau des réseaux en 1998 et 1999 ?

- *L'accès est subordonné au revenu.* En Afrique du Sud, le revenu de l'utilisateur type est sept fois plus élevé que la moyenne nationale. Quatre-vingt-dix pour cent des usagers latino-américains appartiennent à la tranche des revenus supérieurs. Plus de 30 % des utilisateurs britanniques ont un salaire qui dépasse l'équivalent de 60 000 dollars. Le prix d'achat d'un ordinateur équivaut à plus de huit ans de salaire, en moyenne, au Bangladesh, contre un mois aux États-Unis.

- *L'éducation est un viatique pour entrer dans la haute société en réseau.* À l'échelle mondiale, 30 % des utilisateurs sont détenteurs d'au moins un diplôme universitaire (50 % au Royaume-Uni, près de 60 % en Chine, 67 % au Mexique et pratiquement 70 % en Irlande).

- *Les hommes sont majoritaires.* Les femmes représentent 38 % des utilisateurs aux États-Unis, 25 % au Brésil, 17 % au Japon et en Afrique du Sud, 16 % en Russie, seulement 7 % en Chine et pas plus de 4 % dans les pays arabes. Ce phénomène se manifeste dès le plus jeune âge : aux États-Unis, les garçons qui utilisent un ordinateur familial sont cinq fois plus nombreux que les filles et les parents consacrent deux fois plus d'argent aux produits technologiques pour leurs fils que pour leurs filles.

- *Internet est l'affaire des jeunes.* L'âge moyen des utilisateurs est de trente-six ans aux États-Unis et inférieur à trente ans en Chine et au Royaume-Uni.

- *L'origine ethnique n'est pas neutre.* Aux États-Unis, les disparités d'accès à Internet entre les groupes ethniques se sont creusées entre 1995 et 1998. Elles se manifestent même parmi les étudiants de l'enseignement supérieur. Plus de 80 % des élèves des établissements d'enseignement supérieur privés utilisent Internet régulièrement, contre à peine plus de 40 % de ceux des établissements publics, davantage fréquentés par les Afro-Américains.

- *L'anglais domine.* Près de 80 % des sites web et les interfaces utilisateurs courantes (graphismes et instructions) sont exclusivement en anglais, alors que moins d'une personne sur dix maîtrise cette langue dans le monde.

Les barrières géographiques qui faisaient jadis obstacle à la communication sont tombées, mais une autre se dresse aujourd'hui, invisible. Internet tisse sa toile — le web — autour des personnes « branchées » et, silencieusement, presque imperceptiblement, exclut les autres. L'internaute typique, dans le monde, est un homme de moins de trente-cinq ans qui a fait des études supérieures, dispose d'un revenu élevé, habite en ville et parle anglais. En d'autres termes, il appartient à une élite planétaire très minoritaire. La conséquence ? La société en réseau engendre des systèmes de communication parallèles. Le premier rassemble les individus aisés, instruits et « branchés ». Il fournit une pléthore d'informations à un faible coût et à grande vitesse. Le second concerne les « déconnectés », pour qui les délais sont plus longs, les coûts plus élevés et les aléas plus nombreux, et qui doivent se contenter d'informations en partie périmées. Les utilisateurs de ces deux systèmes vivent et se concurrencent dans un même univers, mais les premiers ont un net avantage sur les seconds. Les revendications et les problèmes des victimes de la pauvreté humaine — ceux dont le revenu, l'éducation et les possibilités d'accès aux institutions publiques sont insuffisants — sont ainsi de plus en plus marginalisés. Des initiatives volontaristes s'imposent donc pour que les pays en développement — et les défavorisés en général — puissent prendre part à la conversation mondiale.

POUR UNE VÉRITABLE MONDIALISATION DES COMMUNICATIONS

Ces dix dernières années ont montré l'énorme potentiel offert par les communications mondiales pour fournir l'information, permettre aux individus de maîtriser leur destinée et accroître la productivité. Cependant, elles ont également mis au jour les risques de division et de polarisation des sociétés, et donc de marginalisation accrue de ceux qui sont laissés en chemin et exclus.

Ce qui peut faire le lien, c'est une politique volontariste. Le danger le plus grand est de croire complaisamment qu'un secteur des communications rentable et en croissance résoudra le problème par lui-même. En réalité, le marché seul ne permettra qu'aux individus qui en ont les moyens de devenir des citoyens du monde. Exploiter le potentiel des communications mondiales en le mettant au service du développement nécessite donc un effort sans relâche de manière à accroître et améliorer la diffusion des technologies en jeu. Pour bâtir la société de l'information, il faut atteindre les sept objectifs suivants :

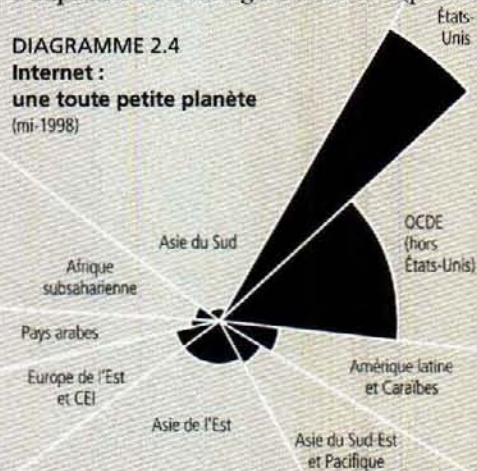
- **Connectivité** : édifier réseaux de télécommunications et réseaux informatiques.
- **Collectivité** : se concentrer sur l'accès collectif, plutôt que sur la propriété individuelle.

- **Capacités** : mettre en place les compétences nécessaires à la société du savoir.
- **Contenu** : diffuser sur le Web des opinions, des nouvelles, les cultures et les informations commerciales locales.
- **Créativité** : adapter la technologie aux besoins et contraintes locaux.
- **Collaboration** : organiser le fonctionnement d'Internet d'une manière qui réponde à la diversité des besoins dans le monde.
- **Capitaux** : trouver des solutions innovantes pour financer la société du savoir.

Connectivité. Une infrastructure de télécommunications est certes indispensable, mais coûte très cher, ce qui amène de nombreux pays à faire appel au secteur privé. Ouvrir au marché les télécommunications et la fourniture des services Internet peut permettre d'accroître massivement la connectivité. Il convient toutefois de définir des mécanismes pour que le marché ne s'intéresse pas exclusivement au segment lucratif des clients urbains. Lorsque le Sénégal a privatisé son entreprise de téléphone, les opérateurs se sont engagés, sur une base contractuelle, à installer des téléphones publics dans 50 % des villages ruraux du pays qui compteront plus de 3 000 habitants à l'horizon 2000. Aux Philippines, les nouveaux opérateurs de téléphonie mobile, qui desservent généralement l'élite économique, sont également tenus d'implanter 400 000 lignes terrestres (pour les

Le cercle clair représente la population mondiale dans son ensemble. Les subdivisions de ce cercle font apparaître la répartition régionale de cette population. Les parties plus sombres représentent les utilisateurs d'Internet.

DIAGRAMME 2.4
Internet :
une toute petite planète
(mi-1998)



Région	Population par région (en % de la population mondiale)	Internautes (en % de la population régionale)
États-Unis	4,7	26,3
OCDE (hors États-Unis)	14,1	6,9
Amérique latine et Caraïbes	6,8	0,8
Asie du Sud-Est et Pacifique	8,6	0,5
Asie de l'Est	22,2	0,4
Europe de l'Est et CEI	5,8	0,4
Pays arabes	4,5	0,2
Afrique subsaharienne	9,7	0,1
Asie du Sud	23,5	0,04
Monde	100	2,4

Note : La Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque et la Turquie sont classés parmi les pays de l'OCDE et non dans leur ensemble géographique.

Sources : d'après Nua, 1999 ; Network Wizards, 1998a ; IDC, 1999.



plus pauvres) d'ici cinq ans. Du matériel informatique et des logiciels sont nécessaires pour adapter les lignes téléphoniques à Internet, et il convient d'élaborer des mesures favorisant cette évolution. Par exemple, pour encourager l'achat d'ordinateurs, le Bangladesh et Maurice ont supprimé les droits de douane et les taxes sur les ordinateurs individuels.

La révolution des communications par satellite annonce l'accroissement de la connectivité, grâce à la possibilité d'atteindre instantanément tout point du globe sans qu'il soit besoin de recourir à une infrastructure terrestre onéreuse. Les coûts d'utilisation demeurent très élevés, mais le lancement prévu, avant 2001, de plusieurs grands réseaux satellitaires est susceptible d'intensifier la concurrence et, par là même, de faire baisser rapidement les prix.

Il est difficile de garantir la concurrence dans les télécommunications, particulièrement en ce qui concerne les appels locaux, comme le constatent même les pays les plus développés. Une réglementation et des lois antitrust solides et appliquées de manière appropriée sont nécessaires pour que les marchés privés fonctionnent de manière concurrentielle et pour que les besoins du public soient satisfaits. Tous les pays auront à relever ce défi.

Collectivité. Pour relier les populations aux réseaux, l'élément-clé est l'accès collectif, et non la propriété individuelle. En effet, le concept d'un téléphone par foyer n'est pas réaliste dans nombre de pays en développement, surtout dans les zones rurales et parmi les communautés pauvres. Une approche plus adaptée consiste à créer des centres multimédia, égale-

ENCADRÉ 2.5

Innover avec Internet

Internet est un outil évolutif, qui se prête à une multiplicité d'utilisations créatives. Certains pays sont à la pointe de l'innovation dans le but de l'adapter à leurs besoins.

Égypte - Le développement par les télécentres

Fin 1998, on dénombrait moins d'un utilisateur d'Internet pour 1 600 Égyptiens. Le nombre de connexions se multiplie de jour en jour, mais surtout parmi les classes sociales aisées et instruites, vivant dans les villes. Pour désenclaver les habitants de zones défavorisées et isolées, le PNUD a donc mis en place trois projets pilote de centres d'accès communautaires à la technologie (*TACC: Technology Access Community Centres*) dans le gouvernorat d'Ash Sharqiyah.

Équipés d'une connexion à Internet et de nombreux ordinateurs, ces télécentres sont installés dans un bâtiment public ou une chambre de commerce locale, afin d'être accessibles à tous (particuliers, associations, petites entreprises, membres de collectivités à faible revenu). Néanmoins, leur intérêt ne s'arrête pas là. Ils dispensent ainsi des stages d'informatique ainsi que des formations sur l'utilisation du courrier électronique, les méthodes de recherche sur Internet, la création de pages web, la publication assistée par ordinateur, la maintenance informatique et l'assistance technique. Ces compétences peuvent ensuite être appliquées au téléenseignement, à la télémédecine, à la mise en place de réseaux et au commerce électronique. Il est également question d'intégrer aux centres d'accès des dispensaires destinés aux femmes. Dans un premier temps, l'utilisation d'Internet n'est pas facturée, afin d'encourager les néophytes à explorer ses potentialités. Un prix modéré sera ensuite institué, la différence avec les coûts de fonctionnement étant couverte par la facturation d'autres services : télécopie, photocopie ou programmes de formation. Tel est l'avenir des télécentres.

Estonie - Passer la porte

Parmi les premiers pays en transition d'Europe de l'Est susceptibles d'intégrer l'Union européenne, l'Estonie, met tout en œuvre pour combler son retard. Tout en réformant son économie, elle consacre des efforts importants pour favoriser l'accès de ses 1,4 million d'habitants à Internet. Les petits pays, qui sont souvent handicapés par leur taille dans d'autres domaines, peuvent en revanche être parmi les premiers à se constituer en société de l'information. Le président Lennart Meri ne s'y est pas trompé en déclarant : « Pour un petit pays, Internet est une porte ouverte sur le monde ».

Des points d'accès publics à Internet ont été créés dans tout le pays, y compris sur les îles isolées en mer Baltique. Dans les établissements scolaires, le programme baptisé *Bond du tigre*, lancé en 1996, met des outils pédagogiques informatiques à la disposition de tous les élèves. Premier pas en direction d'un environnement éducatif ouvert, il induit une modernisation rapide des modes d'enseignement. Depuis sa création, son champ d'application s'est élargi : il s'agit désormais de contribuer à la mise en place d'une société ouverte et démocratique en fournissant un accès aux moyens de communications modernes à tous les Estoniens, et non plus seulement aux enfants des écoles, aux habitants des villes ou aux personnes aisées. Pauvre en ressources naturelles, l'Estonie sait que sa richesse réside dans sa population. C'est pourquoi elle investit dans les ressources humaines en perspective du XXI^e siècle.

De fait, le pays a pris une avance très nette sur les autres économies en transition cherchant à s'intégrer à la société de l'information. Aujourd'hui, plus d'un Estonien sur dix se sert d'Internet. En termes de nombre d'ordinateurs par habitant, l'Estonie compte parmi les quinze premiers pays d'Europe, devant la France et l'Italie. Des enquêtes montrent que le *world wide web* est principalement utilisé dans le cadre de la recher-

che d'informations liées au travail, à l'école ou aux loisirs (les Estoniens ne prennent guère les jeux et la vidéo). De toute évidence, en Estonie, Internet est en passe de devenir un outil pédagogique et non un espace de distraction.

Inde - Toucher les villages

Certains des villages les plus isolés du monde sont équipés de moyens de communication modernes. Paradoxalement, ils ne permettent en général de capter que les images des chaînes de télévision par satellite, sans rapport avec les préoccupations locales.

La Fondation de recherche MS Swaminathan, dans le Sud de l'Inde, s'efforce de changer les choses en vue de remédier aux problèmes locaux. Le Projet d'information des villages (*Village Information Project*), dans le territoire de Pondichéry, a commencé par une étude approfondie des besoins. C'est seulement ensuite qu'il a été décidé de faire appel à la technologie. Des ordinateurs d'occasion reconditionnés ont été donnés par *Byte to Byte*, association sise à Tokyo et récupérant les machines mises au rebut par des entreprises telles que Reuters ou Ford pour les expédier à travers le monde, là où elles peuvent entamer une seconde vie.

Le Projet d'information des villages apporte aux habitants les renseignements dont ils ont besoin même dans les localités dépourvues de téléphone. Des ordinateurs autonomes et alimentés par l'énergie solaire reçoivent ainsi chaque jour des données transmises par radio ou par téléphonie cellulaire à partir d'un centre régional directement relié à Internet. L'ordinateur de chaque village fournit alors des informations sur les médicaments disponibles dans les centres de soin, les dispositifs de microfinancement, l'évolution des prix, les services de transport, les prix des intrants agricoles, les alertes aux ennemis des cultures, la météo, les risques liés à l'eau et le matériel pédagogique utile aux enfants.

Sources : Fondation de recherche MS Swaminathan, 1998; Mehta, 1999; PNUD, 1998b; BMF Gallup Media, 1999.

ment appelés « télécentres », dans des lieux accessibles à ceux qui, souvent, n'ont pas la possibilité de recourir aux institutions existantes : personnes et communautés pauvres, femmes et jeunes. Du Pérou au Kazakhstan, des télécentres de base sont implantés dans des bureaux de poste, des centres communautaires, des bibliothèques, des boutiques de vidéo, des postes de police et des centres de soins, ce qui permet à la population locale d'accéder à des services de téléphonie et de télécopie, au courrier électronique et au *world wide web*. Cependant, fournir un accès ne consiste pas seulement à mettre à disposition des ordinateurs. Il faut donc que les télécentres deviennent des plateformes pour l'acquisition de compétences et le développement des potentialités. L'Égypte donne le ton dans ce domaine (encadré 2.5).

Capacités. C'est dès l'école que les individus doivent se doter des capacités nécessaires pour utiliser Internet. Ainsi, au Costa Rica, les écoles rurales ont été équipées d'ordinateurs afin de familiariser tous les élèves avec ce nouvel outil. En Hongrie, l'ambitieux programme Sulinet (« Internet à l'école »), mis en œuvre dans plus des deux tiers des établissements d'enseignement secondaire, permet aux élèves de naviguer sur Internet depuis leur salle de classe. Aux États-Unis, une journée spéciale, baptisée NetDay, fournit l'occasion de mobiliser des bénévoles pour connecter plus de 140 000 écoles moyennant une fraction du coût en vigueur sur le marché. Outre ces raccordements, des équipes de soutien pour l'enseignement en ligne sont nécessaires, et les professeurs ont besoin d'une formation adaptée. En Finlande, les enseignants sont formés pendant plus d'un mois à l'utilisation des technologies de l'information en milieu scolaire. Et au Lesotho, des établissements spécialisés, les *Technical Enhanced Learning Institutes in Southern Africa* (TELISA), ont été créés en 1998 pour rénover l'éducation régionale en développant les compétences des professeurs.

Contenu. L'autoroute de l'information ne peut pas être une voie à sens unique. Des sites web doivent être mis en place localement pour accroître le nombre de participants aux communications planétaires et rendre le contenu de ces communications pertinent aux yeux des communautés. La première étape concerne la langue et la culture. Par exemple, l'État du Tamil Nadu, en Inde, favorise la standardisation des claviers d'ordinateurs, l'utilisation d'interfaces logicielles et la création de sites web en tamoul, langue parlée par 75 millions de personnes dans le monde. En Estonie, un programme très efficace, baptisé *Bond du tigre*, vise à mettre au point un logiciel éducatif pour enseigner l'estonien et l'histoire du pays (voir encadré 2.5). En Californie, dans la Silicon Valley, la communauté vietnamienne recourt au courrier électronique pour préserver sa culture

parmi la diaspora. Comme l'indique un participant à ce groupe de discussion vietnamien, « [le réseau] Vietnet nous a tous rapprochés. Beaucoup d'idées, de sentiments, de poèmes et d'opinions ont été échangés par ce moyen... De nombreuses personnes habitant dans des pays éloignés et sur des continents différents ont pu communiquer ».

Le contenu local peut améliorer la participation des communautés et la transparence institutionnelle. En Inde, l'État d'Andhra Pradesh édifie un réseau pour relier les points d'accès (télécentres) à ses services et bureaux. En Espagne, à Villena, le projet Infoville a permis de créer une mairie « virtuelle » en subventionnant l'accès à un intranet communautaire contenant des informations locales, à l'administration publique, aux services bancaires, au commerce, aux écoles et aux services de santé en ligne.

Créativité. Bien que le contexte des communications varie fortement d'un pays à l'autre, les solutions sont axées sur les pays industrialisés. Il faut donc faire preuve de créativité pour adapter les possibilités offertes par la technologie aux besoins des pays et des personnes pauvres. En Bolivie, dans les zones rurales, la plupart des agriculteurs n'ont jamais vu un ordinateur, mais ils ont déjà accès à Internet. De quelle manière ? Les cultivateurs peuvent adresser des questions à un responsable local qui les transmet à la station de radio la plus proche, d'où elles sont envoyées au Centre des communications du PNUD. Ces questions sont ensuite placées sur Internet et les réponses communiquées par courrier électronique à la station de radio pour y être diffusées. Dans le sud de l'Inde, la créativité permet également d'adapter la technologie informatique aux besoins locaux (voir encadré 2.5).

Collaboration. Internet est rapidement devenu non seulement un outil de communication planétaire, mais également une importante source de revenu. D'abord anarchique, son évolution s'inscrit aujourd'hui dans un cadre, avec des règles relatives aux noms des domaines, à la fiscalité et à la protection de la vie privée et des droits de propriété intellectuelle. Cependant, il ne faudrait pas que ce cadre soit défini exclusivement par les États-Unis, l'Union européenne ou l'OCDE. Des intérêts commerciaux peuvent être en jeu, mais il en va de même du droit d'accès de tous à la communication. Internet et les télécommunications ont besoin d'un mode de conduite mondial régi par des intérêts mondiaux. C'est une nouvelle forme de gouvernance.

Capitaux. Il est urgent de trouver les ressources nécessaires pour financer la révolution des communications à l'échelle du globe, de manière à ce que cette révolution soit véritablement mondiale. Certains proposent d'instaurer une « taxe sur les bits », qui reviendrait à préle-

Internet et les télécommunications ont besoin d'un mode de conduite mondial régi par des intérêts mondiaux ; c'est une nouvelle forme de gouvernance

Vers l'ère de l'information : le cercle parfait

Personne ne met en doute la nécessité de bâtir une société de l'information. La question qui se pose aux gouvernements aux ressources limitées n'est pas de savoir s'il faut investir, mais combien et où. Quels sont les secteurs qui renforcent la capacité d'un pays à tirer pleinement parti des technologies de l'information et des communications ? Elaboré par *World Times* et *International Data Corporation*, l'indicateur de la société de l'information (*Information Society Index*), permet de mesurer le niveau de préparation d'un pays, par la représentation graphique de quatre types d'infrastructures :

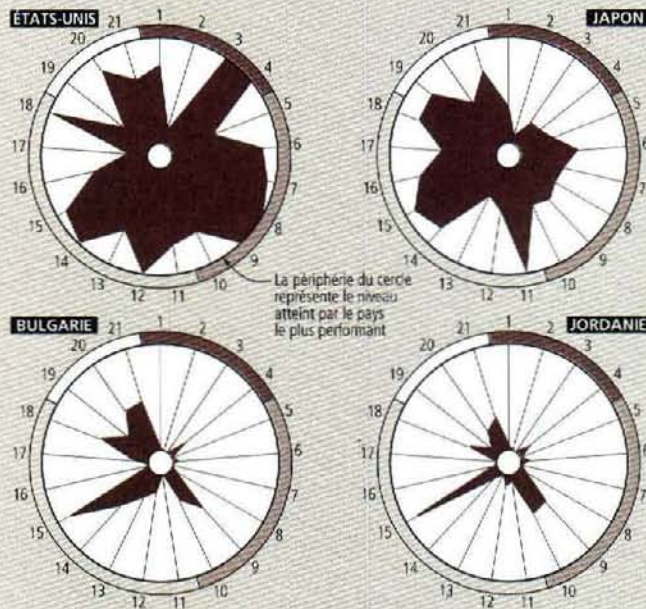
- **Information** : permettre d'envoyer et de recevoir des informations par téléphone, télévision, radio et télécopie.
- **Informatique** : accroître l'accès aux micro-ordinateurs dans les écoles, sur le lieu de travail et à la maison, construire des réseaux et utiliser des logiciels.
- **Internet** : étendre l'utilisation d'Internet dans les écoles, sur le lieu de travail et à la maison et rendre possible le commerce électronique.
- **Social** : rendre les individus à même d'utiliser l'information via l'enseignement, la liberté de la presse et les libertés publiques.

Plus un pays se situe vers l'extérieur du cercle représentant un indicateur donné, plus

il s'approche de la meilleure performance en date. Un cercle parfait, en forme de roue, dénoterait une aptitude à pénétrer sans aucun à-coup dans l'ère de l'information.

Cet indicateur a été calculé pour les 55 pays qui représentent 99 % des dépenses mondiales consacrées aux technologies de l'information. Cela amène à se concentrer sur les indicateurs les plus pertinents pour les pays industrialisés. À l'avenir, il serait fort intéressant d'adapter cet indicateur à des paramètres mieux aptes à rendre compte du progrès dans les pays en développement. Néanmoins, même parmi les 55 pays actuellement considérés, on constate d'importantes disparités, comme le montrent les différents cercles nationaux représentés ci-dessous.

Les États-Unis sont certes les mieux préparés, mais certains petits pays adoptent parfois des technologies avant les autres, ce qui les place en tête de la révolution de l'information. Ainsi, la Finlande, les Pays-Bas et Singapour ont dépassé bon nombre de grands pays industrialisés pour ce qui est de la couverture et du niveau de préparation. Les cercles montrent que cette préparation à l'ère de l'information comporte plusieurs facettes et que chaque pays doit s'attaquer à ses propres faiblesses.



La périphérie du cercle représente le niveau atteint par le pays le plus performant

INTERNET	ORDINATEURS	INFORMATION	ASPECTS SOCIAUX
1 Utilisation d'Internet par les entreprises	5 Micro-ordinateurs à usage éducatif	11 Télécopieurs	19 Lecteurs de quotidiens
2 Utilisation d'Internet dans l'enseignement	6 Micro-ordinateurs utilisés dans l'administration publique et le commerce	12 Postes de radio	20 Enseignement supérieur
3 Utilisation d'Internet à domicile	7 Micro-ordinateurs à usage domestique	13 Abonnés à la télévision par câble	21 Enseignement secondaire
4 Volume du commerce électronique	8 Parc de micro-ordinateurs	14 Téléviseurs	
	9 Micro-ordinateurs en réseau	15 Coût d'une communication téléphonique	
	10 Dépenses de logiciels	16 Téléphones cellulaires	
		17 Taux d'erreurs par ligne téléphonique	
		18 Lignes téléphoniques existantes	

Source : World Times et IDC, 1999.

ver un montant très modeste calculé sur le volume des données transmises via Internet. Pour les utilisateurs, les coûts seraient négligeables : l'envoi de 100 courriers électroniques par jour, contenant chacun un document de 10 kilo-octets (ce qui est considérable) donnerait lieu au prélèvement d'une taxe d'à peine 0,01 dollar. Pourtant, avec l'expansion du courrier électronique dans le monde entier, le total des taxes ainsi engrangées serait substantiel. En 1998, en Belgique, une telle taxe aurait rapporté 10 milliards de dollars. En 1996, à l'échelle de la planète, elle aurait généré quelque 70 milliards de dollars, soit davantage que toute l'aide publique au développement cette année-là.

À quel rythme des pays différents se préparent-ils aux communications mondiales ? Les facteurs en jeu sont multiples, et la course pour accéder à la société de l'information a démarré à une vitesse effrénée. C'est de son résultat que dépendra une bonne partie du classement des gagnants et des perdants dans la société mondialisée (encadré 2.6).

LES NOUVELLES RÈGLES DE LA MONDIALISATION : COMMENT ORIENTER LA TECHNOLOGIE ?

Les nouvelles technologies laissent entrevoir de nombreuses avancées sur le plan du développement humain. La thérapie génique, par exemple, est susceptible de traiter certaines maladies, telles que la mucoviscidose et le cancer. Les cultures génétiquement modifiées pourraient, elles, permettre d'utiliser moins d'herbicides et de pesticides. De son côté, le secteur de l'information et des communications pourrait fournir aux pays en développement les moyens d'écouler leur production en direction des économies à haut degré de savoir. Cependant, l'orientation que prendra la technologie n'est pas déterminée d'avance. De nombreux axes de recherche sont envisageables, mais seuls quelques-uns seront effectivement explorés.

Si la technologie peut mondialiser les communications, la mondialisation — et ses nouvelles règles — influe en retour sur la voie empruntée par les nouvelles technologies. Depuis 20 ans, la privatisation croissante des activités de recherche et de développement, la libéralisation toujours plus poussée des marchés et le renforcement des droits de propriété intellectuelle suscitent une course dont l'enjeu est la revendication du savoir, avec pour effet de modifier l'orientation de la technologie. Le risque ici est que les intérêts des personnes et des pays pauvres soient laissés de côté.

PRIVATISATION DE LA RECHERCHE

L'économie du savoir est un segment en croissance rapide de l'activité mondiale : entre 1980 et 1994, la part des produits de haute technologie dans les échanges internationaux est passée

de 12 à 24 %. Cependant, depuis le début des années quatre-vingt-dix, du fait des réductions budgétaires engagées dans de nombreux pays, la proportion du financement public des activités de recherche et de développement en science et technologie est en recul partout dans le monde. C'est donc de plus en plus le secteur privé qui assure le rôle de bailleur de fonds. En outre, ces activités s'éloignent de plus en plus des pays en développement. En effet, leur part dans le total mondial a diminué, passant de 6 % au milieu des années quatre-vingt à 4 % au milieu des années quatre-vingt-dix.

Cette tendance est particulièrement marquée dans l'agriculture et les biotechnologies. Aux États-Unis, au début des années quatre-vingt, la plus grande partie des recherches sur les cultures et les semences étaient menées dans un cadre public. Les demandes de brevets étaient rares et les brevets eux-mêmes rarement appliqués, tandis que la conservation et le commerce des semences constituaient des pratiques courantes. Les choses ont changé lorsqu'une nouvelle législation a encouragé une coopération plus étroite avec le secteur privé, permettant ainsi aux entreprises de bénéficier de produits mis au point en grande partie avec des moyens publics. La propriété intellectuelle des recherches publiques et universitaires a dès lors été progressivement transférée au privé : dans le domaine des biotechnologies, la part des brevets cédés sous licence d'exclusivité par le secteur public au secteur privé est passée d'à peine 6 % en 1981 à plus de 40 % en 1990.

Avec l'accroissement de la privatisation de la recherche et des coûts liés à des innovations risquées, les années quatre-vingt-dix se caractérisent par une explosion du nombre et du montant des fusions et acquisitions. L'année record a été 1998, en particulier dans les biotechnologies, les télécommunications et l'informatique (diagramme 2.5). On assiste donc à une concentration du pouvoir économique entre les mains d'un très petit nombre d'acteurs. En 1995, le chiffre d'affaires cumulé des 20 premiers groupes mondiaux d'information et de communications dépassait 1 000 milliards de dollars, soit l'équivalent du PIB du Royaume-Uni.

Le génie génétique est à l'origine d'une reorientation des secteurs de la pharmacie, de l'agroalimentaire, de la chimie, des cosmétiques, de l'énergie et des semences, ce qui brouille les frontières entre les activités et crée des groupes gigantesques spécialisés dans « les sciences de la vie ». De fait, dans tous les secteurs à forte intensité de savoir, un petit cercle fermé d'entreprises contrôle des parts de plus en plus grandes du marché mondial. Combien détenaient les 10 premiers groupes mondiaux, dans chaque secteur, en 1998 ? Quelque 32 % du secteur des semences commerciales, sur un total de 23 milliards de dollars, 35 % du secteur

pharmaceutique, sur un total de 297 milliards de dollars, 60 % de la médecine vétérinaire, sur un total de 17 milliards de dollars, près de 70 % du marché des ordinateurs, sur un total de 334 milliards de dollars, 85 % du secteur des pesticides, sur un total de 31 milliards de dollars et plus de 86 % du secteur des télécommunications, sur un total de 262 milliards de dollars. La conclusion est claire : la privatisation n'entraîne pas automatiquement la concurrence.

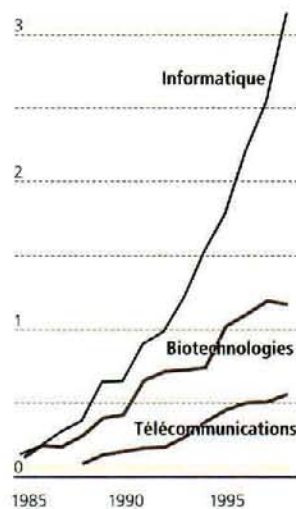
RENFORCEMENT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Créée en 1994, l'Organisation mondiale du commerce a élaboré l'accord multilatéral le plus étendu concernant la propriété intellectuelle, intitulé « Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce » (ADPIC) (encadré 2.7).

Les demandes de brevets ont considérablement augmenté au cours des vingt dernières années. Le Traité de coopération en matière de brevets (*Patent Cooperation Treaty* : PCT), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, accepte une seule demande internationale, valide dans de nombreux pays. Le nombre des demandes déposées chaque année auprès de cet organisme a grimpé en flèche, passant de moins de 3 000 en 1979 à plus de 54 000 en 1997, soit près de 3,5 millions de demandes nationales individuelles (diagramme 2.6). Selon le directeur de la recherche et du développement de l'un des plus grands groupes de biotechnologies, « les publications les plus

DIAGRAMME 2.5
Fusions et acquisitions dans le monde

(en milliers d'opérations par an)



Valeur totale des fusions et acquisitions

(en milliards de dollars)

Secteur	1988	1998
Ordinateurs	21,4	246,7
Biotechnologies	9,3	172,4
Télécommunications	6,8	265,8

Source : Securities Data Company, 1999.

ENCADRÉ 2.7

Qu'est-ce que l'ADPIC ?

Les questions de propriété intellectuelle dans le cadre des échanges internationaux ont été soulevées pour la première fois en 1986 au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dans l'objectif de mettre un frein au commerce de produits de contrefaçon. De nombreux pays industrialisés désiraient associer les négociations sur la libéralisation des échanges à un renforcement des contrôles sur la technologie. Cet objectif assez limité s'est bien vite étendu à de nombreux autres domaines. C'est ainsi que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) est entré en vigueur en 1995, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), successeur du GATT. Il concerne des domaines aussi diversifiés que la programmation informatique et la conception de circuits imprimés, les produits pharmaceutiques et les cultures transgéniques.

Même si c'est à chaque pays de mettre en place une législation nationale sur les droits

de propriété intellectuelle, l'Accord ADPIC définit des normes minimales sur les brevets, les droits d'auteur, les marques commerciales et les secrets de fabrication. Ces normes sont issues de la législation des pays industrialisés et imposent donc à tous les membres de l'OMC le type et le niveau de protection de ces pays. Elles sont nettement plus strictes que la législation en vigueur dans la plupart des pays en développement et entrent souvent en conflit avec les intérêts et besoins propres à ces pays. Les pays en développement ont jusqu'à l'an 2000 pour adapter leur législation. Pour les pays les moins avancés, la date butoir est 2005.

Il est possible d'obliger un pays à appliquer l'Accord ADPIC de l'OMC au moyen du système intégré de règlement des différends. En pratique, cela signifie que si un pays ne respecte pas ses obligations en termes de droits de propriété intellectuelle, il peut se voir imposer des sanctions commerciales, ce qui constitue une menace sérieuse.

Source : Centre du Sud, 1997.

importantes pour nos chercheurs ne sont pas les revues sur la chimie, mais celles des offices des brevets, partout dans le monde ».

Cependant, les revendications de propriété intellectuelle sont concentrées dans très peu de pays. En effet, les pays industrialisés détiennent 97 % de l'ensemble des brevets. En 1995, plus de la moitié des royalties et des redevances de licence ont été versées aux États-Unis, principalement par le Japon, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. En 1993, à peine 10 pays représentaient 84 % de la recherche et du développement au niveau mondial, contrôlaient 95 % des brevets des États-Unis et recevaient plus de 90 % des royalties et redevances de licence transfrontalières. De plus, 70 % des paiements mondiaux de royalties et de redevances avaient lieu entre des sociétés mères (multinationales) et leurs filiales. En revanche, l'utilisation des droits de propriété intellectuelle est une notion étrangère à de nombreux pays en développement. Plus de 80 % des brevets délivrés dans le monde en développement sont ainsi détenus par des résidents de pays industrialisés.

LES CONSÉQUENCES HUMAINES

Ces nouvelles règles de la mondialisation — privatisation, libéralisation et renforcement des droits de propriété intellectuelle — orientent l'évolution de la technologie et créent donc de nouveaux risques de marginalisation et de vulnérabilité.

- Dans la définition des programmes de recherche, l'argent parle plus fort que les besoins : les cosmétiques et les tomates à mûrissement lent figurent ainsi plus haut dans la liste des priorités qu'un vaccin contre le paludisme ou que des cultures résistantes à la sécheresse destinées aux terres peu productives. De plus en plus concentrée entre les mains des multinationales, l'innovation ne tient pas compte des besoins de millions de personnes. Des médicaments nouveaux aux semences améliorées pour des cultures vivrières, le *ne plus ultra* des nouvelles technologies est élaboré et commercialisé pour ceux qui ont les moyens. Le progrès technologique demeure donc hors de portée des pauvres.

- Le renforcement des droits de propriété intellectuelle renchérit les transferts de technologie et menace d'empêcher les pays en développement d'accéder au dynamisme de l'économie du savoir dans des domaines tels que les logiciels et les médicaments génériques.

- Les nouvelles lois sur les brevets prêtent peu attention aux connaissances des populations autochtones et indigènes, ce qui rend celles-ci vulnérables aux revendications exprimées par autrui. Ces lois ne prennent pas en considération la diversité culturelle au niveau de la création et du partage des innovations, ni la diversité des opinions quant à ce qui

peut et devrait être possédé, des variétés végétales à la vie humaine. Conséquence : un savoir multiséculaire est silencieusement dérobé aux pays en développement.

- Malgré les risques liés au génie génétique, les intérêts commerciaux accordent plus d'importance au profit qu'aux individus.

RECHERCHE PRIVÉE : L'ARGENT PARLE PLUS FORT QUE LES BESOINS

Le génie génétique est en grande partie le fruit de recherches commerciales menées dans les pays industrialisés. Les cinq plus grandes entreprises de biotechnologies, sises aux États-Unis et en Europe, contrôlent plus de 95 % des brevets de transfert de gènes. Sachant que l'élaboration d'un produit commercial peut prendre 10 ans, il n'est pas surprenant que les entreprises souhaitent protéger leurs innovations et s'assurer qu'elles en recueilleront les bénéfices. Cependant, une telle approche aboutit à concentrer la recherche sur les marchés à haut revenu. En 1998, sur les 27 millions d'hectares de terres accueillant des cultures transgéniques (génétiquement modifiées), plus de 95 % étaient situés en Amérique du Nord et en Europe. La recherche est axée sur les *desiderata* des agriculteurs et des consommateurs riches, qui réclament des tomates à durée de conservation plus longue, ou du soja et du maïs jaune résistants aux herbicides, destinés principalement à nourrir la volaille. On manipule des variétés de semences pour les adapter à la production de masse mécanisée, qui emploie peu de main-d'œuvre et qui est conçue pour une agriculture industrielle et intensive.

Le temps et l'argent consacrés à répondre aux besoins des agriculteurs habitant les pays en développement — accroissement de la valeur nutritionnelle, résistance aux maladies et robustesse des cultures — sont bien moindres. De même, la recherche sur des variétés de plantes nécessitant peu d'eau, au profit des petits exploitants, fait défaut. Nombreux sont les grands groupes qui préfèrent déposer des brevets pour l'innovation qui consiste à combiner des caractéristiques génétiques et des déclencheurs chimiques. Dans quel but ? Peut-être pour créer des semences qui ne germeront et ne seront productives que si elles sont associées aux engrais ou aux herbicides de la même marque, ce qui permettrait à celle-ci d'augmenter son chiffre d'affaires en rendant les agriculteurs dépendants d'intrants spécifiques. À l'heure où les entreprises spécialisées dans l'agrochimie, la sélection et la commercialisation des semences fusionnent pour donner naissance à des groupes gigantesques, les agriculteurs risquent de se retrouver prisonniers d'un système contraignant de brevets et de contrôles biologiques.

Or, la sélection locale des plantes est essentielle pour adapter les semences à l'écosystème

DIAGRAMME 2.6

La course aux brevets

Demandes annuelles de brevets déposées en vertu du traité sur la coopération en matière de brevets, dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (milliers)



Source : OMPI, 1998.

et pour préserver la biodiversité. Les 1,4 milliard d'habitants des campagnes qui réutilisent des semences qu'ils ont conservées risquent donc de voir leurs intérêts marginalisés. Plus le marché sera contrôlé et homogénéisé par des grands groupes agro-alimentaires, plus il est probable que la compétitivité des autres variétés et les possibilités de pratiquer d'autres cultures se réduiront, ce qui mettra à mal la diversité génétique au niveau local.

Dans le secteur pharmaceutique, on ne peut pas s'attendre à ce que les intérêts privés répondent à tous les besoins du public. La quasi-totalité des recherches sur les maladies touchant les pays en développement sont menées par des organisations internationales ou par les militaires dans les pays industrialisés. Seulement 0,2 % des activités mondiales de recherche et de développement liées à la santé portent sur la pneumonie, les maladies diarrhéiques et la tuberculose, alors que ces affections représentent 18 % des maladies à l'échelle de la planète. Aux États-Unis, entre 1981 et 1991, moins de 5 % des médicaments mis sur le marché par les 25 premiers groupes pharmaceutiques constituaient des avancées thérapeutiques. Quelque 70 % des médicaments représentant un progrès thérapeutique ont été produits avec le concours des pouvoirs publics. Dans le domaine de la santé, les vaccins sont les technologies qui offrent le meilleur rapport coût-efficacité, puisqu'ils empêchent, par une dose unique, l'apparition d'une maladie donnée. Néanmoins, ils rapportent moins et présentent *a priori* plus de risques sur le plan juridique que les traitements répétés. C'est la raison pour laquelle, aux États-Unis, un consortium de groupes pharmaceutiques a été constitué pour mettre au point des antiviraux contre le VIH, mais pas pour produire un vaccin contre le sida.

LE RENFORCEMENT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE BARRE L'ACCÈS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

Dans le cas du Japon et des premiers pays d'Asie de l'Est à s'industrialiser, les coûts du rattrapage industriel ont été nettement réduits par le faible niveau d'utilisation et de respect des droits de propriété intellectuelle, avant le milieu des années quatre-vingt. Le renforcement des contrôles dans le cadre de l'accord ADPIC a fermé d'anciennes possibilités et renchéri l'accès aux nouvelles technologies.

Dans le secteur pharmaceutique, avant l'accord ADPIC, des pays comme la Chine, l'Égypte et l'Inde accordaient des brevets sur les procédés, mais pas sur les produits finals. Cette approche a favorisé le développement d'activités locales s'appuyant sur des méthodes différentes pour élaborer principalement des médicaments génériques, qui sont analogues mais nettement moins chers que les marques

d'origine. Pour se faire une idée de la différence, il suffit de comparer le prix des médicaments au Pakistan, où il existe des brevets, et en Inde, où ce n'est pas le cas (diagramme 2.7).

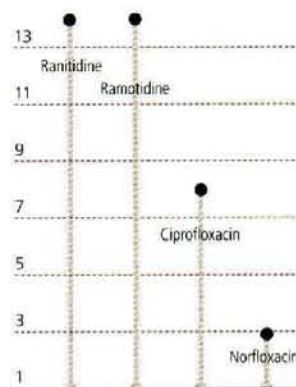
Lorsque Glaxo Wellcome a lancé l'AZT, inhibiteur du sida, le coût de ce traitement s'élevait à 10 000 dollars par patient. À mesure que les ventes de ce produit ont augmenté, ce coût est tombé à 3 000 dollars, ce qui reste néanmoins hors de portée de la plupart des malades dans les pays en développement. Par la suite, un groupe pharmaceutique indien a fabriqué un générique — le Zidovir 100 — qu'il a exporté en Tanzanie, en Ouganda et en Belgique pour la moitié de ce prix. Cependant, l'accord ADPIC exigeant des brevets de 20 ans tant sur les procédés que sur les produits, l'Inde et d'autres pays sont aujourd'hui contraints de modifier leur législation nationale sur les brevets, ce qui, à l'avenir, rendra impossibles de telles pratiques. Plus la thérapie générique assoie sa domination sur la pharmacie, plus les possibilités d'expansion de ce secteur dans le monde en développement vont se réduire comme une peau de chagrin.

Les pays peuvent choisir d'imposer aux titulaires de brevets d'accorder des licences à la concurrence, mais ce processus est long et les droits à verser sont parfois très élevés. Une autre solution consiste à imposer des contrôles des prix sectoriels, sous la forme d'une majoration des coûts. Cependant, les multinationales évitent souvent de baisser leurs prix en utilisant les failles de la réglementation sur les prix de transfert, ce qui fait gonfler artificiellement les coûts des intrants transférés d'un pays à un autre, à l'intérieur du domaine de la multinationale concernée. En Inde, il arrive ainsi que les multinationales facturent 2,4, voire 10 fois le prix qu'elles-mêmes pratiqueraient pour les mêmes intrants en Europe ou aux États-Unis pour éviter d'avoir à fixer des prix trop bas à leur goût. En outre, elles n'ont guère d'intérêt à fixer des prix différents pour le marché des pays en développement étant donné qu'elles cherchent à maximiser leurs bénéfices au niveau mondial, et non national, et qu'elles ne veulent pas créer de précédent de prix bas.

Dans l'informatique, les logiciels sont l'un des domaines qui enregistrent la croissance la plus rapide et peuvent être un moyen, pour les pays novices en la matière, de commencer de produire pour l'économie du savoir. En 1994, le marché mondial des logiciels de série représentait 79 milliards de dollars, dont 94 % dans les pays de l'OCDE. Avec l'entrée dans la course d'un nombre encore réduit, mais croissant, de pays en développement, il n'est pas surprenant que la bataille autour des droits de propriété intellectuelle des logiciels soit acharnée. Des mécanismes de protection sont certainement nécessaires. En effet, les programmes sont coûteux à mettre au point, alors que le piratage est facile et ne revient pas cher. Avant même que Microsoft ait lancé Windows 95 au

DIAGRAMME 2.7 De l'incidence du coût des brevets sur le prix des médicaments

Prix au Pakistan
Indice (prix en Inde = 1)



Source : Lanjouw, 1997.

*Selon les estimations,
les pays en
développement
renfermeraient 90 %
du patrimoine
biologique mondial*

prix de 100 dollars, ce système d'exploitation était en vente à Beijing pour 9 dollars. Beaucoup d'entreprises perdent ainsi des milliards de dollars de recettes commerciales. En même temps, des droits de propriété intellectuelle trop stricts entraveraient la concurrence et l'innovation dans ce secteur fondamental pour les communications mondiales. L'équilibre est donc délicat à trouver.

L'accord ADPIC a pris exemple sur la réglementation des États-Unis en soumettant les logiciels, comme la musique et les livres, à la loi sur les droits d'auteur, avec une solide protection dans le monde entier. Les États-Unis se sont alors mis à délivrer des brevets pour des logiciels, outre les droits d'auteur, favorisant le renforcement des contrôles sur les interfaces aux programmes et sur le secteur lui-même. Il existe toutefois une marge de liberté. Ainsi, l'accord ADPIC n'interdit pas les copies à des fins de rétro-ingénierie (processus consistant à analyser des programmes informatiques pour déterminer leur mode de fonctionnement, ce qui permet de trouver de nouvelles idées et d'innover). Certains programmes tels que Word et Excel devenant des standards, la rétro-ingénierie est essentielle aux petits fabricants pour créer des logiciels compatibles et compétitifs. Cette pratique doit par conséquent être protégée lors des futures révisions de l'accord ADPIC car son interdiction limiterait considérablement l'élaboration de produits compétitifs. Qui plus est, les ordinateurs du monde entier ne pourraient pas communiquer, ce qui ruinerait l'ambition de bâtir la société en réseau.

**LES LOIS SUR LES BREVETS
NE RECONNAISSENT PAS LE SAVOIR
NI LES SYSTÈMES DE PROPRIÉTÉ
TRADITIONNELS**

La biodiversité revêt une grande importance pour la mise au point de médicaments. Selon les estimations, les pays en développement renfermeraient 90 % du patrimoine biologique mondial. Plus de la moitié des médicaments les plus prescrits dans le monde sont dérivés de plantes ou de copies synthétiques de produits chimiques contenus dans des végétaux, et cette tendance va croissant. Les médicaments à base de plantes font partie du traitement médical classique des problèmes cardiaques, de la leucémie de l'enfant, du lymphome et du glaucome. Ils représentent une valeur commerciale supérieure à 40 milliards de dollars par an.

De même qu'à l'époque de l'industrialisation, beaucoup de pays arabes ont profité de la manne que constituait le pétrole enfoui dans leur sous-sol, les pays riches en ressources biologiques pourraient aujourd'hui tirer parti de la demande de biotechnologies, qui porte sur le germoplasme (matériel génétique) rare que l'on trouve sur leur territoire. Nombre de communautés autochtones ont un droit supplémen-

taire sur ce que rapportent les biotechnologies puisque ce sont elles qui cultivent, recherchent et protègent leurs plantes. C'est en effet leur connaissance très ancienne du potentiel offert par la nature qui se révèle aujourd'hui précieuse pour les groupes pharmaceutiques. Depuis des années, des « prospecteurs » de ressources biologiques prélèvent des échantillons de matériel végétal et répertorient les utilisations médicales traditionnelles de ces plantes. Ces connaissances sont utilisées, sans le consentement des populations locales, pour produire des médicaments qui rapporteront beaucoup d'argent. Dans toute autre situation, cette pratique serait qualifiée d'espionnage industriel, étant donné qu'elle consiste à voler des matériels génétiques et un savoir ancestral en vue d'élaborer des médicaments.

La pervenche de Madagascar présente ainsi des propriétés anticancéreuses, et les médicaments mis au point à partir de cette fleur représentent un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de dollars pour Eli Lilly, multinationale de la pharmacie, basée aux États-Unis, mais pratiquement rien pour Madagascar.

Auparavant, le matériel végétal était considéré comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité, mais, aux États-Unis, une décision juridique qui a fait jurisprudence en 1980 a autorisé l'octroi d'un brevet pour un organisme génétiquement modifié (OGM), ce qui a lancé la première étape de la course aux dépôts de brevets sur le vivant. Cependant, les lois sur les brevets ont été rédigées dans l'Europe du XIX^e siècle, pendant la Révolution industrielle. Ce cadre juridique a été étendu pour couvrir les marchés mondiaux, lors de la révolution des technologies de l'information. Trois questions se posent à cet égard :

- Les inventions nées du génie génétique apportent des caractéristiques radicalement nouvelles. Un cadre relatif aux droits de propriété conçu au départ pour protéger des équipements industriels peut-il vraiment prendre en compte la complexité des organismes génétiquement modifiés ?
- La recherche scientifique se déroulant désormais à l'intérieur d'un cadre fondé sur la propriété et des mécanismes de contrôle, elle est orientée sur la rentabilité à court terme, et non sur le besoin de protéger la biodiversité, de veiller à une utilisation durable et morale des ressources génétiques ou de satisfaire les besoins élémentaires des individus.
- La tentative de créer un marché mondial des droits de propriété impose une conception unique de la propriété et de l'innovation face à la diversité des cultures, ce qui profite à la recherche industrielle privée, mais non aux organismes publics ou aux communautés agricoles (tableau 2.1).

En 1995, deux chercheurs du centre médical de l'université du Mississippi ont obtenu des États-Unis le brevet leur permettant d'utili-

ser le curcuma pour soigner des blessures. Or, ce traitement est connu et pratiqué couramment en Inde depuis des milliers d'années. Des preuves écrites étaient nécessaires pour faire annuler ce brevet. Ces preuves ont fini par se présenter sous la forme d'un antique document en sanskrit et le brevet a été retiré, mais ce cas n'a fait que mettre en évidence l'absurde mainmise des systèmes d'une culture sur les traditions d'une autre culture.

Face à ces problèmes, on admet de plus en plus la nécessité de protéger le savoir des populations autochtones. La Convention de 1992 sur la diversité biologique reconnaît ainsi le besoin de sauvegarder les droits de propriété, mais indique également qu'avant de mener une recherche, les entreprises doivent obtenir le consentement préalable, donné en connaissance de cause, de ces populations. Cependant, cette convention n'a pas de caractère contraignant tant que les pays concernés ne l'ont pas transposée dans leur législation nationale, qui, bien souvent, accorde de surcroît peu d'attention et de protection aux communautés autochtones.

En l'absence de législation, de plus en plus d'alliances stratégiques sont formées entre des groupes pharmaceutiques et des États ou des groupes autochtones dans les pays riches en ressources. Merck Pharmaceuticals, par exemple, a signé un accord avec un organisme costaricien sans but lucratif, l'institut national de biodiversité (INBio), pour lui verser 1,1 million de dollars afin d'accéder à 10 000 échantillons de plantes et d'insectes. Si l'un de ces échantillons permet la mise au point d'un médicament efficace, le Costa Rica recevra des royalties de 2 à 3 % sur ces recettes, ce qui pourrait lui rapporter entre 20 et 30 millions de dollars chaque année.

De l'Australie à la Thaïlande en passant par l'Équateur et l'Ouganda, les prospecteurs de ressources biologiques concluent des accords avec les communautés locales, déposant des

brevets fondés sur le savoir local en échange d'une part des profits. Les royalties promises tournent généralement autour de 1 ou 2 %. Parfois, elles n'atteignent que 0,1 % ou, au contraire, culminent à 3-4 %. Même si elles se limitaient à 2 % pour les ressources génétiques élaborées par des innovateurs dans les pays du Sud, on estime que les pays du Nord devraient en verser pour plus de 300 millions de dollars pour les semences de cultures prélevées chez les agriculteurs locaux, et plus de 5 milliards de dollars pour les plantes médicinales. Cependant, le niveau des royalties reste peu élevé car les négociations ne se font pas sur un pied d'égalité. Lorsqu'en revanche une entreprise a cherché à prospecter des ressources biologiques dans le parc national de Yellowstone, aux États-Unis, le service de gestion des parcs a réussi à obtenir des royalties de 10 %. L'essentiel est donc d'avoir un pouvoir de négociation.

LA POUSSÉE À TOUT CRIN DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX PROTÈGE LES PROFITS, ET NON LES PERSONNES, MALGRÉ LES RISQUES LIÉS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les aliments génétiquement modifiés proviennent de plantes dans lesquelles des gènes supplémentaires ont été introduits pour ajouter certaines caractéristiques, telles que la résistance aux parasites ou au gel. Au départ, on prélève ces gènes sur d'autres plantes, mais aussi sur des animaux ou des micro-organismes avant de les réintroduire, souvent en les associant à un virus. Ce procédé comporte plusieurs risques. En effet, les gènes introduits dans des plantes pour rendre celles-ci tolérantes aux herbicides ou aux insecticides pourraient se disséminer avec le pollen et donner naissance à des adventices très résistantes susceptibles de prendre la place d'autres plantes sauvages et, ainsi, modifier l'équilibre de l'écosystème. De la même façon, de nouvelles lignées d'insectes et

Un grand nombre d'alliances stratégiques sont formées entre des groupes pharmaceutiques et des États ou des groupes autochtones dans les pays riches en ressources

TABLEAU 2.1

Qui peut véritablement porter plainte dans les questions de propriété intellectuelle ?

Problème	Entreprises multinationales	Instituts de recherche publics	Collectivités agricoles
Selon le droit de la propriété intellectuelle, l'inventeur doit être nommément cité.	Les contrats des salariés prévoient que les inventeurs cèdent la majorité voire la totalité de leurs droits à l'entreprise.	Les contrats des salariés peuvent prévoir que les inventeurs cèdent la majorité voire la totalité de leurs droits à l'institut.	Le concept d'inventeur individuel est étranger à de nombreuses communautés et peut même être source de conflit.
Parmi les critères du brevet figure le caractère novateur et inventif.	La concentration des entreprises sur des améliorations infimes permet généralement de satisfaire à ces critères.	D'avantage concentrés sur la recherche, les instituts ne peuvent souvent pas remplir les critères.	Ces critères n'ayant que peu à voir avec le processus d'invention collectif, il est difficile de les satisfaire.
Les conseils juridiques émanant d'avocats spécialisés en droit des brevets coûtent cher.	Les entreprises possèdent des services juridiques internes et un accès direct à des conseillers expérimentés.	Les instituts disposent de peu de capacités en interne et d'un accès limité aux onéreuses prestations de conseil des experts.	Bien souvent, les communautés ne sont pas en mesure de payer ou d'obtenir des conseils, qu'ils soient de base ou plus élaborés.
Les détenteurs de brevets doivent défendre leurs brevets aux termes du droit civil.	Les entreprises emploient des tactiques agressives. Elles utilisent les revendications de brevets pour marquer leur territoire.	Les instituts ne disposent souvent pas de défense efficace pour leurs brevets et cèdent aux pressions politiques qui les incitent à ne pas faire concurrence au secteur privé.	Les communautés sont souvent dans l'impossibilité de répertorier et encore moins de lutter contre les contrefaçons de brevets dans le monde entier.

Source : RAFI, 1998.

Il est urgent de prendre des mesures pour transformer les progrès des nouvelles technologies en avancées pour toute l'humanité

d'adventices résistants aux herbicides et insecticides sont susceptibles de se développer au cours du temps. De nouvelles toxines pourraient avoir des effets nuisibles sur la chaîne alimentaire, et des virus s'échapper des cultures. Les conséquences de ces phénomènes risquent d'être particulièrement graves dans les pays en développement, où la biodiversité est grande et essentielle à la viabilité à long terme de l'agriculture. Les dommages causés à l'environnement peuvent toutefois mettre 10 à 15 ans à se manifester. Malgré les bénéfices commerciaux promis, de nombreux pays en développement sont donc extrêmement préoccupés par l'impact potentiel de ces processus (encadré 2.8).

L'utilisation croissante de cultures transgéniques soulève des questions importantes, sur les éventuels dangers de transférer des organismes dans de nouveaux environnements, sur la responsabilité liée aux dommages qui ne sont pas pris en compte dans le droit international, sur la nécessité d'une transparence beaucoup plus grande de l'information. Or, les réponses à ces questions varient du tout au tout.

Les États-Unis, qui exportent 50 milliards de dollars de produits agricoles par an et qui cultivent des variétés transgéniques — celles-ci représentent entre 25 et 45 % des principales cultures de ce pays — estiment que des règles de sécurité strictes se traduiraient par un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars en exportation de semences, de graines et même de produits tels que les céréales pour le petit déjeuner et les vêtements en coton. Néanmoins, bien souvent, les mouvements de consommateurs et les agriculteurs refusent de pratiquer des cultures transgéniques ou d'acheter les produits qui en sont issus. Il y a dix ans, on affirmait que le risque de contamination de l'homme par le virus de l'encéphalopathie

bovine spongiforme (ESB, «la maladie de la vache folle») était négligeable. Pourtant, ce risque a fini par se révéler bien réel. Chat échaudé craint l'eau froide : les consommateurs européens, tout particulièrement, remettent à présent en cause les aliments issus d'OGM. Étant donné la rapidité des progrès scientifiques et la rareté des informations échangées, il n'est pas surprenant que le grand public redoute que la technologie échappe à tout contrôle.

Les nouvelles technologies ne doivent ni être uniquement une source de profit, ni un motif exclusif de panique. Des précautions sont nécessaires, et c'est ce qui avait poussé à rédiger le Protocole sur la biosécurité, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Aux termes de ce protocole, les exportations d'organismes génétiquement modifiés devaient être approuvées au préalable par le pays importateur. Or, les négociations sur ce protocole ont avorté en février 1999, après que les principaux pays exportateurs, à savoir les États-Unis, le Canada, l'Argentine, l'Australie, l'Uruguay et le Chili, se sont heurtés de front à l'Union européenne et à de nombreux pays en développement. La sécurité biologique reste essentielle, d'autant que les cultures transgéniques sont de plus en plus répandues.

REORIENTER LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Il est urgent de prendre des mesures pour transformer les progrès des nouvelles technologies en avancées pour toute l'humanité et pour empêcher que les règles de la mondialisation barrent l'accès des individus et des pays pauvres à l'économie du savoir.

ÉLARGIR LE CONCEPT DE GOUVERNANCE

Les droits de propriété intellectuelle ont pour la première fois été intégrés aux négociations du GATT en 1986 en vue de mettre un frein à la contrefaçon des marchandises. Mais, aujourd'hui, ces droits vont beaucoup plus loin : jusqu'à la propriété du vivant. À l'heure où la législation sur les échanges et la propriété intellectuelle contribue de plus en plus à déterminer l'évolution des pays et celle de la technologie, la remise en question des dispositifs actuels ne doit pas seulement porter sur les flux économiques. Il importe également de préserver la biodiversité, de veiller au caractère éthique des brevets sur le vivant, d'assurer l'accès aux soins, de respecter les formes de propriété en vigueur dans les autres cultures et d'éviter un élargissement du fossé technologique entre l'économie mondiale du savoir et le reste du monde qui survit dans son ombre.

À une époque où des percées spectaculaires ont lieu dans les nouvelles technologies, il est inadmissible que la pauvreté humaine persiste dans de telles proportions. Plus alarmant encore, la voie suivie actuellement risque

ENCADRÉ 2.8

Éthique et technologie : une préoccupation de luxe ?

La capacité à manipuler les ressources génétiques dépasse de loin notre aptitude actuelle à déterminer des limites éthiques. Les moutons, les souris et les cellules humaines peuvent maintenant être clonés, chose impensable ne serait-ce qu'il y a dix ans. Les nouvelles technologies animent nombre de débats sur les limites de la science et sur les implications éthiques d'une manipulation sur l'essence de la vie.

D'aucuns affirment que les questions d'éthique sont un luxe destiné aux riches et qu'elles ne doivent pas freiner l'évolution technologique dans les pays en développement, en particulier lorsque l'enjeu consiste à créer un avantage concurrentiel. Mais ce raisonnement est bel et bien faux. La recherche du développement humain est la première des priorités et tous ses aspects — sociaux,

financiers, éthiques ou environnementaux — doivent être pris en compte. C'est particulièrement vrai pour les nouvelles technologies dont les conséquences sociales et environnementales sont encore inconnues. Poser la question de savoir qui gagne et qui perd, quels sont les avantages et quels sont les coûts, revient précisément à poser des questions d'ordre éthique.

Loin de pouvoir ignorer ces questions, les pays en développement se trouvent souvent en leur centre. Ils abritent la majeure partie de la biodiversité de la planète. Et la négligence des questions éthiques qui entourent le génie génétique conduira à la négligence continue de ces questions dans les forums économiques. Pour les pays en développement, l'éthique de la technologie est loin d'être un luxe, c'est une nécessité fondamentale.

Source : Shiva, 1997.

d'accentuer la marginalisation et la vulnérabilité des pauvres. La marche implacable des droits de propriété intellectuelle doit donc être mise en cause et stoppée. Les avancées des nouvelles technologies dépassent très largement les cadres éthique, juridique, réglementaire et politique nécessaires pour régir leur mise en œuvre. Il est donc essentiel de mieux appréhender, dans chaque pays, les conséquences économiques et sociales de l'accord ADPIC. Nombreux sont ceux qui commencent à contester la relation entre la propriété du savoir et l'innovation. D'autres approches de l'innovation, fondées sur le partage, l'accès ouvert et la mise en commun des moyens, font florès, réfutant l'affirmation selon laquelle l'innovation passe obligatoirement par les brevets (encadré 2.9).

Le concept de gouvernance doit également être élargi dans le secteur des communications. Jusqu'à une date récente, l'organisation d'Internet se faisait au cas par cas et répondait principalement aux besoins des pays de haute technologie. Il faut ouvrir les débats sur la fiscalisation du commerce électronique, l'attribution des noms de domaines et l'élaboration de

lois protégeant la vie privée, de manière à englober les exigences et les préoccupations des pays en développement, que l'évolution de ce formidable outil intéresse tout autant.

La participation à la conduite de la technologie doit en outre être élargie. De même que les pilotes de course ne seraient pas les meilleurs conseillers pour les transports en commun, ce ne sont pas les scientifiques situés en première ligne de la révolution technologique qui peuvent décider seuls de la voie que doit suivre celle-ci. Une collaboration — au sein de forums nationaux et mondiaux — est par conséquent nécessaire entre industriels, scientifiques indépendants et techniciens, pouvoirs publics, instances de réglementation, représentants de la société civile et médias.

DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

DANS LES TECHNOLOGIES

UTILES AU DÉVELOPPEMENT

Il faut réorienter la technologie si l'on veut que les pays en développement enregistrent des progrès dans le domaine de l'agriculture durable,

La marche implacable des droits de propriété intellectuelle doit donc être mise en cause et stoppée

ENCADRÉ 2.9

L'innovation constitue l'un des processus les plus importants pour le développement humain. Elle fait progresser les capacités humaines et prospère les cultures. Elle est au cœur de la quête qui pousse l'homme à élargir son savoir. Mais les brevets constituent-ils toujours la meilleure solution pour promouvoir l'innovation dans les technologies nouvelles ? Il existe de bonnes raisons de remettre en question cette affirmation courante.

Des experts remettent en cause les tendances actuelles

Certains scientifiques sont consternés par la ruée sur les brevets à des fins commerciales. Ils pensent en effet que cela entrave les recherches susceptibles d'amener à des découvertes profitables à tous. Avec « l'empilement » (c'est-à-dire l'achat pour des raisons tactiques) des brevets par les entreprises, le terrain de la recherche médicale et agricole se trouve rapidement morcelé et clôturé. Les idées ne circulent plus entre les différents groupes de chercheurs.

L'Histoire offre une autre version

De nombreux pays développés d'aujourd'hui, qui se font maintenant ironiquement les plus ardents défenseurs d'un renforcement des droits de propriété intellectuelle, disposaient de règles floues lorsqu'ils ont mis en place leurs industries nationales. Ils n'ont changé de discours qu'une fois devenus exportateurs de technologie. Le Canada et l'Italie n'ont eu aucune difficulté à attirer les investisseurs étrangers même lorsqu'ils ne disposaient pas de protection pour les brevets. En

La question de la propriété du savoir

1883, un grand industriel suisse du textile a défendu l'imprécision des lois en arguant que « le développement industriel de la Suisse a été stimulé par l'absence de protection des brevets. Si [cette protection] avait existé, ni l'industrie textile ni le secteur de la construction mécanique... n'auraient prospéré comme ils l'ont fait ».

Les données empiriques ne présentent pas de relation nette

Aussi acharnés soient les plaidoyers en faveur de droits de propriété intellectuelle pour les nouvelles technologies, rien ne prouve que ceux-ci soient nécessaires. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle augmente-t-il les échanges de produits à forte intensité de savoir ? Ce n'est pas certain. Une étude menée en 1999 par la Banque mondiale dans plus de 80 pays a révélé que l'effet des droits de propriété intellectuelle sur les échanges commerciaux de produits de haute technologie n'était pas significatif. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle favorise-t-il les investissements directs étrangers consacrés aux produits de haute technologie ? Certaines études répondent par l'affirmative pour les produits pharmaceutiques, en précisant qu'il fait également progresser les prix. Cependant, pour les autres produits reposant sur le savoir, l'investissement direct étranger dépend le plus souvent de la taille du marché, de l'infrastructure technologique et de la politique macroéconomique. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle incite-t-il les entreprises multinationales à mener des activités de recherche et de développement au niveau national ? Apparemment non. Les études montrent que c'est la concurrence qui exerce l'influence la plus grande sur la recherche et le développement et non les brevets. Aucune des preuves avancées n'est donc convaincante, mais tant que le jury est en délibération, comme le juge peut-il statuer ?

nales à mener des activités de recherche et de développement au niveau national ? Apparemment non. Les études montrent que c'est la concurrence qui exerce l'influence la plus grande sur la recherche et le développement et non les brevets. Aucune des preuves avancées n'est donc convaincante, mais tant que le jury est en délibération, comme le juge peut-il statuer ?

D'autres voies sont possibles

D'autres solutions pour innover existent et fonctionnent bien. Internet constitue la preuve de l'aptitude des approches coopératives et décentralisées à résoudre les problèmes. Rejetant les sévères contrôles exercés sur les logiciels du fait des droits d'auteurs, ou « copyright », un mouvement d'opposition (baptisé « copyleft ») a été lancé pour remettre en cause les pratiques standard. Plutôt que de préserver les codes source des programmes, les développeurs de logiciels permettent aux utilisateurs de les consulter, de les modifier et d'innover, à condition qu'ils laissent eux aussi les nouveaux codes ouverts. Résultat ? On obtient ainsi ce qui est peut-être le meilleur logiciel à ce jour. Apache, un serveur web développé conjointement par des programmeurs pendant leurs loisirs, est l'un des produits les plus fiables et les plus modernes existant aujourd'hui. Il est installé sur 50 % des serveurs web accessibles au grand public. Sa transparence proclamée en fait un outil d'enseignement et d'expérimentation idéal dans le domaine de la programmation.

Sources : Gerster, 1998 ; Fink et Braga, 1999 ; Leonard, 1997 ; GRAIN, 1998 ; CNUCED, 1997.

Il faut concevoir des incitations pour orienter la recherche vers les besoins urgents de la planète, et pas seulement vers ceux qui ont les moyens de financer cette recherche

aient largement accès aux communications mondiales et voient s'améliorer l'état de santé de leur population. Une telle restructuration de la science appelle des initiatives inédites. Les nouvelles technologies promettent de nombreuses avancées sur le plan du développement humain, mais le secteur public ne dispose pas des moyens nécessaires et le secteur privé n'a pas la volonté de mettre à profit ces évolutions, à eux seuls. En revanche, ils le peuvent ensemble. Une politique innovante est donc requise pour mettre en œuvre des solutions dont le développement humain a grand besoin. Il faut concevoir des incitations pour orienter la recherche vers les besoins urgents de la planète, et pas seulement vers ceux qui ont les moyens de financer cette recherche. Il a notamment été proposé que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) recentre la recherche génétique sur des besoins plus larges (encadré 2.10).

Un groupe représentatif de scientifiques indépendants est nécessaire pour identifier les problèmes technologiques cruciaux dont la résolution améliorerait le développement humain des individus les plus pauvres du monde et permettrait de faire face aux grands problèmes de sécurité humaine auxquels tous les hommes et toutes les femmes sont confrontés. Tous les cinq ans, ce groupe pourrait proposer des incitations financières et donner la possibilité aux chercheurs, du secteur public comme du secteur privé, d'être reconnus pour telle ou telle innovation qui servirait les intérêts de la population. Quels produits figureraient en tête de liste ? Dans l'agriculture, on trouverait des cultures viables à long terme, résistantes et biologiquement sûres ; dans la recherche médicale, des vaccins contre le paludisme et le VIH ;

dans la technologie des communications, des ordinateurs individuels que l'on pourrait remonter et qui seraient dotés de mini-panneaux solaires ou qui fonctionneraient au moyen d'une dynamo ne craignant ni le sable ni l'humidité, des logiciels pour écrans tactiles et des porte-monnaie à puce pour le commerce électronique sans cartes bancaires ; dans les sciences de l'environnement, diverses sources d'énergie renouvelable. Comment ces initiatives seraient-elles financées ? Le prélèvement d'une taxe sur les brevets enregistrés auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle est une possibilité. Une taxe d'à peine 100 dollars sur chaque brevet aurait rapporté 350 millions de dollars pour la seule année 1998, soit l'équivalent du budget annuel de la plus importante organisation de recherche agricole au monde, le CGIAR. Une autre solution consisterait à réorienter le financement à partir des subventions, aides et allègements fiscaux actuellement accordés à la recherche.

POUSSER AU CHANGEMENT DANS LES ACCORDS MULTILATÉRAUX

L'OMC prévoit de réviser l'accord ADPIC. Cependant, les discussions ne devront pas seulement soulever de nouvelles questions. Les accords sur les droits de propriété intellectuelle ont été signés avant que la plupart des pays et des individus prennent conscience des conséquences sociales et économiques des brevets sur le vivant. Ces accords ont également été négociés avec une bien trop faible participation des pays en développement qui sont aujourd'hui nombreux à en ressentir les effets. Il importe donc, de toute évidence, de réviser la législation existante, de manière large et exhaustive, plutôt que de formuler des conditions supplémentaires qui ne seraient pas tenables.

Le choix n'est pas entre des brevets sur tout et des brevets sur rien. Il s'agit plutôt de savoir ce qu'il convient de breveter et comment structurer le système pour prendre en compte la diversité des intérêts et des besoins.

Cette révision doit veiller à ce que la marge de manœuvre ménagée dans l'accord ADPIC soit respectée dans la pratique. L'interprétation de cet accord n'est évidemment pas une question unilatérale, et les propositions formulées par les pays en développement sont souvent rejetées par les pays du G7 qui tiennent à préserver leurs intérêts industriels. En cas de désaccord, les mécanismes de règlement des différends donnent lieu à des négociations intenses, coûteuses et complexes entre juristes. Il est clair que l'avantage en termes de coûts et de savoir-faire n'est pas du côté des pays en développement.

Les pays soucieux de consolider leur capacité à pousser au changement par la négociation doivent présenter un cadre apte à se

ENCADRÉ 2.10

Réorienter la révolution génétique : la proposition du CGIAR

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) propose de réorienter les biotechnologies modernes sur la voie de la recherche publique, afin de répondre aux besoins de l'ensemble de l'humanité. Responsable d'un des plus vastes éventails de semences au monde (quelque 600 000 variétés), cet organisme appelle à l'arrêt de l'octroi de brevets pour les gènes issus des banques de gènes. Il a également interdit l'utilisation de semences génétiquement stériles — la fameuse «technologie du terminateur» — dans ses propres recherches. Le budget actuel du CGIAR pour les biotechnologies agricoles s'élève à 12 millions de dollars par an. À titre de comparaison, le secteur privé a consacré 9 milliards de dollars aux recherches dans le même domaine pour les seuls États-Unis en 1997.

Source : CGIAR, 1998

Le CGIAR prévoit de relancer un puissant système de recherche publique pour faire en sorte que les avancées scientifiques se traduisent par des progrès bénéficiant aux individus : réduction de la malnutrition, de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. Les résultats de ces travaux resteraient propriété publique. Des «règles d'engagement» sont également nécessaires pour le secteur public comme pour le privé. Le principe est simple : l'accès aux moyens de production alimentaire fait partie des droits des êtres humains, au même titre que l'accès à la nourriture. Le CGIAR pourrait en outre faire figure de pionnier en alliant la recherche de solutions à celle de précautions contre le risque, en s'inscrivant dans la lignée des protocoles d'équité et de sécurité biologique de la Convention sur la diversité biologique.

substituer aux dispositions de l'accord ADPIC. Les travaux dans ce domaine sont déjà bien avancés. Beaucoup de pays explorent la possibilité d'une législation *sui generis* pour les variétés de plantes, en vue de protéger les droits des agriculteurs. La difficulté consiste à rédiger des textes permettant de satisfaire la multiplicité des intérêts au sein de chaque pays. À cet égard, la Convention des agriculteurs et éleveurs (*Convention of Farmers and Breeders* : CoFaB) constitue une proposition internationale solide et coordonnée. Elle offre aux pays en développement la possibilité de s'écarter de la législation européenne en se concentrant sur les besoins, de manière à protéger les droits des agriculteurs à conserver et réutiliser les semences et d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur population.

En ce qui concerne les intérêts des populations autochtones, un débat ouvert est nécessaire entre les pays pour regrouper les réflexions les plus avancées à l'attention des négociateurs et des décideurs. Le cadre général doit prendre en compte les droits collectifs sur le savoir et les ressources, la nécessité d'obtenir un consentement préalable, donné en connaissance de cause, pour utiliser ces ressources et ce savoir — c'est-à-dire non seulement le consentement du pays mais également celui des groupes autochtones concernés — et le besoin de transparence dans les résultats de la recherche. Certaines initiatives ont déjà été prises. Des organisations regroupant différentes populations autochtones dans le monde, telles que *Indigenous Peoples Biodiversity Network* (réseau des peuples autochtones pour la biodiversité), cherchent des principes directeurs pour faire reconnaître juridiquement leurs droits de propriété intellectuelle. Ainsi, en Thaïlande, aux Philippines et en Australie, des groupes autochtones ont entrepris de protéger leur savoir.

Les pays en développement confrontés à des défis analogues peuvent tirer parti des processus de consultation et de coopération pour rédiger des modèles de législation, collaborer à la formation des fonctionnaires et élaborer des stratégies visant à aider les secteurs menacés par ces changements de régime. Il importe d'élargir la prise de conscience des questions en jeu pour constituer des coalitions entre groupes d'intérêt nationaux, organisations régionales et représentants de la société civile. La formation d'un bloc unitaire pour présenter des contre-propositions accroîtrait fortement les possibilités de changement. En mars 1999, l'*International South Group Network* (réseau international du groupe des pays du Sud) a réuni les représentants de 17 pays d'Afrique australe et orientale pour débattre d'une position commune dans la perspective du prochain cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce et de la révision de l'accord

ADPIC, renforçant ainsi considérablement la clarté et la force du message que les pays de cette partie du monde délivreront.

Lors de la rédaction de l'accord ADPIC, on s'est très peu interrogé sur ses conséquences économiques. D'un côté, la mise en œuvre de ce texte — modification des lois, formation des responsables, vérification et application des brevets — représente des sommes substantielles; de l'autre, les avantages n'apparaissent pas clairement. Si cet accord doit être révisé, autant qu'il le soit en tenant compte des intérêts de chacun. Il convient de définir un mécanisme transparent de révision des coûts, au sein de l'OMC, pour suivre les coûts d'application de cet accord, les répercussions sur les prix à la consommation, le coût des distorsions de la concurrence et l'impact sur les flux technologiques. Et surtout, il importe d'étudier les incidences sur la biodiversité, sur les communautés agricoles et sur l'accès aux ressources médicales et à l'information scientifique.

FAIRE PASSER LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION AVANT LE PROFIT

Les avantages des biotechnologies sont potentiellement importants, mais ils ne vont pas sans risques. Il est donc urgent de définir des principes directeurs nationaux et internationaux au moment où la production de cultures transgéniques se développe. Chaque pays doit prendre des mesures pour assurer la biosécurité, surveiller l'évolution de la biodiversité, exiger la transparence et l'étiquetage des produits, prendre en compte les conséquences sociales, économiques et éthiques et promouvoir la recherche dans des domaines répondant à un besoin national. Une coordination régionale s'impose pour partager les données et les expériences, les coûts de formation des responsables et l'établissement de règles commerciales.

Une attention beaucoup plus grande doit être accordée à la connaissance des risques que les cultures génétiquement modifiées pourraient faire courir à l'environnement et à la santé. C'est particulièrement important dans les pays où la science et la couverture médiatique sont peu développées et où la chaîne alimentaire est fragmentée en un grand nombre de petits producteurs, transformateurs et distributeurs.

La participation au processus décisionnel doit être élargie. Il faut non seulement connaître les dernières technologies en date, mais également les écosystèmes et les chaînes alimentaires, la culture et les systèmes d'échange, les conditions socioéconomiques, celles de la stabilité politique et celle des marchés, au niveau local, ce qui nécessite une vaste collaboration. Certains pays sont déjà engagés sur cette voie, via des groupes consultatifs sur les biotechnologies, bien ancrés et représentatifs. Invoquant le principe de pré-

Les avantages des biotechnologies sont potentiellement importants, mais ils ne vont pas sans risques

caution, la France s'est engagée à suivre les progrès de la révolution génétique et à mieux informer le public sur les résultats obtenus. De son côté, le Parlement européen souhaite la création d'un répertoire des produits transgéniques testés et validés, pour fournir une base de données accessible au public.



Les technologies de l'information et des communications ainsi que les biotechnologies sont très prometteuses pour le développement humain. Néanmoins, une action résolue des pouvoirs publics est nécessaire aux niveaux national et international pour inscrire les nouvelles règles de la mondialisation dans un cadre général, de manière à mettre les nouvelles technologies au service des besoins des populations. Il importe de poser des questions sur les modes d'utilisation de ces technologies. Est-ce que le contrôle, l'orientation et l'utilisation de la technologie :

- encouragent l'innovation et le partage des connaissances ?
- rétablissent l'équilibre social ou concentrent le pouvoir entre les mains d'un petit groupe ?

- favorisent le profit ou le principe de précaution ?
- confèrent des avantages au plus grand nombre ou à une poignée d'individus ou d'entreprises ?
- respectent la diversité des systèmes de propriété ?
- donnent aux individus le contrôle de leur destinée ou au contraire leur enlèvent tout moyen ?
- rendent la technologie accessible à ceux qui en ont besoin ?

La gouvernance mondiale de la technologie doit respecter et inclure la diversité des besoins et des cultures. Des investissements publics, via un nouveau mode de financement, sont essentiels pour mettre au point des produits et des systèmes bénéficiant aux personnes et aux pays pauvres. Des précautions sont aussi à prendre pour explorer de nouvelles applications, quels que soient les gains commerciaux que celles-ci laissent entrevoir. C'est seulement dans ces conditions que les règles de la mondialisation permettront de mettre les percées technologiques au service des individus, et non plus seulement des intérêts financiers.



Le cœur invisible : la solidarité dans l'économie mondiale

Les études sur la mondialisation et son impact sur les populations se concentrent sur le revenu, l'emploi, l'éducation et les autres opportunités. Moins visible, l'incidence sur la solidarité et le travail d'aide (à savoir le fait de s'occuper des personnes dépendantes, des enfants, des malades, des gens âgés, sans oublier tous les autres, épuisés par les exigences de la vie quotidienne) est souvent négligée. Or, le développement humain se nourrit non seulement de la progression des revenus, de la scolarisation, de la santé, du contrôle des individus sur leur destinée et de la salubrité de l'environnement, mais aussi de la solidarité. Et l'essence de cette solidarité réside dans les liens humains qu'elle crée. Parfois appelée reproduction sociale, la solidarité joue aussi un rôle essentiel pour la viabilité à long terme de l'économie.

La mondialisation met la solidarité et le travail d'aide à rude épreuve. Les hommes et les femmes utilisent leur temps différemment, ce qui comprime le temps disponible pour le travail d'aide. De leur côté, les pressions sur les budgets publics limitent les ressources à consacrer aux services d'aide. En outre, le différentiel de salaire entre les secteurs marchand et non marchand n'incite pas à offrir des services d'aide sur le marché. Le fait que l'on soit un homme ou une femme pèse d'un grand poids dans ces facteurs d'influence, car, dans le monde entier, c'est aux femmes qu'incombe la majeure partie de ces activités, et c'est sur elles que repose presque tout le fardeau.

Alors que la concurrence sur le marché du travail s'exerce à l'échelle mondiale, comment garder du temps pour s'occuper de nous-mêmes et de nos familles, de nos voisins et de nos amis ? Dans une économie mondialisée, comment trouver les ressources pour prendre en charge ceux qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes ? Et comment les sociétés peuvent-elles répartir le coût et le fardeau de ce travail équitablement, entre les hommes et les femmes et entre l'État et la famille ou la collectivité, secteur privé compris (encadré 3.1) ?

Pour répondre à ces questions, il faut bien comprendre ce qu'est l'aide, comment elle est dispensée, qui en supporte le coût et le fardeau, et quels sont les préalables indispensables pour négocier une solution équitable. Il s'agit là de questions peu explorées, mais qu'un

corpus de travaux passionnant commence à sonder.

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, LES CAPACITÉS ET LA SOLIDARITÉ

Le rôle de la solidarité dans la formation des capacités humaines et dans le développement humain est fondamental. Si l'on ne s'occupe pas réellement d'eux, les enfants ne peuvent pas développer leurs capacités, et les adultes ont du mal à conserver ou à améliorer les leurs. Mais le travail d'aide n'est pas simplement un facteur de développement humain. Il en constitue aussi un résultat, une capacité intangible et pourtant essentielle, qui contribue au bien-être des individus.

La plupart des adultes ont besoin qu'on s'occupe d'eux au sens émotionnel, même s'ils ne sont pas dans une situation de dépendance économique. C'est ce qu'illustre sans ambiguïté l'impact positif du soutien social et des relations sociales sur l'espérance de vie. Cet impact est au moins tout aussi significatif que les effets nocifs de la cigarette, de l'hypertension et de l'absence d'exercice physique. Ainsi, les adultes mariés ont une espérance de vie plus longue que ceux qui ne le sont pas.

La différence pour la santé et la survie des enfants fait aussi l'objet d'une littérature abondante. L'analyse réalisée par l'UNICEF montre que les soins aux enfants constituent le troisième facteur sous-jacent de lutte contre la malnutrition, après la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable, à la médecine et à l'infrastructure d'assainissement. Ce sont ces soins qui transforment la nourriture et les ressources sanitaires en croissance et développement sains. Par exemple, les risques de malnutrition et de maladie varient significativement selon que l'enfant est allaité ou non et selon la durée de l'allaitement, suivant l'âge auquel il reçoit des aliments complémentaires et selon qu'il est vacciné ou non dans les délais. De nombreuses études montrent que les enfants malnutris grandissent plus vite lorsqu'ils font l'objet d'une stimulation verbale et cognitive, et que les enfants qui souffrent ont davantage envie de manger lorsqu'on s'occupe d'eux.

Un autre lien entre le développement humain et la solidarité a trait à l'équité pour les

La mondialisation met la solidarité et le travail d'aide à rude épreuve

personnes qui effectuent le travail d'aide. En effet, ces activités relèvent souvent du travail non rémunéré des femmes dans la sphère domestique. Les femmes en constituent certes une source importante, mais pas unique. Ainsi, outre la famille, la communauté joue aussi un rôle vital. Les hommes y ont également leur part, même si elle est inférieure à celle des femmes dans la plupart des pays. Le secteur privé fournit des services d'aide à domicile, l'ensei-

gnement, les soins infirmiers et autres services de ce type.

Le secteur public assure lui aussi un grand nombre de prestations dans ce domaine (diagramme 3.1).

Pendant, dans la plupart des sociétés, la division du travail entre hommes et femmes impute les activités d'aide aux femmes, le plus souvent sans rémunération, au sein de la famille ou de la collectivité, sur une base volontaire. Selon l'édition 1995 du *Rapport mondial sur le développement humain*, les femmes consacrent les deux tiers de leur temps de travail à des activités non rémunérées (contre tout juste un quart pour les hommes), en majeure partie pour s'occuper d'autres personnes. Ce travail est physiquement éprouvant (aller chercher de l'eau ou du bois, par exemple), surtout dans les zones rurales des pays en développement. Au Népal, les femmes travaillent chaque semaine 21 heures de plus que les hommes, et la différence atteint 12 heures en Inde. Au Kenya, les fillettes de 8 à 14 ans consacrent 5 heures de plus que les garçons aux corvées ménagères. Ces inégalités tiennent une place importante dans les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans les choix de vie et les opportunités qui s'offrent à elles.

Les femmes représentent aussi une part disproportionnée des aidants à domicile et des gardes d'enfants, des enseignants ainsi que du personnel médical et infirmier. Ces métiers sont relativement peu rémunérés par rapport au niveau d'études, de compétences et aux autres qualifications qu'ils demandent, ce qui constitue une autre distorsion au détriment des femmes dans les opportunités.

LA SOLIDARITÉ OU « L'ATTENTION AFFECTUEUSE »

La solidarité peut revêtir la forme d'un sentiment d'attention, d'un engagement émotionnel ou d'un état d'esprit. L'individualisation et les contacts personnels, notamment face à face, sont des éléments-clés des services d'aide, qui procurent un sentiment de relation entre aidants et aidés. L'aidant peut être motivé par l'affection, l'altruisme ou le sens des obligations sociales. L'aidé a l'impression qu'on s'occupe de lui. Ces éléments sont souvent présents, même lorsque l'aidant est un employé rémunéré. Il n'est pas rare que les individus choisissent ce type de travail social parce qu'il permet d'exprimer son attention à l'autre tout en gagnant sa vie.

On pense fréquemment que s'occuper des autres est une activité qui relève de l'altruisme et qui fait intervenir de l'amour et une certaine réciprocité émotionnelle. Or, il s'agit aussi d'une obligation sociale, qui est soumise à une interprétation sociale et à des règles et des récompenses sociales. Citons un exemple révélateur : lorsqu'une mère se lève pour la cin-

ENCADRÉ 3.1

S'il faut rivaliser, que ce soit dans un jeu de notre choix

Il était une fois des déesses qui décidèrent d'organiser une compétition, sur le modèle des Jeux olympiques, entre les pays du monde. Toutefois, l'épreuve retenue n'était pas une course ordinaire, dans laquelle la distance serait connue d'avance et la coupe irait au plus rapide. Il s'agissait plutôt de déterminer lequel des pays participants, fonctionnant comme une équipe, était capable de faire avancer le plus vite la totalité de ses membres.

Lorsque fut donné le départ, un des pays partit du principe que la course serait brève. Il invita donc tous ses membres à courir aussi vite que possible, chacun pour soi. Très vite, les enfants et les vieillards furent distancés. Pourtant, aucun des autres coureurs ne prit la peine de les aider : cela les aurait ralentis.

Dans un premier temps, ceux qui menaient la course furent grisés par leur succès. Puis, au fur et à mesure, certains se fatiguèrent, se blessèrent et abandonnèrent. Peu à peu, tous les coureurs de ce pays s'épuisèrent, sans que personne puisse les remplacer. Il devint vite évident que le vainqueur était à chercher ailleurs.

L'attention générale se tourna alors vers un deuxième pays, qui avait adopté une stratégie légèrement différente. Ce pays avait envoyé tous ses hommes jeunes en tête, pour mener la course, et demandé à toutes les femmes de les suivre en portant les enfants, les malades et les vieillards et en s'occupant des coureurs qui avaient besoin d'aide. Les responsables de ce pays avaient expliqué qu'il s'agissait d'un mode d'organisation naturel, efficace et bénéfique à tous. Les hommes étaient incités à courir vite par d'importantes récompenses, et les femmes étaient placées sous leur autorité.

Dans un premier temps, cette formule sembla bien fonctionner. Néanmoins, les femmes ne tardèrent pas à constater qu'elles pouvaient courir tout aussi vite que les hommes dès lors qu'elles n'avaient pas à s'occuper des plus faibles. Elles commencèrent à affirmer que le travail qu'elles faisaient — aider les coureurs — était tout aussi important que le

fait de courir lui-même, et méritait une rétribution équivalente. Les hommes refusèrent tout changement. Ce deuxième pays commença alors de perdre beaucoup d'énergie en négociations et marchandages. Peu à peu, tout le monde comprit qu'il était lui aussi en train de perdre la course.

Les regards se portèrent alors sur un troisième pays, qui était rentré dans la course avec une certaine lenteur, avant de faire des progrès réguliers. Dans ce pays, tous les individus valides devaient à la fois courir et s'occuper de ceux qui ne le pouvaient pas. Les hommes comme les femmes étaient récompensés lorsqu'ils donnaient le meilleur d'eux-mêmes, mais les règles exigeaient également que tous partagent le fardeau de l'aide.

Chacun ayant accepté ces règles qui récompensaient ces deux formes de contribution à l'effort collectif, tous étaient ensuite libres de choisir leur propre rythme, afin de trouver l'équilibre qui leur convenait entre l'effort individuel et la responsabilité collective. Ce mélange de liberté et d'égalité contribuait à la solidarité à l'intérieur du groupe. C'est évidemment ce pays-là qui remporta la course.

Nous sommes bien sûr ici dans un conte, dans un univers utopique. Et pourtant, le système économique mondial nous répète inlassablement que nous sommes tous engagés dans une course. Il nous exhorte à nous dépêcher. Il nous demande à tous de nous préoccuper de notre vitesse. Mais il ne nous dit pas combien de temps durera la course — ni quelle est la meilleure stratégie à long terme. Pas plus qu'il ne nous précise les critères qui permettront de définir le vainqueur. Si nous devons faire la course, autant que ce soit dans un jeu que nous aurons nous-mêmes choisi. Voilà, en deux mots, le problème que nous pose le nouvel ordre économique mondial : comment définir une économie planétaire qui preserve les avantages de la concurrence tout en établissant des limites et des règles strictes, qui permettent d'empêcher la concurrence de prendre un tour destructeur.

Source : Folbre, 1999.

quième fois de la nuit pour reconforter son enfant qui pleure, ce n'est pas forcément parce qu'elle aime ça. Il arrive même que cela l'agace. Mais elle accepte cette obligation sociale de s'occuper de son enfant, même au détriment de sa santé ou de son bonheur.

Les mots *aide* ou *solidarité* font souvent référence au fait de s'occuper de personnes qui ne peuvent pas le faire elles-mêmes : les enfants, les malades, les nécessiteux et les personnes âgées. On oublie ainsi que même les adultes les plus heureux et jouissant de la meilleure des santés ont besoin d'un certain niveau d'aide. Leur besoin d'aide peut fluctuer, mais il arrive qu'il les submerge.

LA SOLIDARITÉ DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

L'analyse économique de la solidarité donne trois points de vue quant aux effets de la mondialisation sur le développement humain :

- Le taux d'activité accru des femmes et les évolutions des structures économiques sont en train de transformer la manière dont les services d'aide sont assurés. Des besoins autrefois presque exclusivement couverts par des membres de la famille non rémunérés le sont aujourd'hui par le marché ou par l'État.

- L'augmentation de l'étendue et de la vitesse des transactions accroît la taille des marchés, qui se coupent de plus en plus des communautés locales. Les relations sur le marché devenant moins personnelles, le recours à la famille comme source de soutien émotionnel a tendance à se renforcer, précisément au moment où cette dernière perd de sa stabilité économique et démographique.

- Enfin, et c'est peut-être là le plus important, l'expansion des marchés tend à pénaliser l'altruisme et l'aide. Les individus comme les institutions ont un comportement de passer clandestin vis-à-vis du travail d'aide, essentiellement fourni par les femmes, c'est-à-dire qu'ils en profitent sans contrepartie. Reste à savoir si ces dernières vont continuer ainsi sans juste rémunération.

La mondialisation est dominée par l'expansion des marchés et apporte rentabilité et efficacité. Si la croissance économique reflète la hausse du revenu privé et public, le développement humain a besoin des individus pour fournir les biens et les services qui ne relèvent pas du marché, par exemple l'aide et les autres services non rémunérés. Un pays peut accélérer la progression de son PIB en encourageant le passage de la production de services non rémunérés tels que l'aide à celle de biens marchands. L'analogie entre l'aide et les ressources environnementales est donc évidente, l'aide étant une ressource en dehors du marché. Or, un déficit de services d'aide non seulement annihile le développement humain, mais aussi sapa la croissance économique.

C'est peut-être précisément ce qui est en train de se produire dans nombre de pays de l'OCDE, qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée fiable alors que le chômage fait rage. Et, malgré l'école pour tous, on observe des différentiels de compétences criants. Les données produites par les études internationales sur le degré d'alphabétisation des adultes dans les pays de l'OCDE montrent que, dans la quasi-totalité de tous ces pays, près de la moitié de la population n'atteint pas le niveau nécessaire pour recevoir une formation en vue d'un emploi qualifié.

Compte tenu des restrictions traditionnelles concernant leur activité, les femmes se spécialisaient autrefois dans le travail d'aide. Aujourd'hui, la mondialisation transforme les schémas d'emploi et favorise, voire consacre dans une certaine mesure, la participation des femmes à l'emploi rémunéré. L'offre de services d'aide non rémunérés peut en pâtir, et les filles, les cousines ou les nièces risquent d'avoir à assumer une plus grande part du travail. Néanmoins, dans la plupart des pays, les femmes continuent de porter le « double fardeau » de l'emploi rémunéré et des services d'aide, et finissent par être épuisées.

Le développement humain doit donc trouver des incitations et des récompenses afin que ces services soient assurés, par la famille, la communauté, l'État et le marché, en tenant compte de la nécessité d'admettre l'égalité entre hommes et femmes et de répartir équitablement le fardeau et les coûts de cette aide (encadrés 3.2 et 3.3).

Noble ambition. Cependant, les tendances vont précisément dans la direction inverse. Dans les pays de l'OCDE, la mondialisation comprime les services publics au bénéfice des services privés. De nombreux commentateurs des questions sociales protestent d'ailleurs contre la dégradation de la qualité qui en résulte.

Dans les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI, ces tendances sont spectaculaires et contribuent à alourdir le coût humain déjà considérable de cette transition. Le démantèlement et l'affaiblissement de l'État-providence se traduisent par des réductions et une détérioration des services dans la santé et l'éducation en général, ajoutant ainsi à la dégradation de la situation. Dans 7 pays sur 18, l'espérance de vie en 1995 était inférieure à celle de 1989, avec un recul de cinq années par rapport à 1987. En Lituanie, les inscriptions dans les écoles maternelles sont en chute libre, et sont passées de 64 % des enfants de 3 à 6 ans en 1989 à 36 % en 1989, et de 69 à 54 % en Russie. La responsabilité de l'éducation avant l'école primaire a été transférée de l'État aux parents, ce qui a eu des conséquences énormes pour les mères et les enfants concernés.

DIAGRAMME 3.1
Qui assure le travail d'aide?



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

LA SOLIDARITÉ ET LES RÉCOMPENSES DU MARCHÉ

Le marché ne récompense pratiquement pas la solidarité. La majeure partie de l'aide est non rémunérée, et incombe la plupart du temps aux femmes, et parfois aux hommes. Le marché pénalise aussi les individus qui consacrent du temps à ces activités, et qui n'en disposent plus alors assez pour investir dans des qualifications en vue d'un travail rémunéré ou pour occuper un emploi.

Les services d'aide sont également fournis par le marché, souvent contre une rémunération insuffisante. Comment se fait-il que le travail d'aide soit pénalisant pour celui qui l'effectue ? Cela s'explique tout d'abord par la discrimination entre les sexes. Deuxièmement, en raison de la récompense intrinsèque qu'il y a à aider les autres, les employeurs se sentent le droit de proposer des emplois sous-payés. Troisièmement, les individus sont mal à l'aise lorsqu'il s'agit de fixer un prix pour quelque chose d'aussi sacré que la solidarité.

En outre, la concurrence économique mondiale renforce ces tendances, tandis que le différentiel de salaires se creuse entre les secteurs marchand et non marchand. Les salaires des enseignants, des aidants à domicile et autres stagnent, voire baissent, dans les pays industrialisés.

La solidarité produit des biens avec des externalités sociales, qui constituent des avantages considérables pour ceux qui n'ont pas à les payer. Elle crée du capital humain et social, la prochaine génération, celle des travailleurs

dotés de compétences sociales et humaines sur lesquels on pourra compter, et qui seront de bons citoyens. Mais les mères ne peuvent pas demander de redevance aux employeurs qui embauchent leurs enfants. Cette aide sera sous-produite et surexploitée à moins que des organisations non marchandes répartissent équitablement entre tous la responsabilité de la fournir. La famille patriarcale traditionnelle, et la discrimination entre les sexes au sein de la société, qui limitent les opportunités des femmes à l'extérieur de leur rôle d'épouse et de mère, constituent jusqu'ici la réponse à ce problème. Or, c'est une attitude manifestement inéquitable qui ne saurait tenir lieu de solution.

RÉPARTIR LES COÛTS ET LES OBLIGATIONS DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LA FAMILLE, L'ÉTAT ET L'ENTREPRISE

Quelle est la place des effets de la mondialisation dans les conflits plus vastes concernant la répartition des coûts de la solidarité ? Prenons le cas d'une mère qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à accroître les capacités de ses enfants, et celui d'un pays qui affecte une grande partie du budget national à la protection de la famille. À court terme, l'un comme l'autre souffrent d'un handicap concurrentiel : ils disposent de moins de ressources pour les activités directement productives. Cependant, à long terme, leur situation dépend de leur capacité à revendiquer une part des bienfaits économiques produits par la génération suivante.

Aujourd'hui, la famille peut être comparée à une sorte d'État-providence. Les femmes investissent du temps et de l'énergie dans les enfants, qui constituent donc par essence un « bien collectif familial ». Elles paient la majeure partie des coûts, tandis que les autres membres de la famille absorbent une plus grande part des bienfaits. Ce qu'elles font est beaucoup plus difficile à transférer à l'extérieur que les investissements dans une carrière. Il en résulte une perte de pouvoir de négociation qui peut se traduire par moins de consommation ou de temps de loisir pour les femmes, même si elles restent mariées et bénéficient d'une partie du revenu marchand de leur époux.

Les dépenses que consacre l'État aux enfants restent modestes par rapport à celles supportées par les parents. Prenons le cas des dépenses publiques des États-Unis, qui représentent environ 38 % du budget total. Au cours des 30 dernières années, dans ce pays, les personnes âgées ont reçu nettement plus que les jeunes, pour une simple raison : elles représentent davantage de voix que les parents avec enfants. Les études réalisées dans des pays d'Europe occidentale et orientale font état d'une distorsion analogue au détriment des

La solidarité produit des biens qui procurent des avantages considérables à ceux qui n'ont pas à les payer

ENCADRÉ 3.2

Mondialisation égale féminisation de la main-d'œuvre — mais avec quels résultats ?

Nombreuses sont aujourd'hui les études empiriques qui permettent d'analyser la manière dont les changements survenus dans les échanges d'un pays y affectent l'emploi. Ainsi, une enquête réalisée entre 1985 et 1990 et couvrant 165 pays conclut que l'ouverture des échanges amène un accroissement de la part des femmes dans l'emploi rémunéré. Une autre analyse, menée à l'échelle des entreprises en Colombie et en Turquie — deux pays où les exportations sont en croissance rapide — montre que les entreprises travaillant à l'exportation emploient davantage de femmes, souvent à des postes nécessitant des qualifications.

Cependant, cette participation accrue à la main-d'œuvre n'est pas toujours synonyme de recul de la discrimination. Ainsi, les ouvriers travaillant de manière informelle en sous-traitance, par exemple dans l'habillement, sont très souvent des femmes. Elles sont mal payées et leurs conditions de travail sont peu enviables. Dans ce secteur, la viva-

cité de la concurrence internationale se traduit également par une grande volatilité de la charge de travail : il suffit de modifications infimes des coûts ou de la réglementation des échanges pour attirer ou faire fuir les commandes.

La mondialisation est également associée à de nouvelles formes de travail : à domicile, à distance ou à temps partiel. Au Royaume-Uni, la part des actifs travaillant selon une forme atypique est passée de 17 % en 1965 à 40 % en 1991. En 1985, ces formes de travail concernaient 15 % de la population active au Japon, 33 % en République de Corée et 50 % au Mexique, au Pérou et au Sri Lanka. Par ailleurs, en Grèce et au Portugal, les femmes représentent 90 % des travailleurs à domicile. Or, il n'y a pas que du bon dans un tel phénomène : une place dans l'économie formelle est certes conciliable avec les obligations familiales des femmes, mais les emplois qui sont offerts sont souvent précaires et mal payés.

Source : Ozler, 1999.

enfants. Les parents qui investissent dans la génération de travailleurs suivante ne sont pas explicitement récompensés pour leurs efforts. Ces efforts revêtent une grande importance sur le plan social, mais sont improductifs sur le plan économique.

Pendant une bonne partie des deux derniers siècles, les pays ont exercé un grand contrôle sur la production de services sociaux tels que l'éducation, la santé et l'aide aux personnes dépendantes. L'analogie entre la famille et l'État est évidente : ces deux entités exigent un engagement pour le bien-être de la collectivité plutôt que de l'individu. Mais, revers de la médaille, elles peuvent générer des hiérarchies oppressives qui entravent le développement des capacités humaines.

Imaginons une multinationale qui, lassée des tracasseries des négociations sur la fiscalité et la réglementation avec l'administration des pays d'implantation, achète une petite île, rédige une constitution et annonce la naissance d'un nouveau pays, l'État-Entreprise. Tout citoyen de cet État perçoit automatiquement un salaire élevé. Cela semble alléchant, mais il y a des restrictions. Les individus doivent pouvoir justifier d'études supérieures, être en bonne santé physique et mentale, ne pas avoir d'enfants et être âgés de moins de 60 ans. Ils n'ont pas besoin d'émigrer, car ils peuvent travailler depuis chez eux grâce à Internet. Ils perdent automatiquement leur nouvelle citoyenneté s'ils ont besoin d'une formation, tombent gravement malades, ont des enfants ou atteignent l'âge de 60 ans.

L'État-Entreprise peut bénéficier sans contrepartie des capacités humaines de ses citoyens travailleurs, sans payer leur production ou leur présence lorsqu'ils sont malades ou vieux. Il peut offrir des salaires élevés pour attirer les meilleurs travailleurs du monde entier sans menacer sa rentabilité. Le capital sans attache de l'économie mondialisée distend les liens entre les entreprises et les communautés, et les obligations envers les citoyens. Dans ce cas, pourquoi les entreprises multinationales resteraient-elles dans des pays qui les taxent pour soutenir la production des capacités humaines lorsqu'elles peuvent se délocaliser et éviter ce genre de coût ? Elles resteront un temps, par habitude et par loyauté. Mais celles qui franchiront le pas les premières pour tirer parti de ces opportunités gagneront la course si la ligne d'arrivée est définie par la maximisation de la valeur à court terme de la production marchande.

LE DÉFI DE LA SOLIDARITÉ DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Comment les sociétés peuvent-elles concevoir de nouveaux dispositifs d'aide au sein de l'économie mondiale pour éviter que la solidarité ne disparaisse ?

Nombreux sont ceux qui craignent qu'il n'existe pas de solution pour remplacer le modèle traditionnel du ménage patriarcal dans lequel les femmes assument la majeure partie des obligations dans le cadre d'un travail non rémunéré. La résurgence du fondamentalisme religieux dans le monde atteste des angoisses suscitées par l'évolution des relations patriarcales traditionnelles qui créent une certaine offre de main-d'œuvre d'aide. Nombre de spécialistes des questions sociales redoutent que la mondialisation alimente l'individualisme économique au détriment des engagements sociaux envers la famille et la communauté.

ENCADRÉ 3.3

Plus de travail rémunéré ne veut pas dire moins de travail non rémunéré

C'est sur les femmes que pèse la plus grande partie du travail familial non rémunéré : cette habitude sociale est lente à évoluer. Une étude de l'utilisation du temps publiée dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1995* faisait certes apparaître une tendance générale à un partage plus égal des tâches non rémunérées dans les pays de l'OCDE, tandis que la répartition restait la même dans les pays en développement et s'aggravait au détriment de la population féminine des économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI.

Le Bangladesh peut se targuer d'une des augmentations les plus spectaculaires du pourcentage de femmes participant à la main-d'œuvre : 5 % en 1965, 42 % en 1995. Cette progression a joué un rôle important dans la croissance des exportations, les femmes étant très majoritaires dans le secteur de l'habillement. Pourtant, dans le même temps, elles continuent de consacrer de longues heures à des tâches non rémunérées. Ainsi, une étude portant sur les populations masculine et féminine exerçant des activités de production formelles en milieu urbain montre que les femmes passent en moyenne 31 heures par semaine à réaliser des travaux non rémunérés, à préparer les repas, à s'occuper des enfants, à aller chercher du combustible, de la nourriture ou de l'eau (tableau encadré 3.3). Les hommes, quant à eux, consacrent en moyenne 14 heures à des activités telles que l'entretien du logement. On rencontre peu ou

proeu les même tendances parmi les travailleurs du secteur informel.

Les femmes d'Europe de l'Est et des pays de la CEI consacrent certes davantage d'heures à un emploi rémunéré que celles de la plupart des autres pays, mais les inégalités n'en demeurent pas moins fortes. Elles ont même tendance à s'aggraver avec les soubresauts économiques que connaît cette région depuis qu'elle est entrée en transition. En Bulgarie, la part des hommes dans le total du travail (rémunéré et non rémunéré) était inférieure de 17 % à celle des femmes en 1988, contre 15 % en 1977. Sur cette période, la charge de travail des femmes s'est accrue dans le travail rémunéré comme dans les tâches non rémunérées : en 1977, pour 100 heures de travaux ménagers effectués par les femmes, les hommes en effectuaient 52. En 1988, cette proportion était tombée à 48. En République de Moldova, les femmes travaillent en moyenne 73,5 heures par semaine.

Dans les pays de l'OCDE, les hommes contribuent de plus en plus au travail non rémunéré. Cependant, une femme travaillant à plein temps n'en effectue pas moins une grande part de travail non rémunéré. Une femme élevant un enfant peut s'attendre à passer chaque jour 3,3 heures supplémentaires à effectuer des tâches ménagères non rémunérées. C'est sur les femmes mariées occupant un emploi salarié et ayant des enfants de moins de 15 ans que pèse la charge de travail la plus lourde : près de 11 heures par jour.

TABLEAU ENCADRÉ 3.3

Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré au Bangladesh, 1995
(en heures par semaine)

Travail	Travailleurs du secteur formel		Travailleurs du secteur informel	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Non rémunéré	14	31	14	24
Rémunéré	53	56	23	21
Total	67	87	37	45

Sources : Zahir, 1998; PNLD, 1995.

Il faut remettre en question les normes sociales afin d'inciter les hommes et les femmes à assumer leur part de responsabilité dans la solidarité

À l'échelle de la planète, le fondamentalisme religieux n'a de cesse de rétablir les règles limitant les droits des femmes, de crainte que ces dernières n'abandonnent leurs fonctions d'aide.

À l'autre extrémité du spectre, on trouve la fourniture de l'aide par le marché, mais souvent, les gens qui ont besoin d'aide ne peuvent pas se l'offrir. Enfin, il faut citer la fourniture de cette aide par l'État. Cependant, dans l'économie mondiale actuelle, la recherche d'efficacité impose une « discipline de marché » qui est incompatible avec la qualité. Les normes de minimisation des coûts nuisent à la qualité dans les écoles, les hôpitaux et les structures d'accueil des enfants. Ainsi, à eux seuls, les services publics ne peuvent pas répondre à tous les besoins, bien que les fonds publics doivent y tenir une place substantielle.

Le défi consiste donc à trouver le juste équilibre entre les droits individuels et les obligations sociales de la solidarité. Les sociétés concurrentielles mettent l'accent sur des valeurs qui encouragent l'individualisme, et ne s'attardent guère sur les obligations et les engagements vis-à-vis de la famille et de la communauté. Les réactions extrêmes que constituent la résurgence du patriarcat et la marchandisation de l'aide demandent nettement moins d'efforts et de négociation que la réaction démocratique, ce qui impose de réfléchir

sérieusement à la manière de mettre en œuvre la responsabilité de la solidarité au sein de la communauté.

Pour commencer, il faut donc remettre en question les normes sociales afin d'inciter les hommes et les femmes à s'engager à assumer leur part de responsabilité dans la solidarité. Via la politique de l'État et de l'entreprise, les sociétés doivent alors reconnaître que la solidarité constitue la réponse à un besoin humain prioritaire qu'elles sont dans l'obligation sociale de favoriser.

Une méthode évidente consiste à soutenir les incitations et les récompenses pour le travail d'aide, tant rémunéré que non rémunéré, afin d'en accroître l'offre et la qualité. Cela ne signifie pas pour autant renvoyer les femmes à leur rôle traditionnel de mère au foyer et d'épouse et leur fermer les autres opportunités. Cela signifie en revanche répartir entre les hommes et les femmes les services d'aide non rémunérés, réduire le temps de travail rémunéré des hommes et augmenter le temps qu'ils consacrent à leur famille. Cette démarche passe aussi par une intensification des services d'aide subventionnés par l'État. Les pays scandinaves bénéficient d'une longue tradition dans ce domaine : l'aide y est publiquement reconnue et subventionnée, l'engagement familial y est récompensé, mais sans renforcement du clivage classique hommes-femmes (encadré 3.4).

ENCADRÉ 3.4

Que fait l'Europe occidentale pour aider les hommes à s'occuper de leurs enfants ?

Bien que plusieurs pays d'Europe occidentale aient adopté une politique familiale visant indifféremment le père ou la mère, seuls 5 % de la main-d'œuvre masculine de l'Union européenne (UE) travaillaient à temps partiel en 1995, tandis que la même proportion avaient pris un congé parental. Pour expliquer ce peu d'empressement à utiliser pleinement leurs droits aux congés paternels ou parentaux ou à travailler à temps partiel afin de s'occuper d'un enfant, les hommes invoquent souvent leurs contraintes professionnelles. Les employeurs du secteur privé, en particulier, sont considérés comme hostiles à ces formules. Par tradition, c'est la femme qui doit passer au temps partiel ou interrompre sa carrière après la naissance d'un enfant. Pádraig Flynn, commissaire de l'Union européenne chargé de l'emploi et des affaires sociales, déclare ainsi que « même lorsqu'il existe des instruments visant à réduire le déséquilibre entre hommes et femmes dans les soins et la garde des enfants... l'hypothèse selon laquelle il s'agit de l'affaire des femmes n'en persiste pas moins ».

Emploi du temps

Autriche. Les hommes consacrent en moyenne 70 % de leur temps à des tâches rémunérées et 30 % à des travaux non rémunérés. Chez les femmes, la proportion est inversée. Celles-ci représentent en outre 98 % des salariés à temps partiel. **Danemark.** Dans la population active, quelque 65 % des hommes travaillent entre 30 et 39 heures par semaine, tandis que 30 % travaillent davantage et 5 % moins. Les femmes sont

quant à elles 69 % à travailler entre 30 et 39 heures, 11 % à travailler davantage et 30 % moins. En 1987, les hommes passaient 10 heures par semaine à effectuer des tâches non rémunérées, contre 21 heures pour les femmes. En 1997, ces chiffres étaient respectivement de 13 et 18 heures.

Allemagne. Un tiers des femmes travaillent moins de 35 heures par semaine, contre seulement 2 à 3 % des hommes.

Italie. Dans les familles italiennes, les femmes passent chaque jour 7,5 heures à s'occuper des enfants, contre 1,5 heure pour les hommes.

Pays-Bas. Les femmes consacrent deux fois plus de temps aux tâches ménagères non rémunérées que les hommes (32 et 16 heures, respectivement). Cependant, ce nombre d'heures non rémunérées tombe à 18 pour les femmes qui travaillent plus de 30 heures par semaine (et il est de 19 heures pour leurs maris).

Espagne. Les femmes consacrent sept fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères.

Congés paternels et parentaux

Danemark. Les pères ont droit à un congé paternel de deux semaines pour la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ils peuvent aussi utiliser pour eux-mêmes les dix dernières semaines du congé maternel (ce que font 10 % d'entre eux). Dans ce cas, le congé peut également être allongé de quatre semaines (pour les pères uniquement).

Finlande. Les pères peuvent prendre un congé paternel de 6 à 18 jours, et partager quelque

158 jours de congé parental à compter de la fin du congé maternel (seuls 3 % des pères exercent ce droit). L'un des parents peut prendre un congé sans solde jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant. Enfin, les parents ont droit à 2 à 4 jours de congés par an pour s'occuper d'un enfant malade.

Italie. Avant le premier anniversaire de l'enfant, il est possible de prendre un congé parental de six mois (rémunéré à 30 %) après la fin du congé de maternité.

Norvège. Les salariés ont droit à un congé parental de 42 semaines (rémunéré à 100 %) ou de 52 semaines (rémunéré à 80 %). Ce congé doit concerner le père sur une période d'au moins quatre semaines, faute de quoi cette possibilité disparaît. Les parents peuvent aussi combiner leur congé avec un travail à temps partiel. Les salariés ont droit à 10 à 15 jours par an pour s'occuper d'un enfant malade (20 à 30 jours pour les parents élevant seuls leur enfant).

Suède. Les salariés ont droit à 10 jours de congé parental pour la naissance ou l'adoption d'un enfant, ainsi qu'à 450 jours de congé parental (rémunéré à 80 %). L'un des parents, généralement le père, a droit dans tous les cas à un mois de congé (rémunéré à 85 %). Enfin, les parents peuvent demander une réduction de 25 % de leurs horaires de travail jusqu'au huitième anniversaire d'un enfant. En Suède, s'occuper des enfants est un devoir inscrit dans la loi.

Sources : Flynn, 1998 ; Réseau UE, 1998.

Il conviendrait d'accorder des crédits d'impôt aux citoyens qui contribuent aux services d'aide développant des relations à long terme entre les individus. Et ce modèle pourrait être étendu. Par exemple, de nombreux adultes jeunes reçoivent une bourse de l'État pour fréquenter l'enseignement supérieur. Ils pourraient en rembourser les coûts via un service civil obligatoire pendant lequel ils s'occuperaient des enfants et des personnes dépendantes de leur communauté. Ils fourniraient alors des services d'aide au moins aussi utiles que le service militaire, et pourraient développer des compétences importantes tout en renforçant la valeur de l'aide.

Les mesures d'encouragement du travail d'aide ne paraissent improductives et coûteu-

ses qu'à ceux qui les définissent comme une contribution modeste au PIB ou au profit à court terme. L'érosion de la solidarité familiale et collective se traduit par des coûts énormes qui sapent les efforts d'éducation, une augmentation de la délinquance et un climat social marqué par l'angoisse et le ressentiment. La valorisation des capacités humaines a toujours été difficile et coûteuse. Dans le passé, elle était assurée via une division du travail entre hommes et femmes fondée sur la subordination de ces dernières. Aujourd'hui, cependant, il faut s'attaquer de front au coût du travail d'aide et le répartir équitablement, entre les hommes et les femmes, mais aussi entre l'État, la famille ou la communauté, et l'employeur.



Des stratégies nationales pour mettre la mondialisation au service du développement humain

La loi du marché peut conduire à des excès et freiner les activités non marchandes, si essentielles au développement humain

La mondialisation ouvre toutes grandes les portes des marchés mondiaux. Cependant, la loi du marché peut conduire à des excès et freiner les activités non marchandes, si essentielles au développement humain. Les *contraintes budgétaires* restreignent la mise en place par l'État de services sociaux. Les *contraintes de temps* réduisent les services d'aide (non rémunérés) fournis aux proches. Et les *contraintes imposées par des programmes d'incitation* aux effets pervers se traduisent par la dégradation des ressources environnementales fondamentales pour le développement humain.

Le système mondialisé d'aujourd'hui est porteur d'opportunités formidables, mais celles-ci sont inégalement réparties, et la volatilité des marchés constitue un facteur de précarisation. Plus grave encore, l'essor des marchés mondiaux marginalise de nombreuses activités non marchandes favorables au développement humain, mettant ainsi en péril le bien-être des populations.

Comment les pays peuvent-ils agir pour faire de la mondialisation un instrument au service du développement humain ? Ils doivent :

- Saisir les opportunités offertes par la mondialisation des échanges, des mouvements de capitaux et des migrations.
- Protéger les populations contre les dangers induits par la mondialisation.
- Surmonter la diminution des ressources liée à la perte d'autonomie budgétaire de l'État.

La réussite des actions engagées au plan national dépend de la capacité des pays à générer une croissance en faveur des pauvres, qui réduise les inégalités et améliore les potentialités humaines. Il faut également que les pays suscitent des alliances efficaces entre tous les acteurs, et forment des stratégies leur permettant de mieux gérer leurs besoins et leurs intérêts dans le cadre de la mondialisation. Aucune de ces tâches n'est aisée. L'intégration accrue des économies dans le système mondial s'accompagne d'une forte demande de convergence des politiques. Cependant, sans une gouvernance nationale rigoureuse, il est impossible de saisir les opportunités et de conjurer les dangers de la mondialisation au profit du développement humain.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LA MONDIALISATION

Le désavantage comparatif en termes de marchés et de ressources ne doit pas forcément être un obstacle. Grâce à des politiques appropriées, les pays peuvent tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation dans le domaine des échanges, de la finance et de l'emploi, en vue d'améliorer le développement humain.

FAVORISER LES ÉCHANGES

La libéralisation des échanges et la mise en place d'incitations pour favoriser les productions destinées à l'exportation ont été les principales mesures préconisées pour les pays en développement. Nombre d'entre eux ont réduit leurs droits de douane, ont supprimé les distorsions des taux de change et se sont efforcés de maîtriser leur déficit budgétaire. Les pays de la zone CFA ont dévalué leur monnaie. L'Érythrée, l'Éthiopie et le Mozambique ont libéralisé leur compte courant. Plusieurs pays d'Asie du Sud ont aboli les restrictions pesant sur les importations. Les économies en transition d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants ont intégré les incitations fiscales à leurs stratégies. De leur côté, plusieurs pays arabes ont entrepris de libéraliser leurs services financiers.

Ces actions ont-elles stimulé la croissance ? Oui, dans de nombreux pays. Le Botswana, le Chili, la Chine, l'Inde, Maurice et la République de Corée ont connu une forte hausse de leurs exportations et une élévation de leur revenu par habitant. Il est donc clair que les pays peuvent accélérer la croissance en libéralisant les échanges s'ils ont une gestion macroéconomique saine, une infrastructure et des services sociaux solides, et une bonne gouvernance, dans un cadre institutionnel adapté. L'aspect critique est ici le développement humain. Prenons l'exemple du Botswana et du Mali, deux pays qui ont ouvert leur économie. Si, entre 1980 et 1996, le revenu par habitant a progressé de près de 6 % par an au Botswana, il a en revanche diminué de 0,8 % au Mali. Au milieu des années quatre-vingt, le Botswana se

classait loin devant le Mali en termes de développement humain (diagramme 4.1).

Convertir les échanges et la croissance en développement humain. Même s'il y a une corrélation étroite entre les échanges et la croissance, le rapport avec le développement humain n'est pas systématique (tableau 4.1). Entre 1985 et 1997, l'Égypte et le Pakistan ont connu une croissance annuelle de leurs exportations de plus de 5 % et une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 %, mais ils ont encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain. Certains pays libéralisent leur économie sans pour autant faire progresser la croissance ou le développement humain. Ainsi, l'ouverture économique de la Russie dans les années quatre-vingt-dix a permis l'accroissement des échanges et les entrées de capitaux privés étrangers, pourtant, la stagnation économique et la pauvreté humaine demeurent préoccupantes dans ce pays (encadré 4.1).

Par contraste, la République de Corée a su gérer les échanges et la croissance de façon à améliorer son développement humain. Depuis 1960, l'espérance de vie dans ce pays a progressé de 54 à 74 ans, et la mortalité infantile a considérablement diminué, passant de 85 à 6 pour 1000 naissances vivantes. Plus de 96 % des individus devraient vivre au-delà de 40 ans, et le taux d'alphabétisation des adultes atteint 98 %.

Les principaux éléments du succès de la République de Corée sont :

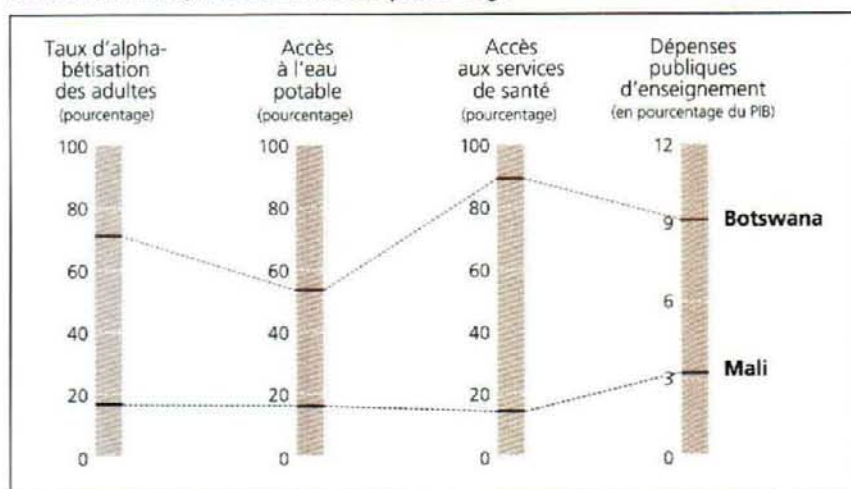
- Une stratégie en faveur de la croissance, associée à une volonté de réduire la pauvreté.
- Des réformes économiques audacieuses, des politiques macroéconomiques saines et la priorité à la réforme des prix.
- Des institutions tournées vers le marché, et une restructuration des établissements financiers et bancaires.
- La priorité accordée aux zones rurales et à l'agriculture, avec une réforme agraire de grande envergure.
- Une généralisation de la fourniture par l'État de services sociaux.
- Des politiques de redistribution du revenu, un emploi à forte intensité de main-d'œuvre et la mise en place de mesures de protection sociale.

L'adoption de politiques similaires au Botswana, au Chili, en Malaisie et en Thaïlande a également permis d'exploiter les bons résultats obtenus au niveau des échanges pour améliorer la croissance économique et le bien-être de la population.

On peut donc en déduire que, pour tirer parti de la mondialisation des échanges, les pays doivent se doter d'une politique globale, nécessité mise en évidence par la comparaison entre la Russie et la Pologne.

Depuis le début de la transition vers l'économie de marché, la Pologne a ouvert son économie, renforcé ses institutions, mis en place

DIAGRAMME 4.1
Différences de développement humain :
Botswana et Mali, milieu des années quatre-vingt



Source : PNUD, 1990.

TABLEAU 4.1
Échanges, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble
(en pourcentage)

Pays	Croissance annuelle des exportations 1985-97	Croissance du revenu par habitant 1985-97	Réduction du déficit en matière d'indicateur du développement humain 1985-97
Liens forts			
Singapour	12,9	6,2	45
Maurice	7,9	3,7	38
Hong Kong, Chine (RAS)	13,0	4,8	33
Liens faibles			
Pakistan	9,0	3,0	17
Ouganda	8,0	2,4	5

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

ENCADRÉ 4.1

Russie — croissance des échanges, des capitaux et de la pauvreté humaine

En 1997, les exportations de la Russie ont atteint 56 milliards de dollars, et les investissements directs étrangers se sont élevés à 6 milliards de dollars, soit 30 % du total pour la région. Cependant, la croissance économique n'a été que de 0,4 %. Entre 1989 et 1996, le coefficient de Gini s'est dégradé, passant de 0,24 à 0,48, ce qui signifie que les inégalités ont doublé. Les salaires ont reculé de 48 %, la part du revenu liée au salaire est passée de 74 à 55 %, et celle des loyers et autres revenus incorporels a été pratiquement multipliée par quatre, progressant de 5 à 23 %.

Les chiffres de la pauvreté humaine sont également préoccupants. Entre 1989 et 1996, l'espérance de vie des hommes a diminué de plus de quatre ans, pour se situer à 60 ans, soit deux années de moins que la moyenne

pour les pays en développement. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 25 pour mille naissances vivantes, contre 14 pour mille en Pologne. Les homicides et le trafic de drogue sont en augmentation.

Qu'est-ce qui ne va pas ? Les problèmes de la Russie sont parfois considérés comme de simples conséquences d'une crise financière — en partie due à la crise en Asie de l'Est, aux conditions extérieures défavorables et à l'absence de progrès dans la mise en place des institutions nécessaires à l'économie de marché. L'analyse globale révèle toutefois des causes plus profondes : une mauvaise gouvernance, une absence d'état de droit, une société criminelle, une concentration des pouvoirs et une économie de marché défaillante.

Source : Rumńska-Zimny, 1999.

des processus démocratiques et participatifs, ainsi que des mécanismes garantissant la transparence et la responsabilité (encadré 4.2).

Maintenir les normes de travail et les normes environnementales. La conquête des marchés est encore compliquée par les normes environnementales et de travail, dont le non-respect est préjudiciable au développement humain.

Lorsque les ouvrières de l'industrie textile au Bangladesh perçoivent des salaires inférieurs au minimum légal, il y a non-respect de la législation. Lorsqu'elles doivent travailler dans des ateliers verrouillés, il y a violation des droits de la personne humaine. Lorsque des centaines de ces femmes périssent dans un incendie parce qu'elles ne peuvent pas sortir, c'est une tragédie humaine. Et lorsque les 27 millions d'ouvriers des 845 zones franches réparties dans le monde ne sont pas autorisés à créer des syndicats, il y a violation des droits syndicaux et des droits de l'homme. La dégradation de l'environnement pour des raisons de profit économique aggrave la fragilité des générations actuelles et prive les générations futures des opportunités qui leur sont dues.

L'abaissement des normes environnementales et de travail donne-t-il aux pays en développement un avantage concurrentiel pour l'accès

aux débouchés commerciaux ? Non. Les pays industrialisés utilisent-ils ces normes pour restreindre les échanges de façon déloyale ? C'est possible. Et les pays en développement sont-ils perdants lorsqu'ils améliorent leurs normes environnementales et de travail ? Encore une fois, non.

Les faits semblent indiquer que l'assouplissement des normes de travail n'accroît pas la compétitivité d'un pays, surtout si celui-ci ne fait rien pour accroître la productivité. Ce n'est pas tant une main-d'œuvre bon marché qu'un faible coût unitaire du travail qui attire les investissements. L'ironie est que les pays industrialisés eux-mêmes tirent parti de l'existence de normes de travail moins rigoureuses que les leurs en délocalisant leur production. Cette production délocalisée équivaut à 585 milliards de dollars (aux prix de 1994), ce qui représente plus des deux cinquièmes des exportations des pays en développement. L'amélioration des normes de travail ne nuira pas aux pays en développement si elle s'accompagne d'un accroissement de la productivité.

Les syndicats et organisations non gouvernementales œuvrent en vue d'améliorer le bien-être des travailleurs dans les pays en développement. Cependant, rien ne peut remplacer l'action de l'État en ce qui concerne la législation et la réglementation, les codes de conduite des entreprises, la surveillance et les sanctions en cas de non-respect des normes en vigueur.

Dans l'ensemble, les pays en développement amélioreront leur situation en termes d'échanges et de développement humain s'ils appliquent des normes environnementales appropriées. Les recherches successives sur l'hypothèse d'un paradis des pollueurs — selon laquelle les investissements et la production quitteraient les pays à normes environnementales élevées pour les pays appliquant des normes moins strictes — n'ont pas permis de la confirmer. Par ailleurs, la libéralisation des échanges a de nombreux effets, positifs et négatifs, sur l'environnement. Le résultat net, quel qu'il soit, ne justifie pas un assouplissement *a priori* des normes environnementales. Les consommateurs des pays industrialisés peuvent jouer un rôle non négligeable en consentant à acheter les produits porteurs d'un écoétiquetage ou d'un socioétiquetage. Et, par une action collective au niveau régional, les pays en développement peuvent instaurer des normes environnementales leur fournissant des instruments plus efficaces pour les négociations commerciales.

Pour ce qui est des normes environnementales, l'expérience de divers pays permet de définir des recommandations spécifiques en matière d'action des pouvoirs publics :

- Mettre un terme aux politiques qui entraînent des distorsions des échanges et sont préjudiciables à l'environnement. Dans les années quatre-vingt-dix, l'Indonésie a supprimé les subventions aux pesticides, qui s'élevaient à

ENCADRÉ 4.2

Pologne : ouverture économique et réformes institutionnelles

À la fin des années quatre-vingt, la Pologne s'est engagée dans un processus d'ouverture de son économie, avec une thérapie de choc en matière de gestion macroéconomique. Pendant les premières années de la transition, le revenu et la consommation ont chuté de 20 % et le chômage et la pauvreté se sont accrus. En 1994, toutefois, les indicateurs du développement humain ont commencé à s'améliorer et la croissance économique a décollé. La consommation a repris et le chômage est passé de plus de 16 % en 1993 à moins de 10 % en 1997.

Qu'est-ce qui a fait la différence ? Au milieu des années quatre-vingt-dix, la Pologne a abandonné son approche au coup par coup pour adopter une stratégie globale. Les pierres angulaires du programme avaient pour nom : réformes institutionnelles, cohérence des politiques et participation populaire.

Au début de la période de transition, la Pologne a mis en place un système démocratique et créé les institutions nécessaires à l'économie de marché, notamment les droits de propriété et un secteur financier transparent. Les autorités ont manifesté une réelle volonté politique de faire progresser les réformes et sont parvenues à un consensus sur la stratégie de transition. Les politiques adoptées visaient à instaurer une économie de marché par une approche globale de la privatisation et de la modernisation de la base

industrielle. Il s'agit d'une stratégie différente de la privatisation hâtive et incontrôlée engagée en Russie, du recours aux techniques « capitalistes » en Hongrie et du principe de prises de participation choisi par la République tchèque. En négociant avec les banques et autres partenaires, et dans certains cas en procédant à des échanges de créances contre des participations, la Pologne a résolu les problèmes d'endettement des entreprises d'État.

Les mesures d'ouverture sont restées cohérentes malgré les changements de gouvernement, et le pays est parvenu à un consensus sur l'ouverture à l'économie mondiale, l'adhésion à l'OCDE, à l'Union européenne et à l'OTAN, et sur les dispositions à prendre sur le plan national en matière de privatisation, de restructuration économique et de décentralisation. Toutes les décisions ont été prises avec la volonté de trouver un compromis entre les impératifs de l'économie de marché et d'équité.

Et toutes ces dispositions ont fait l'objet d'un débat public au parlement et dans les médias, ce qui a permis la transparence, nourri le sentiment de participation et facilité le consensus. Cette situation est très différente de celle de la Russie, où c'est un groupe restreint d'individus qui a pris les décisions à chaque fois que les orientations étaient remises en cause.

Source : Rumńska-Zimny, 1999.

128 millions de dollars, et les exportations du pays ont progressé de 7 % par an.

- Corriger les défaillances du marché par des systèmes d'incitations appropriés. Les taxes sur l'énergie appliquées en Norvège depuis 1991 ont permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone de plus d'un cinquième dans certains secteurs.

- Offrir de nouvelles incitations pour le transfert de technologies « propres » afin d'aider les pays en développement à choisir des modèles de croissance respectueux de l'environnement. En Lituanie, 35 % des entreprises ont opté pour une production moins polluante depuis le début des années quatre-vingt-dix.

- Mettre en place le cadre juridique et institutionnel pour faire respecter les normes environnementales. En 1997, le Brésil a adopté une loi de protection des ressources naturelles aux termes de laquelle les infractions relatives à l'abattage d'arbres ou à la chasse d'espèces animales sauvages sont passibles de sanctions pouvant aller jusqu'à 44 millions de dollars d'amende ou quatre années d'emprisonnement.

- Améliorer l'efficacité des mesures de protection de l'environnement par un travail commun des populations, des organisations non gouvernementales et autres institutions de la société civile.

Enfin, les pays industrialisés doivent comprendre que la limitation des échanges prenant pour prétexte la protection de l'environnement est une mesure protectionniste, et inopérante sur leurs propres problèmes d'environnement. Pour ce qui est des problèmes transfrontières, elles sont à la fois inefficaces et iniques.

ATTIRER LES CAPITAUX — MAÎTRISER LEUR VOLATILITÉ

Les mouvements de capitaux privés, en particulier les investissements directs étrangers, permettent aux pays en développement de progresser et d'améliorer le développement humain. Cependant, une fois encore, la relation entre investissements directs étrangers, croissance et développement humain n'est pas systématique (tableau 4.2). Les faits semblent indiquer que les capitaux spéculatifs à court terme favorisent la volatilité financière et ne contribuent guère à la croissance à long terme de l'économie.

Attirer les capitaux à long terme. Pour attirer les investissements directs étrangers, les mesures macroéconomiques généralement préconisées sont la libéralisation du marché des capitaux, la mise en place d'incitations, la formulation d'une politique industrielle favorable et l'application de mesures pragmatiques dans les domaines des technologies et du marché du travail.

- Les pays doivent donc adopter une politique globale, et non se contenter de mesures *ad hoc*. C'est ce qu'a fait l'Inde, qui a assoupli sa réglementation en matière d'investissements,

mis en place des programmes d'incitation et multiplié les opportunités offertes aux investisseurs étrangers (encadré 4.3).

- La gouvernance nationale conditionne la politique intérieure et le cadre économique, influe sur les comportements à l'égard des investissements directs étrangers, sur l'efficacité opérationnelle et les profits. L'important est ici l'ouverture politique, la mise en place d'un système démocratique garantissant la transparence et la responsabilité, la liberté de la presse et de la société civile, et le maintien de la stabilité politique grâce à des institutions politiques démocratiques. C'est peut-être pour cela que la Pologne, avec un PIB équivalent à un cinquième de celui de la Russie, a reçu 18 milliards de dollars d'investissements directs étrangers en 1991-97, alors que la Russie n'en a reçu que 13 milliards.

TABLEAU 4.2
Investissements directs étrangers, croissance économique et développement humain ne vont pas toujours ensemble

Pays	Flux d'investissements directs étrangers (milliards de dollars)		Croissance du revenu par habitant (pourcentage)	Réduction du déficit en matière d'indicateur du développement humain (pourcentage)
	1985	1997	1985-97	1985-97
Liens forts				
Chili	0,2	5,2	3,7	47
Chine	2,3	43,5	8,3	45
Corée, Rép. de	0,3	2,2	6,5	35
Liens faibles				
Inde	0,1	3,1	3,7	13
Roumanie	0,0	1,1	-0,6	-2

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

ENCADRÉ 4.3 Libéralisation des investissements étrangers en Inde

Dans les années quatre-vingt, les investissements directs étrangers à destination de l'Inde ne représentaient pas plus d'un milliard de dollars. Au début des années quatre-vingt-dix, les autorités ont levé les restrictions pesant sur les intérêts étrangers, assoupli la réglementation sur les transactions en devises, accéléré le processus d'examen et d'approbation des investissements étrangers par l'adoption d'une procédure unique, et encouragé les importations de technologies nouvelles.

Résultat : de nouveaux débouchés pour les investissements étrangers. En 1988, le stock des investissements directs étrangers en Inde s'élevait à 1,2 milliard de dollars, contre 2,5 milliards en 1994. Les entrées sont passées de 91 millions en 1998 à 300 millions en 1994 et à 3 milliards en 1997.

L'Inde a créé sept zones franches, avec, pour les investisseurs étrangers, des incita-

tions fiscales et la possibilité d'importations en franchise. L'Inde a également encouragé les investissements étrangers privés dans le pays et proposé des opérations en participation pour certaines entreprises. Les autorités ont fait de la publicité dans la presse et dans les autres médias à l'étranger, organisé des salons internationaux, envoyé des délégations commerciales dans d'autres pays, et intensifié leurs missions à l'étranger.

De quels atouts a disposé le pays ? Un bon capital humain, des compétences techniques renforcées, un marché étendu, des traditions démocratiques et une vie politique stable. Mais tout cela n'est pas nouveau. Ce qui a permis cette avancée, c'est la libéralisation des investissements étrangers et l'adoption d'une série de nouvelles mesures d'incitation particulièrement attractives.

Source : Lim et Siddall, 1997.

En Amérique latine, la démocratisation de la vie politique explique, pour une large part, l'essor des investissements directs étrangers depuis le début des années quatre-vingt-dix. De plus en plus, on demande à l'État d'assurer les investissements directs étrangers contre les risques politiques. Dans de nombreux cas, les investisseurs étrangers sont prêts à accepter le risque commercial, mais exigent une protection contre les risques politiques.

- L'éducation des populations et l'amélioration de leurs compétences sont indispensables pour accroître la productivité et attirer les investissements directs étrangers.

La qualité de la main-d'œuvre et son niveau de qualification sont importants pour profiter des possibilités ouvertes par la mondialisation. Pour les travailleurs eux-mêmes, la qualification est synonyme de meilleure rémunération. L'éducation et la formation sont essentielles à la constitution du capital humain nécessaire.

- Les pays doivent compléter les politiques de libéralisation par des mesures sur les technologies, comme l'ont fait le Brésil, la Chine, l'Inde et la Malaisie. L'Inde a encouragé les activités de recherche et développement, et travaille désormais avec des multinationales étrangères dans des secteurs de pointe.

Toutes ces conditions sont nécessaires pour attirer les investissements directs étrangers. Mais que faut-il pour que les investissements directs étrangers et la croissance contribuent au développement humain ? Premièrement, les investissements dans l'infrastructure et les services doivent avoir des effets directs sur le développement humain. Deuxièmement, les investissements directs étrangers doivent être adaptés aux priorités nationales et servir à des activités qui ont des retombées en termes de création d'emplois, de transferts de technologies de pointe et de constitution du capital humain pour l'avenir (encadré 4.4). Troisièmement, les pays doivent réduire au minimum les effets négatifs des investissements directs étrangers (tels que la création d'inégalités dans la société), fournir les incitations nécessaires à leurs entreprises et protéger leurs intérêts.

L'action nationale concernant les sociétés multinationales devrait suivre les axes suivants :

- *Accorder les incitations appropriées.* Les pays peuvent encourager les multinationales à investir sur leur territoire, mais cela ne saurait se faire aux dépens des entreprises nationales (encadré 4.5).

- *Amener les multinationales à respecter la réglementation nationale.* Tout en préservant les programmes d'incitation à l'intention des multinationales, les pays doivent veiller à ce que les activités de celles-ci ne contreviennent pas à la législation et à la réglementation nationales, qu'il s'agisse des textes généraux ou à visée économique.

- *Garantir la responsabilité sociale des entreprises.* Faute d'un cadre international s'appliquant aux activités des multinationales, une stratégie essentielle pour l'application des normes de travail consiste à inviter ces entreprises à adopter de façon volontaire des codes de conduite qui garantissent des normes de travail minimales pour toutes leurs activités internationales. Cette question est examinée au chapitre 5.

Gérer la volatilité des capitaux à court terme. La récente crise financière en Asie de

ENCADRÉ 4.4

Malaisie : des investissements directs étrangers en faveur du développement humain

En 1993, les investissements directs étrangers représentaient près de 25 % de la formation brute de capital fixe en Malaisie, où ils sont utilisés pour favoriser la croissance et améliorer le bien-être humain. Avec une croissance du revenu par habitant de plus de 4 % par an entre 1980 et 1995, la Malaisie a réduit le taux de pauvreté monétaire de 29 à 13 % et fait passer son coefficient de Gini de 0,49 en 1980 à 0,45 en 1993. Le revenu des 20 % les plus pauvres est passé de 431 dollars en 1970 à 1 030 dollars (PPA en dollars de 1985). L'emploi salarié a progressé de plus de 8 % entre 1970 et 1992 et le chômage a diminué, de 8 à 4 %.

Tout ceci a bien sûr contribué à améliorer le développement humain. L'espérance de vie atteint 72 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 85 % et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire de 91 %. Au cours des vingt dernières années, la mortalité infantile est passée de 30 à 11 décès pour mille naissances vivantes. Et plus de 88 % de la population a accès à l'eau potable et à des services de santé.

L'investissement direct étranger a joué un rôle majeur dans cette évolution. Il est utilisé au profit de la croissance économique et du développement humain, les mesures économiques étant accompagnées de mesures

Source : Jomo, 1999.

structurelles et sociales. Une politique volontariste de discrimination positive en faveur des Malais de souche a permis de réduire les inégalités socio-économiques. La technocratie au pouvoir a été un gage d'efficacité, et les mesures prises ont été associées à des réformes institutionnelles.

La crise financière récente a mis en lumière quatre principes :

- Accorder la priorité à des politiques favorables au développement humain et à des principes de bonne gouvernance permet de tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation.

- Le capital physique et humain ne peut isoler un pays des dangers de la mondialisation — au contraire, il peut attirer les capitaux à court terme dans des proportions difficiles à gérer.

- L'accès rapide à des volumes importants de capitaux, de main-d'œuvre et de ressources naturelles peut provoquer des distorsions dans le processus de développement et compromettre sa viabilité.

- Un rythme de croissance plus lent et plus durable, mettant l'accent sur le développement humain, peut constituer un instrument plus efficace pour profiter des opportunités de la mondialisation et en limiter les dangers.

ENCADRÉ 4.5

Maurice : des mesures d'incitation pour les multinationales et les entreprises nationales

Les autorités ont encouragé les multinationales à s'installer dans des zones franches, tout en protégeant les entreprises nationales. Dans ces zones, les entreprises ont disposé de franchises pour les importations d'équipements, de matières premières et de biens intermédiaires, d'un rapatriement sans frais de leurs bénéfices, d'une exonération d'impôt pour une durée de dix années, et de l'assurance implicite que les augmentations de salaires seraient modérées. Mais les entreprises nationales se sont également vu accorder des exonérations fiscales et une protection contre les importations. Au milieu des années quatre-vingt, le droit de douane

Source : Rodrik, 1999.

moyen effectivement appliqué était de 89 % pour les importations de produits manufacturés.

Ce double train de mesures a eu pour effet de stimuler les exportations de vêtements à destination des marchés européens, avec, à la clé, des possibilités d'emploi pour les femmes. Les mesures d'encouragement concernant l'ensemble des secteurs, cet essor n'a pas entraîné de hausses des salaires dans le reste de l'économie. De nouvelles opportunités de profits ont été créées à la marge, qui n'ont pas bouleversé les possibilités existantes. Cette initiative n'a pas fait de perdants, uniquement des gagnants.

l'Est a fait resurgir le débat sur l'efficacité des restrictions visant les mouvements de capitaux volatils à court terme. Auparavant, la priorité était d'empêcher la fuite des capitaux. Il s'agit désormais de maîtriser le volume et la composition des flux (encadré 4.6).

Afin d'éviter les mouvements spéculatifs de capitaux fébriles, la République de Corée a opté pour une ouverture progressive de ses marchés des capitaux, malgré des pressions en faveur d'une libéralisation totale de son marché financier pour l'adhésion à l'OCDE. Plutôt que d'ouvrir directement le marché des capitaux aux investisseurs étrangers, les autorités ont choisi une voie indirecte, en autorisant les institutions financières nationales à emprunter à l'étranger et à répartir les fonds empruntés sur les marchés intérieurs.

Pour faire face à la crise et favoriser le redressement, la Malaisie a elle adoptée une stratégie d'austérité budgétaire, de plafonnement des prêts bancaires, de recapitalisation des banques et de contrôle des mouvements de capitaux. L'interdiction faite aux investisseurs étrangers de retirer leurs capitaux du marché boursier pendant une année a particulièrement attiré l'attention. Bien que les nouveaux engagements d'investissements directs étrangers aient chuté de 12 % en 1998, le résultat n'est pas si mauvais compte tenu de l'ampleur de la crise au niveau régional. Au cours des derniers mois, les autorités ont assoupli les mesures en vigueur, et permis aux investisseurs de rapatrier leurs capitaux moyennant le versement d'une taxe de sortie équivalant à 30 % du principal. Les résultats restent encore incertains, mais l'expérience montre qu'une politique de rigueur budgétaire ne peut à elle seule restaurer le calme et permettre la reprise des entrées de capitaux nécessaires à un redressement rapide. Parallèlement à l'assouplissement de la réglementation, la Malaisie s'est engagée dans une politique d'augmentation des dépenses publiques afin de stimuler la demande et d'éviter une récession.

TIRER PARTI DES MIGRATIONS — DANS LES DEUX SENS

Pour favoriser l'émigration des travailleurs non qualifiés et protéger leur bien-être, les pays exportateurs de main-d'œuvre tels que la Jordanie, le Pakistan et les Philippines ont créé des services pour l'emploi à l'étranger. Les mesures facilitant l'ouverture de comptes auprès des banques et institutions financières ont également aidé des travailleurs émigrés et ont permis l'envoi de fonds dans le pays d'origine. Ainsi, en 1995, l'Égypte a reçu 4,7 milliards de dollars de fonds de ses travailleurs émigrés, une somme presque équivalente aux recettes cumulées de l'exploitation du canal de Suez, des exportations de pétrole et du tourisme (6 milliards). En 1996, les envois de fonds des travailleurs émigrés se sont élevés à 7 milliards

de dollars aux Philippines, et à 4 milliards au Mexique. En 1993, l'Albanie a reçu trois fois plus de fonds de ses 600 000 travailleurs émigrés que des investisseurs étrangers.

Les pays devraient également adopter un cadre juridique et des lois beaucoup plus sévères pour punir les personnes impliquées dans des activités de traite des êtres humains. Les organisations non gouvernementales et les autres institutions de la société civile peuvent jouer un rôle important dans la dénonciation de ce trafic (encadré 4.7).

Lorsque les pays en développement ouvrent leur économie et créent un secteur privé fort, ils peuvent inverser la fuite des cerveaux. Dans la province chinoise de Taïwan, c'est ce que l'on appelle *rencai buillu* « le reflux du talent humain ».

ENCADRÉ 4.6

Contrôle des mouvements de capitaux à court terme au Chili

Au début des années quatre-vingt-dix, le Chili a connu une accélération soudaine des entrées de capitaux, d'où un conflit entre la poursuite d'une politique monétaire rigoureuse et l'adoption de mesures pour encourager la compétitivité des exportations. En 1991, la Banque centrale a tenté de résoudre la difficulté en imposant une réserve obligatoire non rémunérée d'un an pour les emprunts à l'étranger, mesure initialement destinée à décourager les emprunts à court terme sans affecter l'investissement direct étranger. Entre 1991 et 1997, le taux de réserve obligatoire a été relevé et son domaine d'application progressivement étendu de façon à couvrir la plupart des formes de financement étranger à l'exception de l'investissement direct étranger.

Les résultats obtenus ne permettent guère de se prononcer sur l'efficacité de ces contrôles visant à réduire les entrées de capitaux à court terme. En l'absence de moyens de com-

paraison, il est difficile d'être affirmatif, mais les chiffres fournis par les autorités chiliennes sur la dette extérieure du pays semblent indiquer que ces dispositions n'ont affecté le tableau des échéances des entrées nettes de capitaux qu'après 1995, année où elles ont été renforcées. Les statistiques de la Banque des règlements internationaux offrent toutefois une image différente. Les chiffres des emprunts extérieurs à court terme sont nettement supérieurs à ceux émanant des sources chiliennes et la structure des emprunts selon leur échéance est très différente de celle indiquée par les sources nationales.

Les analystes aussi sont divisés sur l'efficacité de l'approche chilienne. Certains indiquent que les contrôles ont été efficaces, mais sur une durée très courte. D'autres avancent qu'elles n'ont été efficaces qu'à partir de 1995. D'autres encore estiment qu'elles n'ont jamais eu d'effet.

Source : Fonds monétaire international, 1998b.

ENCADRÉ 4.7

La traite des êtres humains en Europe de l'Est et dans la CEI

D'après les estimations, 500 000 femmes d'Europe de l'Est et de la CEI sont amenées contre leur gré en Europe occidentale. Près de 15 000 femmes russes ou d'Europe de l'Est travaillent comme prostituées en Allemagne. Aux Pays-Bas, 57 % des femmes victimes de ce trafic ont moins de 21 ans.

Après l'avoir étudiée entre 1995 et 1997, le *Global Survival Network* a joué un rôle déterminant dans la dénonciation de cette traite des femmes. Les chercheurs ont interrogé les services de police, les fonctionnaires, les organisations non gouvernementales et les femmes ainsi exploitées. Ils ont également

travaillé dans la clandestinité pour obtenir des informations sur les entreprises qui participent à ce trafic et négocient avec les trafiquants.

Le fruit de leurs recherches : *Crime and Servitude, An Exposé of the Traffic in Women for Prostitution from the Newly Independent States*. Ce précieux rapport révèle l'ampleur et la gravité du problème, permet une prise de conscience plus large de ce phénomène de traite des êtres humains et émet des recommandations concrètes pour mettre fin aux activités des trafiquants et venir en aide aux victimes.

Source : Global Survival Network, 1997.

Une enquête auprès des multinationales originaires des États-Unis et implantées à Taïwan a révélé que pas moins de 35 % du personnel expatrié y était d'origine chinoise. À Hong Kong comme dans le reste de la Chine continentale, il y a une forte demande de travailleurs chinois nés aux États-Unis. La fuite des cerveaux pourrait également s'être inversée en Inde et en République de Corée. Si seulement cela pouvait être le cas en Afrique!

Il est également nécessaire de protéger les travailleurs non qualifiés qui retournent dans leur pays d'origine. Ces migrations de retour peuvent avoir plusieurs causes. Elles peuvent être motivées par un ralentissement économique dans les pays d'accueil (cas des pays producteurs de pétrole dans les années quatre-vingt). Certains pays peuvent aussi souhaiter accélérer la qualification de leur main-d'œuvre en important de la main-d'œuvre étrangère bon marché (République de Corée et Singapour). Des problèmes politiques ou sociaux peuvent également motiver le retour au pays (quelque 2,7 millions de Russes ont regagné leur pays après avoir émigré vers d'autres républiques de la CEI, ayant fait le constat qu'il leur était impossible d'y vivre s'ils ne parlaient pas la langue nationale).

Les migrations de retour peuvent être à l'origine de troubles politiques, sociaux ou culturels dans les pays d'origine, comme cela a été le cas dans de nombreux pays arabes et d'Asie après la guerre du Golfe en 1991, et comme cela l'est aujourd'hui dans de nombreux pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Le Bangladesh, les Philippines et la Thaïlande ont, depuis longtemps, pris des mesures pour favoriser l'intégration économique et sociale des migrants de retour.

PROTÉGER DES POPULATIONS FRAGILISÉES

Les populations sont de plus en plus vulnérables dans le monde entier. L'évolution du marché du travail accroît l'insécurité sur le plan professionnel et personnel. L'érosion de l'État-providence se traduit par la disparition des filets de sécurité et la crise financière se double aujourd'hui d'une crise sociale.

ENCADRÉ 4.8

Une protection sociale pour les pauvres en Tunisie

Sous la pression de la mondialisation, la Tunisie a réduit ses dépenses publiques, mais sans que les pauvres en pâtissent. Les subventions aux produits alimentaires ont moins diminué que dans certains autres pays arabes : elles sont passées de 3 à 2 % du PIB, alors qu'au Maroc par exemple, les chiffres correspondants sont 5,5 et 0,5 % du PIB pour la période comprise entre 1981 et 1993. Autre fait important : au cours des trente dernières

années, la Tunisie a réduit le ratio de ses dépenses militaires par rapport aux dépenses sociales de 45 à 31 %, un des niveaux les plus bas parmi les pays arabes.

Bien que ne revendiquant pas un grand nombre d'adhérents, les syndicats tunisiens ont joué un rôle décisif dans l'instauration d'un salaire minimum et dans le maintien des subventions alimentaires en faveur des pauvres.

Source : Amin, 1999.

Ce processus intervient à un moment où la mondialisation menace l'assise budgétaire des pays, notamment ceux en développement, et restreint l'action des institutions et les ressources destinées à protéger les populations (encadré 4.8).

FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS DU TRAVAIL

Dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés, la structure et la composition des marchés du travail sont en mutation rapide. Certains secteurs s'orientent vers des emplois hautement qualifiés et à forte productivité. Cependant, comme il a été mentionné au chapitre 1, les impératifs de flexibilité se font de plus en plus pressants, ce qui peut signifier la fin de la protection du revenu des travailleurs, de leurs droits et de leurs conditions de travail. Pour autant, les faits ne permettent pas d'affirmer que la flexibilité du marché du travail contribue à la compétitivité d'un pays, et le compromis entre la protection des travailleurs et la compétitivité pourrait être illusoire. L'Allemagne, la Belgique, la France et le Royaume-Uni ont assoupli leur législation du travail, mais cela n'a pas eu l'effet escompté sur l'emploi. En Espagne et aux Pays-Bas, les négociations salariales ont été décentralisées, et l'Italie a mis fin à l'indexation automatique des salaires, mais sans que cela fasse baisser le chômage.

Les pays en développement réagissent différemment à l'évolution des marchés du travail — parfois avec succès, parfois non. En jouant sur la politique des prix, la Malaisie et la République de Corée ont garanti aux travailleurs des denrées de base à un prix raisonnable. Ils ont pour ce faire fixé le prix du riz sur le marché national à un montant supérieur au prix d'exportation. Ils ont ainsi pu préserver l'offre intérieure et fait en sorte que les travailleurs puissent y accéder, via des subventions. Ils ont ainsi pu dévaluer leur monnaie afin de profiter des débouchés offerts par la mondialisation, tout en protégeant les travailleurs.

En Amérique latine, les autorités ont tenté de faire face à la transformation des marchés du travail en autorisant une plus grande flexibilité des salaires, ce qui a creusé l'écart entre les salaires du secteur formel et ceux du secteur informel. Cependant, cela n'a pas pour autant induit d'augmentation des échanges ou des investissements directs étrangers. Ces pays s'efforcent donc aujourd'hui d'améliorer la productivité de leur secteur informel et d'y promouvoir les droits des travailleurs. Accroître la productivité des marchés du travail en renonçant à protéger la main-d'œuvre ne permet pas de faire face à l'évolution des marchés du travail dans la recherche de débouchés mondiaux.

La fragilisation des travailleurs sur des marchés du travail dans les pays en développement exige :

- Une progression du nombre d'emplois axée sur la création d'emplois raisonnablement productifs.
- Une amélioration constante des qualifications des travailleurs, notamment les moins qualifiés, par la formation, la diffusion de savoir-faire technique sur le lieu de travail et l'acquisition d'une flexibilité des compétences nécessaires pour s'adapter.
- Le maintien d'une rémunération raisonnable, d'un salaire minimum et de normes de travail et de droits des salariés reconnus.
- L'augmentation de la productivité dans le secteur informel — par des exemptions fiscales, des exonérations d'impôt, des taux d'intérêts réduits et un accès au crédit.

Les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI ont modifié rapidement leur politique de l'emploi. La fixation des salaires par l'État a cédé la place à une politique des revenus, aujourd'hui progressivement abandonnée. La région a conservé une tradition de commissions tripartites réunissant les syndicats, les employeurs et les autorités. Cependant, dans de nombreux pays, les conditions socio-économiques se sont dégradées, de sorte que le chômage y atteint des niveaux élevés et que les salaires réels sont faibles. Nombre d'entreprises, particulièrement dans le secteur public, ne peuvent verser les salaires dus à leurs employés. La protection des travailleurs suppose une législation adaptée, des institutions saines et une bonne gouvernance. Il ne sera possible de mettre fin à la stagnation économique et d'améliorer le développement humain que si des politiques macroéconomiques sont adoptées et si des mesures sociales sont prises pour protéger les populations.

Dans les pays développés, les processus de désindustrialisation et de déclin des emplois du secteur manufacturier sont essentiellement dus à une faible croissance, à des modèles de croissance obsolètes et au développement des emplois hautement qualifiés et à productivité élevée. La finance, l'assurance, l'immobilier, la santé et les services aux entreprises sont devenus les secteurs les plus dynamiques en termes de créations d'emplois, et ont doublé leur contribution à l'emploi total. Cependant, on observe d'importantes disparités dans les salaires et les qualifications entre ces secteurs prestataires de services. Et dans le secteur formel, les postes précaires, à temps partiel, à faible productivité et peu rémunérés sont la règle pour les travailleurs les moins qualifiés. Le marché du travail évolue également en raison du renforcement des liens avec les pays en développement — augmentation des importations, délocalisation des investissements et migrations — qui n'est toutefois responsable que d'un dixième du chômage dans les pays industrialisés.

Comment surmonter ces facteurs de fragilisation ? Un engagement politique et une volonté sans faille sont indispensables, comme cela a été le cas en Irlande (encadré 4.9). Quel-

les sont les actions spécifiques nécessaires ? Favoriser une croissance plus forte, notamment en faveur de l'emploi. Comment y parvenir au moyen d'une politique monétaire expansionniste et d'autres mesures ? Ce point sera abordé plus loin. Plus spécifiquement, pour lutter contre la fragilisation des travailleurs sur les marchés du travail, il importe

- *D'assurer l'éducation et la formation.* Les travailleurs non qualifiés ont besoin d'une formation pour améliorer leurs compétences et pouvoir s'adapter à différentes situations. La formation dispensée directement ou indirectement par les autorités publiques, pourrait être financée grâce au versement d'une contribution à la formation par les employeurs. Ces derniers devraient également se charger de la formation de leurs salariés, et il faut les y encourager par des dégrèvements fiscaux.

ENCADRÉ 4.9

Les accords de partenariat social en Irlande

Depuis 1988, l'Irlande a mis en place un système d'accords de partenariat social permettant aux Irlandais d'œuvrer conjointement pour atteindre des objectifs stratégiques et reconnaître les actions menées par chacun des partenaires. L'idée est d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Un des accords essentiels porte sur des hausses de salaires modérées — de façon à parvenir à l'emploi pour tous. Grâce à cette mesure, la cohésion sociale a pu être préservée, par des hausses continues des salaires réels et une croissance de l'emploi, sans que soit négligée la compétitivité.

Les résultats sont impressionnants. Depuis 1994, le PIB irlandais progresse de

plus de 7 % par an, soit deux fois la moyenne des pays industrialisés. Depuis 1992, le pays a créé près de 220 000 emplois, plus que tous les autres pays de l'Union européenne. Le chômage a été divisé par deux entre 1986 et 1998, et les salaires réels dans l'industrie ont progressé en moyenne d'environ 10 % par an depuis 1990. L'inflation reste stable, à 2 %, et la dette est passée de 122 % du PIB en 1986 à 55 % en 1998.

Le défi consiste maintenant à réduire les inégalités et la pauvreté. Environ 10 % des Irlandais ne vivront pas au-delà de 60 ans, l'analphabétisme touche 23 % de la population, et un cinquième des Irlandais souffrent de pauvreté monétaire.

Source : National Economic and Social Forum, 1997 ; Irlande, Department of Taoiseach, 1998.

ENCADRÉ 4.10

Suède : améliorer les qualifications et favoriser la capacité d'adaptation des travailleurs

La mondialisation a modifié l'organisation des entreprises en Suède, a augmenté les activités de production à forte intensité de capital et les exigences en matière de connaissances. D'où, pour les travailleurs, des besoins accrus de formation professionnelle, de qualifications, d'élargissement des compétences et de capacité d'adaptation.

La Suède aide sa main-d'œuvre à relever ces défis en mettant en place des programmes d'amélioration des qualifications et de la capacité d'adaptation. Cette politique volontariste du marché du travail absorbe 7 % du budget de l'État, soit 5 milliards de dollars pour une population active de 4,4 millions de personnes. Plus de 70 % de cette somme est consacrée à des programmes de formation et

d'embauche. Contrairement à ce qui se passe aux Pays-Bas, les autorités suédoises ne soutiennent pas la création d'emplois à bas salaires et à faible productivité. La politique de l'emploi s'est toujours inscrite dans une stratégie de plein emploi accordant la priorité à des politiques salariales équitables et encourageant la mobilité de la main-d'œuvre.

Le chômage est moins élevé en Suède qu'en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France et en Italie. Bien qu'il subsiste des problèmes de chômage structurel, l'acquisition de qualifications et la formation contribuent à l'équité et permettent d'éviter le chômage de longue durée.

Source : Bakker, 1999.

TABLEAU 4.3
Politiques d'ajustement
et accroissement des inégalités
de revenu entre 1987-88
et 1993-95

Pays classés par type de politique d'ajustement	Accroissement des inégalités de revenu ^a
Ajustement sans politique compensatoire	
Fédération de Russie	0,24
Ukraine	0,24
Estonie	0,12
Ajustement avec politique compensatoire	
Bulgarie	0,11
Lettonie	0,08
Bélarus	0,05
Ajustement populiste	
Slovénie	0,03
Pologne	0,02
Hongrie	0,02

a. La progression des inégalités de revenu est matérialisée par une augmentation du coefficient de Gini. Un coefficient égal à zéro est synonyme d'égalité parfaite tandis qu'un coefficient de 1 dénote une inégalité absolue.

Source : Rodas-Martini, 1999.

À cet égard, l'exemple de la Suède, qui a pris très au sérieux la formation des travailleurs face à l'évolution du marché du travail, est particulièrement édifiant (encadré 4.10).

- *D'aider les chômeurs à rechercher un emploi.* L'aide à la recherche d'emploi vient en complément de la formation des chômeurs. Et l'embauche dans la fonction publique peut être une possibilité à ne pas négliger pour les groupes particulièrement défavorisés tels que les chômeurs de longue durée ou les travailleurs handicapés.

- *De préserver les avantages et les droits des travailleurs.* La fixation de salaires minimum à des niveaux modérés ne nuit pas à l'emploi, et elle peut réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. L'assurance maladie, les allocations de maternité, les congés parentaux et assurances chômage sont importants pour le bien-être des travailleurs. Le préavis en cas de licenciement, la liberté d'association et les négociations collectives font partie des droits des travailleurs.

- *De gérer les marchés du travail transitoires.* L'action des pouvoirs publics devrait favoriser l'évolution du rôle des deux sexes au sein des ménages, modifier la perception des activités d'aide et encourager l'utilisation des technologies de l'information.

GÉRER LES COÛTS SOCIAUX

DE LA CRISE FINANCIÈRE

La volatilité financière a un coût social très élevé, comme l'ont prouvé la crise de la dette en Amérique latine dans les années quatre-vingt, l'effondrement financier des pays d'Europe de l'Est et de la CEI au début des années quatre-vingt-dix et la récente crise en Asie de l'Est. Ce coût ne se mesure pas seulement en termes d'emplois perdus, d'insécurité alimentaire et de réduction des services à la collectivité. L'insuffisance de la protection sociale et le chômage soudain peuvent également entraîner de graves tensions sociales et psychologiques susceptibles de provoquer un accroissement des maladies cardio-vasculaires et des suicides. Certains se tournent même vers la criminalité et la prostitution, avec leur cortège de maladies, d'éclatement de la cellule familiale, d'augmentation de la violence et du racisme. De sorte que, lorsqu'ils souhaitent rétablir la stabilité économique, l'un des grands enjeux auxquels sont confrontés les États en cas de crise est de réduire au minimum le coût social et de protéger les populations.

Les crises financières des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont montré que les pays doivent s'efforcer de :

- Venir en aide aux pauvres par des programmes ciblés de grands travaux publics et de subventions alimentaires.
- Protéger les dépenses publiques destinées aux services sociaux visant les pauvres.
- Mettre en place des systèmes de protection formels tels que l'assurance chômage.
- Éviter les restrictions budgétaires excessives.

- Assurer la cohérence des politiques macro-économiques avec les mesures de lutte contre la pauvreté.

Parallèlement à des programmes de grands travaux publics, les pays peuvent également avoir recours à des services de placement privés pour assurer l'emploi et la sécurité du revenu aux pauvres, comme cela s'est fait en Thaïlande. Les transferts de revenu en faveur des nécessiteux jouent également un rôle majeur. Pour maintenir la sécurité alimentaire des pauvres, certains pays prévoient de fournir des denrées alimentaires à prix réduit pour certains groupes. Autoriser les plus pauvres à cultiver des terres en friche peut contribuer à améliorer leur alimentation et à occuper une partie des chômeurs résidant dans les villes.

Les services sociaux destinés aux catégories les plus pauvres sont d'une importance cruciale. L'Indonésie a pu maintenir ses taux de scolarisation en réduisant ou en supprimant les droits d'inscription et en accordant un plus grand nombre de bourses aux élèves défavorisés. Et 18 millions de familles pauvres sont visées par un programme de préservation des services de santé de base pour la période 1998-2000, qui prévoit la fourniture, dans des dispensaires, de soins élémentaires, de compléments nutritionnels, de services d'obstétrique, et un dispositif d'assurance maladie au niveau du district. Dans les périodes de transition, quelles qu'en soient les causes - crise financière, volatilité des échanges ou transition économique - le bien-être et la protection des populations dépend dans une large mesure du système de protection sociale existant. Lorsque les autorités s'efforcent de les protéger contre les effets négatifs de la crise économique par des transferts sociaux, elles réduisent les risques d'aggravation des inégalités (tableau 4.3).

SURMONTER LES CONTRAINTES

LIÉES AUX RESSOURCES

Les ressources budgétaires des pays en développement sont en baisse pour quatre raisons :

- *La libéralisation des échanges.* Les objectifs de rendement, ainsi que les engagements multilatéraux, ont conduit de nombreux pays en développement à réduire les droits et taxes liés aux échanges, notamment les taxes à l'importation. Or, ces droits et taxes ont toujours constitué une importante source de revenus pour les pays en développement, où ils représentent jusqu'à un tiers des recettes fiscales (tableau 4.4). La perte de ce moyen a considérablement affecté la capacité de financement des pays concernés (diagramme 4.2).

- *La mondialisation des activités imposables.* La plupart des régimes fiscaux ayant été conçus à une époque où l'économie fonctionnait essentiellement au niveau national, il est difficile de taxer des activités de nature transnationale. Il n'est pas rare qu'une société immatriculée aux États-Unis réalise 50 % de ses bénéfices à l'extérieur de ce pays. Par l'intermédiaire des prix de transfert, les multinationales compliquent

TABLEAU 4.4
Dépendance vis-à-vis
des recettes fiscales provenant
des échanges, 1990-96

Pays	Fiscalité des échanges internationaux en % du total des recettes publiques
Forte dépendance	
Lesotho	54,8
Madagascar	47,2
Maurice	40,6
République dominicaine	40,4
Liban	40,2
Faible dépendance	
Lituanie	3,6
Afrique du Sud	2,6
Brésil	1,6
Singapour	1,3
Estonie	1,2

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

encore la tâche de l'administration fiscale. Et l'augmentation du commerce électronique constitue un nouveau défi pour la collecte des recettes fiscales.

- **La concurrence fiscale.** Les investisseurs ayant tendance à préférer les situations de faible imposition, les pays se livrent une concurrence acharnée et s'efforcent de baisser l'impôt sur les sociétés et les taxes sur les plus-values, ce qui réduit leurs recettes fiscales. En 1990, parmi les 35 pays du Commonwealth qui appliquaient un impôt sur le revenu des personnes physiques, 29 ont réduit le taux d'imposition et aucun ne l'a augmenté. Les zones franches sont en concurrence entre elles et avec l'économie du pays. La concurrence fiscale a conduit les pays de l'OCDE, à l'exception de la Suisse et de la Turquie, à ramener le taux d'imposition pour la tranche supérieure, d'une moyenne de 52 % à 42 %, entre 1985 et 1990.

- **La croissance de l'économie souterraine.** La progression de l'économie souterraine réduit également les recettes fiscales dans de nombreux pays. D'après les estimations, ces activités représentent 20 % du PIB de l'Inde, de même que de celui du Chili, de la Colombie, du Kenya ou du Nigeria. Dans l'Union européenne, l'activité économique échappant à l'impôt représenterait 25 % du PIB. En Russie, on estime que les recettes fiscales sont inférieures de moitié à ce qu'elles seraient si la législation fiscale était appliquée, et la criminalité organisée génère 900 millions de dollars par an. Le trafic mondial de drogue rapporte lui 400 milliards de dollars par an, soit 8 % du commerce international.

Dans les pays en développement, la contraction de la base de ressources intervient à un moment où la demande de dépenses publiques s'accroît, d'où une double menace. En effet, l'ajustement structurel imposé par la mondialisation nécessite des ressources publiques accrues, mais confrontées à la baisse de leurs recettes, les autorités se désengagent. Dans les pays à faible développement humain, les dépenses de santé et d'éducation sont passées de 2,0 % du PIB pour la période 1986-90 à 1,8 % en 1991-96. Dans le même temps, les dépenses d'investissement sont passées de 6,5 % à 6,1 % des dépenses publiques.

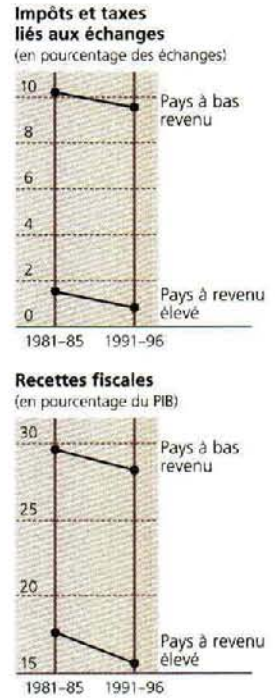
Dans le contexte actuel de bouleversement économique et industriel, on fait de plus en plus souvent appel aux pouvoirs publics pour compenser les effets de l'intensification de la concurrence par des subventions aux entreprises en difficulté ou par des aides aux entreprises exportatrices, qui doivent s'efforcer d'être compétitives sur le marché mondial. Et pour stimuler la croissance, les autorités s'efforcent d'attirer les investisseurs par diverses mesures d'incitation, qui ont toutes un coût.

Les pouvoirs publics doivent également consacrer une partie de leurs fonds à la stabilisation des taux de change. Lorsque les entrées de capitaux sont neutralisées pour éviter l'appréciation de la monnaie, les opérations sur les marchés ouverts entraînent généralement

pour la banque centrale des pertes, qui ont par exemple atteint jusqu'à 1 % du PIB dans certains pays d'Amérique latine. En Jamaïque, les pertes liées à la garantie des taux de change par la banque centrale ont dépassé 5 % du PIB au début des années quatre-vingt-dix. Au cours du premier semestre 1997, la Thaïlande a dépensé 23,4 milliards de dollars, soit les trois quarts de ses réserves en devises, pour résister à la dévaluation et renflouer ses institutions financières.

Les pays n'ont pas tous la même volonté ni les mêmes capacités lorsqu'il s'agit d'assurer la protection sociale de leur population. Dans les pays industrialisés, les dépenses publiques sont passées d'un peu moins de 30 % du PIB en 1960 à près de 50 % en 1995. Cette hausse est imputable pour plus de la moitié à l'augmentation des transferts sociaux, dont la part a progressé de 9 à 20 % du PIB. Un rapport récent de l'OCDE révélait pour l'ensemble des pays membres une augmentation du coût des subventions au niveau national, qui sont passées de 39 à 49 milliards de dollars entre 1989 et 1993. Dans le même temps, de nombreux pays ont réduit leurs dépenses publiques afin d'équilibrer leur budget. Face au défi que constitue la mondialisation pour la notion d'État-providence, des propositions nouvelles sur l'avenir de la protection sociale sont formulées au sein des organisations supranationales (encadré 4.11).

DIAGRAMME 4.2
Baisse des recettes égale
affaiblissement des moyens
budgétaires



Sources : Rao, 1999.

ENCADRÉ 4.11

Les réactions à la disparition progressive de l'État-providence

Avec la désagrégation de l'État-providence, les habitants des pays industrialisés sont en situation de fragilité et de précarité accrues, broyés ou marginalisés par les forces du marché, et voient leur survie menacée. Ces maux touchent pour l'essentiel des femmes.

- **La réaction néolibérale.** La Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'Australie et le Canada sont convaincus que le marché peut suppléer à un filet de sécurité social réduit au minimum. Cependant, c'est une décomposition du marché — caractérisée par la déréglementation des salaires et la faiblesse des rémunérations — qui accompagne le délabrement de la protection sociale, la réduction de la couverture (pensions et maladie) assurée par l'État et les institutions privées, au détriment des jeunes et des travailleurs à bas salaires. Les inégalités en matière de protection sociale vont donc se creuser, et ce sont les familles et les individus qui en supporteront le coût. Il y a là une double menace : un marché du travail à bas salaires nécessite des transferts plus élevés pour le maintien du revenu et crée une désincitation à travailler.

- **La réaction des pays scandinaves.** En raison de la baisse des ressources budgétaires au cours de ces dernières années, l'accent est désormais mis sur des programmes de presta-

tions subordonnées à des travaux d'intérêt général, et les indemnités versées sont plus étroitement liées aux cotisations. Le taux de chômage élevé impose un recours accru aux emplois et services dans le secteur privé, ce qui met à mal l'approche des « investissements sociaux ».

- **La réaction des pays d'Europe continentale.** L'Europe continentale subventionne la sortie du marché du travail des travailleurs non qualifiés, essentiellement par des programmes de préretraite. Cette stratégie crée un double problème de retraite généralisée et de chômage de masse, et se traduit par un accroissement des besoins financiers et des cotisations sociales. La forte incitation à travailler au noir ou à se mettre à son compte réduit encore davantage l'assiette fiscale disponible pour le financement de la protection sociale.

Les rigidités structurelles du marché du travail sont liées à la dépendance de la plupart des ménages vis-à-vis du salaire et des droits sociaux du chef de famille de sexe masculin. D'où la nécessité, prônée par certains, de réduire l'État-providence. La politique sociale adoptée par les Pays-Bas semble néanmoins indiquer qu'il est possible de moderniser la protection sociale sans renoncer à la croissance de l'emploi et à la solidarité sociale.

Sources : Deacon, 1999.

TABLEAU 4.5
Systèmes de protection sociale et inégalité de revenu, 1998

Pays classés par modèle de protection sociale	Inégalités de revenu (coefficient de Gini) ^a
Protection sociale universelle (impôt + cotisations)	
Norvège	0,23
Finlande	0,23
Suède	0,22
Protection sociale corporatiste (obligatoire, mais non financée sur le budget de l'Etat)	
France	0,29
Allemagne	0,24
Protection de base et protection ciblée	
États-Unis	0,33
Australie	0,31
Royaume-Uni	0,29

a. Un coefficient égal à zéro est synonyme d'égalité parfaite tandis qu'un coefficient de 1 dénote une inégalité absolue.

Source : Rodas-Martini, 1999.

Deux modèles opposés se font jour. Le premier est une version corrigée du libéralisme : un libéralisme avec un filet de sécurité. C'est le modèle américain de protection sociale, mais doté de prestations en direction des défavorisés.

Le second, fondé sur les systèmes de protection sociale en vigueur en Europe, est plus universaliste. Il repose sur l'idée qu'il est nécessaire d'intégrer les classes moyennes aux systèmes de protection sociale afin de garantir le soutien politique du système et de disposer d'une assiette fiscale permettant la fourniture des prestations. En effet, l'argument est que, faute de soutien de la part de la classe moyenne, les services aux indigents sont condamnés à devenir des services indigents. Cette thèse est corroborée par le tableau 4.5, qui indique que les programmes sélectifs se traduisent en fait par un creusement des inégalités.

Pour faire face à la baisse d'autonomie budgétaire des États, notamment dans les pays en développement, les autorités nationales pourraient axer leurs efforts sur les points suivants :

- **Augmenter les recettes issues des impôts directs**, tels que l'impôt foncier ou sur le revenu. La fiscalité directe est souvent très faible. Dans de nombreux pays d'Asie du Sud, l'agriculture représente plus de 33 % du PIB, mais sa contribution aux recettes fiscales totales est inférieure à 6 %. Un impôt sur les grandes propriétés foncières permettrait de générer d'importantes ressources dans la région.

- **Introduire une taxe sur la valeur ajoutée.** La taxe sur la valeur ajoutée pour une large gamme de produits peut rapporter plus que

l'impôt sur le revenu. Elle peut toutefois avoir un caractère régressif plus marqué, ce qui impose un choix entre efficacité et équité, choix qui ne peut être fait qu'après une analyse complète de l'effet de ces deux types d'impôts dans le pays.

- **Adopter une législation fiscale simple**, facile et transparente, appliquée par une administration fiscale efficace. Les pays peuvent avoir à formuler de nouveaux mécanismes et dispositifs institutionnels d'administration fiscale.

- **Restructurer les dépenses**, en réduisant les dépenses militaires et en affectant les fonds ainsi dégagés à la santé et à l'éducation. C'est ce qui a été fait récemment en Europe de l'Est et dans les pays de la CEE.

GÉNÉRER UNE CROISSANCE EN FAVEUR DES PAUVRES — RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET DÉVELOPPER LES POTENTIALITÉS HUMAINES

Pour assurer la croissance, les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre une gestion macro-économique saine et garantir la stabilité macro-économique, stimuler la demande intérieure par une fixation adéquate des taux d'intérêt réels, adopter une discipline fiscale, accélérer la production industrielle, réformer les institutions du secteur financier et favoriser une bonne gouvernance. Mais la croissance économique seule ne suffit pas. Il faut une croissance en faveur des pauvres, qui améliore les potentialités et les opportunités des populations pauvres, leur permettant de maîtriser leur destinée (diagramme 4.3). Pour mettre la croissance au service des pauvres, l'action des pouvoirs publics au niveau national devrait :

- Dans le cadre de la politique économique, accorder la priorité au retour au plein emploi et à la multiplication des opportunités d'emploi.

- Faire disparaître les distorsions défavorables aux pauvres du cadre macroéconomique.

- Investir dans les capacités des populations pauvres en restructurant les dépenses publiques et la fiscalité.

- Garantir l'accès des populations pauvres aux ressources productives, notamment le crédit.

- Améliorer la productivité de l'agriculture à petite échelle.

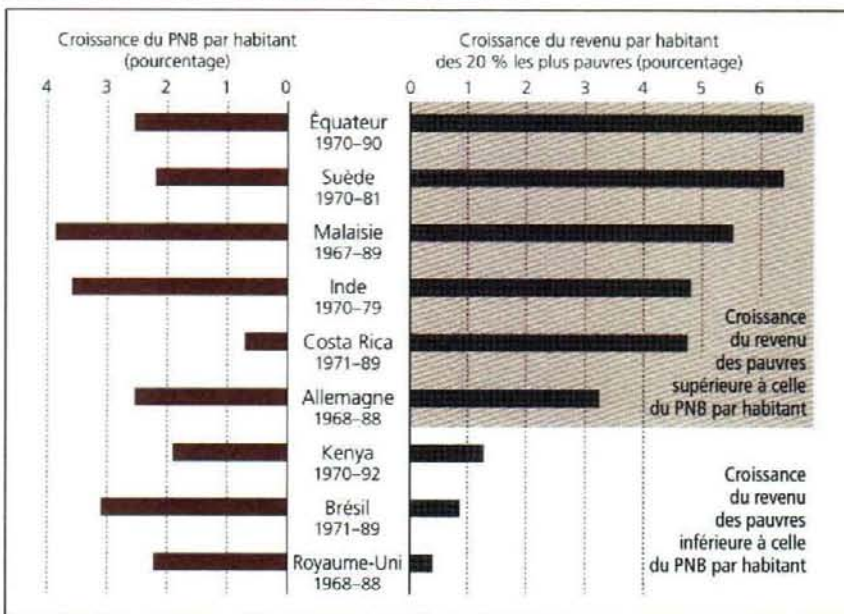
- Promouvoir les microentreprises et le secteur informel.

- Mettre l'accent sur une industrialisation à forte intensité de main-d'œuvre afin d'augmenter les opportunités d'emploi.

La réduction des inégalités dans les pays en développement suppose l'alliance des gouvernements, des entreprises et des organisations non gouvernementales pour mener les actions suivantes :

- Améliorer les capacités humaines par le biais de l'instruction et garantir l'accès des pauvres à l'éducation. L'éducation constitue la première cause d'inégalité des revenus, et la dispersion des salaires entre les niveaux de compétences est devenue significative.

DIAGRAMME 4.3
La croissance : au service des pauvres ou des riches ?



Source : Rapport mondial sur le développement humain, 1997.

- Assurer la fourniture par l'État de l'approvisionnement en eau potable, des services de santé et du logement aux pauvres.
- Garantir un accès plus large des pauvres aux ressources financières et productives et créer à leur intention des emplois productifs et rémunérateurs.
- Réduire les inégalités par une imposition progressive du revenu et d'autres mesures de redistribution.
- Prévoir des transferts sociaux et d'autres mesures de protection sociale pendant les périodes d'ajustement et de crise, et adopter des programmes de lutte contre la pauvreté en direction des plus démunis.

Les politiques de redistribution et de protection sociale sont des moyens importants pour réduire les inégalités. Cependant, dans de nombreux pays en développement, les instruments utilisés, tels que les aides financières, favorisent les riches (diagramme 4.4). Cela est particulièrement vrai pour l'accès aux universités et aux services de santé implantés dans les villes. Par ailleurs, les actions engagées au plan national pour générer une croissance en faveur des pauvres peuvent être contrariées par les mesures prises au niveau international — un point qui est examiné au chapitre 5.

SUSCITER DES ALLIANCES EFFICACES ENTRE LES PRINCIPAUX ACTEURS AU PLAN NATIONAL

Une alliance entre les pouvoirs publics, les ONG, les entreprises locales et les multinationales peut contribuer à renforcer la coopération en vue d'atteindre un objectif commun. Alliance ne signifie pas subordination d'un acteur aux autres. Le travail de chacun des acteurs engagés peut compléter celui des autres, suivant des lignes directrices universelles telles que le respect de la loi et des droits de l'homme, l'équité, la transparence et la responsabilité. La présence d'un gouvernement fort, élu démocratiquement, est particulièrement importante, car elle permet aux représentants d'exprimer les aspirations de la population et de lui rendre des comptes. Tout cela est plus facile à dire qu'à faire, car les élites et autres groupes d'intérêt à l'échelle nationale tirent parti de la nature et de la structure de la mondialisation, et partagent le pouvoir avec les élites mondiales.

Les organisations non gouvernementales se sont imposées comme des acteurs incontournables, à la fois par leur taille et leur puissance. Elles emploient près de 9 millions de personnes aux États-Unis, près de 6 millions dans l'Union européenne, plus de 2 millions, au Japon, 1 million au Brésil, 350 000 en Argentine et 270 000 en Colombie. La part des ressources dont elles disposent est en progression régulière, alors que les transferts d'aide publique sont en baisse constante. Leurs recettes totalisent 566 milliards de dollars aux États-Unis, 264 milliards au Japon, et 78 milliards au Royaume-Uni. Dans les pays en développe-

ment, leur budget atteint presque 1,2 milliard de dollars, et plus de 200 millions pour le seul Mexique. Dans les économies en transition, leur budget dépasse 1,4 milliard de dollars en Hongrie, et près de 900 millions en République tchèque. Les ONG constituent donc une force réelle, à la fois en tant que défenseurs et prestataires de certains services.

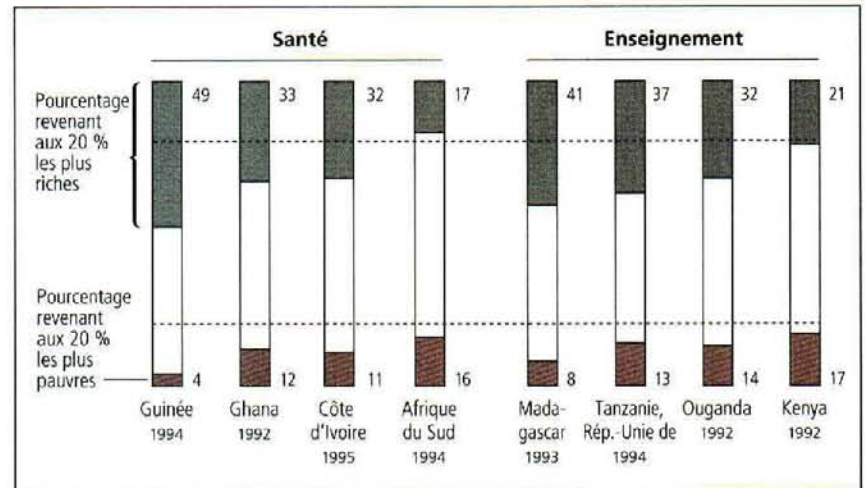
Elles sont souvent en mesure de mieux répondre aux besoins essentiels des populations que les autorités des pays en développement, et avec des moyens plus réduits. Elles créent également des opportunités pour les individus et les protègent contre la fragilisation liée à la mondialisation. Elles constituent aussi des groupes de pression, qui protègent les droits des personnes et surveillent les autres acteurs. La Déclaration de Birmingham pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, signée en 1998, est une de leurs réussites majeures. Lors des élections de 1998 en Allemagne, plus de 80 organisations non gouvernementales se sont retrouvées sous les auspices de l'Association allemande pour le développement afin de demander aux partis politiques nationaux de s'engager à porter l'aide publique au développement à 0,7 % du PIB national.

Longtemps marquées par l'antagonisme et la suspicion mutuelle, les relations des ONG avec les pouvoirs publics s'améliorent, de même qu'avec les entreprises locales et les multinationales. Et la communauté des donateurs commence à reconnaître les ONG comme des partenaires à part entière du développement (encadré 4.12).

Comment gagner le secteur privé à des alliances de ce type ? En lui permettant de travailler de façon créative et en encourageant son esprit d'innovation.

Une alliance entre les pouvoirs publics, les ONG, les entreprises locales et les multinationales peut contribuer à renforcer la coopération en vue d'atteindre un objectif commun

DIAGRAMME 4.4
Des subventions pour les pauvres ou pour les riches ?



Source : Castro-Leal et al., 1999.

ENCADRÉ 4.12

Les ONG, élément moteur des alliances au niveau national

Lors du mouvement de protestation contre le travail des enfants, qui s'est accompagné de menaces de boycott et d'autres restrictions des échanges, les ONG d'Asie du Sud ont souvent fait cause commune avec les industriels locaux et les autorités nationales pour faire pression contre l'imposition arbitraire de clauses sociales au sein de l'Organisation mondiale du commerce. En 1998, un groupe d'ONG est intervenu auprès de la Banque mondiale et des autres donateurs de la communauté internationale pour leur demander de financer des recherches approfondies sur les répercussions des politiques d'ajustement structurel pour les populations.

Partout, les ONG sont des partenaires de plus en plus actifs de l'effort national de déve-

loppement. En Ouganda, elles collaborent avec les autorités, le secteur privé et la population à un projet de nutrition et de protection infantile financé grâce à un prêt de 34 millions de dollars de l'*International Development Association*, apportant leur expertise pour permettre un meilleur accès à l'infrastructure des prestataires de services de santé primaires. Au Bangladesh, l'ONG Proshika MUK a lancé des programmes participatifs d'évaluation du budget national en zone rurale, afin d'encourager les autorités à s'interroger sur les répercussions que peuvent avoir pour les pauvres les décisions qu'elles prennent, et à adopter un budget en faveur des pauvres.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

ENCADRÉ 4.13

Relever les défis de la mondialisation — la *Fundación Chile*

Fundación Chile, une initiative conjointe des autorités chiliennes et du secteur privé, conjugue des activités de recherche et développement avec la créativité commerciale et un engagement en faveur du développement durable.

La première étape consiste à identifier un produit que le Chili n'est peut-être pas encore en mesure de produire mais pour lequel il existe un marché important. Ensuite, *Fundación Chile* s'efforce de maîtriser la technologie nécessaire par un long processus d'expérimentation. Si le produit peut être adapté aux conditions locales, une société est créée pour en assurer la production commer-

ciale. Lorsque la production peut-être exportée, le processus est achevé, et *Fundación Chile* cède alors l'entreprise à des investisseurs chiliens. Jusqu'à présent, trente sociétés ont ainsi vu le jour.

Prenons l'exemple du saumon, que l'on ne trouvait pas dans les eaux chiliennes. Ayant noté le prix élevé de ce produit sur le marché mondial et la forte demande au Japon, *Fundación Chile* a introduit ce poisson dans les rivières chiliennes au début des années quatre-vingt-dix. En 1995, les exportations de saumon représentaient près de 500 millions de dollars, et avaient permis la création de milliers d'emplois.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

ENCADRÉ 4.14

Utiliser les rapports nationaux sur le développement humain pour décrire les effets de la mondialisation et définir les priorités

Les rapports sur le développement humain au niveau national ou local — qui devraient être au nombre de 260 d'ici la fin de 1999 — offrent une occasion unique de découvrir quels peuvent être les effets de la mondialisation sur un pays ou une communauté. Ils peuvent notamment comporter :

- Une analyse des répercussions de la mondialisation au cours des cinq à dix dernières années, avec un bilan des pertes et gains, quantifiés dans la mesure du possible. On peut y joindre la liste des catégories de population qui en sortent gagnantes ou perdantes, et les raisons de ces gains ou de ces pertes.
- Une analyse des avancées et reculs dans les différents domaines de la sécurité humaine.
- Un recensement des priorités pour l'action des communautés locales, des popu-

lations urbaines et rurales et des autorités nationales.

- Une liste d'indicateurs pour le suivi des conséquences de la mondialisation et de l'efficacité de la politique nationale adoptée pour y faire face.
- L'élaboration d'une position commune sur la mondialisation pour les différents domaines de l'action publique — englobant le financement, la planification, les échanges, l'agriculture, la santé, etc.

La mondialisation pourrait faire l'objet d'un chapitre ou constituer le thème unique d'un rapport national sur le développement humain, qui définirait des priorités de l'action des pouvoirs publics dans le but de tirer parti de la mondialisation au profit du développement humain.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Cela exige de nouvelles mesures commerciales et de politique intérieure afin de favoriser une situation de marché dans laquelle s'exerce la concurrence, de réglementer les éventuels monopoles ou oligopoles, notamment si ceux-ci fournissent des services essentiels. Dans de nombreux cas, le secteur privé exige de la part de l'État des subventions, une protection et une infrastructure pour profiter de la mondialisation des marchés. Mais dans d'autres cas, les entreprises locales acceptent de relever le défi de la mondialisation pour le bien du pays (encadré 4.13).

Le plus difficile consiste à convaincre les multinationales de participer à ces alliances. Elles ne sont pas seulement étrangères au pays, elles constituent aussi souvent de véritables empires, avec une myriade de filiales et entreprises apparentées. Elles ont l'argent et le pouvoir, ainsi que le soutien du système international. Elles sont souvent perçues comme des enclaves dans les économies nationales et il est extrêmement difficile de leur faire respecter la réglementation et les lois nationales. Pour participer aux processus de développement, elles ont besoin de soutien, mais il leur faut aussi respecter la réglementation nationale, accepter de rendre des comptes et de veiller à la transparence de leurs activités, ainsi que de prendre conscience de leurs responsabilités sociales.

FORMULER DES STRATÉGIES POUR RELEVER LES DÉFIS POSÉS PAR LA MONDIALISATION

Une action nationale est essentielle pour saisir les opportunités offertes par la mondialisation en termes d'échanges, de mouvements de capitaux et de migrations, et pour protéger les populations contre les facteurs d'incertitude et de fragilisation qui l'accompagnent (encadré 4.14). Le succès de l'action nationale dépend toutefois de la capacité des pays à négocier au niveau mondial.

Le polymorphisme de la mondialisation impose de concentrer des efforts aujourd'hui dispersés entre différents ministères et services, tels que le ministère du Commerce, le ministère des Finances ou le ministère de la Planification. Cette fragmentation affaiblit la capacité des pays en développement à élaborer une stratégie solide pour s'imposer dans les instances de discussion internationales. Elle limite également leur capacité à saisir les opportunités dont est porteuse la mondialisation. Il est donc impératif pour les autorités des pays en développement de mettre en place une structure coordonnée au plan national pour affronter la mondialisation. Quelle que soit la nature de cette structure — groupe de travail au niveau de la présidence, commission de planification générale, unité interministérielle spéciale — elle doit allier la visibilité, le pouvoir et la flexibilité à l'expertise technique et à l'influence politique afin d'affronter les problèmes complexes posés par la mondialisation.



Une nouvelle gouvernance mondiale au service de l'humanité et de l'équité

Quel est le champ d'action politique qui compte le plus pour réussir la mondialisation ? La réponse tient dans une approche plus harmonieuse de la concurrence mondiale et du libéralisme, avec un soutien constant et croissant au développement humain et aux droits de l'homme dans tous les pays, développés et en développement. On touche ici à l'essence d'une nouvelle perspective, d'une nouvelle éthique mondiale, d'une nouvelle approche de la mondialisation, qui demande toute une panoplie d'actions, de la plus large à la plus spécifique.

Réinventer la gouvernance mondiale n'est pas une option pour le XXI^e siècle, mais un impératif. Les chapitres précédents ont énoncé les possibilités du développement humain, et les écueils à éviter. Ils ont aussi expliqué que les modes actuels de gouvernance ne savent ni tirer le meilleur parti des opportunités, ni éviter ces écueils.

Le coût de ces déficiences est nettement plus élevé qu'on ne le croit généralement. Prenons le cas des pertes de production provoquées par la crise en Asie de l'Est et ses répercussions mondiales. Sur les trois années comprises entre 1998 et 2000, ces pertes sont estimées à 2 000 milliards de dollars (tableau 5.1) et représentent :

- L'équivalent d'environ 2 % de la production économique mondiale — et plus que le revenu annuel cumulé de l'Afrique subsaharienne, des pays arabes et de l'Asie du Sud.
- Suffisamment pour doubler le revenu du cinquième de la population mondiale le plus pauvre.
- Environ deux fois les fonds qui manqueraient au cours de la prochaine décennie pour permettre l'accès de tous à l'éducation, aux soins de santé de base, aux services de planning familial, à une alimentation correcte, à l'eau et à l'assainissement.
- Bien plus de 10 fois les 170 milliards de dollars mobilisés à l'échelle internationale pour prévenir le ralentissement de l'économie.

Et comme l'indique malheureusement le chapitre 1, les froides statistiques de ces pertes économiques n'expriment guère les coûts humains : interruptions de traitement pour des patients hospitalisés, émeutes et pillages, montée du chômage et baisse de la fréquentation

des écoles. Il s'agit du pire revers essuyé par l'économie mondiale depuis les années trente.

Voilà bien longtemps que les pays en développement souffrent de l'inadéquation de la gouvernance mondiale et des inégalités qu'elle entraîne. Certaines de ces insuffisances résultent des faiblesses des marchés mondiaux des capitaux, et d'autres des restrictions dans l'accès aux marchés des pays développés pour les exportations et la technologie. Les limites imposées à la migration continuent d'enfreindre de manière criante les principes de l'économie mondiale ouverte, et imposent un coût élevé aux pays en développement. L'édition 1992 du *Rapport mondial sur le développement humain* estimait que ce refus des opportunités du marché aux pays en développement coûtait *grosso modo* à ces derniers 500 milliards de dollars par an, soit près de 10 fois l'aide qu'ils reçoivent chaque année.

Avec la crise asiatique de 1998, on reconnaît à nouveau qu'il faut repenser la question de la gouvernance mondiale. Au départ, cette crise a été attribuée aux faiblesses des politiques intérieures et des actions engagées par les pays frappés, alors que tout juste quelques mois auparavant, ces pays étaient encore cités en exemple comme des « miracles du développement ». Cependant, la nécessité de modifier la gouvernance internationale est aujourd'hui largement admise, et la communauté internationale commence à chercher des solutions avec un regain de vigueur.

Même dans ces conditions, le débat sur la réforme internationale pêche par :

- Sa portée trop étroite : il exclut généralement le développement humain en tant qu'objectif, sous-estime l'importance de l'emploi et de la viabilité environnementale et néglige largement les droits économiques et sociaux.
- Son déséquilibre géographique : il est dominé par les préoccupations des pays industrialisés, et relègue au second plan les grands pays émergents. Les pays les plus pauvres et les moins avancés sont quant à eux franchement laissés de côté.
- Sa dépendance vis-à-vis des intérêts économiques et financiers des pays riches, souvent ceux du G7, et parfois uniquement le G1.

Est-il trop ambitieux de vouloir davantage d'audace dans la réflexion et la planification ?

Réinventer la gouvernance mondiale n'est pas une option pour le XXI^e siècle, mais un impératif

Retrouvons un peu de ce remarquable esprit visionnaire et des préoccupations humaines de l'immédiat après-guerre, lors de la création des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods. À cette époque-là, l'objectif était le plein emploi, avec :

- La reconnaissance et la mise en pratique des droits économiques et sociaux,
- Des mesures de stabilité économique, y compris la stabilité des prix des marchandises,
- Une vision globale des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods.

Toute cette structure reposait sur la Charte des Nations Unies, l'un des documents les plus marquants et les plus novateurs du XX^e siècle. Les principes visionnaires de la Charte ont été mis en œuvre trois ans plus tard, dans les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme (encadrés 5.1 et 5.2).

Il faut de nouveau repenser de fond en comble la politique et la gouvernance mondiale. Il importe d'opter pour une démarche ouverte et équitable, qui doit rétablir une approche intégrée, englobant tant les aspects économiques que sociaux. Les grandes priorités sont les suivantes :

- Placer les préoccupations humaines et les droits de l'homme au centre de la politique et de l'action internationales.
- Protéger la sécurité humaine et atténuer la vulnérabilité à l'échelle mondiale.
- Rapprocher les extrêmes des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays.
- Renforcer l'équité dans les négociations et les instances de la gouvernance internationale.
- Construire une nouvelle architecture mondiale pour le XXI^e siècle.

En bref, la réforme doit se mettre au service des personnes, et non du capital.

PLACER LES PRÉOCCUPATIONS ET LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE AU CENTRE DE LA GOUVERNANCE MONDIALE

Il faut réformer la gouvernance mondiale pour que le système soutienne plus massivement, et cesse d'entraver, l'action internationale, nationale et locale en faveur du développement humain. Cette réforme s'articule autour de cinq impératifs :

RENFORCER L'ÉTHIQUE ET LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ MONDIAUX

La gouvernance mondiale à visage humain impose de partager des valeurs, des normes et des attitudes, et d'accepter dans leur ensemble les responsabilités et les obligations humaines. Ces valeurs sont le respect de la vie, de la liberté, de la justice et de l'égalité, ainsi que la tolérance et la solidarité.

Elles sont le fondement de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il faut aujourd'hui les transformer en principes et pratiques de la gouvernance mondiale. Comment ? Par un engagement politique indéfectible, relayé par la sensibilisation et le soutien du public (voir la contribution spéciale de Ted Turner).

ENCADRÉ 5.1

La gouvernance mondiale selon Keynes

À bien des égards, l'architecture de la gouvernance internationale établie après la seconde guerre mondiale était supérieure à celle d'aujourd'hui.

- Envisagées dans une perspective intégrée, les Nations Unies et les institutions issues de Bretton Woods ouvraient conjointement dans le cadre du système onusien.
- Les droits économiques et sociaux étaient des objectifs majeurs, la Charte des Nations Unies soulignant d'ailleurs que «la stabilité et le bien-être sont les conditions nécessaires à la mise en place de relations pacifiques et amicales entre les nations» et que «tous les membres s'engagent à mener une action commune et individuelle, en coopération avec l'organisation, pour promouvoir de meilleures conditions de vie, le plein-emploi, ainsi qu'un climat de progrès et de développement économique et social».
- Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devaient être accompagnés d'une troisième institution, l'Organisation internationale du commerce.
- Le plein-emploi constituait un but fondamental, vers lequel devaient tendre toutes les opérations économiques internationales.

Keynes est allé beaucoup plus loin que les gouvernements de l'époque n'étaient prêts à le suivre : il proposait la création d'un fonds dont les ressources équivalaient à la moitié des importations mondiales. Or, les liquidités dont dispose aujourd'hui le FMI sont inférieures à 3 % des importations. Parallèlement, il imaginait le FMI comme une banque centrale mondiale, émettant sa propre monnaie de réserve (le Bancor). Bien que dans les années soixante-dix, le FMI ait été autorisé à créer une quantité limitée de droits de tirage spéciaux (DTS), ceux-ci représentent moins de 3 % des liquidités mondiales actuelles.

Source : Keynes, 1980.

En outre, Keynes faisait reposer le fardeau de l'ajustement à la fois sur les pays excédentaires et déficitaires, et allait même jusqu'à envisager une pénalité, sous forme d'un taux d'intérêt de 1 % par mois sur les excédents commerciaux non résorbés. Dans la pratique, ce sont les pays déficitaires (surtout les pays en développement) qui doivent supporter l'essentiel de ce fardeau — à l'exception des États-Unis qui, eux, échappent à l'ajustement, car leur déficit permet de générer les dollars servant de liquidités au système mondial. Aujourd'hui, le FMI n'impose une certaine discipline monétaire qu'aux pays en développement, lesquels détiennent moins de 10 % des liquidités mondiales.

Dans l'esprit de Keynes, les fonctions de l'Organisation internationale du commerce dépassaient largement celles de notre Organisation mondiale du commerce. En effet, il s'agissait non seulement d'encourager le libre-échange, mais aussi de permettre de stabiliser le cours mondial des produits de base, essentiellement grâce au principe des stocks régulateurs.

Mais Keynes est même allé plus loin : il a reconnu que le cours international à long terme des produits de base devait être fixé en fonction de facteurs économiques visant l'efficacité de la production, mais aussi de facteurs humains, prenant en compte divers besoins, dont l'alimentation, pour assurer de bonnes conditions de vie dans les pays producteurs primaires (principe qui s'appliquait également, selon Keynes, aux producteurs de biens manufacturés).

Or, la question de l'alimentation et de la qualité de vie reste encore à intégrer aux principes du commerce international.

Les efforts actuels de restructuration de la gouvernance économique mondiale sont centrés sur la concurrence mondiale et l'efficacité des marchés. Certes importants, ces objectifs ont néanmoins une portée trop étroite sur le plan international, tout comme ils ne sauraient suffire à l'échelle nationale. La gouvernance mondiale doit intégrer les priorités du développement humain pour les individus du monde entier, afin de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'équité, la viabilité à long terme et le développement humain.

Jusqu'à récemment, la politique et la protection sociales relevaient de l'action nationale. Avec la mondialisation, les choses sont en train de changer. Dans les pays industrialisés, la concurrence économique mondiale exerce des pressions sur les États-providence, comme le montre le chapitre 4. Dans de nombreux pays en développement, l'éducation, la santé et les dispositifs de protection sociale, plus sommaires, sont encore plus menacés. Les mesures d'ajustement structurel fragilisent souvent les services primaires de santé et d'éducation, et les pauvres n'y ont plus guère accès en raison de la baisse des subventions et du relèvement des tarifs.

Dans le même temps, les instances de la gouvernance mondiale insistent fortement auprès des pays pour qu'ils adoptent leur système de protection sociale de prédilection, c'est-à-dire un système marginal pour le Fonds monétaire international (FMI), des filets de sécurité pour la Banque mondiale et une palette plus large et plus pragmatique d'options et de mécanismes de politique sociale pour d'autres agences des Nations Unies. La politique de développement humain telle que prônée par le *Rapport mondial sur le développement humain* en constitue un exemple.

Il faut néanmoins adhérer à des principes internationaux plus larges et plus cohérents, comme certains pays sont d'ailleurs déjà en train de l'admettre. Ces principes doivent se fonder sur :

- Des droits économiques, sociaux et culturels, mais aussi politiques et civiques.
- Les objectifs et les engagements des conférences mondiales des années quatre-vingt-dix.
- Une gouvernance démocratique et équitable, à l'échelle mondiale et nationale.

Le Groupe de la Banque mondiale et le FMI doivent chercher à savoir comment ces principes sont respectés en leur sein, en théorie et en pratique.

Les négociations internationales peuvent être rudes, et, dans le feu de l'action, on risque de faire des concessions, mineures ou majeures,

ENCADRÉ 5.2

Réussites et échecs de la gouvernance mondiale depuis 1945

Bien que les négociations politiques n'aient jamais permis de mettre en place l'architecture économique et politique internationale telle que proposée à l'origine, cette dernière a pourtant eu un impact considérable dans la pratique. Entre la fin des années quarante et le début des années soixante-dix, la croissance économique mondiale est plus rapide, la stabilité économique plus grande et le taux de chômage plus bas qu'à toute autre période comparable de l'Histoire. En outre, plus de soixante-dix pays passent du statut de colonie à celui d'État indépendant, la plupart connaissant en outre, dans les années soixante, un rythme de croissance plus élevé que jamais, et qu'ils ne retrouveront souvent plus.

Certes, les structures de la gouvernance mondiale sont loin d'être parfaites : la guerre froide polarise de nombreuses opérations, l'inflation est souvent élevée, nombre de pays producteurs primaires voient les termes de l'échange se détériorer, quant aux pays les plus pauvres et les moins avancés, ils se marginalisent davantage. Cependant, divers efforts sont déployés au niveau international pour réformer cette gouvernance et s'atteler aux problèmes.

- L'Association internationale de développement (IDA) est créée en 1960 pour intensifier le flux de financement à conditions préférentielles vers les pays pauvres.
- La CNUCED est créée en 1964 pour améliorer l'analyse et les négociations des questions commerciales et de développement.

La gouvernance mondiale s'avérant toutefois inefficace, surtout pour les pays en développement, la Commission Pearson, constituée de hauts responsables internationaux, est mise en place pour trouver des moyens d'améliorer la politique d'aide et de développement. Elle publie ses conclusions dans *Partners in Development* [Partenariat pour le développement] en 1969.

En 1971, les États-Unis abandonnent le système de taux de change fixes, issu de Bretton Woods. Puis, au milieu et à la fin des années soixante-dix, après vingt ans de baisse, le cours du pétrole est pratiquement multiplié par quatre, ce qui modifie la répartition du revenu mondial au profit des pays producteurs de pétrole. La soudaineté de cet ajustement fait reculer l'économie mondiale : la production baisse dans les pays de l'OCDE, tandis qu'augmente le flux de pétrodollars vers les pays en développement non producteurs de pétrole, les banques commerciales

octroyant des prêts sans contrôle ni supervision stricts. Accueilli à bras ouverts à l'époque, ce flux sera par la suite considéré comme à l'origine des principales crises de la dette et des problèmes majeurs d'ajustement des années quatre-vingt.

Un second groupe de travail, la Commission Brandt, est alors constitué au niveau international. Dans son rapport publié en 1980, *North-South : A Programme for Survival*, [Nord-Sud : un Programme pour survivre], il explique comment les actions et les échanges entre pays industrialisés et en développement pourraient stimuler la croissance de ces derniers, tout en dynamisant l'économie mondiale. Mais dans l'ensemble, son message restera lettre morte. Au contraire, l'accent est mis désormais sur ce que les pays doivent faire individuellement, surtout pour promouvoir la libéralisation et l'ajustement. En revanche, la nécessité, pour la communauté internationale, de prendre des mesures complémentaires est passée sous silence. Résultat, la dette des pays en développement les plus pauvres grimpe rapidement, le cours des matières premières chute, et l'aide reste bien inférieure aux engagements, principalement pour les pays les moins avancés.

Il s'ensuit alors une décennie perdue pour le développement de la plus grande partie de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne. Dans plus de quarante pays de ces deux régions, le revenu par habitant diminue, entraînant souvent une considérable régression sur le plan du développement humain pour de vastes pans de la population. Ainsi, le taux de scolarisation baisse dans vingt pays.

Même si aucun de ces résultats n'est entièrement imputable aux défaillances de la gouvernance mondiale, il n'en reste pas moins que depuis 1980, l'essentiel de l'Afrique subsaharienne, une grande partie de l'Amérique latine, ainsi que la plupart des pays en transition déplorent un effondrement de leur croissance, souvent accompagné par une inquiétante augmentation de la pauvreté et un recul de la sécurité humaine. Bien que la situation se soit quelque peu améliorée durant les années quatre-vingt-dix, le revenu par habitant est toujours inférieur à ce qu'il était il y a vingt ans, voire plus, dans une quarantaine de pays en développement. Pour nombre d'entre d'eux, le déclin économique est déjà largement pire que ce que les pays industrialisés ont pu connaître durant la crise de 1929.

Sources : Haq et al., 1995; Rodrik, 1999.

Les multinationales doivent entrer dans la sphère de la gouvernance mondiale, et non se cantonner au patchwork des lois, règles et réglementations nationales

sur les salaires, les normes de travail et la réglementation environnementale.

Pour éviter ce type de pressions, il est possible de mettre en place des cadres régionaux prévoyant des normes minimales et de renforcer les accords régionaux pour pouvoir œuvrer à l'intérieur de ces cadres. Les normes de travail doivent favoriser les capacités des personnes à s'occuper de leur famille et de leur communauté, et éviter que ces capacités soient mises à mal par la concurrence mondiale. Le Mercosur et l'Union européenne ont pris des mesures dans ce sens.

S'ils sont bien définis, ces accords peuvent relever le niveau de vie et protéger l'environnement, sans nuire à l'emploi ni dissuader les investisseurs étrangers. L'action collective régionale peut veiller à ce que ces décisions se fondent sur les besoins des individus dans les pays concernés.

ÉLABORER UN CODE DE CONDUITE MONDIAL POUR LES ENTREPRISES MULTINATIONALES, AINSI QU'UNE INSTANCE MONDIALE DE CONTRÔLE

Les entreprises multinationales jouent déjà un rôle dominant dans l'économie mondiale, et pourtant, beaucoup de leurs actions s'effectuent en toute discrétion, sans que personne en réponde. Cependant, ces entreprises ne doivent pas se contenter de rendre des comptes à leurs actionnaires. Il leur faut entrer dans la sphère de la gouvernance mondiale, et ne pas se cantonner au patchwork des lois, règles et réglementations nationales.

Grâce à l'activisme des ONG et d'autres organisations de la société civile, de nombreuses multinationales prennent aujourd'hui leurs responsabilités sociales plus au sérieux. Le fabricant de jouets Mattel, ainsi que le géant

Disney World, ont défini des codes de conduite à l'intention de leurs sites en Asie. Mattel est la seule multinationale implantée en Chine à avoir remporté le certificat *Social Accountability 8000*, attestant du respect des normes sur le lieu de travail. L'obtention de ce certificat est vivement recommandée par Asia Monitor, ONG assurant la supervision dans ce domaine. De son côté, Disney a procédé à plus de 10 000 inspections afin de s'assurer que ses salariés asiatiques travaillaient dans des conditions correctes.

Naguère limités à de vagues promesses, les codes de conduite sont devenus des règles détaillées, dont le respect est supervisé, par les meilleurs d'entre eux, par des auditeurs externes (encadré 5.3). Mais les multinationales doivent prendre leurs responsabilités sociales d'emblée, ou d'attendre que l'on ait mis en évidence leurs négligences. Par ailleurs, il faudrait également élaborer des codes de conduite pour les banques et les établissements financiers, qui couvriraient le secret bancaire et l'évaluation des risques.

Les incitations et la publicité ont aussi un rôle à jouer. Le *Council for Economic Priorities* (conseil pour les priorités économiques), ONG basée aux États-Unis, décerne des récompenses annuelles et présente au public celles des 500 plus grandes entreprises mondiales qui enregistrent des performances exceptionnelles dans les domaines suivants : partenariat avec les communautés locales, responsabilisation des salariés et égalité entre hommes et femmes, gestion de l'environnement, missions sociales et droits de l'homme.

Cependant, les multinationales constituent une partie trop importante et trop dominante de l'économie mondiale pour que des codes volontaires suffisent.

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Un partenariat avec les Nations Unies

Stimulée par les secteurs des télécommunications, des transports et de la technologie, l'expansion économique mondiale va bien plus vite que la lutte contre la pauvreté. C'est comme si la mondialisation avançait en accéléré, tandis que la capacité de la planète à comprendre et à réagir tournait au ralenti.

On observe néanmoins des signes encourageants.

Tout d'abord, le progrès humain peut aujourd'hui bénéficier de nouveaux moyens, et on constate l'émergence d'une société civile plus dynamique et plus engagée. Le secteur privé constitue un autre moteur de progrès. Les investissements privés dans les pays en développement devançant aujourd'hui largement l'aide étrangère dans leur contribution aux avancées.

Par ailleurs, les pouvoirs publics nationaux n'ont jamais subi autant de pressions, politiques ou financières. Et, de plus en plus souvent, la

réponse aux nouveaux défis mondiaux sort de leur compétence exclusive.

Toutes ces tendances sont révélatrices de la nécessité et de la possibilité d'instaurer des partenariats public-privé. Il s'agit d'ailleurs d'une urgence, car l'aide publique diminue alors même que la demande et le besoin de coopération internationale se font de plus en plus pressants.

Si les échanges, les investissements et l'entreprise privés sont synonymes de grandes avancées à venir, trop rares sont encore les pays et les secteurs qui bénéficient de la mondialisation. Dans le monde entier, le progrès économique doit tenir compte de l'impératif d'un développement humain durable.

C'est la raison pour laquelle le PNUD et les autres organismes des Nations Unies jouent un rôle primordial. Tous ceux qui se préoccupent du monde dans lequel ils vivent doivent s'intéresser à l'action des Nations Unies et la soutenir. Les

Nations Unies sont le forum dans lequel les pays coopèrent pour traiter les problèmes mondiaux, protéger l'environnement, lutter contre la pauvreté, émanciper les femmes et favoriser la santé des enfants. Les Nations Unies ont besoin du soutien de tous : milieux d'affaires, gouvernements, ONG et associations philanthropiques.

Leur Secrétaire général, Kofi Annan, met tout en œuvre pour en faire une organisation meilleure, plus à l'écoute et plus ouverte. Il ne tient qu'à nous de le rejoindre dans ses efforts et de réaffirmer notre soutien à son organisation, pour un monde plus pacifique, plus prospère et débarrassé de la pauvreté.

Ted Turner

Il faut donc élaborer des principes reconnus à l'échelle mondiale pour :

- Les aspects humains, pour le respect des normes de travail et des droits de l'homme.
- L'efficacité économique, pour un commerce équitable et des marchés concurrentiels.
- La viabilité environnementale, pour éviter la dégradation et la pollution.

Il faut également mettre en place une tribune mondiale pour que les multinationales puissent participer aux débats ouverts avec les autres acteurs de la communauté mondiale, à savoir les syndicats, les ONG et les pouvoirs publics des différents pays. Cette instance pourrait produire des résultats concrets positifs. La première grande conférence organisée fin 1998 à Londres par *Elbical Trading Initiatives*, basée au Royaume-Uni, a réuni des centaines de représentants d'une multitude d'entreprises, d'ONG et de syndicats venus discuter du commerce équitable et des codes de conduite. Six des neuf entreprises britanniques comptant parmi les 100 premières multinationales du monde ont entrepris de rédiger leur code de conduite. En l'espace de quelques années, le mouvement pour le commerce équitable et la campagne pour les produits commercialisés équitablement est passé d'une action marginale à une promotion générale du droit du travail. La commercialisation de produits selon des pratiques équitables pèse aujourd'hui plus de 250 millions de dollars rien qu'en Europe. Cette initiative pourrait être reproduite au niveau mondial de multiples manières.

RENFORCER L'ENGAGEMENT

DE LA PLANÈTE POUR UNE GOUVERNANCE À VISAGE HUMAIN

La mondialisation nous fait prendre chaque jour davantage conscience de nos relations avec le reste du monde. Il faut encore accentuer cette prise de conscience pour que la sphère politique consente à soutenir le projet d'une gouvernance mondiale à visage plus humain. Il convient pour cela de faire comprendre aux individus qu'ils sont des citoyens du monde, et pas uniquement de leur pays.

De nombreux facteurs alimentent déjà le sens de la responsabilité mondiale :

- L'éducation, et particulièrement la possibilité qu'ont les jeunes d'être informés sur les conditions de vie dans les autres régions du monde.
- Le traitement médiatique des événements internationaux, expliqués du point de vue des autres pays.
- Les réseaux d'ONG, comme le *Third World Network* et le forum Nations Unies-ONG.
- Les activités syndicales axées sur les questions mondiales.
- La possibilité d'étudier à l'étranger, de voyager et de travailler avec des ressortissants d'autres pays.

- Les interactions dans les groupes professionnels.
 - Les groupes parlementaires, religieux et autres militant pour le renforcement de la compréhension et des échanges internationaux.
- Et ce n'est qu'un début (encadré 5.4).

PROTÉGER LA SÉCURITÉ HUMAINE EN SITUATION DE CRISE ÉCONOMIQUE

C'est la crise économique asiatique qui est responsable des plus grands reculs du développement humain enregistrés au cours des deux dernières années. Cette crise a d'ores et déjà donné lieu à un soutien massif de la Banque mondiale et du système des Nations Unies pour

ENCADRÉ 5.3

L'audit social des multinationales

La demande d'audit social — lequel permet de vérifier dans le détail si les multinationales respectent leurs engagements sociaux — est en hausse. Outre l'émergence d'auditeurs spécialisés, des cabinets comptables comme Deloitte & Touche, PriceWaterhouseCoopers ou Ernst and Young procèdent également à ce type de diagnostic.

L'an dernier, 1 500 contrôles ont été effectués dans la province chinoise du Guangdong où existe une forte concentration de multinationales. Nike a affirmé qu'il ferait le néces-

saire pour que toutes ses usines soient inspectées dans le monde entier. Parallèlement, il a relevé le salaire des ouvriers touché par la dévaluation, et augmenté l'âge minimum du travail, lequel est ainsi passé à 18 ans, tout en adoptant des colles moins toxiques. Quant à Mattel, il a également largement œuvré dans le même sens : ses usines et celles de ses fournisseurs ont reçu la visite d'auditeurs indépendants, tandis que des militants locaux participent eux aussi à cet audit social.

Source : OCDE, 1999a

ENCADRÉ 5.4

La Mondialisation sans la pauvreté : une initiative européenne

Le Conseil de l'Europe, avec ses 40 États membres, a récemment lancé La Mondialisation sans la pauvreté, initiative qui réunit gouvernements nationaux, organisations intergouvernementales, ONG, parlementaires, autorités locales, médias et agences de communication dans un effort commun pour renouveler l'engagement européen visant l'éradication de la pauvreté à travers le monde. Basé à Lisbonne, le Centre permanent Nord-Sud du Conseil de l'Europe sert de secrétariat à cette campagne.

Il s'agit de promouvoir l'idée d'intégration sociale en Europe et le nouveau concept de citoyenneté mondiale, fondé sur les droits et les responsabilités du citoyen d'une société mondiale. À l'instar de la Semaine d'action contre la pauvreté, certaines initiatives seront menées à l'échelle européenne, tandis que de nombreuses autres seront nationales, voire locales. Dans la lignée de la politique générale du Conseil de l'Europe, ce projet veut

rappeler aux Européens que la pauvreté extrême et l'exclusion constituent une négation des droits de l'homme.

S'inspirant de l'action du Forum des pauvres en Thaïlande, le Forum mondial pour l'éradication de la pauvreté veut écouter et tirer parti de l'expérience des déshérités, en Europe comme dans l'hémisphère sud. Son objectif est d'établir un programme d'action comprenant des suggestions et des propositions afin d'éradiquer la pauvreté extrême, et surtout, de mobiliser la société dans ce sens.

En mettant l'accent sur l'éradication de la pauvreté à l'échelle de la planète, le forum cherche à compenser le sentiment d'insécurité et l'image de « forteresse » engendrés par le repli de l'Europe sur elle-même dans sa façon de penser et d'agir. Cette campagne véhicule le message suivant : « L'Europe n'est pas une planète, mais fait partie du monde, ce qui crée à la fois des droits et des devoirs. »

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain

Le renforcement de l'action collective régionale pourrait avoir des effets stabilisateurs : regroupement des fonds de réserve, intensification de la supervision financière et maintien d'échanges commerciaux ouverts, malgré les pressions

faire face aux besoins humains dans les pays directement touchés.

Aspect plus important à long terme, elle a provoqué une refonte du projet de réforme de la gouvernance mondiale pour éviter qu'un tel phénomène se propage ou se reproduise.

ATTÉNUER L'INSÉCURITÉ FINANCIÈRE

La libéralisation financière à l'échelle de la planète se traduit par un problème systémique de vulnérabilité extrême, qui appelle de nouvelles mesures de prévention et de précaution. Les coûts économiques et humains des reculs déjà enregistrés rallongent considérablement la liste des priorités.

Il est depuis peu communément admis qu'il faut élaborer et adopter des codes de conduite internationaux pour les banques et les établissements financiers, améliorer l'information et la transparence et renforcer la supervision et la réglementation financières internationales. On reconnaît également que le FMI a besoin de ressources financières supplémentaires pour pouvoir agir plus rapidement et de manière préventive en qualité de prêteur en dernier ressort. Pour mobiliser les fonds nécessaires, le FMI peut augmenter les cotisations de ses membres, accentuer l'utilisation des droits de tirage spéciaux (DTS) et vendre une partie de ses réserves d'or.

Ceux qui reculent face à la difficulté politique de parvenir à un accord sur ce type de mesures devraient réfléchir aux risques et aux coûts de l'inaction. Le fait que les États-Unis aient accepté d'agir en qualité de prêteur en dernier ressort pour le Mexique en 1994-95 et la rapidité de leur intervention ont fortement limité l'ampleur de la crise financière et sa propagation. Le Mexique a ainsi pu se redresser promptement. Cependant, tout n'est pas une question d'argent. L'aide financière doit s'accompagner d'une réforme et d'une restructuration économiques, et tenir compte des objectifs humains, et pas seulement économiques et financiers.

PRÉVENIR DE NOUVELLES CRISES FINANCIÈRES

Les crises financières des années quatre-vingt dix sont de nature systémique, car les flux financiers entrent et sortent des pays à un rythme et à des volumes dépassant la capacité de contrôle de n'importe quel pays.

Outre les mesures d'atténuation de l'insécurité financière, les pays pauvres ont besoin d'une aide spéciale. Un groupe d'études récemment créé par les Nations Unies sur l'architecture financière a ainsi proposé diverses dispositions visant à prévenir l'apparition de nouvelles crises et leur propagation :

- *Cesser de conditionner l'octroi de crédits à la libéralisation du compte de capital.* Chaque pays en développement ou en transition

devrait pouvoir décider lui-même de l'ampleur et du rythme de la libéralisation de son compte de capital en fonction de ses besoins et de ses capacités. En effet, les pressions internationales en faveur d'une libéralisation brusque ou prématurée sont souvent contre-productives.

- *Introduire des dispositions moratoires dans les règles d'emprunt auprès des institutions financières internationales.* Les pays sous pression financière auraient ainsi le droit de reporter le service de leur dette.

- *Développer des initiatives régionales et infrarégionales pour soutenir la gestion monétaire et financière.* Le renforcement de l'action collective régionale pourrait avoir des effets stabilisateurs : regroupement des fonds de réserve, intensification de la supervision financière et maintien d'échanges commerciaux ouverts, malgré les pressions. L'expérience de l'Europe occidentale, de l'Union des paiements, dans l'immédiat après-guerre, à l'euro aujourd'hui, souligne la pertinence de tels dispositifs.

- *Accroître l'assistance technique.* Le coût du traitement de toutes les informations requises pour les négociations financières et la prise de décision est très élevé pour les pays petits ou pauvres. Les institutions internationales ont tout particulièrement pour mission d'aider ces pays à obtenir un accès rapide et facile aux informations et à leur analyse.

PROTÉGER LA POPULATION EN PÉRIODE DE CRISE ET D'AJUSTEMENT

Combien de fois, écrasés sous les pressions économiques, des pays se sont-ils trouvés contraints de sacrifier la satisfaction des besoins de leurs enfants sur l'autel de l'orthodoxie économique, privant les écoles, les cliniques et les hôpitaux de ressources pour pouvoir équilibrer leur budget national et rembourser leur dette ? La situation est encore plus difficile pour les pays pauvres, dans lesquels les écoles et les centres de soins desservent déjà une proportion limitée de la population. En réduisant leur budget d'investissement, ces pays allègent certes les pressions qui pèsent sur le compte de capital et le compte des dépenses de fonctionnement, mais repoussent pour ce faire la réalisation de l'objectif vital : l'accès de tous aux services de santé et d'éducation.

Ce point montre l'importance d'adopter des objectifs humains à long terme, et de continuer d'avancer vers leur réalisation, avec l'aide de la communauté internationale. Il faut encourager les pays à se fixer des objectifs et des dates-butoirs concernant l'accès universel aux services d'éducation et de santé, tels que définis lors du Sommet mondial sur le développement social, lors des autres conférences mondiales des années quatre-vingt-dix et dans les objectifs du Comité d'aide au développement pour le XXI^e siècle. Au minimum, il con-

vient d'inciter tous les pays à progresser chaque année dans la réalisation de ces objectifs, quelles que soient les pressions économiques.

Il faut aussi renforcer l'aide internationale pour protéger les populations des pays en crise. À cet égard, la manière dont les pays industrialisés réagissent à des inondations ou à un séisme sur leur territoire est éloquente. Aujourd'hui, dans un pays industrialisé, il serait impensable et politiquement inacceptable qu'en raison d'une catastrophe naturelle, des citoyens soient privés de services de santé, ou que les enfants ne puissent pas aller à l'école pendant plusieurs années. C'est pourtant ce qui se passe souvent dans les pays en développement. Il ne serait donc pas inutile de mettre en place un prêteur en dernier ressort pour la protection sociale, qui pourrait être une branche spéciale de la Banque mondiale.

LIMITER LES AUTRES FACTEURS D'INSÉCURITÉ HUMAINE

La mondialisation aggrave de bien d'autres manières les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine. Trois de ces menaces peuvent nous renseigner sur les mesures à prendre.

LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ MONDIALE

La synergie violente entre la mondialisation et la criminalité organisée impose d'imaginer de nouveaux instruments mondiaux servant à appuyer les actions nationales et à contrôler les liens entre les délinquants d'un pays à l'autre. Une convention internationale sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée est d'ailleurs en préparation. Voici quelques-unes des principales mesures à prendre :

- Encourager la coopération dans l'application du droit et la surveillance, avec une aide pour la mise en œuvre de techniques d'investigation de pointe.
- Accentuer la coopération judiciaire internationale, y compris le transfert des dossiers d'une juridiction à une autre et le recours à la vidéoconférence pour les contre-interrogatoires.
- Contraindre les pays à élaborer des plans efficaces de protection des témoins et des professionnels de la justice.
- Faire du blanchiment de l'argent un délit pénal et élaborer des actions de coopération pour déceler ces pratiques et les empêcher.

Il faut également prévoir des actions spéciales pour lutter contre la traite des femmes et des enfants et le trafic clandestin de migrants et d'armes à feu.

Les médias, les ONG et les autres organisations de la société civile jouent un rôle important en révélant les cas de traite des êtres humains, forçant ainsi les autorités à agir. Il faut

maintenant que la communauté internationale se dote de procédures plus formelles pour enregistrer les actions et les étudier. Il faut aussi engager des négociations internationales entre les pays exportateurs et les pays importateurs de main-d'œuvre, d'une part, et les organisations internationales, d'autre part. Ces négociations devraient donner lieu à l'élaboration de codes de conduite pour ces deux catégories de pays, à des lois visant à supprimer l'exploitation des travailleurs migrants et la violation de leurs droits humains, et sanctionnant lourdement les trafiquants (encadré 5.5). La Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, approuvée par l'Assemblée générale en 1949, se concentre sur le trafic en tant qu'activité commerciale illicite. Elle n'a été adoptée que par 70 pays.

PROTÉGER LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Les notions de culture, de communauté et de sécurité humaine sont intimement liées, mais souffrent trop souvent de l'invasion de la mondialisation. La Commission mondiale sur la diversité culturelle et le développement a admis le principe de protéger la diversité culturelle tout en encourageant les échanges culturels. Trouver le juste équilibre est un exercice difficile qui suscite des controverses, mais les pays qui souhaitent protéger leur héritage culturel doivent pouvoir y parvenir.

Citons quatre exemples d'actions possibles :

- Des efforts régionaux et privés pourraient stimuler la communication culturelle bilatérale, afin que les films, la musique, la littérature et les émissions de télévision puissent circuler entre et au sein des pays en développement, qui ne se contenteraient alors plus d'absorber la culture des pays industrialisés.
- Les décideurs doivent repenser l'État, la communauté, les organisations et les politiques internationales afin de permettre aux populations de choisir leur langue et leur mode de vie. Dans le même temps, il convient de créer des institutions encourageant le dialogue entre les responsables des différents groupes culturels afin de négocier des échanges et de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.
- Un forum international sur la violence et la pornographie internationales, que ce soit dans les vidéos, à la télévision et/ou dans les jeux et services interactifs, ainsi que sur les efforts des pays pour modérer ces activités, les combattre et mettre leurs enfants à l'abri de leur influence.
- De nouveaux partenariats entre les pouvoirs publics, les entreprises, les associations privées et d'autres parties prenantes doivent être mis en place. Il convient d'admettre plus clairement les effets de la mondialisation sur l'industrie culturelle locale, qu'ils soient bénéfici-

Les notions de culture, de communauté et de sécurité humaine sont intimement liées, mais souffrent trop souvent de l'invasion de la mondialisation

ques ou néfastes, et de faire en sorte que les mesures prises protègent l'épanouissement économique et culturel.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Bien que l'opinion publique soit généralement favorable aux actions environnementales, les forces motrices de la mondialisation continuent de faire passer le profit avant la protection, la préservation et la viabilité de l'environnement. L'instance internationale faisant office de passerelle entre la politique environnementale et la politique commerciale est le Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle s'attache principalement à adapter les préoccupations environnementales aux régimes commerciaux existants, et non à rechercher une synergie réelle entre l'environnement et les échanges. Si c'était le cas, ces deux ensembles seraient alors considérés comme des objectifs d'égal importance. Désireux de préserver le système commercial, ce comité estime que sa mission consiste à limiter les actions engagées unilatéralement par les États au nom de la protection de l'environnement. Il ne cherche pas à positiver la relation commerce/environnement, aujourd'hui négative, mais susceptibles de promouvoir la viabilité à long terme des échanges, des investissements et de la croissance.

Ce comité se concentre sur quelques questions importantes. Les membres de l'OMC devraient-ils s'entendre sur des exemptions générales pour les mesures limitant les échanges dans les accords environnementaux multilatéraux ? Comment protéger les systèmes d'éco-étiquetage et ne pas les classer dans les obstacles non douaniers aux échanges ? D'autres aspects méritent également un certain intérêt. Il convient notamment de se demander comment les mesures commerciales peuvent encourager les pays à supprimer leurs subventions à l'énergie, aux produits chimiques et au secteur de l'eau, qui, par leurs effets pervers, induisent une distorsion dans les échanges et nuisent à l'environnement. Et comment inciter les pays à internaliser les coûts environnementaux de leur production ? Pourquoi ne pas prévoir un « Cycle Vert » sur les échanges internationaux pour coordonner les actions conjointes destinées à éliminer les subventions nuisibles et à internaliser les coûts environnementaux ?

RAPPROCHER LES EXTRÊMES

Il y a près de trente ans, le rapport de la Commission Pearson s'ouvrait sur cet aveu : « le fossé qui se creuse entre les pays développés et en développement est devenu le problème central de notre époque ». Aujourd'hui, les inégalités de revenu et de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques. Le différentiel de revenu par habitant (PNB) entre les pays représentant le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre est passé de 30 contre 1 en 1960 à 60 contre 1 en 1990 et à 74 contre 1 en 1995.

ENCADRÉ 5.5

Une réponse internationale à la criminalité mondiale

Le danger que représente la montée du crime organisé international pour les aspects positifs de la mondialisation est reconnu par les plus hautes instances. Cette question a en effet été à l'ordre du jour de la réunion du G7 à Birmingham, il y a deux ans. Une telle prise de conscience est capitale, car la réponse à ce type de criminalité doit être mondiale et non nationale.

Des escrocs opérant depuis Amsterdam vendent des valeurs mobilières américaines fictives à des Allemands par téléphone. Toute l'opération est orchestrée par un Anglais, résidant à Monaco et dont l'argent est placé au Panama. Quelle force de police doit mener l'enquête ? Qui est compétent pour engager des poursuites judiciaires ? On peut même se demander si un délit a réellement été commis, alors que la question ne se poserait pas si toutes ces opérations avaient eu lieu dans un même pays.

La coopération constitue le premier principe d'une réponse mondiale à la criminalité. Il est indispensable que les organismes chargés de faire appliquer le droit, la police, les procureurs et les services de renseignements collaborent avec leurs homologues par-delà les frontières, mettant ainsi souvent fin à des décennies de suspicion, voire d'hostilité. Ce n'est certes pas chose facile, mais il existe des précédents au niveau national : aux États-Unis, un délit peut être du ressort de la police municipale, d'État, ou fédérale, et parmi les agences fédérales, il peut relever du FBI (*Federal Bureau of Investigation*), de la brigade des stupéfiants, des services secrets, des douanes ou du fisc. Ces différents organismes ne s'entendent pas toujours entre eux, mais ils ont appris à coopérer pour mener contre la criminalité une offensive qui franchit les limites de leurs juridictions et compétences respectives.

Dans les pays industrialisés, la suspicion qu'éprouvent les organismes chargés de faire appliquer le droit envers leurs homologues du reste de la planète est en partie due à la corruption. L'agent de la circulation au Mexique, le douanier au Nigeria, le procureur en Russie, chacun d'entre eux peut avoir à choisir entre travailler honnêtement et nourrir sa famille. Comparativement à des nécessités telle que l'éducation et la santé, respecter le budget alloué à l'application du droit n'apparaît pas forcément comme une priorité essen-

tielle. Cependant, des économies à court terme peuvent se payer cher sur le long terme.

Une réglementation efficace et pertinente, tel est le second principe. Lorsqu'un système politique passe d'une économie planifiée ou d'un État policier à une société démocratique et libérale pratiquant l'économie de marché, d'énormes pressions, qui viennent à la fois de l'intérieur et de la communauté internationale, sont exercées pour supprimer les lourdeurs de la réglementation. Ces pressions sont toutefois moins fortes lorsqu'il s'agit de la remplacer par un cadre et des institutions juridiques comparables à ceux mis en place au cours des siècles dans les sociétés où existe depuis longtemps un tel système politique. Or, c'est là une dangereuse erreur.

Par exemple, la création d'un système bancaire national étant un objectif de développement important, la législation sur le secret bancaire peut sembler un moyen idéal pour gagner du temps. Mais en l'absence d'un cadre réglementaire solide et d'une institution suffisamment puissante pour l'imposer, il s'ensuivra un déluge d'argent sale, et de faillites de banques. Le tout se soldera par des coûts de renflouement pour la banque centrale, et une perte de crédibilité sur le marché international.

De même, s'il n'existe pas de droit des entreprises clairement défini, ni de système judiciaire pour administrer et garantir efficacement son application, la privatisation devient une loterie. Parfois, un projet sain, un partenaire local et une équipe dirigeante sûrs et une réglementation cohérente se conjuguent pour aboutir à un succès spectaculaire. Mais il est plus fréquent que le copinage durant le processus de privatisation ainsi que le non-respect des intérêts des actionnaires minoritaires, conduisent à la banqueroute, et les tribunaux locaux offrent alors peu d'espoir d'obtenir réparation.

Entre ces deux objectifs — renforcer la liberté économique et imposer de nouvelles contraintes administratives — le combat est inégal. Pourtant, la libéralisation du système économique et politique doit se conjuguer à une évolution de la législation et des institutions qui l'administrent : à libertés nouvelles, responsabilités nouvelles.

Source : Helsby, 1999.

La marginalisation des pays les moins avancés se poursuit, et s'accroît même sous l'effet de la crise asiatique.

La réduction de cet écart a été omise dans l'ordre du jour mondial. Dans leurs aspects extrêmes, ces inégalités interfèrent avec la mondialisation et l'empoisonnement, tout en polarisant bon nombre des efforts raisonnables et souhaitables destinés à mieux la gérer. Les inégalités mondiales sont une question trop grave pour être passée sous silence. À l'aube du XXI^e siècle, alors que l'on est en train de prendre conscience des possibilités offertes par la mondialisation, il convient d'opter pour de nouvelles approches :

- Engager des actions internationales cohérentes pour favoriser une croissance plus rapide, et renforcer les mesures mettant la croissance au service des plus démunis dans les pays pauvres.
- Lever les contraintes qui pèsent sur les échanges, l'investissement et les technologies dans les pays pauvres.
- Recentrer l'aide sur la lutte contre la pauvreté, surtout dans les pays les plus déshérités et les moins avancés.
- Accélérer l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés.

Ces propositions n'ont rien de nouveau, mais elles ont rarement été mises en œuvre avec l'énergie et la détermination requises. En outre, on n'a jamais clairement admis que les disparités extrêmes entre les pays les plus riches et les plus pauvres vont dans le sens contraire à la mondialisation même. Au début du siècle, c'est d'ailleurs la progression des inégalités à l'échelle planétaire qui a bloqué la mondialisation.

Il faut que la croissance se mette au service des pauvres, qu'elle fasse reculer la pauvreté et se renforce pour devenir plus endogène. Il importe tout particulièrement d'accélérer la croissance dans les pays les plus pauvres et les moins avancés, et que ces pays puissent maintenir des rythmes de progression d'au moins 3 % par an et par habitant pendant trois décennies. Il serait éminemment souhaitable de mettre en place un mécanisme de transfert international pour canaliser les flux de ressources en direction des pays pauvres, via l'investissement privé et une affectation judicieuse des recettes collectées à l'échelle de la planète grâce à la taxation de la pollution ou à la facturation de l'utilisation des ressources communes (voir plus bas). Il faut également envisager de créer un groupe d'action international sur les initiatives à engager, sans oublier de fixer des échéances, pour combler le fossé qui se creuse entre pays riches et pauvres.

Comme l'a écrit il y a quelques années Jan Tinbergen, premier lauréat du prix Nobel d'économie, «il doit aussi y avoir une redistribution internationale par le canal de la coopération pour le développement... Avec

l'intégration croissante de l'économie mondiale, la redistribution du revenu mondial doit se rapprocher de celle qui existe dans les pays bien administrés» (*Rapport mondial sur le développement humain* 1994, page 94).

PROMOUVOIR LE COMMERCE ÉQUITABLE, EN PARTICULIER POUR LES PAYS PAUVRES

Tant les pays en développement que les pays développés doivent intensifier leur action pour que les premiers, surtout les plus pauvres et les moins avancés, tirent un meilleur parti des échanges, bénéficient d'un accès plus facile aux marchés et de termes de l'échange plus favorables (encadré 5.6).

Dans leurs aspects extrêmes, les inégalités interfèrent avec la mondialisation et l'empoisonnement, tout en polarisant bon nombre des efforts raisonnables et souhaitables destinés à mieux la gérer

ENCADRÉ 5.6

Renégocier la Convention de Lomé : le principe de la politique unique ne convient pas à tout le monde

Pendant près de 25 ans, cet accord de coopération novateur a garanti aux pays de la zone Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) une aide financière et un accès privilégié au marché européen. L'actuelle Convention de Lomé expirant en février 2000, l'Union européenne et les 71 pays ACP ont engagé des négociations pour la reconduire.

Signé à Lomé, capitale du Togo, en 1975, le premier des quatre traités s'était fixé des idéaux ambitieux, ses principes fondamentaux reposant sur l'égalité entre partenaires, le respect de leur souveraineté, des intérêts mutuels et de l'interdépendance, ainsi que le droit de chacun à déterminer ses propres orientations politiques, sociales, culturelles et économiques.

Or, l'Union européenne propose de transformer radicalement la Convention. Les responsables politiques qualifient en effet Lomé d'échec, affirmant qu'elle n'a pas véritablement réussi à sortir les pays ACP de la pauvreté. En outre, les priorités européennes ont évolué. La lassitude des donateurs, l'existence de nouveaux partenaires à l'Est et les contraintes budgétaires imposées par les stricts critères de Maastricht ont contribué à modifier l'attitude européenne vis-à-vis des pays ACP. De plus, l'Union européenne affirme que la Convention n'est pas conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, qui régit désormais les échanges internationaux.

Si ces propositions sont appliquées, bon nombre de pays ACP risquent de voir leur accès au marché européen largement réduit, ce qui inversera les flux nets de paiement.

Dans le projet de l'Union européenne, des zones de libre échange, l'investissement privé et la conditionnalité pourraient remplacer l'accès préférentiel, ainsi que l'aide financière inconditionnelle. L'Union européenne a l'intention de maintenir le principe de préférence pour les 41 pays les moins avancés, mais les 30 autres auraient le choix entre former une zone de libre échange avec l'Union européenne ou intégrer le Système généralisé de préférences (SGP).

Que peut-on faire ?

• Il est impératif que les Européens ne renoncent pas à leurs engagements envers les pays ACP. Ils doivent prendre conscience que la Convention de Lomé a appliqué un même ensemble de mesures à 71 pays différents. Or, c'est cette approche d'une politique unique pour tous qui a finalement échoué. Il est donc souhaitable que la nouvelle Convention tienne compte de la diversité politique, économique et culturelle des pays ACP.

• Auparavant, l'aide financière était versée en une seule fois aux gouvernements des pays ACP. La future Convention devrait allouer les ressources pour promouvoir des secteurs spécifiques ou mettre en place des institutions, ce qui nécessite une étroite coopération entre pays donateurs et destinataires.

• L'Union européenne doit adopter une politique plus diversifiée. Les zones de libre échange peuvent être profitables aux secteurs capables de faire face à la concurrence. Tandis que ceux plus fragiles, comme l'agriculture, devraient soit recevoir une aide financière, soit échapper provisoirement à la libéralisation des échanges.

Source : Kennan et Stevens, 1997.

Lors du round du millénaire, et les pays en développement doivent prendre les devants, et non se laisser déborder

La libéralisation des échanges peut être bénéfique aux pays en développement, qui devraient en principe être disposés à prendre part à de nouvelles négociations multilatérales. Mais, avant le début de nouvelles négociations commerciales, ces pays en développement doivent être sûrs que les accords et les promesses antérieurs seront respectés. Il convient d'abroger l'Accord Multifibres, comme l'ont promis les pays développés. Il faut en outre mettre un terme au recours aux mesures anti-dumping à l'encontre des pays les plus pauvres.

Si l'on veut faciliter l'accès des produits agricoles aux marchés, les pays industrialisés doivent accélérer l'élimination de leurs subventions nationales à l'agriculture et aux exportations.

Une réglementation sur la sûreté des produits alimentaires, les conditions sanitaires des animaux et des végétaux et la sécurité des ouvriers agricoles doit également être appliquée de manière à minimiser les risques qu'elle soit utilisée comme une mesure protectionniste, par exemple :

- En élaborant des normes internationales et en encourageant la multiplication des accords de reconnaissance mutuelle et d'équivalence.
- En imposant un étiquetage indiquant l'origine et les caractéristiques de chaque produit.
- En veillant à ce que des organismes de réglementation crédibles œuvrent en toute indépendance vis-à-vis des entités responsables des programmes d'aide à l'agriculture.

L'aide internationale destinée à permettre aux pays pauvres d'étendre leurs exportations agricoles pourrait présenter un triple atout. Elle stimulerait la production dans les régions du monde bénéficiant de nombreux avantages concurrentiels et utilisant nettement moins les engrais et les pesticides que ne le font généralement les pays industrialisés. Elle contribuerait à préserver la diversité des cultures. Enfin, elle encouragerait les exportations et la production comme une étape vers le développement économique dans les pays pauvres.

Une nouvelle série de négociations commerciales — le round du millénaire — est en préparation (encadré 5.7). Les enjeux sont considérables, et les pays en développement doivent prendre les devants, et non se laisser déborder.

ALLÉGER LA DETTE DES PAYS LES PLUS PAUVRES

La lenteur du traitement du problème de la dette accumulée par les 41 pays pauvres très endettés (PPTÉ) illustre on ne peut plus clairement comment la mondialisation laisse de côté les pays les plus pauvres et les moins développés (encadré 5.8). Depuis plusieurs années, la plupart des commentateurs estiment que la dette de ces pays est excessive et impossible à rembourser. Pourtant, jusqu'ici, les actions engagées sont dérisoires face aux besoins.

Le fardeau de la dette sape la croissance, la santé et l'éducation. Seuls deux pays pauvres très endettés ont obtenu des taux de croissance par habitant supérieurs à 2 % depuis 1980, alors qu'ils étaient neuf à en avoir fait autant entre 1965 et 1980. Le service de la dette dépasse les dépenses annuelles de santé et d'éducation dans neuf PPTÉ, et excède les dépenses de santé seules dans 29 pays, dont 23 d'Afrique subsaharienne (tableau 5.1). En Tanzanie, le service de la dette représente neuf fois le budget public consacré aux soins de santé primaires et quatre fois celui de l'enseignement primaire.

Dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTÉ, il faut six ans avant qu'un pays puisse

ENCADRÉ 5.7

Les pays en développement et le commerce : une participation active au Round du millénaire

Cinq ans après la fin de l'Uruguay Round, un nouveau cycle de négociations sur le commerce multilatéral est en préparation. Les négociations risquent de ne pas porter uniquement sur la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires dans des secteurs sensibles comme le textile et l'agriculture, mais pourraient mettre l'accent sur des questions non commerciales, telles les normes environnementales et de travail, ainsi que les règles de la concurrence.

Il est indispensable que les pays en développement comprennent ces évolutions, les anticipent au lieu de se laisser distancer, identifient les secteurs représentant un intérêt primordial, et influent davantage sur la structure du commerce mondial. Car tout compte fait, la libéralisation des échanges peut être une situation bénéfique pour toutes les parties prenantes.

Lors du prochain cycle de négociations sur le commerce multilatéral, les pays en développement pourraient tenir compte des options politiques et stratégiques suivantes :

- *Réexaminer et appliquer les accords existants avant d'en élaborer de nouveaux.* Avant que les négociateurs ne débattent de questions comme les normes pour l'environnement et le travail, ils doivent s'assurer que toutes les parties respectent les engagements pris lors de l'Uruguay Round. Ainsi, les pays de l'OCDE doivent appliquer l'Accord sur les textiles et les vêtements pour libérer les pays en développement du régime de l'Accord Multifibres.

- *Evoquer tous les droits de propriété.* Les droits de propriété incluent les droits de propriété intellectuelle, mais aussi le droit de rejeter du carbone dans l'atmosphère. Or,

nombre de pays riches semblent avoir abusé de leur droit de polluer et s'ils veulent continuer sur leur lancée, les pays en développement pourraient alors décider d'intégrer ces droits de propriété aux négociations sur le commerce et exiger des compensations. S'ils faisaient valoir ces droits de manière offensive, ils en tireraient des avantages économiques et une influence sur les négociations.

- *Faire des concessions sur l'environnement et libéraliser les échanges pour le bénéfice de tous.* Le fait d'élargir le programme des négociations, entre autres, à la question de l'environnement ne désavantage pas forcément les pays en développement et leur ouvre, au contraire, des perspectives. Les pays où l'environnement est un atout majeur (la forêt pluviale au Brésil, au Cameroun, au Costa Rica, en Indonésie, en Malaisie, en République démocratique du Congo, en Thaïlande) peuvent ainsi faire des concessions pour obtenir des avantages dans d'autres secteurs. S'ils protègent, voire repeuplent la forêt pluviale, les pays en développement pourront demander en contrepartie aux pays de l'OCDE de les considérer d'égal à égal pour des questions comme le commerce, l'investissement ou les mesures contre le dumping.

- *Agir ensemble, si possible.* Il faut que les pays en développement soient mieux organisés et négocient en groupes. Leur influence politique a augmenté durant l'Uruguay Round. Aujourd'hui, les pays en développement représentent 30 % de l'ensemble des échanges mondiaux. Des alliances régionales ou sectorielles leur permettraient d'avoir plus de poids dans les négociations commerciales.

Source : Whalley, 1998

obtenir un allègement de sa dette. Ce délai doit être fortement réduit, de moitié ou plus. Le ratio de viabilité de la dette des PPTE, c'est-à-dire le niveau de dette réputé gérable par un pays endetté, doit également être abaissé, de 200-250 % des exportations annuelles à 100 % ou moins (tableau 5.2). On considère actuellement que, pour être supportable, le remboursement de la dette doit représenter 20 à 25 % des exportations annuelles d'un pays. Il faut ramener cette proportion à 10 % ou moins. En bref, les pays les plus pauvres ont besoin de davantage d'aide et de davantage de marge pour renouer avec la croissance et accélérer leur développement humain.

Les fonds nécessaires pour financer l'initiative en faveur des PPTE sont officiellement estimés à 7 milliards de dollars, soit moins de 5 % des 170 milliards de dollars mobilisés pour l'Asie du Sud-Est et le Brésil (bien que cette aide doive revêtir la forme de dons, et non de prêts). Pour écarter l'idée d'un allègement plus rapide de la dette, certains avancent qu'il faudrait bien puiser les ressources nécessaires dans d'autres prêts à conditions préférentielles, ce qui reviendrait à déshabiller Pierre pour habiller Paul. Or, cela n'est pas nécessairement le cas. On peut et on doit financer l'allègement de la dette des pays les plus pauvres avec des ressources nouvelles, qui pourraient provenir de la cession d'une partie des réserves d'or du FMI ou de l'attribution de nouveaux DTS, éventuellement grâce à des cotisations spéciales, comme dans le cas du renflouement du fonds d'investissement Long Term Capital Management. S'agissant du développement humain, les pays d'Afrique subsaharienne et les autres PPTE ont besoin de davantage d'aide que les autres.

UNE AIDE PLUS GÉNÉREUSE, MIEUX RÉPARTIE ET PLUS UTILE

Même si l'aide publique au développement (APD) marque un recul depuis 1994 (tableau 5.3), on observe aujourd'hui certains signes de reprise. Six pays donateurs sur 21 ont augmenté leur APD en 1997, surtout le Canada et le Royaume-Uni. Dans quatre autres pays, l'APD continue de dépasser largement 0,7 % du PNB : au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède. Ces majorations contrebalancent en partie le décrochage des budgets d'aide par rapport aux autres dépenses publiques.

Le respect des engagements pris à l'égard des pays les moins avancés reste une priorité essentielle. Le premier de ces engagements est de consacrer au minimum 0,15 % de son PNB à aider ces pays. Rares sont les pays pauvres qui ont la chance de recevoir des investissements directs étrangers substantiels, si bien que la majorité d'entre eux dépendent de l'aide, surtout lorsqu'ils veulent élargir leurs services de santé et d'éducation de base ou relever leur taux de croissance.

UN ACCORD MULTILATÉRAL SUR L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA POPULATION

Les négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement ont tourné court, victimes de l'incompatibilité des visions philosophiques des pays développés. Plus grave est le secret qui a entouré ces négociations, auxquelles n'ont en outre pas participé tous les pays concernés. Les négociations sur un nouvel accord doivent s'inscrire dans le cadre d'une procédure plus équilibrée et les participants doivent admettre plus clairement la nécessité d'obtenir des résultats équitables non seulement pour le capital, mais pour les individus.

C'est la procédure de négociation qui déterminera le succès d'un tel accord. Ces négociations doivent être ouvertes. La participation des pays en développement et de la société civile y est essentielle. Le traitement national du capital doit être lié au concept du développement durable. Les principes de la nation la plus favorisée pour l'investissement n'excluent pas l'élaboration de codes de conduite à l'intention des grandes entreprises.

Enfin, les pouvoirs publics nationaux doivent rester entièrement libres de fixer des normes environnementales et de travail.

*La participation des
pays en
développement et de
la société civile aux
négociations est
essentielle*

ENCADRÉ 5.8

Passer à la vitesse supérieure face à la crise de la dette

Le poids de la dette extérieure continue à peser lourdement sur les pays en développement. En 1997, leur endettement global s'élevait pratiquement à 2 200 milliards de dollars, les plus touchés étant les 41 pays pauvres très endettés (PPTE), dont 33 se trouvent en Afrique. Ce fardeau, 245 milliards de dollars en 1996, épuise le budget de l'État, absorbe les ressources nécessaires au développement humain, et entrave la croissance économique.

Depuis 1980, la dette des PPTE a plus que triplé, les deux tiers provenant d'arriérés, c'est-à-dire d'anciennes créances non remboursées. En outre, on observe une évolution dans sa nature : en 1980, plus de 50 % étaient contractés auprès de créanciers privés, contre à peine un cinquième en 1997. Aujourd'hui, il s'agit avant tout d'une crise de la dette institutionnelle, ce qui signifie que les États sont de plus en plus endettés auprès des institutions multilatérales comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Cette transition d'une dette privée à une dette institutionnelle et multilatérale appelle les décideurs à trouver des solutions à la crise.

- Dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE, il est essentiel d'accélérer la remise de la dette. Parmi les pays les plus pauvres, trop peu satisfont aux critères actuellement

requis, ce qui risque de laisser certains dans une situation inextricable. Aussi, la période probatoire de six ans devrait être ramenée à trois ans, voire moins, à condition que le débiteur collabore étroitement avec la Banque mondiale et le FMI, et qu'il suive les principes convenus.

- Dans certains cas, il faut également que le Club de Paris consente à une remise partielle ou totale. L'annulation par le Danemark de ses 635 millions de dollars de créances sur les pays en développement, ainsi que l'initiative prise par l'Allemagne à ce sujet sont des exemples à suivre pour les pays de l'OCDE. D'autres pays industrialisés ont également annulé la dette résultant de programmes d'aide antérieurs, mais pas tous.

- Montrer en quoi le remboursement des créances restreint la capacité d'un pays à donner à tous ses enfants accès à l'éducation et la santé contribuerait à faire comprendre à l'homme de la rue la signification grandissante du problème et le besoin urgent d'agir.

- La remise de l'intégralité de la dette des pays en développement les plus démunis constitue l'objectif de l'initiative *Jubilée 2000*. Parrainée par de nombreuses églises et ONG, elle lie l'an 2000 au concept biblique de rémission.

Sources : CNUCED, 1998b ; Nations Unies, 1998b.

À l'ère des bonds technologiques, il est intolérable que la pauvreté humaine persiste et que les fossés technologiques se creusent. Les individus et les pays pauvres doivent avoir leur part des bienfaits technologiques.

TABLEAU 5.1
La situation de HUIT pays pauvres très endettés, 1995

Pays	Dette extérieure		Dépenses publiques consacrées			
	(en milliards de dollars)	(en % du PNB)	Service de la dette (en % du PNB)	à l'éducation (en % du PNB) ^a	à la santé (en % du PIB) ^a	aux dépenses militaires (en % du PIB) ^a
Nicaragua	10	670	19	4	4	2
Angola	12	501	20	-	4	3
Guyana	2	394	20	5	-	13
Guinée-Bissau	1	380	7	-	1	3
Congo	6	350	11	6	2	3
Mozambique	6	327	9	6	5	5
Congo, Rép. dém. du	13	242	0,5	-	0,2	0,3
Mauritanie	2	231	12	5	2	3

a. Données les plus récentes disponibles sur la période 1990-95.

Source : Banque mondiale, 1998c.

TABLEAU 5.2
Dette extérieure des 41 pays pauvres très endettés, 1992-96

Pays	1992	1993	1994	1995	1996
Dette totale (en milliard de dollars)	229	235	247	254	245
Service de la dette (en milliard de dollars)	10	8	9	12	11
Service de la dette/exportations (%)	21	17	19	20	16
Encours de la dette/exportations (%)	461	495	493	431	344

Source : Nations Unies, 1998b.

TABLEAU 5.3
À qui va l'aide ?
(aide publique au développement en milliards de dollars courants, sauf indication contraire)

	1988	1993	1994	1995	1996	1997
APD nette	48	56	60	60	58	50
bilatérale	37	39	41	41	39	32
multilatérale	11	17	19	19	19	18
APD nette (en milliards de dollars de 1995)	61	59	62	60	57	48
Pourcentage de l'APD destinée aux PMA	28	27	27	28	24	27
APD destinée aux PMA	13	15	16	17	14	14
Les cinq premiers destinataires d'APD (milliards de dollars courants)						
Chine	2,5	3,3	3,3	3,5	2,6	2,0
Égypte	1,9	2,4	2,7	2,0	2,2	2,0
Inde	2,4	1,5	2,3	1,7	1,9	1,7
Israël	1,5	1,3	1,3	0,3	2,2	-
Bangladesh	2,2	1,4	1,8	1,3	1,3	1,0

Sources : OCDE, 1999a, 1996a.

- Il faut revoir de fond en comble la gestion mondiale des droits de propriété intellectuelle dans le cadre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour créer un système ne barrant pas l'accès des pays en développement au savoir et ne compromettant ni leur sécurité alimentaire, ni le savoir local, ni leur biosécurité, ni leur accès aux services de santé.

- L'ADPIC doit reconnaître les droits des communautés locales sur leur savoir ancestral et local, et encourager une rémunération juste et équitable de l'exploitation de ce savoir.

- Il convient de protéger les consommateurs et les producteurs des pays en développement. Cela veut dire autoriser et encourager le contrôle des prix sur certains produits brevetés pour favoriser l'activité des paysans pauvres ainsi que les services de santé et d'éducation de base. Le contrôle des prix est particulièrement vital dans le cas des produits pharmaceutiques, le traitement du virus du sida en étant un exemple des plus évidents.

- Il faut élargir la gouvernance des communications mondiales, et surtout d'Internet, pour qu'elle prenne en compte les intérêts de premier plan des pays en développement dans les décisions concernant les protocoles Internet, la fiscalité, l'affectation des noms de domaines et les coûts de la téléphonie.

- L'investissement public doit être canalisé vers les technologies susceptibles de satisfaire les besoins des individus et des pays pauvres, des semences robustes résistantes à la sécheresse aux ordinateurs à énergie solaire et protégés contre l'humidité.

- Il faut mettre en place des mécanismes de financement inédits afin que la révolution de l'information conduise au développement humain, et non à la polarisation de l'humanité. Il est possible de collecter des fonds de deux manières : une taxe sur les bits et une taxe sur les brevets, perçus auprès de ceux qui ont déjà accès à la technologie, pour en étendre les bienfaits à tous.

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR RENFORCER LE POUVOIR DE NÉGOCIATION DES PAYS PAUVRES

D'importantes inégalités en termes de pouvoir et d'influence économiques se rencontrent dans la plupart des institutions internationales. Pour justifier ces différences, on avance souvent que les pays pour lesquels les enjeux sont les plus importants ont aussi plus à perdre que les autres, et qu'ils doivent donc disposer d'une plus grande influence pour que des décisions «responsables» soient prises. Si par enjeux on entend résultats financiers, cette justification est peut-être vraie. Mais si les enjeux se réfèrent au nombre de personnes concernées,

c'est-à-dire, souvent, lésées, elle semble très mince (tableau 5.4).

Les modes de scrutin doivent être revus, de façon à intégrer plus de justice, plus d'efficacité et une plus grande viabilité politique. À défaut d'une telle réorganisation, ceux qui se sentent exclus pourraient finir par renoncer à ce système. Un certain accord doit également se faire sur la nécessité de prêter davantage attention aux intérêts des pays pauvres et, à terme, de resserrer les écarts entre ces pays et les autres.

Rendre les institutions plus responsables est une priorité de la réforme de la gouvernance internationale. La prise de décision dans le commerce et la finance planétaires doit être

plus transparente. Des évaluations indépendantes des politiques publiques internationales pourraient par ailleurs constituer une première étape vers cette responsabilisation accrue. La création du Département de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque mondiale, ainsi que l'évaluation externe indépendante des programmes gérés par la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, constituent deux premiers pas dans cette direction. Quelles sont les autres priorités ?

- La création d'un mécanisme de médiation au sein de l'OMC, de la Banque mondiale et du FMI pour examiner les cas de distorsion et d'injustice présumées dans le fonctionnement de ces organismes.

TABEAU 5.4
Les groupes multilatéraux et leur composition

Groupe	Membres	Part du PIB mondial (pourcentage) 1997	Part de la population mondiale (pourcentage) 1997	
5 grands	Conseil de sécurité	Chine, États-Unis, Féd. de Russie, France, Royaume-Uni	40,9	30,6
G7	Principaux pays industrialisés	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni	64,0	11,8
G10	Puissances économiques occidentales	Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse	67,8	12,5
G22	Regroupe le G7 et d'autres grandes puissances économiques ou politiques	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hong Kong (Chine), Inde, Indonésie, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Singapour, Thaïlande	81,7	64,8
G24	Principaux pays en développement	Algérie, Argentine, Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Inde, Liban, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Yougoslavie	8,9	34,6
G77	Pays en développement et en transition	Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arabie saoudite, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, États fédérés de Micronésie, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Rép. dominicaine, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa (occidentale), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Territoires palestiniens occupés, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie ^a , Zambie, Zimbabwe	16,9	76,0

a. N'est pas admis à participer aux activités du G77.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Les pays en développement peuvent faire beaucoup mieux pour renforcer leur capacité et leur pouvoir de négociation

- L'encouragement de la participation, formelle ou informelle, des ONG et des organisations professionnelles non officielles dans la discussion et la révision des propositions et des politiques, en particulier celles concernant les groupes sous-représentés dans les structures formelles (encadré 5.9).
- L'adaptation de l'aide juridique pour étayer et renforcer le pouvoir de négociation des pays les plus faibles. Avec une aide juridique et des programmes de développement des capacités, les pays les plus pauvres pourraient mettre en place des missions et recruter du personnel expérimenté, ce qui leur permettrait de participer davantage aux organisations commerciales et financières internationales. Certains pays d'Amérique latine, soutenus par deux ou trois États membres de l'Union européenne, ont lancé l'idée de financer un centre juridique pour aider les pays en développement à constituer des dossiers ou à défendre leur position dans le cadre du système de règlement des différends mis en place par l'OMC.
- La définition d'un certain nombre d'objectifs à long terme et de lignes directrices pour réduire les écarts de revenus dans le monde et faire bénéficier les pays et les populations pauvres d'une part plus importante des avantages

découlant des accords commerciaux et financiers.

Les pays en développement peuvent faire beaucoup mieux pour renforcer leur capacité et leur pouvoir de négociation. Dans ce domaine, les priorités sont les suivantes :

- *Création et la consolidation d'organisations collectives à l'échelle des régions et du tiers-monde.* Il n'existe dans le monde en développement aucun groupe de pays équivalent au G7 ou à l'OCDE, même si, à certaines époques, des efforts ont été déployés pour renforcer des instances telles que le G15, le G24, voire le G77.
- *Recours à des accords économiques régionaux pour établir et coordonner des positions communes lors des négociations sur les questions économiques.* En Amérique latine, le Mercosur et le Pacte andin se sont déjà révélés utiles pour instaurer un pouvoir de négociation dans le cadre de discussions commerciales avec les États-Unis, le Canada et l'Union européenne. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le nombre d'accords commerciaux régionaux a beaucoup augmenté. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires, en particulier en Afrique subsaharienne, pour transformer les programmes d'intégration économique régionaux ou infrarégionaux en de solides plates-formes d'intérêts communs.
- *Élaboration d'initiatives régionales* traitant des questions financières et monétaires. De telles initiatives pourraient avoir pour objectifs d'avertir de crises financières en gestation, de fournir des ressources internationales complémentaires et de définir des programmes d'ajustement structurel, tout en encourageant l'examen des programmes nationaux par des pairs et en veillant à ce que les programmes soient mieux adaptés aux systèmes économique et financier des pays bénéficiaires.
- *Mise en œuvre d'un soutien professionnel accru, dans les négociations, aux pays les plus pauvres et les moins avancés, en particulier dans les discussions sur les perspectives des échanges, de l'investissement et de la croissance, et sur la restructuration à long terme des institutions.* Le programme de recherche du G24 offre un certain soutien aux représentants et aux décideurs des pays en développement, dans les domaines commercial et financier, mais il demeure principalement financé par les donateurs et ne dispose pas de personnel à temps plein et sur site. Il mérite donc un soutien plus grand de la part des pays en développement eux-mêmes.

ENCADRÉ 5.9

Les ONG et le plaidoyer pour la planète

Durant les années soixante-dix, les militants étaient encouragés à « penser mondial et agir local ». Au cours des dix, voire quinze, dernières années, la dynamique communautaire d'ONG qui a vu le jour dans le Sud a profondément marqué le développement, en pratique comme en théorie. Sous l'égide des ONG, des conférences alternatives se sont déroulées en marge de toutes les conférences mondiales des Nations Unies des années quatre-vingt-dix. Des militants des deux hémisphères ont conjointement fait pression sur les gouvernements nationaux et les institutions internationales pour qu'ils accordent une plus grande priorité aux pauvres et aux laissés pour compte de la planète.

Suite à la campagne contre certaines de ses mesures, la Banque mondiale a pris contact avec ses détracteurs, lesquels jouent désormais un rôle beaucoup plus important dans les projets qu'elle finance. Entre autres changements, il faut noter l'arrivée de responsables de la communication avec les ONG dans la plupart de ses bureaux locaux de la Banque, ainsi qu'une plus grande reconnaissance de la valeur et de l'apport des ONG dans ses travaux. Sans oublier qu'elle est désormais tenue de répondre de ses pratiques et de ses politiques. Les conclusions que les ONG ont soumises aux Comités d'inspec-

tion de la Banque mondiale sur le projet hydroélectrique Arun III, au Népal, ont lourdement pesé dans la décision de ne pas accorder de financement.

Les ONG font pression sur toutes les agences de l'ONU, ainsi que sur les pays, pour qu'ils respectent les objectifs et les engagements fixés lors des conférences mondiales.

Pour le Protocole de Kyoto, les ONG ont fait campagne pour un accord produisant un impact significatif sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre et ne se contentant pas de modifications superficielles. Lors de la conférence de Kyoto, elles ont incité les pays et les institutions multilatérales à rédiger un programme d'action en dix points. Cette déclaration constitue la base du plaidoyer et de la campagne incessante des ONG sur les changements climatiques. Des documents semblables ont été présentés par un groupe d'ONG d'Europe centrale et orientale. Les Amis de la Terre, ainsi que le *World Wildlife Fund for Nature* ont activement contribué à faire prendre conscience que les intérêts du secteur privé semblaient dominer les débats autour de l'application du protocole, et ont également fait part de leur inquiétude quant au risque que le résultat final ait peu d'impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

**COMMENCER DÈS AUJOURD'HUI
À BÂTIR L'ARCHITECTURE MONDIALE
DU XXI^e SIÈCLE**

Face aux nouveaux défis posés par la mondialisation et à la nécessité de renforcer les réponses aux problèmes, anciens et nouveaux, l'heure est venue de repenser l'architecture

mondiale. Voici quelques éléments cruciaux pour une amélioration dans ce domaine :

- un système des Nations Unies plus solide et plus cohérent, ainsi qu'une plus grande adhésion de tous les pays à ce système;
- une banque centrale mondiale;
- un fonds d'investissement mondial, avec des fonctions de redistribution et un mécanisme de transfert;
- une agence mondiale pour l'environnement;
- une Organisation mondiale du commerce renouée, plus juste et dotée d'un mandat élargi;
- un tribunal pénal international disposant de pouvoirs plus vastes en matière de droits de l'homme;
- une organisation des Nations Unies étendue, comprenant une assemblée générale à deux chambres qui permette la représentation de la société civile.

Les précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain* ont reconnu la nécessité de modifier radicalement la gouvernance mondiale si l'on souhaitait parvenir au développement humain à l'échelle planétaire. Ce besoin a été à nouveau souligné par les crises récentes. Les peuples et les pays ont pris davantage conscience de l'importance de susciter des changements fondamentaux, et ils sont également davantage disposés à envisager ces changements.

Des institutions internationales nouvelles et plus puissantes pour la conduite des affaires mondiales peuvent être considérées comme des biens collectifs planétaires. Au niveau national déjà, les biens collectifs sont reconnus comme vitaux lorsque le marché n'a ni les motivations ni les mécanismes adéquats pour répondre aux besoins publics. À mesure que la mondialisation s'accélère, des biens collectifs internationaux apparaissent aujourd'hui nécessaires pour des raisons analogues (encadré 5.10).

Cette nouvelle perspective représente bien plus qu'un changement de terminologie. Reconnaître le besoin de biens planétaires, c'est en effet admettre l'importance des actions relevant de la gouvernance mondiale au-delà des capacités des différents pays, donner une justification à de nouvelles formes de soutien financier que les pays doivent assurer, mais aussi admettre qu'à défaut d'efforts spécifiques, un tel soutien risque de se faire attendre. Ces questions donnent aujourd'hui lieu à des plaidoyers politiques et à une sensibilisation à la mondialisation, domaines dans lesquels tous les pays ont un rôle à jouer et des intérêts à défendre. Cinq éléments fondamentaux sont nécessaires pour renouveler l'architecture internationale de la gouvernance économique mondiale.

RENFORCER LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN AMÉLIORANT SA COHÉRENCE POUR QU'IL RÉPONDE À DES PRÉOCCUPATIONS DE SÉCURITÉ HUMAINE PLUS VASTES

Les mesures destinées à renforcer le système des Nations Unies n'ont jamais été aussi nombreuses que ces dernières années : conférences mondiales au sommet pour définir des buts et

ENCADRÉ 5.10

Les atouts de la planète ou l'élément manquant

Auparavant, nous imaginions la couche d'ozone loin de nous, or, elle s'est rapprochée, devenant désormais l'une des priorités de la politique nationale de la plupart des États. La raison en est la suivante : si nous voulons éviter d'appauvrir davantage cette couche d'ozone, il faut diminuer l'émission de chlorofluorocarbones dans chaque pays. Le même constat s'applique à l'atmosphère : c'est partout que l'énergie doit être utilisée différemment pour limiter le risque de réchauffement de la planète.

À l'inverse, la santé, l'emploi et la justice, considérés autrefois comme des questions d'ordre exclusivement intérieur, figurent désormais aux programmes de la politique internationale. Ainsi, en 1995, le *Sommet mondial sur le développement social* s'est concentré sur la pauvreté, l'emploi et la cohésion sociale.

Comment expliquer cet amalgame d'intérêts et d'ordres du jour ?

- *L'ouverture des frontières.* Même si les frontières continuent de jouer un rôle important, elles sont devenues perméables suite à la réduction des barrières tarifaires, à l'assouplissement des contrôles sur les mouvements de capitaux et à la progression des technologies de l'information. Cette ouverture permet aux «atouts» et aux «fleaux» mondiaux de circuler encore plus facilement. La santé, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la paix et la sécurité dans tous les pays n'en ont que plus d'importance.

- *Les risques systémiques.* Les marchés financiers internationaux, qui évoluent en dents de scie, comportent des dangers inhérents. Si nous laissons le réchauffement de la planète se poursuivre, nous risquons d'être confrontés à des changements climatiques dont il est encore difficile de prévoir les conséquences. Et si l'injustice mondiale n'est pas éradiquée, le tissu social mondial pourrait être mis à rude épreuve. Vu le nombre croissant de risques systémiques, la communauté internationale doit relever de nombreux défis : rester dans les limites (taux de pollution acceptables), atteindre des objectifs spécifiques (pour freiner la pauvreté) ou se prémunir contre le risque (les pays touchés par une crise financière).

Source : Kaul, Grunberg et Stern, 1999.

- *Les acteurs transnationaux.* Dans le monde des affaires et la société civile, les acteurs transnationaux sont sans cesse plus nombreux et font davantage pression sur les gouvernements pour qu'ils harmonisent leurs politiques : par exemple, normaliser la réglementation sur le contrôle bancaire ou reconnaître l'universalité des droits de l'homme.

Sous l'effet de ces tendances, de nombreux «atouts» et «fleaux» nationaux se transforment en «atouts» et «fleaux» internationaux, et des questions d'ordre mondial, concernant surtout le patrimoine naturel commun, se trouvent désormais au programme des politiques nationales. Ces «atouts», dont le nombre augmente, obéissent aux principes de «non-rivalité» et de «non-exclusion». La «non-rivalité» signifie que deux individus peuvent profiter du même «atout» sans que cela nuise à la satisfaction de l'un ou de l'autre. Tandis que la «non-exclusion» signifie qu'il est difficile et coûteux, voire impossible, d'empêcher un individu de profiter d'un «atout» à partir du moment où celui-ci existe. À titre d'exemple, la paix est un «atout» qui répond à ces deux critères.

Les politiques actuelles n'ont pas les moyens de gérer les problèmes posés par de tels «atouts», car elles présentent trois handicaps majeurs :

- *Un déficit de compétence.* Alors que ces problèmes sont de nature mondiale, les intérêts et la portée de la politique sont toujours essentiellement nationaux.

- *Un déficit de participation.* Alors que nous vivons dans un monde aux acteurs pluriels, la coopération internationale est encore avant tout intergouvernementale.

- *Un déficit de motivation.* Alors que la coopération ne fonctionne qu'en proposant une offre honnête et équitable à toutes les parties, la coopération internationale actuelle est souvent paralysée par des questions de justice et d'équité.

Des progrès durables et globaux verront le jour si ces trois déficits sont comblés, si la boîte à outils des responsables politiques est regarnie, ce qui leur permettra d'être mieux équipés pour parvenir ensemble à rendre les «atouts» mondiaux accessibles à tous.

Keynes avait en son temps proposé une autorité monétaire internationale disposant de ressources équivalent à 50 % des importations mondiales

des engagements, réformes internes pour étendre le champ et l'efficacité des opérations, création d'un Groupe des Nations Unies pour le développement, rassemblant les organismes spécialisés dans le développement afin d'intensifier les actions sur le terrain, et initiatives destinées à favoriser une collaboration plus étroite avec la Banque mondiale et le FMI.

Parallèlement, le Conseil économique et social (ECOSOC) a réformé ses méthodes de travail. Il organise notamment des réunions conjointes avec le Comité du développement de la Banque et du FMI et invite d'éminents experts à intervenir en son sein.

Ces actions contribuent largement à la fois à relancer le débat et à accroître la pertinence des activités à l'intérieur du Conseil économique et social. Néanmoins, ce dernier n'a toujours pas le statut, pourtant envisagé par ses fondateurs, d'organisme majeur de prise de décisions économiques et sociales. Cette prise de décision reste en effet dévolue à plusieurs autres institutions telles que le G7, la Banque mondiale et le FMI, ou encore l'OMC. Elle reste donc, au niveau mondial, dépourvue de cohérence et d'équilibre géographique, les décisions clés continuant d'être prises par des organismes différents, tandis qu'aucun mécanisme clairement défini n'existe pour rassembler ces éléments.

Diverses suggestions ont été faites pour remédier à cette situation. Les précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*, de même que la Commission de gouvernance globale en 1995, ont proposé la création d'un conseil de sécurité économique, comptant un nombre égal de pays développés et de pays en développement. Afin d'instaurer la confiance, chacun de ces groupes disposerait d'un droit de veto. D'aucuns ont suggéré que le Conseil économique et social se dote d'un comité exécutif auquel seraient confiés des pouvoirs de prise de décision sur certains sujets, ou encore qu'il se scinde en deux organes décisionnels, l'un pour les aspects économiques, l'autre pour les questions sociales.

D'autres mécanismes pourraient également être envisagés, en fonction, principalement, de leur capacité à promouvoir un consensus politique. À cet égard, il existe trois besoins essentiels :

- Un large consensus entre les pays industrialisés et en développement, riches et pauvres, et un processus décisionnel renforcé et plus ouvert pour les prochaines étapes concernant les aspects économiques et sociaux de la gouvernance mondiale.
- L'harmonisation, entre les différents pays, de leurs positions et de leur représentation dans les institutions de gouvernement mondiales. À l'heure actuelle, la gouvernance mondiale pâtit du manque de cohérence, constaté dans beaucoup de pays, entre les positions prises par le ministère des Finances (qui représente généralement le pays auprès des

institutions de Bretton Woods), le ministère des Affaires étrangères (qui le représente généralement auprès des Nations Unies à New York) et d'autres ministères (qui le représentent auprès de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'UNESCO, de l'Organisation internationale du travail et d'autres organismes des Nations Unies).

- Un accord clair sur la répartition des tâches entre les Nations Unies, la Banque mondiale et le FMI.

Les questions relatives à la réforme de la gouvernance mondiale constituent un bon point de départ. Étant donné leur portée, un comité conjoint pourrait être créé au plus haut niveau pour diriger les discussions et les négociations, même si les pays du globe choisiraient probablement de continuer à traiter la plupart des aspects avec les institutions existantes. Néanmoins, pour que les objectifs de légitimité et de représentation équilibrée soient atteints, les Nations Unies devront prendre part à l'ensemble du processus et à la prise de décision finale.

S'ORIENTER VERS UNE BANQUE CENTRALE MONDIALE

Tout comme les pays, individuellement, ont besoin d'une banque centrale, le monde du XXI^e siècle devra se doter de ce type de structure. La création récente de la Banque centrale européenne illustre bien ce besoin ressenti par certains des pays industrialisés les plus riches.

Une banque centrale mondiale contribuerait en effet à stabiliser l'économie planétaire en assumant certaines fonctions essentielles :

- Agir comme prêteur en dernier recours.
- Contrôler les organismes et les flux financiers.
- Apaiser les marchés financiers lorsqu'ils s'agitent ou se dérèglent.
- Créer de nouveaux flux de liquidité internationale et les réguler.

Une solution serait d'étendre le mandat du FMI, mais il faudrait alors prendre en parallèle des mesures pour tenir davantage compte des problèmes humains et élargir les perspectives de politique économique et sociale. Une autre approche consisterait à mettre sur pied une autorité financière mondiale.

La crise asiatique a montré la nécessité d'une telle autorité, ayant accès à des ressources financières beaucoup plus substantielles. Keynes avait en son temps proposé une autorité monétaire internationale disposant de ressources équivalent à 50 % des importations mondiales. Les États-Unis proposaient, eux, 15 %. Or, malgré les efforts spécifiques déployés pendant la dernière crise, les ressources du FMI demeurent inférieures à 3 % des importations mondiales.

Plusieurs mécanismes sont disponibles pour développer les ressources financières mondiales, notamment des droits de tirage spé-

ciaux rénovés et des accords avec les principales banques centrales afin de permettre des dispositifs de swap élargis. Cependant, la rapidité de l'accès au financement est peut-être tout aussi importante que l'ampleur de ces ressources. Il convient donc d'explorer les différents moyens qui permettraient d'obtenir ce résultat, tels que des accords préalable sur des lignes de crédit temporaires.

CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENT MONDIAL ET UN MÉCANISME DE TRANSFERT

Il faut d'urgence trouver de nouveaux mécanismes pour générer des flux de ressources supplémentaires vers les pays pauvres en développement, ainsi que de nouveaux moyens de financement des biens collectifs mondiaux. Les investissements privés sont substantiels, mais l'expérience montre qu'ils s'accompagnent de deux graves problèmes. Premièrement, ils sont très instables, en particulier s'il s'agit d'investissements de portefeuille. Deuxièmement, les investissements directs étrangers tendent à se concentrer dans un petit nombre de pays : en 1997, près de 70 % du total des flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement et en transition sont ainsi allés vers 10 pays seulement.

Plusieurs voies existent pour générer ces ressources supplémentaires :

- Mobiliser les recettes issues des taxes payées au titre du système « pollueur-payeur » à l'échelle planétaire. On estime que le Mécanisme de développement propre, défini dans le protocole de Kyoto, permettrait de recueillir un montant de l'ordre d'un milliard de dollars par an.
- Faire payer des loyers et des rentes ou des redevances pour l'utilisation des éléments du patrimoine commun de l'humanité que sont, par exemple, les ressources minérales des fonds marins et les ondes radio.
- Introduire des taxes sur les voyages aériens internationaux, entre autres.
- Mettre en application la proposition Tobin (prélèvement d'une taxe sur les mouvements financiers à court terme et limitation des flux de capitaux à court terme volatils). Une partie des recettes ainsi obtenues pourraient être investies dans les pays pauvres.
- Associer financement à des conditions de faveur et prêts privés, et mettre les sommes ainsi recueillies à la disposition des pays à revenu intermédiaire, sous la forme d'un troisième guichet.

Séparément ou collectivement, ces propositions pourraient, si elles étaient appliquées, améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale et générer des milliards de dollars.

CRÉER UNE AGENCE MONDIALE POUR L'ENVIRONNEMENT

Lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, le coût de l'adoption de pratiques de développement durable par les pays en développement avait été estimé à 600 milliards de dollars par an, dont 475 étaient censés provenir des ressources propres de ces pays et 125 de ressources internationales dégagées à cet effet.

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), créé en 1991, est un parent pauvre de cet ambitieux projet. Mis en œuvre conjointement par la Banque mondiale, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le FEM finance des initiatives pour améliorer la situation dans quatre domaines : le changement climatique, le recul de la biodiversité, la pollution des eaux internationales et l'appauvrissement de la couche d'ozone. Le sommet de Rio a élargi la portée du financement du FEM pour inclure une nouvelle priorité, la dégradation des terres — principalement la désertification et la déforestation — dans tous les cas où elle est liée aux quatre phénomènes mentionnés ci-dessus. Depuis 1992, les contributions annoncées pour les activités soutenues par le FEM représentent quelque 2 milliards de dollars.

Comparés au volume de l'économie mondiale d'aujourd'hui, et au défi planétaire de la viabilité à long terme, les structures et les niveaux actuels du soutien international sont infimes. Il est donc nécessaire de créer une agence mondiale pour l'environnement, éventuellement sur la base du PNUE, qui devra être dotée de ressources et de fonctions bien plus importantes :

- la surveillance de l'environnement planétaire, l'élaboration de rapports et l'identification des problèmes à examiner et à traiter;
- un rôle d'intermédiaire pour certaines transactions;
- un rôle de banque de compensation.

Un axe de travail essentiel de cette agence serait d'encourager la suppression des subventions à effets pervers et de consacrer les ressources ainsi dégagées au soutien direct des politiques de protection de l'environnement ainsi qu'à d'autres mesures (dont la création d'emplois). Selon une étude du Conseil de la Terre, les économies en développement ou en transition consacrent entre 220 et 270 milliards de dollars par an à ces subventions à effets pervers, principalement dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Certaines estimations indiquent des chiffres encore plus élevés. Des ressources très importantes sont de toute évidence gaspillées, qui pourraient fort utilement être affectées à d'autres priorités.

Au titre de ses fonctions de chambre de compensation, cette agence mondiale pour l'environnement serait chargée de surveiller les échanges de permis d'émission de gaz à effet

Ces propositions pourraient, si elles étaient appliquées, améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale et générer des milliards de dollars par an

Partout dans le monde, les individus doivent participer à ces débats et affirmer leurs intérêts et leurs préoccupations

de serre, en suivant les principes énoncés dans le Mécanisme de développement propre proposé lors des conférences de Kyoto et de Buenos Aires sur le climat. Ces droits d'émission pourraient s'emprunter et se prêter, mais non s'acheter ou se vendre, ce qui permettrait de maintenir un marché concurrentiel et éviterait que les pays en développement risquent à terme de perdre leurs droits. Outre sa fonction d'encouragement de la viabilité à long terme, cette chambre de compensation constituerait un nouveau mécanisme de mobilisation de ressources financières pour les pays en développement, en particulier les plus pauvres.

La conduite des affaires mondiales touchant à l'environnement doit aussi être améliorée en relançant la proposition de confier au Conseil de tutelle des Nations Unies un nouveau mandat : la supervision des questions relatives à l'utilisation et à la protection du patrimoine mondial, dans le souci d'assurer la sécurité de la planète.

**RENDRE L'ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE PLUS JUSTE
ET LA DOTER D'UN MANDAT COUVRANT
LES MULTINATIONALES**

Créée en 1995, l'Organisation mondiale du commerce, qui est encore dans sa phase de démarrage, représente un important progrès par rapport à son prédécesseur, le GATT. Elle a instauré un système fondé sur des règles pour la surveillance des échanges internationaux et le règlement des différends. Plus de 130 pays en sont aujourd'hui membres. En outre, son système de vote offre un mode de représentation plus juste que celui des institutions de Bretton Woods.

L'OMC est toutefois encore loin d'être un organisme idéal, compte tenu des priorités à long terme qu'impose l'amélioration de la situation des pays en développement. Et, bien que son champ d'action semble plus unifié que celui du GATT, la taille très inégale des acteurs s'apparente souvent à un affrontement entre Gulliver et un seul Lilliputien.

Sur la durée, il faudra envisager d'autres fonctions pour l'OMC. Les multinationales participent à plus de 60 % du commerce mondial et dominent la production, la distribution et la vente de nombreuses marchandises en provenance des pays en développement, en particulier sur les marchés des céréales, des produits miniers et du tabac. Environ un tiers du commerce mondial consistant en des échanges intra-entreprises au sein d'une même multinationale, échappant ainsi totalement aux conditions de concurrence qui caractérisent un

véritable système de marché. Le mandat de l'OMC doit donc être encore étendu, de façon à englober des mesures de lutte contre les monopoles face aux activités des multinationales (y compris de production), via une collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés du maintien de la concurrence et de la lutte antitrust.

Il ne sera peut-être pas possible de mettre en œuvre une véritable politique planétaire de la concurrence, mais des progrès pourraient néanmoins être réalisés sur plusieurs fronts :

- Des accords pourraient permettre une supervision internationale de l'application des politiques nationales de la concurrence, plutôt que de se limiter à des règles internationales.
- Un accord international pourrait être entièrement consacré à la question de la discrimination et de l'élimination par les prix, ce qui permettrait de supprimer les règles antidumping.
- Il est possible de renforcer la coopération au moyen d'accords bilatéraux et régionaux dans les cas où les lois antitrust ne présentent que de faibles différences entre elles. Un accord multilatéral pourrait être négocié pour fixer un ensemble de normes minimales s'appliquant aux politiques nationales dans des domaines faisant l'objet d'un consensus international.

L'une des raisons majeures d'adopter un accord international sur les politiques de la concurrence serait de supprimer les dispositions antidumping mises en œuvre lorsque l'on considère, à tort ou à raison, que tel ou tel pays pratique le dumping ou écoule sa production en dessous du coût réel.

**TOUTES CES ACTIONS COMMENCENT
PAR LES INDIVIDUS**

Le monde va indéniablement vers une intégration croissante, mû principalement par des forces économiques et par une philosophie de rentabilité et d'efficacité économique des marchés.

Beaucoup de débats sont actuellement en cours, mais il sont trop étroitement ciblés, trop déséquilibrés géographiquement et trop dépendants des intérêts économiques et financiers. Partout dans le monde, les individus doivent participer à ces débats et affirmer leurs intérêts et leurs préoccupations. Il faut élargir le processus qui consiste à réinventer la gouvernance mondiale. Le développement humain peut fournir un cadre pour cette exploration. Il est temps que les choses changent.

Bibliographie et références

Documents de base, études par pays, études régionales et notes de référence utilisés pour la rédaction du *Rapport mondial sur le développement humain 1999*

Documents de base

- Adedeji, Adebayo. 1999. « Globalisation and Marginalisation in Sub-Saharan Africa. »
- Al-Samarrai, Samer et Patrick Belser. 1999. « Education, Globalization and the Low-Skill Trap. »
- Alston, Philip. 1999. « Governance, Human Rights, and the Normative Areas. »
- Anderson, Edward. 1999. « Globalisation and Inequality in Historical Perspective. »
- Arizpe, Lourdes. 1999. « Culture, Globalisation, and International Trade. »
- Bangura, Yusuf. 1999. « Globalization, Technocratic Policy-Making and Democratisation. »
- Belser, Patrick. 1999. « Globalisation, International Labour Standards, and Multilateral Institutions. »
- Bigman, David. 1999. « Global Income Distribution. »
- Desai, Meghnad. 1999a. « Global Governance. »
- Folbre, Nancy. 1999. « Care and the Global Economy. »
- Griffith-Jones, Stephany et J. Kimmis. 1999. « Capital Flows : How to Curb Their Volatility. »
- Helleiner, Gerry et Ademola Oyejide. 1999. « Global Economic Governance, Global Negotiations, and the Developing Countries. »
- Hopkins, Michael. 1999a. « Corporate Social Responsibility of Business and Human Development. »
- 1999b. « Towards an Index to Measure the Social Responsibility of Business and Human Development. »
- Khor Kok Peng, Martin. 1999. « Foreign Investment Policy, the Multilateral Agreement on Investment and Development Issues. »
- Lee, Jong-Wha et Changyong Rhee. 1999. « Social Impacts of the Asian Crisis : Policy Challenges and Lessons. »
- Mahmood, Raisul Awal. 1999. « Globalisation, International Migration and Human Development : Linkages and Implications. »
- Mazumdar, Ranjini. 1999. « Globalisation and the Media : Currents and Counter Currents. »
- Özler, Süle. 1999. « Globalisation, Employment, and Gender. »
- Panayotou, Theodore. 1999. « Globalisation and Environment. »
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) - Bureau extérieur thaïlandais. 1999. « Responding to the Thai Economic Crisis. »
- Ramirez, Alejandro Magana. 1999. « Impact of Globalisation on National Film Industries. »
- Rao, Mohan J. 1999a. « Globalization and the Fiscal Autonomy of the State. »
- 1999b. « Openness, Poverty and Inequality. »
- Rodas-Martini, Pablo. 1999. « Income Inequality within and between Countries : The Main Issues in the Literature. »
- Sengupta, Arjun. 1999. « Financial Management of Globalization of Developing Countries. »
- Tokman, Viktor E. et Emilio Klein. 1999. « Social Stratification under Tension in a Globalized Era. »
- Tuijnman, Albert. 1999. « International Indicators of Educational Attainment. »
- Whalley, John. 1999. « Developing Countries in the Global Economy : A Forward-Looking View. »

Études par pays et études régionales

- Amin, Galal. 1999. « Globalisation and Human Development in the Arab World. »
- Bakker, Isabella. 1999. « Globalisation and Human Development in the Rich Countries : Lessons from Labour Markets and Welfare States. »
- Jomo, Kwame Sundaram. 1999. « Globalisation and Human Development in East Asia. »
- Khan, Azizur Rahman. 1999. « Globalisation and Human Development in South Asia. »
- Lipumba, Nguuru I. 1999. « Opportunities and Challenges of Globalisation : Can Sub-Saharan Africa Avoid Marginalisation ? »
- Ruminska-Zimny, Ewa. 1999. « Globalisation and Human Development in Transition Economies. »

Notes de référence

- Deacon, Bob. 1999. « The Social Impact of Globalization on Developed Economies. »
- Desai, Meghnad. 1999b. « Equity Issues in Global Governance. »
- Goldstone, Leo. 1998. « Statistical Note on Human Development Report Indicators and Tables. »
- Institut coréen d'information et de recherches sociales. 1999. « The Economic Crisis in Korea : Its Effects and Prospects for Recovery—A Random Assessment. »
- Lipton, Michael. 1999a. « Globalization, Liberalization, and Competition. »
- 1999b. « Globalized Agricultural Technology and Human Development. »
- 1999c. « Impact of Globalization on the Poor. »
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) - Bureau extérieur indonésien. 1999. « Mitigating the Social Impact of the Economic Crisis Approaches to Social Safety Net Programmes in Indonesia. »
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) - Bureau extérieur malaisien. 1999. « Globalization and Human Development : The Case of Malaysia. »
- RAFI (Rural Advancement Foundation International). 1999a. « Background Note on Biotechnology Patenting. »

Notes bibliographiques

Le chapitre 1 s'inspire des documents suivants : Adedeji 1999, Amin 1999, Anderson 1999, Arizpe 1999, Bakker 1999, Banque mondiale 1998a, Belser 1999, Castells 1996, CNUCED 1998b et 1998c, Deacon 1999, Desai 1999a et 1999b, Earwell et Taylor 1998a et 1998b, FMI 1999, Giddens 1990, Griffith-Jones et Kimmis 1999, Helleiner et Oyejide 1999, Jomo 1999, Khor Kok Peng 1998 et 1999, Lee et Rhee 1999, Lipton 1999a, 1999b et 1999c, Lipumba 1999, Mahmood 1999, Mazumdar 1999, OCDE 1997d et 1998b, ONU 1998f et 1998g, ONUSIDA et OMS 1998b, Özler 1999, Panayotou 1999, PNUCID 1997, PNUD 1994, 1995, et 1998c, PNUD - Bureau extérieur indonésien 1999, PNUD - Bureau extérieur malaisien 1999, PNUD Bureau extérieur thaïlandais 1999, Ramirez 1999, Rodas-Martini 1999, Ruminska-Zimny 1999, Tokman et Klein 1999 et Whalley 1999.

Le chapitre 2 s'inspire des documents suivants : Banque mondiale 1999a, *Biotechnology and Development Monitor* 1998, Bond 1997, Brown et Flavin 1999, *Budapest Sun* 1998, Castells 1998, Centre du Sud 1997, CNN Interactive 1999, Corner House 1998, CNUCED 1996b et 1998c, d'Orville 1999, Drahos 1997, *Ecologist* 1998, *Financial Times* 1998, Fink et Braga 1999, Foo 1999, *Fortune Magazine* 1999, Getlt 1998, GRAIN 1998, Hakansta 1998, Hamelink 1997, Headcount 1998, *Irish Times* 1998, Jensen 1998, Lanfranco 1998, Lipton 1999b, Madanmohan Rao 1999, Mansell et When 1998, Mehta 1999, Mooney 1998, My Vuong 1999, National Research Council et Banque mondiale 1995, National Science Foundation 1998, NetDay 1999, *New York Times* 1999a, OCDE 1996b et 1996c, ODI 1999, OMPI 1997 et 1998, Oxfam 1998, Panos 1998, PEOPLink 1999, PNUD 1998b, Poster 1997, Pradesh 1998, RAFI 1998, 1999a, 1999b, 1999c et 1999d, Richardson 1998, Schoettle et Grant 1998, SIDSnet 1998, UIT 1998, UNESCO 1998d, von Weizsacker 1998, *Weekly Mail and Guardian* 1998 et White 1999.

Le chapitre 3 s'inspire principalement de Folbre 1999. Il s'appuie également sur les documents suivants : Elson 1998, England et Folbre 1998, Özler 1999, PNUD 1995, Ruminska-Zimny 1997, UNICEF 1998b et Zohir 1998.

Le chapitre 4 s'inspire des documents suivants : Adedeji 1999, Agosin 1995, Al-Samarrai et Belser 1999, Amin 1999, Bakker 1999, Bangura 1999, Banque mondiale 1995, 1998a et 1998b, Belser 1999, BID 1998, Castro-Leal *et al.* 1999, CNUCED 1998a et 1998b, Confédération internationale des syndicats libres 1998, Dasgupta 1998, Deacon 1999, Edwards et Edwards 1991, FMI 1998b et 1999b, Ghai et de Alcantara 1994, Global Survival Network 1997, Griffith-Jones et Kimmis 1999, Grunberg 1998, Gupta, Davoodi et Alonso-Terme 1998, Hausman et Rojas-Suarez 1996, Helleiner et Oyejide 1999, Jomo 1999, Khan 1999, Khan et Muqtada 1997, Khor Kok Peng 1999, Kobrin 1998, Lawrence, Rodrik et Whalley 1996, Lee 1998, Lee et Rhee 1999, Lim et Siddall 1997, Lipton 1999a, Lipumba 1999, Mahmood 1999, Mojan J. Rao 1999a et 1999b, OCDE 1998c, ONU 1998h, Panayotou 1999, PNUD 1997b, PNUD - Bureau extérieur indonésien 1999, Ranis et Stewart 1998, Robson 1997, Rodas-Martini 1999, Rodrik 1997 et 1999, Ruminska-Zimny 1999, Spinanger 1998, Stalker 1997, Tokman et Klein 1999, UNESCO 1998b, Visser et Hemerijck 1997, Wahba et Mohieldin 1998, Whalley 1999, Woods 1998 et Yoon et Rhee 1998.

Le chapitre 5 s'inspire des documents suivants : Agosin, Centre du Sud 1998, Crespi et Tussie 1998, Arizpe 1999, Banque mondiale 1998a et 1999a, Bergsten 1998, Castells 1996—99, CNUCED 1996a et 1998b, Commission Brandt, 1980, Commission de gouvernance globale 1995, Commission mondiale de la culture et du développement 1995, Desai 1999a et 1999b, Dubey 1996, Eatwell 1996, *Economist* 1998a, Eichengreen 1999, Frankel 1997, Griffith-Jones et Kimmis 1999, Groupe des 22 1998, Haq 1995, Haq, Grunberg et Kaul 1996, Helleiner et Oyejide 1999, Jomo 1999, Kay 1997, Kenen 1994, Keynes 1980, Kobrin 1998, Küng 1996, Lee 1998, Lee et Rhee 1999, Lipumba 1999, Lister 1997, Michaelopoulos 1998, ONU 1998a et 1998b, Panayotou 1999, Pearson Commission 1969, Randel et German 1997, Rodrik 1999, Sachs 1998, Schott 1994, Stewart et Daws 1996, USAID 1999, Whalley 1999 et Whalley et Hamilton 1996.

Sources

- Agosin, Manuel R. 1995. «Foreign Direct Investment in Latin America.» In Manuel R. Agosin (sous la direction de), *Foreign Direct Investment in Latin America*. Washington, DC : Banque interaméricaine de développement.
- Agosin, Manuel R., Gustavo Crespi et Diana Tussie. 1995. «Developing Countries and the Uruguay Round : An Evaluation and Issues for the Future.» *International Monetary and Financial Issues for the 1990s*. New York : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- Alesina, Alberto. 1998. «The Political Economy of Macroeconomic Stabilizations and Income Inequality : Myth and Reality.» In Vito Tanzi and Ke-young Chu, sous la direction de, *Income Distribution and High-Quality Growth*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Alston, Julian, Philip Pardey et Johannes Roseboom. 1998. «Financing Agricultural Research : International Investment Patterns and Policy Perspectives.» Réédition IFPRI 388. Réédité à partir de *World Development* 26 (6). Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Anand, Sudhir et Amartya Sen. 1999. «The Income Component in the HDI—Alternative Formulations.» Occasional Paper. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement*, New York.
- Banque mondiale. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993*. New York : Oxford University Press.
- 1995. *Rapport sur le développement dans le monde 1995*. New York : Oxford University Press.
- 1996. *World Bank Atlas 1996*. Washington, DC.
- 1997a. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. Washington, DC.
- 1997b. *World Development Indicators 1997*. CD-ROM. Washington, DC.
- 1998a. *East Asia : The Road to Recovery*. Washington, DC.
- 1998b. *Global Development Finance 1998*. Washington, DC.
- 1998c. *World Development Indicators 1998*. CD-ROM. Washington, DC.
- 1999a. *Global Economic Prospects and the Developing Countries 1998/99*. Washington, DC.
- 1999b. *World Development Indicators 1999*. CD-ROM. Washington, DC.
- 1999c. *Rapport sur le développement dans le monde 1998/99*. New York : Oxford University Press.
- 1999d. «The World Bank Responds to Hurricane Mitch.» [<http://www.worldbank.org/html/extdr/offrep/lac/mitch.htm>]. Mars 1999.
- 1999e. Echange de correspondance sur le pourcentage de la population ayant accès aux services sanitaires. Development Economics Data Group. Mars. Washington, DC.
- 1999f. Echange de correspondance sur des données non publiées de la Banque mondiale concernant le PIB par habitant (en PPA) pour 1997. Development Economics Data Group. Février. Washington, DC.
- Bergsten, C. Fred. 1998. «Reviving the Asian Monetary Fund.» International Economics Policy Brief 98-8. Washington, DC.
- BID (Banque interaméricaine de développement). 1998. *Facing Up to Inequality in Latin America : Economic and Social Progress in Latin America, 1998-99 Report*. Baltimore, Maryland : Johns Hopkins University Press.
- Biotechnology and Development Monitor*. 1998. «Pharmaceuticals : The Role of Biotechnology and Patents.» 34 (juin) : pp. 13-15.
- BIT (Bureau international du travail). 1995. *Le Travail dans le monde 1995*. Genève.
- 1996. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4^e édition. Disquette. Genève.
- 1998. *Laboursta* (base de données principale). Genève.
- Diverses années. *Annuaire des statistiques du travail*. Genève.
- BMF Gallup Media. 1999. «Internet Users among Population in Estonia.» Disponible sur [<http://www.bmf.ec>]. 27 mars 1999.
- Bond, James. 1997. «The Drivers of the Information Revolution—Cost, Computing Power and Convergence.» Viewpoint 118. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, DC.
- BRI (Banque des règlements internationaux). 1998. 68^e *Rapport annuel*. Bâle.
- Brown, Lester et Christopher Flavin. 1999. *State of the World 1999*. Londres : Earthscan.
- Budapest Sun*. 1998. «Teachers Buckling under Strain of National Internet Program.» 23 avril. Disponible sur [<http://www.proquest.com>]. 9 mars 1999.
- Cambodge, Ministère de la Planification. 1998. *Rapport national sur le développement humain 1998*. Phnom Penh.
- Camdessus, Michel. 1998. «Money Laundering : The Importance of International Countermeasures.» Allocution prononcée lors de l'assemblée plénière du groupe d'action financière internationale sur le blanchiment de l'argent, 10 février, Paris. Disponible sur [<http://www.imf.org/external/np/speeches/1998/021098.htm>]. Février 1999.
- Castells, Manuel. 1996. *The Rise of the Network Society*. Cambridge : Blackwell Publishers.
- 1996-99. *The Information Age*. Volumes 1-3. Oxford : Blackwell.
- 1998. «Information Technology, Globalisation and Social Development.» Contribution présentée à la Conférence de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) sur la technologie de l'information et le développement social, 22-24 juin, Genève.
- Castro-Leal, Florencia, Julia Dayton, Lionel Demery et Kalpana Mehra. 1999. «Public Social Spending in Africa : Do the Poor Benefit ?» *World Bank Research Observer* 14(1) : pp. 49-72.
- CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 1999a. «CO₂ Emissions.» Disponible sur [<http://www.cdiac.esd.ornl.gov/ftp/ndp030/global96.ems>]. Février 1999.
- 1999b. «CO₂ Emissions.» Disponible sur [<http://www.cdiac.esd.ornl.gov/ftp/ndp030/global96.ems>] hyperlink <http://www.cdiac.esd.ornl.gov/ftp/ndp030/nation96.ems>]. Février 1999.
- CEE (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) 1999a. *Trends in Europe and North America 1998-99*. New York et Genève.
- 1999b. Correspondance sur les accidents de la circulation routière. Mars. New York et Genève.

- Centre du Sud. 1997. *The TRIPS Agreement : A Guide for the South*. Genève.
- 1998. *The WTO Multilateral Trade Agenda and the South*. Genève.
- CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale). 1998. «The Bio-Technology Revolution'—New Opportunities and Risks for the Poor and the Environment.» Disponible sur [http://www.cgiar.org/hyperlink http://www.cgiar.org]. 29 janvier 1999.
- Chilliah, Raja J. et R. Sudarshan. 1999. *Income Poverty and Beyond : Human Development in India*. New Delhi : Social Science Press.
- CNBC. 1998. «Future File.» Disponible sur [http://www.cnbc.com]. 10 novembre 1998.
- CNN Interactive. 1999. «China Shuts Down Popular Internet Forum.» Disponible sur [http://www.cnn.com/hyperlink http://www.cnn.com]. 5 février 1999.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 1996a. *Globalisation and Liberalisation : Effects of International Economic Relations on Poverty*. Genève.
- 1996b. *The TRIPS Agreement and Developing Countries*. New York et Genève.
- 1997. *Rapport sur l'investissement dans le monde*. New York et Genève.
- 1998a. *Pays les moins avancés : rapport 1998*. New York et Genève.
- 1998b. *Trade and Development Report 1998*. New York et Genève.
- 1998c. *Rapport sur l'investissement dans le monde*. New York et Genève.
- 1999. Échange de courrier électronique sur des statistiques non publiées ayant trait aux investissements directs étrangers. Division des entreprises et investissements transnationaux. 20 janvier. New York et Genève.
- Commission Brandt (Commission indépendante sur les problèmes du développement international). 1980. *North-South : A Programme for Survival*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Commission de gouvernance globale. 1995. *Our Global Neighborhood : The Report of the Commission on Global Governance*. New York : Oxford University Press.
- Commission mondiale de la culture et du développement. 1995. *Notre diversité créatrice*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
- Confédération internationale des syndicats libres. 1998. *La lutte pour les droits fondamentaux des travailleurs dans l'économie mondiale*. Bruxelles.
- Corner House. 1998. «Food ? Health ? Hope ? Genetic Engineering and World Hunger.» Briefing 10. Dorset, Angleterre.
- Dasgupta, Biplab. 1998. *Structural Adjustment, Global Trade and the New Political Economy of Development*. Londres : Zed Books.
- d'Orville, Hans. 1999. Échange de correspondances électroniques à propos d'une taxe sur les bits. 11 mars.
- Drahoš, Peter. 1997. «States and Intellectual Property : The Past, the Present and the Future.» [http://138.77.20.51/impart/drahoš.htm] «hyperlink http://138.77.20.51/impart/drahoš.htm». 8 décembre 1997.
- Dubey, Muchkund. 1996. *An Unequal Treaty : World Trading Order after GATT*. New Delhi : New Age International.
- Eatwell, John et Lance Taylor. 1998a. «The Case for a World Financial Authority.» Contribution présentée à l'atelier «United Nations' Position in International Financial Architecture», 26-27 novembre, Santiago.
- 1998b. «International Capital Markets and the Future of Economic Policy.» Center for Economic Policy Analysis Working Paper Series 3, New School for Social Research, New York.
- Eatwell, John. 1996. «International Financial Liberalization : The Impact on World Development.» Office of Development Studies Discussion Paper 12 (Document de travail n° 12). Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Ecologist. 1998. «The Monsanto Files : Can We Survive Genetic Engineering ?» (édition spéciale) 28(5).
- Economist. 1998a. «The Resources Lie Within.» 7 novembre, pp. 19-21.
- 1998b. «The World in Figures : Industries.» *The World in 1999*, p. 82.
- Edwards, Sebastian et Alejandra Cox Edwards. 1991. *Monetarism and Liberalization : The Chilean Experience*. Chicago : University of Chicago Press.
- Eichengreen, Barry. 1999. *Toward a New International Financial Architecture : A Practical Post-Asia Agenda*. Washington, DC : Institute for International Economics.
- Elson, Diane. 1998. «The Economic, the Political and the Domestic : Businesses, States and Households in the Organisation of Production.» *New Political Economy* 3(2) : pp. 189-208.
- England, Paula et Nancy Folbre. 1998. «The Cost of Caring.» In Ronnie J. Steinberg et Deborah Figart, sous la direction de (*The Annals of the American Academy of Political and Social Science on Emotional Labour*) Londres : Sage.
- EU Network. 1998. *New Ways Information Bulletin* n° 2. Bruxelles.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1997. Correspondance sur l'apport calorique journalier par habitant. Juillet. Rome.
- 1998. «Apport calorique journalier par habitant.» Disponible sur [http://www.fao.org/NEWS/1998/981204e.htm]. Février 1999.
- 1999. *Bilans alimentaires*. Disponible sur [http://www.apps.fao.org/lim500/nph-wrap.pl?FoodBalanceSheet&Domain=FoodBalanceSheet]. Février 1999.
- Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 1995. *Rapport sur les catastrophes dans le monde 1995*. Genève.
- Financial Times. 1998a. «Spain's Pace-Setting Project for Europe.» 5 novembre.
- 1998b. «U.S. Corporate Axe Casts Shadow Over Europe.» 8 décembre.
- Fink, Carsten et Carlos A. Primo Braga. 1999. «How Stronger Protection of Intellectual Property Rights Affects International Trade Flows.» Banque mondiale, Science and Technology Thematic Group and the Energy, Mining and Telecommunications Department, Washington, DC.
- Fischer, Stanley. 1999. «On the Need for an International Lender of Last Resort.» Fonds monétaire international, Washington, DC. Disponible sur [http://www.imf.org]. 17 février 1999.
- Flynn, Padraig. 1998. Discours présenté à la Conférence des ministres de l'UE chargés de la condition féminine (*Conference of EU Ministers for Women*), 5-6 mai, Belfast.
- FMI (Fonds monétaire international). 1997a. *Perspectives de l'économie mondiale*. Mai. Washington, DC.
- 1997b. *Perspectives de l'économie mondiale*. Octobre. Washington, DC.

- 1998a. «Debt Relief for Low-Income Countries :The HIPC Initiative» Disponible sur [http://www.imf.org]. 23 décembre, 1998.
- 1998b. *Perspectives de l'économie mondiale*. Octobre. Washington, DC.
- 1998c. *World Economic Outlook and International Capital Markets : Interim Assessment, décembre 1998*. Washington, DC.
- 1999a. *Balance of Payments Statistics*. CD-ROM. Washington, DC.
- 1999b. «L'Afrique à la croisée des chemins.» *Finance et développement* (numéro spécial) 36(1).
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population) en collaboration avec The Australian National University. 1998. *Southeast Asian Population in Crisis : Challenges to the Implementation of the ICPD Programme of Action*. New York.
- Foo, Jacky. 1999. Échange de correspondance électronique sur l'organisation et l'impact des conférences sur Internet. 19 janvier.
- Forbes Magazine*. 1997a. «Forbes 500 Annual Directory.» Disponible sur [http://www.forbes.com]. Avril 1999.
- 1997b. «The International 800.» Disponible sur [http://www.forbes.com]. Avril 1999.
- 1998. «The World's Richest People.» 6 juillet.
- Frankel, Jeffrey A. 1997. *Regional Trading Blocs in the World Economic System*. Washington, DC : Institute for International Economics.
- Gerster, Richard. 1998. «Patents and Development : A Non-Governmental Organization View Prior to Revision of the TRIPS Agreement.» *Journal of World Intellectual Property* 1(4) : p. 608.
- Gelll. 1998. *The Internet for Policymakers*. CD-ROM. Singapour.
- Ghai, Dharam et Cynthia Hewitt de Alcantara. 1994. *Globalization and Social Integration : Patterns and Processes*. Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- Ghosh, Bimal. 1997. «Migration and Development : Some Selected Issues.» Panama.
- Giddens, Anthony. 1990. *The Consequences of Modernity*. Cambridge, Angleterre : Polity Press.
- Global Survival Network. 1997a. *Bought & Sold*. Documentaire. Washington, DC.
- 1997b. *Crime and Servitude : An Exposé of the Traffic of Women for Prostitution from the Newly Independent States*. New York.
- Gottschalk, Peter et Timothy M. Smeeding. 1997. «Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality.» *Journal of Economic Literature* 35(2) : pp. 633-87.
- GRAIN (Genetic Resources Action International). 1998. «Intellectual Property Rights and Biodiversity :The Economic Myths.» Disponible sur [http://www.grain.org]. 28 février 1999.
- Groupe des 22. 1998. *Summary of Reports on the International Financial Architecture*. Washington, DC.
- Grunberg, Isabelle. 1998. «Double Jeopardy : Globalization, Liberalization and the Fiscal Squeeze.» *World Development* 26(4) : pp. 591-606.
- Gupta, Sanjeev, Hamid Davoodi et Rosa Alonso-Terme. 1998. «Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty ?» Fonds monétaire international, Fiscal Affairs Department, Washington, DC.
- Hakansta, Carin. 1998. «The Battle on Patents and AIDS Treatment.» *Biotechnology and Development Monitor* 34 (mars) : pp. 17-19.
- Hamelink, Cees. 1997. «New Information and Communication Technologies, Social Development and Cultural Change.» Document de travail UNRISD n° 86. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève.
- Haq, Mahbub ul, Isabelle Grunberg et Inge Kaul (sous la direction de). 1996. *The Tobin Tax : Coping with Financial Volatility*. New York : Oxford University Press.
- Haq, Mahbub ul, Richard Jolly, Paul Streeten et Khadija Haq. 1995. *The UN and the Bretton Woods Institutions. New Challenges for the Twenty-First Century*. Houndmills : Macmillan.
- Haq, Mahbub ul. 1995. *Reflections on Human Development*. New York : Oxford University Press.
- Hausman, Ricardo et Liliana Rojas-Suarez. 1996. *Volatile Capital Flows : Taming Their Impact on Latin America*. Baltimore, Maryland : Johns Hopkins University Press.
- HCDH (Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme). 1998. *The Right of Peoples to Self-Determination and Its Application to Peoples under Colonial or Alien Domination or Foreign Occupation*. Document présenté par le rapporteur spécial sur les mercenaires. Genève.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 1998. «Refugees and Others of Concern to UNHCR : 1997, Statistical Overview.» Genève.
- Headcount. 1998. «Global E-commerce.» Disponible sur [http://www.headcount.com]hyperlink http://headcount.com]. 12 novembre 1998.
- Heeks, Richard. 1998. «The Uneven Profile of Indian Software Exports.» Development Informatics Working Paper Series WP 3. Institute for Development Policy, Manchester.
- Helsby, Thomas. 1999. Correspondance sur la mondialisation et la criminalité. Kroll Associates, Mars.
- Heston, Alan et Robert Summers. 1999. Données sur le PIB réel par habitant (en PPA). Mars. Université de Pennsylvanie, Faculté d'économie, Philadelphie.
- IDC (International Data Corporation). 1999. Echange de correspondance électronique sur les données relatives aux utilisateurs d'Internet en 1998 pour l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et l'Europe de l'Est. 18 et 30 mars. Mountain View, Californie, Prague et Singapour.
- IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance). 1997. *Voter Turnout from 1945 to 1997 : A Global Report*. Stockholm.
- IIES (Institut international d'études stratégiques). 1998. *The Military Balance 1998-99*. Londres : Oxford University Press.
- Irish Times*. 1998. «Girls Just Want to Have Equal Access.» 28 septembre. p. 18.
- Irlande, Department of Taoiseach. 1998. «Overview of Irish Economic Performance.» Social Policy Unit. Dublin.
- Jensen, Mike. 1998. «African Internet Connectivity.» [http://www3.sn.apc.org/africa/afstat/htm]hyperlink http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm]. 19 novembre 1998.
- Kakwani, Nanak. 1998. «Impact of Economic Crisis on Employment, Unemployment and Real Income.» «National Economic and Social Development Board, Development Evaluation Division et Banque asiatique de développement.» Bangkok.
- Kaul, Inge, Isabelle Grunberg et Marc Stern (sous la direction de) 1999. *Global Public Goods : International Cooperation in the 21st Century*. New York : Oxford University Press.
- Kay, Cristobal (sous la direction de). 1997. *Globalisation, Competitiveness, and Human Security*. Londres, International Specialized Book Services.

- Kenen, Peter B. 1994. *Managing the World Economy : Fifty Years after Bretton Woods*. Washington, DC : Institute for International Economics.
- Kennan, Jane et Christopher Stevens. 1997. « From Lomé to the GSP : Implications for the ACP of Losing Lomé Trade Preferences. » Institute of Development Studies, Sussex, Royaume-Uni.
- Keynes, John Maynard. 1980. *The Collected Writings of John Maynard Keynes*. Volumes 25-27. Londres : Macmillan.
- Khan, Azizur Rahman et M. Muqtada. 1997. *Employment Expansion and Macroeconomic Stability under Increasing Globalization*. ILO Studies Series. Genève : Bureau international du travail.
- Khor Kok Peng, Martin. 1998. « Why Capital Controls and International Debt Restructuring Mechanisms Are Necessary to Prevent and Manage Financial Crises. » Penang.
- Klugman, Jeni. 1999. « Social and Economic Policies to Prevent Complex Humanitarian Emergencies : Lessons from Experience. » Policy Brief No. 2. Université des Nations Unies/Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Helsinki.
- Kobrin, Stephen J. 1998. « The MAI and the Clash of Globalizations. » *Foreign Policy* 112 (automne) : pp. 97-109.
- Koweït, ministère de la Planification et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1997. *Human Development Report : The State of Kuwait 1997*. Koweït City.
- Küng, Hans. 1996. *Global Responsibility : In Search of a New World Ethic*. New York : série.
- Lal Das, Bhagirath. 1998. *The WTO Agreement : Deficiencies, Imbalances and Required Changes*. Penang : Third World Network.
- Lanfranco, Sam. 1998. « To What Extent Has the 'Wiring of Asia' Been Used for Job Training and Skills Development among the Poor ? » [<http://www.oneworld.org> hyperlien <http://www.oneworld.org>]. 2 novembre 1998.
- Lanjouw, Jean. 1997. « The Introduction of Pharmaceutical Product Patents in India : Heartless Exploitation of the Poor and Suffering ? » Economic Growth Center Discussion Paper 775. Yale University, Economic Growth Center, New Haven, Connecticut.
- Lawrence, Robert Z., Dani Rodrik et John Whalley. 1996. *Emerging Agenda for Global Trade : High Stakes for Developing Countries*. Policy Essay 20. Washington, DC : Overseas Development Council.
- Lee, Eddy. 1998. *The Asian Financial Crisis*. Genève : Bureau international du travail.
- Leonard, Andrew. 1997. « Apache's Free-Software Warriors. » <http://www.salonmagazine.com> hyperlien <http://salonmagazine.com>]. 11 mars 1999.
- Lim, Lin Lean, sous la direction de. 1998. *The Sex Sector : The Economic and Social Bases of Prostitution in Southeast Asia*. Genève : Bureau international du travail.
- Lim, Linda Y.C. et Nathaniel S. Siddall. 1997. « Investment Dynamism in Asian Developing Countries. » In John H. Dunning et Khalil A. Hamdani (sous la direction de) *The New Globalism and Developing Countries*. Tokyo : United Nations Press.
- Lipton, Michael. 1996. « Poverty-Basic and Annex Tables : Notes on Method. » Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- Lister, Marjorie. 1997. *The European Union and the South : Relations with Developing Countries*. New York : Routledge.
- M.S. Swaminathan Research Foundation. 1998. « Communication Technology : Bridging the Urban-Rural Divide. » [<http://www.mssrf.org> hyperlien <http://www.mssrf.org>]. 18 mars 1999.
- Maddison, Angus. 1995. *L'Économie mondiale 1820-1992*. Organisation pour la coopération et le développement économiques, Centre de développement. Paris.
- Madhya Pradesh, Service des publications officielles. 1998. *The Madhya Pradesh Human Development Report*. Bhopal.
- Mansell, Robin et Uta Wehn (sous la direction de). 1998. *Knowledge Societies : Information Technology for Sustainable Development*. Oxford : Oxford University Press.
- McGrew, Anthony. 1997. « Globalization : Conceptualizing a Moving Target. » Contribution présentée lors du séminaire International Solidarity and Globalization : In Search of New Strategies, octobre, Stockholm.
- Mehta, Geeta. 1999. Courrier par télécopie sur Byte by byte et la M.S. Swaminathan Research Foundation. Reçu le 15 février.
- Michaelopoulos, Constantine. 1998. « Developing Countries' Participation in the World Trade Organization. » Policy Research Working Paper 1906. Banque mondiale, Washington, DC et Organisation mondiale du commerce, Genève.
- Milanovic, Branko. 1998. *Income, Inequality and Poverty during the Transition from Planned to Market Economy*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Mooney, Pat Roy. 1996. « Private Parts : Privatization and the Life Industry. » *Development Dialogue* (numéro spécial) n° 1-2, pp. 13-181.
- My Vuong, Theresa. 1999. « Vietnamese Forge Worldwide Online Community. » [www.mercurycenter.com hyperlien <http://mercurycenter.com>]. 24 février 1999.
- National Defense University. 1997. « Strategic Assessment : Flashpoints and Force Structures : Chapter 16. » [<http://www.ndu.edu/ndu/inss/sa97/sa97ch16.html>]. Décembre 1999.
- National Economic and Social Forum. 1997. *A Framework for Partnership : Enriching Strategic Consensus through Participation*. Forum Report 16. Dublin.
- National Research Council et Banque mondiale. 1995. *Marshaling Technology for Development : Proceedings of a Symposium*. Washington, DC : National Academy Press.
- National Science Foundation. 1998. « US and International Research and Development. » [<http://www.nsf.gov> hyperlien <http://www.nsf.gov>]. 27 février 1999.
- Nepal South Asia Centre. 1998. *Nepal Human Development Report 1998*. Katmandou.
- NetDay. 1999. « NetDay FAQs. » <http://www.netday96.com> hyperlien <http://www.netday96.com>]. 9 février 1999.
- Network Wizards. 1998a. « Internet Domain Survey July 1998. » [<http://www.nw.com>]. mars 1999.
- 1998b. « Number of Internet Hosts. » [<http://www.nw.com> hyperlien <http://www.nw.com>]. 22 octobre 1998.
- New York Times*. 1998a. « Citigroup Says It Will Cut 10,400 Jobs. » 16 décembre.
- 1998b. « 20,000 More Jobs Cut for Deutsche Telekom. » 7 décembre.

- 1999a. «College Freshmen's Internet Use a Way of Life, but Disparities Emerge». 25 janvier, p.A11.
 - 1999b. «Unthinkable Happened Throughout Oil Industry». 4 janvier.
- Nua. 1999. «How Many Online». <http://www.nua.ie> hyperlink <http://www.nua.ie>. 1^{er} mars 1999.
- OCDE (Organisation pour la coopération et de développement économiques). 1996a. «Coopération pour le développement : rapport du comité d'aide au développement 1995». Paris.
- 1996b. *The Knowledge-Based Economy*. Paris.
 - 1996c. *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*. Paris.
 - 1997a. *Analyse des politiques éducatives*. Paris.
 - 1997b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
 - 1997c. *Données sur l'environnement : Compendium 1997*. Paris.
 - 1997d. *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays Membres*. Paris.
 - 1998a. *Perspectives économiques*. Paris.
 - 1998b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
 - 1998c. *Pour l'ouverture des marchés : les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement*. Paris.
 - 1999a. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1998*. Paris.
 - 1999b. *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide*. Paris.
- A paraître. *Données sur l'environnement : Compendium 1999*. Paris.
- ODI (Overseas Development Institute). 1999. «The Debate on Genetically Modified Organisms : Relevance to the South», document d'information. 1^{er} janvier. Londres.
- OMM (Organisation météorologique mondiale). 1998. «The First Intergovernmental Meeting of Experts Reviews the 1997—98 El Niño Event». 17 novembre. Genève.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 1997. *Implications of the TRIPS Agreement on Treaties Administered by WIPO*. Genève.
- 1998. *General Information*. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1997. *Tobacco or Health : A Global Status Report*. Genève.
- 1998a. *Rapport sur la santé dans le monde 1998*. Genève.
 - 1998b. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1996*. Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 1993. «Statistical Chart on World Families». Division de statistique et Secrétariat de l'Année internationale de la famille. New York.
- 1994. «Women's Indicators and Statistics Database». Version 3. CD-ROM. Division de statistique. New York.
 - 1995. *Les femmes dans le monde 1970-95 : Des chiffres et des idées*. New York.
 - 1996a. «Factsheet on Women in Government as at January 1996». Division pour la promotion de la femme. New York.
 - 1996b. «World Urbanization Prospects : The 1996 Revision». Base de données. Division de la population. New York.
 - 1997a. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1995*. New York.
 - 1997b. *World Investment Report*. New York et Genève.
 - 1998a. *ABC des Nations Unies*. New York.
- 1998b. *Debt Situation of the Developing Countries as of Mid-1998*. Rapport du secrétaire général. New York.
 - 1998c. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1996*. New York.
 - 1998d. *Guatemala : Los Contrastes del Desarrollo Humano—Edición 1998*. Auspiciado por el Sistema de las Naciones Unidas. Guatemala City.
 - 1998e. «Statement by International Organization for Migration to 53rd Session of the General Assembly». New York.
 - 1998f. *Towards a New International Financial Architecture* [vers une nouvelle architecture financière internationale]. Commission exécutive sur les affaires économiques et sociales, groupe spécial. New York.
 - 1998g. *World Economic and Social Survey 1998*. New York.
 - 1998h. *World Population Prospects 1950-2050 : The 1998 Revision*. Base de données, révision de 1998. Division de la population. New York.
 - 1999a. *Demographic Yearbook 1997*. New York.
 - 1999b. *Fifth United Nations Survey of Crime Trends and Operations of Criminal Justice Systems*. Office des Nations Unies à Vienne, Service de la prévention du crime et de la justice pénale. Vienne. [<http://www.ifs.univie.ac.at/~uncjin/wcs>]. Mars 1999.
 - 1999c. «Traité multilatéral déposé auprès du secrétaire général». Nr. [<http://www.un.org/Depts/Treaty>]. Mars 1999.
- ONUSIDA (Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida) et OMS (Organisation mondiale de la santé). 1998a. *Aids Epidemic Update : December 1998*. Genève. [http://www.who.org/emc_hiv/global_report/data/globalrep_e.pdf]. Mars 1999.
- 1998b. *Report on the Global HIV/AIDS Epidemic*. Genève. [[hyperlink http://www.who.org/emc_hiv/global_report/data/globrep_e.pdf](http://www.who.org/emc_hiv/global_report/data/globrep_e.pdf)].
- Organisation internationale pour les migrations. 1994. «Trafficking in Migrants : Characteristics and Trends in Different Regions of the World». Document de travail. Genève.
- 1996a. *CIS Migration Report*. Genève.
 - 1996b. *Irregular Migration and Migrant Trafficking : An Overview*. Genève.
 - 1996c. «Trafficking in Migrants : Some Global and Regional Perspectives». Contribution présentée par l'Organisation internationale pour les migrations à la Conférence régionale sur les migrations, les 13 et 14 mars, Puebla, Mexique.
 - 1996d. «Trafficking of Women to the European Union : Characteristics, Trends and Policy Issues». Contribution préparée pour la Conférence sur la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle, juin, Vienne.
 - 1997a. *Trafficking in Migrants : The Baltic Route*. Genève.
 - 1997b. *Trafficking in Migrants : IOM Policy and Activities*. Genève.
 - 1997c. *Trafficking in Women to Japan for Sexual Exploitation : A Survey of the Case of Filipino Women*. Genève.
 - 1998a. *Information Campaign against Trafficking in Women from Ukraine*. Genève.
 - 1998b. «Statement by International Organization for Migration to Third Regional Seminar on Irregular Migration and Migrant Trafficking in East and Southeast Asia». Bangkok.
- Oxfam. 1998. «Biotechnology in Crops : Issues for the Developing World». [<http://www.oxfam.org>]. 26 février 1999.

- Panos. 1998. «The Internet and Poverty.» Panos Briefing 28. [<http://www.oneworld.org>·hyperlink <http://www.oneworld.org>]. 7 novembre.
- Pearson Commission (Commission on International Development). 1969. *Partners in Development*. New York : Praeger.
- PEOPLink. 1999. [<http://www.peoplelink.org>·hyperlink <http://peoplelink.org>]. 24 février 1999.
- PNUCID (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues). 1997. *World Drug Report*. Vienne.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et Botswana, service des publications officielles. 1997. *Botswana Human Development Report 1997*. Gaborone.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et ONUDISA (Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida). 1998. *HIV/AIDS and Human Development—South Africa*. Pretoria.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Paris, Economica.
- 1994. *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris, Economica.
- 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris, Economica.
- 1997a. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris, Economica.
- 1997b. *The Shrinking State : Governance and Sustainable Human Development*. Bureau régional pour l'Europe et la CEI. New York.
- 1998a. *Albanian Human Development Report 1998*. Tirana.
- 1998b. *Estonian Human Development Report 1998*. Tallinn.
- 1998c. *Rapport mondial sur le développement humain 1998*. Paris, Economica.
- 1998d. *Human Development Report : Kazakbstan 1998 — Social Integration and the Role of the State in the Transition Period*. Almaty.
- 1998e. *National Human Development Report : Belarus — State, Governance, People*. Minsk.
- 1998f. *Social Implications of the Asian Financial Crisis*. Programme des Nations Unies pour le développement — Economic Management and Development for Asian and the Pacific. Joint Policy Studies 9. Seoul : Korea Development Institute.
- 1999. *Mitigating the Social Impact*.
- Poster, Mark. 1997. «Nations, Identities and Global Technologies.» Contribution présentée au Groupe médias et culture de l'Université de Colombie britannique, janvier, Vancouver.
- Pradesh, Siddhartha. 1998. «Country Study : India—Local Species (Turmeric, Neem, Basmati).» [<http://www.itd.org/issues/india6.htm>·hyperlink <http://www.itd.org/issues/india6.htm>]. 17 décembre 1998.
- Pritchett, Lant. 1997. «Divergence, Big Time.» *Journal of Economic Perspectives* 11(3) : pp. 3-17.
- Psacharopoulos, George et Zafiris Tzannatos (sous la direction de) 1992. *Case Studies on Women's Employment and Pay in Latin America*. Washington, DC. Banque mondiale.
- RAFI (Rural Advancement Foundation International). 1998. *Seed Industry Consolidation : Who Owns Whom ?* [<http://www.rafi.org>·hyperlink <http://www.rafi.org>]. 7 janvier 1999.
- 1999b. «The Gene Giants : Masters of the Universe ?» [<http://www.rafi.org>·hyperlink <http://www.rafi.org>]. 18 mars 1999.
- 1999c. «RAFI : Traitor Tech : 'Damaged Goods' from the GeneGiants.» [post-O-matic@rafi.org·hyperlink <mailto:post-O-matic@rafi.org>]. 29 mars.
- 1999d. «Traitor Technology : The Terminator's Wider Implications.» ·hyperlink <http://www.rafi.org> [<http://www.rafi.org>]. 26 février 1999.
- Randel, Judith et Tony German. 1997. *The Reality of Aid 1997/8 : An Independent Review of Development Cooperation*. Londres : Earthscan.
- Ranis, Gustav et Frances Stewart. 1998. *A Pro-Human Development Adjustment Framework for the Countries of East and South-East Asia*. Document directif du Programme des Nations Unies pour le développement. New York : Programme des Nations Unies pour le développement.
- Rao, Madanmohan. 1999. «The Internet for All : From Access to Agenda.» [<http://www.cpsr.org>·hyperlink <http://www.cpsr.org>]. 22 janvier 1999.
- Richardson, Barry. 1998. «Intellectual Property Rights of Indigenous Knowledge.» [<http://www.mp.wa.gov.au/jscott/issmoke.html>·hyperlink <http://www.mp.wa.gov.au/jscott/issmoke.html>]. 9 décembre 1998.
- Robson, Peter. 1997. *The Economics of International Integration*. 3^e édition. Londres : Unwin Hyman.
- Rodrik, Dani. 1997. *Has Globalization Gone Too Far ?* Washington, DC : Institute for International Economics.
- 1999. *Making Openness Work : The New Global Economy and the Developing Countries*. Baltimore, Maryland : Johns Hopkins University Press.
- Rohozinski, Rafal. 1998. «Mapping Russian Cyberspace : Perspective on Democracy and the Net.» Contribution présentée à la conférence sur la technologie de l'information et le développement social de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 22-24 juin, Genève.
- Ruminska-Zimny, Ewa. 1997. «Human Poverty in Transition Economies : Regional Overview for the Human Development Report 1997.» Occasional Paper Series. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- Sachs, Jeffrey. 1998. «Proposals for Reform of the Global Financial Infrastructure.» Harvard Institute for International Development, Cambridge, Massachusetts.
- Sahai, Suman. 1999. Courrier électronique sur la proposition de convention relative aux agriculteurs et aux éleveurs. 18 mars.
- Satellife. 1998. «HealthNet.» [<http://www.healthnet.org>·hyperlink <http://www.healthnet.org>]. 9 novembre 1998.
- Schoettle, Enid C.B. et Kate Grant. 1998. *Globalisation : A Discussion Paper*. New York : The Rockefeller Foundation.
- Schott, Jeffrey J. 1994. *The Uruguay Round : An Assessment*. Washington, DC : Institute for International Economics.
- Schwartz, Robert et Susan Hume. 1994. «The Global Information Industry and the Eastern Caribbean.» Viewpoint 17. Banque mondiale, Finance, Private Sector and Infrastructure Networks, Washington, DC.
- Securities Data Company. 1998. Courrier par télécopie sur des données non publiées relatives aux projets de fusions et acquisitions à l'échelle de la planète. Media Relations Division. Reçu le 14 décembre. Newark, New Jersey.
- 1999. Courrier par télécopie sur les fusions entre entreprises opérant dans les biotechnologies, les télécommunications et l'informatique. Reçu le 2 mars.

- Security Distributing and Marketing. 1998. «Home Networks Imminent.» [http://www.umi.com-hyperlink http://proquest.umi.com]. 5 mars 1999.
- Shiva, Vandana. 1997. «Bioethics : A Third World Issue.» [http://gene.free.de:80/gentech/1997/Jul-Aug/msg00498.html] hyperlink http://gen.free.de:80/1997/Jul-Aug/msg00498.html]. 7 janvier 1999.
- SIDSnet (Small Island Developing States Network). 1998. «Small Island Developing States Network.» [http://www.sidsnet.org] hyperlink http://www.sidsnet.org.]. 1^{er} décembre 1998.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix, Stockholm). 1998. *SIPRI Yearbook 1998*. New York : Oxford University Press.
- Skrobaneck, Siriporn, Nataya Boonpakdi and Chutima Jantakeero. 1997. *The Traffic in Women : Human Realities of the International Sex Trade*. London : Zed Books.
- Smeeding, Timothy. 1997. *Financial Poverty in Developed Countries : The Evidence from the Luxembourg Income Study (LIS)*. Human Development Papers 1997 : Poverty and Human Development. New York : Programme des Nations Unies pour le développement.
- Spinanger, Dean. 1998. «Background Statistics on Anti-Dumping Measures.» Document présenté à l'occasion d'une réunion du groupe spécial d'experts du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Kiel Institute of World Economics, septembre, Kiel, Allemagne.
- Stalker, Peter. 1997. *Global Nations : The Impact of Globalization on International Migration*. Genève : Bureau international du travail, département Emploi et formation.
- Standard & Poor's. 1999. Correspondance électronique sur l'histoire de la notation de la dette souveraine. 9 mars.
- Stewart, Frances et Sam Daws. 1996. «An Economic Social Security Council at the United Nations.» Rédigé en vue d'une conférence donnée à l'occasion du 85^e anniversaire du professeur Hans Singer, mai, Innsbruck, New York.
- UIP (Union interparlementaire). 1999a. «Les femmes dans les parlements : 1945-1999.» [http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm]. Février.
- 1999b. Courrier relatif aux dernières élections, aux partis politiques représentés et au droit de vote et de candidature des femmes. Reçu en février. Genève.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 1997. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Base de données. Genève.
- 1998. *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 1998*. Genève.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1996. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Décembre. Paris.
- 1997. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Novembre. Paris.
- 1998a. *Annuaire statistique de l'Unesco 1998*. Paris.
- 1998b. *Rapport mondial sur la culture*. Paris.
- 1998c. *Rapport mondial sur l'éducation 1998*. Paris.
- 1998d. *Rapport mondial sur la science 1998*. Paris.
- 1999a. Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes. Janvier. Paris.
- 1999b. Correspondance sur les taux sur les taux combinés d'inscription dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Avril. Paris.
- 1999c. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Février. Paris.
- 1999d. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Février. Paris.
- 1999e. Correspondance sur le taux de survie jusqu'au niveau 5 de l'enseignement primaire. Février. Paris.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1998a. *Le progrès des nations 1998*. New York : Oxford University Press.
- 1998b. *La situation des enfants dans le monde 1998*. New York : Oxford University Press.
- 1999a. *La situation des enfants dans le monde 1999*. New York : Oxford University Press.
- 1999b. Échange de courrier sur la mortalité néonatale et infantile. Février. New York.
- Uppsala Conflict Data Project. 1999. Échange de correspondance sur les principaux conflits armés. Université d'Uppsala, Département de la recherche sur la paix et les conflits. Mars. Uppsala, Suède.
- USAID (United States Agency for International Development. 1999). «Women as Chattel : The Emerging Global Market in Trafficking.» Gender Matters Quarterly. February. Issue no. 1. Office of Women in Development, Gender Research Project. Washington, DC.
- Visser, Jelle et Anton Hemerijck. 1997. *A Dutch Miracle : Job Growth, Welfare Reform and Corporatism in the Netherlands*. Amsterdam : Amsterdam University Press.
- von Weizsacker, Christine. 1998. «Promises of Paradise : Diverse, Multi-Layered and Conflicting Global Perspectives.» Document directif présenté lors du symposium sur la révision de la Directive 90/220/CEE : Sécurité et contrôle des OGM, organisé par la chancellerie fédérale autrichienne, 23 septembre, Vienne.
- Wahba, Jackline et Mahmoud Mohieldin. 1998. «Liberalizing Trade in Financial Services : The Uruguay Round and the Arab Countries.» *World Development* 26(7) : pp. 1331-1348.
- Weekly Mail and Guardian*. 1998. «Indigenous Knowledge at Risk.» Johannesburg. 18 décembre.
- Whalley, John et Colleen Hamilton. 1996. *The Trading System after the Uruguay Round*. Washington, DC : Institute for International Economics.
- White, Kathryn. 1999. Échange de correspondance électronique sur les «sorcières électroniques» de Bosnie. 25 mars.
- Woods, Ngaire. 1998. «Editorial Introduction : Globalization : Definitions, Debates and Implications.» *Oxford Development Studies* 26(1) : pp. 5-13.
- World Times et IDC (International Data Corporation). 1999. *The 1999 World Times/IDC Information Society Index : Measuring Progress towards a Digital Future*. Boston.
- WRI (World Resources Institute). 1998. *World Resources 1998-99*. New York : Oxford University Press.
- Yoon, Je Cho et Changyong Rhee. 1998. «The East Asian Crisis and Macroeconomic Adjustment.» Document présenté lors de la conférence de la Banque mondiale sur la reprise, le gouvernement d'entreprise et le rôle de l'Etat, 31 mars-12 avril, Bangkok.
- Zohir, Salma Chaudhuri. 1998. «Gender Implications of Industrial Reforms and Adjustment in the Manufacturing Sector of Bangladesh.» Thèse soutenue à l'université de Manchester.



INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

I. MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Quels sont les enseignements des indicateurs du développement humain ?	127
1. Indicateur du développement humain	134
2. Indicateur sexospécifique du développement humain	138
3. Indicateur de la participation des femmes	142
4. La pauvreté humaine dans les pays en développement	146
5. La pauvreté humaine dans les pays industrialisés, l'Europe de l'Est et la CEI	149
6. Tendances du développement humain et du revenu par habitant	151
7. Tendances du développement humain et de la croissance économique	155
Note technique	159

II. ... CONNAÎTRE LONGÉVITE ET SANTÉ

8. De meilleures chances de survie	168
9. Profil sanitaire	172

III ... ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES...

10. Disparités dans l'enseignement	176
--	-----

IV. ... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT UN NIVEAU DE VIE DÉCENT...

11. Résultats économiques	180
12. Structure macroéconomique	184
13. Déséquilibres dans l'emploi des ressources	188
14. Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD	192
15. Dette extérieure et aide reçue par pays destinataire	193

V. ... TOUT EN LES PRÉSERVANT POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR...

16. Tendances démographiques	197
17. Utilisations de l'énergie	201
18. Bilan des dégradations de l'environnement	205
19. Gestion de l'environnement	209

VI. ... VIVRE À L'ABRI DE L'INSÉCURITÉ...

20. Sécurité alimentaire et nutrition	211
21. Sécurité de l'emploi	215
22. Vie politique	217
23. Criminalité et délinquance	221
24. Détresse et malheurs	225

VII. ... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

25. Populations féminine et masculine : les écarts dans l'éducation	229
26. Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie économique	233
27. Populations féminine et masculine : les écarts dans la charge de travail et l'emploi du temps	237
28. Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie politique	238

29. INSTRUMENTS INTERNATIONAUX DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	242
--	-----

30. INDICATEURS ESSENTIELS RELATIFS AUX AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES	246
---	-----

Note sur les statistiques du <i>Rapport Mondial sur le développement humain</i>	247
Références statistiques principales	251
Définitions de certains termes statistiques	253
Classification des pays	257
Liste alphabétique des pays et territoires	260
Index des indicateurs	261



Quels sont les enseignements des indicateurs du développement humain ?

Publié pour la première fois en 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* est à l'origine de plusieurs indicateurs composites mesurant différents aspects du développement humain.

L'indicateur du développement humain (IDH) est calculé chaque année depuis 1990 afin de déterminer les avancées générales des aspects fondamentaux du développement humain à l'aide d'un indicateur composite et d'opérer ainsi un classement entre les pays. Introduits dans l'édition 1995 du *Rapport mondial sur le développement humain*, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) sont des instruments composites qui reflètent quant à eux les inégalités entre hommes et femmes en termes de développement humain. Tandis que l'ISDH évalue les avancées du développement humain de base corrigées des inégalités entre hommes et femmes, l'IPF mesure, lui, les inégalités entre hommes et femmes sur le plan des opportunités économiques et politiques. Par la suite, le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* a lancé le concept de pauvreté

humaine, exprimé par une nouvelle mesure composite, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH). Si l'IDH jauge les avancées moyennes dans les dimensions élémentaires du développement humain, l'IPH se concentre, lui, sur les déficits et les manques dans ces mêmes dimensions. Le tableau 1 présente ces dimensions élémentaires du développement humain et leur traduction dans les indicateurs du développement humain, ainsi que les critères utilisés pour les mesurer. Par ailleurs, le tableau 2 énumère les cinq premiers et les cinq derniers pays dans le classement selon chacun de ces indicateurs.

LE NOUVEL IDH : DES DONNÉES ET UNE MÉTHODE AMÉLIORÉES

Le concept de développement humain est nettement plus profond et plus riche que ce qu'en restitue n'importe quel indicateur composite ou même une série détaillée d'indicateurs statistiques. Pourtant, pour suivre l'évolution du développement humain, un outil simple est indispensable. C'est la raison pour laquelle l'IDH traduit les avancées dans la plupart des

TABLEAU 1
IDH, ISDH, IPH-1 et IPH-2 : les mêmes composantes, mais des outils de mesure différents

Indicateur	Longévité	Savoir	Conditions de vie	Participation ou exclusion
IDH	Espérance de vie à la naissance	1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux de scolarisation combiné	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA)	-
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	1. Taux d'alphabétisation des hommes et femmes 2. Taux de scolarisation combiné des populations féminine et masculine	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA), sur la base des parts des hommes et des femmes dans le revenu du travail	-
IPH-1 (pour les pays en développement)	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	1. Pourcentage de la population privé d'accès à l'eau potable 2. Pourcentage de la population privé d'accès aux services de santé 3. Pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale	-
IPH-2 (pour les pays industrialisés)	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans	Taux d'illettrisme des adultes	Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (correspondant à la demi-médiane du revenu individuel disponible)	Chômage de longue durée (12 mois et plus)

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

capacités humaines de base : vivre longtemps, acquérir des connaissances et bénéficier d'un niveau de vie correct. Ces aspects sont exprimés par les trois variables suivantes : espérance de vie, niveau d'instruction et revenu.

L'IDH constitue une mesure plus complète que le revenu par habitant. En effet, le revenu ne constitue qu'un moyen du développement humain, et non une fin. Et ce n'est pas non plus au seul revenu que se résument les vies humaines. En se concentrant sur des aspects dépassant le revenu et en considérant le revenu comme une mesure supplétive du niveau de vie, l'IDH dresse un tableau plus complet de la vie humaine que ne le ferait le revenu considéré seul.

Après normalisation des différentes variables qui le composent, l'IDH s'échelonne entre 0 et 1. (La méthode d'élaboration de l'IDH est expliquée en détail dans la note technique.) La valeur de l'IDH pour un pays montre le chemin que ce dernier a déjà parcouru vers le maximum théorique de 1 et permet également les comparaisons internationales. La différence entre la valeur obtenue par un pays et le maximum théorique révèle la distance qui reste à couvrir. Et chaque pays doit trouver les moyens de raccourcir cette distance (appelée déficit d'IDH).

L'IDH évolue, et cette année, sa méthode d'élaboration a été considérablement affinée sur la base d'une étude attentive du concept et de sa formulation. Ces changements sont synthétisés dans la note technique et abordés dans le détail dans Anand et San (1999). L'IDH revu et corrigé reflète également l'existence de données nouvelles et améliorées pour 1997. En outre, l'existence de séries temporelle sur divers éléments permet d'élaborer un IDH tendanciel à intervalles de cinq ans pour la période 1975-1997.

- *Des changements méthodologiques.* Jusqu'à maintenant, pour le calcul de l'IDH, les revenus dépassant la moyenne mondiale par habitant étaient corrigés à l'aide d'une formule abrupte. La nouvelle méthode d'actualisation recourt à une formule plus progressive, qui utilise le logarithme du revenu tout au long de la procédure. La note technique explique les motivations d'un tel changement.

- *Des séries de données nouvelles et améliorées.* L'IDH de cette année comprend deux autres nouveautés : des données améliorées concernant l'espérance de vie, émanant de la Division de la Population des Nations Unies, et des données révisées concernant le niveau d'alphabétisation des adultes et les taux cumulés d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, communiquées par l'UNESCO. Les données sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) ont été mises à jour par la Banque mondiale suite aux études plus complètes.

TABLEAU 2

Les cinq premiers et les cinq derniers pays dans les classements selon les indicateurs du développement humain

Indicateur	Cinq premiers pays	Cinq derniers pays
IDH	Canada Norvège États-Unis Japon Belgique	Burundi Burkina Faso Éthiopie Niger Sierra Leone
ISDH	Canada Norvège États-Unis Australie Suède	Guinée-Bissau Burundi Burkina Faso Éthiopie Niger
IPF	Norvège Suède Danemark Canada Allemagne	Jordanie Mauritanie Togo Pakistan Niger
IPH-1	Barbade Trinité-et-Tobago Uruguay Costa Rica Cuba	Rép. centrafricaine Éthiopie Sierra Leone Burkina Faso Niger
IPH-2	Suède Pays-Bas Allemagne Norvège Italie	Nouvelle-Zélande Espagne Royaume-Uni Irlande États-Unis

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

TABLEAU 3

Variations dans les classements dues aux révisions des données et de la méthodologie

Pays	IDH				Variations des classements dues à la révision des données				Variations de classement dues à l'amélioration de la méthodologie	
	Rapport 1998		Rapport 1999		Espérance de vie	Niveau d'alphabétisation des adultes	Taux brut d'inscriptions	Revenu (en PPA)	Variations de classement dues à l'amélioration de la méthodologie	Variations totales
	Rang ^a	Valeur	Rang	Valeur						
Brésil	62	0,809	79	0,739	-1	-1	+1	+3	-19	-17
Estonie	76	0,758	54	0,773	-1	0	+1	+17	+5	+22
Botswana	96	0,678	122	0,609	-8	+2	0	+9	-29	-26

a. Les classements ont été revus pour tenir compte de l'exclusion de la République populaire démocratique de Corée du classement selon l'IDH dans le rapport de cette année.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

tes réalisées en 1997-98 par le Programme de comparaison internationale (PCI).

En raison de ces changements, l'IDH de cette année n'est pas pleinement comparable à celui de l'année dernière. L'amélioration de la méthode et des données modifie en effet le classement de la quasi-totalité des pays. Ainsi, si un pays est mieux ou moins bien classé que l'année dernière, cela ne signifie pas nécessairement que le développement humain s'y est dégradé ou amélioré. Une baisse ou une remontée dans le classement peuvent être attribuées aux changements de méthodologie ou de données. En outre, le classement d'un pays selon l'IDH dépend également des résultats des autres pays. L'exemple du Brésil, de l'Estonie et du Botswana montre combien une modification de la méthode peut jouer sur le classement (tableau 3).

QUE RÉVÈLE L'IDH DE 1999 ?

État du développement humain selon l'IDH :

- Sur les 174 pays pour lesquels l'IDH a été calculé cette année, 45 présentent un niveau de développement humain élevé (avec un IDH égal ou supérieur à 0,800), 94 un niveau moyen (de 0,500 à 0,799) et 35 un niveau faible (moins de 0,500). Seize pays voient leur développement humain reculer depuis 1990 sous l'effet de la pandémie du sida (surtout en Afrique subsaharienne) ou de la stagnation économique (en Afrique subsaharienne, en Europe de l'Est et dans la CEI).

- Le Canada, la Norvège et les États-Unis arrivent en tête du classement selon l'IDH, tandis que la Sierra Leone, le Niger et l'Éthiopie occupent le bas du tableau. Des disparités considérables persistent dans le développement humain à l'échelle de la planète. L'IDH du Canada, à savoir 0,932, est plus de trois fois supérieur à celui de la Sierra Leone (0,254). Ainsi, le Canada se caractérise par un déficit de développement humain d'environ 7 % seulement, contre 75 % pour la Sierra Leone.

- Les disparités entre les régions peuvent aussi être significatives, certaines régions ayant un chemin à parcourir plus long que d'autres pour combler leur déficit (diagramme 1). Ainsi, il reste à l'Afrique subsaharienne deux fois plus de chemin à parcourir qu'à l'Amérique latine et aux Caraïbes, et l'Asie du Sud a trois fois plus de chemin à parcourir que l'Asie l'Est (Chine non comprise). Les disparités à l'intérieur des régions peuvent également être substantielles. Dans la région Asie du Sud-Est et Pacifique, l'IDH s'échelonne entre 0,491 en République démocratique populaire lao et 0,888 à Singapour. Parmi les pays arabes, il va de 0,412 à Djibouti à 0,833 pour le Koweït.

- Le lien entre la prospérité économique et le développement humain n'est ni automatique ni évident. Deux pays enregistrant un revenu par habitant identique peuvent afficher un IDH très différent. Par ailleurs, des pays avec des IDH

très proches peuvent présenter des niveaux de revenu par habitant très dissemblables (diagramme 2 et tableau 4). Sur les 174 pays considérés, 92 obtiennent un meilleur classement selon l'IDH que selon le PIB par habitant (en PPA), ce qui laisse à penser que ces pays transforment efficacement le revenu en développement humain. Cependant, 77 pays se classent moins bien selon l'IDH que selon le PIB par habitant (en PPA). Ces pays réussissent donc moins bien à convertir leur prospérité économique en amélioration des conditions de vie de leur population.

- Les nouvelles séries de données émanant de la Division de la Population des Nations Unies montrent que dans de nombreux pays, les individus vivent nettement plus longtemps et en meilleure santé qu'il y a seulement vingt ans. Dans 31 des 174 pays pour lesquels est calculé l'IDH, l'espérance de vie a progressé de plus d'un cinquième depuis 1975.

TABLEAU 4
Similitude de l'IDH, disparités de revenu, 1997

Pays	Valeur de l'IDH	PIB réel par habitant (en PPA)
Espagne	0,894	15 930
Singapour	0,888	28 460
Géorgie	0,729	1 960
Turquie	0,728	6 350
Maroc	0,582	3 310
Lesotho	0,582	1 860

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

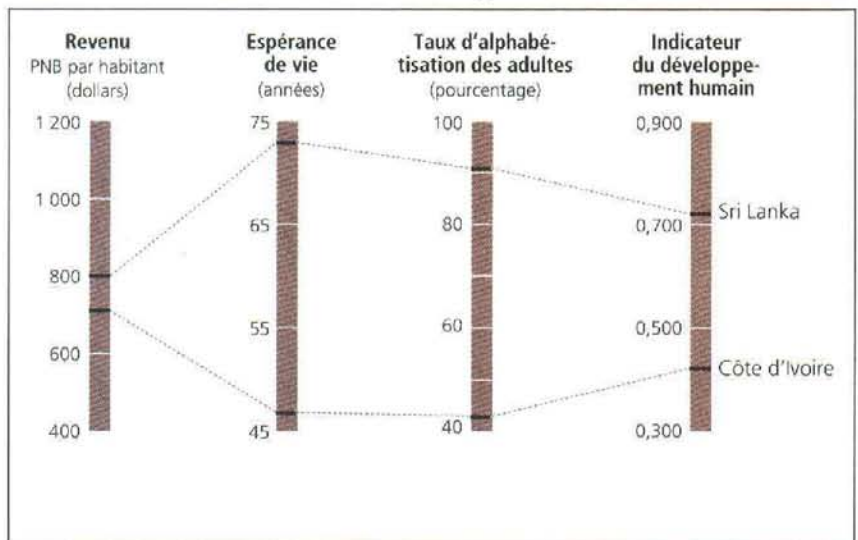
DIAGRAMME 1
Le développement humain varie d'une région à l'autre

Indicateur du développement humain, 1997



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

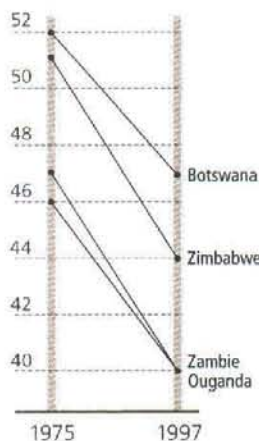
DIAGRAMME 2
Similitude de revenu, disparités dans le développement humain, 1997



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Mais ces données révèlent aussi des cas tragiques. Entre 1975 et 1997, l'espérance de vie a reculé dans 18 pays : 10 en Afrique, et 8 en Europe de l'Est et dans la CEI. Dans 4 pays, tous situés en Afrique subsaharienne, l'espérance de vie a diminué de plus de 10 % : Zambie (17 %), Zimbabwe (17 %), Ouganda (15 %) et Botswana (14 %) (diagramme 3). Des dégradations aussi considérables sur un laps de temps relativement bref sont imputables aux effets dévastateurs du virus du sida. Ces pays ont également dégringolé dans le classement selon l'IDH.

DIAGRAMME 3
Reculs en Afrique
Espérance de vie (années)



Source : Nations Unies, 1998h.

TENDANCES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 1975-1997

Entre 1975 et 1997, la plupart des pays ont bien avancé sur la voie du développement humain, réduisant ainsi le chemin à parcourir pour parvenir au maximum théorique de l'IDH. Sur les 79 pays pour lesquels les tendances de l'IDH entre 1975 et 1997 sont disponibles, 54 ont comblé leur déficit de plus de 20 %, 31 de plus de 30 % et 19 de plus de 40 %. Mieux encore, 6 pays ont réduit ce déficit de plus de la moitié (tableau 5). Parmi les pays pour lesquels ces données sont disponibles, la Zambie est le seul à afficher un IDH inférieur en 1997 à son niveau de 1975, essentiellement sous l'effet du sida sur l'espérance de vie.

Les tendances de l'IDH montrent également que l'humanité ne progresse pas partout au même rythme. Des pays peuvent partir d'un niveau de développement humain analogue,

mais avancer à des rythmes différents (diagramme 4). Par ailleurs, il est aussi possible que des pays partent de niveaux de développement humain dissemblables pour aboutir à un résultat analogue. Quelle que soit la situation de départ, le progrès est souvent fonction des mesures prises par les pays pour accroître le bien-être de leur population.

PAUVRETÉ HUMAINE ET MISÈRE

L'indicateur de la pauvreté humaine mesure la misère dans quatre grands aspects de la vie humaine : la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir, les moyens économiques et la participation à la vie sociale. Ces aspects de la misère sont les mêmes pour tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement. Seuls les critères les mesurant varient, pour tenir compte des différences dans les réalités de ces pays et en raison des limites que posent les données.

Pour les pays en développement, le déficit de capacité à vivre longtemps et en bonne santé se mesure par le pourcentage des personnes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans, le déficit de savoir par l'analphabétisme et le déficit de moyens économiques par le pourcentage de personnes qui sont privées d'accès aux services de santé et à l'eau potable ainsi que par le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale modérée ou aiguë. Cela appelle deux observations. Premièrement, dans les pays en développement, l'aide publique pèse d'un plus grand poids dans les moyens économiques que le revenu privé. Dans le même temps, plus des quatre cinquièmes du revenu privé sont consacrés à l'alimentation. Ainsi, dans ces pays, le manque d'accès aux services de santé et à l'eau potable, associé à la malnutrition, traduit le déficit de moyens économiques de manière plus concrète que d'autres critères. Deuxièmement, en l'absence d'un outil de mesure acceptable et des données nécessaires, l'indicateur de la pauvreté humaine ne peut pas restituer le déficit de participation à la vie sociale dans les pays en développement.

Dans les pays industrialisés, le déficit de capacité à vivre longtemps et en bonne santé se mesure par le pourcentage des personnes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans, le déficit de savoir par l'illettrisme, le déficit de moyens économiques par la pauvreté monétaire (le revenu privé y constituant la première source de moyens économiques) et le déficit de participation à la vie sociale par le chômage de longue durée.

Les tableaux des indicateurs 4 et 5 présentent les composantes et les résultats de l'IPH-1 (pour les pays en développement) et de l'IPH-2 (pour les pays industrialisés). La note techni-

TABLEAU 5
Progrès les plus rapides et les plus lents, 1975-97
Pour 79 pays pour lesquels des données sont disponibles

	Pays	IDH 1975	IDH 1997	Réduction du déficit 1975-97 (%)
En partant d'un développement humain élevé (0,800 - 1,000)				
Progrès les plus rapides	Australie	0,838	0,922	52,0
	Norvège	0,850	0,927	51,5
	Canada	0,862	0,932	50,5
Progrès les plus lents	Autriche	0,836	0,904	42,0
	Nouvelle-Zélande	0,843	0,901	37,0
	Danemark	0,861	0,905	31,5
En partant d'un développement humain moyen (0,500 - 0,799)				
Progrès les plus rapides	Singapour	0,737	0,888	57,5
	Corée, Rép. de	0,680	0,852	54,0
	Hong kong, Chine (RAS)	0,757	0,880	51,0
Progrès les plus lents	Afrique du Sud	0,637	0,695	16,0
	Roumanie	0,722	0,752	11,0
	Zimbabwe	0,539	0,560	4,5
En partant d'un développement humain faible (0 - 0,499)				
Progrès les plus rapides	Indonésie	0,471	0,681	40,0
	Égypte	0,432	0,616	32,5
	Swaziland	0,497	0,644	29,0
Progrès les plus lents	Burundi	0,282	0,324	6,0
	Rép. centrafricaine	0,342	0,378	5,5
	Zambie	0,453	0,431	-4,0

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

que propose une analyse détaillée de la méthode d'élaboration de l'IHP-1 et de l'IPH-2.

QUE NOUS APPREND L'IPH-1 ?

Calculé pour 92 pays en développement, l'IPH-1 nous apporte les enseignements suivants :

- La pauvreté humaine s'échelonne entre 2,6 % de la population à la Barbade et 65,5 % au Niger. Plusieurs pays affichent un IPH-1 inférieur à 10 % : Bahreïn, la Barbade, le Chili, le Costa Rica, Cuba, Fidji, la Jordanie, Panama, Trinité-et-Tobago et l'Uruguay. Ces pays en développement ont donc surmonté d'importants niveaux de pauvreté.

- L'IPH-1 est supérieur à 33 % (soit au moins un tiers de la population) dans 37 des 92 pays concernés. D'autres ont un chemin encore plus long à parcourir pour réduire cette pauvreté. L'IHP-1 dépasse en effet 50 % au Bénin, au Burkina Faso, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Népal, au Niger, en République centrafricaine, en Sierra Leone et au Tchad, c'est-à-dire que la pauvreté y touche plus de la moitié de leurs habitants.

- Une comparaison des valeurs de l'IDH et de l'IPH-1 donne une idée de la répartition des avancées humaines. Il arrive en effet que des pays affichent des valeurs d'IDH analogues mais des IPH différents (diagramme 5).

QUE NOUS APPREND L'IPH-2 ?

L'IPH-2 nous montre que la pauvreté humaine ne frappe pas exclusivement les pays en développement.

- Sur les 17 pays industrialisés pour lesquels l'IPH-2 a été calculé, la Suède est celui où la pauvreté humaine est la moins répandue, avec une proportion de 7 % de la population. Elle est suivie par les Pays-Bas, avec 8,3 %, et l'Allemagne, avec 10,4 %. Selon l'IPH-2, les pays industrialisés les plus touchés par la pauvreté humaine sont les États-Unis (16,5 %), l'Irlande (15,3 %) et le Royaume-Uni (15,1 %).

- Une valeur d'IDH élevée ne constitue pas la garantie d'un faible degré de misère. Les 17 pays inclus dans l'IPH-2 affichent tous un IDH d'au moins 0,894, ce qui laisse à penser qu'ils ont dans l'ensemble atteint des niveaux de développement humain substantiels. Pourtant, leurs niveaux de pauvreté humaine varient. La Suède et le Royaume-Uni enregistrent des valeurs d'IDH quasiment identiques (0,923 et 0,918 respectivement), mais l'IPH-2 n'atteint que 7 % pour la Suède, contre 15,1 % pour le Royaume-Uni.

LES DISPARITÉS À L'INTÉRIEUR DES PAYS

Les écarts dans le développement humain n'existent pas uniquement entre les pays et entre le Nord et le Sud. Les données sur le développement humain à l'échelle nationale, ventilées entre les régions, les hommes et les femmes, les groupes ethniques et les zones rurales et urbaines font aussi apparaître des disparités criantes à l'intérieur des pays. Et ces disparités en tout genre interagissent et se chevauchent.

... ENTRE LES VILLES ET LES CAMPAGNES...

La décomposition de l'IDH et de l'IPH entre les villes et les campagnes indique que c'est dans les zones urbaines que le développement humain progresse le plus et que la misère recule le plus. Le clivage campagnes/villes au Botswana en fournit une bonne illustration.

Selon le rapport national sur le développement humain du Botswana, l'IPH-1 du pays est passé de 32,2 à 22 % entre 1991 et 1996. Pourtant, la pauvreté persiste encore aujourd'hui, mais à des degrés différents suivant qu'il s'agisse des villes ou des campagnes (diagramme 6). Les citadins du Botswana sont mieux lotis, avec un IPH-1 de 11,7 %, contre plus de deux fois plus en zones rurales (27 %).

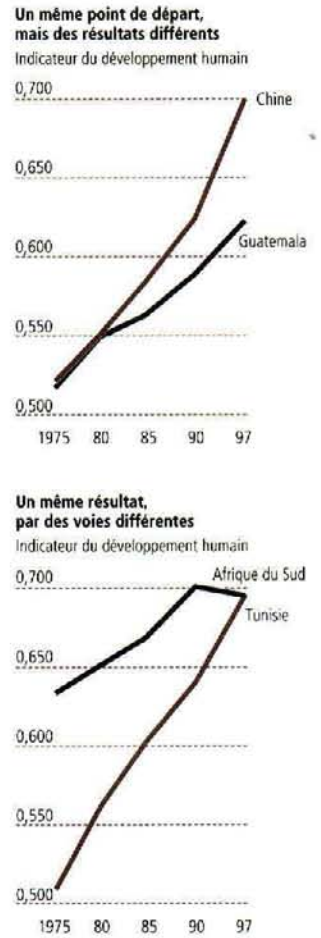
... ENTRE LES RÉGIONS OU LES DISTRICTS...

- En Inde, la décomposition de l'IPH-1 révèle de grandes disparités dans la pauvreté d'un État à l'autre. C'est l'État du Bihar, dans le nord-est de l'Inde, qui souffre du plus grand dénuement, avec un IPH-1 de 54 %. Le Kerala, dans le sud du pays, affiche lui un IPH-1 de 23 % seulement.

- Au Kazakhstan, les oblasts de Mangistau et de Zhambyl affichent une espérance de vie et des taux d'inscription dans les établissements scolaires analogues. Cependant, leurs IDH sont très différents, ce qui tient à d'importants écarts de revenu. L'oblast de Mangistau enregistre un IDH de 0,835 et un PIB par habitant (en PPA) de 8 285 dollars, alors que l'IDH du l'oblast de Zhambyl n'est que de 0,594 et son PIB par habitant (en PPA) de 1 650 dollars.

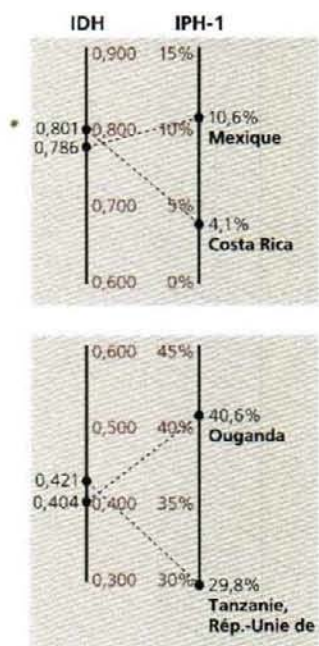
- A Cuba, les provinces comportant des grandes villes, La Havane et Cienfuegos, sur la côte sud, bénéficient des IDH les plus élevés, soit 0,728 et 0,720 respectivement. C'est dans les provinces de Granma et de Las Tunas que l'on mesure les valeurs les plus faibles (0,372 et 0,435 respectivement).

DIAGRAMME 4
Disparités dans les progrès de l'humanité



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

DIAGRAMME 5
Un même IDH, des IPH-1 différents, 1997



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

... ENTRE GROUPES ETHNIQUES
OU RELIGIEUX...

• Au Népal, les Brahmanes ont une espérance de vie de 61 ans, alors que celle des Musulmans n'a atteint que 49 ans. En outre, 58 % des Brahmanes savent lire et écrire, contre seulement 22 % des Musulmans.

... ET ENTRE HOMMES ET FEMMES...

L'IDH mesure les avancées moyennes, et masque donc les différences du développement humain entre les populations masculine et féminine. D'autres instruments de mesure sont donc nécessaires pour appréhender ces inégalités.

L'indicateur sexospécifique du développement humain tente donc d'évaluer les avancées réalisées pour les mêmes aspects que l'IDH, à savoir l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu, mais corrige les résultats en tenant compte de l'inégalité entre hommes et femmes. La note technique présente une discussion détaillée de la méthode mise en œuvre pour déterminer l'ISDH et ses éléments. Tout comme dans le cas de l'IDH, dans l'ISDH, le revenu est traité suivant la nouvelle méthode, ce qui bouleverse aussi le classement des pays selon cet indicateur.

Cette année, l'ISDH a été calculé pour 143 pays. Les valeurs et les classements nous apportent les enseignements suivants :

• Plus l'ISDH d'un pays est proche de son IDH, moins les inégalités sociologiques entre hommes et femmes y sont importantes. Cependant, dans tous les pays, l'ISDH est inférieur (en valeur) à l'IDH, ce qui signifie que l'on déplore des inégalités entre hommes et femmes dans toutes les sociétés.

• Pour 43 des 143 pays pour lesquels l'ISDH a été calculé cette année, le classement selon l'ISDH est inférieur au rang obtenu pour l'IDH, ce qui signifie que la formation des capacités des femmes est à la traîne par rapport à celle des hommes. Dans ces pays, dont les Émirats arabes unis, l'Équateur et le Luxembourg, les avancées moyennes dans le développement humain ne sont pas réparties équitablement entre hommes et femmes.

• Pour 60 pays, le rang obtenu pour l'ISDH est supérieur à celui occupé pour l'IDH, ce qui indique une répartition plus équitable du développement humain entre hommes et femmes. Ces pays sont très disparates. Il peut s'agir de pays industrialisés comme l'Australie et la Suède, d'économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEL, comme la République tchèque et la Slovénie, ou de pays en développement, comme la Thaïlande et l'Uruguay. Ces résultats montrent qu'un développement humain plus égalitaire n'est pas fonction du niveau de revenu ou du stade de développement, et qu'il peut transcender les cultures.

... Y COMPRIS DANS LA VIE POLITIQUE
ET PROFESSIONNELLE

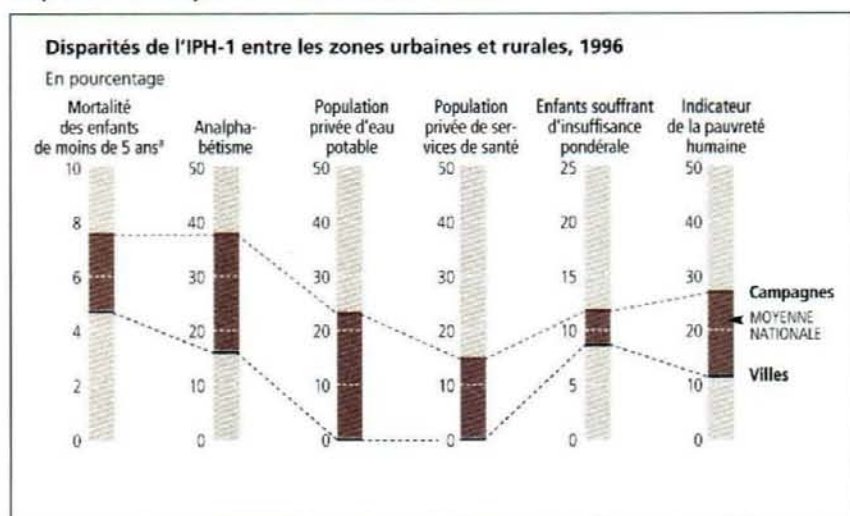
L'indicateur de la participation des femmes traduit les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines-clés de la participation et de la prise de décision économiques et politiques. Il se concentre donc sur les opportunités ouvertes aux femmes plutôt que sur leurs capacités, déjà mesurées par l'ISDH. La méthode et les éléments de l'IPF sont, là encore, exposés en détail dans la note technique.

Cette année, l'IPF a été calculé pour 102 pays, et nous apporte les renseignements suivants :

• Arrivent en tête du classement trois pays nordiques : la Norvège, la Suède et le Danemark. Ces pays renforcent efficacement les capacités élémentaires des femmes et leur ouvrent également d'importantes opportunités de participer à la vie économique et politique. Les trois lanternes rouges du classement selon l'IPF sont le Niger (0,120), le Pakistan (0,176) et le Togo (0,185), ce qui signifie que dans ces pays, les opportunités dont disposent les femmes sont particulièrement limitées.

• Sur 102 pays, un seul enregistre un IPF supérieur à 0,800, et seulement 33 ont un score de plus de 0,500. L'IPF est inférieur à

DIAGRAMME 6
Disparités dans la pauvreté humaine au Botswana



a. Utilisée comme substitut du nombre des personnes ne devant pas atteindre l'âge de 40 ans.

Source : PNUD et service des publications officielles du Botswana, 1997

cette valeur pour quelque 70 pays. De nombreux pays ont donc encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire bénéficier les femmes des opportunités économiques et politiques.

- S'agissant de l'égalité entre hommes et femmes dans les activités politiques et professionnelles, certains pays en développement se révèlent plus performants que des pays industrialisés beaucoup plus riches. Ainsi, le Costa Rica et Trinité-et-Tobago devancent la France et l'Italie, Israël fait mieux que le Japon et les Bahamas dépassent le Portugal. Avec 0,404, l'IPF de la Grèce représente moins des trois quarts de celui du Costa Rica, qui s'établit à 0,550. Le message essentiel de cet indicateur est le suivant : créer des opportunités pour les femmes ne nécessite pas forcément un revenu élevé.

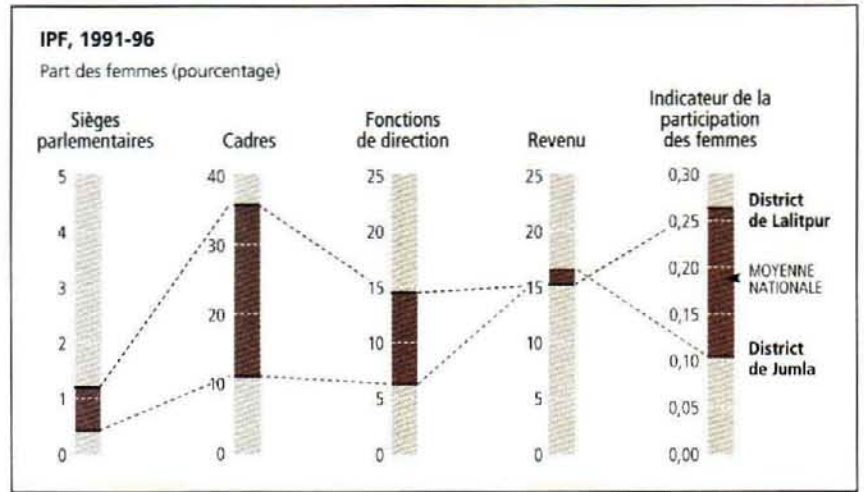
- Dans un même pays, le rôle des femmes dans la vie publique peut différer suivant les régions. La décomposition de l'IPF pour le Népal fait ainsi apparaître des disparités considérables entre les districts de Lalitpur et de Jumla (diagramme 7).

• • •

Les indicateurs composites du développement humain ne constituent pas en eux-mêmes un profil exhaustif du développement humain dans un pays. Pour compléter le tableau, il faut leur adjoindre d'autres indicateurs. C'est la raison d'être des tableaux 8 à 30.

DIAGRAMME 7

Disparités dans les opportunités offertes aux femmes au Népal



Source : Nepal South Asia Centre, 1998.

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH	Esérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	Taux brut de scolarisation-tous niveaux confondus (%)	PIB réel par habitant (PPA)	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)	Différence de classement entre PIB par habitant et IDH*
	1997	1997	1997	1997				1997	
Développement humain élevé	77,0	98,3	89	21 647	0,87	0,95	0,90	0,904	-
1 Canada	79,0	99,0 ^b	99	22 480	0,90	0,99	0,90	0,932	12
2 Norvège	78,1	99,0 ^b	95	24 450	0,89	0,98	0,92	0,927	5
3 États-Unis	76,7	99,0 ^b	94	29 010	0,86	0,97	0,95	0,927	0
4 Japon	80,0	99,0 ^b	85	24 070	0,92	0,94	0,92	0,924	5
5 Belgique	77,2	99,0 ^b	100 ^c	22 750	0,87	0,99	0,91	0,923	6
6 Suède	78,5	99,0 ^b	100 ^c	19 790	0,89	0,99	0,88	0,923	18
7 Australie	78,2	99,0 ^b	100 ^c	20 210	0,89	0,99	0,89	0,922	15
8 Pays-Bas	77,9	99,0 ^b	98	21 110	0,88	0,99	0,89	0,921	9
9 Islande	79,0	99,0 ^b	87	22 497 ^d	0,90	0,95	0,90	0,919	3
10 Royaume-Uni	77,2	99,0 ^b	100 ^c	20 730	0,87	0,99	0,89	0,918	9
11 France	78,1	99,0 ^b	92	22 030	0,89	0,97	0,90	0,918	4
12 Suisse	78,6	99,0 ^b	79	25 240	0,89	0,92	0,92	0,914	-6
13 Finlande	76,8	99,0 ^b	99	20 150	0,86	0,99	0,89	0,913	10
14 Allemagne	77,2	99,0 ^b	88	21 260	0,87	0,95	0,89	0,906	2
15 Danemark	75,7	99,0 ^b	89	23 690	0,84	0,96	0,91	0,905	-5
16 Autriche	77,0	99,0 ^b	86	22 070	0,87	0,95	0,90	0,904	-2
17 Luxembourg	76,7	99,0 ^b	69	30 863 ^d	0,86	0,89	0,96	0,902	-16
18 Nouvelle-Zélande	76,9	99,0 ^b	95	17 410	0,87	0,98	0,86	0,901	9
19 Italie	78,2	98,3	82	20 290	0,89	0,93	0,89	0,900	2
20 Irlande	76,3	99,0 ^b	88	20 710	0,86	0,95	0,89	0,900	0
21 Espagne	78,0	97,2	92	15 930	0,88	0,95	0,85	0,894	9
22 Singapour	77,1	91,4	73	28 460	0,87	0,85	0,94	0,888	-18
23 Israël	77,8	95,4	80	18 150	0,88	0,90	0,87	0,883	3
24 Hong Kong, Chine (RAS)	78,5	92,4	65	24 350	0,89	0,83	0,92	0,880	-16
25 Brunéi Darussalam	75,5	90,1	72	29 773 ^d	0,84	0,84	0,95	0,878	-23
26 Chypre	77,8	95,9	79 ^e	14 201 ^d	0,88	0,90	0,83	0,870	6
27 Grèce	78,1	96,6	79	12 769 ^d	0,89	0,91	0,81	0,867	8
28 Portugal	75,3	90,8	91	14 270	0,84	0,91	0,83	0,858	3
29 Barbade	76,4	97,6	80	12 001 ^d	0,86	0,92	0,80	0,857	8
30 Corée, Rép. de	72,4	97,2	90	13 590	0,79	0,95	0,82	0,852	3
31 Bahamas	73,8	95,8	74	16 705 ^d	0,81	0,88	0,85	0,851	-3
32 Malte	77,2	91,1	78	13 180	0,87	0,87	0,81	0,850	2
33 Slovénie	74,4	99,0 ^f	76	11 800	0,82	0,91	0,80	0,845	5
34 Chili	74,9	95,2	77	12 730	0,83	0,89	0,81	0,844	2
35 Koweït	75,9	80,4	57	25 314 ^d	0,85	0,73	0,92	0,833	-30
36 République tchèque	73,9	99,0 ^b	74	10 510	0,81	0,91	0,78	0,833	3
37 Bahreïn	72,9	86,2	81	16 527 ^d	0,80	0,85	0,85	0,832	-8
38 Antigua-et-Barbuda	75,0 ^g	95,0 ^h	76 ^b	9 692 ^d	0,83	0,89	0,76	0,828	5
39 Argentine	72,9	96,5	79	10 300	0,80	0,91	0,77	0,827	1
40 Uruguay	73,9	97,5	77	9 200	0,82	0,91	0,75	0,826	5
41 Qatar	71,7	80,0	71	20 987 ^d	0,78	0,77	0,89	0,814	-23
42 Slovaquie	73,0	99,0 ^b	75	7 910	0,80	0,91	0,73	0,813	9
43 Émirats arabes unis	74,8	74,8	69	19 115 ^d	0,83	0,73	0,88	0,812	-18
44 Pologne	72,5	99,0 ^f	77	6 520	0,79	0,92	0,70	0,802	18
45 Costa Rica	76,0	95,1	66	6 650	0,85	0,85	0,70	0,801	16
Développement humain moyen	66,6	75,9	64	3 327	0,69	0,72	0,58	0,662	-
46 Trinité-et-Tobago	73,8	97,8	66	6 840	0,81	0,87	0,71	0,797	11
47 Hongrie	70,9	99,0 ^f	74	7 200	0,76	0,91	0,71	0,795	8
48 Venezuela	72,4	92,0	67	8 860	0,79	0,84	0,75	0,792	-2
49 Panama	73,6	91,1	73	7 168 ^d	0,81	0,85	0,71	0,791	7
50 Mexique	72,2	90,1	70	8 370	0,79	0,83	0,74	0,786	-3

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	Taux brut de scolarisation-tous niveaux confondus (%)	PIB réel par habitant (PPA)	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 1997	Différence de classement entre PIB par habitant et IDH ^a	
	1997	1997	1997	1997				1997		
51	Saint-Kitts-et-Nevis	70,0 ^g	90,0 ^{g,h}	78 ^b	8 017 ^d	0,75	0,86	0,73	0,781	-1
52	Grenade	72,0 ⁱ	96,0 ^{g,h}	78 ^b	4 864 ^d	0,78	0,90	0,65	0,777	22
53	Dominique	74,0 ^g	94,0 ⁱ	77 ^b	4 320	0,82	0,88	0,63	0,776	27
54	Estonie	68,7	99,0 ^g	81	5 240	0,87	0,93	0,66	0,773	15
55	Croatie	72,6	97,7	67	4 895 ^d	0,79	0,88	0,65	0,773	18
56	Malaisie	72,0	85,7	65	8 140	0,78	0,79	0,73	0,768	-7
57	Colombie	70,4	90,9	71	6 810	0,76	0,84	0,70	0,768	1
58	Cuba	75,7	95,9	72	3 100 ^o	0,84	0,88	0,57	0,765	47
59	Maurice	71,4	83,0	63	9 310	0,77	0,76	0,76	0,764	-15
60	Bélarus	68,0	99,0 ^f	80	4 850	0,72	0,93	0,65	0,763	15
61	Fidji	72,7	91,8	80	3 990	0,79	0,88	0,62	0,763	26
62	Lituanie	69,9	99,0 ^f	75	4 220	0,75	0,91	0,62	0,761	22
63	Bulgarie	71,1	98,2	70	4 010	0,77	0,89	0,62	0,758	23
64	Suriname	70,1	93,5	71 ^b	5 161 ^d	0,75	0,86	0,66	0,757	6
65	Jamahiriya arabe libyenne	70,0	76,5	92	6 697 ^d	0,75	0,82	0,70	0,756	-6
66	Seychelles	71,0 ^g	84,0 ^{g,h}	61 ^b	8 171 ^d	0,77	0,76	0,73	0,755	-18
67	Thaïlande	68,8	94,7	59	6 690	0,73	0,83	0,70	0,753	-7
68	Roumanie	69,9	97,8	68	4 310	0,75	0,88	0,63	0,752	13
69	Liban	69,9	84,4	76	5 940	0,75	0,82	0,68	0,749	-4
70	Samoa-Occidental	71,3	98,0 ^{g,h}	66	3 550	0,77	0,87	0,60	0,747	22
71	Russie, Féd. de	66,6	99,0 ^f	77	4 370	0,69	0,92	0,63	0,747	8
72	Equateur	69,5	90,7	73	4 940	0,74	0,85	0,65	0,747	0
73	Macédoine, ARYM	73,1	94,0 ^b	70	3 210	0,80	0,86	0,58	0,746	28
74	Lettonie	68,4	99,0 ^f	71	3 940	0,72	0,90	0,61	0,744	15
75	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	73,0 ^g	82,0 ^{g,h}	78 ^b	4 250 ^d	0,80	0,81	0,63	0,744	8
76	Kazakhstan	67,6	99,0 ^b	76	3 560	0,71	0,91	0,60	0,740	15
77	Philippines	68,3	94,6	82	3 520	0,72	0,90	0,59	0,740	16
78	Arabie saoudite	71,4	73,4	56	10 120	0,77	0,67	0,77	0,740	-37
79	Brésil	66,8	84,0	80	6 480	0,70	0,83	0,70	0,739	-16
80	Pérou	68,3	88,7	78	4 680	0,72	0,85	0,64	0,739	-3
81	Sainte-Lucie	70,0 ^g	82,0 ^{h,i}	74 ^b	5 437 ^d	0,75	0,79	0,67	0,737	-14
82	Jamaïque	74,8	85,5	63	3 440	0,83	0,78	0,59	0,734	15
83	Belize	74,7	75,0 ^{h,j}	72	4 300	0,83	0,74	0,63	0,732	-1
84	Paraguay	69,6	92,4	64	3 980	0,74	0,83	0,61	0,730	4
85	Géorgie	72,7	99,0 ^{g,h}	71	1 960	0,80	0,90	0,50	0,729	37
86	Turquie	69,0	83,2	61	6 350	0,73	0,76	0,69	0,728	-22
87	Arménie	70,5	98,8 ^b	72	2 360	0,76	0,90	0,53	0,728	26
88	Rép. dominicaine	70,6	82,6	66	4 820	0,76	0,77	0,65	0,726	-12
89	Oman	70,9	67,1	58	9 960 ^d	0,76	0,64	0,77	0,725	-47
90	Sri Lanka	73,1	90,7	66	2 490	0,80	0,82	0,54	0,721	22
91	Ukraine	68,8	99,0 ^{h,i}	77	2 190	0,73	0,92	0,52	0,721	27
92	Ouzbékistan	67,5	99,0 ⁱ	76	2 529 ^d	0,71	0,91	0,54	0,720	19
93	Maldives	64,5	95,7	74	3 690	0,66	0,89	0,60	0,716	-3
94	Jordanie	70,1	87,2	66 ^b	3 450	0,75	0,80	0,59	0,715	2
95	Iran, Rép. islamique d'	69,2	73,3	72	5 817 ^d	0,74	0,73	0,68	0,715	-29
96	Turkménistan	65,4	98,0 ^{g,h}	90 ^k	2 109 ^d	0,67	0,95	0,51	0,712	24
97	Kirghizistan	67,6	97,0 ^{g,h}	69	2 250	0,71	0,88	0,52	0,702	19
98	Chine	69,8	82,9	69	3 130	0,75	0,78	0,57	0,701	6
99	Guyana	64,4	98,1	64	3 210	0,66	0,87	0,58	0,701	2
100	Albanie	72,8	85,0 ^o	68	2 120	0,80	0,79	0,51	0,699	19

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	Taux brut de scolarisation-tous niveaux confondus (%)	PIB réel par habitant (PPA)	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 1997	Différence de classement entre PIB par habitant et IDH ^a
	1997	1997	1997	1997					
101 Afrique du Sud	54,7	84,0	93	7 380	0,50	0,87	0,72	0,695	-47
102 Tunisie	69,5	67,0	70	5 300	0,74	0,68	0,66	0,695	-34
103 Azerbaïdjan	69,9	96,3 ^b	71	1 550	0,75	0,88	0,46	0,695	34
104 Moldova, Rép. de	67,5	98,3	70	1 500	0,71	0,89	0,45	0,683	35
105 Indonésie	65,1	85,0	64	3 490	0,67	0,78	0,59	0,681	-11
106 Cap-Vert	68,9	71,0	77	2 990	0,73	0,73	0,57	0,677	1
107 El Salvador	69,1	77,0	64	2 880	0,74	0,73	0,56	0,674	1
108 Tadjikistan	67,2	98,9	69	1 126 ^d	0,70	0,89	0,40	0,665	46
109 Algérie	68,9	60,3	68	4 460	0,73	0,63	0,63	0,665	-31
110 Viet Nam	67,4	91,9	62	1 630	0,71	0,82	0,47	0,664	23
111 Rép. arabe syrienne	68,9	71,6	60	3 250	0,73	0,68	0,58	0,663	-11
112 Bolivie	61,4	83,6	70	2 880	0,61	0,79	0,56	0,652	-4
113 Swaziland	60,2	77,5	73	3 350	0,59	0,76	0,59	0,644	-15
114 Honduras	69,4	70,7	58	2 220	0,74	0,66	0,52	0,641	3
115 Namibie	52,4	79,8	82	5 010	0,46	0,81	0,65	0,638	-44
116 Vanuatu	67,4	64,0 ^{g,h}	47	3 480	0,71	0,58	0,59	0,627	-21
117 Guatemala	64,0	66,6	47	4 100	0,65	0,60	0,62	0,624	-32
118 Salomon, Iles	71,7	62,0 ^{g,h}	46	2 310	0,78	0,57	0,52	0,623	-3
119 Mongolie	65,8	84,0	55	1 310	0,68	0,74	0,43	0,618	26
120 Égypte	66,3	52,7	72	3 050	0,69	0,59	0,57	0,616	-14
121 Nicaragua	67,9	63,4	63	1 997 ^d	0,71	0,63	0,50	0,616	0
122 Botswana	47,4	74,4	70	7 690	0,37	0,73	0,72	0,609	-70
123 Sao Tomé-et-Principe	64,0 ^g	75,0 ⁱ	57 ^c	1 851 ^d	0,65	0,69	0,49	0,609	3
124 Gabon	52,4	66,2	60 ^k	7 550	0,46	0,64	0,72	0,607	-71
125 Iraq	62,4	58,0 ^{g,h}	51	3 197 ^d	0,62	0,56	0,58	0,586	-22
126 Maroc	66,6	45,9	49	3 310	0,69	0,47	0,58	0,582	-27
127 Lesotho	56,0	82,3	58	1 860	0,52	0,74	0,49	0,582	-2
128 Myanmar	60,1	83,6	55	1 199 ^d	0,59	0,74	0,41	0,580	23
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	57,9	73,7	37	2 654 ^d	0,55	0,61	0,55	0,570	-19
130 Zimbabwe	44,1	90,9	68	2 350	0,32	0,83	0,53	0,560	-16
131 Guinée équatoriale	50,0	79,9	64 ^e	1 817 ^d	0,42	0,75	0,48	0,549	-3
132 Inde	62,6	53,5	55	1 670	0,63	0,54	0,47	0,545	-1
133 Ghana	60,0	66,4	42	1 640	0,58	0,58	0,47	0,544	-1
134 Cameroun	54,7	71,7	43	1 890	0,50	0,62	0,49	0,536	-11
135 Congo	48,6	76,9	68	1 620	0,39	0,74	0,46	0,533	-1
136 Kenya	52,0	79,3	50	1 190	0,45	0,69	0,41	0,519	16
137 Cambodge	53,4	66,0 ⁱ	61	1 290	0,47	0,64	0,43	0,514	10
138 Pakistan	64,0	40,9	43	1 560	0,65	0,41	0,46	0,508	-3
139 Comores	58,8	55,4	39	1 530	0,56	0,50	0,46	0,506	-1
Faible développement humain	50,6	48,5	39	982	0,43	0,45	0,38	0,416	-
140 Rép. dém. pop. lao	53,2	58,6	55	1 300	0,47	0,57	0,43	0,491	6
141 Congo, Rép. dém. du	50,8	77,0 ^{h,i}	39	880	0,43	0,64	0,36	0,479	21
142 Soudan	55,0	53,3	34	1 560	0,50	0,47	0,46	0,475	-7
143 Togo	48,8	53,2	61	1 490	0,40	0,56	0,45	0,469	-3
144 Népal	57,3	38,1	59	1 090	0,54	0,45	0,40	0,463	11
145 Bhoutan	60,7	44,2	12	1 467 ^d	0,60	0,33	0,45	0,459	-3
146 Nigeria	50,1	59,5	54	920	0,42	0,58	0,37	0,456	15
147 Madagascar	57,5	47,0 ^{h,i}	39	930	0,54	0,44	0,37	0,453	13
148 Yémen	58,0	42,5	49	810	0,55	0,45	0,35	0,449	18
149 Mauritanie	53,5	38,4	41	1 730	0,47	0,39	0,48	0,447	-20
150 Bangladesh	58,1	38,9	35	1 050	0,55	0,38	0,39	0,440	6

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation-niveaux confondus	PIB réel par habitant	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)	Différence de classement entre PIB par habitant et IDH ^a	
	(années) 1997	(%) 1997	(%) 1997	(PPA) 1997				1997		
151	Zambie	40,1	75,1	49	960	0,25	0,67	0,38	0,431	8
152	Haïti	53,7	45,8	24	1 270	0,48	0,39	0,42	0,430	-4
153	Sénégal	52,3	34,6	35	1 730	0,46	0,35	0,48	0,426	-24
154	Côte d'Ivoire	46,7	42,6	40	1 840	0,36	0,42	0,49	0,422	-27
155	Bénin	53,4	33,9	42	1 270	0,47	0,37	0,42	0,421	-7
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	47,9	71,6	33	580	0,38	0,59	0,29	0,421	16
157	Djibouti	50,4	48,3	21	1 266 ^d	0,42	0,39	0,42	0,412	-7
158	Ouganda	39,6	64,0	40	1 160	0,24	0,56	0,41	0,404	-5
159	Malawi	39,3	57,7	75	710	0,24	0,63	0,33	0,399	10
160	Angola	46,5	45,0 ^{h,i}	27	1 430	0,36	0,39	0,44	0,398	-17
161	Guinée	46,5	37,9	28	1 880	0,36	0,34	0,49	0,398	-37
162	Tchad	47,2	50,3	29	970	0,37	0,43	0,38	0,393	-4
163	Gambie	47,0	33,1	41	1 470	0,37	0,36	0,45	0,391	-22
164	Rwanda	40,5	63,0	43	660	0,26	0,56	0,31	0,379	6
165	Rép. centrafricaine	44,9	42,4	26	1 330	0,33	0,37	0,43	0,378	-21
166	Mali	53,3	35,5	25	740	0,47	0,32	0,33	0,375	1
167	Érythrée	50,8	25,0 ^l	27	820	0,43	0,26	0,35	0,346	-2
168	Guinée-Bissau	45,0	33,6	34	861 ^d	0,33	0,34	0,36	0,343	-5
169	Mozambique	45,2	40,5	25	740	0,34	0,35	0,33	0,341	-2
170	Burundi	42,4	44,6	23	630	0,29	0,37	0,31	0,324	1
171	Burkina Faso	44,4	20,7	20	1 010	0,32	0,20	0,39	0,304	-14
172	Éthiopie	43,3	35,4	24	510	0,31	0,32	0,27	0,298	1
173	Niger	48,5	14,3	15	850	0,39	0,14	0,36	0,298	-9
174	Sierra Leone	37,2	33,3	30 ^e	410	0,20	0,32	0,24	0,254	0
Total pays en développement										
Pays les moins avancés										
Afrique subsaharienne										
Pays arabes										
Asie de l'Est										
Asie de l'Est (Chine non comprise)										
Asie du Sud-Est et Pacifique										
Asie du Sud										
Asie de l'Est (Inde non comprise)										
Amérique latine et Caraïbes										
Europe de l'Est et CEI										
Pays industrialisés										
Monde										

a. Les résultats positifs indiquent que le classement selon l'IDH est supérieur au classement selon le PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire.

b. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

c. Plafonné à 100 %.

d. Heston et Summers, 1999.

e. UNESCO, 1997.

f. Plafonné à 99,0 %.

g. UNICEF, 1999a.

h. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

i. UNICEF, 1998b.

j. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales.

k. UNESCO, 1996.

l. Banque mondiale, 1997b.

Sources : Colonne 1 : Sauf indication contraire, les calculs ont été réalisés à partir des données de l'ONU, 1998h. Colonne 2 : Sauf indication contraire, les calculs ont été réalisés à partir des données de l'UNESCO, 1999a. Colonne 3 : Sauf indication contraire, UNESCO, 1999b. Colonne 4 : Sauf indication contraire, les calculs ont été réalisés à partir des données de la Banque mondiale, 1999f. Colonnes 5-9 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

2 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) 1997		Espérance de vie à la naissance (années) 1997		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997		Taux de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1997		PIB réel par habitant (PPA) 1997 ^a		Différence de classement entre PIB par habitant et ISDH ^b
	Classement	Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Développement humain élevé	-	0,902	80,2	73,7	98,1	98,6	90	88	15 827	27 656	-
1 Canada	1	0,928	81,8	76,1	99,0 ^c	99,0 ^c	100 ^d	96	17 254 ^e	27 806 ^e	0
2 Norvège	2	0,927	81,1	75,2	99,0 ^c	99,0 ^c	98	93	20 872 ^f	28 095 ^f	0
3 États-Unis	3	0,926	80,1	73,4	99,0 ^c	99,0 ^c	97	91	23 540	34 639	0
4 Japon	8	0,917	82,9	76,8	99,0 ^c	99,0 ^c	83	86	14 625	33 893	-4
5 Belgique	6	0,918	80,6	73,8	99,0 ^c	99,0 ^c	100 ^d	100 ^d	15 249	30 565	-1
6 Suède	5	0,919	80,8	76,3	99,0 ^c	99,0 ^c	100 ^d	95	17 829	21 789	1
7 Australie	4	0,921	81,1	75,5	99,0 ^c	99,0 ^c	100 ^d	100 ^d	16 526	23 944	3
8 Pays-Bas	9	0,916	80,7	75,0	99,0 ^c	99,0 ^c	97	100	14 483	27 877	-1
9 Islande	7	0,918	81,3	76,8	99,0 ^c	99,0 ^c	89	86	19 183 ^g	25 777 ^g	2
10 Royaume-Uni	11	0,915	79,8	74,5	99,0 ^c	99,0 ^c	100 ^d	99	15 736	25 917	-1
11 France	10	0,916	82,0	74,2	99,0 ^c	99,0 ^c	94	91	17 176	27 134	1
12 Suisse	12	0,909	81,8	75,4	99,0 ^c	99,0 ^c	76	83	16 802	33 878	0
13 Finlande	13	0,908	80,6	73,0	99,0 ^c	99,0 ^c	100 ^d	94	15 045	25 522	0
14 Allemagne	15	0,904	80,2	73,9	99,0 ^c	99,0 ^c	87	89	16 780	25 962	-1
15 Danemark	14	0,904	78,3	73,0	99,0 ^c	99,0 ^c	91	87	19 733	27 741	1
16 Autriche	17	0,898	80,2	73,7	99,0 ^c	99,0 ^c	85	86	14 099	30 337	-1
17 Luxembourg	19	0,894	79,9	73,3	99,0 ^c	99,0 ^c	69	69	17 326 ^g	44 955 ^g	-2
18 Nouvelle-Zélande	16	0,900	79,7	74,1	99,0 ^c	99,0 ^c	99	92	13 757	21 177	2
19 Italie	18	0,894	81,2	75,0	97,8	98,8	83	80	12 634 ^e	28 405 ^e	1
20 Irlande	20	0,892	79,2	73,6	99,0 ^c	99,0 ^c	90	86	11 585 ^f	29 973 ^f	0
21 Espagne	21	0,888	81,5	74,5	96,2	98,4	94	89	9 568 ^e	22 569 ^e	0
22 Singapour	22	0,883	79,3	74,9	87,0	95,9	71	74	18 947	37 833	0
23 Israël	23	0,879	79,7	75,7	93,4	97,5	81	79	12 387 ^e	24 007 ^e	0
24 Hong Kong, Chine (RAS)	24	0,875	81,4	75,8	88,4	96,1	67	64	15 180	32 688	0
25 Brunéi Darussalam	25	0,872	78,1	73,4	86,0	93,7	73	71	17 637 ^{e,g}	40 781 ^{e,g}	0
26 Chypre	80,0	75,5	93,5	98,4	8 095 ^g	20 329 ^g	..
27 Grèce	26	0,861	80,7	75,6	94,9	98,3	79	79	8 248 ^{f,g}	17 429 ^{f,g}	0
28 Portugal	28	0,853	78,8	71,8	88,3	93,7	93	88	9 445	19 469	-1
29 Barbade	27	0,854	78,7	73,7	97,0	98,2	80	80	9 252 ^{e,g}	14 946 ^{e,g}	1
30 Corée, Rép. de	30	0,845	76,0	68,8	95,5	98,9	84	94	8 388	18 708	-1
31 Bahamas	29	0,849	77,1	70,5	96,4	95,1	77	71	13 296 ^{e,g}	20 232 ^{e,g}	1
32 Malte	32	0,834	79,3	74,9	91,7	90,5	77	78	5 733 ^e	20 772 ^e	-1
33 Slovaquie	31	0,842	78,2	70,6	99,0 ^h	99,0 ^h	78	74	9 137 ^e	14 619 ^e	1
34 Chili	33	0,832	78,3	72,3	94,9	95,4	76	78	5 853 ^f	19 749 ^f	0
35 Koweït	35	0,825	78,2	74,1	77,5	83,1	59	56	13 481 ^{e,g}	36 544 ^{e,g}	-1
36 République tchèque	34	0,830	77,4	70,3	99,0 ^c	99,0 ^c	74	74	7 952 ^f	13 205 ^f	1
37 Bahreïn	38	0,813	75,3	71,1	80,7	89,9	84	79	5 512 ^{e,g}	24 772 ^{e,g}	-2
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	37	0,814	76,8	69,7	96,5	96,6	82	77	4 835 ^f	15 976 ^f	0
40 Uruguay	36	0,823	78,0	70,5	97,8	97,0	81	74	6 305 ^f	12 275 ^f	2
41 Qatar	41	0,796	75,4	70,0	81,2	79,6	74	69	5 193 ^{e,g}	29 165 ^{e,g}	-2
42 Slovaquie	39	0,811	76,7	69,2	99,0 ^c	99,0 ^c	76	74	6 366 ^e	9 532 ^e	1
43 Émirats arabes unis	45	0,790	76,5	73,9	76,8	73,9	72	66	4 544 ^{e,g}	27 373 ^{e,g}	-4
44 Pologne	40	0,800	76,9	68,2	99,0 ^h	99,0 ^h	78	77	5 061 ^e	8 060 ^e	2
45 Costa Rica	42	0,795	78,9	74,3	95,1	95,0	65	66	3 643	9 575	1
Développement humain moyen	-	0,658	68,7	64,8	67,3	83,3	60	68	2 220	4 414	-
46 Trinité-et-Tobago	44	0,790	76,2	71,5	97,0	98,7	66	67	4 101 ^e	9 600 ^e	0
47 Hongrie	43	0,792	74,9	66,8	99,0 ^h	99,0 ^h	75	73	5 372	9 194	2
48 Venezuela	46	0,786	75,7	70,0	91,6	92,5	68	66	5 006 ^e	12 661 ^e	0
49 Panama	47	0,786	76,4	71,8	90,4	91,7	74	72	4 140 ^{e,g}	10 135 ^{e,g}	0
50 Mexique	48	0,778	75,5	69,5	87,9	92,3	69	71	4 594	12 216	0

2 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) 1997		Espérance de vie à la naissance (années) 1997		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997		Taux de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1997		PIB réel par habitant (PPA) 1997 ^a		Différence de classement entre PIB par habitant et ISDH ^b
	Classement	Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
51 Saint-Kitts-et-Nevis
52 Grenade
53 Dominique
54 Estonie	49	0,772	74,5	63,0	99,0 ^c	99,0 ^c	83	80	4 236 ^e	6 372 ^e	0
55 Croatie	50	0,769	76,5	68,8	96,4	99,0 ^h	68	67	3 557 ^{e,g}	6 325 ^{e,g}	0
56 Malaisie	52	0,763	74,3	69,9	81,0	90,2	66	64	5 115 ^e	11 081 ^e	-1
57 Colombie	51	0,765	74,3	67,3	90,8	91,0	71	70	4 725 ⁱ	8 945 ^j	1
58 Cuba	53	0,762	78,0	74,2	95,9	95,9	73	70	2 013 ^{e,i}	4 181 ^{e,i}	0
59 Maurice	57	0,754	75,1	67,9	79,2	86,9	63	62	4 893 ^e	13 745 ^e	-3
60 Bélarus	54	0,761	73,9	62,2	98,5	99,0 ^h	82	78	3 909 ^e	5 912 ^e	1
61 Fidji	60	0,749	74,9	70,6	89,4	94,1	79	81	1 897 ^e	6 014 ^e	-4
62 Lituanie	55	0,759	75,6	64,3	99,0 ^h	99,0 ^h	77	73	3 323	5 221	2
63 Bulgarie	56	0,757	74,7	67,6	97,6	98,8	73	68	3 256 ^e	4 801 ^e	2
64 Suriname	72,7	67,5	91,6	95,4	2 794 ^{e,g}	7 569 ^{e,g}	..
65 Jamahiriya arabe libyenne	68	0,732	72,2	68,3	62,9	88,7	92	92	2 373 ^{e,g}	10 699 ^{e,g}	-9
66 Seychelles
67 Thaïlande	58	0,751	72,0	65,8	92,8	96,7	59	58	5 000	8 382	2
68 Roumanie	59	0,750	73,9	66,2	96,7	98,9	68	68	3 221 ^e	5 435 ^e	2
69 Liban	66	0,734	71,7	68,1	78,3	91,2	77	76	2 793 ^e	9 239 ^e	-4
70 Samoa-Occidentale	73,6	69,3	67	65	1 560 ^e	5 379 ^e	..
71 Russie, Féd. de	61	0,745	72,8	60,6	98,8	99,0 ^h	80	74	3 503 ^e	5 356 ^e	2
72 Équateur	70	0,728	72,5	67,3	88,8	92,7	67	78	1 925 ⁱ	7 927 ⁱ	-6
73 Macédoine, ARYM	63	0,742	75,3	70,9	94,0 ^c	94,0 ^c	70	70	2 257 ^e	4 163 ^e	2
74 Lettonie	62	0,743	74,4	62,5	99,0 ^h	99,0 ^h	72	69	3 330	4 664	4
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines
76 Kazakhstan	64	0,738	72,5	62,8	99,0 ^c	99,0 ^c	79	74	2 804 ^e	4 358 ^e	3
77 Philippines	65	0,736	70,2	66,5	94,3	94,8	85	80	2 510	4 513	3
78 Arabie saoudite	78	0,703	73,4	69,9	62,5	81,0	53	58	2 284 ^e	16 385 ^e	-9
79 Brésil	67	0,733	71,0	63,1	83,9	84,1	77	82	3 813	9 205	3
80 Pérou	71	0,726	70,9	65,9	83,7	93,9	77	80	2 335 ^e	7 061 ^e	0
81 Sainte-Lucie
82 Jamaïque	69	0,731	76,8	72,9	89,6	81,2	63	62	2 756 ^e	4 138 ^e	3
83 Belize	76,1	73,4	72	72	1 617 ^e	6 928 ^e	..
84 Paraguay	74	0,717	72,0	67,5	91,1	93,8	64	65	1 918	6 009	-1
85 Géorgie	76,8	68,5	71	70	1 521 ^e	2 440 ^e	..
86 Turquie	73	0,722	71,7	66,5	73,9	92,4	54	67	4 681	7 982	1
87 Arménie	72	0,726	73,6	67,2	98,8 ^c	98,8 ^c	68	75	1 928 ^e	2 816 ^e	3
88 Rép. dominicaine	75	0,716	73,1	69,0	82,3	82,8	69	63	2 374 ^e	7 186 ^e	1
89 Oman	85	0,686	73,3	68,9	55,0	76,9	57	60	2 339 ^{e,g}	16 654 ^{e,g}	-8
90 Sri Lanka	76	0,712	75,4	70,9	87,6	94,0	67	65	1 452	3 545	2
91 Ukraine	73,7	63,8	80	74	1 691	2 763	..
92 Ouzbékistan	70,7	64,3	74	78	2 019 ^{e,g}	3 047 ^{e,g}	..
93 Maldives	77	0,711	63,3	65,7	95,6	95,7	75	74	2 698 ^e	4 630 ^e	2
94 Jordanie	71,5	68,9	81,8	92,2	1 429	5 336	..
95 Iran, Rép. islamique d'	81	0,696	70,0	68,5	65,8	80,7	68	76	2 453 ^{e,g}	9 084 ^{e,g}	-1
96 Turkménistan	68,9	61,9	1 642 ^{e,g}	2 586 ^{e,g}	..
97 Kirghizistan	71,9	63,3	71	68	1 798 ^e	2 720 ^e	..
98 Chine	79	0,699	72,0	67,9	74,5	90,8	67	71	2 485 ^e	3 738 ^e	2
99 Guyana	83	0,691	67,9	61,1	97,5	98,7	64	64	1 760 ^e	4 696 ^e	-1
100 Albanie	80	0,696	75,9	69,9	85,0 ^c	85,0 ^c	68	67	1 501 ^e	2 711 ^e	3

2 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) 1997		Espérance de vie à la naissance (années) 1997		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997		Taux de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1997		PIB réel par habitant (PPA) 1997 ^a		Différence de classement entre PIB par habitant et ISDH ^b
	Classement	Valeur	Femmes Hommes		Femmes Hommes		Femmes Hommes		Femmes Hommes		
101 Afrique du Sud	84	0,689	58,1	51,5	83,2	84,7	94	93	4 637 ^e	10 216 ^e	0
102 Tunisie	87	0,681	70,7	68,4	55,8	78,1	68	72	2 742 ^e	7 806 ^e	-2
103 Azerbaïdjan	82	0,691	74,1	65,5	96,3 ^c	96,3 ^c	73	69	1 164 ^e	1 952 ^e	4
104 Moldova, Rép. de	86	0,681	71,5	63,5	97,4	99,0 ⁺	71	69	1 221 ^e	1 805 ^e	1
105 Indonésie	88	0,675	67,0	63,3	79,5	90,6	61	68	2 359 ^e	4 626 ^e	0
106 Cap-Vert	90	0,667	71,3	65,5	62,5	82,1	76	79	1 985 ^e	4 152 ^e	-1
107 El Salvador	89	0,667	72,5	66,5	74,2	80,1	63	64	1 688 ^e	4 120 ^e	-1
108 Tadjikistan	92	0,662	70,2	64,2	98,3	99,0 ⁺	65	73	850 ^{e.g}	1 404 ^{e.g}	1
109 Algérie	93	0,642	70,3	67,5	47,7	72,7	64	71	1 896 ^e	6 962 ^e	-1
110 Viet Nam	91	0,662	69,6	64,9	89,0	95,1	59	64	1 385 ^e	1 882 ^e	2
111 Rép. arabe syrienne	95	0,640	71,2	66,7	56,5	86,5	56	63	1 397 ^e	5 064 ^e	-1
112 Bolivie	94	0,641	63,2	59,8	76,8	90,7	64	75	1 589 ⁱ	4 187 ⁱ	1
113 Swaziland	96	0,636	62,5	57,9	76,3	78,9	71	74	2 082 ^e	4 720 ^e	0
114 Honduras	98	0,631	72,3	67,5	70,2	71,1	59	57	1 130 ^e	3 293 ^e	-1
115 Namibie	97	0,633	53,0	51,8	78,5	81,2	84	80	3 439 ^e	6 594 ^e	1
116 Vanuatu	69,5	65,5	44	49
117 Guatemala	101	0,608	67,2	61,4	58,9	74,2	43	51	1 861 ^e	6 298 ^e	-2
118 Salomon, Iles	73,9	69,7	44	48	1 886 ^e	2 710 ^e	..
119 Mongolie	99	0,616	67,3	64,4	78,6	89,3	61	49	1 057 ^e	1 562 ^e	1
120 Égypte	103	0,603	67,9	64,7	40,5	64,7	66	77	1 800	4 264	-2
121 Nicaragua	100	0,609	70,6	65,8	63,4	63,3	65	61	1 169 ^{e.g}	2 835 ^{e.g}	2
122 Botswana	102	0,606	48,4	46,2	76,9	71,7	72	69	5 990 ^e	9 460 ^e	1
123 Sao Tomé-et-Principe
124 Gabon	53,8	51,1	56,8	76,1	5 678 ^e	9 468 ^e	..
125 Iraq	63,9	60,9	44	57	970 ^{e.g}	5 347 ^{e.g}	..
126 Maroc	106	0,565	68,5	64,8	32,7	59,3	42	55	1 909 ^e	4 709 ^e	-2
127 Lesotho	105	0,570	57,3	54,7	92,5	71,5	62	53	1 145 ^e	2 598 ^e	0
128 Myanmar	104	0,576	61,8	58,5	78,8	88,5	54	55	882 ^{e.g}	1 519 ^{e.g}	2
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	107	0,564	58,7	57,2	64,7	82,0	33	40	1 915 ^{e.g}	3 348 ^{e.g}	0
130 Zimbabwe	108	0,555	44,7	43,6	87,6	94,3	66	71	1 764 ^e	2 945 ^e	0
131 Guinée équatoriale	51,6	48,4	70,1	90,5	1 066 ^{e.g}	2 589 ^{e.g}	..
132 Inde	112	0,525	62,9	62,3	39,4	66,7	47	62	902 ^e	2 389 ^e	-3
133 Ghana	109	0,540	61,8	58,3	56,5	76,5	37	47	1 428 ^e	1 854 ^e	1
134 Cameroun	110	0,527	56,0	53,4	64,6	79,0	39	48	1 191 ^e	2 598 ^e	1
135 Congo	111	0,527	50,8	46,3	69,8	84,6	62	76	1 179 ^e	2 082 ^e	1
136 Kenya	113	0,517	53,0	51,1	71,8	86,9	49	50	1 013	1 366	0
137 Cambodge	55,0	51,5	54	68	1 163 ^e	1 426 ^e	..
138 Pakistan	116	0,472	65,1	62,9	25,4	55,2	28	56	701 ^e	2 363 ^e	-2
139 Comores	114	0,500	60,2	57,4	48,2	62,9	35	42	1 124 ^e	1 936 ^e	1
Faible développement humain	..	0,404	51,5	49,7	35,8	57,2	33	44	691	1 277	..
140 Rép. dém. pop. lao	115	0,483	54,5	52,0	46,8	71,1	48	62	1 033 ^e	1 563 ^e	1
141 Congo, Rép. dém. du	52,3	49,2	31	47	648 ^e	1 117 ^e	..
142 Soudan	117	0,453	56,4	53,6	41,3	65,4	31	37	741 ^e	2 375 ^e	0
143 Togo	118	0,450	50,1	47,6	38,3	68,7	47	75	998 ^e	1 991 ^e	0
144 Népal	121	0,441	57,1	57,6	20,7	55,7	49	69	763 ^e	1 409 ^e	-2
145 Bhoutan	119	0,444	62,0	59,5	30,3	58,1	10	14	985 ^{e.g}	1 940 ^{e.g}	1
146 Nigeria	120	0,442	51,5	48,7	50,8	68,5	48	61	553 ^e	1 293 ^e	1
147 Madagascar	59,0	56,0	39	39	712 ^e	1 151 ^e	..
148 Yémen	128	0,408	58,4	57,4	21,0	64,2	27	70	579 ^e	1 038 ^e	-6
149 Mauritanie	122	0,438	55,1	51,9	27,8	49,4	36	45	1 283 ^e	2 185 ^e	1
150 Bangladesh	123	0,428	58,2	58,1	27,4	49,9	30	40	767 ^e	1 320 ^e	1

2 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) 1997		Espérance de vie à la naissance (années) 1997		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997		Taux de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1997		PIB réel par habitant (PPA) 1997 ^a		Différence de classement entre PIB par habitant et ISDH ^b	
	Classement	Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
151	Zambie	125	0,425	40,6	39,5	67,5	83,3	46	53	753	1 172	0
152	Haïti	124	0,426	56,2	51,4	43,4	48,3	24	25	928 ^e	1 624 ^e	2
153	Sénégal	127	0,417	54,2	50,5	24,8	44,5	31	40	1 253 ^e	2 209 ^e	0
154	Côte d'Ivoire	130	0,404	47,3	46,2	33,7	51,0	32	48	991 ^e	2 656 ^e	-2
155	Bénin	129	0,405	55,2	51,7	20,9	47,8	30	54	1 048 ^e	1 499 ^e	0
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	126	0,418	49,1	46,8	62,0	81,7	32	33	549	612	4
157	Djibouti	52,0	48,7	35,0	62,2	17	24
158	Ouganda	131	0,397	40,4	38,9	53,0	75,2	36	44	944 ^e	1 378 ^e	0
159	Malawi	132	0,390	39,6	38,9	43,4	72,8	70	79	600 ^e	823 ^e	0
160	Angola	48,1	44,9	25	29	1 127 ^e	1 741 ^e	..
161	Guinée	134	0,381	47,0	46,0	23,9	52,0	19	36	1 530 ^e	2 226 ^e	-1
162	Tchad	135	0,378	48,7	45,7	37,1	64,0	19	38	730 ^e	1 216 ^e	-1
163	Gambie	133	0,384	48,6	45,4	26,4	40,1	35	48	1 115 ^e	1 834 ^e	2
164	Rwanda	41,7	39,4	55,6	70,7	42	44
165	Rép. centrafricaine	137	0,365	46,9	42,9	30,1	56,0	20	33	1 032	1 645	-1
166	Mali	136	0,367	54,6	52,0	28,3	43,1	20	31	583 ^e	902 ^e	1
167	Érythrée	52,4	49,3	24	30	568	1 076	..
168	Guinée-Bissau	139	0,318	46,5	43,5	18,3	49,7	24	43	580 ^{e,g}	1 151 ^{e,g}	-1
169	Mozambique	138	0,326	46,6	43,9	25,0	56,7	20	29	612 ^e	872 ^e	1
170	Burundi	140	0,317	43,8	41,0	36,1	53,8	20	25	527 ^e	738 ^e	0
171	Burkina Faso	141	0,291	45,2	43,6	11,2	30,4	15	24	807 ^e	1 214 ^e	0
172	Éthiopie	142	0,287	44,3	42,4	29,2	41,5	18	31	349 ^e	670 ^e	0
173	Niger	143	0,286	50,1	46,9	7,2	21,7	11	19	636 ^e	1 069 ^e	0
174	Sierra Leone	38,7	35,8	20,0	47,5	246 ^e	581 ^e	..
Total pays en développement												
..		..	0,630	66,1	63,0	62,9	80,0	55	64	2 088	4 374	..
Pays les moins avancés												
..		..	0,415	52,6	50,8	38,1	58,8	32	43	731	1 258	..
Afrique subsaharienne												
..		..	0,454	50,3	47,5	49,6	65,9	39	49	1 063	2 004	..
Pays arabes												
..		..	0,609	67,1	64,2	46,4	70,6	54	64	1 730	6 449	..
Asie de l'Est												
..		..	0,709	72,2	68,0	75,4	91,2	67	72	2 757	4 398	..
Asie de l'Est (Chine non comprise)												
..		..	0,843	76,2	69,5	94,0	98,2	81	88	8 824	19 641	..
Asie du Sud-Est et Pacifique												
..		..	0,692	67,9	63,9	84,4	92,2	63	66	2 605	4 794	..
Asie du Sud												
..		..	0,525	63,1	62,3	38,6	65,0	44	60	950	2 606	..
Asie du Sud (Inde non comprise)												
..		..	0,524	63,7	62,3	36,2	60,0	39	55	1 073	3 171	..
Amérique latine et Caraïbes												
..		..	0,749	73,0	66,5	86,2	88,3	71	73	3 837	9 951	..
Europe de l'Est et CEI												
..		..	0,752	73,7	63,8	98,4	98,8	77	74	3 314	5 226	..
Pays industrialisés												
..		..	0,915	80,9	74,5	98,6	98,9	93	90	17 660	30 050	..
Monde												
..		..	0,700	68,9	64,7	71,1	84,3	60	67	4 523	8 103	..

a. Dernière année disponible.

b. Les classements selon l'IDH dans cette colonne ont été recalculés en fonction des 143 pays pris en compte. Les chiffres positifs indiquent que le classement selon l'ISDH est supérieur à celui selon l'IDH, les chiffres négatifs signifiant le contraire.

c. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

d. Plafonné à 100 %.

e. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 %, correspondant à la moyenne pour tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles, a été utilisée pour calculer le rapport du salaire féminin, hors secteur agricole, sur celui des hommes.

f. L'indicateur utilisé est le salaire ouvrier pour la Grèce, l'Irlande, la Norvège et la République tchèque.

g. Les données concernant le PIB réel par habitant (en PPA) proviennent d'Heston et Summers, 1999.

h. Plafonné à 99,0 %.

i. Données concernant les salaires d'après Psacharopoulos et Tzannatos, 1992.

j. Données concernant le PIB réel par habitant (en PPA) d'après les estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Sources : Colonnes 1 et 2 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 3 et 4 : Calculs réalisés à partir de données de l'ONU, 1998h. Colonnes 5 et 6 : Sauf indication contraire, calculs réalisés à partir de données de l'UNESCO, 1999a. Colonnes 7 et 8 : UNESCO, 1999b. Colonnes 9 et 10 : Sauf indication contraire, calculs réalisés à partir des sources suivantes : pour le PIB réel par habitant (en PPA), Banque mondiale, 1999f ; pour la part de la population active et pour le salaire non agricole des femmes en pourcentage de celui des hommes, BIT, *Annuaire des statistiques du travail 1996 et 1998* ; pour la population masculine et féminine, ONU, 1998h. Colonne 11 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Femmes parlementaires (en % du total) ^a	Postes d'encadrement supérieur et de direction occupés par des femmes (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et postes techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part des femmes dans le PIB réel par habitant (PPA) ^c
	Classement	Valeur				
Développement humain élevé	-	..	17,3	15 827
1 Canada	4	0,742	23,3	42,2	51,1	17 254 ^c
2 Norvège	1	0,810	36,4	30,6	58,5	20 872 ^d
3 États-Unis	8	0,708	12,5	44,3	53,1	23 540
4 Japon	38	0,494	8,9	9,3	44,1	14 625
5 Belgique	17	0,610	15,8	18,8	50,5	15 249
6 Suède	2	0,777	42,7	27,9	63,7	17 829
7 Australie	9	0,707	25,9	43,3	25,5	16 526
8 Pays-Bas	10	0,702	31,6	16,8	44,8	14 483
9 Islande	7	0,721	25,4	23,1	53,2	19 183 ^e
10 Royaume-Uni	16	0,614	12,3	33,0	43,7	15 736
11 France	36	0,499	9,1	9,4 ^f	41,4 ^f	17 176
12 Suisse	14	0,655	20,3	29,1	23,0	16 802
13 Finlande	6	0,737	33,5	26,6	62,5	15 045
14 Allemagne	5	0,740	29,8	26,6	49,0	16 780
15 Danemark	3	0,765	37,4	20,0	62,8	19 733
16 Autriche	12	0,684	24,7	21,8	50,4	14 099
17 Luxembourg	15	0,624	20,0	8,6 ^f	37,7 ^f	17 326 ^e
18 Nouvelle-Zélande	11	0,700	29,2	24,2	49,6	13 757
19 Italie	26	0,523	10,0	53,8	17,8	12 634 ^c
20 Irlande	20	0,556	13,7	17,3	48,0	11 585 ^d
21 Espagne	22	0,555	19,9	12,0	48,1	9 568 ^c
22 Singapour	32	0,512	4,8	34,3	16,1	18 947
23 Israël	37	0,496	7,5	19,2	53,8	12 387 ^c
24 Hong Kong, Chine (RAS)	15 180
25 Brunéi Darussalam	17 637 ^{c,e}
26 Chypre	68	0,385	5,4	10,2 ^f	40,8 ^f	8 095 ^f
27 Grèce	66	0,404	6,3	12,1	44,2	8 248 ^{d,e}
28 Portugal	19	0,571	13,0	36,6	52,4	9 445
29 Barbade	9 252 ^{c,e}
30 Corée, Rép. de	78	0,336	3,7	4,2	45,0	8 388
31 Bahamas	13	0,658	19,6	34,8	51,4	13 296 ^{c,e}
32 Malte	9,2	5 733 ^c
33 Slovaquie	42	0,486	7,8	28,3	53,1	9 137 ^c
34 Chili	54	0,449	9,0	18,5	51,6	5 853 ^g
35 Koweït	72	0,355	0,0	5,2 ^f	36,8 ^f	13 481 ^{c,e}
36 République tchèque	27	0,521	13,9	23,2	54,1	7 952 ^d
37 Bahreïn	5 512 ^{c,e}
38 Antigua-et-Barbuda	11,1
39 Argentine	22,8	4 835 ^g
40 Uruguay	56	0,441	6,9	28,2	63,7	6 305 ^g
41 Qatar	5 193 ^{c,e}
42 Slovaquie	34	0,509	12,7	30,7	59,7	6 366 ^c
43 Émirats arabes unis	96	0,239	0,0	1,6 ^f	25,1 ^f	4 544 ^{c,e}
44 Pologne	35	0,504	12,9	33,5	61,2	5 061 ^c
45 Costa Rica	23	0,550	19,3	26,6	47,8	3 643
Développement humain moyen	-	..	10,0	2 220
46 Trinité-et-Tobago	24	0,540	19,4	23,3	53,3	4 101 ^c
47 Hongrie	48	0,458	8,3	32,8	60,9	5 372
48 Venezuela	43	0,484	12,2	22,9	57,1	5 006 ^c
49 Panama	47	0,467	9,7	27,6 ^h	49,2 ^h	4 140 ^{c,e}
50 Mexique	33	0,511	16,9	19,8	45,2	4 594

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Femmes parlementaires (en % du total) ^a	Postes d'encadrement et postes techniques occupés par des femmes		Part des femmes dans le PIB réel par habitant (PPA) ^b
	Classement	Valeur		Postes d'encadrement supérieur et de direction occupés par des femmes (en % du total) ^b	(en % du total) ^b	
51 Saint-Kitts-et-Nevis	13,3
52 Grenade
53 Dominique	9,4
54 Estonie	46	0,468	10,9	36,5	66,8	4 236 ^c
55 Croatie	7,2	3 557 ^{c,e}
56 Malaisie	52	0,451	10,3	19,2	43,2	5 115 ^c
57 Colombie	31	0,515	12,2	38,8	45,6	4 725 ^g
58 Cuba	21	0,556	27,6	18,5 ^f	47,8 ^f	2 013 ^{c,i}
59 Maurice	61	0,427	7,6	22,6	38,4	4 893 ^c
60 Bélarus	3 909 ^c
61 Fidji	79	0,327	5,8	48,3	10,5	1 897 ^c
62 Lituanie	28	0,517	17,5	35,2	67,5	3 323
63 Bulgarie	49	0,457	10,8	28,9 ^f	57,0 ^f	3 256 ^c
64 Suriname	60	0,428	15,7	13,3	69,0	2 794 ^{c,e}
65 Jamahiriya arabe libyenne	2 373 ^{c,e}
66 Seychelles	23,5
67 Thaïlande	64	0,407	6,6	20,4	54,5	5 000
68 Roumanie	67	0,400	5,6	28,1	56,4	3 221 ^c
69 Liban	2,3	2 793 ^c
70 Samoa-Occidental	4,1	1 560 ^c
71 Russie, Féd. de	7,5	3 503 ^c
72 Équateur	29	0,516	17,4	27,5	46,6	1 925 ^g
73 Macédoine, ARYM	7,5	2 257 ^c
74 Lettonie	30	0,515	17,0	37,5	66,4	3 330
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	4,8
76 Kazakhstan	11,4	2 804 ^c
77 Philippines	45	0,480	12,9	34,8	65,1	2 510
78 Arabie saoudite	2 284 ^c
79 Brésil	70	0,367	5,9	17,3 ^f	63,3	3 813
80 Pérou	63	0,421	10,8	20,0	39,4	2 335 ^c
81 Sainte-Lucie	14,3
82 Jamaïque	16,3	2 756 ^c
83 Belize	39	0,492	13,5	36,6	38,8	1 617 ^c
84 Paraguay	65	0,405	8,0	22,6	54,1	1 918
85 Géorgie	73	0,355	6,9	18,3 ⁱ	41,8 ⁱ	1 521 ^c
86 Turquie	85	0,280	2,4	8,6	33,0	4 681
87 Arménie	6,3	1 928 ^f
88 Rép. dominicaine	25	0,528	14,5	44,8	49,9	2 374 ^c
89 Oman	2 339 ^{c,e}
90 Sri Lanka	80	0,321	5,3	17,6	30,7	1 452
91 Ukraine	7,9	1 691
92 Ouzbékistan	6,0	2 019 ^{c,e}
93 Maldives	76	0,342	6,3	14,0 ^f	34,6 ^f	2 698 ^c
94 Jordanie	98	0,220	2,5	4,6 ⁱ	28,7 ⁱ	1 429
95 Iran, Rép. islamique d'	88	0,264	4,9	3,5 ^f	32,6 ⁱ	2 453 ^{c,e}
96 Turkménistan	18,0	1 642 ^{c,e}
97 Kirghizistan	4,8	1 798 ^c
98 Chine	40	0,491	21,8	11,6 ^f	45,1 ^f	2 485 ^c
99 Guyana	57	0,434	15,6	12,8 ^f	47,5 ^f	1 760 ^c
100 Albanie	1 501 ^c

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Femmes parlementaires (en % du total) ^a	Postes d'encadrement et postes techniques occupés par des femmes		Part des femmes dans le PIB réel par habitant (PPA) ^b
	Classement	Valeur		Postes d'encadrement supérieur et de direction occupés par des femmes (en % du total) ^b	(en % du total) ^b	
101 Afrique du Sud	18	0,582	28,4	17,4 ^h	46,7 ^h	4 637 ^e
102 Tunisie	75	0,353	7,4	12,7 ⁱ	35,6 ⁱ	2 742 ^e
103 Azerbaïdjan	12,0	1 164 ^e
104 Moldova, Rép. de	8,9	1 221 ^e
105 Indonésie	71	0,362	11,4	6,6 ^f	40,8 ^f	2 359 ^e
106 Cap-Vert	62	0,426	11,1	23,3 ^f	48,4 ^f	1 985 ^e
107 El Salvador	41	0,491	16,7	25,3	44,5	1 688 ^e
108 Tadjikistan	2,8	850 ^{e*}
109 Algérie	92	0,245	3,8	5,9 ^f	27,6 ^f	1 896 ^e
110 Viet Nam	26,2	1 385 ^e
111 Rép. arabe syrienne	81	0,317	10,4	2,9	37,0	1 397 ^e
112 Bolivie	1 589 ^g
113 Swaziland	69	0,378	6,3	24,1	61,2	2 082 ^e
114 Honduras	53	0,450	9,4	39,2	56,3	1 130 ^e
115 Namibie	17,3	3 439 ^e
116 Vanuatu	0,0
117 Guatemala	44	0,482	12,5	32,4 ^f	45,2 ^f	1 861 ^e
118 Salomon, Îles	2,0	1 886 ^e
119 Mongolie	7,9	1 057 ^e
120 Égypte	86	0,275	2,0	16,4	28,4	1 800
121 Nicaragua	10,8	1 169 ^{e*}
122 Botswana	51	0,454	8,5	25,7	52,8	5 990 ^e
123 Sao Tomé-et-Principe	9,1
124 Gabon	9,6	5 678 ^e
125 Iraq	6,4	970 ^{e*}
126 Maroc	84	0,301	0,7	25,6 ^f	31,3 ^h	1 909 ^e
127 Lesotho	55	0,449	10,6	33,4 ^f	56,6 ^f	1 145 ^e
128 Myanmar	882 ^{e*}
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	91	0,255	1,8	11,6 ^f	29,5 ^f	1 915 ^{e*}
130 Zimbabwe	58	0,430	14,7	15,4 ^f	40,0 ^f	1 764 ^e
131 Guinée équatoriale	89	0,257	8,8	1,6 ^e	26,8 ^f	1 066 ^{e*}
132 Inde	95	0,240	8,3	2,3 ^f	20,5 ^f	902 ^e
133 Ghana	9,0	1 428 ^e
134 Cameroun	87	0,265	5,6	10,1 ^d	24,4 ^f	1 191 ^e
135 Congo	12,0	1 179 ^e
136 Kenya	3,6	1 013
137 Cambodge	8,2	1 163 ^e
138 Pakistan	101	0,176	2,0	4,3	21,0	701 ^e
139 Comores	0,0	1 124 ^e
Faible développement humain	8,9	691
140 Rép. dém. pop. lao	21,2	1 033 ^e
141 Congo, Rép. dém. du	648 ^e
142 Soudan	97	0,227	5,3	2,4 ^f	28,8 ^f	741 ^e
143 Togo	100	0,185	1,2	7,9 ^f	21,2 ^f	998 ^e
144 Népal	4,5	763 ^e
145 Bhoutan	2,0	985 ^{e*}
146 Nigeria	553 ^e
147 Madagascar	8,0	712 ^e
148 Yémen	0,7	579 ^e
149 Mauritanie	99	0,197	2,2	7,7 ^f	20,7 ^f	1 283 ^e
150 Bangladesh	83	0,304	9,1	4,9	34,7	767 ^e

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Femmes parlementaires (en % du total) ^a	Postes d'encadrement supérieur et de direction occupés par des femmes (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et postes techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part des femmes dans le PIB réel par habitant (PPA) ^c	
	Classement	Valeur					
151	Zambie	82	0,310	10,3	6,1 ^f	31,9 ^f	753
152	Haïti	928 ^e
153	Sénégal	1 253 ^e
154	Côte d'Ivoire	8,0	991 ^e
155	Bénin	7,2	1 048 ^e
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	17,5	549
157	Djibouti	0,0
158	Ouganda	18,1	944 ^e
159	Malawi	90	0,256	5,7	4,8 ^f	34,7 ^f	600 ^e
160	Angola	15,5	1 127 ^e
161	Guinée	8,8	1 530 ^e
162	Tchad	2,4	730 ^e
163	Gambie	93	0,243	2,0	15,5 ^h	23,7 ^h	1 115 ^e
164	Rwanda	17,1
165	Rép. centrafricaine	94	0,242	6,4	9,0 ^f	18,9 ^f	1 032
166	Mali	74	0,353	12,2	19,7 ^f	19,0 ^f	583 ^e
167	Érythrée	50	0,456	21,0	16,8	29,5	568
168	Guinée-Bissau	10,0	580 ^{e,f}
169	Mozambique	59	0,428	25,2	11,3 ^f	20,4 ^f	612 ^e
170	Burundi	6,0	527 ^e
171	Burkina Faso	77	0,337	10,5	13,5 ^f	25,8 ^f	807 ^e
172	Éthiopie	2,0	349 ^e
173	Niger	102	0,120	1,2	8,3	8,0	636 ^e
174	Sierra Leone	246 ^e
<hr/>							
Total pays en développement		10,0	2 088
Pays les moins avancés		8,7	731
Afrique subsaharienne		11,2	1 063
Pays arabes		3,7	1 730
Asie de l'Est		4,6	2 757
Asie de l'Est (Chine non comprise)		4,5	8 824
Asie du Sud-Est et Pacifique		12,3	2 605
Asie du Sud		6,0	950
Asie du Sud (Inde non comprise)		5,2	1 073
Amérique latine et Caraïbes		15,3	3 837
Europe de l'Est et CEI		9,1	3 314
Pays industrialisés		19,0	17 660
Monde		12,0	4 523

a. Situation au 5 février 1999.

b. Dernière année disponible.

c. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 %, la moyenne pour tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles a été utilisée pour calculer le rapport du salaire des femmes hors secteur agricole sur celui des hommes.

d. L'indicateur utilisé est le salaire ouvrier pour la Grèce, l'Irlande, la Norvège et la République tchèque.

e. Les données concernant le PIB réel par habitant (en PPA) proviennent d'Heston et Summers, 1999.

f. Calculs réalisés à partir des données de l'ONU, 1994, et du BIT, *Annuaire des statistiques du travail*, 1993 et 1994.

g. Données concernant les salaires d'après Psacharopoulos et Tzannatos, 1992.

h. Calculs réalisés à partir des données de l'ONU, 1994 et du BIT, *Annuaire des statistiques du travail*, 1994 et 1995.

i. Données concernant le PIB réel par habitant (en PPA) d'après les estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

j. Calculs réalisés à partir des données de l'ONU, 1995 et du BIT, *Annuaire des statistiques du travail*, 1997.

Sources : Colonnes 1 et 2 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 3 : UIP, 1999a. Colonnes 4 et 5 : sauf indication contraire, BIT, *Annuaire des statistiques du travail*, 1998. Colonne 6 : sauf indication contraire, calculs réalisés d'après les estimations suivantes : PIB réel par habitant (en PPA) : Banque mondiale, 1999f ; part de la population active : BIT, *Annuaire des statistiques du travail*, 1998 ; salaire non agricole des femmes en pourcentage de celui des hommes : BIT, *Annuaire des statistiques du travail*, 1998 ; pour la population masculine et féminine, ONU, 1998h.

4 La pauvreté humaine dans les pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) 1997		Probabilité de décéder		Population privée d'accès			Insuffisance pondérale		PIB réel par habitant (PPA)		Population en deçà du seuil de pauvreté (%)											
			Classement	Valeur (%)	avant 40 ans (en % de la population totale) 1997	Taux d'analphabétisme des adultes 1997	à l'eau potable (%) 1990-1997 ^a	aux services de santé (%) 1981-1992 ^a	à l'assainissement (%) 1990-1997 ^a	des moins de 5 ans (%) 1990-1997 ^a	20 % les plus pauvres 1980-1994 ^a	20 % les plus riches 1980-1994 ^a	Rapport entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres 1980-1994 ^a	à 1 \$ par jour (en PPA de 1985) 1994 ^a	Seuil de pauvreté national 1989-1994 ^a								
																Taux		Insuffisance pondérale		PIB réel par habitant (PPA)		Population en deçà du seuil de pauvreté (%)	
																à l'eau potable (%) 1990-1997 ^a	aux services de santé (%) 1981-1992 ^a	des moins de 5 ans (%) 1990-1997 ^a	20 % les plus pauvres 1980-1994 ^a	20 % les plus riches 1980-1994 ^a	Rapport entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres 1980-1994 ^a	à 1 \$ par jour (en PPA de 1985) 1994 ^a	Seuil de pauvreté national 1989-1994 ^a
Développement humain élevé																							
22	Singapour	4,7	4,7	14	..	14	3									
24	Hong Kong, Chine (RAS)	2,2	7,6	5 821	50 666	8,7									
25	Brunéi Darussalam	3,2	9,9	..	4									
26	Chypre	3,2	4,1	0	0	3									
29	Barbade	1	2,6	3,2	2,4	0	0	0	5 ^b									
30	Corée, Rép. de	4,7	2,8	7	0	0									
31	Bahamas	5,8	4,2	6	0	18									
34	Chili	6	4,8	4,5	4,8	9	5	..	1	1 558	27 145	17,4	15,0	..									
35	Koweït	2,9	19,6	..	0	..	6 ^b									
37	Bahreïn	10	9,8	4,7	13,8	6	0	3	9									
38	Antigua-et-Barbuda	0	4	10 ^b	12,0									
39	Argentine	5,6	3,5	29	..	32	26,0									
40	Uruguay	3	4,0	5,1	2,5	5 ^b	0 ^{b,c}	..	5									
41	Qatar	4,9	20,0	..	0	3	6									
43	Émirats arabes unis	27	17,7	3,1	25,2	3	10	8	14									
45	Costa Rica	4	4,1	4,0	4,9	4	3	16	2	1 136	14 399	12,7	18,9	11,0									
Développement humain moyen																							
46	Trinité-et-Tobago	2	3,5	4,1	2,2	3	1	21	7 ^b	21,0									
48	Venezuela	16	12,4	6,5	8,0	21	.. ^d	42	5	1 505	24 411	16,2	11,8	31,0									
49	Panama	8	9,0	6,4	8,9	7	18	17	7	589	17 611	29,9	25,6	..									
50	Mexique	13	10,6	8,3	9,9	15	9	28	14 ^b	1 437	19 383	13,5	14,9	34,0									
51	Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	0	15,0									
52	Grenade	20,0									
53	Dominique	4	0	20	5 ^b	33,0									
56	Malaisie	18	14,2	4,9	14,3	22	12	6	19	1 923	22 447	11,7	5,6	16,0									
57	Colombie	12	10,5	10,1	9,1	15	13	15	8	1 042	16 154	15,5	7,4	19,0									
58	Cuba	5	4,7	4,5	4,1	7	0	34	9									
59	Maurice	15	12,1	4,9	17,0	2	1	0	16	11,0									
61	Fidji	7	8,6	5,0	8,2	23	1	8	8									
64	Suriname	7,4	6,5	..	9									
65	Jamahiriya arabe libyenne	22	16,4	6,4	23,5	3	0	2	5									
66	Seychelles	1	..	6 ^b									
67	Thaïlande	29	18,7	10,5	5,3	19	41	4	19	1 778	16 732	9,4	0,1	13,0									
69	Liban	14	11,3	7,5	15,6	6	5	37	3									
70	Samoa-Occidentale	5,5	..	32	0									
72	Équateur	25	16,8	11,1	9,3	32	20	24	17 ^b	1 188	11 572	9,7	30,4	35,0									
75	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	11	20	2	17,0									
77	Philippines	20	16,3	9,2	5,4	16	.. ^d	25	28	842	6 190	7,4	27,5 ^b	41,0									
78	Arabie saoudite	5,9	26,6	5 ^b	2	14									
79	Brésil	19	15,8	11,5	16,0	24	.. ^d	30	6	578	18 563	32,1	28,7	17,0									
80	Pérou	23	16,6	11,6	11,3	33	.. ^d	28	8	813	8 366	10,3	49,4	32,0									
81	Sainte-Lucie	15	0	25,0									
82	Jamaïque	17	13,6	5,1	14,5	14	.. ^d	11	10	922	7 553	8,2	4,7	32,0									
83	Belize	6,1	..	17	5	43	6	35,0									
84	Paraguay	21	16,4	8,7	7,6	40	.. ^d	59	4	22,0									
86	Turquie	24	16,7	9,6	16,8	51	0	20	10									
88	Rép. dominicaine	26	17,7	9,0	17,4	35	.. ^d	22	6	775	10 277	13,3	19,9	21,0									
89	Oman	39	23,7	6,4	32,9	15	11	22	23									
90	Sri Lanka	33	20,4	5,3	9,3	43	10	37	34	1 348	5 954	4,4	4,0	22,0									
93	Maldives	43	25,4	13,5	4,3	40	25	56	43									
94	Jordanie	9	9,8	7,1	12,8	2	10	23	9	1 292	10 972	8,5	2,5	15,0									
95	Iran, Rép. islamique d'	34	20,4	9,7	26,7	10	27	19	16									

4 La pauvreté humaine dans les pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) 1997	Valeur (%)	Classement	Probabilité de décéder		Population privée d'accès				PIB réel par habitant (PPA)		Population en deçà du seuil de pauvreté (%)		
				avant 40 ans (en % de la population totale)	Taux d'analphabétisme des adultes (%)	à l'eau potable (%)			Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	Rapport entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres	à 1 \$	
						à l'eau potable (%)	aux services de santé (%)	à l'assainissement (%)					en 1985	en 1994
98	Chine	30	19,0	7,9	17,1	33	— ^d	76	16	722	5 114	7,1	29,4	11,0
99	Guyana	11	10,2	13,8	1,9	9	4	12	12	43,0
101	Afrique du Sud	31	19,1	23,4	16,0	13	— ^d	13	9	516	9 897	19,2	23,7	..
102	Tunisie	38	23,1	7,8	33,0	2	10	20	9	1 460	11 459	7,8	3,9	14,0
105	Indonésie	46	27,7	12,8	15,0	25	57	41	34	1 422	6 654	4,7	14,5	8,0
106	Cap-Vert	40	24,7	10,4	29,0	49	18	76	14	44,0
107	El Salvador	35	20,6	10,9	23,0	34	— ^d	10	11	38,0
109	Algérie	52	28,8	9,1	39,7	22	— ^d	9	13	1 922	12 839	6,7	1,6 ^b	..
110	Viet Nam	51	28,7	11,6	8,1	57	— ^d	79	41	406	2 288	5,6	..	51,0
111	Rép. arabe syrienne	32	20,1	8,5	28,4	14	1	33	13
112	Bolivie	36	21,1	18,4	16,4	37	— ^d	42	16	703	6 049	8,6	7,1	..
113	Swaziland	45	27,6	20,8	22,5	50	45	41	10 ^b
114	Honduras	41	24,8	11,5	29,3	24	38	26	18	399	6 027	15,1	46,5	53,0
115	Namibie	42	25,0	30,0	20,2	17	— ^d	38	26
116	Vanuatu	10,0	..	23	20	72	20 ^b
117	Guatemala	50	28,3	15,6	33,4	23	40	17	27	357	10 710	30,0	53,3	58,0
118	Salomon, îles	5,8	..	39 ^b	20	..	21 ^b
119	Mongolie	28	18,2	11,2	16,0	60	0	14	10	36,0
120	Égypte	57	33,0	10,3	47,3	13	1	12	15	1 653	7 809	4,7	7,6	..
121	Nicaragua	48	28,1	12,4	36,6	38	— ^d	65	12	479	6 293	13,1	43,8	50,0
122	Botswana	44	27,5	35,0	25,6	10	14	45	17	34,7 ^b	..
123	Sao Tomé-et-Principe	18	12	65	16	46,0
124	Gabon	30,6	33,8	33	13
125	Iraq	17,4	..	19	2	25	23
126	Maroc	67	39,2	11,8	54,1	35	38	42	9	1 079	7 570	7,0	1,1	13,0
127	Lesotho	37	23,0	25,1	17,7	38	20	62	16	137	2 945	21,5	50,4 ^b	26,0
128	Myanmar	55	32,3	18,1	16,4	40	52	57	43
129	Papouasie-Nouvelle-Guinée	47	27,8	18,8	26,3	68	4	17	30 ^b
130	Zimbabwe	53	29,2	39,8	9,1	21	29	48	16	420	6 542	15,6	41,0	26,0
131	Guinée équatoriale	33,7	20,1	5	..	46
132	Inde	59	35,9	16,1	46,5	19	25	71	53	527	2 641	5,0	52,5	..
133	Ghana	60	36,2	21,1	33,6	35	75	45	27	790	4 220	5,3	..	31,0
134	Cameroun	62	38,1	27,2	28,3	50	85	50	14
135	Congo	56	32,3	34,9	23,1	66	— ^d	31	17 ^b
136	Kenya	49	28,2	29,8	20,7	47	— ^d	23	23	238	4 347	18,3	50,2	37,0
137	Cambodge	28,0	..	70	— ^d	81	52
138	Pakistan	71	42,1	14,7	59,1	21	15	44	38	907	4 288	4,7	11,6	34,0
139	Comores	58	34,6	20,6	44,6	47	18	77	26
Faible développement humain		..	44,9	32,3	53,5	43	..	63	38
140	Rép. dém. pop. lao	66	38,9	29,5	41,4	56	33	82	40	700	2 931	4,2	..	46,0
141	Congo, Rép. dém. du	32,2	..	58	41	82	34
142	Soudan	61	36,8	27,1	46,7	27	30	49	34
143	Togo	65	38,4	34,5	46,8	45	— ^d	59	19	17,3
144	Népal	85	51,9	22,5	61,9	29	90	84	47	455	1 975	4,3	53,1 ^b	..
145	Bhoutan	70	41,8	20,2	55,8	42	20	30	38 ^b
146	Nigeria	63	38,2	33,4	40,5	51	33	59	36	308	3 796	12,3	28,9	21,0
147	Madagascar	22,3	..	74	35	60	40	203	1 750	8,6	72,3	59,0
148	Yémen	78	49,2	21,8	57,5	39	84	76	39
149	Mauritanie	77	47,5	29,2	61,6	26	70	68	23	290	3 743	12,9	31,4 ^b	57,0

4 La pauvreté humaine dans les pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) 1997	Probabilité de décéder		Population privée d'accès				PIB réel par habitant (PPA)			Population en deçà du seuil de pauvreté (%)			
		Classement	Valeur (%)	avant 40 ans (en % de la population totale) 1997	Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1997	à l'eau			Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%) 1997 ^a	20 % les plus pauvres 1994 ^a	20 % les plus riches 1994 ^a	Rapport entre les plus riches et les plus pauvres 1994 ^a	à 1 \$ par jour (en PPA de 1985) 1994 ^a	Seuil de pauvreté national 1994 ^a
						à l'eau potable (%)	aux services de santé (%)	à l'assainissement (%)						
						1990-1997 ^a	1981-1992 ^a	1990-1997 ^a						
150	Bangladesh	73	44,4	21,5	61,1	5	26	57	56	606	2 445	4,0	28,5	48,0
151	Zambie	64	38,4	46,9	24,9	62	25	29	24	216	2 797	12,9	84,6	86,0
152	Haïti	74	46,1	26,7	54,2	63	55	75	28
153	Sénégal	80	49,6	28,5	65,4	37	60	61	22	299	5 010	16,8	54,0	..
154	Côte d'Ivoire	76	46,8	37,3	57,4	58	40	61	24	551	3 572	6,5	17,7 ^b	..
155	Bénin	83	50,9	29,0	66,1	44	58	73	29	33,0
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	54	29,8	35,5	28,4	34	7	14	27	217	1 430	6,6	16,4	50,0
157	Djibouti	69	40,8	33,3	51,7	10	63	45	18
158	Ouganda	68	40,6	47,4	36,0	54	29	43	26	309	2 189	7,1	50,0	55,0
159	Malawi	72	42,2	47,8	42,3	53	20	97	30	42,1	..
160	Angola	38,4	..	69	76	60	42
161	Guinée	82	50,5	38,3	62,1	54	55	69	26 ^{b,e}	270	4 518	16,7	26,3	..
162	Tchad	86	52,1	37,4	49,7	76	74	79	39
163	Gambie	81	49,9	37,7	66,9	31	.. ^c	63	26	64,0
164	Rwanda	46,1	37,0	27	359	1 447	4,0	45,7 ^b	53,0
165	Rép. centrafricaine	88	53,6	40,4	57,6	62	88	73	27
166	Mali	87	52,8	33,6	64,5	34	80	94	40
167	Érythrée	31,8	..	78	.. ^c	87	44
168	Guinée-Bissau	84	51,8	40,6	66,4	57	36	54	23 ^b	90	2 533	28,1	87,0	49,0
169	Mozambique	79	49,5	39,8	59,5	37	70	46	27
170	Burundi	75	46,1	43,2	55,4	48	20	49	37
171	Burkina Faso	91	59,3	40,5	79,3	58	30	63	30
172	Éthiopie	89	55,8	42,3	64,6	75	45	81	48	33,8 ^b	..
173	Niger	92	65,5	35,7	85,7	52	70	83	43	296	1 742	5,9	61,5	..
174	Sierra Leone	90	57,7	51,0	66,7	66	64	89	29	75,0
Total pays en développement		..	27,7	14,6	28,4	28	..	57	31
Pays les moins avancés		..	44,9	30,8	51,6	41	..	63	40
Afrique subsaharienne		..	40,6	34,6	42,4	50	..	56	32
Pays arabes		..	32,4	13,1	41,3	18	..	29	19
Asie de l'Est		..	19,0	7,8	16,6	32	..	73	16
Asie de l'Est (Chine non comprise)		4,7	3,9	10	..	1
Asie du Sud-Est et Pacifique		..	25,0	12,4	11,8	31	..	41	34
Asie du Sud		..	36,6	16,1	47,8	18	..	64	48
Asie du Sud (Inde non comprise)		..	38,6	16,1	51,6	15	..	46	39
Amérique latine et Caraïbes		..	14,5	9,9	12,8	22	..	29	10
Europe de l'Est et CEI		8,3
Pays industrialisés		3,1
Monde		12,5	29 ^f

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

b. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

c. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales.

d. Pour calculer l'IPH-1, nous avons utilisé une estimation de 25 %, c'est-à-dire la moyenne non pondérée des 97 pays pour lesquels des données sont disponibles.

e. UNICEF, 1998b.

f. UNICEF, 1999a.

Sources : Colonnes 1 et 2 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 3 : ONU, 1998h. Colonne 4 : Calculs réalisés à partir des données de l'UNESCO, 1999a. Colonnes 5 et 7 : Calculs réalisés à partir des données de l'UNICEF, 1999a. Colonne 6 : Sauf indication contraire, calculs réalisés à partir des données de la Banque mondiale, 1999e. Colonne 8 : UNICEF, 1999a. Colonnes 9-11 : Calculs réalisés à partir des données de la Banque mondiale, 1995. Colonne 12 : Banque mondiale, 1997a. Colonne 13 : Banque mondiale, 1997a et Lipton, 1996.

5 La pauvreté humaine dans les pays industrialisés, l'Europe de l'Est et la CEI

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) 1997	Classement	Valeur (%)	Probabilité de décéder			PIB réel par habitant (PPA)			Population en deçà du seuil de pauvreté (%)	
				avant 60 ans (en % de la pop. totale) 1997	Taux d'illettrisme (% des 16-65 ans) 1995 ^a	Chômage de longue durée (en % de la pop. active) 1997 ^b	20 % les plus pauvres 1980-94 ^c	20 % les plus riches 1980-94 ^c	Rapport entre les 20% les plus riches et les plus pauvres 1980-94 ^c	50% du revenu médian 1989-94 ^{c,d}	à 14,40 \$ par jour (en PPA de 1985) 1989-95 ^e
Développement humain élevé											
			13,5	11,0	19,2	4,2					
1	Canada	9	12,0	9,3	16,6	1,3	5 971	42 110	7,1	11,7	5,9
2	Norvège	4	11,3	9,1	16,8 ^f	0,8	6 315	37 379	5,9	6,6	2,6
3	États-Unis	17	16,5	12,6	20,7	0,5	5 800	51 705	8,9	19,1	14,1
4	Japon	8	12,0	8,2	16,8 ^f	0,7	8 987	38 738	4,3	11,8	3,7
5	Belgique	11	12,4	10,1	18,4 ^g	5,8	7 718	35 172	4,6	5,5	12,0
6	Suède	1	7,0	8,7	7,5	1,4	7 160	33 026	4,6	6,7	4,6
7	Australie	12	12,5	8,9	17,0	2,4	4 077	39 098	9,6	12,9	7,8
8	Pays-Bas	2	8,3	9,3	10,5	3,3	7 109	31 992	4,5	6,7	14,4
9	Islande	8,4	..	0,7
10	Royaume-Uni	15	15,1	9,8	21,8	3,3	3 963	38 164	9,6	13,5	13,1
11	France	7	11,9	11,3	16,8 ^f	4,8	5 359	40 098	7,5	7,5	12,0 ^h
12	Suisse	9,8	18,9	1,0	5 907	50 666	8,6
13	Finlande	6	11,9	11,3	16,8 ^f	6,4	5 141	30 682	6,0	6,2	3,8
14	Allemagne	3	10,4	10,7	14,4	4,3	6 594	37 963	5,8	5,9	11,5
15	Danemark	10	12,2	12,8	16,8 ^f	1,8	5 454	38 986	7,1	7,5 ^h	7,6
16	Autriche	10,9	..	1,4	8,0
17	Luxembourg	10,6	..	0,9	5,4 ^h	4,3 ^h
18	Nouvelle-Zélande	13	12,8	11,1	18,4	1,3	4 264	37 369	8,8	9,2	..
19	Italie	5	11,6	9,0	16,8 ^f	8,1	6 174	37 228	6,0	6,5	2,0
20	Irlande	16	15,3	10,0	22,6	7,1	11,1 ^h	36,5 ^h
21	Espagne	14	13,0	10,1	16,8 ^f	12,5	5 669	24 998	4,4	10,4	21,1
23	Israël	9,3	4 539	29 957	6,6
27	Grèce	8,9	..	5,6
28	Portugal	12,6	..	4,1
32	Malte	8,4
33	Slovénie	14,6	<1,0 ⁱ
36	République tchèque	14,2	..	1,2	4 426	15 764	3,6	..	<1,0 ⁱ
42	Slovaquie	16,4	3 344	8 823	2,6	..	<1,0 ⁱ
44	Pologne	17,3	42,6	5,0	2 186	8 605	3,9	11,6	20,0 ⁱ
Développement humain moyen											
			..	26,1
47	Hongrie	21,6	..	5,3	2 878	11 088	3,9	10,0	4,0 ⁱ
54	Estonie	23,8	1 191	8 357	7,0	..	37,0 ⁱ
55	Croatie	16,4
60	Bélarus	26,1	2 355	6 981	3,0	..	22,0 ⁱ
62	Lituanie	23,3	1 260	6 547	5,2	..	30,0 ⁱ
63	Bulgarie	18,3	1 793	8 489	4,7	..	15,0 ⁱ
68	Roumanie	20,7	1 714	6 485	3,8	..	59,0 ⁱ
71	Russie, Féd. de	29,7	881	12 804	14,5	22,1	50,0 ⁱ
73	Macédoine, ARYM	14,0
74	Lettonie	25,0	2 405	9 193	3,8	..	22,0 ⁱ
76	Kazakhstan	25,8	1 391	7 494	5,4	..	65,0 ⁱ
85	Géorgie	17,5
87	Arménie	19,8
91	Ukraine	24,1	1 544	5 753	3,7	..	63,0 ⁱ
92	Ouzbékistan	25,1	63,0 ⁱ
96	Turkménistan	27,6	1 048	6 694	6,4	..	61,0 ⁱ
97	Kirghizistan	25,4	88,0 ⁱ
100	Albanie	13,9
103	Azerbaïdjan	22,1
104	Moldova, Rép. de	25,7	818	4 918	6,0	..	66,0 ⁱ
108	Tadjikistan	25,3

5 La pauvreté humaine dans les pays industrialisés, l'Europe de l'Est et la CEI

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) 1997	Classement	Probabilité de décéder			PIB réel par habitant (PPA)			Population en deçà du seuil de pauvreté (%)	
			avant 60 ans	Taux	Chômage de longue durée	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	Rapport entre les 20% les plus riches et les plus pauvres	50% du revenu médian	à 14,40 \$ par jour
			(en % de la pop. totale)	(% des 16-65 ans)	(en % de la pop. active)	1980-94 ^c	1980-94 ^c	1980-94 ^c	1989-94 ^{c,d}	1989-95 ^{c,e}
Total pays en développement	28,1
Europe de l'Est et CEI	24,7
Pays industrialisés	..	13,5	10,6	18,0	4,2
Monde	25,3

a. D'après le niveau 1 de compréhension de textes suivis. Les données concernent 1995 ou une année proche.

b. Données relatives à une durée de chômage d'au moins 12 mois.

c. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

d. Le seuil de pauvreté correspond ici à la médiane du revenu individuel disponible.

e. D'après le seuil de pauvreté des États-Unis.

f. Pour calculer l'IPH-2, nous avons utilisé une estimation de 16,8 %, c'est-à-dire la moyenne non pondérée concernant le niveau 1 de compréhension de textes suivis (à l'exception de la Pologne).

g. Données concernant la Flandre.

h. Les données se rapportent à une année ou une période différente de celle indiquée pour cette rubrique.

i. Le seuil de pauvreté monétaire est à 4 dollars (en PPA de 1990) par personne et par jour.

Sources : Colonnes 1 et 2 : Calculs effectués par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 3 : ONU, 1998h. Colonne 4 : OCDE, 1997a. Colonne 5 : OCDE, 1998b. Colonnes 6-8 : Calculs réalisés à partir des données de la Banque mondiale, 1995. Colonnes 9 et 10 : Smeeding, 1997 et Milanovic, 1998.

6 Tendances du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1975	1980	1985	1990	1997	1975	1980	1985	1990	1997
Développement humain élevé	0,904	11 459	12 409	13 220	15 052	16 576
1 Canada	0,862	0,879	0,901	0,924	0,932	11 832	13 509	14 783	15 895	16 525
2 Norvège	0,850	0,869	0,880	0,891	0,927	14 517	17 991	20 634	21 975	27 620
3 États-Unis	0,865	0,885	0,897	0,911	0,927	15 264	16 756	18 000	19 652	21 541
4 Japon	0,851	0,875	0,890	0,906	0,924	13 825	16 384	18 691	22 928	25 084
5 Belgique	0,923	11 527	13 354	13 760	15 897	16 809 ^a
6 Suède	0,859	0,869	0,880	0,888	0,923	16 049	16 903	18 346	20 018	20 309
7 Australie	0,838	0,855	0,867	0,880	0,922	10 439	11 388	12 328	13 070	15 186
8 Pays-Bas	0,856	0,868	0,883	0,896	0,921	12 599	13 855	14 406	16 283	18 369
9 Islande	0,853	0,874	0,884	0,902	0,919	13 903	18 002	19 441	21 474	23 112
10 Royaume-Uni	0,840	0,848	0,856	0,876	0,918	9 310	10 161	11 121	12 899	14 096
11 France	0,848	0,864	0,875	0,896	0,918	12 763	14 564	15 342	17 485	18 554
12 Suisse	0,914	22 043	24 291	25 417	28 114	26 441 ^a
13 Finlande	0,834	0,855	0,871	0,893	0,913	13 374	15 140	16 888	19 576	19 816
14 Allemagne	0,906
15 Danemark	0,861	0,869	0,878	0,885	0,905	15 080	16 858	19 190	20 511	23 303
16 Autriche	0,836	0,849	0,863	0,886	0,904	11 901	14 006	15 028	17 201	18 594
17 Luxembourg	0,902	13 782	15 231	17 133	22 501	28 010 ^a
18 Nouvelle-Zélande	0,843	0,852	0,862	0,872	0,901	9 801	9 824	10 820	10 782	11 565
19 Italie	0,824	0,842	0,852	0,875	0,900	9 629	11 763	12 637	14 595	15 548
20 Irlande	0,811	0,824	0,839	0,863	0,900	6 675	7 791	8 489	10 804	15 779
21 Espagne	0,814	0,834	0,851	0,871	0,894	6 415	6 657	6 992	8 618	9 591
22 Singapour	0,737	0,767	0,796	0,834	0,888	4 557	6 016	7 451	10 200	15 467
23 Israël	0,883	7 121	7 653	8 109	9 097	..
24 Hong Kong, Chine (RAS)	0,757	0,796	0,823	0,859	0,880	3 895	5 939	7 201	9 897	12 439
25 Brunei Darussalam	0,878	12 842	17 052	12 255	11 193	..
26 Chypre	0,870	2 390	4 165	5 146	6 828	..
27 Grèce	0,792	0,814	0,835	0,846	0,867	4 552	5 338	5 557	6 044	6 583
28 Portugal	0,735	0,758	0,786	0,815	0,858	3 117	3 721	3 794	4 897	5 564
29 Barbade	0,857	4 427	5 456	5 139	6 008	..
30 Corée, Rép. de	0,680	0,716	0,761	0,804	0,852	1 461	1 929	2 677	4 132	6 251
31 Bahamas	0,851	6 477	10 265	11 159	11 227	..
32 Malte	0,850	2 391	3 718	4 279	5 601	..
33 Slovénie	0,845
34 Chili	0,844	1 199	1 579	1 526	1 923	2 677 ^a
35 Koweït	0,833	24 353	18 431	11 440
36 République tchèque	0,833	3 411	3 680	3 329 ^a
37 Bahreïn	0,832	..	10 037	7 344	7 240	7 997 ^a
38 Antigua-et-Barbuda	0,828	..	2 982	3 797	5 250	..
39 Argentine	0,776	0,790	0,798	0,803	0,827	3 779	3 999	3 333	3 150	4 021
40 Uruguay	0,759	0,779	0,783	0,803	0,826	2 144	2 590	2 079	2 407	2 992
41 Qatar	0,814
42 Slovaquie	0,798	0,803	0,813	3 436	3 622	3 432
43 Émirats arabes unis	0,735	0,767	0,780	0,803	0,812	29 249	29 887	19 971	16 858	15 300
44 Pologne	..	0,774	0,778	0,780	0,802	..	1 687	1 622	1 559	1 926
45 Costa Rica	0,741	0,766	0,767	0,783	0,801	1 589	1 766	1 552	1 684	1 865
Développement humain moyen	0,662	651	779	790	902	935
46 Trinité-et-Tobago	0,746	0,776	0,784	0,787	0,797	3 794	5 218	4 414	3 759	3 990
47 Hongrie	0,795	1 756	2 059	2 312	2 456	2 372 ^a
48 Venezuela	0,740	0,753	0,761	0,780	0,792	3 175	3 022	2 540	2 537	2 685
49 Panama	0,791	2 277	2 399	2 558	2 235	2 688 ^a
50 Mexique	0,786	1 591	1 923	1 893	1 873	1 910 ^a

6 Tendances du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1975	1980	1985	1990	1997	1975	1980	1985	1990	1997
51 Saint-Kitts-et-Nevis	0,781	..	1 767	2 156	3 083	..
52 Grenade	0,777	..	1 223	1 498	1 884	..
53 Dominique	0,776	1 087	1 140	1 492	1 989	2 196 ^a
54 Estonie	..	0,788	0,798	0,790	0,773	..	3 354	3 712	3 683	2 984
55 Croatie	0,773
56 Malaisie	0,614	0,654	0,691	0,718	0,768	1 253	1 688	1 902	2 262	3 387
57 Colombie	0,768	880	1 020	1 027	1 163	1 321 ^a
58 Cuba	0,765
59 Maurice	0,635	0,661	0,692	0,728	0,764	1 098	1 297	1 550	2 129	2 752
60 Bélarus	0,793	0,763	2 738	2 013
61 Fidji	0,674	0,696	0,708	0,735	0,763	1 641	1 817	1 688	1 880	1 986
62 Lituanie	0,780	0,761	2 684	2 013
63 Bulgarie	..	0,752	0,776	0,777	0,758	..	2 344	2 870	3 176	2 332
64 Suriname	0,757	1 159	1 214	1 539	1 953	..
65 Jamahiriya arabe libyenne	0,756	10 459	13 219	6 926
66 Seychelles	0,755	2 551	3 459	3 513	4 400	4 632
67 Thaïlande	0,604	0,647	0,678	0,717	0,753	557	718	854	1 291	1 870
68 Roumanie	0,722	0,756	0,762	0,745	0,752	1 105	1 511	1 722	1 452	1 457
69 Liban	0,749
70 Samoa-Occidental	0,747	..	655	615	626	633 ^a
71 Russie, Féd. de	..	0,753	0,769	0,786	0,747	2 250	3 219	3 050	4 507	2 742
72 Equateur	0,645	0,693	0,715	0,726	0,747	1 027	1 226	1 199	1 170	1 257
73 Macédoine, ARYM	0,746
74 Lettonie	..	0,765	0,780	0,778	0,744	2 290	2 689	3 060	3 530	2 153
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,744	725	940	1 222	1 627	..
76 Kazakhstan	0,740	1 782	1 015 ^a
77 Philippines	0,646	0,680	0,683	0,711	0,740	568	679	562	619	652
78 Arabie saoudite	0,595	0,651	0,671	0,707	0,740	8 970	10 225	5 744	5 434	5 057
79 Brésil	0,639	0,672	0,687	0,708	0,739	1 662	2 045	1 942	1 948	2 107
80 Pérou	0,641	0,669	0,691	0,703	0,739	1 197	1 170	1 035	849	1 112
81 Sainte-Lucie	0,737	1 737	2 472	..
82 Jamaïque	0,734	1 585	1 286	1 195	1 459	1 433 ^a
83 Belize	0,732	1 279	1 598	1 430	1 991	2 111
84 Paraguay	0,655	0,688	0,695	0,706	0,730	741	1 055	992	1 028	1 047
85 Géorgie	0,729
86 Turquie	0,728	1 284	1 323	1 478	1 735	1 940 ^a
87 Arménie	0,728	550	715	890	848	..
88 Rép. dominicaine	0,617	0,654	0,685	0,693	0,726	726	815	819	837	1 032
89 Oman	0,725	3 789	3 587	5 733	5 653	..
90 Sri Lanka	0,605	0,641	0,671	0,694	0,721	278	328	401	439	551
91 Ukraine	0,721	1 165	496
92 Ouzbékistan	0,720
93 Maldives	0,716	421	594	749 ^a
94 Jordanie	0,715	1 209	2 098	2 238	1 771	2 006
95 Iran, Rép. islamique d'	0,715	4 386	2 980	3 275	2 734	..
96 Turkménistan	0,712
97 Kirghizistan	0,702	210	111
98 Chine	0,521	0,554	0,588	0,624	0,701	109	138	210	285	564
99 Guyana	0,701	624	584	447	394	..
100 Albanie	..	0,699	0,706	0,702	0,699	..	696	696	640	562

6 Tendances du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1975	1980	1985	1990	1997	1975	1980	1985	1990	1997
101 Afrique du Sud	0,637	0,652	0,671	0,700	0,695	2 656	2 745	2 543	2 468	2 336
102 Tunisie	0,510	0,566	0,608	0,640	0,695	980	1 177	1 272	1 310	1 670
103 Azerbaïdjan	0,755	0,695	1 130	402
104 Moldova, Rép. de	0,683
105 Indonésie	0,471	0,533	0,586	0,630	0,681	265	349	417	537	785
106 Cap-Vert	0,573	0,610	0,677	718	790	856
107 El Salvador	0,674	1 082	976	813	837	1 011 ^a
108 Tadjikistan	0,665	718	240 ^a
109 Algérie	0,511	0,556	0,605	0,637	0,665	2 315	2 683	2 966	2 624	2 352
110 Viet Nam	0,664
111 Rép. arabe syrienne	0,663	998	1 168	1 132	1 040	1 288 ^a
112 Bolivie	0,524	0,558	0,584	0,611	0,652	250	252	208	220	244
113 Swaziland	0,497	0,528	0,556	0,605	0,644	717	699	693	961	947
114 Honduras	0,515	0,563	0,595	0,616	0,641	834	999	928	927	969
115 Namibie	..	0,604	0,620	0,644	0,638	..	1 880	1 571	1 515	1 670
116 Vanuatu	0,627	..	820	962	914	836
117 Guatemala	0,517	0,552	0,563	0,588	0,624	910	1 060	883	902	990
118 Salomon, Iles	0,623	312	434	496	583	606 ^a
119 Mongolie	0,618
120 Égypte	0,432	0,479	0,531	0,573	0,616	467	678	827	900	1 015
121 Nicaragua	0,616	1 904	1 338	1 198	845	1 022 ^a
122 Botswana	0,501	0,565	0,624	0,670	0,609	621	959	1 301	1 781	2 101
123 Sao Tomé-et-Principe	0,609	496	454
124 Gabon	0,607	6 562	5 225	4 883	4 422	4 575
125 Iraq	0,586	5 178	6 600	3 586	1 621	..
126 Maroc	0,426	0,473	0,508	0,540	0,582	641	782	822	916	927
127 Lesotho	0,471	0,512	0,537	0,569	0,582	171	242	229	286	391
128 Myanmar	0,580
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,570	947	881	848	802	1 060 ^a
130 Zimbabwe	0,539	0,562	0,619	0,609	0,560	828	783	782	842	830
131 Guinée équatoriale	0,549	376	357	944
132 Inde	0,545	251	262	305	374	465 ^a
133 Ghana	0,431	0,461	0,475	0,506	0,544	456	438	365	391	437
134 Cameroun	0,422	0,467	0,519	0,534	0,536	735	871	1 183	911	756
135 Congo	0,450	0,499	0,545	0,531	0,533	829	907	1 281	1 092	946
136 Kenya	0,453	0,498	0,521	0,544	0,519	332	370	354	392	372
137 Cambodge	0,514	111	139
138 Pakistan	0,347	0,377	0,414	0,455	0,508	222	258	313	364	417
139 Comores	..	0,470	0,495	0,500	0,506	..	458	500	475	380
Faible développement humain	0,416	332	331	297	305	282
140 Rép. dém. pop. lao	0,405	0,434	0,491	293	322	415
141 Congo, Rép. dém. du	0,479	307	241	225	190	97
142 Soudan	0,475	1 065	1 026	943	891	..
143 Togo	0,395	0,441	0,438	0,456	0,469	430	474	404	394	363
144 Népal	0,289	0,327	0,368	0,411	0,463	153	151	169	185	219
145 Bhoutan	0,459	..	312	393	517	..
146 Nigeria	0,322	0,379	0,395	0,419	0,456	349	373	277	311	315
147 Madagascar	0,453	324	305	246	245	209
148 Yémen	0,449
149 Mauritanie	0,343	0,366	0,386	0,402	0,447	512	523	477	466	513
150 Bangladesh	0,318	0,336	0,369	0,400	0,440	134	145	165	179	218

6 Tendances du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)					PIB par habitant (en dollars de 1987)					
	1975	1980	1985	1990	1997	1975	1980	1985	1990	1997	
151	Zambie	0,453	0,467	0,483	0,460	0,431	438	380	329	302	300
152	Haiti	0,432	0,430	353	428	372	340	258
153	Sénégal	0,326	0,344	0,369	0,393	0,426	716	661	664	676	674
154	Côte d'Ivoire	0,374	0,407	0,415	0,416	0,422	1 169	1 181	992	893	899
155	Bénin	0,306	0,342	0,370	0,377	0,421	316	337	381	332	371
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	0,421
157	Djibouti	0,412
158	Ouganda	0,373	0,364	0,404	426	470	602
159	Malawi	0,328	0,352	0,366	0,367	0,399	155	167	159	154	166
160	Angola	0,398	832	847	662
161	Guinée	0,352	0,398	409	447
162	Tchad	0,286	0,310	0,341	0,366	0,393	196	208	226	215	211
163	Gambie	0,270	0,303	0,332	0,354	0,391	259	278	278	275	256
164	Rwanda	0,323	0,368	0,411	0,321	0,379	247	340	341	316	222
165	Rép. centrafricaine	0,342	0,361	0,383	0,384	0,378	523	480	472	418	387
166	Mali	0,246	0,274	0,289	0,319	0,375	239	268	242	260	271
167	Érythrée	0,346
168	Guinée-Bissau	0,249	0,248	0,279	0,302	0,343	217	157	194	209	234
169	Mozambique	..	0,302	0,294	0,334	0,341	..	165	123	173	199
170	Burundi	0,282	0,308	0,340	0,343	0,324	179	195	219	229	162
171	Burkina Faso	0,237	0,257	0,280	0,290	0,304	223	237	255	257	290
172	Éthiopie	0,258	0,281	0,298	139	153	171
173	Niger	0,247	0,269	0,267	0,283	0,298	391	430	318	308	269
174	Sierra Leone	0,254	256	260	227	227	159 ^a
<hr/>											
Total pays en développement		0,637	600	686	693	745	908
Pays les moins avancés		0,430	287	282	276	277	245
Afrique subsaharienne		0,463	671	661	550	542	518
Pays arabes		0,626	2 327	2 914	2 252	1 842	..
Asie de l'Est		0,712	176	233	336	470	828
Asie de l'Est (Chine non comprise)		0,849	1 729	2 397	3 210	4 809	7 018
Asie du Sud-Est et Pacifique		0,695	481	616	673	849	1 183
Asie du Sud		0,544	404	365	427	463	432
Asie du Sud (Inde non comprise)		0,542	857	662	768	709	327
Amérique latine et Caraïbes		0,756	1 694	1 941	1 795	1 788	2 049
Europe de l'Est et CEI		0,754	2 913	1 989
Pays industrialisés		0,919	12 589	14 206	15 464	17 618	19 283
Monde		0,706	2 888	3 136	3 174	3 407	3 610

a. Les données se rapportent à 1996.

Sources : Colonnes 1-5 : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 6-10 : Calculs réalisés à partir des données de la Banque mondiale, 1999b.

7 Tendances du développement humain et de la croissance économique

Classement selon l'IDH	Réduction du déficit d'IDH (par rapport à une valeur de 1) (%)				PIB par habitant (en dollars de 1987)						
	1975-80	1980-85	1985-90	1990-97	Valeur la plus faible pour la période			Valeur la plus forte pour la période		Moyenne de l'évolution annuelle (%)	
	1975 ^a	1975-97 ^a	Année	1975 ^a	1975-97 ^a	Année	1997 ^a	1975-97 ^a			
Développement humain élevé	
1 Canada	12,1	18,2	22,8	10,4	11 832	11 832	1975	16 525	1997	16 525	1,5
2 Norvège	12,9	8,0	9,7	33,1	14 517	14 517	1975	27 620	1997	27 620	3,0
3 États-Unis	14,7	10,4	13,5	17,9	15 264	15 264	1975	21 541	1997	21 541	1,6
4 Japon	16,2	11,5	14,8	19,5	13 825	13 825	1975	25 084	1997	25 084	2,8
5 Belgique	11 527	11 527	1975	16 809	1996	16 809 ^d	1,8
6 Suède	7,0	8,2	7,1	30,8	16 049	15 845	1977	20 309	1997	20 309	1,1
7 Australie	10,6	8,0	10,4	35,0	10 439	10 439	1975	15 186	1997	15 186	1,7
8 Pays-Bas	8,4	10,8	11,7	23,7	12 599	12 599	1975	18 369	1997	18 369	1,7
9 Islande	14,6	7,9	15,5	16,9	13 903	13 903	1975	23 112	1997	23 112	2,3
10 Royaume-Uni	4,9	5,8	13,9	33,5	9 310	9 310	1975	14 096	1997	14 096	1,9
11 France	10,2	8,6	16,9	20,5	12 763	12 763	1975	18 554	1997	18 554	1,7
12 Suisse	22 043	21 936	1976	28 114	1990	26 441 ^b	0,9
13 Finlande	12,1	11,1	17,6	18,1	13 374	13 238	1977	19 816	1997	19 816	1,8
14 Allemagne
15 Danemark	5,9	6,8	5,7	17,0	15 080	15 080	1975	23 303	1997	23 303	2,0
16 Autriche	8,4	9,1	16,5	16,5	11 901	11 901	1975	18 594	1997	18 594	2,1
17 Luxembourg	13 782	13 782	1975	28 010	1996	28 010 ^b	3,4
18 Nouvelle-Zélande	5,5	7,0	7,6	22,7	9 801	9 446	1978	11 639	1995	11 565	0,8
19 Italie	10,0	6,7	15,5	20,0	9 629	9 629	1975	15 548	1997	15 548	2,2
20 Irlande	6,9	8,7	14,9	27,0	6 675	6 661	1976	15 779	1997	15 779	4,0
21 Espagne	10,6	10,3	13,2	18,5	6 415	6 415	1975	9 591	1997	9 591	1,8
22 Singapour	11,2	12,4	18,8	32,5	4 557	4 557	1975	15 467	1997	15 467	5,7
23 Israël	7 121	6 899	1977	10 505	1995	10 505 ^c	2,0
24 Hong Kong, Chine (RAS)	16,3	13,0	20,2	15,2	3 895	3 895	1975	12 439	1997	12 439	5,4
25 Brunéi Darussalam	12 842	10 574	1995	19 148	1979	10 574 ^c	-1,0
26 Chypre	2 390	2 390	1975	7 543	1994	7 543 ^d	6,2
27 Grèce	10,6	11,3	6,7	13,6	4 552	4 552	1975	6 583	1997	6 583	1,7
28 Portugal	8,8	11,4	13,4	23,3	3 117	3 117	1975	5 564	1997	5 564	2,7
29 Barbade	4 427	4 419	1976	6 376	1989	5 779 ^c	1,3
30 Corée, Rép. de	11,2	15,9	17,9	24,6	1 461	1 461	1975	6 251	1997	6 251	6,8
31 Bahamas	6 477	6 477	1975	11 362	1989	10 037 ^c	2,2
32 Malte	2 391	2 391	1975	6 986	1995	6 986 ^c	5,5
33 Slovénie
34 Chili	1 199	1 199	1975	2 677	1996	2 677 ^b	3,9
35 Koweït	24 353	10 578	1988	25 125	1979	17 971 ^c	-1,5
36 République tchèque	3 395 ^f	2 937	1993	3 726	1989	3 329 ^b	-0,2
37 Bahreïn	10 03 ^f	6 921	1987	10 037	1980	7 997 ^b	-1,4
38 Antigua-et-Barbuda	2 982 ^f	2 982	1980	5 878	1994	5 878 ^d	5,0
39 Argentine	6,0	3,7	2,4	12,1	3 779	3 150	1990	4 021	1997	4 021	0,3
40 Uruguay	8,3	2,1	9,2	11,7	2 144	2 061	1984	2 992	1997	2 992	1,5
41 Qatar
42 Slovaquie	2,6	4,8	3 340 ^g	2 741	1993	3 715	1989	3 432	0,2
43 Émirats arabes unis	12,1	5,5	10,6	4,6	29 249	14 124	1994	29 887	1980	15 300	-2,9
44 Pologne	..	1,8	0,8	10,0	1 687 ^f	1 421	1992	1 926	1997	1 926	0,8
45 Costa Rica	9,6	0,1	7,2	8,2	1 589	1 513	1983	1 908	1995	1 865	0,7
Développement humain moyen
46 Trinité-et-Tobago	12,1	3,5	1,6	4,6	3 794	3 646	1993	5 356	1981	3 990	0,2
47 Hongrie	1 756	1 756	1975	2 511	1989	2 372 ^b	1,4
48 Venezuela	5,2	3,0	8,2	5,2	3 175	2 455	1989	3 384	1977	2 685	-0,8
49 Panama	2 277	2 108	1989	2 688	1996	2 688 ^b	0,8
50 Mexique	1 591	1 591	1975	2 043	1981	1 910 ^b	0,9

7 Tendances du développement humain et de la croissance économique

Classement selon l'IDH	Réduction du déficit d'IDH (par rapport à une valeur de 1) (%)				PIB par habitant (en dollars de 1987)						
	1975-80	1980-85	1985-90	1990-97	Valeur la plus faible pour la période			Valeur la plus forte pour la période		1997 ^a	Moyenne de l'évolution annuelle (%) 1975-97 ^a
					1975 ^a	1975-97 ^a	Année	1975-97 ^a	Année		
51 Saint-Kitts-et-Nevis	1 427 ^g	1 427	1977	3 895	1995	3 895 ^c	5,7
52 Grenade	1 223 ^f	1 223	1980	2 023	1995	2 023 ^c	3,4
53 Dominique	1 087	967	1979	2 196	1996	2 196 ^b	3,4
54 Estonie	..	4,7	-3,8	-7,9	3 354 ^f	2 443	1994	4 015	1989	2 984	-0,7
55 Croatie
56 Malaisie	10,3	10,8	8,8	17,7	1 253	1 253	1975	3 387	1997	3 387	4,6
57 Colombie	880	880	1975	1 321	1996	1 321 ^b	2,0
58 Cuba
59 Maurice	7,1	9,1	11,6	13,4	1 098	1 098	1975	2 752	1997	2 752	4,3
60 Bélarus	-14,2	2 460 ^h	1 739	1995	2 778	1989	2 013	-2,0
61 Fidji	6,8	4,0	9,1	10,5	1 641	1 641	1975	1 995	1996	1 986	0,9
62 Lituanie	-8,5	2 482 ^h	1 808	1993	2 799	1989	2 013	-2,1
63 Bulgarie	..	9,5	0,3	-8,5	2 344 ^f	2 332	1997	3 510	1988	2 332	0,0
64 Suriname	1 159	1 113	1983	2 765	1987	2 089 ^e	3,0
65 Jamahiriya arabe libyenne	10 459	5 466	1989	13 731	1979	5 466 ^f	-4,5
66 Seychelles	2 551	2 551	1975	4 920	1993	4 632	2,8
67 Thaïlande	10,8	8,8	12,0	12,9	557	557	1975	1 896	1996	1 870	5,7
68 Roumanie	12,2	2,2	-7,1	2,8	1 105	1 105	1975	1 756	1986	1 457	1,3
69 Liban
70 Samoa-Occidental	638 ⁱ	560	1994	703	1979	633 ^b	0,0
71 Russie, Féd. de	..	6,5	7,5	-18,5	2 250	2 250	1975	4 665	1989	2 742	0,9
72 Équateur	13,3	7,2	3,9	7,6	1 027	1 027	1975	1 257	1997	1 257	0,9
73 Macédoine, ARYM
74 Lettonie	..	6,2	-0,9	-14,9	2 290	1 884	1993	3 558	1989	2 153	-0,3
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	725	725	1975	1 813	1995	1 813 ^e	4,7
76 Kazakhstan	1 880 ^h	1 001	1995	1 922	1988	1 015 ^b	-6,6
77 Philippines	9,6	1,1	8,7	10,1	568	562	1985	695	1982	652	0,6
78 Arabie saoudite	13,8	5,9	11,0	11,1	8 970	5 057	1997	10 225	1980	5 057	-2,6
79 Brésil	9,1	4,5	6,7	10,7	1 662	1 662	1975	2 107	1997	2 107	1,1
80 Pérou	7,8	6,7	3,8	12,2	1 197	849	1990	1 225	1981	1 112	-0,3
81 Sainte-Lucie	1 737 ^k	1 737	1985	2 721	1994	2 721 ^d	5,1
82 Jamaïque	1 585	1 195	1985	1 585	1975	1 433 ^b	-0,5
83 Belize	1 279	1 252	1976	2 153	1993	2 111	2,3
84 Paraguay	9,8	2,1	3,8	8,0	741	741	1975	1 112	1981	1 047	1,6
85 Géorgie
86 Turquie	1 284	1 284	1975	1 940	1996	1 940 ^b	2,0
87 Arménie	550	251	1993	946	1989	283 ^c	-3,3
88 Rép. dominicaine	9,8	9,0	2,6	10,7	726	726	1975	1 032	1997	1 032	1,6
89 Oman	3 789	3 587	1980	5 763	1995	5 763 ^c	2,1
90 Sri Lanka	9,1	8,5	6,8	8,9	278	278	1975	551	1997	551	3,2
91 Ukraine	1 181 ^h	496	1997	1 247	1989	496	-8,3
92 Ouzbékistan
93 Maldives	421 ^k	421	1985	749	1996	749 ^b	5,4
94 Jordanie	1 209	1 209	1975	2 308	1986	2 006	2,3
95 Iran, Rép. islamique d'	4 386	2 503	1988	4 977	1976	3 156 ^c	-1,6
96 Turkménistan
97 Kirghizistan	45 ^h	45	1987	210	1990	111	9,4
98 Chine	6,8	7,7	8,6	20,7	109	101	1976	564	1997	564	7,8
99 Guyana	624	394	1990	630	1976	542 ^c	-0,7
100 Albanie	..	2,2	-1,2	-0,9	696 ^f	442	1992	728	1982	562	-1,3

7 Tendances du développement humain et de la croissance économique

Classement selon l'IDH	Réduction du déficit d'IDH (par rapport à une valeur de 1) (%)				PIB par habitant (en dollars de 1987)						Moyenne de l'évolution annuelle (%) 1975-97 ^a
	1975-80	1980-85	1985-90	1990-97	Valeur la plus faible pour la période			Valeur la plus forte pour la période			
	1975 ^a	1975-97 ^a	Année	1975-97 ^a	Année	1997 ^a	1975-97 ^a				
101 Afrique du Sud	4,0	5,5	9,0	-1,8	2 656	2 270	1993	2 848	1981	2 336	-0,6
102 Tunisie	11,4	9,7	8,2	15,2	980	980	1975	1 670	1997	1 670	2,5
103 Azerbaïdjan	-24,6	1 415 ^h	389	1995	1 415	1987	402	-11,8
104 Moldova, Rép. de
105 Indonésie	11,6	11,3	10,7	13,8	265	265	1975	785	1997	785	5,1
106 Cap-Vert	8,6	17,2	547 ^l	547	1981	856	1997	856	2,8
107 El Salvador	1 082	800	1986	1 165	1978	1 011 ^b	-0,3
108 Tadjikistan	789 ^m	240	1996	813	1988	240 ^b	-11,2
109 Algérie	9,2	11,2	8,0	7,5	2 315	2 315	1975	2 966	1985	2 352	0,1
110 Viet Nam
111 Rép. arabe syrienne	998	991	1989	1 288	1996	1 288 ^b	1,2
112 Bolivie	7,3	5,9	6,5	10,6	250	207	1987	266	1978	244	-0,1
113 Swaziland	6,2	6,0	10,9	9,9	717	652	1979	961	1990	947	1,3
114 Honduras	10,0	7,3	5,2	6,4	834	834	1975	1 027	1979	969	0,7
115 Namibie	..	4,0	6,4	-1,7	1 880 ^f	1 515	1990	1 880	1980	1 670	-0,7
116 Vanuatu	947 ⁿ	793	1992	968	1984	836	-0,7
117 Guatemala	7,4	2,4	5,7	8,8	910	862	1986	1 060	1980	990	0,4
118 Salomon, Iles	312	312	1975	651	1995	606 ^b	3,2
119 Mongolie
120 Égypte	8,3	10,1	8,9	10,2	467	467	1975	1 015	1997	1 015	3,6
121 Nicaragua	1 904	772	1993	2 069	1977	1 022 ^b	-2,9
122 Botswana	12,8	13,5	12,4	-18,5	621	621	1975	2 101	1997	2 101	5,7
123 Sao Tomé-et-Principe	525 ^h	454	1997	525	1987	454	-1,4
124 Gabon	6 562	3 766	1987	8 617	1976	4 575	-1,6
125 Iraq	5 178	776	1991	8 313	1979	776 ^d	-11,2
126 Maroc	8,0	6,7	6,5	9,2	641	641	1975	968	1996	927	1,7
127 Lesotho	7,6	5,1	7,1	2,9	171	171	1975	391	1997	391	3,8
128 Myanmar
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	947	802	1990	1 120	1994	1 060 ^b	0,5
130 Zimbabwe	5,0	13,0	-2,6	-12,6	828	695	1979	869	1991	830	0,0
131 Guinée équatoriale	376 ^k	345	1991	944	1997	944	8,0
132 Inde	251	250	1976	465	1996	465 ^b	3,0
133 Ghana	5,2	2,6	5,8	7,9	456	343	1983	465	1978	437	-0,2
134 Cameroun	7,8	9,8	3,0	0,6	735	676	1976	1 229	1986	756	0,1
135 Congo	9,0	9,2	-3,1	0,3	829	719	1977	1 334	1984	946	0,6
136 Kenya	8,2	4,7	4,7	-5,4	332	327	1976	392	1990	372	0,5
137 Cambodge	105 ^h	105	1987	139	1997	139	2,9
138 Pakistan	4,6	5,9	7,1	9,6	222	222	1975	417	1997	417	2,9
139 Comores	..	4,7	1,0	1,2	458 ^f	380	1997	502	1984	380	-1,1
Faible développement humain
140 Rép. dém. pop. lao	4,8	10,1	287 ^e	276	1988	415	1997	415	2,9
141 Congo, Rép. dém. du	307	97	1997	307	1975	97	-5,1
142 Soudan	1 065	891	1990	1 240	1977	924 ^o	-0,9
143 Togo	7,6	-0,5	3,2	2,4	430	287	1993	474	1980	363	-0,8
144 Népal	5,3	6,1	6,9	8,8	153	151	1980	219	1997	219	1,7
145 Bhoutan	312 ^f	312	1980	571	1995	571 ^c	4,1
146 Nigeria	8,5	2,4	4,0	6,3	349	260	1984	386	1977	315	-0,5
147 Madagascar	324	208	1996	324	1975	209	-2,0
148 Yémen
149 Mauritanie	3,5	3,2	2,5	7,6	512	462	1992	540	1976	513	0,0
150 Bangladesh	2,7	5,0	4,8	6,8	134	134	1975	218	1997	218	2,2

7 Tendances du développement humain et de la croissance économique

PIB par habitant
(en dollars de 1987)

Classement selon l'IDH	Réduction du déficit d'IDH (par rapport à une valeur de 1) (%)				Valeur la plus faible pour la période			Valeur la plus forte pour la période			Moyenne de l'évolution annuelle (%)	
	1975-80	1980-85	1985-90	1990-97	1975 ^a	1975-97 ^a	Année	1975-97 ^a	Année	1997 ^a	1975-97 ^a	
	151 Zambie	2,5	3,0	-4,4	-5,4	438	281	1995	451	1976	300	-1,7
152 Haïti	353	254	1994	428	1980	258	-1,4	
153 Sénégal	2,7	3,9	3,7	5,6	716	624	1993	756	1976	674	-0,3	
154 Côte d'Ivoire	5,3	1,5	0,1	1,0	1 169	804	1994	1 399	1978	899	-1,2	
155 Bénin	5,2	4,3	1,0	7,2	316	311	1976	382	1986	371	0,7	
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	
157 Djibouti	
158 Ouganda	-1,5	6,4	460 ^p	419	1986	602	1997	602	1,9	
159 Malawi	3,6	2,0	0,3	5,1	155	134	1994	172	1979	166	0,3	
160 Angola	832 ^k	543	1994	899	1988	662	-1,9	
161 Guinée	7,0	386 ^m	386	1986	447	1997	447	1,4	
162 Tchad	3,4	4,5	3,7	4,4	196	178	1976	284	1977	211	0,3	
163 Gambie	4,5	4,2	3,2	5,8	259	250	1996	293	1981	256	-0,1	
164 Rwanda	6,5	6,8	-15,3	8,5	247	168	1994	354	1983	222	-0,5	
165 Rép. centrafricaine	2,9	3,4	0,3	-1,0	523	364	1993	547	1977	387	-1,4	
166 Mali	3,7	2,2	4,2	8,3	239	234	1982	287	1979	271	0,6	
167 Érythrée	
168 Guinée-Bissau	-0,1	4,2	3,2	5,9	217	157	1980	234	1997	234	0,3	
169 Mozambique	..	-1,2	5,6	1,1	165 ^l	115	1984	199	1997	199	1,1	
170 Burundi	3,7	4,6	0,5	-3,0	179	160	1996	234	1991	162	-0,5	
171 Burkina Faso	2,6	3,1	1,4	2,1	223	223	1975	290	1997	290	1,2	
172 Éthiopie	3,2	2,4	179 ^p	131	1992	179	1983	171	-0,4	
173 Niger	3,0	-0,2	2,1	2,1	391	269	1996	455	1979	269	-1,7	
174 Sierra Leone	256	156	1995	260	1980	159 ^b	-2,2	
Total pays en développement	
Pays les moins avancés	
Afrique subsaharienne	
Pays arabes	
Asie de l'Est	
Asie de l'Est (Chine non comprise)	
Asie du Sud-Est et Pacifique	
Asie du Sud	
Asie du Sud (Inde non comprise)	
Amérique latine et Caraïbes	
Europe de l'Est et CEI	
Pays industrialisés	
Monde	

a. Sauf indication contraire, la première année considérée est 1975 et la dernière 1997.

b. 1996.

c. 1995.

d. 1994.

e. 1984.

f. 1980.

g. 1977.

h. 1987.

i. 1989.

j. 1978.

k. 1985.

l. 1981.

m. 1986.

n. 1979.

o. 1991.

p. 1983.

Sources : Colonnes 1-4 : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 5-10 : Banque mondiale, 1999b. Colonne 11 : Calculs réalisés d'après des données de la Banque mondiale, 1999b.

Note technique. Calcul des indicateurs

L'INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)

L'IDH est un indicateur composite comportant trois éléments : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur alliant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en PPA, ou parités de pouvoir d'achat).

Des valeurs minimales et maximales fixes

Des valeurs minimales et maximales ont été fixées pour chacun de ces éléments :

- Espérance de vie à la naissance : 25 ans - 85 ans
- Alphabétisation des adultes : 0 % - 100 %
- Taux combiné de scolarisation : 0 % - 100 %
- PIB réel par habitant (en PPA) : 100 PPA - 40 000 PPA

Tous les indicateurs qui entrent dans la composition de l'IDH se calculent selon la formule générale suivante :

$$\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur réelle } x_i - \text{valeur minimale } x_{i\min}}{\text{Valeur maximale } x_{i\max} - \text{valeur minimale } x_{i\min}}$$

Si, par exemple, l'espérance de vie à la naissance est de 65 ans dans un pays donné, la valeur de l'indicateur d'espérance de vie de ce pays sera la suivante :

$$\text{Espérance de vie} = \frac{65 - 25}{85 - 25} = \frac{40}{60} = 0,667$$

Le traitement du revenu

La composition de l'indicateur de revenu est un peu plus complexe. Depuis sa première édition jusqu'en 1998, le *Rapport mondial sur le développement humain* a utilisé à cet effet une formule que nous expliquons plus loin. Cette année, en revanche, le traitement du revenu dans le cadre de l'IDH a été profondément remanié, sur la base des travaux d'Anand et Sen (1999).

Le revenu est pris en compte dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et le savoir : en bref, c'est un indicateur de substitution pour un niveau de vie décent. Notre traitement du revenu se fonde essentiellement sur un principe : un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. C'est en vertu de ce principe que le montant du revenu a toujours été corrigé dans le calcul de l'IDH. Tout le problème est alors de savoir comment et à partir de quel niveau effectuer cet ajustement.

Dans les éditions précédentes, la pratique consistait à partir d'une valeur de seuil (y^*), fixée par convention au revenu mondial moyen, en appliquant la formule suivante :

$$\begin{aligned} W(y) &= y^* \text{ pour } 0 < y < y^* \\ &= y^* + 2[(y - y^*)^{1/2}] \text{ pour } y^* \leq y \leq 2y^* \\ &= y^* + 2(y^{*1/2}) + 3[(y - 2y^*)^{1/3}] \text{ pour } 2y^* \leq y < 3y^* \end{aligned}$$

dans laquelle y correspond au revenu réel par habitant, en PPA, et y^* au seuil du revenu par habitant, en PPA, fixé à la moyenne mondiale dans l'année considérée pour le calcul de l'IDH. Si l'on a choisi la moyenne du revenu mondial pour fixer ce seuil, c'est en application du principe que toute personne devrait disposer du revenu correspondant à la moyenne mondiale.

La valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (en PPA) se calculait ensuite selon la formule suivante :

$$W(y) = y^* + 2(y^{*1/2}) + 3(y^{*1/3}) + 4(y^{*1/4}) + 5(y^{*1/5}) + 6(y^{*1/6}) + 7[(40\,000 - 6y^*)^{1/7}]$$

En effet, le revenu maximum de 40 000 PPA se situe entre $6y^*$ et $7y^*$. Selon la formule ci-dessus, la valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (en PPA) s'établit donc à 6 311 PPA.

Le principal problème de cette formule est qu'elle opère une très forte correction du revenu au-delà de la valeur de seuil, ce qui pénalise de fait les pays dans lesquels ce revenu est supérieur à cette valeur. Ainsi, elle amène à réduire les quelque 34 000 PPA situés entre le seuil et le niveau maximal de revenu à seulement 321 PPA. Dans bien des cas, le revenu perd alors sa pertinence en tant qu'indicateur de substitution de l'ensemble des aspects du développement humain non pris en compte par la longévité, la santé et le savoir.

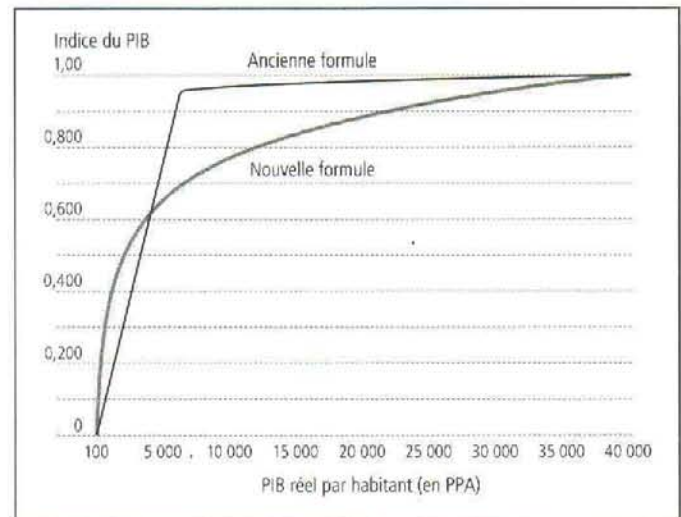
Le perfectionnement apporté cette année au traitement du revenu cherche à remédier à ce problème en remplaçant la méthodologie sur des bases analytiques plus solides. Le raisonnement et la formule ainsi adoptés sont présentés en détail dans Anand et Sen (1999). En résumé, l'établissement de l'IDH de cette année traite le revenu selon la formule suivante :

$$W(y) = \frac{\log y - \log y_{\min}}{\log y_{\max} - \log y_{\min}}$$

Cette façon de procéder comporte plusieurs avantages. Tout d'abord, sa correction du revenu est moins sévère que la formule utilisée précédemment (voir diagramme 1 de la note technique). Ensuite, elle s'applique à tous les revenus, et non plus à ceux situés au-delà d'un certain niveau. Enfin, comme le montre la figure ci-dessous, l'asymptote se dessine relativement tard, ce qui évite de pénaliser les pays à revenu intermédiaire. Ajoutons que la poursuite de la progression du revenu dans ces pays continuera d'être prise en compte par l'IDH, en tant que moyen potentiel de progression du développement humain.

DIAGRAMME NT1

La correction du revenu selon l'ancienne et la nouvelle formules



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Illustration de la méthode de calcul de l'IDH

Nous prendrons l'exemple de deux pays pour illustrer le calcul de l'IDH : un pays industrialisé, l'Allemagne, et un pays en développement, la Chine.

Pays	Espérance de vie (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%)	PIB réel par habitant (PPA)
Allemagne	77,2	99,0	88,1	21 260
Chine	69,8	82,9	68,9	3 130

Indicateur d'espérance de vie

$$\text{Allemagne} = \frac{77,2 - 25}{85 - 25} = \frac{52,2}{60} = 0,870$$

$$\text{Chine} = \frac{69,8 - 25}{85 - 25} = \frac{44,8}{60} = 0,747$$

Indicateur d'alphabétisation des adultes

$$\text{Allemagne} = \frac{99,0 - 0}{100 - 0} = \frac{99,0}{100} = 0,990$$

$$\text{Chine} = \frac{82,9 - 0}{100 - 0} = \frac{82,9}{100} = 0,829$$

Indicateur de scolarisation combiné

$$\text{Allemagne} = \frac{88,1 - 0}{100 - 0} = 0,881$$

$$\text{Chine} = \frac{68,9 - 0}{100 - 0} = 0,689$$

Indicateur de niveau d'éducation

$$\text{Allemagne} = [2(0,990) + 1(0,881)]/3 = 0,954$$

$$\text{Chine} = [2(0,829) + 1(0,689)]/3 = 0,782$$

Indicateur de PIB réel corrigé par habitant (en PPA)

$$\text{Allemagne} = \frac{\log(21\ 260) - \log(100)}{\log(40\ 000) - \log(100)} = 0,895$$

$$\text{Chine} = \frac{\log(3\ 130) - \log(100)}{\log(40\ 000) - \log(100)} = 0,575$$

L'indicateur du développement humain

L'IDH est simplement la moyenne arithmétique de la somme des trois indicateurs de durée de vie, de niveau d'éducation et de PIB réel corrigé par habitant (en PPA), ce qui donne pour l'Allemagne et la Chine les résultats suivants :

Pays	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB réel corrigé par habitant	Somme des indicateurs	IDH
Allemagne	0,870	0,954	0,895	2 719	0,906
Chine	0,747	0,782	0,575	2 104	0,701

Comparer les valeurs de l'IDH sur différentes années

Les valeurs de l'IDH déterminées dans le rapport de cette année ne sont pas strictement comparables à celles de l'année dernière, du fait de la modification du traitement du revenu dans l'IDH. Les possibilités de comparaison souffrent également des considérables révisions intervenues dans les séries temporelles relatives à certains éléments de l'IDH, en particulier les statistiques sur le revenu (en PPA) fournies par la Banque mondiale. Du fait de ces changements, la valeur de l'IDH

comme le classement des pays selon cet indicateur composite sont, cette année, nettement différents de ceux indiqués dans le rapport de l'an dernier. Le tableau 1 de la présente note technique indique les changements intervenus dans le classement des pays, ainsi que l'origine de ces changements : traitement affiné du revenu ou révision des séries statistiques.

Deux conclusions se dégagent clairement de ce tableau. Tout d'abord, la plupart des modifications de classement peuvent être attribuées au traitement du revenu. Ensuite, une simple comparaison des valeurs de l'IDH entre le rapport de l'an dernier et celui de cette année indique certes une apparente détérioration de la situation, mais si l'on procède à cette comparaison en utilisant pour ces deux années le même traitement du revenu, on constate au contraire une progression de la valeur de l'IDH pour chaque pays.

L'INDICATEUR SEXOSPÉCIFIQUE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN (ISDH) ET L'INDICATEUR DE LA PARTICIPATION DES FEMMES (IPF)

Dans le cadre des comparaisons internationales, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) sont limités aux données généralement accessibles sur le plan international. Nous nous sommes efforcés, dans le rapport de cette année, d'utiliser les données les plus récentes, les plus fiables et présentant la plus grande cohérence interne possible. La collecte de données sexospécifiques plus nombreuses et plus fiables est une tâche complexe à laquelle la communauté internationale doit s'attaquer résolument. Nous continuons de publier les résultats obtenus selon l'ISDH et l'IPF en nous fondant sur les meilleures estimations disponibles, dans l'espoir que cela permettra d'accroître la demande de telles données.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

L'ISDH est composé des mêmes variables que l'IDH. Il diffère néanmoins de ce premier indicateur en ceci que nous avons corrigé les niveaux moyens obtenus par chaque pays en termes d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu de façon à refléter les disparités sociologiques entre hommes et femmes dans ces trois domaines (pour une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour le calcul de l'ISDH, voir la note technique 1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995*). Nous avons retenu pour cela un coefficient de pondération qui exprime une aversion modérée pour l'inégalité, le paramètre ϵ , de valeur 2. Cette valeur correspond à la moyenne harmonique des valeurs masculine et féminine.

Nous avons également corrigé, dans le calcul de l'ISDH, les valeurs maximale et minimale de l'espérance de vie pour tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine. Pour les femmes, la valeur maximale de l'espérance de vie est ainsi de 87,5 ans et la valeur minimale de 27,5 ans. Pour les hommes ces valeurs sont respectivement de 82,5 et 22,5 ans.

Le calcul de la composante du revenu est plus complexe. Pour calculer les parts du PIB réel par habitant (en PPA) des hommes et des femmes, nous nous fondons sur deux données : la part féminine (s_f) et la part masculine (s_m) des revenus du travail. Ces parts sont, quant à elles, estimées à partir du rapport entre la moyenne des salaires féminins (w_f) et celle des salaires masculins (w_m) et du pourcentage de femmes (ea_f) et d'hommes (ea_m) au sein de la population active. Concernant les pays pour lesquels on ne dispose pas de données permettant de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %, moyenne pondérée du rapport des salaires pour tous les pays pour lesquels les données sont disponibles. Les estimations du revenu masculin et féminin par habitant (en PPA) sont ensuite traitées de la même manière que le revenu dans l'IDH, puis utilisées pour calculer l'indicateur de revenu également réparti.

$$\text{Part féminine des revenus salariaux} = \frac{(w_f/w_m) \times ea_f}{[(w_f/w_m) \times ea_f] + ea_m}$$

On prend ensuite pour hypothèse que la part féminine des revenus est exactement égale à la part féminine des revenus salariaux,

$$s_f = \frac{(w_f/w_m) \times ea_f}{[(w_f/w_m) \times ea_m] + ea_m}$$

On suppose maintenant que le PIB total (en PPA) d'un pays (Y) est lui aussi réparti entre femmes et hommes selon la formule valable pour s_f . Le total du PIB (en PPA) revenant à la population féminine correspond alors à $(s_f \times Y)$ et celui revenant à la population masculine, à $[Y - (s_f \times Y)]$.

Le PIB par habitant (en PPA) pour la population féminine correspond à $y_f = s_f \times Y / N_f$, où N_f représente la population féminine totale.

Le PIB par habitant (en PPA) pour la population masculine correspond à $y_m = [Y - (s_f \times Y)] / N_m$, où N_m représente la population masculine totale.

Sachant que le revenu est traité de la même manière que dans le calcul de l'IDH, le revenu corrigé pour les femmes, noté $W(y_f)$, est donné par la formule suivante :

$$W(y_f) = \frac{\log y_f - \log y_{\min}}{\log y_{\max} - \log y_{\min}}$$

Le revenu corrigé pour les hommes, noté $W(y_m)$, est pour sa part donné par la formule suivante :

$$W(y_m) = \frac{\log y_m - \log y_{\min}}{\log y_{\max} - \log y_{\min}}$$

L'indicateur de revenu également réparti se calcule alors de la manière suivante :

$\{[\text{part féminine de la population} \times (\text{PIB réel féminin corrigé par habitant en PPA})^{-1}] + [\text{part masculine de la population} \times (\text{PIB réel masculin corrigé par habitant en PPA})^{-1}]\}^{-1}$

La dernière opération du calcul de l'ISDH consiste à additionner les indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu et à diviser la somme par 3.

Exemple de calcul de l'ISDH

Nous avons choisi le Cameroun pour illustrer la méthode de calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain. Comme nous l'avons vu, le paramètre d'aversion pour l'inégalité ϵ a été fixé à 2. (Les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

Population (en millions)

Total	13,924
Femmes	7,009
Hommes	6,915

Pourcentage de la population totale

Femmes	50,3 %
Hommes	49,7 %

PREMIÈRE ÉTAPE

Calcul de l'indicateur d'espérance de vie également réparti

Espérance de vie à la naissance (années)

Femmes	56,0
Hommes	53,4

Indicateur d'espérance de vie

Femmes	$(56,0 - 27,5)/60 = 0,476$
Hommes	$(53,4 - 22,5)/60 = 0,516$

Indicateur d'espérance de vie également réparti :

$\{[(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{indicateur d'espérance de vie des femmes})^{-1}] + [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{indicateur d'espérance de vie des hommes})^{-1}]\}^{-1}$

$$[0,503(0,476)^{-1} + 0,497(0,516)^{-1}]^{-1} = 0,495$$

DEUXIÈME ÉTAPE

Calcul de l'indicateur de niveau d'éducation également réparti

Alphabétisation des adultes (pourcentage)

Femmes	64,6
Hommes	79,0

Indicateur d'alphabétisation des adultes

Femmes	$(64,6 - 0)/100 = 0,646$
Hommes	$(79,0 - 0)/100 = 0,790$

Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (pourcentage)

Population féminine	39,2
Population masculine	47,6

Indicateur de scolarisation combiné

Population féminine	$(39,2 - 0)/100 = 0,392$
Population masculine	$(47,6 - 0)/100 = 0,476$

Indicateur de niveau d'éducation

$2/3$ (indicateur d'alphabétisation des adultes) + $1/3$ (indicateur de scolarisation combiné)

Population féminine	$2/3(0,646) + 1/3(0,392) = 0,561$
Population masculine	$2/3(0,790) + 1/3(0,476) = 0,685$

Indicateur de niveau d'éducation également réparti :

$\{[(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{indicateur de niveau d'éducation})^{-1}] + [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{indicateur de niveau d'éducation})^{-1}]\}^{-1}$

$$[0,503(0,561)^{-1} + 0,497(0,685)^{-1}]^{-1} = 0,616$$

TROISIÈME ÉTAPE

Calcul de l'indicateur de revenu également réparti

Pourcentage de la population active

Femmes (ea_f)	38,3
Hommes (ea_m)	61,7

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (w_f/w_m) : 0,750

PIB par habitant : 1 890 PPA

PIB total (en PPA) : 1 890 \times 13,924 millions = 26,316 milliards de PPA

$$s_f = \frac{0,750 \times 0,383}{(0,750 \times 0,383) + 0,617}$$

$$= \frac{0,287}{0,287 + 0,617}$$

$$= 0,318$$

PIB total féminin (en PPA) = 0,318 \times 26,316 milliards de PPA = 8,368 milliards de PPA

PIB total masculin (en PPA) = 26,316 milliards de PPA - 8,368 milliards de PPA = 17,948 milliards de PPA

PIB féminin par habitant (en PPA) = 8,368 milliards de PPA / 7,009 millions = 1 194 PPA

PIB masculin par habitant (en PPA) = 17,948 milliards de PPA / 6,915 millions = 2 596 PPA

$$W(y_f) = [\log(1 194) - \log(100)] / [\log(40 000) - \log(100)]$$

$$= (3,076 - 2,000) / (4,602 - 2,000)$$

$$= 1,076 / 2,602$$

$$= 0,414$$

$$W(y_m) = [\log(2 596) - \log(100)] / [\log(40 000) - \log(100)]$$

$$= (3,415 - 2,000) / (4,602 - 2,000)$$

$$= 1,415 / 2,602$$

$$= 0,544$$

Indicateur du revenu également réparti

$$\begin{aligned}
 & (\text{pourcentage de la population féminine} \times [W(y_f)]^{-1}) + (\text{pourcentage de la population masculine} \times [W(y_m)]^{-1})^{-1} \\
 & [0,503 \times (0,414)^{-1} + 0,497 \times (0,544)^{-1}]^{-1} \\
 & = [0,503 \times 2,415 + 0,497 \times 1,838]^{-1} \\
 & = [2,128]^{-1} \\
 & = 0,469
 \end{aligned}$$

QUATRIÈME ÉTAPE

Calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain
 $1/3(0,495 + 0,616 + 0,469) = 0,527$

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) a pour composantes des variables définies explicitement pour mesurer le contrôle que les hommes et les femmes peuvent exercer sur leur destinée dans les domaines politique et économique.

Le premier ensemble de variables a été choisi pour rendre compte de la participation et du pouvoir décisionnaire dans la sphère économique. Il comprend les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant, d'une part, des fonctions de direction et d'encadrement supérieur et, d'autre part, des professions techniques, libérales et d'encadrement. Ce sont là des catégories professionnelles très vastes et aux définitions assez floues. Les groupes de population concernés par ces deux grandes catégories étant différents, nous avons calculé des indicateurs distincts pour chacune d'elles, que nous avons ensuite additionnés. La troisième variable est constituée par le pourcentage de femmes et d'hommes occupant des fonctions parlementaires. Elle a été choisie pour refléter la participation à la vie politique et le pouvoir de décision des femmes.

Nous appliquons à chacune des trois variables la méthode de la moyenne pondérée $(1 - \epsilon)$ en fonction de la population pour calculer un « pourcentage équivalent également réparti » (PEER) pour les deux sexes considérés conjointement. Chaque variable est ensuite indexée en divisant le PEER par 50 %.

La variable du revenu est choisie pour exprimer le contrôle des ressources économiques. Elle est calculée de la même manière que pour l'ISDH, à la différence près que nous utilisons ici le PIB réel par habitant non corrigé (au lieu du PIB corrigé).

En dernière étape, nous additionnons les indicateurs des trois variables — participation et pouvoir décisionnaire économiques, participation et pouvoir décisionnaire politiques, contrôle des ressources économiques —, avant de diviser le résultat par 3 pour obtenir l'IPF.

Exemple de calcul de l'IPF

Nous avons choisi l'Algérie pour illustrer les différentes étapes du calcul de l'indicateur de la participation des femmes. Le paramètre ϵ d'aversion pour l'inégalité est égal à 2. (Les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

Population (millions)	
Total	29,394
Population féminine	14,518
Population masculine	14,876
Population (pourcentages)	
Population féminine	49,39
Population masculine	50,61

PREMIÈRE ÉTAPE

Calcul des indicateurs de représentation parlementaire, de fonctions de direction et d'encadrement supérieur, et de professions techniques, libérales et d'encadrement

Pourcentage de représentation parlementaire

Femmes	3,82
Hommes	96,18

Pourcentage de fonctions de direction et de cadres supérieurs

Femmes	5,9
Hommes	94,1

Pourcentage de cadres, professions libérales et techniciens

Femmes	27,6
Hommes	72,4

Calcul du PEER de représentation parlementaire

$$[0,494 (3,82)^{-1} + 0,506 (96,18)^{-1}]^{-1} = 7,4$$

Calcul du PEER pour les fonctions de direction et les cadres supérieurs

$$[0,494 (5,9)^{-1} + 0,506 (94,1)^{-1}]^{-1} = 11,2$$

Calcul du PEER pour les cadres et les techniciens

$$[0,494 (27,6)^{-1} + 0,506 (72,4)^{-1}]^{-1} = 40,2$$

Indexation de la représentation parlementaire

$$7,4/50 = 0,149$$

Indexation des fonctions de direction et d'encadrement supérieur

$$11,2/50 = 0,224$$

Indexation des postes de cadres et de techniciens

$$40,2/50 = 0,804$$

Calcul de l'indicateur combiné de fonctions de direction et d'encadrement supérieur et des postes de cadres et de techniciens

$$(0,224 + 0,804)/2 = 0,514$$

DEUXIÈME ÉTAPE

Calcul de l'indicateur des parts de revenu du travail

Pourcentage de la population active

Femmes (ea_f)	26,2
Hommes (ea_m)	73,8

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (w_f/w_m): 0,750

PIB par habitant : 4 460 PPA

PIB total (en PPA) : 4 460 × 29,394 millions = 131,097 milliards de PPA

$$\begin{aligned}
 s_f &= \frac{0,750 \times 0,262}{(0,750 \times 0,262) + 0,738} \\
 &= \frac{0,197}{0,197 + 0,738} \\
 &= 0,210
 \end{aligned}$$

PIB total féminin (en PPA) =

$$0,210 \times 131,097 \text{ milliards de PPA} = 27,530 \text{ milliards de PPA}$$

PIB total masculin (en PPA) =

$$131,097 \text{ milliards de PPA} - 27,530 \text{ milliards de PPA}$$

= 103,567 milliards de PPA

PIB féminin par habitant (en PPA) =

$$27,530 \text{ milliards de PPA} / 14,518 \text{ millions} = 1 896 \text{ PPA}$$

PIB masculin par habitant (en PPA) =

$$103,567 \text{ milliards de PPA} / 14,876 \text{ millions} = 6 962 \text{ PPA}$$

$$\begin{aligned}
 \text{Indicateur du PIB féminin par habitant} &= \frac{1 896 - 100}{40 000 - 100} \\
 &= \frac{1 796}{39 900} \\
 &= 0,045
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \text{Indicateur du PIB masculin par habitant} &= \frac{6 962 - 100}{40 000 - 100} \\
 &= \frac{6 862}{39 900} \\
 &= 0,172
 \end{aligned}$$

Calcul de l'indicateur du revenu également réparti
 $[0,494 (0,045)^{-1} + 0,506 (0,172)^{-1}]^{-1} = 0,072$

TROISIÈME ÉTAPE

Calcul de l'indicateur de la participation des femmes (IPF)
 $[1/3(0,149 + 0,514 + 0,072)]$
 $= [1/3(0,735)]$
 $= 0,245$

L'INDICATEUR DE LA PAUVRETÉ HUMAINE

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement

L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1) se concentre sur trois aspects essentiels de la vie humaine qui sont déjà envisagés dans le cadre de l'IDH — la longévité, le savoir et les conditions de vie —, mais envisage ces aspects sous l'angle des manques. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de longévité — c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. La troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble.

Dans le calcul de l'IPH-1, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes risquant de décéder avant l'âge de quarante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage d'adultes analphabètes (P_2). Quant au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par un sous-indicateur composite comprenant lui-même trois variables : le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable (P_{31}), celui des personnes privées d'accès aux services de santé (P_{32}) et celui des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale modérée à aiguë (P_{33}).

Le sous-indicateur composite P_3 s'obtient en calculant la moyenne arithmétique des trois variables P_{31} , P_{32} et P_{33} . Ainsi :

$$P_3 = \frac{(P_{31} + P_{32} + P_{33})}{3}$$

Compte tenu de la note technique 1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, la formule de l'IPH-1 est alors la suivante :

$$HPI - 1 = [1/3(P_1^3 + P_2^3 + P_3^3)]^{1/3}$$

Ainsi, pour Panama, le calcul de l'IPH s'effectue comme suit :

Pays	P_1 (%)	P_2 (%)	P_{31} (%)	P_{32} (%)	P_{33} (%)
Panama	6,4	8,9	7,0	18,0	7,0

PREMIÈRE ÉTAPE

Calcul de P_3

$$P_3 = \frac{7 + 18 + 7}{3} = \frac{32}{3} = 10,7$$

DEUXIÈME ÉTAPE

Calcul de l'IPH-1

$$\begin{aligned} HPI - 1 &= [1/3(6,4^3 + 8,9^3 + 10,7^3)]^{1/3} \\ &= [1/3(262,144 + 704,97 + 1\ 225,04)]^{1/3} \\ &= [1/3(2\ 192,15)]^{1/3} \\ &= 730,72^{1/3} \\ &= 9,0 \end{aligned}$$

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés

L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés (IPH-2) se concentre sur quatre aspects du dénuement qui sont très proches de ceux envisagés dans le cadre de l'IDH — la longévité, le savoir, les conditions de vie et l'exclusion. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de longévité — c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. La troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble. Enfin, la quatrième a trait à l'absence de participation à la vie de la société, ou exclusion.

Dans le calcul de l'IPH-2, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage d'individus risquant de décéder avant l'âge de soixante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage de personnes illettrées, selon la définition qu'en donne l'OCDE (P_2). Quant au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par le pourcentage d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté correspondant à la demie médiane du revenu individuel disponible (P_3). Enfin, la quatrième forme de manque (l'exclusion) est mesurée par le pourcentage de la population active en situation de chômage de longue durée, c'est-à-dire depuis plus de 12 mois (P_4).

Compte tenu des analyses présentées à la note technique 1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, la formule de l'IPH-2 est alors la suivante :

$$HPI - 2 = [1/4(P_1^3 + P_2^3 + P_3^3 + P_4^3)]^{1/3}$$

Ainsi, pour les États-Unis, le calcul de l'IPH s'effectue de la manière suivante :

Pays	P_1 (%)	P_2 (%)	P_3 (%)	P_4 (%)
États-Unis	12,6	20,7	19,1	0,5

Calcul de l'IPH-2

$$\begin{aligned} HPI - 2 &= [1/4(12,6^3 + 20,7^3 + 19,1^3 + 0,5^3)]^{1/3} \\ &= [1/4(2\ 000,4 + 8\ 869,7 + 6\ 967,9 + 0,125)]^{1/3} \\ &= [1/4(17\ 838,1)]^{1/3} \\ &= 4\ 459,5^{1/3} \\ &= 16,5 \end{aligned}$$

NT1 Modifications de la valeur de l'IDH et du classement des pays

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)			Différence de classement entre les rapports 1998 et 1999 ^d	Modifications de classement dues aux révisions des données ^a				Modifications de classement dues à l'affinage de la méthodologie
	Rapport 1998		Rapport 1999 ^c		Espérance de vie	Alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation	Revenu (PPA)	
	Nouvelle formule	Ancienne formule ^b							
1 Canada	0,929	0,960	0,932	0	0	0	0	0	0
2 Norvège	0,916	0,943	0,927	1	1	0	0	0	3
3 États-Unis	0,923	0,943	0,927	1	1	0	-9	0	9
4 Japon	0,918	0,940	0,924	4	0	0	0	0	4
5 Belgique	..	0,933	0,923	7	-1	0	7	0	1
6 Suède	0,917	0,936	0,923	4	0	0	8	0	-4
7 Australie	0,919	0,932	0,922	8	-1	0	13	0	-4
8 Pays-Bas	0,917	0,941	0,921	-1	2	0	1	0	-4
9 Islande	0,908	0,942	0,919	-4	-2	0	-3	-1	2
10 Royaume-Uni	0,913	0,932	0,918	4	0	0	7	0	-3
11 France	0,913	0,946	0,918	-9	-4	0	-3	0	-2
12 Suisse	..	0,930	0,914	4	1	0	-1	0	4
13 Finlande	0,905	0,942	0,913	-7	2	0	-7	1	-3
14 Allemagne	..	0,925	0,906	5	0	0	4	0	1
15 Danemark	0,900	0,928	0,905	3	0	0	-2	0	5
16 Autriche	0,901	0,933	0,904	-3	1	0	-6	0	2
17 Luxembourg	..	0,900	0,902	9	0	0	2	-1	8
18 Nouvelle-Zélande	0,898	0,939	0,901	-9	0	0	-4	0	-5
19 Italie	0,892	0,922	0,900	2	0	0	4	0	-2
20 Irlande	0,890	0,930	0,900	-3	0	0	-2	0	-1
21 Espagne	0,889	0,935	0,894	-10	0	0	-3	0	-7
22 Singapour	0,873	0,896	0,888	6	-2	1	-1	0	8
23 Israël	..	0,913	0,883	-1	-1	0	2	-1	-1
24 Hong Kong, Chine (RAS)	0,875	0,909	0,880	1	0	0	-3	-1	5
25 Brunéi Darussalam	..	0,889	0,878	10	-2	4	-4	-1	13
26 Chypre	..	0,913	0,870	-3	1	0	-1	0	-3
27 Grèce	0,859	0,924	0,867	-7	0	0	-2	1	6
28 Portugal	0,850	0,892	0,858	5	1	2	4	0	-2
29 Barbade	..	0,909	0,857	-5	0	0	-1	1	-5
30 Corée, Rép. de	0,835	0,894	0,852	0	2	-3	2	2	-3
31 Bahamas	..	0,893	0,851	1	3	-8	1	0	5
32 Malte	..	0,899	0,850	-5	0	0	0	-1	-4
33 Slovaquie	..	0,887	0,845	4	4	5	-3	0	-2
34 Chili	..	0,893	0,844	-3	-3	0	2	0	-2
35 Koweït	..	0,848	0,833	19	1	2	0	2	14
36 République tchèque	..	0,884	0,833	3	4	-1	3	0	-3
37 Bahreïn	..	0,872	0,832	6	0	0	-2	1	7
38 Antigua-et-Barbuda	..	0,895	0,828	-9	-2	-1	-2	-1	-3
39 Argentine	0,821	0,888	0,827	-3	-2	0	0	1	-2
40 Uruguay	0,816	0,885	0,826	-2	2	1	0	1	-6
41 Qatar	..	0,840	0,814	16	1	0	-1	5	11
42 Slovaquie	0,802	0,875	0,813	0	3	0	0	0	-3
43 Émirats arabes unis	0,804	0,855	0,812	5	-2	-4	0	3	8
44 Pologne	0,792	0,851	0,802	8	3	0	-1	10	-4
45 Costa Rica	0,800	0,889	0,801	-11	-6	0	-2	1	-4
46 Trinité-et-Tobago	0,792	0,880	0,797	-6	-2	0	1	-1	-4
47 Hongrie	..	0,857	0,795	0	1	0	3	0	-4
48 Venezuela	0,787	0,860	0,792	-2	-1	0	0	1	-2
49 Panama	..	0,868	0,791	-4	0	0	-1	1	-4
50 Mexique	..	0,855	0,786	-1	-2	1	1	2	-3

NT1 Modifications de la valeur de l'IDH et du classement des pays

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)			Différence de classement entre les rapports 1998 et 1999 ^d	Modifications de classement dues aux révisions des données ^a				Modifications de classement dues à l'affinage de la méthodologie
	Rapport 1998		Rapport 1999 ^c		Espérance de vie	Alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation	Revenu (PPA)	
	Nouvelle formule	Ancienne formule ^b							
51 Saint-Kitts-et-Nevis	..	0,854	0,781	-1	2	0	0	0	-3
52 Grenade	..	0,851	0,777	-1	-1	-3	0	-7	10
53 Dominique	..	0,879	0,776	-12	0	0	1	-30	17
54 Estonie	0,761	0,758	0,773	22	-1	0	1	17	5
55 Croatie	..	0,759	0,773	20	0	-1	-2	15	8
56 Malaisie	0,755	0,834	0,768	4	2	1	1	3	-3
57 Colombie	..	0,850	0,768	-4	-2	2	1	2	-7
58 Cuba	..	0,729	0,765	26	-2	0	1	1	26
59 Maurice	0,752	0,833	0,764	2	1	1	-1	4	-3
60 Bélarus	0,757	0,783	0,763	8	-2	-1	0	5	6
61 Fidji	0,757	0,869	0,763	-17	0	0	0	-32	15
62 Lituanie	0,752	0,750	0,761	16	-4	1	2	6	11
63 Bulgarie	0,767	0,789	0,758	4	0	-1	2	-13	16
64 Suriname	..	0,796	0,757	1	-1	-1	0	2	1
65 Jamahiriya arabe libyenne	..	0,806	0,756	-1	5	1	-1	5	-11
66 Seychelles	..	0,845	0,755	-10	-1	-5	0	4	-8
67 Thaïlande	0,746	0,838	0,753	-8	-2	1	2	3	-12
68 Roumanie	0,740	0,767	0,752	6	1	-2	2	-2	7
69 Liban	..	0,796	0,749	-3	1	-5	0	13	-12
70 Samoa-Occidental	..	0,694	0,747	23	4	0	-2	6	15
71 Russie, Féd. de	0,747	0,769	0,747	1	1	-1	-2	-3	6
72 Équateur	0,740	0,767	0,747	1	-1	0	-1	4	-1
73 Macédoine, ARYM	..	0,749	0,746	6	1	-1	2	-12	16
74 Lettonie	0,735	0,704	0,744	17	0	0	1	7	9
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	..	0,845	0,744	-20	1	2	-1	-27	5
76 Kazakhstan	..	0,695	0,740	16	0	0	-1	6	11
77 Philippines	0,728	0,677	0,740	20	2	0	0	7	11
78 Arabie saoudite	0,733	0,778	0,740	-8	1	4	0	1	-14
79 Brésil	0,728	0,809	0,739	-17	-1	-1	1	3	-19
80 Pérou	0,731	0,729	0,739	5	0	0	-1	12	-6
81 Sainte-Lucie	..	0,839	0,737	-23	-4	1	0	-6	-14
82 Jamaïque	..	0,735	0,734	1	0	0	-1	-6	8
83 Belize	..	0,807	0,732	-20	-1	1	-1	-18	-1
84 Paraguay	0,724	0,707	0,730	6	0	0	1	3	2
85 Géorgie	..	0,633	0,729	22	0	-1	1	4	18
86 Turquie	..	0,782	0,728	-17	1	-1	0	8	-25
87 Arménie	..	0,674	0,728	11	0	0	-3	3	11
88 Rép. dominicaine	0,713	0,720	0,726	-1	0	0	-1	10	-10
89 Oman	..	0,771	0,725	-18	-1	6	-2	1	-20
90 Sri Lanka	0,714	0,716	0,721	-1	1	0	1	-14	11
91 Ukraine	..	0,665	0,721	10	1	0	0	-4	13
92 Ouzbékistan	..	0,659	0,720	11	0	-1	1	3	8
93 Maldives	..	0,683	0,716	1	1	0	1	1	-2
94 Jordanie	..	0,729	0,715	-8	2	0	1	-9	-2
95 Iran, Rép. islamique d'	..	0,758	0,715	-18	1	3	1	4	-27
96 Turkménistan	..	0,660	0,712	6	0	-1	-1	-1	9
97 Kirghizistan	..	0,633	0,702	11	2	-1	-1	2	9
98 Chine	0,680	0,650	0,701	7	0	0	0	6	1
99 Guyana	..	0,670	0,701	0	2	0	-2	2	-2
100 Albanie	0,693	0,656	0,699	4	5	-2	3	-10	8

NT1 Modifications de la valeur de l'IDH et du classement des pays

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)			Différence de classement entre les rapports 1998 et 1999 ^d	Modifications de classement dues aux révisions des données ^a			Revenu (PPA)	Modifications de classement dues à l'affinage de la méthodologie
	Rapport 1998		Rapport 1999 ^c		Espérance de vie	Alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation		
	Nouvelle formule	Ancienne formule ^b							
101 Afrique du Sud	0,704	0,717	0,695	-13	-13	2	3	24	-29
102 Tunisie	0,676	0,744	0,695	-20	1	1	-1	0	-21
103 Azerbaïdjan	0,689	0,623	0,695	6	-1	0	-2	-1	10
104 Moldova, Rép. de	..	0,610	0,683	8	0	-3	2	-3	12
105 Indonésie	0,665	0,679	0,681	-10	1	0	0	-8	-3
106 Cap-Vert	0,660	0,591	0,677	10	5	-2	3	3	1
107 El Salvador	..	0,604	0,674	6	-2	4	0	1	3
108 Tadjikistan	..	0,575	0,665	9	0	0	0	-1	10
109 Algérie	0,655	0,746	0,665	-28	1	-2	0	-13	-14
110 Viet Nam	..	0,560	0,664	11	2	-4	5	1	7
111 Rép. arabe syrienne	..	0,749	0,663	-31	1	1	-2	-29	-2
112 Bolivie	0,642	0,593	0,652	3	-1	0	0	2	2
113 Swaziland	0,634	0,597	0,644	1	1	-1	-1	3	-1
114 Honduras	0,635	0,573	0,641	4	0	0	-2	0	6
115 Namibie	0,656	0,644	0,638	-9	-2	2	0	10	-19
116 Vanuatu	..	0,559	0,627	7	3	0	-3	8	-1
117 Guatemala	0,617	0,615	0,624	-7	-4	2	-2	3	-6
118 Salomon, Îles	..	0,560	0,623	4	1	0	-1	1	3
119 Mongolie	..	0,669	0,618	-19	4	0	-1	-29	7
120 Égypte	0,603	0,612	0,616	-9	2	0	0	-10	-1
121 Nicaragua	..	0,547	0,616	4	0	0	0	1	3
122 Botswana	0,632	0,678	0,609	-26	-8	2	0	9	-29
123 Sao Tomé-et-Principe	..	0,563	0,609	-3	-6	0	0	1	2
124 Gabon	..	0,568	0,607	-5	-5	2	1	27	-30
125 Iraq	..	0,538	0,586	1	3	-1	0	1	-2
126 Maroc	0,569	0,557	0,582	-2	2	3	0	-3	-4
127 Lesotho	0,582	0,469	0,582	6	-3	3	0	5	1
128 Myanmar	..	0,481	0,580	2	0	-2	3	-1	2
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	0,507	0,570	-1	1	0	0	0	-2
130 Zimbabwe	0,570	0,507	0,560	-1	-2	0	0	2	-1
131 Guinée équatoriale	..	0,465	0,549	3	1	-2	0	4	0
132 Inde	..	0,451	0,545	6	1	0	0	5	0
133 Ghana	0,534	0,473	0,544	-1	3	-1	-2	-1	0
134 Cameroun	0,532	0,481	0,536	-3	-1	3	-1	-4	0
135 Congo	0,527	0,519	0,533	-8	-1	0	0	-7	0
136 Kenya	0,528	0,463	0,519	0	-2	0	0	2	0
137 Cambodge	..	0,422	0,514	2	0	0	0	2	0
138 Pakistan	0,495	0,453	0,508	-1	2	-1	0	-2	0
139 Comores	0,504	0,411	0,506	1	0	0	0	1	0
140 Rép. dém. pop. lao	0,475	0,465	0,491	-5	1	0	0	-6	0
141 Congo, Rép. dém. du	..	0,383	0,479	1	-2	-3	-1	6	1
142 Soudan	..	0,343	0,475	14	5	6	0	4	-1
143 Togo	0,458	0,380	0,469	0	-3	0	0	3	0
144 Népal	0,447	0,351	0,463	7	1	7	1	-2	0
145 Bhoutan	..	0,347	0,459	9	13	0	-2	-2	0
146 Nigéria	0,446	0,391	0,456	-5	-1	0	1	-5	0
147 Madagascar	..	0,348	0,453	5	-1	-1	2	4	1
148 Yémen	..	0,356	0,449	2	1	1	1	-2	1
149 Mauritanie	0,435	0,361	0,447	-1	1	-2	-1	3	-2
150 Bangladesh	0,427	0,371	0,440	-4	3	-1	0	-6	0

NT1 Modifications de la valeur de l'IDH et du classement des pays

Classement selon l'IDH	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)			Différence de classement entre les rapports 1998 et 1999 ^d	Modifications de classement dues aux révisions des données ^a				Modifications de classement dues à l'affinage de la méthodologie	
	Rapport 1998		Rapport 1999 ^c		Espérance de vie	Alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation	Revenu (PPA)		
	Nouvelle formule	Ancienne formule ^b								
151	Zambie	0,430	0,378	0,431	-6	-3	-4	-1	0	2
152	Haiti	0,426	0,340	0,430	6	1	-1	-1	5	2
153	Sénégal	0,412	0,342	0,426	4	5	1	0	0	-2
154	Côte d'Ivoire	0,414	0,368	0,422	-7	-8	-1	1	3	-2
155	Bénin	0,407	0,378	0,421	-11	-1	-5	1	-7	1
156	Tanzania	..	0,358	0,421	-7	-5	1	-1	-1	-1
157	Djibouti	..	0,324	0,412	4	2	0	1	1	0
158	Ouganda	0,386	0,340	0,404	1	1	1	0	-2	1
159	Malawi	0,397	0,334	0,399	1	-1	1	0	0	1
160	Angola	..	0,344	0,398	-5	-1	1	-1	-5	1
161	Guinée	0,383	0,277	0,398	5	1	2	1	4	-3
162	Tchad	0,380	0,318	0,393	0	0	1	0	-2	1
163	Gambie	0,381	0,291	0,391	1	0	0	-1	3	-1
164	Rwanda	0,334	-	0,379	-	-	-	-	-	-
165	Rép. centrafricaine	0,378	0,347	0,378	-11	-7	-2	-2	0	0
166	Mali	0,356	0,236	0,375	5	2	3	2	-2	0
167	Erythrée	..	0,275	0,346	1	1	0	0	0	0
168	Guinée-Bissau	0,331	0,295	0,343	-4	0	-5	0	0	1
169	Mozambique	0,340	0,281	0,341	-3	-2	0	0	0	-1
170	Burundi	0,321	0,241	0,324	0	0	0	0	0	0
171	Burkina Faso	0,297	0,219	0,304	1	-1	0	0	1	1
172	Éthiopie	0,287	0,252	0,298	-3	-2	0	0	0	-1
173	Niger	0,291	0,207	0,298	0	1	0	0	-1	0
174	Sierra Leone	..	0,185	0,254	0	0	0	0	0	0

a. Voir la note sur les statistiques pour une explication des révisions apportées aux données.

b. Les classements ont été recalculés de façon à exclure la République populaire démocratique de Corée, sachant que ce pays ne figure pas au classement selon l'IDH de 1997 (publié dans le rapport de cette année).

c. Les classements ont été recalculés de façon à exclure le Rwanda, sachant que ce pays ne figure pas au classement selon l'IDH de 1995 (publié dans le rapport de l'an dernier).

d. Les résultats positifs indiquent une progression dans le classement, et les négatifs un recul.

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

8 De meilleures chances de survie

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité de décéder avant 60 ans (en % de la population totale)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970	1997	1970	1997	1970	1997	1997	1990
Développement humain élevé	70,6	77,0	25	7	32	8	11	26
1 Canada	72,6	79,0	19	6	23	7	9	6
2 Norvège	74,1	78,1	13	4	15	4	9	6
3 États-Unis	70,7	76,7	20	7	26	8	13	12
4 Japon	72,2	80,0	14	4	21	6	8	18
5 Belgique	71,1	77,2	21	6	29	7	10	10
6 Suède	74,4	78,5	11	4	15	4	9	7
7 Australie	71,1	78,2	17	5	20	6	9	9
8 Pays-Bas	73,7	77,9	13	5	15	6	9	12
9 Islande	73,7	79,0	13	5	14	5	8	..
10 Royaume-Uni	71,7	77,2	18	6	23	7	10	9
11 France	71,9	78,1	18	5	24	5	11	15
12 Suisse	72,9	78,6	15	5	18	5	10	6
13 Finlande	70,1	76,8	13	4	16	4	11	11
14 Allemagne	70,8	77,2	22	5	26	5	11	22
15 Danemark	73,2	75,7	14	6	19	6	13	9
16 Autriche	70,1	77,0	26	5	33	5	11	10
17 Luxembourg	70,3	76,7	19	5	26	7	11	..
18 Nouvelle-Zélande	71,4	76,9	17	7	20	7	11	25
19 Italie	71,5	78,2	30	5	33	6	9	12
20 Irlande	71,2	76,3	20	6	27	7	10	10
21 Espagne	72,2	78,0	27	5	34	5	10	7
22 Singapour	68,8	77,1	22	4	27	4	11	10
23 Israël	71,2	77,8	24	6	27	6	9	7
24 Hong Kong, Chine (RAS)	71,1	78,5	9	7
25 Brunéi Darussalam	66,7	75,5	58	8	78	10	11	..
26 Chypre	70,8	77,8	29	8	33	9	10	..
27 Grèce	71,7	78,1	38	7	54	8	9	10
28 Portugal	67,1	75,3	53	7	62	8	13	15
29 Barbade	68,5	76,4	40	11	54	12	12	..
30 Corée, Rép. de	60,1	72,4	43	6	54	6	17	130
31 Bahamas	66,2	73,8	38	18	49	21	18	..
32 Malte	69,9	77,2	25	9	32	10	8	..
33 Slovénie	69,4	74,4	25	5	29	6	15	13
34 Chili	61,9	74,9	77	11	96	13	14	65
35 Koweït	65,9	75,9	49	12	59	13	10	29
36 République tchèque	69,9	73,9	21	6	24	7	14	15
37 Bahreïn	61,8	72,9	67	18	93	22	15	..
38 Antigua-et-Barbuda	17	..	21
39 Argentine	66,3	72,9	59	21	71	24	17	100
40 Uruguay	68,5	73,9	48	18	57	21	16	85
41 Qatar	60,9	71,7	71	16	93	20	16	..
42 Slovaquie	70,2	73,0	25	10	29	11	16	..
43 Émirats arabes unis	60,7	74,8	61	9	83	10	11	26
44 Pologne	70,2	72,5	32	10	36	11	17	19
45 Costa Rica	66,7	76,0	58	12	77	14	12	60
Développement humain moyen	57,3	66,6	101	51	152	72	25	321
46 Trinité-et-Tobago	65,5	73,8	49	15	57	17	15	90
47 Hongrie	69,3	70,9	36	10	39	11	22	30
48 Venezuela	64,7	72,4	47	21	61	25	17	120
49 Panama	65,1	73,6	48	18	71	20	15	55
50 Mexique	61,1	72,2	79	29	110	35	19	110

8 De meilleures chances de survie

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité de décéder avant 60 ans (en % de la population totale)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970	1997	1970	1997	1970	1997	1997	1990
	51 Saint-Kitts-et-Nevis	30	..	37	..
52 Grenade	24	..	29
53 Dominique	17	..	20
54 Estonie	70,5	68,7	22	13	27	14	24	41
55 Croatie	69,1	72,6	34	8	42	9	16	..
56 Malaisie	61,3	72,0	46	10	63	11	16	80
57 Colombie	60,8	70,4	70	25	113	30	21	100
58 Cuba	69,5	75,7	34	7	43	8	13	95
59 Maurice	62,2	71,4	64	20	86	23	19	120
60 Bélarus	71,0	68,0	23	14	28	18	26	37
61 Fidji	63,9	72,7	50	20	61	24	15	..
62 Lituanie	71,4	69,9	25	13	30	15	23	36
63 Bulgarie	71,1	71,1	28	16	32	19	18	27
64 Suriname	63,3	70,1	52	24	65	30	20	..
65 Jamahiriya arabe libyenne	51,5	70,0	105	22	160	25	20	220
66 Seychelles	14	..	18
67 Thaïlande	58,3	68,8	74	31	102	38	26	200
68 Roumanie	68,5	69,9	46	22	57	26	21	130
69 Liban	64,1	69,9	40	30	50	37	19	300
70 Samoa-Occidental	56,7	71,3	18	..
71 Russie, Féd. de	68,7	66,6	30	20	38	25	30	75
72 Équateur	57,7	69,5	94	30	140	39	22	150
73 Macédoine, ARYM	66,3	73,1	85	20	120	23	14	..
74 Lettonie	70,3	68,4	22	16	27	20	25	40
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	18	..	21
76 Kazakhstan	63,7	67,6	50	37	66	44	26	80
77 Philippines	56,9	68,3	60	32	90	41	22	280
78 Arabie saoudite	51,8	71,4	118	24	185	28	17	130
79 Brésil	58,7	66,8	95	37	135	44	27	220
80 Pérou	53,5	68,3	115	44	178	56	23	280
81 Sainte-Lucie	24	..	29
82 Jamaïque	68,3	74,8	47	10	62	11	13	120
83 Belize	66,4	74,7	56	35	77	43	14	..
84 Paraguay	65,4	69,6	57	27	76	33	20	160
85 Géorgie	68,4	72,7	37	23	49	29	18	33
86 Turquie	56,4	69,0	150	40	201	45	20	180
87 Arménie	71,9	70,5	24	25	30	30	20	50
88 Rép. dominicaine	58,4	70,6	91	44	128	53	19	110
89 Oman	46,9	70,9	126	15	200	18	18	190
90 Sri Lanka	64,5	73,1	65	17	100	19	15	140
91 Ukraine	70,6	68,8	23	18	29	24	24	50
92 Ouzbékistan	63,5	67,5	67	46	93	60	25	55
93 Maldives	49,9	64,5	121	53	188	74	28	..
94 Jordanie	54,0	70,1	77	20	107	24	20	150
95 Iran, Rép. islamique d'	54,5	69,2	133	32	208	35	21	120
96 Turkménistan	60,0	65,4	82	57	120	78	28	55
97 Kirghizistan	62,4	67,6	63	38	86	48	25	110
98 Chine	62,0	69,8	85	38	120	47	18	95
99 Guyana	59,6	64,4	81	59	101	82	28	..
100 Albanie	66,9	72,8	68	34	82	40	14	65

8 De meilleures chances de survie

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité de décéder avant 60 ans (en % de la population totale)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970	1997	1970	1997	1970	1997	1997	1990
	101 Afrique du Sud	52,8	54,7	80	49	108	65	51
102 Tunisie	53,7	69,5	135	27	201	33	20	170
103 Azerbaïdjan	68,4	69,9	42	34	54	45	22	22
104 Moldova, Rép. de	64,6	67,5	48	25	63	31	26	60
105 Indonésie	47,6	65,1	104	45	172	68	27	650
106 Cap-Vert	56,5	68,9	87	54	123	73	21	..
107 El Salvador	57,4	69,1	105	31	160	36	23	300
108 Tadjikistan	62,7	67,2	78	56	111	76	25	130
109 Algérie	53,0	68,9	123	34	192	39	19	160
110 Viet Nam	48,9	67,4	112	32	157	43	24	160
111 Rép. arabe syrienne	55,5	68,9	90	27	129	33	21	180
112 Bolivie	45,8	61,4	144	69	243	96	33	650
113 Swaziland	45,9	60,2	140	66	209	94	35	..
114 Honduras	52,4	69,4	116	36	170	45	23	220
115 Namibie	47,5	52,4	104	58	155	75	52	370
116 Vanuatu	52,5	67,4	107	39	160	50	23	..
117 Guatemala	51,9	64,0	115	43	168	55	31	200
118 Salomon, Iles	60,2	71,7	71	23	99	28	16	..
119 Mongolie	52,6	65,8	105	105	150	150	26	65
120 Égypte	50,9	66,3	157	54	235	73	23	170
121 Nicaragua	53,6	67,9	107	42	168	57	24	160
122 Botswana	51,6	47,4	98	39	139	49	68	250
123 Sao Tomé-et-Principe	61	..	78
124 Gabon	44,0	52,4	140	85	232	145	49	500
125 Iraq	54,9	62,4	90	94	127	122	32	310
126 Maroc	51,6	66,6	120	58	187	72	23	610
127 Lesotho	48,4	56,0	125	95	190	137	43	610
128 Myanmar	48,7	60,1	122	81	179	114	33	580
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	46,4	57,9	90	79	130	112	41	930
130 Zimbabwe	50,3	44,1	86	53	138	80	75	570
131 Guinée équatoriale	39,8	50,0	165	109	281	172	49	..
132 Inde	49,1	62,6	130	71	206	108	30	570
133 Ghana	49,0	60,0	111	68	186	107	35	740
134 Cameroun	44,3	54,7	127	64	215	99	46	550
135 Congo	45,7	48,6	100	81	160	108	59	890
136 Kenya	49,7	52,0	96	57	156	87	56	650
137 Cambodge	43,9	53,4	155	106	244	167	47	900
138 Pakistan	49,2	64,0	118	95	183	136	27	340
139 Comores	47,8	58,8	159	69	215	93	37	..
Faible développement humain	42,8	50,6	147	106	241	169	52	1 057
140 Rép. dém. pop. lao	40,2	53,2	145	99	218	122	45	650
141 Congo, Rép. dém. du	45,1	50,8	147	128	245	207	52	870
142 Soudan	42,6	55,0	107	73	177	115	43	660
143 Togo	44,2	48,8	128	78	216	125	59	640
144 Népal	42,1	57,3	156	75	234	104	39	1 500
145 Bhoutan	42,2	60,7	156	87	267	121	34	1 600
146 Nigeria	42,7	50,1	120	112	201	187	52	1 000
147 Madagascar	45,0	57,5	184	96	285	158	39	490
148 Yémen	40,9	58,0	175	76	303	100	38	1 400
149 Mauritanie	42,5	53,5	150	120	250	183	44	930
150 Bangladesh	44,2	58,1	148	81	239	109	38	850

8 De meilleures chances de survie

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité de décéder avant 60 ans (en % de la population totale)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
	1970	1997	1970	1997	1970	1997	1997	1990	
151	Zambie	46,3	40,1	109	112	181	202	80	940
152	Haïti	47,4	53,7	148	92	221	132	50	1 000
153	Sénégal	40,6	52,3	164	72	279	124	47	1 200
154	Côte d'Ivoire	44,2	46,7	160	90	240	150	63	810
155	Bénin	42,5	53,4	149	102	252	167	46	990
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	45,3	47,9	129	92	218	143	61	770
157	Djibouti	40,0	50,4	160	111	241	156	49	..
158	Ouganda	46,3	39,6	110	86	185	137	76	1 200
159	Malawi	40,2	39,3	189	135	330	215	73	560
160	Angola	37,0	46,5	179	170	301	292	54	1 500
161	Guinée	36,5	46,5	197	126	345	201	54	1 600
162	Tchad	38,0	47,2	149	118	252	198	56	1 500
163	Gambie	36,0	47,0	183	66	319	87	54	1 100
164	Rwanda	44,4	40,5	124	105	210	170	71	1 300
165	Rép. centrafricaine	42,3	44,9	149	113	248	173	65	700
166	Mali	41,9	53,3	221	145	391	239	43	1 200
167	Erythrée	43,3	50,8	150	73	225	116	52	1 400
168	Guinée-Bissau	36,0	45,0	186	130	316	220	58	910
169	Mozambique	41,9	45,2	163	130	281	208	61	1 500
170	Burundi	43,7	42,4	135	106	228	176	68	1 300
171	Burkina Faso	39,3	44,4	163	110	278	169	64	930
172	Éthiopie	40,0	43,3	159	111	239	175	66	1 400
173	Niger	38,3	48,5	191	191	320	320	52	1 200
174	Sierra Leone	34,4	37,2	206	182	363	316	70	1 800
Total pays en développement									
		54,5	64,4	111	64	170	94	28	491
Pays les moins avancés		43,4	51,7	149	104	242	162	50	1 041
Afrique subsaharienne		44,1	48,9	137	105	225	169	56	979
Pays arabes		50,6	65,1	125	53	192	70	26	396
Asie de l'Est		62,0	70,0	83	37	118	46	18	96
Asie de l'Est (Chine non comprise)		61,0	72,8	46	15	59	20	16	114
Asie du Sud-Est et Pacifique		51,0	65,9	97	45	149	64	26	449
Asie du Sud		49,0	62,7	131	72	207	106	30	551
Asie du Sud (Inde non comprise)		48,8	63,0	132	75	208	103	30	512
Amérique latine et Caraïbes		60,1	69,5	86	33	124	41	22	191
Europe de l'Est et CEI		68,8	68,6	37	26	48	33	25	62
Pays industrialisés		71,4	77,7	20	6	26	7	11	13
Monde		59,1	66,7	98	58	149	85	25	437

Sources : Colonnes 1, 2 et 7 : ONU, 1998h. Colonnes 3 et 5 : UNICEF, 1999b. Colonnes 4 et 6 : UNICEF, 1999a. Colonne 8 : UNICEF, 1998b.

9 Profil sanitaire

	Insuf- fissance pondérale néonatale (%) 1990-97 ^a	Pourcentage d'enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des théra- peutiques de réhydratation (%) 1990-97 ^a		Cas de SIDA (pour 100 000 habitants) 1997 ^b	Cas de tuber- culose (pour 100 000 habitants) 1996	Cas de palu- disme (pour 100 000 habitants) 1995	Population handi- capée (en % de la population totale) 1985-92 ^{a,c}	Femmes enceintes (%) 1975-91 ^{a,d}	Consommation de cigarettes par adulte (base 100= 1970-72)	Nombre de médecins (pour 100,000 habitants) 1993 ^e	Nombre d'infir- miers (pour 100,000 habitants) 1993 ^e
		la tuber- culose (%) 1995-97 ^a	la rougeole (%) 1995-97 ^a	orale	(pour 100 000 habitants)	(pour 100 000 habitants)	(en % de la population totale)	(%)	(base 100= 1970-72)	(pour 100,000 habitants) 1993 ^e	(pour 100,000 habitants) 1993 ^e		
Développement humain élevé	7	91	90	..	84,0	19,6	..	9,7	..	90	244	662	
1 Canada	6	..	98 ^f	..	50,4	15,5	..	65	221	958	
2 Norvège	4	..	93 ^f	..	13,7	5,0	90	
3 États-Unis	7	..	89 ^f	..	225,3	7,9	0,3	12,0	..	72	245	878	
4 Japon	7	91 ^f	94	..	1,2	33,5	..	2,3	..	110	177	641	
5 Belgique	6	..	64	..	23,7	13,3	3,0	75	365	..	
6 Suède	5	12	96	..	17,6	5,6	..	12,0	..	91	299	1 048	
7 Australie	6	..	87	..	40,5	..	3,4	15,6	..	79	
8 Pays-Bas	96	..	29,6	10,8	2,0	11,5	..	90	
9 Islande	..	98	98	..	15,7	4,1	136	
10 Royaume-Uni	7	99	95	..	25,9	10,7	..	14,2	..	68	164	..	
11 France	5	83	97	..	81,0	13,1	1,7	114	280	392	
12 Suisse	5	83,8	10,6	79	301	..	
13 Finlande	4	100	98	..	5,2	12,6	..	17,0	..	87	269	2 184	
14 Allemagne	75	..	20,7	14,4	..	8,4	..	97	319	..	
15 Danemark	6	..	84	..	40,1	9,2	..	12,0	..	93	283	..	
16 Autriche	6	..	90	..	21,7	17,1	..	22,7	..	92	327	530	
17 Luxembourg	..	58	91	..	29,3	9,9	67	213	..	
18 Nouvelle-Zélande	6	20 ^f	100	..	17,1	8,7	..	13,0	..	82	210	1 249	
19 Italie	5	..	94	..	71,5	7,2	..	2,7	..	107	
20 Irlande	4	17,1	11,9	..	3,5	167	..	
21 Espagne	4	..	90 ^f	..	123,3	21,0	..	15,0	..	122	400	..	
22 Singapour	7	98	89	..	9,1	21,8	9,4	0,4	57	64	147	416	
23 Israël	7	..	94	..	8,1	6,4	111	459	671	
24 Hong Kong, Chine (RAS)	4,6	0,8	..	111	
25 Brunéi Darussalam	..	99	98	15,3	
26 Chypre	90	..	7,0 ^f	3,2	0,1	2,3	231	425	
27 Grèce	6	70	90	..	16,5	387	278	
28 Portugal	5	91	94	..	48,0	53,2	..	11,0	..	140	291	304	
29 Barbade	10	..	92	..	290,8	1,1	29	..	113	323	
30 Corée, Rép. de	9	90	85	..	0,2	68,7	0,3	127	127	232	
31 Bahamas	93	..	891,3	20,7	12	..	141	258	
32 Malte	..	96	51	..	11,6	7,4	250	1 189	
33 Slovaquie	..	98	92	..	3,2	28,2	219	686	
34 Chili	5	98	92	..	13,4	28,0	32	86	108	42	
35 Koweït	7	..	95	..	1,4	23,7	38,8	0,4	178	468	
36 République tchèque	6	97	97	..	1,1	19,1	293	944	
37 Bahreïn	6	..	95	39	6,4	27,4	33,7	1,0	11	289	
38 Antigua-et-Barbuda	93	7,6	76	233	
39 Argentine	7	100	92	..	29,9	38,0	3,0	89	268	54	
40 Uruguay	8	99	80	..	28,7	21,6	104	309	61	
41 Qatar	..	99	87	71	14,9	46,0	85,1	0,2	143	354	
42 Slovaquie	..	90	98	..	0,3	28,0	325	..	
43 Émirats arabes unis	6	98	35	42	..	22,4	129,0	168	321	
44 Pologne	..	94	91	..	1,5	39,7	..	9,9	..	120	
45 Costa Rica	7	91	99	31	32,8	4,4	72	126	95	
Développement humain moyen	17	94	86	75	17,0	75,2	627,4	2,7	..	162	108	175	
46 Trinité-et-Tobago	10	..	88	..	199,9	16,1	2,8	1,1	..	124	90	168	
47 Hongrie	9	100	100	..	2,8	43,2	..	15,7	..	97	337	..	
48 Venezuela	9	89	68	..	30,4	25,0	73,4	3,8	52	93	194	77	
49 Panama	8	99	92	94	52,5	41,1	27,3	1,4	..	83	119	98	
50 Mexique	7	99	91	81	34,3	11,7	7,9	61	107	40	

9 Profil sanitaire

Classement selon l'IDH	Insuffisance pondérale néonatale (%) ^a	Pourcentage d'enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapeutiques de réhydratation		Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) ^b	Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^c	Population handicapée (en % de la population totale) ^{e,c}	Femmes enceintes (%) ^d	Consommation de cigarettes par adulte (base 100=1970-72) ^e	Nombre de médecins (pour 100,000 habitants) ^f	Nombre d'infirmiers (pour 100,000 habitants) ^f
		la tuberculose (%) ^a	la rougeole (%) ^a	orale (%) ^a	Cas de SIDA (pour 100 000 habitants) ^b							
		1990-97 ^a	1995-97 ^a	1995-97 ^a	1990-97 ^a							
51 Saint-Kitts-et-Nevis	9	99	97	7,6	57	..	89	590
52 Grenade	9	..	92	1,1	..	63	..	50	239
53 Dominique	10	100	100	14,1	28	..	46	263
54 Estonie	..	99	88	..	1,2	35,5	312	636
55 Croatie	..	98	91	5	2,6	48,4	201	470
56 Malaisie	8	100	89	..	5,3	62,8	288,1	..	36	116	43	160
57 Colombie	9	98	76	53	21,5	24,7	126,4	1,2	8	93	105	49
58 Cuba	7	99	100	..	5,4	14,3	0,2	1,7	..	85	518	752
59 Maurice	13	84	84	..	3,8	2,6	..	140	85	241
60 Bélarus	..	98	74	..	0,2	53,9	379	1 160
61 Fidji	12	95	75	..	1,0	25,7	..	0,9	40	138	38	215
62 Lituanie	..	98	96	..	0,3	70,2	399	977
63 Bulgarie	6	97	93	..	0,6	36,8	..	0,4	..	127	333	652
64 Suriname	13	..	78	..	48,3 ^g	12,9	1 609,4	161	40	227
65 Jamahiriya arabe libyenne	7	99	92	49	0,3	25,2	0,6	137	366
66 Seychelles	10	100	100	20,2	104	417
67 Thaïlande	6	98	91	95	101,1	67,4	139,8	0,7	48	130	24	99
68 Roumanie	7	100	97	..	22,8	106,9	89	176	430
69 Liban	10	..	89	82	3,1 ^g	27,1	0,9	191	122
70 Samoa-Occidental	6	99	99	21,8	38	186
71 Russie, Féd. de	6	99	91	..	0,2	75,1	380	659
72 Équateur	13	100	75	64	5,2	54,1	155,0	134	111	34
73 Macédoine, ARYM	..	97	98	..	1,1	36,7	219	334
74 Lettonie	..	100	97	..	0,8	70,5	303	628
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	8	98	100	20	..	46	187
76 Kazakhstan	..	99	92	31	0,1	84,8	360	874
77 Philippines	9	82	72	87	..	395,3	524,8	1,1	48	88	11	43
78 Arabie saoudite	7	99	87	58	1,7	..	99,6	..	23	175	166	348
79 Brésil	8	100	100	54	69,4	54,0	350,2	1,8	..	113	134	41
80 Pérou	11	98	94	55	24,5	174,3	804,5	0,2	..	85	73	49
81 Sainte-Lucie	8	100	95	22	..	35	177
82 Jamaïque	10	97	88	..	86,8	4,9	0,4	..	62	61	57	69
83 Belize	4	95	98	..	88,4	24,2	4 302,5	6,6	65	..	47	76
84 Paraguay	5	87	61	33	5,6	43,3	18,1	92	67	10
85 Géorgie	..	76	95	14	0,4	67,9	436	863
86 Turquie	8	73	76	100	0,4	32,4	131,7	1,4	..	108	103	151
87 Arménie	7	72	92	33	0,2 ^g	26,0	312	831
88 Rép. dominicaine	13	88	80	39	48,7	75,4	22,7	111	77	20
89 Oman	8	96	98	61	5,6	10,0	80,8	120	290
90 Sri Lanka	25	96	94	34	0,4	30,1	786,3	0,4	..	93	23	112
91 Ukraine	..	95	97	..	0,7	45,7	429	1 211
92 Ouzbékistan	..	97	88	37	(.)	52,2	335	1 032
93 Maldives	13	99	96	..	1,8	82,8	6,6	19	13
94 Jordanie	7	24	90	41	0,9	8,0	3,3	0,5	..	165	158	224
95 Iran, Rép. islamique d'	10	99	96	37	..	22,4	106,4	102
96 Turkménistan	5	97	100	98	(.)	49,9	353	1 195
97 Kirghizistan	..	99	85	98	0	89,1	310	879
98 Chine	9	96	96	85	(.)	38,1	..	4,9	..	260	115	88
99 Guyana	15	94	82	..	99,4 ^g	37,5	7 087,5	3,9	58	341	33	88
100 Albanie	7	94	95	..	0,3	23,4	100	141	423

9 Profil sanitaire

Classement selon l'IDH	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1990-97 ^a	Pourcentage d'enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapies de réhydratation orale		Cas de SIDA (pour 100 000 habitants) 1997 ^b	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 1996	Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) 1995	Population handicapée (en % de la population totale) 1985-92 ^{a,c}	Femmes enceintes (%) 1975-91 ^{a,d}	Consommation de cigarettes par adulte (base 100= 1970-72) 1990-92	Nombre de médecins (pour 100,000 habitants) 1993 ^e	Nombre d'infirmiers (pour 100,000 habitants) 1993 ^e
		la tuberculose (%) 1995-97 ^a	la rougeole (%) 1995-97 ^a	la réhydratation (%) 1990-97 ^a	Cas de SIDA (pour 100 000 habitants) 1997 ^b								
101 Afrique du Sud	..	95	76	..	29,6 ^g	240,2	24,4	128	59	175	
102 Tunisie	8	93	92	41	3,6	26,3	0,5	0,9	38	127	67	283	
103 Azerbaïdjan	6	94	97	..	0,1	32,6	37,4	390	1 081	
104 Moldova, Rép. de	4	99	99	..	0,4	66,8	356	1 020	
105 Indonésie	8	100	92	97	..	12,3	728,8	1,1	74	103	12	67	
106 Cap-Vert	9	80	82	83	78,3	4,3	48	..	29	57	
107 El Salvador	11	93	97	69	34,1	29,1	58,1	..	14	80	91	38	
108 Tadjikistan	..	99	95	..	0,0	28,2	105,3	210	738	
109 Algérie	9	94	74	98	1,1	..	0,1	168	83	..	
110 Viet Nam	17	96	96	..	1,3	99,4	886,3	5,7	
111 Rép. arabe syrienne	7	100	93	27	0,3	35,7	4,3	1,0	..	211	109	212	
112 Bolivie	12	93	98	41	2,0	134,3	617,8	2,6	..	108	51	25	
113 Swaziland	10	85	82	99	270,3	433,3	
114 Honduras	9	98	89	32	107,1	71,8	1 022,1	22	17	
115 Namibie	16	65	58	100	420,6	427,9	6 671,4	23	81	
116 Vanuatu	7	60	59	72,8	4 808,8	..	87	
117 Guatemala	15	87	74	22	17,9	34,1	236,0	3,8	90	30	
118 Salomon, Iles	20	73	68	73,8	30 269,6	..	30	56	..	141	
119 Mongolie	7	96	91	..	0,0	119,7	268	452	
120 Égypte	10	98	92	95	0,2	19,4	0,5	1,6	75	166	202	222	
121 Nicaragua	9	100	94	54	3,6	66,0	1 525,6	106	82	56	
122 Botswana	11	59	79	43	351,6	439,9	1 166,6	4,0	
123 Sao Tomé-et-Principe	7	70	60	74	32	..	
124 Gabon	..	72	32	25	120,9 ^g	80,5	19	56	
125 Iraq	15	97	98	67	0,5	141,7	436,6	0,9	..	79	51	64	
126 Maroc	9	94	92	29	1,4	120,3	0,7	1,6	..	135	34	94	
127 Lesotho	11	46	43	84	114,3	221,3	5	33	
128 Myanmar	24	94	88	96	3,9	51,2	1 481,2	0,4	60	167	28	43	
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	23	68	41	..	6,8	115,6	21 054,0	18	97	
130 Zimbabwe	14	82	73	60	564,4	323,5	2 987,7	61	14	164	
131 Guinée équatoriale	..	99	82	..	55,0 ^g	..	3 058,2	21	34	
132 Inde	33	96	81	67	..	136,9	294,7	0,2	88	236	48	..	
133 Ghana	8	72	59	93	102,1 ^g	57,6	6 472,3	61	4	..	
134 Cameroun	13	53	43	43	69,1	22,5	1 631,2	274	7	..	
135 Congo	16	29	18	41	372,4 ^g	102	27	49	
136 Kenya	16	42	32	76	263,1	125,6	15 594,3	..	40	119	15	23	
137 Cambodge	..	82	68	57	..	145,2	130	58	136	
138 Pakistan	25	90	74	97	0,1	3,1	79,9	4,9	..	102	52	32	
139 Comores	8	55	49	32	2,8	22,5	30 030,2	10	33	
Faible développement humain	20	70	55	66	67,5	100,7	152	13	45	
140 Rép. dém. pop. lao	18	58	67	32	1,3	29,4	6 356,5	118	
141 Congo, Rép. dém. du	15	91	63	90	80,0	98,3	123	
142 Soudan	15	79	71	31	5,9	74,7	854,9	5,3	50	88	10	70	
143 Togo	20	53	38	94	185,2	39,6	47	88	6	31	
144 Népal	..	96	85	29	0,8	105,4	44,6	3,0	..	341	5	5	
145 Bhoutan	..	92	84	85	0	67,2	1 225,6	..	30	..	20	6	
146 Nigeria	16	29	38	86	14,4	23,7	65	128	21	142	
147 Madagascar	5	64	39	23	0,2	89,7	170	24	55	
148 Yémen	19	54	43	92	0,5 ^g	91,6	172	26	51	
149 Mauritanie	11	69	20	51	6,7 ^g	24	..	11	27	
150 Bangladesh	50	91	62	61	(.)	52,6	126,6	0,8	58	194	18	5	

9 Profil sanitaire

Classement selon l'IDH	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1990-97 ^a	Pourcentage d'enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapies de réhydratation orale (%) 1990-97 ^a	Cas de SIDA (pour 100 000 habitants) 1997 ^b	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 1996	Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) 1995	Population handicapée (en % de la population totale) 1985-92 ^{a,c}	Femmes enceintes (%) 1975-91 ^{a,d}	Consommation de cigarettes par adulte (base 100=1970-72) 1990-92	Nombre de médecins (pour 100,000 habitants) 1993 ^e	Nombre d'infirmiers (pour 100,000 habitants) 1993 ^e
		la tuberculose (%) 1995-97 ^a	la rougeole (%) 1995-97 ^a									
151 Zambie	13	81	69	57	530,1	481,8	32 687,5	1,6	..	86
152 Haïti	15	40	30	31	67,2 ^g	86,3	301,0	16	13
153 Sénégal	4	80	65	39	22,6 ^g	99,6	53	244	7	35
154 Côte d'Ivoire	12	73	68	73	265,5 ^g	94,8	32,7	..	34	89
155 Bénin	..	89	82	33	39,8	43,3	10 570,4	..	46	102	6	33
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	14	82	69	50	281,4 ^g	144,7	7 941,6	97	4	46
157 Djibouti	11	58	47	..	263,7	503,5	550,7	20	..
158 Ouganda	13	84	60	49	249,0	140,5	100	4	28
159 Malawi	20	100	87	70	505,4	209,8	..	2,9	..	165	2	6
160 Angola	19	68	78	..	11,2 ^g	136,0	1 380,7	100
161 Guinée	13	69	56	31	44,0	58,9	7 048,7	15	3
162 Tchad	..	36	17	29	109,7	28,1	2	6
163 Gambie	..	99	91	99	43,1	108,0	2	25
164 Rwanda	17	79	66	47	204,9 ^g	64,6
165 Rép. centrafricaine	15	94	46	100	205,4	..	3,8	6	45
166 Mali	16	76	56	29	35,1	35,9	..	2,8	50	..	4	9
167 Érythrée	13	67	53	38	101,6	158,2	2	..
168 Guinée-Bissau	20	82	51	..	74,0 ^g	155,6	93	18	45
169 Mozambique	20	79	57	49	33,5	102,7	58	124
170 Burundi	..	71	50	38	142,5	60,6	14 888,7	6	17
171 Burkina Faso	21	46	33	100	91,2 ^g	16,9	4 680,5	..	55
172 Éthiopie	16	90	52	95	35,9	301,2	..	3,8	..	150	4	8
173 Niger	15	44	42	85	30,7 ^g	..	8 697,7	..	57	155	3	17
174 Sierra Leone	11	38	26	..	4,6 ^g	75,6	45	176
Total pays en développement	18	88	79	74	28,9	78,7	883,1	160	76	85
Pays les moins avancés	22	81	61	64	69,1	112,5	3 220,7	156	14	26
Afrique subsaharienne	15	67	53	71	111,1	129,3	121	16	75
Pays arabes	11	88	82	65	2,2	61,7	174,0	159	111	180
Asie de l'Est	9	96	96	85	(.)	39,3	246	116	94
Asie de l'Est (Chine non comprise)	9	91	86	..	0,7	71,3	0,3	127	134	243
Asie du Sud-Est et Pacifique	12	94	87	93	29,6	96,0	963,1	147	19	75
Asie du Sud	32	95	80	67	..	107,3	251,3	134	44	..
Asie du Sud (Inde non comprise)	29	93	77	66	0,1	30,6	138,6	135	33	24
Amérique latine et Caraïbes	9	96	89	59	43,7	45,7	251,2	91	136	61
Europe de l'Est et CEI	..	97	92	..	1,8	61,3	356	813
Pays industrialisés	6	..	90	..	99,1	14,8	88	253	..
Monde	17	89	80	74	39,7	68,5	115	122	241

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

b. Nombre de cas de sida recensés chez les adultes et les enfants.

c. Pour l'incapacité, se reporter aux définitions sélectionnées.

d. Données pour les femmes âgées de 15 à 49 ans.

e. Les données concernent 1993 ou une année proche.

f. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

g. Données se rapportant à une année antérieure à 1997.

Sources : Colonnes 1-4 : UNICEF, 1999a. Colonne 5 : ONUSIDA et OMS, 1998b. Colonnes 6, 7, 11 et 12 : OMS, 1998a. Colonne 8 : ONU, 1993. Colonne 9 : ONU, 1994. Colonne 10 : OMS, 1997.

10 Disparités dans l'enseignement

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997	Taux net de scolarisation		Part des sciences dans le supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur) 1995 ^a	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1 000 habitants) 1990-96 ^b	Enfants ne terminant pas l'école primaire (%) 1992-95 ^b	Dépenses publiques d'enseignement			
		Primaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997	Secondaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997				En % des dépenses publiques totales 1993-96 ^b	Primaire et		
								secondaire (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b	
Développement humain élevé	..	99,3	94,0	..	3,8	..	5,1	12,5
1 Canada	..	99,9	95,2	..	3,7	..	7,0	13,5	61,5	35,3
2 Norvège	..	99,9	97,6	19	5,1	0	7,5	..	53,5	27,9
3 États-Unis	..	99,9	96,3	..	3,6	..	5,4	14,4	67,8	25,2
4 Japon	..	99,9	99,9	23	7,1	..	3,6	9,9	78,8	12,1
5 Belgique	..	99,9	99,9	25	4,0	..	3,2	..	68,0	20,3
6 Suède	..	99,9	99,9	29	6,8	2	8,3	..	67,0	25,5
7 Australie	..	99,9	96,0	29	4,0	..	5,6	12,9	69,5	29,8
8 Pays-Bas	..	99,9	99,9	20	3,9	..	5,2	8,7	62,9	29,9
9 Islande	..	99,9	87,5	..	4,4	1	5,4	..	72,7	17,7
10 Royaume-Uni	..	99,9	91,8	31	3,4	..	5,4	..	73,7	23,7
11 France	..	99,9	98,7	24	5,4	..	6,1	11,1	69,8	17,0
12 Suisse	..	99,9	83,7	32	5,3	14,7	74,3	19,7
13 Finlande	..	99,9	95,4	37	4,8	0	7,6	12,2	60,6	28,8
14 Allemagne	..	99,9	95,3	35	4,3	..	4,8	9,5	72,2	22,6
15 Danemark	..	99,9	94,8	24	5,2	0	8,2	13,1	61,2	22,8
16 Autriche	..	99,9	97,3	29	2,4	..	5,7	10,6	68,8	21,6
17 Luxembourg	4,1	15,1	95,2	4,8
18 Nouvelle-Zélande	..	99,9	92,9	20	2,6	..	7,3	..	64,8	29,1
19 Italie	98,3	99,9	95,0	28	2,1	0	4,7	9,0	70,9	15,0
20 Irlande	..	99,9	99,9	31	2,4	..	5,8	..	66,0	23,8
21 Espagne	97,2	99,9	91,9	..	1,6	1	4,9	12,8	74,8	15,1
22 Singapour	91,4	91,4	75,6	..	2,6	..	3,0	23,4	60,3	34,8
23 Israël	95,4	27	7,2	..	65,3	18,2
24 Hong Kong, Chine (RAS)	92,4	91,3	69,0	36	0,2	0	2,9	..	56,4	37,1
25 Brunéi Darussalam	90,1	87,9	81,9	6	..	5	3,1	..	45,3	1,1
26 Chypre	95,9	19	0,4	0	..	13,2	83,3	6,5
27 Grèce	96,6	99,9	91,4	30	1,1	..	3,0	..	73,3	25,0
28 Portugal	90,8	99,9	89,7	30	1,4	..	5,5	..	77,9	16,4
29 Barbade	97,6	97,4	85,7	19	7,2	19,0
30 Corée, Rép. de	97,2	99,9	99,9	39	2,9	0	3,7	17,5	81,1	8,0
31 Bahamas	95,8	94,6	84,6	13,2
32 Malte	91,1	99,9	85,2	13	0,1	0	50,0	10,9
33 Slovaquie	99,0 ^c	18	3,7	..	5,8	12,6	67,7	16,9
34 Chili	95,2	90,4	85,2	42	..	0	3,1	14,8	71,8	16,4
35 Koweït	80,4	65,2	63,2	23	5,7	8,9	50,6	29,9
36 République tchèque	..	99,9	99,9	36	1,9	..	5,4	..	69,4	15,1
37 Bahreïn	86,2	98,2	87,2	39	..	1	..	12,8	73,1	..
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	96,5	99,9	76,9	30	0,8	..	3,5	12,6	61,4	21,0
40 Uruguay	97,5	94,3	83,8	..	0,7	2	3,3	15,5	61,6	19,6
41 Qatar	80,0	83,3	73,3	..	0,5	1	3,4
42 Slovaquie	2,6	..	4,9	..	58,6	12,7
43 Émirats arabes unis	74,8	82,0	77,8	2	..	16,7
44 Pologne	99,0 ^c	99,4	86,5	29	1,8	2	5,2	..	63,0	14,6
45 Costa Rica	95,1	91,8	55,8	18	..	12	5,3	22,8	64,5	28,3
Développement humain moyen	..	90,7	65,1	..	0,7	21	3,8	13,9
46 Trinité-et-Tobago	97,8	99,9	71,5	45	3,7	11,6	80,0	..
47 Hongrie	99,0 ^c	97,5	96,9	29	1,6	..	4,7	..	67,8	15,6
48 Venezuela	92,0	82,5	48,9	..	0,2	11	25,9	34,7
49 Panama	91,1	89,9	71,3	26	4,6	20,9	51,0	24,8
50 Mexique	90,1	99,9	66,1	33	0,3	14	4,9	23,0	73,9	17,2

10 Disparités dans l'enseignement

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997	Taux net de scolarisation		Part des sciences dans le supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur) 1995 ^a	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1 000 habitants) 1990-96 ^b	Enfants ne terminant pas l'école primaire (%) 1992-95 ^b	Dépenses publiques d'enseignement			
		Primaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997	Secondaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997				En % des dépenses publiques totales 1993-96 ^b	En % du PNB 1993-96 ^b	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b
51 Saint-Kitts-et-Nevis	3,8	8,8	75,7	11,4
52 Grenade
53 Dominique	58
54 Estonie	..	99,9	86,1	34	2,6	4	7,3	22,3	50,7	17,9
55 Croatie	97,7	99,9	72,4	38	2,7	2	5,3
56 Malaisie	85,7	99,9	64,0	..	0,2	1	5,2	..	76,3	16,8
57 Colombie	90,9	89,4	76,4	31	..	27	4,4	19,0	72,0	19,2
58 Cuba	95,9	99,9	69,9	23	2,7	0	..	12,6	57,3	14,9
59 Maurice	83,0	96,5	68,0	..	0,5	1	76,6	12,8
60 Bélarus	99,0 ^c	35	2,6	..	6,1	17,8	72,5	11,1
61 Fidji	91,8	99,9	84,2	..	0,2
62 Lituanie	99,0 ^c	1,3	..	5,6	22,8	50,9	18,3
63 Bulgarie	98,2	97,9	77,6	25	2,6	..	3,3	7,0	52,4	18,0
64 Suriname	93,5	99,9	75,2	7,6
65 Jamahiriya arabe libyenne	76,5	99,9	99,9
66 Seychelles	45	..	0	7,6	16,3	59,7	13,1
67 Thaïlande	94,7	88,0	47,6	19	0,2	..	4,1	20,1	73,2	19,4
68 Roumanie	97,8	99,9	75,8	51	2,0	..	3,6	10,5	60,3	15,9
69 Liban	84,4	76,1	..	17	2,5	8,2	68,9	16,2
70 Samoa-Occidental	..	96,5	..	14	..	14
71 Russie, Féd. de	99,0 ^c	99,9	87,6	49	4,2	..	4,1	9,6
72 Équateur	90,7	99,9	50,9	..	0,3	15	3,5	13,0	74,4	21,3
73 Macédoine, ARYM	41	1,7	..	5,6	20,0	78,0	22,0
74 Lettonie	99,0 ^c	99,9	80,6	34	1,6	..	6,5	14,1	58,9	12,2
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines
76 Kazakhstan	42	4,7	..	60,4	12,5
77 Philippines	94,6	99,9	77,8	31	0,2	..	2,2
78 Arabie saoudite	73,4	60,1	58,7	11	..	17,0	82,2	17,8
79 Brésil	84,0	97,1	65,9	22	0,2	29	5,2	..	68,7	26,2
80 Pérou	88,7	93,8	83,9	..	0,8	..	2,9	19,2	39,5	16,0
81 Sainte-Lucie	9,8	22,2	69,1	12,5
82 Jamaïque	85,5	95,6	69,8	..	(.)	..	7,5	12,9	65,5	22,4
83 Belize	..	99,9	63,6	30	5,0	19,5	87,9	6,9
84 Paraguay	92,4	96,3	61,1	25	..	29	3,9	18,6	68,1	19,7
85 Géorgie	..	89,0	75,9	48	45,1	18,5
86 Turquie	83,2	99,9	58,4	21	0,3	5	2,2	..	65,0	34,7
87 Arménie	2,0	10,3	63,0	13,2
88 Rép. dominicaine	82,6	91,3	78,5	2,0	13,4	62,0	13,0
89 Oman	67,1	67,7	66,6	4	..	17,8	98,8	..
90 Sri Lanka	90,7	99,9	76,0	..	0,2	17	3,4	8,9	74,8	9,3
91 Ukraine	3,9	..	7,2	..	65,2	10,7
92 Ouzbékistan	2,0	..	8,1	21,1	69,9	9,7
93 Maldives	95,7	6,4	..	98,6	..
94 Jordanie	87,2	28	0,1	2	7,3	19,8	64,5	33,0
95 Iran, Rép. islamique d'	73,3	90,0	81,2	37	0,7	10	83,0	1,2
96 Turkménistan
97 Kirghizistan	..	99,5	77,8	28	0,8	..	5,7	23,5	68,0	14,1
98 Chine	82,9	99,9	70,0	37	0,6	6	2,3	11,9	68,3	15,6
99 Guyana	98,1	92,8	74,9	43	4,9	10,0	71,3	7,7
100 Albanie	24	..	18	3,1	..	77,8	10,3

10 Disparités dans l'enseignement

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997	Taux net de scolarisation		Part des sciences dans le supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur) 1995 ^a	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1 000 habitants) 1990-96 ^b	Enfants ne terminant pas l'école primaire (%) 1992-95 ^b	Dépenses publiques d'enseignement			
		Primaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997	Secondaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997				En % des dépenses publiques totales 1993-96 ^b	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b	
101 Afrique du Sud	84,0	99,9	94,9	57	1,2	..	7,9	23,9	71,6	14,3
102 Tunisie	67,0	99,9	74,3	24	0,4	9	6,7	17,4	79,7	18,5
103 Azerbaïdjan	38	3,3	21,3	63,9	7,5
104 Moldova, Rép. de	98,3	34	1,8	..	9,7	28,1	52,9	13,3
105 Indonésie	85,0	99,2	56,1	28	..	11	1,4	7,9	72,9	25,1
106 Cap-Vert	71,0	99,9	36,6
107 El Salvador	77,0	89,1	36,4	25	0,3	23	2,2	..	67,5	7,2
108 Tadjikistan	98,9	23	0,7	..	2,2	11,5	71,2	7,1
109 Algérie	60,3	96,0	68,5	52	..	6	5,2	16,4	95,3	..
110 Viet Nam	91,9	99,9	55,1	..	0,3	..	2,7	7,4
111 Rép. arabe syrienne	71,6	94,7	42,3	29	..	6	4,2	13,6	71,7	25,9
112 Bolivie	83,6	97,4	40,0	..	0,4	..	5,6	11,1	57,7	27,7
113 Swaziland	77,5	94,6	81,5	22	..	13	7,3	18,1	62,8	26,6
114 Honduras	70,7	87,5	36,0	26	..	40	3,6	16,5	74,0	16,6
115 Namibie	79,8	91,4	80,7	5	..	21	9,1	25,6	76,0	9,4
116 Vanuatu	..	71,3	42,8	4,9	..	90,9	6,4
117 Guatemala	66,6	73,8	34,9	..	0,2	50	1,7	18,2	67,0	15,5
118 Salomon, Iles	29	..	19
119 Mongolie	84,0	85,1	55,9	24	1,1	..	6,4	19,3	56,0	14,3
120 Égypte	52,7	95,2	75,1	15	0,7	66,7	33,3
121 Nicaragua	63,4	78,6	50,5	..	0,3	46	3,6	..	80,3	..
122 Botswana	74,4	80,1	88,8	24	..	10	10,4	20,2
123 Sao Tomé-et-Principe
124 Gabon	66,2	0,2	41	2,8
125 Iraq	..	74,6	42,9
126 Maroc	45,9	76,6	37,7	29	..	22	5,3	24,9	83,4	16,5
127 Lesotho	82,3	68,6	72,9	25	..	20	7,0	..	83,9	14,8
128 Myanmar	83,6	99,3	54,2	36	1,2	14,4	88,0	11,7
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	73,7	78,9	27
130 Zimbabwe	90,9	93,1	59,2	23	..	21	78,1	17,3
131 Guinée équatoriale	79,9	79,3	68,5	1,8	5,6
132 Inde	53,5	77,2	59,7	..	0,3	41	3,4	11,6	66,0	13,7
133 Ghana	66,4	43,4
134 Cameroun	71,7	61,7	39,8	2,9
135 Congo	76,9	78,3	84,1	11	..	45	6,2	14,7	61,8	28,0
136 Kenya	79,3	65,0	61,1	6,6	16,7	78,5	15,8
137 Cambodge	..	99,9	38,8	51	2,9
138 Pakistan	40,9	0,1	..	3,0	8,1	77,3	13,2
139 Comores	55,4	50,1	35,7	20	71,7	17,2
Faible développement humain	..	56,6	28,4	36
140 Rép. dém. pop. lao	58,6	73,0	63,4	45	..	47	2,5	..	78,0	7,9
141 Congo, Rép. dém. du	..	58,2	37,1
142 Soudan	53,3	9,0	69,8	21,1
143 Togo	53,2	82,3	58,3	16	4,7	24,7	72,8	24,7
144 Népal	38,1	78,4	54,6	17	3,1	13,5	70,2	17,9
145 Bhoutan	44,2	13,2	18
146 Nigeria	59,5	41	0,1	..	0,9	11,5
147 Madagascar	..	58,7	..	23	(.)	60	1,9	13,6	81,7	..
148 Yémen	42,5	6,1	20,8
149 Mauritanie	38,4	62,9	..	8	..	36	74,7	21,2
150 Bangladesh	38,9	75,1	21,6	2,9	..	88,6	7,9

10 Disparités dans l'enseignement

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997	Taux net de scolarisation		Part des sciences dans le supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur) 1995 ^a	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1 000 habitants) 1990-96 ^b	Enfants ne terminant pas l'école primaire (%) 1992-95 ^c	Dépenses publiques d'enseignement			
		Primaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997	Secondaire (en % du groupe d'âge concerné) 1997				En % des dépenses publiques totales 1993-96 ^b	En % des dépenses publiques totales 1993-96 ^b	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1993-96 ^b
151	Zambie	75,1	72,4	42,2	2,2	7,1	59,9	23,2
152	Haïti	45,8	19,4	34,2
153	Sénégal	34,6	59,5	19,8	15	3,5	76,7	23,2
154	Côte d'Ivoire	42,6	58,3	34,1	26	..	25	5,0	82,6	17,4
155	Bénin	33,9	67,6	28,2	19	0,2	39	3,2	15,2	18,8
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	71,6	47,4	..	39	..	17
157	Djibouti	48,3	31,9	19,6	21
158	Ouganda	64,0	13	2,6	21,4	100,0
159	Malawi	57,7	98,5	72,6	18	5,5	..	67,7
160	Angola	..	34,7	31,2
161	Guinée	37,9	45,6	14,6	46	..	72,4	17,2
162	Tchad	50,3	47,9	17,9	14	..	41	..	67,6	9,0
163	Gambie	33,1	65,9	33,3	20	..	21,2	80,5
164	Rwanda	63,0	78,3	(.)
165	Rép. centrafricaine	42,4	46,2	19,0	..	0,1	69,7	24,0
166	Mali	35,5	38,1	17,9	18	2,2	67,0	17,7
167	Érythrée	..	29,3	37,9	29	1,8	62,1	..
168	Guinée-Bissau	33,6	52,3	24,1
169	Mozambique	40,5	39,6	22,4	50	..	54
170	Burundi	44,6	35,6	17,1	..	0,1	..	3,2	18,3	79,4
171	Burkina Faso	20,7	32,3	12,8	18	..	25	3,6	11,1	..
172	Éthiopie	35,4	35,2	24,8	36	..	45	4,0	13,7	69,9
173	Niger	14,3	24,4	9,4	27
174	Sierra Leone	34,3	44,0	..	30
Total pays en développement		..	85,7	60,4	..	0,4	22	3,6	14,8	..
Pays les moins avancés		..	60,4	31,2
Afrique subsaharienne		..	56,2	41,4	34	5,4
Pays arabes		..	86,4	61,7	10	..	15,8	..
Asie de l'Est		..	99,8	71,0	..	0,6	6	2,7	13,6	..
Asie de l'Est (Chine non comprise)		..	97,9	93,7	..	2,5	(.)	3,5	17,5	..
Asie du Sud-Est et Pacifique		..	97,8	58,3	14	3,0
Asie du Sud		..	78,0	56,5	..	0,3	38	3,3	11,2	..
Asie du Sud (Inde non comprise)		..	80,9	45,2	3,0
Amérique latine et Caraïbes		..	93,3	65,3	..	0,4	23	4,5	17,9	..
Europe de l'Est et CEI		3,1	..	4,6
Pays industrialisés		..	99,9	96,2	..	4,1	..	5,1	12,3	..
Monde		..	87,6	65,4	..	1,3	..	4,8	12,7	..

a. Données relatives à la scolarisation en sciences naturelles et appliquées.

b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

c. Plafonné à 99,0 %.

Sources : Colonne 1 : calculs réalisés d'après les données de l'UNESCO, 1999a. Colonnes 2 et 3 : UNESCO, 1999d. Colonne 4 : UNESCO, 1998c. Colonnes 5, 7, 8 et 10 : UNESCO, 1998a. Colonne 6 : calculs réalisés d'après des données de l'UNESCO, 1999e. Colonne 9 : calculs réalisés d'après des données de l'UNESCO, 1998a.

11 Résultats économiques

Classement selon l'IDH	PNB	Croissance annuelle du PNB	PNB par habitant	Croissance annuelle du PNB par habitant	Moyenne annuelle de l'inflation (%)	
	(en milliards de dollars) 1997	(%) 1975-95	(dollars) 1997	(%) 1975-95	1985-96	1996
Développement humain élevé	24 193,6 T	2,7	23 999	1,9	4,7	2,1
1 Canada	595,0	2,7	19 640	1,4	2,7	1,1
2 Norvège	159,0	3,3	36 100	2,9	2,9	4,8
3 États-Unis	7 783,1	2,5	29 080	1,5	3,2	2,6
4 Japon	4 812,1	3,5	38 160	2,9	1,0	-0,2
5 Belgique	272,4	2,0	26 730	1,9	2,9	1,7
6 Suède	231,9	1,2	26 210	0,8	4,9	1,2
7 Australie	382,7	2,9	20 650	1,6	3,9	0,9
8 Pays-Bas	403,1	2,3	25 830	1,7	1,5	1,8
9 Islande	7,1 ^a	3,1	26 470 ^a	2,1	11,0	1,7
10 Royaume-Uni	1 231,3	2,0	20 870	1,8	4,5	3,1
11 France	1 541,6	2,2	26 300	1,7	2,6	1,3
12 Suisse	305,2	1,5	43 060	1,1	2,8	1,1
13 Finlande	127,4	1,9	24 790	1,5	3,6	1,6
14 Allemagne	2 321,0	..	28 280
15 Danemark	184,3	2,0	34 890	1,9	3,1	2,6
16 Autriche	225,4	2,4	27 920	2,1	2,9	2,6
17 Luxembourg	18,6 ^a	3,9	44 690 ^a	3,3	2,1	-0,8
18 Nouvelle-Zélande	59,5	1,4	15 830	0,6	5,2	2,3
19 Italie	1 160,4	2,4	20 170	2,3	5,9	4,8
20 Irlande	65,1	3,7	17 790	3,0	2,6	2,3
21 Espagne	569,6	2,2	14 490	1,7	6,1	3,2
22 Singapour	101,8	7,8	32 810	5,8	3,1	1,4
23 Israël	94,4	4,5	16 180	2,1
24 Hong Kong, Chine (RAs)	163,8	7,6	25 200	5,7	7,6	5,4
25 Brunéi Darussalam
26 Chypre
27 Grèce	122,4	2,4	11 640	1,7	14,3	8,5
28 Portugal	109,5	3,1	11 010	2,6	10,3	3,0
29 Barbade	..	2,0	..	1,7
30 Corée, Rép. de	485,2	8,3	10 550	7,0	6,0	3,4
31 Bahamas	..	4,5	..	2,5
32 Malte	3,5	5,7	9 330	5,1
33 Slovénie	19,5	..	9 840
34 Chili	70,5	5,5	4 820	3,8	16,0	2,9
35 Koweït	..	1,3	..	-1,0
36 République tchèque	54,0	..	5 240	..	11,5	9,1
37 Bahreïn	5,2 ^a	..	8 640 ^a	..	0,3	2,7
38 Antigua-et-Barbuda	0,5	..	7 380
39 Argentine	319,3	1,4	8 950	-0,1	162,9	1,9
40 Uruguay	20,0	1,3	6 130	0,7	62,9	26,3
41 Qatar	..	1,0	..	-5,5
42 Slovaquie	19,8	..	3 680	..	8,9	4,4
43 Émirats arabes unis	..	4,2	..	-3,5
44 Pologne	138,9	..	3 590	..	68,0	18,7
45 Costa Rica	9,3	3,7	2 680	0,9	17,8	16,2
Développement humain moyen	5 037,7 T	3,6	1 280	1,8	95,5	20,7
46 Trinité-et-Tobago	5,6	1,4	4 250	0,2	6,2	4,2
47 Hongrie	45,8	0,9	4 510	1,1	18,9	21,2
48 Venezuela	79,3	1,7	3 480	-1,0	42,0	115,7
49 Panama	8,4	2,7	3 080	0,5	1,5	1,7
50 Mexique	348,6	2,8	3 700	0,6	40,7	28,7

11 Résultats économiques

Classement selon l'IDH	PNB	Croissance annuelle du PNB	PNB par habitant	Croissance annuelle du PNB par habitant	Moyenne annuelle de l'inflation	
	(en milliards de dollars) 1997	(%) 1975-95	(dollars) 1997	(%) 1975-95	1985-96	1996
51 Saint-Kitts-et-Nevis	0,3	..	6 260
52 Grenade	0,3	..	3 140
53 Dominique	0,2	3,7	3 040	3,6	4,5	2,2
54 Estonie	4,9	..	3 360	..	58,0	24,6
55 Croatie	19,3	..	4 060
56 Malaisie	98,2	7,1	4 530	4,4	3,2	5,2
57 Colombie	87,1	4,2	2 180	2,0	24,6	18,7
58 Cuba
59 Maurice	4,4	5,4	3 870	4,2	8,4	6,1
60 Bélarus	22,1	..	2 150	49,4
61 Fidji	2,0	2,4	2 460	0,8	4,7	5,3
62 Lituanie	8,4	..	2 260	26,5
63 Bulgarie	9,8	..	1 170	..	46,1	121,0
64 Suriname	0,5	3,4	1 320	2,8
65 Jamahiriya arabe libyenne
66 Seychelles	0,5	4,1	6 910	2,9	3,2	2,5
67 Thaïlande	165,8	7,8	2 740	5,9	4,8	4,0
68 Roumanie	31,8	1,2	1 410	0,8	57,8	30,3
69 Liban	13,9	..	3 350
70 Samoa-Occidental	0,2	..	1 140	..	6,2	6,4
71 Russie, Féd. de	394,9	-0,4	2 680	-0,8	..	43,8
72 Équateur	18,8	3,3	1 570	0,7	40,2	29,5
73 Macédoine, ARYM	2,2	..	1 100
74 Lettonie	6,0	-0,9	2 430	-1,0	52,2	18,0
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,3	5,4	2 420	4,5
76 Kazakhstan	21,3	..	1 350	38,9
77 Philippines	88,4	3,0	1 200	0,5	8,9	7,8
78 Arabie saoudite	143,4	2,4	7 150	-2,4	1,4	7,1
79 Brésil	784,0	3,5	4 790	1,5	569,8	17,2
80 Pérou	63,7	1,8	2 610	-0,4	236,6	9,5
81 Sainte-Lucie	0,6	..	3 510
82 Jamaïque	4,0	0,3	1 550	-0,9	26,5	21,4
83 Belize	0,6	5,8	2 670	3,0	4,0	6,3
84 Paraguay	10,2	4,3	2 000	1,2	23,2	11,3
85 Géorgie	4,7	..	860
86 Turquie	199,3	3,9	3 130	1,7	65,6	78,3
87 Arménie	2,1	-2,0	560	-3,3
88 Rép. dominicaine	14,1	3,0	1 750	0,8	20,5	5,3
89 Oman	..	7,5	..	2,6
90 Sri Lanka	14,8	4,8	800	3,2	10,9	10,8
91 Ukraine	52,6	..	1 040	66,2
92 Ouzbékistan	24,2	..	1 020	81,1
93 Maldives	0,3	..	1 180	..	8,6	5,2
94 Jordanie	6,8	..	1 520	..	4,6	-2,0
95 Iran, Rép. islamique d'	108,6	1,2	1 780	-1,6
96 Turkménistan	3,0	..	640	694,9
97 Kirghizistan	2,2	..	480	35,3
98 Chine	1 055,4	9,1	860	7,7	9,2	5,8
99 Guyana	0,7	-0,3	800	-0,9
100 Albanie	2,5	..	760	..	29,4	14,6

11 Résultats économiques

Classement selon l'IDH	PNB	Croissance annuelle du PNB	PNB par habitant	Croissance annuelle du PNB par habitant	Moyenne annuelle de l'inflation (%)	
	(en milliards de dollars) 1997	(%) 1975-95	(dollars) 1997	(%) 1975-95	1985-96	1996
101 Afrique du Sud	130,2	1,7	3 210	-0,6	12,8	8,2
102 Tunisie	19,4	4,3	2 110	1,9	5,6	4,8
103 Azerbaïdjan	3,9	..	510	20,4
104 Moldova, Rép. de	2,0	..	460
105 Indonésie	221,5	7,1	1 110	5,1	8,6	8,5
106 Cap-Vert	0,4	..	1 090	4,4
107 El Salvador	10,7	1,3	1 810	-0,3	14,6	6,4
108 Tadjikistan	2,0	..	330	491,0
109 Algérie	43,9	2,7	1 500	-0,1	21,0	23,5
110 Viet Nam	24,0	..	310	..	85,4	6,1
111 Rép. arabe syrienne	16,6	4,6	1 120	1,3	15,7	9,0
112 Bolivie	7,6	..	970	..	24,2	14,4
113 Swaziland	1,5	5,1	1 520	1,8	11,8	10,0
114 Honduras	4,4	3,7	740	0,5	14,8	21,2
115 Namibie	3,4	..	2 110	..	10,7	10,0
116 Vanuatu	0,2	..	1 340	..	6,2	2,9
117 Guatemala	16,6	2,5	1 580	-0,1	17,4	8,9
118 Salomon, îles	0,4	5,9	870	2,3	10,8	20,7
119 Mongolie	1,0	..	390	..	43,4	21,0
120 Égypte	72,2	6,6	1 200	4,1	14,8	9,1
121 Nicaragua	1,9	-1,2	410	-4,0	531,0	-4,4
122 Botswana	5,1	9,8	3 310	6,3	12,1	9,2
123 Sao Tomé-et-Principe	(.)	2,3	290	0,1	..	51,0
124 Gabon	4,8	0,2	4 120	-2,9	3,8	12,7
125 Iraq
126 Maroc	34,4	3,6	1 260	1,4	4,9	1,8
127 Lesotho	1,4	3,8	680	1,3	11,1	6,1
128 Myanmar	24,6	23,3
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,2	3,0	930	0,7	5,5	5,4
130 Zimbabwe	8,2	1,8	720	-1,2	18,7	28,1
131 Guinée équatoriale	0,4	..	1 060	..	6,1	25,7
132 Inde	357,4	5,0	370	2,8	9,0	6,3
133 Ghana	7,0	2,4	390	-0,4	31,3	39,1
134 Cameroun	8,6	4,1	620	1,2	3,1	5,5
135 Congo	1,8	3,2	670	0,3	2,1	15,2
136 Kenya	9,7	4,0	340	0,5	12,2	8,8
137 Cambodge	3,2	..	300	6,8
138 Pakistan	64,6	6,0	500	3,1	9,2	10,5
139 Comores	0,2	2,7	400	..	4,0	2,3
Faible développement humain	177,8 T	2,3	274	-0,4	71,0	286,7
140 Rép. dém. pop. lao	1,9	..	400	..	22,0	12,9
141 Congo, Rép. dém. du	5,2	-2,4	110	-5,4	636,4	613,1
142 Soudan	7,9	2,4	290	-0,2
143 Togo	1,5	1,6	340	-1,4	5,4	4,9
144 Népal	4,9	4,3	220	1,6	11,0	7,8
145 Bhoutan	0,3	..	430
146 Nigeria	33,4	2,5	280	-0,6	34,1	34,2
147 Madagascar	3,6	0,3	250	-2,3	20,1	17,9
148 Yémen	4,4	..	270
149 Mauritanie	1,1	2,5	440	-0,2	6,5	3,6
150 Bangladesh	44,1	4,4	360	2,0	6,1	3,5

11 Résultats économiques

Classement selon l'IDH	PNB	Croissance	PNB	Croissance	Moyenne	
	(en milliards de dollars) 1997	annuelle du PNB (%) 1975-95	par habitant (dollars) 1997	annuelle du PNB par habitant (%) 1975-95	1985-96	1996
151 Zambie	3,5	0,8	370	-2,2	74,4	22,5
152 Haïti	2,9	0,4	380	-1,5	16,6	21,2
153 Sénégal	4,8	2,2	540	-0,5	4,4	3,7
154 Côte d'Ivoire	10,2	1,7	710	-1,8	3,2	3,7
155 Bénin	2,2	3,6	380	0,5	5,6	6,7
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	6,6	..	210
157 Djibouti
158 Ouganda	6,6	..	330	..	60,3	6,1
159 Malawi	2,1	2,5	210	-0,6	25,9	39,0
160 Angola	3,0	..	260	..	297,0	5 427,1
161 Guinée	3,8	..	550	2,5
162 Tchad	1,6	3,0	230	0,4	4,0	14,1
163 Gambie	0,4	3,6	340	0	11,0	2,9
164 Rwanda	1,7	1,4	210	-0,5	11,2	10,5
165 Rép. centrafricaine	1,1	0,8	320	-1,5	3,1	-0,8
166 Mali	2,7	2,9	260	0,4	4,9	6,3
167 Érythrée	0,9	..	230
168 Guinée-Bissau	0,3	1,4	230	-1,3	62,5	48,1
169 Mozambique	2,4	..	140	..	50,9	41,9
170 Burundi	0,9	2,7	140	0,1	6,6	19,6
171 Burkina Faso	2,6	3,7	250	1,3	3,3	4,3
172 Éthiopie	6,5	..	110	..	5,0	1,5
173 Niger	2,0	1,5	200	-1,8	2,4	4,8
174 Sierra Leone	0,8	-0,7	160	-2,8	58,3	26,3
Total pays en développement	5 725,6 T	4,4	1 314	2,3	88,8	25,3
Pays les moins avancés	136,2 T	2,3	260	-0,2	94,9	412,5
Afrique subsaharienne	299,0 T	2,0	522	-0,9	44,7	168,8
Pays arabes	324,2 T	3,2	1 754	0,5
Asie de l'Est	1 705,4 T	8,8	1 330	7,3	8,0	5,1
Asie de l'Est (Chine non comprise)	650,0 T	8,1	11 811	6,8	6,4	3,9
Asie du Sud-Est et Pacifique	711,8 T	6,6	1 556	4,4	6,4	6,0
Asie de l'Est	595,0 T	3,7	452	1,4	8,9	6,7
Asie de l'Est (Inde non comprise)	237,6 T	2,2	670	-0,3	8,6	8,4
Amérique latine et Caraïbes	1 890,9 T	2,8	3 953	0,7	263,7	22,4
Europe de l'Est et CEI	897,8 T	..	2 249	40,6
Pays industrialisés	22 785,7 T	2,6	27 174	1,9	3,0	2,0
Monde	29 409,1 T	2,8	5 257	1,1	17,8	7,9

a. Données concernant 1996.

Sources : Colonnes 1 et 3 : Banque mondiale, 1999b. Colonnes 2 et 4-6 : calculs réalisés d'après les données de la Banque mondiale, 1999b.

12 Structure macro-économique

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards de dollars)	Agriculture (en % du PIB)	Industrie (en % du PIB)	Services (en % du PIB)	Consommation		Investissements intérieurs bruts (en % du PIB)	Épargne intérieure brute (en % du PIB)	Recettes fiscales (en % du PIB)	Dépenses du gouverne- ment central (en % du PIB)	Excédent/ déficit des dépenses publiques (en % du PIB)
					Privée	Publique					
					(en % du PIB)	(en % du PIB)					
Développement humain élevé	23 120,9 T	2	..	64	63	16	21	22	26	29	-1,1
1 Canada	607,7	58 ^a	21 ^a	18 ^a	21 ^a
2 Norvège	153,4	2 ^a	32 ^a	66 ^a	48 ^a	20 ^a	23 ^a	32 ^a	33 ^a	37 ^a	5,1 ^a
3 États-Unis	7 834,0	2 ^a	27 ^a	71 ^a	68 ^a	16 ^a	18 ^a	16 ^a	20 ^a	22 ^a	-0,3
4 Japon	4 190,2	2 ^a	38 ^a	60 ^a	60 ^a	10 ^a	30 ^a	30 ^a
5 Belgique	242,5	1 ^a	..	78 ^a	63 ^a	15 ^a	18 ^a	22 ^a
6 Suède	227,6	52 ^a	26 ^a	15 ^a	21 ^a	37 ^a	44 ^a	-1,3
7 Australie	393,5	3 ^a	26 ^a	71 ^a	63 ^a	17 ^a	20 ^a	21 ^a	23 ^a	26 ^a	0,4
8 Pays-Bas	360,3	60 ^a	14 ^a	20 ^a	26 ^a	43 ^a	48 ^a	-1,7
9 Islande	7,3 ^a	61	21	18	18	27	32	-0,9 ^a
10 Royaume-Uni	1 286,5	2 ^a	31 ^a	67 ^a	64 ^a	21 ^a	16 ^a	15 ^a
11 France	1 392,5	2 ^a	26 ^a	72 ^a	61 ^a	19 ^a	17 ^a	20 ^a	39 ^a	47 ^a	-3,5
12 Suisse	255,3	61 ^a	14 ^a	20 ^a	24 ^a	21 ^a	26 ^a	-1,2 ^a
13 Finlande	119,8	4 ^a	34 ^a	62 ^a	53 ^a	22 ^a	17 ^a	25 ^a	28 ^a	40 ^a	-6,3 ^a
14 Allemagne	2 092,3	1 ^a	..	44 ^a	58 ^a	20 ^a	21 ^a	22 ^a	27 ^a	33 ^a	-1,4
15 Danemark	170,0	50 ^a	26 ^a	19 ^a	24 ^a
16 Autriche	206,2	1 ^a	30 ^a	68 ^a	57 ^a	20 ^a	24 ^a	23 ^a	34 ^a	42 ^a	-4,1 ^a
17 Luxembourg	17,0 ^a	55 ^a	14 ^a	21 ^a	31 ^a	44 ^a	42 ^a	4,9 ^a
18 Nouvelle-Zélande	64,6	63 ^a	14 ^a	22 ^a	22 ^a	31 ^a	32 ^a	4,0
19 Italie	1 145,6	3 ^a	..	75 ^a	61 ^a	16 ^a	17 ^a	22 ^a	42 ^a	48 ^a	-3,1
20 Irlande	75,0	53 ^a	14 ^a	18 ^a	33 ^a
21 Espagne	532,0	3 ^a	..	25 ^a	62 ^a	16 ^a	21 ^a	21 ^a
22 Singapour	96,3	(.)	35	65	39	9	37	51	16	17	11,6
23 Israël	98,1	62 ^a	29 ^a	22 ^a	9 ^a	37 ^a	48 ^a	0,4
24 Hong Kong, Chine (RAS)	171,4	(.)	15	84	61	9	34	31
25 Brunéi Darussalam	5,3
26 Chypre	8,2
27 Grèce	122,9	75 ^a	14 ^a	19 ^a	11 ^a	20 ^a	33 ^a	-8,6 ^a
28 Portugal	102,1	65	18	24	..	31	42	-2,3 ^a
29 Barbade
30 Corée, Rép. de	442,5	6	43	51	55	11	35	34	19	19	-1,4
31 Bahamas	3,8
32 Malte	3,3	64	21	25	15	29	42	-9,8
33 Slovénie	18,2	5	39	57	57	20	24	23
34 Chili	77,1	7	31	61	66	10	27	25	19	21	1,9
35 Koweït	30,4	47	28	13	25	1	42	..
36 République tchèque	52,0	51	20	34	28	33	36	-1,1
37 Bahreïn	6,1 ^a	42	20	5	38	7	27	-5,5
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	325,0	7	33	61	78	3	20	18	11	14	-1,3
40 Uruguay	20,0	8	27	64	74	14	13	12	28	32	-1,3
41 Qatar
42 Slovaquie	19,5	5	33	62	49	22	35	28
43 Émirats arabes unis
44 Pologne	135,7	64	18	22	18	35	41	-1,4
45 Costa Rica	9,5	15	23	62	63	12	27	25	23	31	-3,9 ^a
Développement humain moyen	4 974,3 T	13	37	50	61	13	26	26	13	18	-1,9
46 Trinité-et-Tobago	5,9	2	46	52	75	10	22	15
47 Hongrie	45,7	6 ^a	34 ^a	60 ^a	63 ^a	10 ^a	27 ^a	27 ^a	33 ^a	43 ^a	-2,6
48 Venezuela	87,5	4	41	55	67	6	18	27	18	21	2,2
49 Panama	8,2	8 ^a	18 ^a	73 ^a	53 ^a	15 ^a	29 ^a	32 ^a	16 ^a	27 ^a	-0,7 ^a
50 Mexique	403,0	5	26	69	65	8	26	26	13	15	-0,2 ^a

12 Structure macro-économique

					Consommation		Investissements intérieurs bruts	Épargne intérieure brute	Recettes fiscales	Dépenses du gouvernement central	Excédent/déficit des dépenses publiques
	PIB	Agriculture	Industrie	Services	Privée	Publique					
	(en milliards de dollars) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997	(en % du PIB) 1997
51 Saint-Kitts-et-Nevis	0,2	6	25	70	39	41	46
52 Grenade	0,3	10	20	70	70	17	33
53 Dominique	0,2	20	21	59	59	21	33	20
54 Estonie	4,7	7	28	65	59	23	30	18	30	32	2,4
55 Croatie	19,1	66 ^a	30 ^a	15 ^a	3 ^a	43 ^a	47 ^a	-0,5 ^a
56 Malaisie	98,5	12	47	41	45	11	43	44	19	20	3,0
57 Colombie	95,7	11	20	69	68	16	19	16
58 Cuba
59 Maurice	4,4	9	33	58	64	12	28	24	18	24	-4,0
60 Bélarus	22,6	14	44	42	59	19	26	22	29	34	-1,9 ^a
61 Fidji	2,1	18	26	56	73	16	12	11	21	30	-4,9 ^a
62 Lituanie	9,6	13	32	55	65	19	27	16	25	27	-1,9
63 Bulgarie	10,1	23	26	50	70	12	12	17	25	34	2,1
64 Suriname
65 Jamahiriya arabe libyenne
66 Seychelles	0,5	4	23	73	50	28	36	22
67 Thaïlande	153,9	11	40	49	54	10	35	36	16	19	-0,9
68 Roumanie	34,8	20	45	36	75	10	21	14	24	31	-4,0 ^a
69 Liban	15,0	12	27	61	101	16	27	-17	14	38	-20,6 ^a
70 Samoa-Occidental	0,2
71 Russie, Féd. de	447,0	8	37	55	63	12	22	25
72 Équateur	19,8	12	35	53	67	12	20	21
73 Macédoine, ARYM	2,2	12	27	61	85	12	19	3
74 Lettonie	5,5	7	31	62	67	23	20	10	29	32	0,9
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,3	13	25	62	53	27	32	..	26	32	-2,1
76 Kazakhstan	22,2	12	27	61	81	5	16	13
77 Philippines	82,2	19	32	49	73	13	25	15	17	19	0,1
78 Arabie saoudite	140,4	6	45	49	35	30	20	35
79 Brésil	820,4	8	35	57	63	18	21	19
80 Pérou	63,8	7	36	57	67	12	25	21	14	16	0,3
81 Sainte-Lucie	0,6	11	20	70	68	14	19
82 Jamaïque	4,1	8	35	57	61	18	35	22
83 Belize	0,6	23	28	49	59	19	24	21
84 Paraguay	10,2	23	22	55	67	13	23	20
85 Géorgie	5,2	32	23	45	95	9	7	-4	5	10	-2,7
86 Turquie	189,9	15	28	57	68	12	25	19	15	27	-8,4 ^a
87 Arménie	1,6	41	36	23	116	13	9	-29
88 Rép. dominicaine	15,0	12	32	55	70	8	25	22	14	16	-0,3 ^a
89 Oman
90 Sri Lanka	15,1	22	26	52	72	10	24	17	16	26	-4,5
91 Ukraine	49,7	12	40	48	62	22	20	16
92 Ouzbékistan	25,0	31	27	42	61	21	19	19
93 Maldives	0,3	21	48	-4,9
94 Jordanie	7,0	3	25	71	69	25	29	6	22	35	-1,4 ^a
95 Iran, Rép. islamique d'
96 Turkménistan	4,4
97 Kirghizistan	1,8	45	23	33	69	17	22	14
98 Chine	902,0	19	49	32	46	12	38	43	5	8	-1,6 ^a
99 Guyana	0,8	59	18	32	23
100 Albanie	2,5	63	18	19	103	11	12	-13

12 Structure macro-économique

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards de dollars)	Agriculture (en % du PIB)	Industrie (en % du PIB)	Services (en % du PIB)	Consommation		Investis- sements intérieurs bruts (en % du PIB)	Épargne intérieure brute (en % du PIB)	Recettes fiscales (en % du PIB)	Dépenses du gouver- nement central (en % du PIB)	Excédent/ déficit des dépenses publiques (en % du PIB)
					Privée	Publique					
					(en % du PIB)	(en % du PIB)					
101 Afrique du Sud	129,1	5	39	57	62	21	16	17	28	34	-3,8
102 Tunisie	18,9	13	29	58	60	16	27	24	25	33	-3,1 ^a
103 Azerbaïdjan	4,4	22	18	60	83	8	28	10
104 Moldova, Rép. de	1,9	31	35	34	74	26	24	(.)
105 Indonésie	215,0	16	43	41	63	7	31	31	15	15	1,2 ^a
106 Cap-Vert	0,4	9	21	70	84	20	34	-4
107 El Salvador	11,3	13	28	60	86	9	15	4
108 Tadjikistan	2,0
109 Algérie	47,1	11	49	39	51	14	26	35	31	30	3,0 ^a
110 Viet Nam	24,8	26	31	43	70	9	29	21
111 Rép. arabe syrienne	17,9	69	12	29	19	16	24	-0,2 ^a
112 Bolivie	8,0	16	33	51	75	15	19	10	15	22	-2,3
113 Swaziland	1,3	19	42	40	53	27	34	19
114 Honduras	4,5	20	28	52	63	15	32	22
115 Namibie	3,3	11	33	56	55	31	20	14
116 Vanuatu	0,3	25	12	63
117 Guatemala	17,8	24	20	56	87	5	14	8
118 Salomon, îles	0,4
119 Mongolie	0,9	37	23	40	64	16	22	18	19	22	-6,6 ^a
120 Égypte	75,6	18	32	51	77	10	18	13
121 Nicaragua	2,0	34	22	44	84	13	28	3
122 Botswana	5,1	3	48	49	28	27	26	45	16	39	9,4 ^a
123 Sao Tomé-et-Principe	(.)	23	19	58	71	45	50	-16
124 Gabon	5,2	7	55	37	38	14	26	48
125 Iraq
126 Maroc	33,5	15	33	51	65	18	21	17
127 Lesotho	1,0	11	42	47	82	28	86	-10	31	40	1,0
128 Myanmar	..	59	10	31	13	12	4	10	-3,2 ^a
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,6	28	36	36	44	23	37	33
130 Zimbabwe	0,9	19	25	56	72	16	19	12
131 Guinée équatoriale	0,5	23	67	10	20	13	96	68
132 Inde	381,6	25	30	45	70	10	24	20	11	16	-4,9
133 Ghana	6,9	36	26	39	80	10	24	10
134 Cameroun	9,1	41	21	38	71	8	16	21
135 Congo	2,3	10	57	33	46	19	26	35
136 Kenya	10,2	29	16	56	72	17	19	11	23	29	-0,9 ^a
137 Cambodge	3,0	51	15	34	87	9	16	4
138 Pakistan	61,7	25	25	50	78	12	15	10	13	23	-7,9
139 Comores	0,2	39	13	49	89	14	21	-3
Faible développement humain	191,6 T	32	30	38	76	10	18	15
140 Rép. dém. pop. lao	1,8	52	21	26	81	7	29	11
141 Congo, Rép. dém. du	6,1	58	17	25	83	8	7	9
142 Soudan	10,2
143 Togo	1,5	42	21	37	80	10	16	10
144 Népal	4,9	41	22	36	81	9	21	10	9	17	-4,1
145 Bhoutan	0,4	38	38	25	39	29	43	32	6	33	-2,2
146 Nigeria	39,9	33	47	20	70	9	15	22
147 Madagascar	3,5	32	14	55	89	7	12	4	8	17	-1,3 ^a
148 Yémen	5,7	18	49	34	68	19	21	13	13	39	-2,6
149 Mauritanie	1,1	25	29	46	79	12	18	9
150 Bangladesh	41,4	24	27	49	81	4	21	15

12 Structure macro-économique

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards de dollars)	Agriculture (en % du PIB)	Industrie (en % du PIB)	Services (en % du PIB)	Consommation		Investis- sements intérieurs bruts (en % du PIB)	Épargne intérieure brute (en % du PIB)	Recettes fiscales (en % du PIB)	Dépenses du gouverne- ment central (en % du PIB)	Excédent/ déficit des dépenses publiques (en % du PIB)	
					Privée	Publique						
					(en % du PIB)	(en % du PIB)						
	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	
151	Zambie	3,9	16	31	52	78	12	15	10	17	21	0,7 ^a
152	Haiti	2,8	30	20	50	97	7	10	-4
153	Sénégal	4,5	18	22	59	77	10	19	13
154	Côte d'Ivoire	10,3	27	21	51	65	12	16	23
155	Bénin	2,1	38	14	48	79	10	18	11
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	6,9	47	21	31	83	13	20
157	Djibouti	0,5	4	21	76	78	28	9	-6
158	Ouganda	6,6	44	17	39	83	10	15	8
159	Malawi	2,5	36	18	46	85	13	12	2
160	Angola	7,7	9	62	29	30	43	25	27
161	Guinée	3,9	23	35	42	74	7	22	19
162	Tchad	1,6	39	15	46	92	7	19	1
163	Gambie	0,4	30	15	55	85	11	18	4
164	Rwanda	1,9	37	26	36	99	9	11	-7
165	Rép. centrafricaine	1,0	54	18	28	84	9	9	7
166	Mali	2,5	49	17	34	74	12	23	14
167	Érythrée	0,7	9	30	61	85	33	41	-17
168	Guinée-Bissau	0,3	54	11	35	88	7	24	5
169	Mozambique	2,8	31	24	45	76	10	30	14
170	Burundi	1,0	53	17	30	83	15	7	3	13	24	-5,5
171	Burkina Faso	2,4	35	27	38	79	12	25	9
172	Éthiopie	6,4	55	7	38	80	11	19	9
173	Niger	1,9	38	18	44	83	14	11	3
174	Sierra Leone	0,8	50	21	29	98	10	-5	-8	10	18	-6,0
Total pays en développement												
	5 639,5 T	13	36	51	61	12	27	27
Pays les moins avancés												
	143,3 T	33	25	42	79	11	20	11
Afrique subsaharienne												
	304,3 T	20	34	46	66	17	18	17
Pays arabes												
	408,2 T	55	21	21	24
Asie de l'Est												
	1 516,8 T	13	44	43	50	11	37	39	10	12	12	-1,5
East Asia (excluding China)												
	614,8 T	4	36	60	56	11	35	33	19	19	19	-1,4
Asie du Sud-Est et Pacifique												
	688,3 T	13	40	47	56	10	34	34	16	17	17	2,3
Asie du Sud												
	505,4 T	25	29	46	72	10	23	18	11	18	18	-5,2
South Asia (excluding India)												
	123,8 T	25	26	49	78	9	19	13	13	23	23	-7,0
Amérique latine et Caraïbes												
	2 018,4 T	8	32	60	67	12	22	21
Europe de l'Est et CEI												
	947,3 T	11	36	53	64	15	23	22
Pays industrialisés												
	21 700,0 T	2 ^a	..	64 ^a	63 ^a	16 ^a	21 ^a	21 ^a	26 ^a	30 ^a	30 ^a	-1,2 ^a
Monde												
	28 286,8 T

Note : Les pourcentages du PIB pour l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.

a. Données concernant 1996.

Source : Colonnes 7-17 : Banque mondiale, 1999b.

13 Déséquilibres dans l'emploi des ressources

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % en PNB)		Dépenses publiques de santé		Dépenses militaires (en % en PIB)		Commerce d'armes classiques (aux prix de 1990) ^a				Effectif des forces armées	
			En % du PNB	En % du PIB			Importations		Exportations		en milliers	Indice (base 100 = 1985)
	1985	1996	1960	1995	en millions de dollars	Indice (1991 = 100)	en millions de dollars	Part (%)	1997	1997		
	1985	1996	1960	1995	1988	1996	1997	1997	1997	1993-97 ^b	1997	1997
Développement humain élevé	5,1	5,1	..	6,1	3,6	2,3	5 421 T	79
1 Canada	6,6	7,0	..	6,9	2,0	1,4	97	10	81	1,2	62	74
2 Norvège	5,9	7,5	..	6,6	3,0	2,3	155	62	56	0,4	34	91
3 États-Unis	4,9	5,4	..	6,5	5,8	3,6	656	148	10 840	46,9	1 448	67
4 Japon	..	3,6	..	5,6	1,0	0,1	584	24	3	0,1	236	97
5 Belgique	6,2	3,2	..	6,9	2,7	1,6	34	15	93	0,4	45	49
6 Suède	7,7	8,3	..	7,1	2,5	2,4	123	..	273	0,8	53	81
7 Australie	5,6	5,6	..	5,8	2,7	2,3	215	85	318	0,4	57	82
8 Pays-Bas	6,4	5,2	..	6,8	2,9	2,0	93	31	504	1,9	57	54
9 Islande	4,9	5,4	..	6,9
10 Royaume-Uni	4,9	5,4	..	5,9	4,2	3,0	71	8	2 631	8,3	214	65
11 France	5,8	6,1	..	8,0	3,8	3,0	160	16	3 343	6,9	381	82
12 Suisse	4,8	5,3	..	6,9	1,8	1,5	391	166	72	0,3	26	132
13 Finlande	5,4	7,6	..	5,8	1,5	1,6	492	502	31	85
14 Allemagne	..	4,8	..	8,1	2,9 ^c	1,7	569	6,3	347	73
15 Danemark	7,2	8,2	..	6,9	2,1	1,8	46	33	111
16 Autriche	5,9	5,7	..	5,9	1,1	0,9	139	46	83
17 Luxembourg	3,8	4,1	..	6,2	1,3	0,7	1	114
18 Nouvelle-Zélande	4,7	7,3	..	5,7	2,2	1,2	343	10	77
19 Italie	5,0	4,7	..	5,4	2,3	1,9	552	484	408	1,6	325	84
20 Irlande	6,4	5,8	..	5,2	1,1	1,1	13	93
21 Espagne	3,3	4,9	..	5,8	2,1	1,5	316	251	639	2,5	198	62
22 Singapour	4,4	3,0	1,0	1,5	4,7	4,3	108	34	70	127
23 Israël	7,0	7,2	13,0	8,7	41	3	335	1,0	175	123
24 Hong Kong, Chine (RAS)	2,8	2,9	..	2,3
25 Brunéï Darussalam	2,1	3,1	..	0,8	6,2	5	122
26 Chypre	3,7	..	0,6	..	3,9	3,4	110	10	100
27 Grèce	2,9	3,0	..	4,4	5,2	4,5	715	126	162	81
28 Portugal	4,0	5,5	..	5,0	2,8	2,4	14	1	59	81
29 Barbade	6,1	7,2	3,0	4,4	1	60
30 Corée, Rép. de	4,5	3,7	0,2	1,9	4,0	3,2	1 077	273	12	0,1	672	112
31 Bahamas	4,0	2,5	1	180
32 Malte	3,4	1,3	0,1	2	250
33 Slovaquie	..	5,8	..	7,1	..	1,6	10	..
34 Chili	4,4	3,1	2,0	2,3	2,3	1,6	180	212	94	93
35 Koweït	4,9	5,7	..	3,5	8,2	11,9	411	67	15	128
36 République tchèque	..	5,4	..	6,9	..	1,8	19	0,9	62	..
37 Bahreïn	4,1	5,5	5,4	13	26	11	393
38 Antigua-et-Barbuda	2,7	3,7	0	200
39 Argentine	..	3,5	1,3	4,3	1,6	1,2	148	73	68
40 Uruguay	2,8	3,3	2,6	1,9	2,1	1,5	26	80
41 Qatar	4,1	3,4	286	..	29	0,1	12	197
42 Slovaquie	..	4,9	..	6,1	..	2,3	41	..
43 Émirats arabes unis	1,7	2,0	6,7 ^d	4,5	808	636	65	150
44 Pologne	4,9	5,2	..	4,2	2,5	2,8	18	0,3	242	76
45 Costa Rica	4,5	5,3	3,0	6,0	0,5
Développement humain moyen	4,0	3,8	0,9	2,2	6,0	2,5	13 603 T	92
46 Trinité-et-Tobago	6,1	3,7	1,7	2,1	2	100
47 Hongrie	5,5	4,7	..	4,9	3,4	1,6	49	46
48 Venezuela	5,1	..	2,6	1,0	1,5	1,0 ^d	56	114
49 Panama	4,6	4,6	3,0	4,7	2,1	1,2
50 Mexique	3,9	4,9	1,9	2,8	0,5	0,4	96	175	9

13 Déséquilibres dans l'emploi des ressources

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % en PNB)		Dépenses publiques de santé		Dépenses militaires (en % en PIB)		Commerce d'armes classiques (aux prix de 1990) ^a				Effectif des forces armées	
			En % du PNB	En % du PIB			Importations		Exportations		Indice	
	1985	1996	1960	1995	en millions de dollars	Indice (1991 = 100)	en millions de dollars	Part (%)	1997	1997		
									1993-97 ^b		(base 100 = 1985)	
51 Saint-Kitts-et-Nevis	5,8	3,8	..	3,1
52 Grenade	2,7
53 Dominique	5,9	3,9
54 Estonie	..	7,3	..	5,8	..	1,2	4	..
55 Croatie	..	5,3	..	8,5	..	14,5	37	58	..
56 Malaisie	6,6	5,2	1,1	1,3	2,5	2,4	1 346	112	101
57 Colombie	2,9	4,4	0,4	2,9	1,3	..	190	146	221
58 Cuba	6,3	..	3,0	7,9	60	37
59 Maurice	3,8	..	1,5	2,2	0,2	0,3
60 Bélarus	..	6,1	..	5,3	..	1,2	263	0,4	82	..
61 Fidji	6,0	2,2	4	133
62 Lituanie	5,3	5,6	..	5,1	..	0,5	5	..
63 Bulgarie	5,5	3,3	..	3,6	4,6	1,8	40	10	102	68
64 Suriname	9,4	2,0	2	90
65 Jamahiriya arabe libyenne	7,1	..	1,3	65	89
66 Seychelles	10,7	7,6	..	4,1	4,3	2,2	0	17
67 Thaïlande	3,8	4,1	0,4	2,0	2,7	1,9	1 031	164	266	113
68 Roumanie	2,2	3,6	..	3,6	3,3	3,5	12	32	227	120
69 Liban	..	2,5	6,3	10	55	317
70 Samoa-Occidental	5,3
71 Russie, Féd. de	3,2	4,1	..	4,3	15,8	3,7 ^d	3 466	13,5	1 240	..
72 Équateur	3,7	3,5	0,4	2,0	2,0	57	134
73 Macédoine, ARYM	5,5	5,6	..	7,4	114	..
74 Lettonie	3,4	6,5	..	4,4	..	0,8	5	..
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	5,8	5,3
76 Kazakhstan	..	4,7	..	2,2	172	35	..
77 Philippines	1,4	2,2	0,4	..	1,9	1,6	47	111	96
78 Arabie saoudite	6,7	..	0,6	..	17,6	13,2 ^d	2 370	178	163	260
79 Brésil	3,8	5,2	0,6	1,9	1,4 ^d	1,9	384	233	28	0,1	315	114
80 Pérou	2,9	2,9	1,1	2,2	2,0	1,3	258	125	98
81 Sainte-Lucie	5,5	9,8	..	2,5
82 Jamaïque	5,7	7,5	2,0	3	157
83 Belize	..	5,0	..	6,0	1,3	1	183
84 Paraguay	1,5	3,9	0,5	1,8	1,0	1,3 ^d	20	140
85 Géorgie	0,6	..	1,3	33	..
86 Turquie	1,8	2,2	0,8	2,4	3,0	4,3	1 276	134	639	101
87 Arménie	..	2,0	..	3,1	60	..
88 Rép. dominicaine	1,8	2,0	1,3	1,8	25	110
89 Oman	4,0	20,1	13,2	173	44	1 740
90 Sri Lanka	2,6	3,4	2,0	1,4	2,1	6,0 ^d	41	117	542
91 Ukraine	5,2	7,2	..	4,9	..	4,5	399	1,0	387	..
92 Ouzbékistan	..	8,1	..	3,5	70	..
93 Maldives	4,4	6,4
94 Jordanie	5,5	7,3	0,6	3,7	11,4	8,8	62	104	148
95 Iran, Rép. islamique d'	3,6	..	0,8	1,4	3,2	2,5	11	6	518	170
96 Turkménistan	1,2	18	..
97 Kirghizistan	7,9	5,7	..	3,5	12	..
98 Chine	2,5	2,3	1,3	..	1,6	1,1	1 816	1 203	170	3,1	2 840	73
99 Guyana	9,8	4,9	..	4,3	3,3	0,8	2	24
100 Albanie	..	3,1	..	2,5	5,6	1,5	54	134

13 Déséquilibres dans l'emploi des ressources

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % en PNB)		Dépenses publiques de santé		Dépenses militaires (en % en PIB)		Commerce d'armes classiques (aux prix de 1990) ^a				Effectif des forces armées	
	1985	1996	En % du		1988	1996	Importations		Exportations		1997	Indice (base 100 = 1985)
			PNB	PIB			en millions de dollars (1991 = 100)	en millions de dollars	Part (%)			
	1993-97 ^b	1997										
101 Afrique du Sud	6,0	7,9	0,5	..	4,3	2,1	8	..	1	0,1	79	75
102 Tunisie	5,8	6,7	1,6	..	2,7	1,8	37	35	100
103 Azerbaïdjan	5,7	3,3	..	1,1	67	..
104 Moldova, Rép. de	..	9,7	..	5,8	..	0,8	392	0,5	11	..
105 Indonésie	..	1,4	0,3	0,7	1,7	1,3	171	72	13	0,1	284	102
106 Cap-Vert	3,6	3,3	1,8	1	14
107 El Salvador	3,1	2,2	0,9	2,4	2,8	0,9	28	68
108 Tadjikistan	..	2,2	..	5,8	9	..
109 Algérie	8,5	5,2	1,2	..	1,9	3,4	124	73
110 Viet Nam	..	2,7	84	492	48
111 Rép. arabe syrienne	6,1	4,2	0,4	..	7,9	6,7	320	80
112 Bolivie	2,1	5,6	0,4	3,8	1,7	1,1	34	121
113 Swaziland	5,9	7,3	..	3,0	1,1	2,3
114 Honduras	4,2	3,6	1,0	2,8	1,6	1,1 ^c	19	113
115 Namibie	..	9,1	..	4,2	..	2,3	6	..
116 Vanuatu	..	4,9
117 Guatemala	1,8	1,7	0,6	1,8	1,6	0,8	41	128
118 Salomon, îles	4,7	4,9
119 Mongolie	7,8	6,4	..	4,3	8,7	2,2	9	27
120 Égypte	6,3	..	0,6	1,7	4,5	..	867	70	450	101
121 Nicaragua	6,8	3,6	0,4	5,3	8,7	1,6	17	27
122 Botswana	6,8	10,4	1,5	..	4,4	3,2	8	188
123 Sao Tomé-et-Principe	4,6	6,2
124 Gabon	4,5	2,8	0,5	0,6	5	196
125 Iraq	4,0	..	1,0	388	75
126 Maroc	6,3	5,3	1,0	..	4,1	3,9	104	117	196	132
127 Lesotho	4,3	7,0	1,0	3,7	3,1	2	100
128 Myanmar	..	1,2	0,7	0,4	2,2	..	100	44	429	231
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,8	1,4	4	134
130 Zimbabwe	9,1	..	1,2	1,7	6,2	2,7	39	95
131 Guinée équatoriale	..	1,8	1	59
132 Inde	3,4	3,4	0,5	0,7	3,4	2,5	1 085	73	1 145	91
133 Ghana	2,6	..	1,1	1,6	0,4	0,6	7	46
134 Cameroun	3,1	2,9	1,0	1,0	1,4	13	180
135 Congo	5,1	6,2	1,6	1,8	10	115
136 Kenya	6,4	6,6	1,5	..	2,7	24	177
137 Cambodge	..	2,9	..	0,7	..	4,7	141	401
138 Pakistan	2,5	3,0	0,3	0,8	6,5	5,6 ^d	572	95	587	122
139 Comores	4,1	1,1
Faible développement humain	2,7	..	0,8	1,2	2,9	1 091 T	114
140 Rép. dém. pop. lao	..	2,5	0,5	1,3	29	54
141 Congo, Rép. dém. du	1,0	40	83
142 Soudan	1,0	..	2,0	1,6	80	141
143 Togo	5,0	4,7	1,3	1,6	3,1	7	194
144 Népal	2,6	3,1	0,2	1,2	0,9	0,8	46	184
145 Bhoutan	2,3
146 Nigeria	..	0,9	0,3	0,3	1,2	0,7	77	82
147 Madagascar	2,9	1,9	1,4	1,1	1,4	0,8	21	100
148 Yémen	..	6,1	..	1,0	66	103
149 Mauritanie	0,5	1,8	4,5	16	185
150 Bangladesh	1,9	2,9	..	1,2	1,7	..	13	10	121	133

13 Déséquilibres dans l'emploi des ressources

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % en PNB)		Dépenses publiques de santé		Dépenses militaires (en % en PIB)		Commerce d'armes classiques (aux prix de 1990) ^a				Effectif des forces armées	
			En % du PNB	En % du PIB			Importations		Exportations		Part (%)	Indice (base 100 = 1985)
	1985	1996	1960	1995	en millions de dollars	Indice (1991 = 100)	en millions de dollars	1993-97 ^b	1997	1997		
151 Zambie	4,7	2,2	1,0	2,9	..	1,1 ^d	22	133
152 Haïti	1,2	..	1,0	1,3
153 Sénégal	..	3,5	1,5	1,2	2,0	13	133
154 Côte d'Ivoire	..	5,0	1,5	1,4	1,2	8	64
155 Bénin	..	3,2	1,5	1,8	2,3	5	107
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	4,4	..	0,5	2,5	1,8	35	86
157 Djibouti	2,7	10	320
158 Ouganda	3,5	2,6	0,7	1,6	1,8	3,8	55	275
159 Malawi	3,5	5,5	0,2	2,3	1,5	0,8	5	94
160 Angola	5,1	13,0	111	223
161 Guinée	1,0	1,2	10	98
162 Tchad	0,5	2,7	25	208
163 Gambie	3,2	1,7	0,8	1,4	1	160
164 Rwanda	3,1	..	0,5	..	1,5	55	1 058
165 Rép. centrafricaine	2,8	..	1,3	1,9	..	1,1	3	117
166 Mali	3,7	2,2	1,0	2,0	2,4	7	151
167 Érythrée	..	1,8	..	1,1	53	46	..
168 Guinée-Bissau	3,2	1,1	7	85
169 Mozambique	4,2	9,2	3,4	6	39
170 Burundi	2,5	3,2	0,8	1,0	3,2	4,9	19	356
171 Burkina Faso	..	3,6	0,6	4,7	2,6	6	145
172 Éthiopie	3,0	4,0	0,7	1,7	9,8	1,8	120	55
173 Niger	0,2	1,6	0,8	5	241
174 Sierra Leone	1,9	0,5	1,8	15	484
Total pays en développement	3,9	3,6	0,9	1,8	3,1	2,4	13 107 T	95
Pays les moins avancés	2,7	1,6	1 566 T	147
Afrique subsaharienne	4,9	5,4	0,7	1,4	3,7	934 T	126
Pays arabes	5,9	..	1,0	..	8,2	2 201 T	103
Asie de l'Est	3,0	2,7	1,0	..	2,5	1,7	3 521 T	78
Asie de l'Est (Chine non comprise)	4,0	3,5	0,2	2,0	4,0	3,2	681 T	108
Asie du Sud-Est et Pacifique	..	3,0	0,5	1,3	2,4	2,0	1 945 T	92
Asie du Sud	3,3	3,3	0,5	0,9	3,5	2,9	2 534 T	116
Asie du Sud (Inde non comprise)	3,3	3,0	..	1,3	3,6	1 389 T	150
Amérique latine et Caraïbes	3,9	4,5	1,2	2,5	1,3	1,3	1 322 T	87
Europe de l'Est et CEI	..	4,6	..	4,5	..	3,2	2 996 T	..
Pays industrialisés	5,2	5,1	..	6,3	3,6	2,3	4 013 T	74
Monde	4,9	4,8	..	5,5	4,0	2,4	20 115 T	89

a. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance.

b. Chiffre calculé sur la base du total pour 1993-97 des fournisseurs d'armements classiques, selon la définition du SIPRI, 1998.

c. Données concernant la République fédérale d'Allemagne avant la réunification.

d. Données concernant des estimations jugées peu fiables par le SIPRI, 1998.

Sources : Colonnes 1 et 2 : UNESCO, 1998a. Colonne 3 : ONU, 1993, Banque mondiale, 1993. Colonne 4 : Banque mondiale, 1999b. Colonnes 5-7 et 9 : SIPRI, 1998. Colonnes 8 et 10 : Calculs effectués d'après des données du SIPRI, 1998. Colonnes 11 et 12 : IIES, 1998.

14 Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD

Classement selon l'IDH	Aide publique nette au développement (APD) versée			APD en % du budget du gouvernement central	APD par habitant du pays donateur (en dollars de 1996)		APD multi-latérale en % du PNB	Part de l'APD versée par les ONG ^b		Aide versée par les ONG en % du PNB		Aide aux PMA (en % du total)	
	Total ^a	En % du PNB		1992/93	1986/87	1996/97	1996/97	1995/96	Aide versée par les ONG en % du PNB		Aide aux PMA (en % du total)		
	(millions de dollars)	1986/87	1997						1986/87	1996/97	1986/87	1996/97	1986/87
1 Canada	2 045	0,48	0,34	1,6	89	64	0,11	8,5	0,05	0,04	32	23	
2 Norvège	1 306	1,13	0,86	1,7	294	308	0,25	..	0,08	0,07	41	39	
3 États-Unis	6 878	0,21	0,09	1,8	52	30	0,03	8,6	0,04	0,03	18	20	
4 Japon	9 358	0,30	0,22	1,4	83	79	0,05	2,1	0,00	0,01	27	19	
5 Belgique	764	0,48	0,31	..	107	88	0,06	0,3	0,01	0,02	50	27	
6 Suède	1 731	0,87	0,79	..	225	222	0,20	6,0	0,07	0,01	39	30	
7 Australie	1 061	0,40	0,28	1,3	70	59	0,07	0,6	0,02	0,03	19	19	
8 Pays-Bas	2 947	0,99	0,81	..	203	212	0,17	9,2	0,08	0,01	34	27	
10 Royaume-Uni	3 433	0,29	0,26	..	49	55	0,06	2,0	0,03	0,03	31	22	
11 France	6 307	0,58	0,45	..	131	125	0,05	0,2	0,01	0,00	27	22	
12 Suisse	911	0,30	0,34	3,1	124	148	0,11	5,8	0,05	0,04	39	33	
13 Finlande	379	0,48	0,33	1,5	105	81	0,12	0,7	0,04	0,00	44	24	
14 Allemagne	5 857	0,41	0,28	..	90	87	0,06	2,6	0,06	0,05	28	19	
15 Danemark	1 637	0,88	0,97	2,5	250	342	0,35	0,5	0,02	0,02	38	30	
16 Autriche	527	0,19	0,26	0,7	45	72	0,04	0,5	0,02	0,02	19	17	
17 Luxembourg	95	0,17	0,55	..	54	226	0,07	12,5	0,00	0,03	..	29	
18 Nouvelle-Zélande	154	0,28	0,26	0,4	43	38	0,05	2,0 ^c	0,02	0,03	20	23	
19 Italie	1 266	0,37	0,11	0,6	67	33	0,05	1,0	0,00	0,00	50	26	
20 Irlande	187	0,23	0,31	..	22	51	0,04	0,1	0,10	0,10	36	48	
21 Espagne	1 234	0,08	0,23	1,0	10	34	0,02	..	0,00	0,02	15	16	
28 Portugal	250	0,10	0,25	..	6	25	0,02	0,8	0,00	0,00	..	66	
Total CAD^d	48 324 T	0,33	0,22	..	75	66	0,05	3,4	0,03	0,02	28	23	

Note: CAD signifie Comité d'aide au développement de l'OCDE.

a. Certains pays ou régions n'appartenant pas au CAD fournissent aussi une aide publique au développement (APD). En valeur nette, l'ADP versée par l'Arabie saoudite, l'Islande, le Koweït, la République tchèque et la province chinoise de Taiwan s'élevait à 1 032 millions de dollars.

b. Sur une base de décaissements.

c. Les données se rapportent à 1994.

d. Les totaux sont calculés de la même manière que dans OCDE, 1999a.

Source: Colonnes 1-12: OCDE, 1999a.

**15 Dette extérieure
et aide reçue
par pays
destinataire**

**Aide publique nette
au développement (APD)
reçue**
(versements nets)

**Ratio du service
de la dette**
(service de la dette
en % des exportations
de biens et de
services)

Classement selon l'IDH	Aide publique nette au développement (APD) reçue (versements nets)						Dette extérieure				Ratio du service de la dette	
	Total (en millions de dollars)		En % du PNB		Par habitant (dollars)		Total (en millions de dollars)		En % du PNB		en % des exportations de biens et de services	
	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1985	1997	1985	1997	1985	1997
Développement humain élevé	5 476 T	2 539 T	0,7	0,1	31,9	15,4	174 074,4 T	393 373,5 T	55,7	36,0	33,0	13,5
22 Singapour	8	1 ^a	(.)	(.)	2,9	0,4
23 Israël	1 750	1 192 ^a	3,0	1,2	353,6	240,7
24 Hong Kong, Chine (RAS)	36	8 ^a	(.)	(.)	6,3	1,4
25 Brunéï Darussalam	4	(.) ^a	0,1	..	15,1	1,1
26 Chypre	40	49 ^a	0,7	0,6	57,6	70,6
27 Grèce
29 Barbade	2	3	0,1	..	7,7	11,5	457,2	644,3	38,4	..	6,3	7,5 ^b
30 Corée, Rép. de	55	-160	(.)	(.)	1,3	-3,7	54 585,3	143 372,5	59,9	32,8	27,8	8,6
31 Bahamas	2	3 ^a	0,1	..	7,7	11,6
32 Malte	21	22	0,8	0,7	58,7	61,5	185,4	1 033,9	16,8	30,6	1,9	2,1
33 Slovénie	..	97	..	0,5	..	48,5	..	4 762,1	..	26,0	..	3,9
34 Chili	126	136	0,4	0,2	9,5	10,2	20 383,9	31 440,1	141,7	42,4	48,4	20,4
35 Koweït	5	2 ^a	(.)	(.)	3,7	1,5
36 République tchèque	231 ⁺	107 ^a	1,0	0,2	22,4	10,4	3 459,3	21 456,3	12,6	41,8	..	14,1
37 Bahreïn	44	84	1,2	1,6	86,6	165,4	1 264,0	7 084,0 ^b	37,6	138,4 ^b
38 Antigua-et-Barbuda	7	4	1,8	0,8	109,0	62,3	59,0	280,0 ^b	31,4	59,7 ^b
39 Argentine	300	222	0,2	0,1	9,1	6,7	50 945,9	123 221,4	60,9	38,7	60,1	58,7
40 Uruguay	52	57	0,5	0,3	16,6	18,2	3 919,4	6 652,0	89,3	33,6	42,6	15,4
41 Qatar	2	1 ^a	(.)	..	3,9	2,0
42 Slovaquie	115 ^a	67 ^a	1,1	0,3	21,8	12,7	1 107,6	9 989,0	8,2	51,7	..	12,2
43 Émirats arabes unis	-6	4 ^a	(.)	..	-3,0	2,0
44 Pologne	2 508 ^a	641 ^a	3,4	0,5	65,6	16,8	33 307,1	39 889,5	48,6	29,5	15,5	6,1
45 Costa Rica	174	..	3,2	..	56,3	..	4 400,3	3 548,4	121,0	38,1	41,5	11,8
Développement humain moyen	34 101 T	24 130 T	1,2	0,6	9,3	6,2	734 448,7 T	1 720 856,1 T	35,3	32,9	26,0	18,0
46 Trinité-et-Tobago	-2	33	(.)	0,6	-1,6	26,5	1 448,2	2 161,5	20,6	38,8	10,2	19,6
47 Hongrie	626 ^a	152 ^a	2,0	0,3	60,5	14,7	13 956,5	24 373,4	70,6	55,0	39,3	29,7
48 Venezuela	31	28	0,1	(.)	1,6	1,4	35 333,7	35 541,5	58,4	41,6	25,0	31,3
49 Panama	102	124	1,9	1,5	41,7	50,7	4 758,5	6 338,0	91,4	75,4	7,3	16,4
50 Mexique	278	108	0,1	(.)	3,3	1,3	96 861,9	149 689,9	56,1	38,4	43,7	32,4
51 Saint-Kitts-et-Nevis	7	7	4,4	2,7	167,5	167,5	12,8	62,0	16,7	24,3	1,8	3,9
52 Grenade	16	8	6,8	2,7	170,9	85,5	52,2	105,3	42,4	34,9	10,7	5,7 ^b
53 Dominique	17	14	9,8	6,2	236,1	194,4	54,3	161,4	55,8	43,5	7,6	8,2
54 Estonie	15 ^a	65 ^a	0,3	1,4	9,6	41,5	..	658,4	..	14,5	..	1,4
55 Croatie	..	44	..	0,2	..	9,2	..	6 841,5	..	35,2	..	11,9
56 Malaisie	290	-241	0,7	-0,3	15,5	-12,9	20 269,1	47 228,2	69,9	50,5	30,4	7,5
57 Colombie	123	274	0,3	0,3	3,4	7,7	14 245,5	31 777,4	42,9	34,4	41,9	26,6
58 Cuba	38	67	3,5	6,2	20 682,0	35 344,0 ^b
59 Maurice	68	42	2,4	1,0	63,8	39,4	628,8	2 471,6	61,1	56,7	24,3	10,9
60 Bélarus	187 ^a	43 ^a	0,5	0,2	18,2	4,2	..	1 161,5	..	5,2	..	1,8
61 Fidji	45	44	3,1	2,2	60,3	59,0	443,7	213,4	40,5	10,5	11,7	3,0
62 Lituanie	4 ^a	102 ^a	(.)	1,1	1,1	27,3	..	1 540,5	..	16,4	..	6,0
63 Bulgarie	316 ^a	206 ^a	3,2	2,1	36,6	23,9	3 851,5	9 858,3	22,0	101,3	10,2	14,4
64 Suriname	44	77	12,6	11,4	108,9	190,6	57,0	118,0 ^b	6,1	17,5 ^b
65 Jamahiriya arabe libyenne	26	9	5,7	2,0	4 759,0	3 363,0 ^b	17,4
66 Seychelles	23	15	6,3	2,8	325,1	212,0	97,2	149,1	59,6	28,2	7,9	4,0
67 Thaïlande	722	626	0,7	0,4	12,8	11,1	17 545,5	93 415,7	45,9	62,6	31,9	15,4
68 Roumanie	321 ^a	197 ^a	1,1	0,6	13,8	8,5	7 008,0	10 442,1	..	30,2	18,7	15,7
69 Liban	132	239	2,7	1,6	35,6	64,5	869,5	5 036,2	..	32,8	..	14,4
70 Samoa-Occidental	57	28	38,2	14,4	351,7	172,8	76,1	156,3	88,8	80,1	15,1	3,8

**15 Dette extérieure
et aide reçue
par pays
destinataire**

Classement selon l'IDH	Aide publique nette au développement (APD) reçue (versements nets)						Dette extérieure				Ratio du service de la dette (service de la dette en % des exportations de biens et de services)	
	Total (en millions de dollars)		En % du PNB		Par habitant (dollars)		Total (en millions de dollars)		En % du PNB		1985	1997
	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1985	1997	1985	1997		
71 Russie, Féd. de	564 *	718 *	0,1	0,2	3,8	4,8	28 296,4	125 645,2	..	28,7	..	6,5
72 Equateur	238	172	2,2	0,9	22,7	16,4	8 702,8	14 918,4	58,9	79,4	33,0	31,0
73 Macédoine, ARYM	..	149	..	6,8	..	77,8	..	1 542,5	..	70,8	..	8,8
74 Lettonie	3 *	81 *	(.)	1,5	1,1	30,4	..	503,3	..	9,0	..	4,4
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	14	6	7,0	2,2	129,6	55,6	24,8	257,8	22,3	94,8	3,8	8,3 ^b
76 Kazakhstan	112	131	0,4	0,6	6,8	8,0	..	4 278,0	..	19,5	..	6,5
77 Philippines	1 053	689	2,3	0,8	16,4	10,8	26 637,3	45 433,3	89,1	53,0	31,6	9,2
78 Arabie saoudite	45	15	(.)	(.)	2,8	0,9	14 181,0	19 222,0 ^b	14,6	13,5 ^b
79 Brésil	183	487	(.)	0,1	1,2	3,2	104 000,0	193 662,8	49,1	24,1	39,1	57,4
80 Pérou	614	488	2,2	0,8	27,9	22,2	12 879,3	30 495,7	72,9	48,8	27,7	30,9
81 Sainte-Lucie	22	24	5,5	4,1	146,7	160,0	23,1	151,7	10,8	25,7	1,2	3,3 ^b
82 Jamaïque	162	71	4,9	1,8	66,8	29,3	4 102,9	3 912,9	225,6	97,7	37,6	16,2
83 Belize	21	14	5,0	2,3	108,1	72,1	118,3	383,4	59,4	62,2	11,6	9,2
84 Paraguay	146	116	2,4	1,2	33,6	26,7	1 816,9	2 052,5	58,0	20,8	19,7	5,0
85 Géorgie	(.)	246	(.)	4,7	(.)	45,0	..	1 445,5	..	27,4	..	6,4
86 Turquie	1 623	-1	1,1	(.)	28,3	(.)	26 012,6	91 205,4	38,4	47,1	35,0	18,4
87 Arménie	3	168	0,1	9,6	0,8	46,5	..	665,5	..	38,0	..	5,8
88 Rép. dominicaine	67	76	0,9	0,5	9,2	10,5	3 502,4	4 238,7	73,8	29,0	19,0	6,2
89 Oman	15	20	0,2	..	8,5	11,4	2 329,4	3 601,7	26,3	..	5,4	5,9
90 Sri Lanka	891	345	10,1	2,3	51,7	20,0	..	7 638,1	59,5	51,2	16,5	6,4
91 Ukraine	368 ^a	176 ^a	0,4	0,4	7,1	3,4	..	10 901,3	..	22,2	..	6,6
92 Ouzbékistan	..	130	..	0,5	..	6,2	..	2 760,5	..	11,2	..	12,9
93 Maldives	35	26	23,4	8,4	159,9	118,8	83,1	160,3	116,3	51,8	11,3	6,7
94 Jordanie	921	462	23,8	6,8	259,8	130,3	4 021,9	8 234,1	78,7	121,0	17,2	11,1
95 Iran, Rép. islamique d'	194	196	..	0,2	3,5	3,5	6 057,0	11 816,4	3,4	9,6	4,1	32,2
96 Turkménistan	..	11	..	0,4	..	2,9	..	1 771,2	..	62,5	..	34,7
97 Kirghizistan	..	240	..	14,1	..	53,9	..	928,2	..	54,4	..	6,3
98 Chine	1 999	2 040	0,5	0,2	1,7	1,8	16 696,0	146 697,0	5,5	16,6	8,3	8,6
99 Guyana	130	272	60,9	39,9	162,4	339,9	1 496,5	1 610,6	388,8	236,0	27,7	17,6
100 Albanie	324	155	29,2	6,2	99,4	47,5	..	706,0	..	28,1	..	7,1
101 Afrique du Sud	..	497	..	0,4	..	13,8	..	25 221,6	..	20,0	..	12,8
102 Tunisie	357	194	2,8	1,1	42,8	23,3	4 884,1	11 322,7	60,6	62,8	25,0	16,0
103 Azerbaïdjan	..	182	..	4,2	..	25,1	..	503,7	..	11,7	..	6,8
104 Moldova, Rép. de	..	63	..	3,5	..	14,5	..	1 039,8	..	57,4	..	10,9
105 Indonésie	1 874	832	1,5	0,4	10,3	4,6	36 715,2	136 173,5	44,4	65,3	28,8	30,0
106 Cap-Vert	106	110	33,1	26,2	305,1	316,6	97,4	220,0	94,9	52,5	9,5	5,5
107 El Salvador	294	294	5,6	2,6	56,5	56,5	1 850,8	3 281,8	49,8	29,4	24,0	7,0
108 Tadjikistan	..	101	..	5,0	..	18,5	..	901,1	..	44,6	..	4,6
109 Algérie	340	248	0,8	0,6	13,3	9,7	18 259,9	30 920,6	32,4	69,0	35,6	27,2
110 Viet Nam	238	997	2,5	4,1	3,5	14,7	..	21 629,3	..	89,4	..	7,8
111 Rép. arabe syrienne	381	199	3,1	1,2	30,4	15,9	10 842,8	20 864,7	66,5	126,4	12,3	9,3
112 Bolivie	513	717	10,1	9,2	76,2	106,5	4 804,6	5 247,5	167,3	67,6	49,5	32,5
113 Swaziland	54	27	5,4	1,9	68,0	34,0	243,1	368,2	60,8	25,4	9,9	2,5
114 Honduras	303	308	10,6	6,7	60,3	61,3	2 730,2	4 697,8	78,5	102,8	24,7	20,9
115 Namibie	184	166	6,9	5,0	132,7	119,7	30,0	85,0 ^b	2,6	2,6 ^b
116 Vanuatu	53	27	30,7	11,6	349,8	178,2	15,8	47,9	13,0	20,5	1,4	1,5
117 Guatemala	199	302	2,1	1,7	22,2	33,7	2 677,5	4 085,7	28,0	23,2	28,1	9,9
118 Salomon, Iles	35	42	15,2	11,4	105,2	126,3	65,5	135,4	42,6	36,9	4,5	2,4
119 Mongolie	70	248	..	25,2	31,0	109,7	..	717,9	..	72,9	..	11,7
120 Égypte	5 025	1 947	15,5	2,5	93,7	36,3	36 102,1	29 849,1	115,0	39,0	25,8	9,0

**15 Dette extérieure
et aide reçue
par pays
destinataire**

**Aide publique nette
au développement (APD)
reçue**
(versements nets)

**Ratio du service
de la dette**
(service de la dette
en % des exportations
de biens et de
services)

Classement selon l'IDH	Aide publique nette au développement (APD) reçue (versements nets)						Dette extérieure				Ratio du service de la dette	
	Total (en millions de dollars)		En % du PNB		Par habitant (dollars)		Total (en millions de dollars)		En % du PNB		en % des exportations de biens et de services	
	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1985	1997	1985	1997	1985	1997
121 Nicaragua	841	421	5 758,4	5 677,4	229,0	305,6	18,4	31,7
122 Botswana	136	125	3,4	2,6	103,4	95,1	351,1	562,0	31,6	11,5	5,4	5,2 ^b
123 Sao Tomé-et-Principe	52	34	98,5	87,5	439,4	287,3	62,6	260,7	187,8	671,2	29,2	52,0
124 Gabon	143	40	2,9	0,9	144,4	40,4	1 206,2	4 284,5	39,0	95,7	11,6	13,1
125 Iraq	552	281	29,6	15,1	12 839,0	21 912,0 ^b	29,0
126 Maroc	1 232	462	4,6	1,4	50,2	18,8	15 779,2	19 320,8	130,4	59,5	34,6	26,6
127 Lesotho	126	93	13,1	7,3	71,5	52,8	175,3	659,8	36,7	51,9	6,8	6,4
128 Myanmar	179	45	4,4	1,1	3 097,6	5 074,1	52,5	8,0
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	397	349	10,8	8,6	101,1	88,9	2 112,2	2 272,5	90,4	56,3	32,5	15,0
130 Zimbabwe	393	327	4,7	3,9	39,2	32,6	2 414,6	4 961,3	43,9	58,5	29,0	22,0
131 Guinée équatoriale	63	24	51,7	4,9	174,8	66,6	132,3	283,2	175,7	57,8	..	1,4
132 Inde	2 745	1 678	1,1	0,4	3,2	1,9	40 950,7	94 404,2	19,2	24,9	22,7	19,6
133 Ghana	882	493	13,6	7,3	57,6	32,2	2 256,5	5 982,0	51,0	88,6	23,6	29,5
134 Cameroun	519	501	4,5	5,9	44,0	42,5	3 174,2	9 292,9	40,2	109,2	23,4	20,4
135 Congo	134	268	5,9	14,7	58,6	117,3	3 050,4	5 070,8	150,7	278,4	34,4	6,2
136 Kenya	921	457	12,1	4,6	37,9	18,8	4 177,6	6 485,8	70,7	64,7	38,6	21,5
137 Cambodge	91	372	5,6	12,2	10,2	41,7	..	2 128,7	..	69,9	..	1,1
138 Pakistan	1 371	597	3,1	1,0	12,4	5,4	13 464,9	29 664,5	46,1	47,5	24,9	35,2
139 Comores	65	28	26,4	14,5	146,6	63,1	134,2	197,4	118,4	101,9	8,9	3,9
Faible développement humain	15 809 T	13 285 T	12,3	10,5	34,2	28,2	98 339,3 T	173 123,7 T	69,2	93,4	26,0	13,1
140 Rép. dém. pop. lao	143	341	13,9	19,5	34,6	82,4	618,7	2 319,9	26,1	132,4	9,2	6,5
141 Congo, Rép. dém. du	476	168	5,7	3,2	12,3	4,4	6 170,7	12 329,6	93,0	232,3	24,8	0,9
142 Soudan	881	187	7,9	2,1	35,9	7,6	8 955,2	16 326,1	75,1	182,4	12,8	9,2
143 Togo	202	124	12,9	8,6	55,6	34,1	935,3	1 339,0	128,9	92,6	27,3	8,1
144 Népal	453	414	12,0	8,4	23,5	21,5	589,9	2 397,7	22,2	48,6	6,8	6,9
145 Bhoutan	64	70	29,0	21,3	103,6	113,3	8,8	89,3	5,6	27,2	0,0	5,1
146 Nigeria	263	202	11,5	11,0	32,9	25,3	18 643,3	28 455,1	68,1	75,6	32,7	7,8
147 Madagascar	456	838	18,4	24,3	38,3	70,5	2 529,3	4 104,7	92,7	119,2	41,7	27,0
148 Yémen	300	366	6,2	7,3	22,4	27,3	3 338,9	3 856,3	..	76,7	..	2,6
149 Mauritanie	220	250	20,6	23,9	105,6	120,0	1 453,9	2 453,2	230,5	234,7	25,3	24,2
150 Bangladesh	1 889	1 009	6,0	2,3	16,8	9,0	6 869,7	15 125,3	31,8	35,1	22,4	10,6
151 Zambie	883	618	29,5	16,9	110,1	77,0	4 575,8	6 757,8	230,4	184,6	14,4	19,9
152 Haïti	182	332	5,5	11,8	27,6	50,4	717,4	1 057,2	36,1	37,7	10,2	15,9
153 Sénégal	639	427	12,0	9,6	85,1	56,9	2 566,0	3 670,6	104,7	82,9	20,8	15,3
154 Côte d'Ivoire	633	444	6,9	4,7	52,8	37,0	9 658,9	15 608,6	153,4	165,3	34,8	27,4
155 Bénin	268	225	14,5	10,7	54,9	46,1	853,7	1 624,3	83,3	76,9	12,9	9,1
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	1 081	963	24,9	13,0	41,1	36,6	9 107,1	7 177,1	..	97,2	40,0	12,9
157 Djibouti	108	87	23,8	17,5	202,7	163,3	144,0	283,6	..	57,1	..	3,1
158 Ouganda	667	840	20,4	12,8	39,5	49,7	1 231,9	3 707,9	35,5	56,5	38,0	22,1
159 Malawi	525	350	24,3	14,1	60,0	40,0	1 020,7	2 206,0	94,6	89,0	39,8	12,4
160 Angola	280	436	2,8	9,9	29,2	45,5	2 993,0	10 159,8	47,7	231,8	6,4	15,9
161 Guinée	382	382	13,5	10,3	64,5	64,5	1 465,5	3 520,4	..	95,3	..	21,5
162 Tchad	266	225	15,0	14,3	45,2	38,2	216,5	1 026,5	22,0	65,2	17,5	12,5
163 Gambie	103	40	34,1	10,0	107,2	41,6	245,1	430,1	113,7	107,6	10,3	11,6
164 Rwanda	364	592	19,1	32,0	50,9	82,8	365,6	1 110,9	21,4	60,0	10,4	13,3
165 Rép. centrafricaine	175	92	12,6	9,2	58,1	30,5	343,5	885,3	40,1	88,2	14,2	6,2
166 Mali	458	455	19,2	18,4	52,6	52,3	1 456,1	2 945,1	119,8	119,2	17,3	10,5
167 Érythrée	..	123	..	14,8	..	38,2	..	75,5	..	9,1	..	0,1
168 Guinée-Bissau	116	125	48,3	49,7	117,0	126,0	318,4	921,3	199,6	366,5	51,9	17,3
169 Mozambique	1 070	963	57,3	37,4	74,2	66,8	2 870,5	5 990,6	81,8	232,9	34,5	18,6
170 Burundi	259	119	22,4	12,6	46,2	21,2	455,1	1 065,5	40,2	112,6	20,4	29,0

15 Dette extérieure et aide reçue par pays destinataire

Classement selon l'IDH	Aide publique nette au développement (APD) reçue (versements nets)						Dette extérieure				Ratio du service de la dette (service de la dette en % des exportations de biens et de services)	
	Total (en millions de dollars)		En % du PNB		Par habitant (dollars)		Total (en millions de dollars)		En % du PNB		1985	1997
	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1985	1997	1985	1997		
171 Burkina Faso	424	370	15,3	15,5	46,6	40,7	511,1	1 297,1	35,9	54,3	10,1	11,8
172 Éthiopie	1 097	637	20,6	10,1	20,7	12,0	5 205,7	10 078,5	78,1	159,0	28,4	9,5
173 Niger	377	341	28,7	18,4	95,6	86,5	1 194,9	1 579,1	85,5	86,3	33,7	19,5
174 Sierra Leone	105	130	13,9	16,0	25,7	31,8	709,1	1 148,7	60,4	141,4	14,7	21,2
Total pays en développement	47 918 T	34 469 T ^a	1,9	0,9	12,5	9,0	915 690,6 T	2 001 755,0 T	39,9	36,0	28,7	18,4
Pays les moins avancés	15 136 T	13 041 T	13,2	11,1	33,7	29,1	71 411,0 T	134 713,2 T	62,4	92,3	20,5	12,4
Afrique subsaharienne	15 658 T	13 726 T	12,3	6,7	42,6	33,5	95 328,2 T	198 224,2 T	74,0	66,3	25,2	13,7
Pays arabes	10 360 T	4 807 T	4,0	..	49,2	20,7	138 570,0 T	201 196,9 T	41,6	45,7
Asie de l'Est	2 160 T	2 136 T	0,3	0,1	1,7	1,6	71 281,3 T	290 787,4 T	18,0	22,0	18,5	8,6
Asie de l'Est (Chine non comprise)	161 T	96 T	(.)	(.)	1,9	-3,1	54 585,3 T	144 090,4 T	59,9	32,9	27,8	8,6
Asie du Sud-Est et Pacifique	5 189 T	4 152 T	1,4	0,5	13,9	9,2	107 596,7 T	356 228,2 T	56,2	61,3	30,5	14,7
Asie du Sud	7 642 T	4 335 T	1,9	0,7	6,5	3,7	68 024,1 T	161 295,8 T	15,8	25,7	15,8	19,9
Asie du Sud (Inde non comprise)	4 897 T	2 657 T	5,2	1,9	15,5	8,4	27 073,4 T	66 891,6 T	12,8	26,8	10,9	20,5
Amérique latine et Caraïbes	5 246 T	5 265 T	0,5	0,5	10,2	11,4	408 877,7 T	702 817,1 T	58,3	33,9	38,1	35,6
Europe de l'Est et CEI	5 697 T	4 272 T	0,6	0,4	16,9	10,0	..	284 564,4 T	..	30,5	..	9,8
Pays industrialisés
Monde

a. Données concernant l'aide publique nette.

b. Les données se rapportent à 1996.

c. Ce chiffre n'inclut pas l'aide nette en direction des pays non mentionnés dans OCDE (1999b), les pays d'Europe de l'Est et autres pays en développement qui ne sont pas présents dans ce tableau.

Sources : Colonnes 1 et 2 : OCDE, 1999b. Colonnes 3-6 : calculs réalisés d'après les données d'OCDE, 1999a, ONU, 1998b, Banque mondiale, 1999b. Colonnes 7-12 : Banque mondiale, 1999b.

16 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Taux de croissance démographique									Population âgée de 65 ans et au-delà (en % du total)		Indice synthétique de fécondité		Utilisation de la contraception (%)	
	Population totale (millions)			annuel (%)		Population urbaine (as % of total)			Coefficient de dépendance (%)						
	1975	1997	2015	1975-1997	1997-2015	1975	1997	2015	1997	2015	1997	2015	1975	1997	1990-98 ^a
Développement humain élevé	872,4 T	1,018,2 T	1,088,3 T	0,7	0,4	72,9	77,9	82,2	49,6	51,5	13,6	17,1	2,1	1,7	..
1 Canada	23,2	30,3	35,3	1,2	0,9	75,6	76,8	79,8	47,2	48,7	12,3	16,2	1,8	1,6	73 ^b
2 Norvège	4,0	4,4	4,7	0,4	0,4	68,2	73,6	78,0	54,5	54,8	15,8	18,0	2,0	1,9	76 ^b
3 États-Unis	220,2	271,8	307,7	1,0	0,7	73,7	76,6	81,0	52,7	49,8	12,5	14,7	1,8	2,0	71
4 Japon	111,5	126,0	126,1	0,6	(.)	75,7	78,4	82,0	44,8	64,3	15,6	24,6	1,9	1,4	59
5 Belgique	9,8	10,1	10,1	0,2	(.)	94,9	97,1	98,0	51,0	51,6	16,2	19,1	1,8	1,6	79
6 Suède	8,2	8,9	9,1	0,4	0,1	82,7	83,2	85,2	56,5	57,5	17,5	21,8	1,7	1,6	78
7 Australie	13,9	18,3	21,5	1,3	0,9	85,9	84,6	86,0	50,1	50,3	12,1	15,2	2,3	1,8	76 ^b
8 Pays-Bas	13,7	15,6	15,9	0,6	0,1	88,4	89,1	90,9	46,7	49,2	13,4	18,5	1,7	1,5	80
9 Islande	0,2	0,3	0,3	1,0	0,8	86,6	91,9	93,8	54,4	51,4	11,3	13,7	2,5	2,1	..
10 Royaume-Uni	56,2	58,5	59,6	0,2	0,1	88,7	89,3	90,8	54,1	54,1	15,9	18,7	1,8	1,7	82
11 France	52,7	58,5	61,1	0,5	0,2	73,0	75,0	79,4	52,9	55,5	15,4	18,4	2,0	1,7	75
12 Suisse	6,3	7,3	7,6	0,6	0,3	55,7	61,6	68,3	47,2	49,6	14,5	18,7	1,6	1,5	71 ^b
13 Finlande	4,7	5,1	5,3	0,4	0,1	58,3	63,9	70,9	49,7	56,9	14,5	20,1	1,6	1,7	80 ^b
14 Allemagne	78,7	82,1	81,6	0,2	(.)	81,2	86,9	89,9	46,6	49,7	15,7	20,3	1,5	1,3	75
15 Danemark	5,1	5,3	5,3	0,2	0,1	81,8	85,4	87,8	48,7	54,4	15,2	19,2	1,8	1,7	78 ^b
16 Autriche	7,6	8,1	8,3	0,3	0,2	65,2	64,4	68,5	47,6	46,8	14,7	17,8	1,8	1,4	71 ^b
17 Luxembourg	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	73,7	90,0	94,0	47,0	50,4	14,0	17,0	1,7	1,7	..
18 Nouvelle-Zélande	3,1	3,8	4,4	0,9	0,8	82,8	86,3	89,4	52,9	51,8	11,6	14,1	2,4	2,0	70 ^b
19 Italie	55,4	57,4	54,4	0,2	-0,3	65,6	66,7	70,7	46,8	53,0	17,3	22,6	2,1	1,2	78 ^b
20 Irlande	3,2	3,7	4,2	0,6	0,7	53,6	57,9	63,9	51,3	52,5	11,4	13,6	3,7	1,9	..
21 Espagne	35,6	39,6	38,5	0,5	-0,2	69,6	76,9	81,3	46,0	48,1	16,1	19,7	2,8	1,2	59 ^b
22 Singapour	2,3	3,4	4,0	1,9	0,9	100,0	100,0	100,0	40,8	41,3	6,6	12,4	2,1	1,7	74 ^b
23 Israël	3,5	5,9	7,6	2,4	1,4	86,6	90,9	92,6	61,9	52,4	9,7	11,3	3,6	2,7	..
24 Hong Kong, Chine (RAS)	4,4	6,5	7,7	1,8	0,9	89,7	95,3	96,7	40,2	38,4	10,1	13,7	2,5	1,3	..
25 Brunéi Darussalam	0,2	0,3	0,4	3,0	1,6	62,0	70,5	78,7	57,8	42,5	3,0	6,6	4,8	2,8	..
26 Chypre	0,6	0,8	0,9	1,0	0,7	43,4	55,2	64,6	55,9	51,9	11,3	14,9	2,3	2,0	..
27 Grèce	9,0	10,6	10,4	0,7	-0,1	55,3	59,5	65,1	48,6	52,4	16,7	21,4	2,3	1,3	..
28 Portugal	9,1	9,9	9,7	0,4	-0,1	27,7	36,5	46,6	47,4	48,3	15,1	18,2	2,6	1,4	66 ^b
29 Barbade	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	38,6	48,4	58,4	50,5	39,6	11,1	11,3	2,4	1,5	55 ^b
30 Corée, Rép. de	35,3	45,7	51,1	1,2	0,6	48,0	83,5	92,2	40,0	41,4	6,0	10,6	3,4	1,7	79
31 Bahamas	0,2	0,3	0,4	2,0	1,4	73,4	87,4	91,5	56,0	48,5	5,0	7,7	3,3	2,6	62 ^b
32 Malte	0,3	0,4	0,4	1,0	0,6	80,4	89,8	92,6	48,2	54,2	11,3	16,5	2,0	1,9	..
33 Slovaquie	1,7	2,0	1,9	0,6	-0,2	42,4	51,8	58,8	43,6	44,7	12,8	17,6	2,2	1,3	..
34 Chili	10,3	14,6	17,9	1,6	1,1	78,4	84,2	86,9	56,2	50,0	6,8	9,7	3,2	2,4	43 ^b
35 Koweït	1,0	1,7	2,6	2,5	2,3	83,8	97,3	98,2	64,6	44,4	1,8	5,6	6,3	2,9	35 ^b
36 République tchèque	10,0	10,3	9,9	0,1	-0,2	57,8	65,7	70,7	45,1	46,0	13,3	18,4	2,3	1,2	69
37 Bahreïn	0,3	0,6	0,8	3,5	1,5	79,2	91,2	95,0	50,8	36,6	2,8	6,2	5,5	2,9	62
38 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	0,5	0,5	34,2	36,2	43,3	53 ^b
39 Argentine	26,0	35,7	43,5	1,4	1,1	80,7	88,6	91,9	61,0	54,5	9,5	10,7	3,4	2,6	74 ^b
40 Uruguay	2,8	3,3	3,7	0,7	0,7	83,1	90,7	93,2	59,9	56,3	12,6	13,4	3,0	2,4	84
41 Qatar	0,2	0,6	0,7	5,6	1,4	82,9	91,8	94,2	39,8	49,5	1,6	9,1	6,4	3,7	32 ^b
42 Slovaquie	4,7	5,4	5,5	0,6	0,1	46,3	59,7	68,0	48,2	42,1	11,0	13,5	2,5	1,4	74
43 Émirats arabes unis	0,5	2,3	3,0	7,2	1,5	65,4	84,8	88,8	46,2	48,1	2,0	9,3	5,9	3,4	28
44 Pologne	34,0	38,7	39,3	0,6	0,1	55,4	64,4	71,4	49,0	44,5	11,4	14,3	2,2	1,5	75 ^b
45 Costa Rica	2,0	3,7	5,2	3,0	1,9	41,3	50,3	60,3	62,6	52,0	4,8	7,1	4,0	2,8	75
Développement humain moyen	2,789,4 T	4,089,4 T	4,996,1 T	1,8	1,1	29,7	41,2	51,6	58,5	46,6	5,7	7,3	4,5	2,6	..
46 Trinité-et-Tobago	1,0	1,3	1,4	1,1	0,6	63,0	72,7	79,3	53,3	41,4	6,4	9,5	3,4	1,7	53 ^b
47 Hongrie	10,5	10,2	9,4	-0,2	-0,4	52,8	65,5	73,2	47,0	45,5	14,3	17,2	2,1	1,4	73 ^b
48 Venezuela	12,7	22,8	30,9	2,7	1,7	75,8	86,5	90,4	65,6	51,7	4,2	6,5	4,6	3,0	49 ^b
49 Panama	1,7	2,7	3,5	2,1	1,3	49,0	56,5	64,9	61,1	48,6	5,4	7,8	4,4	2,6	58 ^b
50 Mexique	59,1	94,3	119,2	2,1	1,3	62,8	73,8	77,9	63,8	49,4	4,4	6,8	5,8	2,8	53 ^b

16 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Taux de croissance démographique										Population âgée de 65 ans et au-delà		Indice synthétique de fécondité		Utilisation de la contraception
	Population totale (millions)			annuel (%)		Population urbaine (as % of total)			Coefficient de dépendance (%)		(en % du total)		de fécondité		(%)
	1975	1997	2015	1975-1997	1997-2015	1975	1997	2015	1997	2015	1997	2015	1975	1997	1990-98 ^a
51 Saint-Kitts-et-Nevis	(.)	(.)	(.)	-0,6	-0,5	35,0	33,9	39,3	41 ^b
52 Grenade	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	32,6	36,6	47,2	54
53 Dominique	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,1	55,3	70,0	76,0	50 ^b
54 Estonie	1,4	1,4	1,2	(.)	-0,9	67,6	73,5	78,7	48,4	43,7	13,2	16,4	2,1	1,3	70
55 Croatie	4,3	4,5	4,3	0,2	-0,2	45,1	56,5	64,4	46,5	50,2	13,6	17,6	2,0	1,6	..
56 Malaisie	12,3	21,0	27,5	2,5	1,5	37,7	55,1	66,2	64,6	46,6	4,0	6,4	4,5	3,2	48 ^b
57 Colombie	25,4	40,0	53,2	2,1	1,6	60,7	73,6	80,0	62,2	50,1	4,6	6,4	4,6	2,8	72
58 Cuba	9,3	11,1	11,6	0,8	0,3	64,2	76,7	82,7	45,4	44,0	9,2	14,1	2,6	1,6	82
59 Maurice	0,9	1,1	1,3	1,1	0,8	43,4	40,7	48,6	48,5	42,0	6,1	8,5	3,1	1,9	75
60 Bélarus	9,4	10,4	9,8	0,5	-0,3	50,3	72,5	80,4	50,5	44,0	13,0	14,2	2,1	1,4	50
61 Fidji	0,6	0,8	1,0	1,4	1,3	36,7	41,2	50,5	60,2	49,4	4,1	7,3	4,0	2,7	32 ^b
62 Lituanie	3,3	3,7	3,5	0,5	-0,3	55,7	73,1	80,1	50,3	45,0	12,6	15,8	2,2	1,4	..
63 Bulgarie	8,7	8,4	7,5	-0,2	-0,6	57,5	69,0	75,4	48,5	46,3	15,1	18,4	2,2	1,2	76 ^b
64 Suriname	0,4	0,4	0,5	0,6	0,8	44,8	50,3	60,8	61,5	42,3	5,2	5,9	4,6	2,2	..
65 Jamahiriya arabe libyenne	2,4	5,2	7,6	3,5	2,1	60,9	86,4	90,3	75,0	55,7	3,0	4,8	7,5	3,8	..
66 Seychelles	0,1	0,1	0,1	1,1	1,0	33,3	56,1	67,3
67 Thaïlande	41,4	59,7	68,9	1,7	0,8	15,1	20,6	29,3	47,3	41,2	5,3	8,5	4,6	1,7	74
68 Roumanie	21,2	22,5	21,1	0,3	-0,4	46,2	56,8	65,4	46,6	40,8	12,4	15,4	2,6	1,2	57
69 Liban	2,8	3,1	3,9	0,6	1,3	67,0	88,5	92,6	64,9	43,5	5,7	5,9	4,5	2,7	63
70 Samoa-Occidental	0,2	0,2	0,2	0,6	1,8	21,0	21,1	26,7	76,7	57,6	4,4	4,8	6,5	4,2	21
71 Russie, Féd. de	134,2	147,7	142,9	0,4	-0,2	66,4	76,6	82,0	47,5	42,6	12,2	13,7	1,9	1,3	..
72 Équateur	6,9	11,9	15,9	2,5	1,6	42,4	60,4	70,6	66,3	50,0	4,5	6,2	5,7	3,1	57
73 Macédoine, ARYM	1,7	2,0	2,2	0,8	0,5	50,6	60,7	68,5	49,7	50,0	9,3	12,6	2,8	2,1	..
74 Lettonie	2,5	2,5	2,1	(.)	-1,0	65,4	73,4	78,9	49,9	45,8	13,6	16,8	2,0	1,3	..
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,1	0,1	0,1	0,9	0,6	20,6	50,9	68,0	58 ^b
76 Kazakhstan	14,1	16,4	16,9	0,7	0,2	52,2	60,4	68,4	56,3	46,8	7,0	8,4	3,2	2,3	59
77 Philippines	43,0	71,4	96,7	2,3	1,7	35,6	56,0	67,8	70,0	51,4	3,5	5,0	5,1	3,6	40
78 Arabie saoudite	7,3	19,5	32,6	4,6	2,9	58,4	84,1	89,7	78,5	69,1	2,8	4,4	7,3	5,8	..
79 Brésil	108,2	163,7	200,7	1,9	1,1	61,2	79,6	86,5	55,0	46,0	4,9	7,2	4,5	2,3	77
80 Pérou	15,2	24,4	31,9	2,2	1,5	61,5	71,6	77,9	65,2	49,7	4,5	6,5	5,6	3,0	64
81 Sainte-Lucie	0,1	0,1	0,2	1,4	1,3	38,6	37,3	43,6	47 ^b
82 Jamaïque	2,0	2,5	2,9	1,0	0,9	44,1	54,7	63,5	65,2	47,1	7,1	7,5	4,4	2,5	65
83 Belize	0,1	0,2	0,3	2,4	2,0	50,2	46,4	51,0	82,8	51,0	4,3	4,4	6,3	3,7	47
84 Paraguay	2,7	5,1	7,8	3,0	2,4	39,0	53,9	65,0	79,8	62,1	3,5	4,3	5,3	4,2	51
85 Géorgie	4,9	5,1	5,1	0,2	(.)	49,5	59,3	67,7	54,2	50,1	12,0	13,8	2,5	1,9	..
86 Turquie	40,0	63,4	80,3	2,1	1,3	41,6	71,9	84,5	54,2	45,5	5,4	7,2	4,7	2,5	63
87 Arménie	2,8	3,6	3,8	1,0	0,4	63,0	69,1	75,0	54,0	42,4	7,9	9,6	2,7	1,7	60
88 Rép. dominicaine	5,0	8,1	10,3	2,2	1,3	45,3	63,3	72,8	62,7	49,0	4,2	6,6	5,1	2,8	64
89 Oman	0,9	2,3	4,1	4,5	3,3	19,6	79,5	92,8	91,4	81,7	2,5	3,7	7,2	5,9	40
90 Sri Lanka	13,6	18,3	21,9	1,4	1,0	22,0	22,6	32,0	52,4	47,5	6,3	9,3	3,9	2,1	66
91 Ukraine	49,0	51,1	47,9	0,2	-0,4	58,3	71,1	78,0	49,9	45,4	14,0	16,2	2,0	1,4	..
92 Ouzbékistan	14,0	23,2	29,9	2,3	1,4	39,1	41,6	50,1	77,0	50,8	4,5	4,6	5,5	3,4	56
93 Maldives	0,1	0,3	0,4	3,0	2,6	18,0	27,4	36,3	92,5	68,0	3,5	3,3	7,0	5,4	17
94 Jordanie	2,6	6,1	9,9	4,0	2,7	55,3	72,6	79,8	83,0	67,0	2,9	3,4	7,6	4,9	53
95 Iran, Rép. islamique d'	33,3	64,6	83,1	3,1	1,4	45,8	60,0	68,8	78,8	46,1	4,1	4,8	6,4	2,8	73
96 Turkménistan	2,5	4,2	5,6	2,4	1,5	47,6	45,0	52,4	76,1	48,8	4,2	4,4	5,7	3,6	..
97 Kirghizistan	3,3	4,6	5,5	1,5	0,9	37,9	39,2	47,9	73,0	48,8	5,9	5,8	4,3	3,2	60
98 Chine	927,8	1 244,2	1 417,7	1,3	0,7	17,3	31,9	45,9	47,8	40,6	6,4	9,3	3,9	1,8	83
99 Guyana	0,7	0,8	1,0	0,6	0,7	30,0	36,4	48,0	55,3	41,3	4,1	5,7	4,3	2,3	..
100 Albanie	2,4	3,1	3,5	1,2	0,6	32,8	37,9	47,6	57,2	45,3	5,7	8,2	4,4	2,5	..

16 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Taux de croissance démographique										Population âgée de 65 ans et au-delà		Indice synthétique de fécondité		Utilisation de la contraception
	Population totale (millions)			annuel (%)		Population urbaine (as % of total)			Coefficient de dépendance (%)		(en % du total)		de fécondité		(%)
	1975	1997	2015	1975-1997	1997-2015	1975	1997	2015	1997	2015	1997	2015	1975	1997	1990-98 ^a
101 Afrique du Sud	24,7	38,8	43,4	2,1	0,6	48,0	49,7	56,3	64,4	53,6	3,5	4,0	4,6	3,3	50 ^b
102 Tunisie	5,7	9,2	11,6	2,2	1,3	49,9	63,4	73,5	61,7	45,4	5,7	6,1	5,9	2,6	60
103 Azerbaïdjan	5,7	7,6	8,8	1,4	0,8	51,5	56,3	64,0	59,3	41,3	6,3	7,7	3,9	2,0	..
104 Moldova, Rép. de	3,8	4,4	4,5	0,6	0,1	35,8	53,1	63,9	53,3	43,1	9,5	10,8	2,5	1,8	..
105 Indonésie	135,7	203,4	250,4	1,9	1,2	19,4	37,4	52,4	57,3	44,9	4,5	6,3	4,9	2,6	55
106 Cap-Vert	0,3	0,4	0,6	1,7	2,1	21,4	57,7	73,5	82,6	54,0	4,6	3,2	6,8	3,6	27
107 El Salvador	4,1	5,9	8,0	1,7	1,7	40,4	45,6	53,6	70,3	55,3	4,8	6,1	5,9	3,2	53
108 Tadjikistan	3,4	5,9	7,8	2,5	1,5	35,5	32,4	40,1	85,7	56,5	4,4	4,3	6,3	4,2	..
109 Algérie	16,0	29,4	41,2	2,8	1,9	40,3	57,2	67,5	71,7	51,2	3,6	4,4	7,3	3,8	57
110 Viet Nam	48,0	76,4	96,6	2,1	1,3	18,8	19,5	24,3	68,3	43,0	5,1	5,3	5,8	2,6	65
111 Rép. arabe syrienne	7,4	14,9	22,6	3,2	2,3	45,1	53,1	62,1	86,2	58,0	3,0	3,4	7,5	4,0	36
112 Bolivie	4,8	7,8	11,2	2,3	2,1	41,5	62,3	73,7	79,0	62,7	3,9	4,9	6,1	4,4	45
113 Swaziland	0,5	0,9	1,5	3,0	2,6	14,0	33,0	47,2	86,0	68,9	2,6	3,5	6,5	4,7	21 ^b
114 Honduras	3,0	6,0	9,0	3,2	2,3	32,1	45,0	56,1	86,1	60,2	3,3	4,3	6,8	4,3	50
115 Namibie	0,9	1,6	2,0	2,7	1,3	20,6	38,0	53,2	84,3	74,5	3,8	3,1	6,0	4,9	29
116 Vanuatu	0,1	0,2	0,3	2,5	2,3	15,7	19,3	27,0	85,9	63,0	3,4	4,1	5,9	4,3	15
117 Guatemala	6,0	10,5	16,4	2,6	2,5	36,7	39,4	48,3	92,2	69,9	3,4	3,8	6,4	4,9	31
118 Salomon, Îles	0,2	0,4	0,7	3,5	2,8	9,1	18,0	28,6	87,6	68,9	2,9	3,8	7,2	4,9	25
119 Mongolie	1,4	2,5	3,3	2,6	1,5	48,7	61,9	70,5	69,6	43,5	3,8	4,5	7,0	2,6	59
120 Égypte	38,8	64,7	85,2	2,3	1,5	43,5	45,1	53,5	70,1	47,3	4,0	5,2	5,3	3,4	55
121 Nicaragua	2,5	4,7	7,3	2,9	2,5	50,3	63,2	71,3	89,2	64,3	3,0	3,8	6,5	4,4	49
122 Botswana	0,8	1,5	2,0	3,3	1,4	12,0	66,1	88,7	83,7	64,7	2,4	2,4	6,5	4,4	48
123 Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,2	2,5	1,8	26,9	44,5	56,2	10 ^b
124 Gabon	0,6	1,1	1,7	3,0	2,1	29,2	52,2	66,2	82,4	77,9	5,9	5,4	4,3	5,4	..
125 Iraq	11,0	21,2	34,1	3,0	2,7	61,4	75,5	81,6	82,8	69,0	3,0	4,0	6,8	5,3	18 ^b
126 Maroc	17,3	26,9	34,8	2,0	1,4	37,7	53,3	64,3	61,8	46,2	4,3	5,3	6,3	3,1	59
127 Lesotho	1,2	2,0	2,9	2,4	2,0	10,8	25,6	38,9	79,3	72,7	4,1	4,5	5,8	4,8	23
128 Myanmar	30,4	43,9	53,5	1,7	1,1	23,9	26,5	36,7	52,8	42,7	4,5	6,0	5,5	2,4	33
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,7	4,5	6,5	2,3	2,1	11,9	16,6	23,7	73,0	61,2	3,0	3,7	6,0	4,6	26
130 Zimbabwe	6,1	11,2	13,6	2,8	1,1	19,6	33,2	45,9	83,7	56,3	2,8	2,4	6,8	3,8	48
131 Guinée équatoriale	0,2	0,4	0,6	2,9	2,4	27,1	44,7	61,4	89,7	77,2	4,0	3,7	5,7	5,6	..
132 Inde	620,7	966,2	1 211,7	2,0	1,3	21,3	27,4	35,9	65,0	47,3	4,7	6,4	5,1	3,1	41
133 Ghana	9,8	18,7	29,8	3,0	2,6	30,1	36,8	47,8	89,9	73,3	3,1	3,7	6,5	5,2	20
134 Cameroun	7,5	13,9	21,5	2,8	2,4	26,9	46,4	58,9	90,4	79,8	3,6	3,5	6,4	5,3	16
135 Congo	1,4	2,7	4,4	2,9	2,8	34,8	60,2	70,1	97,7	84,9	3,3	2,8	6,3	6,1	..
136 Kenya	13,7	28,4	37,6	3,4	1,6	12,9	30,4	44,5	91,8	62,1	3,0	2,5	8,2	4,5	33
137 Cambodge	7,1	10,5	14,4	1,8	1,8	10,3	21,6	32,9	83,1	58,8	3,0	4,0	4,5	4,6	13
138 Pakistan	74,7	144,0	222,6	3,0	2,4	26,4	35,4	46,7	83,8	64,0	3,1	3,8	7,0	5,0	17
139 Comores	0,3	0,6	1,0	3,2	2,5	21,2	31,5	42,6	86,3	66,5	2,6	3,2	7,0	4,8	21
Faible développement humain	355,6 T	636,1 T	955,8 T	2,7	2,3	15,6	27,5	39,0	88,4	73,6	3,0	3,2	6,8	5,2	..
140 Rép. dém. pop. lao	3,0	5,0	7,8	2,3	2,5	11,4	21,8	32,7	90,9	75,1	3,2	3,8	6,5	5,8	19
141 Congo, Rép. dém. du	23,3	48,0	80,3	3,3	2,9	29,5	29,2	39,3	101,8	89,2	2,8	2,8	6,4	6,4	8
142 Soudan	16,0	27,7	39,8	2,5	2,0	18,9	33,3	48,7	78,9	64,7	3,0	4,2	6,7	4,6	8
143 Togo	2,3	4,3	6,7	2,9	2,6	16,3	31,7	42,5	96,8	81,5	3,1	3,0	6,6	6,1	24
144 Népal	12,8	22,3	32,7	2,6	2,1	5,0	10,9	18,1	84,1	63,2	3,6	4,1	6,3	4,5	30
145 Bhoutan	1,2	1,9	3,1	2,3	2,6	3,5	6,5	11,6	87,6	75,1	4,0	4,4	5,9	5,5	19
146 Nigeria	57,0	103,9	153,3	2,8	2,2	23,4	41,3	55,4	88,7	74,2	3,0	3,4	6,9	5,2	6
147 Madagascar	7,8	14,6	23,4	2,9	2,6	16,1	27,6	39,3	89,7	71,2	3,0	3,1	6,6	5,4	19
148 Yémen	7,0	16,3	29,6	3,9	3,4	16,4	35,3	49,2	100,7	85,7	2,4	2,3	7,6	7,6	21
149 Mauritanie	1,4	2,5	3,9	2,7	2,6	20,3	54,0	68,6	89,4	75,0	3,2	3,4	6,5	5,5	4
150 Bangladesh	76,6	122,7	161,5	2,2	1,5	9,3	19,4	30,8	69,9	50,0	3,2	4,3	6,8	3,1	49

16 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Taux de croissance démographique									Population		Indice		Utilisation de la contraception (%) 1990-98 ^a		
	Population totale (millions)			annuel (%)		Population urbaine (as % of total)			Coefficient de dépendance (%)	et au-delà de 65 ans (en % du total)		synthétique de fécondité				
	1975	1997	2015	1975-1997	1997-2015	1975	1997	2015		1997	2015	1975	1997			
151	Zambie	4,8	8,6	12,8	2,6	2,3	34,8	43,6	51,5	100,7	78,5	2,3	1,8	7,1	5,6	26
152	Haiti	4,9	7,8	10,4	2,1	1,6	21,7	33,0	44,8	84,9	63,5	3,6	3,9	5,8	4,4	18
153	Sénégal	4,8	8,8	13,7	2,8	2,5	34,2	45,0	56,5	90,9	75,5	2,5	2,7	7,0	5,6	13
154	Côte d'Ivoire	6,8	14,1	20,0	3,4	2,0	32,1	44,7	55,7	89,3	71,0	2,8	3,1	7,4	5,1	11
155	Bénin	3,0	5,6	8,9	2,8	2,6	21,9	39,9	53,0	100,1	78,8	2,9	2,8	7,1	5,8	37
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	15,9	31,4	47,2	3,1	2,3	10,1	25,7	38,3	94,1	78,8	2,6	2,7	6,8	5,5	18
157	Djibouti	0,2	0,6	0,9	5,1	1,9	68,5	82,7	86,3	79,8	68,8	3,2	4,3	6,7	5,3	..
158	Ouganda	11,2	20,0	34,5	2,7	3,1	8,3	13,2	20,7	107,9	94,7	2,2	1,7	6,9	7,1	15
159	Malawi	5,2	10,1	15,8	3,0	2,5	7,7	14,2	22,7	99,7	86,1	2,7	2,5	7,5	6,8	22
160	Angola	6,1	11,7	19,7	3,0	2,9	17,8	32,3	44,1	102,3	88,0	2,9	2,9	6,7	6,8	8
161	Guinée	4,1	7,3	10,5	2,6	2,0	16,3	30,6	42,9	91,3	73,8	2,7	3,0	7,0	5,5	29
162	Tchad	4,0	7,1	11,2	2,6	2,6	15,6	22,8	30,9	97,5	83,1	3,4	3,1	6,6	6,1	4
163	Gambie	0,5	1,2	1,8	3,6	2,4	17,0	30,4	42,5	77,6	69,2	3,0	3,9	6,5	5,2	12
164	Rwanda	4,4	6,0	10,5	1,4	3,2	4,0	5,8	8,9	94,9	77,1	2,3	2,4	8,5	6,2	..
165	Réo. centrafricaine	2,1	3,4	4,8	2,3	1,9	33,7	39,9	49,7	88,2	74,3	3,9	3,4	5,8	4,9	15
166	Mali	6,2	10,4	16,7	2,4	2,6	16,2	28,1	40,1	101,8	86,6	3,6	3,8	7,1	6,6	7
167	Érythrée	2,1	3,4	5,5	2,3	2,7	12,2	17,7	26,2	89,4	75,5	2,8	3,4	6,4	5,7	8
168	Guinée-Bissau	0,6	1,1	1,6	2,7	2,0	16,0	22,5	31,7	88,0	81,4	4,1	3,9	5,5	5,8	1 ^b
169	Mozambique	10,5	18,4	25,2	2,6	1,8	8,6	36,5	51,5	92,8	84,5	3,3	2,6	6,5	6,3	6
170	Burundi	3,7	6,4	9,5	2,5	2,2	3,2	8,1	14,5	97,1	75,2	2,8	2,3	6,8	6,3	9 ^b
171	Burkina Faso	6,1	11,0	18,1	2,7	2,8	6,3	16,9	27,4	100,6	88,1	2,6	2,4	7,8	6,6	8
172	Éthiopie	32,2	58,2	90,9	2,7	2,5	9,5	16,3	25,8	95,5	86,6	2,9	2,7	6,8	6,3	4
173	Niger	4,8	9,8	16,7	3,3	3,0	10,6	19,1	29,1	103,4	87,5	2,5	2,6	8,1	6,8	4
174	Sierra Leone	2,9	4,4	6,7	1,9	2,3	21,4	34,6	46,7	88,9	80,3	2,9	3,0	6,5	6,1	4 ^b
Total pays en développement		2 928,0	4 502,9	5 750,8	2,0	1,4	26,1	38,4	49,1	62,5	50,7	4,9	6,4	5,0	3,0	..
Pays les moins avancés		327,2	568,4	843,6	2,5	2,2	14,2	23,8	34,6	84,8	70,8	3,2	3,4	6,6	5,0	..
Afrique subsaharienne		303,1	555,4	834,0	2,8	2,3	21,0	32,4	43,2	91,4	77,6	3,0	3,0	6,7	5,5	..
Pays arabes		137,4	252,4	365,1	2,8	2,1	42,1	55,6	65,7	74,3	57,4	3,6	4,5	6,4	4,1	..
Asie de l'Est		968,9	1 299,0	1 479,8	1,3	0,7	18,8	34,1	47,8	47,5	40,6	6,5	9,4	3,9	1,8	..
Asie de l'Est (Chine non comprise)		41,1	54,8	62,0	1,3	0,7	52,5	83,9	91,4	41,2	41,1	6,5	10,6	3,5	1,7	..
Asie du Sud-Est et Pacifique		327,1	501,1	629,0	2,0	1,3	22,3	34,8	46,3	60,0	45,8	4,5	6,1	5,0	2,7	..
Asie du Sud		833,1	1 340,3	1 737,0	2,2	1,5	21,4	28,9	38,4	68,1	49,8	4,5	5,8	5,4	3,3	..
Asie du Sud (Inde non comprise)		212,4	374,1	525,3	2,6	1,9	21,6	32,7	43,8	76,5	55,8	3,6	4,4	6,6	3,8	..
Amérique latine et Caraïbes		317,9	490,4	624,9	2,0	1,4	61,2	74,2	79,9	61,5	50,2	5,2	7,1	4,7	2,7	..
Europe de l'Est et CEI		353,8	398,8	399,9	0,5	(.)	57,5	66,6	72,2	51,2	44,7	11,4	13,0	2,4	1,6	..
Pays industrialisés		735,5	842,0	889,4	0,6	0,3	74,9	77,8	81,6	49,7	52,7	14,5	18,3	1,9	1,6	..
Monde		4 017,4	5 743,7	7 040,2	1,6	1,1	37,8	46,1	54,4	59,6	50,6	6,8	8,3	4,1	2,7	..

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

b. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

Sources : Colonnes 1-3, 13 et 14 : ONU, 1998h. Colonnes 4, 5 et 9-12 : calculs réalisés d'après les données de l'ONU, 1998h. Colonnes 6-8 : ONU, 1996b. Colonne 15 : UNICEF, 1999a.

17 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité						Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole)						Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie)	
	Total (En millions de kWh)	Indice (base 100 = 1980)	Par habitant (kWh)		Combustibles traditionnels (en % de la consommation totale)		Total (en milliers de tonnes)		Par habitant (kg)		Unités de PIB produits par kg d'équivalent pétrole (dollars)*		1980	1996
			1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996		
	1996	1996	1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996	1980	1996
Développement humain élevé	8 644 140 T	159	6 361	8 550	4 034 488 T	5 015 657 T	4 468	4 977	2,8	3,2	25	22
1 Canada	620 441	177	14 243	20 904	1	1	193 000	236 170	7 848	7 880	2,1	2,5	-7	-51
2 Norvège	103 732	125	20 327	23 830	1	1	18 819	23 150	4 600	5 284	5,1	6,7	-196	-799
3 États-Unis	3 496 590	147	10 334	12 977	1	4	1 811 650	2 134 960	7 973	8 051	2,7	3,4	14	21
4 Japon	1 012 145	175	4 944	8 074	(.)	1	346 491	510 359	2 967	4 058	9,3	10,5	88	80
5 Belgique	80 300	159	5 125	7 904	(.)	1	46 100	56 399	4 682	5 552	4,6	4,9	84	79
6 Suède	144 837	150	11 655	16 423	4	3	40 984	52 567	4 932	5 944	4,5	4,5	61	39
7 Australie	177 326	184	6 599	9 820	2	4	70 372	100 612	4 790	5 494	3,3	3,7	-22	-88
8 Pays-Bas	95 676	148	4 560	6 143	(.)	(.)	65 000	75 797	4 594	4 885	4,4	5,4	-11	3
9 Islande	5 131	163	13 838	18 934	1 469	2 270	6 445	8 408	3,5	3,2	43	38
10 Royaume-Uni	364 725	129	5 020	6 249	(.)	1	201 299	234 719	3 574	3 992	4,0	4,8	2	-14
11 France	438 233	176	4 615	7 508	1	1	190 111	254 196	3 528	4 355	6,1	6,1	76	49
12 Suisse	56 111	151	5 855	7 734	1	2	20 861	25 622	3 301	3 622	12,1	12,0	66	59
13 Finlande	79 529	199	8 351	15 515	4	6	25 413	31 482	5 316	6 143	3,7	4,1	73	57
14 Allemagne	541 113	6 605	..	1	360 441	349 552	4 603	4 267	..	7,0	48	60
15 Danemark	39 328	152	5 054	7 510	(.)	4	19 734	22 870	3 852	4 346	6,8	8,2	95	23
16 Autriche	55 787	148	4 988	6 882	1	3	23 450	27 187	3 105	3 373	7,1	8,7	67	71
17 Luxembourg	6 211	165	10 330	15 075	(.)	..	3 643	3 445	9 983	8 291	2,4	5,2	99	99
18 Nouvelle-Zélande	35 932	163	7 061	9 976	(.)	1	9 251	16 295	2 972	4 388	4,7	3,8	41	17
19 Italie	278 796	147	3 357	4 870	1	2	138 629	161 140	2 456	2 808	6,0	6,8	86	82
20 Irlande	19 044	180	3 106	5 358	(.)	(.)	8 484	11 961	2 495	3 293	4,0	5,9	78	71
21 Espagne	173 280	161	2 872	4 368	1	1	68 583	101 411	1 834	2 583	5,7	5,6	77	68
22 Singapour	23 458	343	2 836	6 932	6 054	23 851	2 653	7 835	4,6	3,8	..	100
23 Israël	32 161	260	3 187	5 678	(.)	..	8 609	16 185	2 220	2 843	5,1	5,6	98	96
24 Hong Kong, Chine (RAS)	35 687	289	2 449	5 764	1	..	5 681	12 190	1 127	1 931	10,0	12,0	99	100
25 Brunéi Darussalam	1 575	336	2 430	5 250	5	..	348	3 347	1 806	11 118	16,5	1,5	-5 263	-470
26 Chypre	2 592	251	1 692	3 429	(.)	..	945	2 122	1 546	2 868	99	99
27 Grèce	48 586	209	2 413	4 632	3	1	15 960	24 389	1 655	2 328	5,7	4,8	77	64
28 Portugal	34 643	203	1 750	3 532	1	1	10 291	19 148	1 054	1 928	6,8	5,6	86	87
29 Barbade	650	196	1 333	2 490	17
30 Corée, Rép. de	227 554	568	1 051	5 022	6	1	43 756	162 874	1 148	3 576	3,1	3,0	72	86
31 Bahamas	1 340	157	4 062	4 718
32 Malte	1 514	287	1 627	4 103	402	894	1 105	2 398	4,3	3,8
33 Slovaquie	11 109	5 774	..	1	4 313	6 167	2 269	3 098	..	3,1	62	55
34 Chili	31 278	266	1 054	2 169	14	13	9 525	20 456	855	1 419	2,8	3,1	41	62
35 Koweït	25 925	275	6 849	15 368	9 564	13 859	6 956	8 167	2,4	..	-884	-712
36 République tchèque	60 974	5 948	..	1	46 910	40 404	4 585	3 917	..	1,3	9	22
37 Bahreïn	5 016	302	4 784	8 800	3 324	6 555	9 951	10 943	1,2	0,9	-54	-17
38 Antigua-et-Barbuda	98	163	984	1 485
39 Argentine	73 109	2 076	7	4	41 868	58 921	1 490	1 673	5,7	5,0	7	-27
40 Uruguay	6 538	193	1 163	2 041	20	25	2 637	2 955	905	912	5,8	6,4	75	65
41 Qatar	6 340	261	10 616	11 362	(.)	..	4 796	8 733	20 945	12 602	-481	-239
42 Slovaquie	28 800	5 386	..	1	20 810	17 449	4 175	3 266	..	1,1	84	72
43 Émirats arabes unis	19 250	306	6 204	8 518	8 576	32 336	8 222	13 155	-995	-360
44 Pologne	136 679	112	3 419	3 541	(.)	1	124 806	108 411	3 508	2 807	0,9	1,2	2	6
45 Costa Rica	4 997	227	964	1 428	33	11	1 527	2 248	669	657	3,7	4,0	50	67
Développement humain moyen	4 637 147 T	283	424	1 147	2,707,998 T	3,988,626 T	902	1 007	0,9	0,9	-34	-29
46 Trinité-et-Tobago	4 541	221	1 900	3 501	2	1	3 873	7 887	3 580	6 081	1,3	0,7	-239	-72
47 Hongrie	36 414	116	2 920	3 624	2	2	28 895	25 470	2 699	2 499	1,6	1,8	48	50
48 Venezuela	72 529	202	2 379	3 251	1	1	35 026	54 962	2 321	2 463	1,7	1,4	-280	-253
49 Panama	3 978	219	930	1 486	27	18	1 865	2 280	957	853	2,8	3,6	72	67
50 Mexique	162 625	241	999	1 754	4	4	98 904	141 384	1 464	1 525	2,3	2,1	-51	-51

17 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité						Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole)						Importations nettes d'énergie commerciale	
	Total (En millions de kWh)	Indice (base 100 = 1980)	Par habitant (kWh)		Combustibles traditionnels (en % de la consommation totale)		Total (en milliers de tonnes)		Par habitant (kg)		Unités de PIB produits par kg d'équivalent pétrole (dollars) ^a		de la consommation d'énergie	
			1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996	1980	1996
	1996	1996	1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996	1980	1996
51 Saint-Kitts-et-Nevis	88	2 146
52 Grenade	95	380	281	1 033
53 Dominique	37	336	149	521
54 Estonie	8 243	5 604	..	2	..	5 621	..	3 834	..	0,9	..	31
55 Croatie	12 878	2 861	..	3	..	6 765	..	1 418	..	2,8	..	42
56 Malaisie	52 986	521	740	2 575	14	6	11 128	41 209	809	1 950	2,9	2,3	-50	-69
57 Colombie	44 769	217	778	1 228	21	22	19 127	31 393	672	799	2,4	2,6	5	-113
58 Cuba	13 236	132	1 029	1 201	28	22	14 570	15 953	1 501	1 448	73	58
59 Maurice	1 255	269	482	1 112	44	38
60 Bélarus	32 271	3 119	..	1	2 385	24 566	247	2 386	..	0,8	-8	87
61 Fidji	545	176	489	684	32	52
62 Lituanie	11 630	3 120	..	6	11 701	8 953	3 428	2 414	..	0,8	95	53
63 Bulgarie	42 267	109	4 371	4 991	1	1	28 673	22 605	3 235	2 705	0,4	0,5	73	54
64 Suriname	1 621	103	4 442	3 752	1
65 Jamahiriya arabe libyenne	18 300	379	1 588	3 272	2	1	7 173	14 911	2 357	2 935	-1 248	-421
66 Seychelles	128	256	794	1 730
67 Thaïlande	92 183	581	340	1 570	48	33	22 740	79 987	487	1 333	2,3	2,2	51	45
68 Roumanie	62 157	91	3 061	2 744	1	22	64 694	45 824	2 914	2 027	0,6	0,7	19	32
69 Liban	5 795	206	1 056	1 879	4	3	2 483	4 747	827	1 164	93	96
70 Samoa-Occidental	65	167	252	392
71 Russie, Féd. de	827 700	5 588	..	1	764 349	615 899	5 499	4 169	..	0,5	2	-54
72 Équateur	9 260	275	423	792	26	15	5 191	8 548	652	731	2,4	2,1	-126	-156
73 Macédoine, ARYM	6 489	2 985	..	6
74 Lettonie	6 351	2 536	..	18	566	4 171	223	1 674	16,0	1,5	54	76
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	66	244	276	584
76 Kazakhstan	65 502	3 894	..	(.)	76 799	43 376	5 163	2 724	..	0,5	0	-44
77 Philippines	34 775	193	373	502	36	32	21 212	37 992	439	528	2,7	2,1	50	55
78 Arabie saoudite	104 118	551	1 969	5 528	35 357	92 243	3 773	4 753	3,0	1,4	-1 408	-415
79 Brésil	326 373	234	1 145	2 026	41	31	108 997	163 374	896	1 012	4,7	4,4	43	31
80 Pérou	20 038	200	579	837	19	25	11 700	13 933	675	582	4,1	4,3	-25	11
81 Sainte-Lucie	115	198	504	799
82 Jamaïque	6 038	340	834	2 424	6	8	2 378	3 718	1 115	1 465	1,3	1,1	91	85
83 Belize	177	328	370	808	53	40
84 Paraguay	7 938	1 092	233	1 601	66	51	2 094	4 285	672	865	2,8	2,1	23	-56
85 Géorgie	7 315	1 344	..	1	4 474	1 576	882	291	2,7	2,1	-5	55
86 Turquie	90 695	368	554	1 468	18	4	31 314	65 520	704	1 045	2,8	2,8	45	59
87 Arménie	6 214	1 708	1 070	1 790	346	474	..	1,7	-18	59
88 Rép. dominicaine	6 847	206	582	860	30	12	3 464	5 191	608	652	2,2	2,5	62	72
89 Oman	8 979	938	847	3 901	1 387	4 848	1 260	2 231	2,8	..	-994	-876
90 Sri Lanka	4 366	262	113	241	54	51	4 493	6 792	305	371	1,5	2,0	29	38
91 Ukraine	179 709	3 482	..	(.)	97 893	153 937	1 956	3 012	..	0,5	-12	49
92 Ouzbékistan	46 510	2 004	4 821	42 406	302	1 826	..	0,5	4	-12
93 Maldives	63	1 575	25	240
94 Jordanie	6 058	566	366	1 085	(.)	..	1 714	4 487	786	1 040	2,2	1,5	100	96
95 Iran, Rép. islamique d'	82 600	369	570	1 180	2	1	38 918	89 340	995	1 491	1,4	..	-116	-147
96 Turkménistan	7 300	1 757	7 948	12 164	2 778	2 646	..	0,3	-1	-168
97 Kirghizistan	11 400	2 551	1 717	2 952	473	645	..	1,2	-27	51
98 Chine	1 078 910	359	307	891	8	6	593 109	1 096 800	604	902	0,3	0,7	-3	(.)
99 Guyana	342	83	545	408	23	35
100 Albanie	6 126	191	1 204	1 801	11	11	3 049	1 188	1 142	362	0,8	2,2	-12	9

17 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité						Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole)						Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie)	
	Total (En millions de kWh)	Indice (base 100 = 1980)	Par habitant (kWh)		Combustibles traditionnels (en % de la consommation totale)		Total (en milliers de tonnes)		Par habitant (kg)		Unités de PIB produits par kg d'équivalent pétrole (dollars)*		1980	1996
			1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996		
	1996	1996	1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996	1980	1996
101 Afrique du Sud	188 237	188	3 025	3 888	4	4	65 355	99 079	2 370	2 482	1,7	1,4	-12	-29
102 Tunisie	7 851	281	434	857	15	14	3 900	6 676	611	735	2,7	2,9	-79	6
103 Azerbaïdjan	17 530	2 308	15 002	11 862	2 433	1 570	..	0,3	1	-21
104 Moldova, Rép. de	7 728	1 739	4 601	..	1 064	..	0,6	106	99
105 Indonésie	73 794	518	94	368	52	32	59 561	132 419	402	672	1,3	1,6	-116	-66
106 Cap-Vert	41	256	55	104
107 El Salvador	3 473	225	339	599	50	44	2 540	4 058	554	700	2,9	2,4	25	36
108 Tadjikistan	15 320	2 581	1 650	3 513	416	594	..	0,5	-20	62
109 Algérie	20 378	286	381	708	3	2	12 410	24 150	665	842	2,5	1,8	-440	-381
110 Viet Nam	16 320	388	78	217	53	45	19 348	33 750	360	448	..	0,7	7	-14
111 Rép. arabe syrienne	17 278	458	433	1 186	(.)	..	5 348	14 541	614	1 002	1,7	1,2	-78	-132
112 Bolivie	3 227	206	292	425	19	13	2 335	3 633	436	479	2,3	1,9	-84	-44
113 Swaziland
114 Honduras	2 819	305	259	485	54	50	1 877	2 925	526	503	1,4	1,4	30	40
115 Namibie
116 Vanuatu	30	150	171	172	13
117 Guatemala	3 500	209	242	320	53	61	3 754	5 224	550	510	2,9	2,9	33	23
118 Salomon, Iles	32	152	93	82	14	60
119 Mongolie	2 975	160	1 119	1 183	14	4
120 Égypte	50 660	267	433	801	5	4	15 970	37 790	391	638	1,8	1,6	-114	-58
121 Nicaragua	1 923	182	380	454	48	43	1 562	2 391	535	525	1,3	1,0	42	37
122 Botswana	36
123 Sao Tomé-et-Principe	15	167	96	111
124 Gabon	949	179	767	858	36	32	1 493	1 578	2 160	1 403	2,4	3,3	-532	-1,149
125 Iraq	29 660	260	878	1 439	(.)	(.)	12 030	25 027	925	1 174	-1 036	-30
126 Maroc	13 228	269	254	490	5	5	4 778	8 822	247	329	4,5	4,2	82	90
127 Lesotho
128 Myanmar	4 256	286	44	93	66	65	9 430	12 767	279	294	-1	7
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 790	143	406	407	64	63
130 Zimbabwe	10 991	151	1 020	961	34	37	6 511	10 442	929	929	0,7	0,7	13	16
131 Guinée équatoriale	20	111	83	49	84	67
132 Inde	433 914	364	173	459	35	23	242 024	450 287	352	476	0,6	0,8	8	13
133 Ghana	5 808	119	451	326	68	79	4 071	6 657	379	380	1,0	1,0	19	16
134 Cameroun	2 753	190	168	203	69	80	3 687	5 000	426	369	1,7	1,7	-58	-100
135 Congo	553	339	98	207	56	51	845	1 205	506	457	1,5	1,9	-370	-854
136 Kenya	3 920	217	109	141	75	78	9 791	13 279	589	476	0,6	0,7	19	15
137 Cambodge	201	201	15	20	71	90
138 Pakistan	56 946	380	176	407	27	20	25 479	55 903	308	446	1,0	1,1	18	26
139 Comores	17	170	26	27
Faible développement humain	56 748 T	162	86	91	138 686 T	202 853 T	420	400	-68	-63
140 Rép. dém. pop. lao	517	238	68	103	87	90
141 Congo, Rép. dém. du	4 420	102	161	94	80	91	8 706	13 799	322	305	1,0	0,5	(.)	1
142 Soudan	1 338	153	47	49	76	83	8 169	10 787	437	397	0,5	0,7	13	12
143 Togo	408	211	74	97	38	70
144 Népal	1 243	499	17	56	95	91	4 663	6 974	322	320	0,5	0,7	3	9
145 Bhoutan	261	1 186	17	144	100	81
146 Nigeria	14 820	209	98	129	64	68	52 846	82 669	743	722	0,4	0,4	-181	-106
147 Madagascar	683	156	48	44	77	86
148 Yémen	2	1 424	2 936	167	187	..	1,3	96	-519
149 Mauritanie	153	165	60	66	1
150 Bangladesh	12 404	468	30	103	68	49	14 920	23 928	172	197	1,3	1,7	11	10

17 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité						Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole)						Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie)	
	Total (En millions de kWh) 1996	Indice (base 100 = 1980) 1996	Par habitant (kWh) 1980 1996		Combustibles traditionnels (en % de la consommation totale) 1980 1995		Total (en milliers de tonnes) 1980 1996		Par habitant (kg) 1980 1996		Unités de PIB produits par kg d'équivalent pétrole (dollars) ^a 1980 1996		1980	1996
			1980	1996	1980	1995	1980	1996	1980	1996	1980	1996		
151 Zambie	6 315	98	1 125	763	55	73	4 551	5 790	793	628	0,7	0,6	8	7
152 Haïti	633	201	59	87	82	87	2 099	1 968	392	268	1,5	1,4	11	19
153 Sénégal	1 160	183	115	136	49	55	1 921	2 588	347	302	1,6	1,8	46	39
154 Côte d'Ivoire	1 918	109	214	137	53	54	3 662	5 301	447	382	2,3	2,0	34	10
155 Bénin	270	221	35	49	85	89	1 363	1 920	394	341	0,9	1,1	11	-2
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	1 737	227	41	56	84	91	10 280	13 798	553	453	..	0,3	8	5
157 Djibouti	185	158	416	300
158 Ouganda	678	186	28	33	87	90
159 Malawi	873	213	66	89	89	90
160 Angola	1 885	126	214	169	47	69	4 538	6 017	647	532	..	0,9	-149	-573
161 Guinée	541	142	85	72	68	72
162 Tchad	90	191	10	14	87	98
163 Gambie	76	169	70	67	80	79
164 Rwanda	175	105	32	32	85	88
165 Rép. centrafricaine	104	153	29	31	91	89
166 Mali	335	319	15	30	85	90
167 Érythrée
168 Guinée-Bissau	43	307	18	39	76	57
169 Mozambique	1 168	27	364	66	73	91	8 386	7 813	693	481	0,2	0,3	-2	7
170 Burundi	149	355	10	24	93	94
171 Burkina Faso	223	197	16	21	91	87
172 Éthiopie	1 329	193	18	22	92	91	11 157	16 566	296	284	..	0,4	5	6
173 Niger	373	171	39	39	78	78
174 Sierra Leone	241	120	62	56	64	86
Total pays en développement	3 742 248 T	310	366	845	1 869 600 T	3 502 685 T	599	825	1,1	1,1	-67	-33
Pays les moins avancés	43 590 T	159	76	81	89 687 T	125 062 T	321	303	-1	-33
Afrique subsaharienne	254 854 T	173	381	399	199 164 T	293 499 T	739	687	..	0,8	-58	-60
Pays arabes	340 359 T	346	688	1 574	138 402 T	313 448 T	888	1 290	3,2	..	-715	-275
Asie de l'Est	1 345 126 T	379	346	1 061	642 546 T	1 271 864 T	627	1 004	0,4	0,8	3	12
Asie de l'Est (Chine non comprise)	266 216 T	491	1 211	4 932	49 437 T	175 064 T	1 145	3 376	2,1	2,0	75	87
Asie du Sud-Est et Pacifique	302 527 T	413	201	615	149 820 T	365 322 T	432	774	1,3	1,3	-48	-15
Asie du Sud	591 797 T	367	173	445	330 497 T	633 224 T	357	490	1,0	1,0	-5	-8
Asie du Sud (Inde non comprise)	157 883 T	376	172	410	88 473 T	182 937 T	372	527	1,8	1,0	-42	-61
Amérique latine et Caraïbes	814 298 T	229	990	1 697	376 913 T	557 686 T	1 062	1 163	1,8	1,7	-24	-35
Europe de l'Est et CEI	1 654 616 T	4 153	1 312 527 T	1 211 670 T	3 672	3 047	..	0,6	7	-16
Pays industrialisés	7 941 171 T	155	6 988	9 491	3 699 046 T	4 492 781 T	4 889	5 388	2,9	3,4	31	26
Monde	13 338 035 T	183	1 568	2 370	6 881 172 T	9 207 136 T	1 625	1 681	2,0	2,2

a. Estimations de PIB réel (en prix 1987) divisé par le nombre de kilogrammes équivalents pétrole de consommation d'énergie commerciale.

Sources : Colonnes 1-4 : ONU, 1997a et ONU, 1998c. Colonnes 5 et 6 : WRI, 1998. Colonnes 7-14 : Banque mondiale, 1999b.

18 Bilan des dégradations de l'environnement

Classement selon l'IDH	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en m ³ par an)	Prélèvements annuels d'eau douce		Taux annuel de déforestation (%)		Consommation de papier d'imprimerie et d'écriture (en tonnes par millier d'habitants) 1996	Emissions de CO ₂		Emissions de SO ₂ par habitant (kilogrammes) 1995	
		En % des ressources en eau 1987-95 ^a	Par habitant (m ³) 1987-95 ^a	1980-90 ^b 1990-95 ^c			Total (en millions de tonnes) 1996	Part du total mondial (%) 1996		Par habitant (En tonnes) 1996
				1980-90 ^b	1990-95 ^c					
Développement humain élevé	9 714	9,6	997	92,4	11 878,7 T	49,7	11,7	49,2
1 Canada	94 373	1,6	1 602	..	-0,1	101,3	410,0	1,7	13,8	91,2 ^c
2 Norvège	87 691	0,5 ^d	488 ^d	..	-0,3	94,8	67,1	0,3	15,4	8,0 ^e
3 États-Unis	8 983	19,0	1 839	..	-0,3	136,8	5 309,7	22,2	19,7	63,2
4 Japon	4 344	16,6	735	..	0,1	114,9	1 169,6	4,9	9,3	..
5 Belgique	822	107,5	917	161,4	106,2	0,4	10,5	25,0 ^c
6 Suède	19 858	1,7	341	115,3	54,2	0,2	6,2	..
7 Australie	18 596	4,3	933	..	0,0	91,3	307,1	1,3	17,0	..
8 Pays-Bas	635	78,1	518	..	0,0	86,5	155,4	0,6	10,0	..
9 Islande	606 498	0,1	636	..	0,0	41,7	2,2	(.)	8,1	29,6
10 Royaume-Uni	1 219	16,6	204	..	-0,5	104,6	557,9	2,3	9,5	40,4
11 France	3 065	21,0	665	..	-1,1	71,1	362,4	1,5	6,2	17,0 ^f
12 Suisse	5 802	2,8	173	..	0,0	110,1	44,3	0,2	6,1	4,8
13 Finlande	21 334	2,0	440	..	0,1	240,1	59,3	0,2	11,6	18,8
14 Allemagne	1 165	48,2	580	..	0,0	85,8	862,6	3,6	10,5	36,8 ^c
15 Danemark	2 092	10,9	233	..	0,0	115,4	56,7	0,2	10,8	28,7
16 Autriche	6 857	4,2	304	..	0,0	84,2	59,4	0,2	7,3	8,0 ^{c,f}
17 Luxembourg	8,3	(.)	20,2	19,5
18 Nouvelle-Zélande	88 859	0,6	589	..	-0,6	20,4	29,8	0,1	8,3	..
19 Italie	2 785	35,3	986	..	-0,1	59,0	403,9	1,7	7,1	26,1 ^{c,g}
20 Irlande	13 187	1,7 ^d	233 ^d	..	-2,6	55,7	35,0	0,1	9,8	46,4 ^f
21 Espagne	2 775	27,9	781	..	0,0	51,4	232,9	1,0	5,9	53,3 ^e
22 Singapour	172	31,7 ^d	84 ^d	0,0	0,0	67,9	65,9	0,3	19,5	..
23 Israël	289	108,8	407	..	0,0	52,0	52,4	0,2	9,3	51,6
24 Hong Kong, Chine (RAS)	127,9	23,1	0,1	3,7	..
25 Brunéi Darussalam	2,1	5,1	(.)	16,9	..
26 Chypre	22,6	5,4	(.)	7,1	63,0
27 Grèce	4 279	11,2 ^d	523 ^d	..	-2,3	24,5	80,7	0,3	7,7	50,2 ^g
28 Portugal	3 878	19,2	738	..	-0,9	36,9	48,0	0,2	4,9	27,5 ^c
29 Barbade	13,4	0,8	(.)	3,2	..
30 Corée, Rép. de	1 434	41,7	632	-2,0	0,2	58,6	408,7	1,7	9,0	..
31 Bahamas	5,6	1,7	(.)	6,0	..
32 Malte	36,6	1,8	(.)	4,8	..
33 Slovénie	0,0	30,1	13,1	0,1	6,8	88,9
34 Chili	31 570	3,6 ^d	1 625 ^d	0,1	0,4	16,1	48,9	0,2	3,4	..
35 Koweït	11	2 690,0	307	-33,8	0,0	14,6	42,7	0,2	25,3	..
36 République tchèque	5 694	4,7	266	..	0,0	34,6	126,9	0,5	12,4	105,6
37 Bahreïn	13,2	10,6	(.)	18,6	..
38 Antigua-et-Barbuda	3,6	0,3	(.)	4,9	..
39 Argentine	19 212	4,0 ^d	1 043 ^d	0,6	0,3	16,5	130,1	0,5	3,7	..
40 Uruguay	18 215	1,1 ^d	241 ^d	-0,2	0,0	11,3	5,7	(.)	1,8	..
41 Qatar	3,0	29,2	0,1	52,3	..
42 Slovaquie	5 745	5,8	337	..	-0,1	14,8	39,7	0,2	7,4	44,4 ^c
43 Émirats arabes unis	64	1 405,3	954	-46,6	0,0	19,1	82,0	0,3	36,3	..
44 Pologne	1 278	24,9	321	..	-0,1	19,3	357,4	1,5	9,3	60,6
45 Costa Rica	26 027	1,4 ^d	780 ^d	2,8	3,1	6,1	4,7	(.)	1,4	..
Développement humain moyen	6 410	7,5	596	5,1	10 387,4 T	43,4	2,8	..
46 Trinité-et-Tobago	3 869	2,9 ^d	148 ^d	1,6	1,6	7,5	22,3	0,1	17,2	..
47 Hongrie	604	113,6	660	..	-0,5	23,4	59,6	0,2	6,0	68,3
48 Venezuela	36 830	0,5 ^d	382 ^d	1,1	1,1	10,0	144,7	0,6	6,5	..
49 Panama	52 042	0,9 ^d	755 ^d	1,9	2,2	8,6	6,7	(.)	2,5	..
50 Mexique	3 729	21,7	915	-0,4	0,9	9,4	348,7	1,5	3,7	..

18 Bilan des dégradations de l'environnement

Classement selon l'IDH	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en m ³ par an)	Prélèvements annuels d'eau douce		Taux annuel de déforestation (%)		Consommation de papier d'imprimerie et d'écriture (en tonnes par millier d'habitants) 1996	Emissions de CO ₂		Emissions de SO ₂ par habitant	
		En % des ressources en eau 1987-95 ^a	Par habitant 1987-95 ^a	1980-90 ^b 1990-95 ^b			Total (en millions de tonnes) 1996	Part du total mondial (%) 1996	Par habitant (En tonnes) 1996	Emissions de SO ₂ par habitant (kilogrammes) 1995
				1980-90 ^b	1990-95 ^b					
51 Saint-Kitts-et-Nevis	3,9	0,1	(.)	2,5	..
52 Grenade	0,8	0,2	(.)	1,8	..
53 Dominique	1,2	0,1	(.)	1,1	..
54 Estonie	8 946	25,6	2 102	..	-1,0	28,4	16,4	0,1	11,2	..
55 Croatie	13 663	0,0	14,4	17,6	0,1	3,9	13,5
56 Malaisie	21 259	2,1 ^d	768 ^d	2,1	2,4	25,3	119,3	0,5	5,8	..
57 Colombie	28 393	0,5	174	0,6	0,5	7,9	65,4	0,3	1,8	..
58 Cuba	3 104	23,5 ^d	870 ^d	0,2	1,2	1,6	31,2	0,1	2,8	..
59 Maurice	1 915	16,3 ^d	410 ^d	-1,2	0,0	10,5	1,7	(.)	1,5	..
60 Bélarus	5 047	5,8	294	..	-1,0	0,2	61,8	0,3	6,0	31,5
61 Fidji	34 732	0,1	42	-0,2	0,4	7,5	0,8	(.)	1,0	..
62 Lituanie	3 720	31,9	1 185	..	-0,6	6,4	13,9	0,1	3,7	28,8
63 Bulgarie	2 146	77,2	1 574	4,2	55,4	0,2	6,5	178,2
64 Suriname	452 489	0,2	1 192	0,1	0,1	2,1	2,1	(.)	4,9	..
65 Jamahiriya arabe libyenne	100	766,7	880	-3,2	0,0	0,3	40,6	0,2	7,3	..
66 Seychelles	0,0	3,4	0,2	(.)	2,3	..
67 Thaïlande	1 845	29,0	602	3,1	2,6	16,1	205,7	0,9	3,5	..
68 Roumanie	1 639	70,3	1 139	5,5	119,5	0,5	5,3	40,1 ^c
69 Liban	1 315	30,8	444	0,7	8,1	13,2	14,2	0,1	4,6	..
70 Samoa-Occidental	2,2	0,1	(.)	0,8	..
71 Russie, Féd. de	29 009	2,7	787	..	0,0	4,7	1 582,1	6,6	10,7	25,8 ^{c,h}
72 Equateur	25 791	1,8	581	1,7	1,6	2,9	24,5	0,1	2,1	..
73 Macédoine, ARYM	5,0	12,7	0,1	5,9	..
74 Lettonie	7 029	4,1	261	..	-0,9	5,2	9,3	(.)	3,7	15,1
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,5	0,1	(.)	1,1	..
76 Kazakhstan	6 728	33,4	2 281	..	-1,9	(.)	174,1	0,7	10,4	..
77 Philippines	4 476	9,1 ^d	686 ^d	3,3	3,5	5,2	64,7	0,3	0,9	..
78 Arabie saoudite	119	709,1	1 003	0,7	0,8	4,0	268,3	1,1	14,2	..
79 Brésil	31 424	0,7	246	0,6	0,5	13,0	273,8	1,1	1,7	..
80 Pérou	1 613	15,3	300	0,3	0,3	4,2	26,2	0,1	1,1	..
81 Sainte-Lucie	7,4	0,2	(.)	1,3	..
82 Jamaïque	3 269	3,9 ^d	159 ^d	7,1	7,5	7,4	10,1	(.)	4,0	..
83 Belize	69 565	0,1	109	0,3	0,3	1,4	0,4	(.)	1,6	..
84 Paraguay	18 001	0,5	112	2,5	2,6	3,2	3,7	(.)	0,7	..
85 Géorgie	10 556	7,0	735	..	0,0	(.)	3,0	(.)	0,6	..
86 Turquie	3 074	16,1	544	..	0,0	11,2	178,6	0,7	2,9	7,1 ^g
87 Arménie	3 069	34,0	1 082	..	-2,7	(.)	3,7	(.)	1,0	..
88 Rép. dominicaine	2 430	14,9	446	-1,8	1,6	4,9	12,9	0,1	1,6	..
89 Oman	393	124,2	656	..	0,0	0,8	15,2	0,1	6,6	..
90 Sri Lanka	2 341	14,6 ^d	503 ^d	1,0	1,1	3,2	7,1	(.)	0,4	..
91 Ukraine	3 838	17,7	670	..	-0,1	0,2	397,9	1,7	7,7	31,8
92 Ouzbékistan	1 307	261,0	4 100	..	-2,6	0,1	95,1	0,4	4,1	..
93 Maldives	0,0	3,9	0,3	(.)	1,1	..
94 Jordanie	114	144,7	201	-0,3	2,5	7,2	13,8	0,1	2,5	..
95 Iran, Rép. islamique d'	1 755	54,6	1 079	1,8	1,8	4,1	267,1	1,1	3,8	..
96 Turkménistan	232	2 280,0	6 367	..	0,0	(.)	34,3	0,1	8,3	..
97 Kirghizistan	10 503	23,4	2 511	..	0,0	0,7	6,1	(.)	1,4	..
98 Chine	2 231	16,4 ^d	461 ^d	-0,6	0,1	6,1	3 369,0	14,1	2,8	..
99 Guyana	281 542	0,6	1 819	1,6	1,0	(.)	1,1	..
100 Albanie	2 903	2,0 ^d	94 ^d	..	0,0	4,2	1,9	(.)	0,6	..

18 Bilan des dégradations de l'environnement

Classement selon l'IDH	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en m ³ par an)	Prélèvements annuels d'eau douce		Taux annuel de déforestation (%)		Consommation de papier d'imprimerie et d'écriture (en tonnes par millier d'habitants) 1996	Emissions de CO ₂		Emissions de SO ₂ par habitant (kilogrammes) 1995	
		En % des ressources en eau	Par habitant (m ³)	1980-90 ^b	1990-95 ^b		Total (en millions de tonnes) 1996	Part du total mondial (%) 1996		Par habitant (En tonnes) 1996
101 Afrique du Sud	1 011	29,7	359	0,1	0,2	17,2	293,2	1,2	6,9	..
102 Tunisie	371	87,3	376	-0,9	0,5	6,1	16,2	0,1	1,8	..
103 Azerbaïdjan	1 657	123,6	2 235	..	0,0	(.)	30,1	0,1	4,0	..
104 Moldova, Rép. de	519	160,2	853	..	0,0	1,6	12,1	0,1	2,7	13,6
105 Indonésie	12 251	0,7	96	0,8	1,0	7,2	245,5	1,0	1,2	..
106 Cap-Vert	0,3	0,1	(.)	0,3	..
107 El Salvador	3 128	5,3 ^d	244 ^d	2,3	3,3	6,6	4,1	(.)	0,7	..
108 Tadjikistan	10 031	20,4	2 438	..	0,0	(.)	5,9	(.)	1,0	..
109 Algérie	460	32,4	180	1,2	1,2	2,9	94,5	0,4	3,3	..
110 Viet Nam	4 827	7,7	416	0,9	1,4	1,4	37,7	0,2	10,8	..
111 Rép. arabe syrienne	456	205,9	1 069	2,5	2,2	1,0	44,4	0,2	3,1	..
112 Bolivie	37 703	0,4	201	0,8	1,2	1,8	10,1	(.)	1,3	..
113 Swaziland	2 836	24,9 ^d	1 171 ^d	0,0	0,0	..	0,3	(.)	0,4	..
114 Honduras	9 015	2,8	294	2,1	2,3	2,7	4,0	(.)	0,7	..
115 Namibie	3 751	4,0	179	0,3	0,3
116 Vanuatu	0,1	0,1	(.)	0,4	..
117 Guatemala	10 033	0,6 ^d	139 ^d	1,7	2,0	3,6	6,8	(.)	0,6	..
118 Salomon, Iles	107 194	0,0	0	0,2	0,2	(.)	0,2	(.)	0,4	..
119 Mongolie	9 375	2,2	271	0,0	0,0	0,5	8,9	(.)	3,5	..
120 Égypte	43	1 967,9	921	-1,8	0,0	2,7	98,0	0,4	1,5	..
121 Nicaragua	39 203	0,5 ^d	368 ^d	1,4	2,5	0,1	2,9	(.)	0,7	..
122 Botswana	1 870	3,9	84	0,5	0,5	..	2,1	(.)	1,4	..
123 Sao Tomé-et-Principe	0,1	(.)	0,6	..
124 Gabon	140 171	(.)	70	0,6	0,5	0,4	3,7	(.)	3,3	..
125 Iraq	1 615	121,6	2 368	0,0	0,0	4,3	91,5	0,4	4,4	..
126 Maroc	1 071	36,2	433	0,3	0,3	2,3	27,9	0,1	1,0	..
127 Lesotho	2 395	1,0	30	-14,6	0,0
128 Myanmar	22 719	0,4	101	1,2	1,4	0,4	7,3	(.)	0,2	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	174 055	(.)	28	-0,1	0,4	0,2	2,4	(.)	0,6	..
130 Zimbabwe	1 182	8,7	136	0,7	0,6	0,2	18,4	0,1	1,6	..
131 Guinée équatoriale	69 767	(.)	15	0,4	0,5	..	0,1	(.)	0,4	..
132 Inde	1 896	20,5 ^d	612 ^d	-1,1	0,0	2,0	999,0	4,2	1,1	..
133 Ghana	1 607	1,0 ^d	35 ^d	1,3	1,3	0,3	4,1	(.)	0,2	..
134 Cameroun	18 711	0,2	38	0,6	0,6	0,5	3,5	(.)	0,3	..
135 Congo	78 668	(.)	20	0,2	0,2	0,1	5,0	(.)	1,9	..
136 Kenya	696	10,2	87	0,4	0,3	1,5	6,8	(.)	0,3	..
137 Cambodge	8 195	0,6	66	2,4	1,6	0,1	0,5	(.)	(.)	..
138 Pakistan	1 678	62,7	1 269	3,1	2,9	1,8	94,5	0,4	0,7	..
139 Comores	0,7	0,1	(.)	0,1	..
Faible développement humain	7 302	1,7	158	0,4	176,5 T	0,7	0,3	..
140 Rép. dém. pop. lao	50 392	0,4	259	0,1	0,3	(.)	0,1	..
141 Congo, Rép. dém. du	19 001	(.)	10	0,7	0,7	(.)	2,3	(.)	(.)	..
142 Soudan	1 227	50,9	666	1,0	0,8	0,2	3,5	(.)	0,1	..
143 Togo	2 594	0,8	28	1,6	1,4	0,2	0,8	(.)	0,2	..
144 Népal	7 338	1,6	154	0,9	1,1	0,1	1,6	(.)	0,1	..
145 Bhoutan	49 557	(.)	13	0,6	0,3	(.)	0,3	(.)	0,2	..
146 Nigeria	1 815	1,6	41	1,6	0,9	0,3	83,5	0,3	0,7	..
147 Madagascar	20 614	4,8	1 579	0,9	0,8	0,3	1,2	(.)	0,1	..
148 Yémen	243	0,0	0,0	0,1	17,0	0,1	1,1	..
149 Mauritanie	163	407,5 ^d	923 ^d	0,0	0,0	0,2	3,0	(.)	1,3	..
150 Bangladesh	10 940	1,7	217	1,8	0,9	1,3	23,0	0,1	0,2	..

18 Bilan des dégradations de l'environnement

Classement selon l'IDH	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en m ³ par an)	Prélèvements annuels d'eau douce		Taux annuel de déforestation (%)		Consommation de papier d'imprimerie et d'écriture (en tonnes par millier d'habitants) 1996	Emissions de CO ₂			Emissions de SO ₂ par habitant (kilogrammes) 1995	
		En % des ressources en eau 1987-95 ^a	Par habitant (m ³) 1987-95 ^a	1980-90 ^b			Total (en millions de tonnes) 1996	Part du total mondial (%) 1996	Par habitant (En tonnes) 1996		
				1980-90 ^b	1990-95 ^c						
151	Zambie	9 229	2,1	216	0,9	0,8	1,9	2,4	(.)	0,3	..
152	Haïti	1 460	0,4	7	4,3	3,5	0,3	1,1	(.)	0,2	..
153	Sénégal	2 933	5,2	202	0,6	0,7	0,2	3,1	(.)	0,4	..
154	Côte d'Ivoire	5 265	0,9	67	7,7	0,6	0,8	13,1	0,1	0,9	..
155	Bénin	1 751	1,4	28	1,4	1,2	0,1	0,7	(.)	0,1	..
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	2 485	1,5	40	1,1	1,0	0,5	2,4	(.)	0,1	..
157	Djibouti	(.)	0,4	(.)	0,6	..
158	Ouganda	1 829	0,5 ^d	20 ^e	0,9	0,9	0,1	1,0	(.)	(.)	..
159	Malawi	1 690	5,3	98	1,2	1,6	0,1	0,7	(.)	0,1	..
160	Angola	15 376	0,3	57	0,6	1,0	0,1	5,1	(.)	0,4	..
161	Guinée	29 454	0,3	142	1,1	1,1	(.)	1,1	(.)	0,2	..
162	Tchad	2 176	1,2	34	0,7	0,8	(.)	0,1	(.)	(.)	..
163	Gambie	2 513	0,7 ^e	30 ^e	1,1	0,9	0,1	0,2	(.)	0,2	..
164	Rwanda	965	12,2	135	-1,7	0,2	0,1	0,5	(.)	0,1	..
165	Rép. centrafricaine	40 413	0,1	26	0,4	0,4	0,1	0,2	(.)	0,1	..
166	Mali	5 071	2,3	162	0,8	1,0	0,1	0,5	(.)	(.)	..
167	Érythrée	789	0,0	..	0,1	(.)	11,2	..
168	Guinée-Bissau	14 109	0,1	17	-0,8	0,4	(.)	0,2	(.)	0,2	..
169	Mozambique	5 350	0,6	40	0,7	0,7	(.)	1,0	(.)	0,1	..
170	Burundi	546	2,8	20	-2,2	0,4	0,1	0,2	(.)	(.)	..
171	Burkina Faso	1 535	2,2	39	0,7	0,7	(.)	1,0	(.)	0,1	..
172	Éthiopie	1 771	2,0	51	..	0,5	0,1	3,4	(.)	(.)	..
173	Niger	346	14,3	69	0,0	0,0	0,1	1,1	(.)	0,1	..
174	Sierra Leone	34 957	0,2	98	2,8	3,0	0,4	0,4	(.)	0,1	..
Total pays en développement											
Pays les moins avancés											
Afrique subsaharienne											
Pays arabes											
Asie de l'Est											
Asie de l'Est (Chine non comprise)											
Asie du Sud-Est et Pacifique											
Asie du Sud											
Asie du Sud (Inde non comprise)											
Amérique latine et Caraïbes											
Europe de l'Est et CEI											
Pays industrialisés											
Monde											

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

b. Les chiffres positifs indiquent une diminution de la couverture forestière, alors que les chiffres négatifs indiquent une augmentation.

c. Données concernant 1994.

d. Les données se rapportent à une année ou une période antérieure à celle indiquée pour cette rubrique.

e. Données concernant 1993.

f. Provisoire.

g. Données concernant 1990.

h. Données concernant une partie du pays seulement.

i. WRI, 1998.

j. Le total mondial est inférieur à 100 % en raison de l'omission de données pour les pays non étudiés et du fait que le total trouvé inclut des émissions non comprises dans les totaux nationaux, telles que la pollution due à l'huile lourde pour moteurs marins et à l'oxydation des hydrocarbures ne servant pas de combustibles.

Sources : Colonnes 1-5 : WRI, 1998. Colonne 6 : UNESCO, 1998a. Colonnes 7-9 : Calculs effectués à partir de données du CDAC 1999a et b. Colonne 10 : CEE/ONU, 1999a.

Classement selon l'IDH	Principales zones protégées (en % du territoire national) ^a 1998	Production de combustible irradié (en tonnes de métaux lourds) ^b 1996	Production de déchets dangereux (en milliers de tonnes) 1991-94 ^{c,d}	Production d'ordures ménagères (en kg par habitant) 1991-97 ^d	Population desservie par des services		Recyclage des déchets (en % de la consommation apparente)	
					de traitement des ordures ménagères (%) 1992-95 ^d	publics d'assainissement (%) 1992-95 ^e	Papier et carton 1992-95 ^d	Verre 1992-95 ^d
Développement humain élevé	12,5	8 044 T	255 385 T	536	99	84	43	42
1 Canada	9,5	1 690	5 896	630	100	91	33	17
2 Norvège	24,2	..	500	590	98	73	41	75
3 États-Unis	18,9	2 300	213 620	720	100	..	35	23
4 Japon	6,8	852	..	400	100	..	51	56
5 Belgique	2,6	123	776	480	100	..	12	67
6 Suède	4,7	235	..	440	100	95	54	61
7 Australie	8,7	..	426	690 ^e	50 ^e	36
8 Pays-Bas	11,5	14	1 520	570	100	98	77	80
9 Islande	9,4	..	6	570	99	90	30 ^e	75
10 Royaume-Uni	19,8	781	1 844	480	100	97	35	27
11 France	11,6	1 264	7 000 ^e	590	100	81	38	50
12 Suisse	17,3	64	854	600	99	94	61	85
13 Finlande	8,3	68	559	410	75	77	57	50
14 Allemagne	26,4	450	9 100	400	100	92	67	75
15 Danemark	31,8	..	250	540	100	..	44	63
16 Autriche	28,2	..	550	510	99	76	65	76
17 Luxembourg	13,9	..	180	460	100	88
18 Nouvelle-Zélande	23,4	..	110	350
19 Italie	7,1	..	2 708	470	29	53
20 Irlande	0,8	..	248	430	..	68	12	39
21 Espagne	8,3	158	1 708 ^e	370	..	62	52	32
23 Israël	14,9 ^{f,g}
27 Grèce	2,5	..	450	340	100	51	19	20
28 Portugal	6,5	350	89	55	37	42
32 Malte
33 Slovénie	5,7 ^{f,g}
36 République tchèque	15,5	45	1 867	310	85	73
42 Slovaquie	21,3 ^f	..	1 347	52
44 Pologne	9,3	..	3 866	320
Développement humain moyen	3,2
47 Hongrie	6,8	55	3 537	500	85	43
54 Estonie	12,0 ^{f,g}
55 Croatie	6,7 ^{f,g}
60 Bélarus	4,2 ^{f,g}
62 Lituanie	10,0 ^{f,g}
63 Bulgarie	4,4 ^{f,g}
68 Roumanie	4,7 ^{f,g}
71 Russie, Féd. de	3,1 ^{f,g}
73 Macédoine, ARYM	7,1 ^{f,g}
74 Lettonie	12,5 ^{f,g}
76 Kazakhstan	2,7 ^{f,g}
85 Géorgie	2,8 ^{f,g}
87 Arménie	7,6 ^{f,g}
91 Ukraine	1,6 ^{f,g}
92 Ouzbékistan	2,1 ^{f,g}
96 Turkménistan	4,2 ^{f,g}
97 Kirghizistan	3,6 ^{f,g}
100 Albanie	2,8 ^{f,g}
103 Azerbaïdjan	5,5 ^{f,g}
104 Moldova, Rép. de	1,2 ^{f,g}
108 Tadjikistan	4,2 ^{f,g}

Classement selon l'IDH	Principales zones protégées (en % du territoire national) ^a 1998	Production de combustible irradié (en tonnes de métaux lourds) ^b 1996	Production de déchets dangereux (en milliers de tonnes) 1991-94 ^{c, d}	Production d'ordures ménagères (en kg par habitant) 1991-97 ^e	Population desservie par des services		Recyclage des déchets (en % de la consommation apparente)	
					de traitement des ordures ménagères (%) 1992-95 ^d	publics d'assainissement (%) 1992-95 ^d	Papier et carton 1992-95 ^d	Verre 1992-95 ^d
Total pays en développement
Europe de l'Est et CEI	3,3 ^{f, g}
Pays industrialisés	12,5	7 999 T	248 305 T	549	100	84
Monde

Note : Ce tableau ne comprend que les pays industrialisés, les pays d'Europe de l'Est et de la CEI.

- a. Les classifications nationales peuvent être différentes. Cette colonne ne tient compte que des zones de plus de 10 km² sauf en ce qui concerne les îles. Catégories I-VI de l'Union mondiale pour la nature (UICN) sauf indication contraire.
- b. Combustible provenant de centrales nucléaires.
- c. Déchets, principalement générés par des activités industrielles, qui risquent d'entraîner une contamination du sol, de l'eau et de l'air s'ils ne sont pas correctement gérés.
- d. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.
- e. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique.
- f. Données concernant 1996.
- g. Catégories I-V de l'UICN.

Sources : Colonne 1 : OCDE, 1997c et à paraître, WRI, 1998. Colonnes 2 et 4 : OCDE, à paraître. Colonnes 3 et 5-8 : OCDE, 1997c.

Classement selon l'IDH	Apport calorique journalier par habitant		Apport protéique journalier par habitant		Apport lipidique journalier par habitant		Indice de production alimentaire par habitant	Importa- tions alimentaires	Aide alimentaire en cereales	Cosommation alimentaire
	1970	1996	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	(base 100 = 1989-91) 1997	(en % des importations de marchandises) 1997	(en milliers de tonnes) 1994-95 ^b	(en % de la consommation totale des ménages) 1980-85 ^c
Développement humain élevé	3 000	3 347	102,7	13,0	127,6	32,3	106	8
1 Canada	2 942	3 056	98,2	3,4	120,2	3,6	113	6
2 Norvège	2 944	3 350	108,9	25,2	136,8	137,1	100	7
3 États-Unis	2 933	3 642	111,4	16,0	140,5	19,1	117	5
4 Japon	2 527	2 905	96,7	16,5	82,5	50,0	96	15
5 Belgique	..	3 543	102,0	8,5	158,3	19,9
6 Suède	2 816	3 160	100,8	14,5	131,8	12,6	97	7
7 Australie	3 111	3 001	103,5	0,5	112,2	0,2	129	5
8 Pays-Bas	2 998	3 259	103,7	48,1	141,0	6,8	108	11
9 Islande	2 818	3 104	111,2	-8,1	116,4	0,3	93	10
10 Royaume-Uni	3 242	3 237	94,5	2,7	140,2	-0,6	99	9
11 France	3 263	3 551	114,5	10,1	164,2	29,3	105	10
12 Suisse	3 464	3 280	88,5	-1,7	143,3	-4,5	96	6
13 Finlande	3 074	2 916	95,1	6,9	125,5	-0,4	94	7
14 Allemagne	3 135	3 330	95,1	8,1	144,9	12,3	93	9
15 Danemark	3 134	3 808	106,4	36,4	181,2	9,8	102	13
16 Autriche	3 204	3 343	96,3	7,0	157,6	26,1	98	6
17 Luxembourg
18 Nouvelle-Zélande	3 006	3 405	104,5	7,7	131,0	5,7	124	8
19 Italie	3 395	3 504	109,2	12,6	145,1	29,6	97	11
20 Irlande	3 424	3 636	113,4	7,0	130,2	3,3	108	8
21 Espagne	2 723	3 295	106,9	27,3	142,2	51,3	104	12
22 Singapour	35	4
23 Israël	2 986	3 272	107,5	7,5	115,2	12,9	116	7
24 Hong Kong, Chine (RAS)	2 743	3 282	99,7	17,3	136,5	40,3	58	6
25 Brunéi Darussalam	2 331	2 886	85,5	58,3	89,0	107,0	100
26 Chypre	3 102	3 341	105,7	21,5	135,3	12,6	107	27
27 Grèce	3 104	3 575	113,4	13,4	150,3	33,1	96	15
28 Portugal	2 850	3 658	112,0	36,6	130,9	67,8	102	13
29 Barbade	2 805	3 207	87,9	11,3	104,0	21,0	109	18
30 Corée, Rép. de	2 793	3 336	88,2	22,5	81,5	226,0	123	6	..	35
31 Bahamas	2 575	2 443	74,7	-4,2	80,2	-6,1	123
32 Malte	3 102	3 417	109,8	15,6	116,1	18,5	136	11
33 Slovénie	..	3 117	102,3	..	99,7	..	103	7
34 Chili	2 619	2 810	78,9	14,3	82,0	39,1	131	7	2	29
35 Koweït	..	3 075	98,3	31,1	97,1	38,3	157	16
36 République tchèque	..	3 177	94,7	..	114,2	..	81	7
37 Bahreïn	117	12
38 Antigua-et-Barbuda	489	2 365	86,7	35,5	90,0	8,4	95
39 Argentine	3 340	3 136	96,5	-5,4	112,5	2,7	127	5	..	35
40 Uruguay	3 041	2 830	89,0	-2,2	105,2	-6,3	136	10	..	31
41 Qatar	137
42 Slovaquie	..	3 030	77,9	..	101,3	..	73	8
43 Émirats arabes unis	3 196	3 366	104,8	..	108,3	40,7	190
44 Pologne	3 416	3 344	99,3	-4,5	110,8	5,5	80	8
45 Costa Rica	2 391	2 822	74,3	28,1	77,5	36,4	130	13	2	33
Développement humain moyen	2 123	2 695	69,6	33,7	60,9	99,7	130	9	4 190 T	..
46 Trinité-et-Tobago	2 464	2 751	63,1	-1,4	74,6	20,8	111	10	..	19
47 Hongrie	3 311	3 402	88,8	-3,5	142,0	22,4	81	5
48 Venezuela	..	2 398	61,3	3,9	65,8	24,0	121	16	..	23
49 Panama	2 236	2 556	64,2	8,8	71,1	39,1	103	10	..	38
50 Mexique	2 698	3 137	82,2	17,4	85,8	47,7	120	6	44	35 ^{d,e}

Classement selon l'IDH	Apport calorique journalier par habitant		Apport protéique journalier par habitant		Apport lipidique journalier par habitant		Indice de production alimentaire par habitant	Importa- tions alimentaires (en % des importations de marchandises)	Aide alimentaire en cereales (en milliers de tonnes)	Cosommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages)
	1970	1996	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	(base 100 = 1989-91)	1997	1994-95 ^b	1980-85 ^c
51 Saint-Kitts-et-Nevis	1 762	2 240	62,8	57,0	77,2	40,4	127	19
52 Grenade	2 185	2 731	71,4	21,0	93,9	40,3	96	26
53 Dominique	2 012	3 093	82,9	65,8	90,7	92,4	80	28	7	..
54 Estonie	..	3 004	101,3	..	105,6	..	48	16
55 Croatie	..	2 458	64,7	..	69,3	..	59	10
56 Malaisie	2 518	2 899	74,4	45,9	78,7	40,9	127	5	(.)	23 ^d
57 Colombie	2 042	2 800	66,6	38,8	71,9	71,7	111	11	15	29
58 Cuba	2 619	2 357	52,1	-24,5	45,4	-34,0	64	..	3	..
59 Maurice	2 322	2 952	77,5	55,0	82,1	64,2	109	15	..	24
60 Bélarus	3 091	3 101	91,0	..	90,4	..	59	..	57	..
61 Fidji	2 380	3 038	73,3	35,7	112,5	78,8	108
62 Lituanie	..	2 805	93,3	..	65,0	..	74	11
63 Bulgarie	3 451	2 756	81,0	-15,6	91,9	8,1	59
64 Suriname	2 177	2 578	61,0	8,9	49,8	13,4	86	..	17	..
65 Jamahiriya arabe libyenne	2 439	3 132	71,8	19,7	112,6	50,1	101
66 Seychelles	1 826	2 424	74,5	52,0	72,1	100,7	141	20
67 Thaïlande	2 148	2 334	52,2	2,4	43,9	51,2	107	5	3	30
68 Roumanie	3 105	2 943	91,1	1,2	81,8	12,1	105	6
69 Liban	2 330	3 279	82,6	40,0	107,4	67,6	119	..	7	..
70 Samoa-Occidental	94
71 Russie, Féd. de	..	2 704	85,9	..	74,1	..	71	19	10	..
72 Équateur	2 175	2 592	55,2	8,2	99,5	99,0	137	9	32	30
73 Macédoine, ARYM	..	2 336	63,6	..	71,1	..	96
74 Lettonie	1 986	2 861	91,1	..	83,1	..	45	13
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2 295	2 434	60,3	11,7	65,4	8,7	81
76 Kazakhstan	..	3 007	96,8	..	58,8	..	72
77 Philippines	1 670	2 356	54,6	24,1	47,8	44,4	123	8	44	51
78 Arabie saoudite	1 872	2 735	77,9	62,3	74,4	125,4	90	18
79 Brésil	2 398	2 938	74,1	21,5	81,5	73,2	128	9	33	35
80 Pérou	2 207	2 310	61,1	3,6	48,4	27,5	139	14	348	35
81 Sainte-Lucie	..	2 822	86,4	66,2	75,5	30,6	75	26	3	..
82 Jamaïque	2 483	2 575	61,7	-7,9	71,4	16,7	119	15	46	36
83 Belize	2 265	2 862	63,5	9,5	74,0	17,3	148	20
84 Paraguay	2 591	2 485	74,8	2,5	75,7	23,9	119	21	1	30
85 Géorgie	..	2 184	63,8	..	38,1	..	73	..	388	..
86 Turquie	2 991	3 568	100,9	12,1	100,4	35,3	105	5	..	40
87 Arménie	..	2 147	60,0	..	50,7	..	84	..	356	..
88 Rép. dominicaine	1 988	2 316	51,3	16,6	74,1	51,5	113	..	2	46
89 Oman	101	17
90 Sri Lanka	2 229	2 263	48,8	10,9	48,4	-1,3	115	..	342	43
91 Ukraine	..	2 753	80,3	..	70,2	..	68
92 Ouzbékistan	..	2 550	76,0	..	63,7	..	96
93 Maldives	1 428	2 495	85,1	57,6	49,0	32,3	113	..	3	..
94 Jordanie	2 415	2 681	69,2	4,8	79,4	32,3	151	..	111	35
95 Iran, Rép. islamique d'	1 994	2 824	74,5	35,5	65,1	51,6	136	37
96 Turkménistan	..	2 563	71,5	..	77,5	..	99	..	50	..
97 Kirghizistan	..	2 489	82,0	..	47,7	..	124	21	19	..
98 Chine	2 000	2 844	76,0	58,3	65,9	186,3	163	5	..	61 ^{d,e}
99 Guyana	2 224	2 392	63,5	11,4	46,4	-5,1	185	..	30	..
100 Albanie	2 434	2 523	88,8	26,9	77,9	49,8	..	27	34	..

20 Sécurité alimentaire et nutrition

Classement selon l'IDH	Apport calorique journalier par habitant		Apport protéique journalier par habitant		Apport lipidique journalier par habitant		Indice de production alimentaire par habitant (base 100 = 1989-91)	Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	Aide alimentaire en cereales (en milliers de tonnes) 1994-95 ^b	Cosommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages) 1980-85 ^c
	1970	1996	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96				
	1970	1996	1996	1970-96	1996	1970-96				
101 Afrique du Sud	2 807	2 933	73,3	-0,9	79,5	15,6	100	6	..	34
102 Tunisie	2 221	3 250	87,6	43,6	84,9	49,2	105	11	22	37
103 Azerbaïdjan	..	2 139	62,6	..	40,5	..	58	..	379	..
104 Moldova, Rép. de	..	2 562	66,8	..	53,9	..	57	..	58	..
105 Indonésie	1 859	2 930	67,8	73,8	58,9	103,5	124	9	15	48
106 Cap-Vert	1 475	3 135	63,1	61,8	108,6	229,2	96	..	65	..
107 El Salvador	1 827	2 515	62,8	33,6	53,4	40,0	112	17	7	33
108 Tadjikistan	..	2 129	58,5	..	40,1	..	68	..	97	..
109 Algérie	1 798	3 020	80,6	70,8	71,0	97,7	108	32	23	..
110 Viet Nam	2 122	2 502	57,9	13,5	35,1	59,5	135	..	64	..
111 Rép. arabe syrienne	2 317	3 339	86,7	35,5	92,1	50,8	133	..	59	..
112 Bolivie	2 000	2 170	56,4	12,8	50,0	16,3	134	9	175	33 ^d
113 Swaziland	2 346	2 529	61,7	-5,1	42,7	-0,4	93	..	1	..
114 Honduras	2 177	2 368	55,4	0,7	60,1	46,7	110	18	73	39
115 Namibie	2 149	2 168	59,0	15,7	36,6	-16,3	126
116 Vanuatu	2 412	2 624	55,6	-17,0	96,7	7,3	103
117 Guatemala	2 100	2 191	55,6	-0,7	42,0	10,6	118	13	144	36
118 Salomon, Îles	2 150	2 103	42,9	-23,4	39,3	-10,9	107	16
119 Mongolie	2 279	2 098	70,7	-13,8	76,7	-9,4	82	14	12	..
120 Égypte	2 352	3 289	87,9	37,3	57,5	22,5	133	26	179	49
121 Nicaragua	2 411	2 328	51,5	-28,5	47,2	2,4	128	14	33	..
122 Botswana	2 101	2 272	72,3	-4,9	57,3	30,1	102	..	7	25
123 Sao Tomé-et-Principe	..	2 156	43,6	..	69,9	6,3	122	..	6	..
124 Gabon	2 118	2 517	69,8	14,4	49,7	27,1	107	19
125 Iraq	2 254	2 252	45,2	-25,9	86,3	100,2	90	..	68	..
126 Maroc	2 404	3 244	85,8	32,0	65,1	51,6	95	17	13	38
127 Lesotho	..	2 209	62,2	2,0	32,9	36,7	101	..	15	..
128 Myanmar	1 997	2 752	71,8	38,1	42,3	27,8	131	..	5	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 920	2 253	47,5	18,8	47,8	45,2	107
130 Zimbabwe	2 222	2 083	49,9	-19,5	53,5	4,8	106	7	4	40
131 Guinée équatoriale	98	..	3	..
132 Inde	2 078	2 415	58,6	14,9	44,2	47,3	119	5	264	52
133 Ghana	2 121	2 560	49,4	-5,0	34,5	-18,3	148	..	101	50 ^d
134 Cameroun	2 280	2 175	51,0	-16,4	45,5	-2,8	119	14	2	24
135 Congo	1 996	2 107	40,8	13,3	56,2	30,4	116	..	12	37
136 Kenya	2 180	1 971	51,5	-19,5	47,4	39,1	105	17	102	38
137 Cambodge	2 059	1 974	45,3	-5,6	32,6	72,1	126	..	64	..
138 Pakistan	2 198	2 408	59,9	10,9	65,6	92,9	134	19	103	37
139 Comores	1 848	1 824	42,1	20,3	41,1	2,8	118	..	10	..
Faible développement humain	2 147	2 145	51,0	-4,4	38,7	22,5	117	..	3 459 ^f	..
140 Rép. dém. pop. lao	2 154	2 143	51,6	-7,9	24,1	5,1	113	..	10	..
141 Congo, Rép. dém. du	2 158	1 815	29,7	-19,7	29,6	-13,1	104	..	83	..
142 Soudan	2 167	2 391	73,5	20,5	72,5	..	146	17	132	60 ^d
143 Togo	2 261	2 155	52,7	3,3	42,3	24,9	138	..	8	..
144 Népal	1 933	2 339	60,0	-31,0	35,1	35,1	116	14	21	57
145 Bhoutan	107	..	4	..
146 Nigeria	2 254	2 609	56,3	12,6	66,3	24,9	136	48
147 Madagascar	2 406	2 001	45,7	-25,1	31,3	-5,0	107	15	26	59
148 Yémen	1 763	2 041	54,3	6,5	38,2	31,8	121
149 Mauritanie	1 868	2 653	78,3	5,8	64,1	23,3	105	..	22	..
150 Bangladesh	2 177	2 105	45,0	..	23,2	55,0	111	17	888	59

Classement selon l'IDH	Apport calorique journalier par habitant		Apport protéique journalier par habitant		Apport lipidique journalier par habitant		Indice de production alimentaire par habitant	Importa- tions alimentaires	Aide alimentaire en cereales	Cosomma- tion alimentaire
	1970	1996	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	Total ^a (grammes)	Variation (%) 1970-96	(base 100 = 1989-91)	(en % des importations de marchandises)	(en milliers de tonnes)	(en % de la consommation totale)
	1997	1997	1994-95 ^b	1980-85 ^c	1997	1997	1997	1997	1997	1997
151 Zambie	2 140	1 939	51,1	-20,2	28,8	-29,9	94	..	11	36
152 Haïti	..	1 855	41,1	..	31,7	..	92	..	117	..
153 Sénégal	2 546	2 394	67,6	4,0	67,2	-0,1	112	..	16	49
154 Côte d'Ivoire	2 428	2 421	51,0	-3,8	42,9	..	115	17	56	39
155 Bénin	1 964	2 415	57,3	19,4	42,9	..	127	..	15	37
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	1 749	2 028	50,8	-40,9	30,6	13,5	94	..	118	64
157 Djibouti	1 842	1 920	39,0	-7,1	53,9	46,1	83	..	23	..
158 Ouganda	2 294	2 110	46,1	-19,1	28,8	-20,1	110	..	62	..
159 Malawi	2 340	2 097	55,9	-24,5	28,9	-35,8	100	..	204	30
160 Angola	2 071	1 983	43,3	-5,9	39,7	13,7	133
161 Guinée	2 212	2 099	44,0	-8,3	47,2	-15,6	133	..	29	..
162 Tchad	2 183	1 972	56,7	-11,4	55,1	14,7	119	..	14	..
163 Gambie	2 108	2 332	46,8	-16,4	56,8	9,0	84	..	2	..
164 Rwanda	..	2 142	47,5	..	25,1	..	81	..	269	29
165 Rép. centrafricaine	2 378	1 938	44,7	27,7	63,9	13,8	124	12	1	..
166 Mali	2 095	2 027	60,8	3,1	42,3	..	127	..	17	57
167 Érythrée	..	1 585	49,3	..	20,5	..	107	..	140	..
168 Guinée-Bissau	1 989	2 381	47,7	10,9	57,3	-4,2	112	..	2	..
169 Mozambique	1 886	1 799	34,5	-1,4	32,5	12,2	133	22	320	..
170 Burundi	2 094	1 708	54,2	-25,8	11,9	-20,3	96	..	48	..
171 Burkina Faso	1 762	2 137	63,5	17,6	48,5	61,3	123	..	19	..
172 Éthiopie	..	1 845	58,6	..	22,3	720	49
173 Niger	1 992	2 116	62,2	11,1	31,5	..	121	..	32	..
174 Sierra Leone	2 419	2 002	43,7	-5,0	55,5	-13,8	97	..	30	56
Total pays en développement	2 129	2 628	66,4	30,1	57,7	92,9	132	..	6 203 T	..
Pays les moins avancés	2 090	2 095	51,4	-3,3	33,3	24,3	115	..	3 558 T	..
Afrique subsaharienne	2 226	2 205	52,7	-5,7	44,8	9,5	116	..	2 592 T	..
Pays arabes	2 206	2 907	77,4	27,2	70,2	51,1	120	..	636 T	..
Asie de l'Est	2 033	2 862	76,5	56,7	66,8	186,7	161
Asie de l'Est (Chine non comprise)	2 770	3 273	88,7	20,5	87,7	195,6	113
Asie du Sud-Est et Pacifique	1 957	2 659	62,3	41,7	50,3	70,6	123	..	205 T	..
Asie du Sud	2 094	2 402	58,2	14,7	45,5	51,7	120	..	1 625 T	..
Asie du Sud (Inde non comprise)	2 144	2 369	57,0	13,6	48,8	63,7	125	..	1 361 T	..
Amérique latine et Caraïbes	2 491	2 812	72,4	14,8	77,8	48,9	122	..	1 134 T	..
Europe de l'Est et CEI	..	2 800	85,0	..	78,2	..	76
Pays industrialisés	2 986	3 377	104,8	14,0	133,1	24,6	106
Monde	2 336	2 751	73,5	26,5	70,4	79,0	124

a. La quantité disponible pour la consommation humaine. L'apport journalier par habitant représente l'apport moyen disponible pour la population dans son ensemble et n'indique pas nécessairement ce qui est effectivement consommé par les individus.

b. La référence temporelle pour l'aide alimentaire est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.

c. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

d. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique.

e. Boissons et tabac inclus.

Sources : Colonne 1 : FAO, 1997. Colonne 2 : FAO, 1998. Colonnes 3 et 5 : FAO, 1999. Colonnes 4 et 6 : Calculs réalisés d'après les données de la FAO, 1999. Colonnes 7-9 : Banque mondiale, 1999b. Colonne 10 : Banque mondiale, 1993.

Classement selon l'IDH	Nombre de chômeurs (milliers) 1997	Taux de chômage (%) 1997	Chômage de longue durée ^a (en % du nombre total de chômeurs)		Travailleurs découragés (en % de la population active) 1993	Travailleurs en temps partiel involontaire (en % de la population active) 1993	Prestations chômage (en % des dépenses publiques totales) 1991
			Femmes	Hommes			
			1997	1997			
Développement humain élevé	32 495 T	7,8	26,0	29,2	1,2	3,6	2,0
1 Canada	1 414	9,3	10,2	14,5	0,9	5,5	8,1
2 Norvège	93	4,1	11,1	14,0	1,2	..	2,2
3 États-Unis	6 739	5,0	8,0	9,4	0,9	5,0	1,5
4 Japon	2 300	3,5	11,8	28,8	2,2	1,9	0,7
5 Belgique	375	9,0	61,5	59,4	1,5	3,8	5,8
6 Suède	367 ^b	8,0	26,9	31,8	2,0	6,2	0,8
7 Australie	791	8,5	27,5	33,1	1,6	6,9	4,0
8 Pays-Bas	422	5,6	48,5	49,9	0,6	5,6	4,5
9 Islande	6	3,8	12,0	20,0
10 Royaume-Uni	2 034	7,1	27,8	44,9	0,6	3,2	1,7
11 France	3 192	12,4	43,3	39,1	0,2	4,8	3,2
12 Suisse	162	4,2	32,8	25,5	0,4
13 Finlande	367	14,5	28,2	33,9	1,5	2,9	3,6
14 Allemagne	4 308	9,8	1,5	3,0
15 Danemark	174	5,4	27,9	26,3	1,6	4,8	5,5
16 Autriche	165	5,2	28,4	28,9	1,8
17 Luxembourg	6 ^b
18 Nouvelle-Zélande	121	7,2	16,1	22,2	1,0	6,3	..
19 Italie	2 805	12,5	66,2	66,5	2,6	2,3	1,0
20 Irlande	159	10,5	46,9	63,3	0,5	3,3	6,3
21 Espagne	3 357	20,9	60,4	49,9	0,2	1,0	7,0
23 Israël	170	7,7 ^c
27 Grèce	440	9,8	62,2	45,8	0,3	3,1	..
28 Portugal	..	6,9	57,7	53,4	0,1	1,8	..
32 Malte	7 ^b	5,0 ^{b,c}
33 Slovénie	69	7,1 ^c
36 République tchèque	242	4,7	29,9	31,3
42 Slovaquie	287	11,6 ^c
44 Pologne	1 923	11,5	41,9	33,5
Développement humain moyen	12 399 T	7,9
47 Hongrie	349	8,7	49,2	52,6
54 Estonie	16 ^d	10,0 ^{c,d}
55 Croatie	278 ^b
60 Bélarus	126	2,7 ^c
62 Lituanie	256	14,1 ^c
63 Bulgarie	505 ^b	13,7 ^{b,c}
68 Roumanie	706	6,0 ^c
71 Russie, Féd. de	6 788 ^d	9,3 ^{c,d}
73 Macédoine, ARYM	253 ^e
74 Lettonie	171	14,4 ^c
76 Kazakhstan	282 ^{b,d}	4,1 ^{b,c,d}
85 Géorgie
87 Arménie
91 Ukraine	2 330	8,9 ^c
92 Ouzbékistan	31 ^f	0,4 ^{c,f}
96 Turkménistan
97 Kirghizistan	55 ^b
100 Albanie	140 ^g	9,1 ^{c,g}
103 Azerbaïdjan	38 ^b	1,3 ^{b,c}
104 Moldova, Rép. de	23 ^{b,d}
108 Tadjikistan	51 ^b	2,7 ^{b,c}

Classement selon l'IDH	Nombre de chômeurs (milliers) 1997	Taux de chômage (%) 1997	Chômage de longue durée ^a (en % du nombre total de chômeurs)		Travailleurs découragés (en % de la population active) 1993	Travailleurs en temps partiel involontaire (en % de la population active) 1993	Prestations chômage (en % des dépenses publiques totales) 1991
			Femmes	Hommes			
			1997	1997			
Total pays en développement	
Europe de l'Est et CEI	14 920 T	8,2	
Pays industrialisés	29 974 T	7,7	25,0	28,9	
Monde	

Note : Ce tableau n'inclut que les pays industrialisés, les pays d'Europe de l'Est et de la CEI.

a. Données relatives à une durée de chômage d'au moins 12 mois.

b. Données émanant des statistiques officielles du chômage.

c. BIT, Annuaire des statistiques du travail, 1998.

d. Données se rapportent à 1996.

e. N'inclut que les demandeurs d'emploi.

f. Données se rapportent à 1995.

g. Données se rapportent à 1991.

Sources : Colonne 1 : BIT, Annuaire des statistiques du travail, 1998. Colonne 2 : OCDE, 1998b et BIT, Annuaire des statistiques du travail, 1998. Colonnes 3 et 4 : OCDE, 1998a. Colonnes 5 et 6 : OCDE, 1997b. Colonne 7 : BIT, 1995.

Classement selon l'IDH	Elections à la chambre basse ou unique		Elections à la chambre haute ou au sénat		Participation des électeurs aux dernières élections (%) ^a	Partis politiques représentés		
	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)		à la chambre basse ou unique	à la chambre haute ou au sénat	
Développement humain élevé								
1	Canada	06 1997	E	1994 ^b	N	69	5 ^c	2 ^c
2	Norvège	09 1997	E	78	7 ^c	..
3	États-Unis	11 1998	E	11 1998	E	36	2 ^c	2
4	Japon	10 1996	E	07 1998	E	59	7 ^c	9 ^c
5	Belgique	05 1995	E	05 1995	E/N	91	11	10
6	Suède	09 1998	E	81	7	..
7	Australie	10 1998	E	10 1998	E	95	3 ^c	5 ^c
8	Pays-Bas	05 1998	E	05 1995	E	73	9	7 ^c
9	Islande	04 1995	E	87	6	..
10	Royaume-Uni	05 1997	E	1997 ^b	N	72	10 ^c	3 ^c
11	France	05 1997	E	09 1998	E	71	9	8 ^c
12	Suisse	10 1995	E	10 1995	E	42	11 ^c	6
13	Finlande	03 1995	E	68	7 ^c	..
14	Allemagne	09 1998	E	1997 ^b	N	82	5	†
15	Danemark	03 1998	E	86	10	..
16	Autriche	12 1995	E	11 1994 ^b	E	86	5	3
17	Luxembourg	06 1994	E	88 ^d	5	..
18	Nouvelle-Zélande	10 1996	E	88	6	..
19	Italie	04 1996	E	04 1996	E + N	83	4 ^c	6 ^c
20	Irlande	06 1997	E	08 1997	E + N	66	7 ^c	5 ^c
21	Espagne	03 1996	E	03 1996	E	77	8 ^c	4 ^c
22	Singapour	01 1997	E + N	41	3	..
23	Israël	05 1996	E	79	11	..
25	Brunéi Darussalam ^e
26	Chypre	05 1996	E	93	5	..
27	Grèce	09 1996	E	76	5	..
28	Portugal	10 1995	E	67	4	..
29	Barbade	01 1999	E	01 1999	N	†	†	†
30	Corée, Rép. de	04 1996	E	64	4 ^c	..
31	Bahamas	03 1997	E	03 1997	N	68 ^d	2	2
32	Malte	09 1998	E	95	2	..
33	Slovénie	11 1996	E	74	8	..
34	Chili	12 1997	E	12 1997	E + N	86	7 ^c	6 ^c
35	Koweït	10 1996	E	80	0	..
36	République tchèque	06 1998	E	11 1998	E	74	5	4
37	Bahreïn	12 1973 ^f	E
38	Antigua-et-Barbuda	3 1994	E	03 1994	N	62 ^d	3	3 ^c
39	Argentine	10 1997	E	12 1995	E	78	6 ^c	4 ^c
40	Uruguay	11 1994	E	11 1994	E	91	3 ^c	3 ^c
41	Qatar ^e
42	Slovaquie	09 1998	E	84	6	..
43	Émirats arabes unis	12 1997	N
44	Pologne	09 1997	E	09 1997	E	48	6	6
45	Costa Rica	02 1998	E	70	7	..
Développement humain moyen								
46	Trinité-et-Tobago	11 1995	E	11 1995	N	63	3	2 ^c
47	Hongrie	05 1998	E	56	6 ^c	..
48	Venezuela	11 1998	E	11 1998	E	†	8 ^c	5 ^c
49	Panama	05 1994	E	74	4 ^c	..
50	Mexique	07 1997	E	07 1997	E	57	5 ^c	5 ^c

22 Vie politique

Classement selon l'IDH	Elections à la chambre basse ou unique		Elections à la chambre haute ou au sénat		Participation des électeurs aux dernières élections (%) ^a	Partis politiques représentés		
	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)		à la chambre basse ou unique	à la chambre haute ou au sénat	
51	Saint-Kitts-et-Nevis	07 1995	E + N	68 ^d	4	..
52	Grenade	01 1999	E	01 1999	N	57	1	†
53	Dominique	06 1995	E + N	75 ^d	3	..
54	Estonie	03 1995	E	70	7	..
55	Croatie	10 1995	E	04 1997	E + N	69	5 ^c	6
56	Malaisie	04 1995	E	03 1998	E + N	72	5	†
57	Colombie	03 1998	E	03 1998	E	45	2 ^c	2 ^c
58	Cuba	01 1998	E	98	1	..
59	Maurice	12 1995	E + N	80	5	..
60	Bélarus	11 1996 ^g	N	11 1996	N	-	†	†
61	Fidji	02 1994	E	02 1994	N	75 ^d	6 ^c	†
62	Lituanie	10 1996	E	53	6 ^c	..
63	Bulgarie	04 1997	E	68	5	..
64	Suriname	05 1996	E	67 ^d	5	..
65	Jamahiriya arabe libyenne	03 1997	E	†	1	..
66	Seychelles	03 1998	E	87	3	..
67	Thaïlande	11 1996	E	03 1996	N	62	11	†
68	Roumanie	11 1996	E	11 1996	E	76	7	6
69	Liban	08 1996	E	44	10 ^c	..
70	Samoa-Occidental	04 1996	E	86	2 ^c	..
71	Russie, Féd. de	12 1995	E	-	N	-	9 ^c	†
72	Équateur	05 1998	E	†	8 ^c	..
73	Macédoine, ARYM	10 1998	E	73	7 ^c	..
74	Lettonie	10 1998	E	72	6	..
75	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	06 1998	E + N	†	2	..
76	Kazakhstan	12 1995	E	12 1995	E + N	76	6 ^c	4 ^c
77	Philippines	05 1998	E	05 1998	E	79	5 ^c	2 ^c
78	Arabie saoudite ^e	-	-	-	-	-	-	-
79	Brésil	10 1998	E	10 1998	E	†	12 ^c	9
80	Pérou	04 1995	E	63 ^d	13	..
81	Sainte-Lucie	05 1997	E	05 1997	N	66	2	2 ^c
82	Jamaïque	12 1997	E	12 1997	N	65	2	†
83	Belize	08 1998	E	08 1998	N	90	2	2 ^c
84	Paraguay	05 1998	E	05 1998	E	80	2	2 ^c
85	Géorgie	11 1995	E	68	12 ^c	..
86	Turquie	12 1995	E	85	5	..
87	Arménie	07 1995	E	56	8 ^c	..
88	Rép. dominicaine	05 1998	E	05 1998	E	66	3	3
89	Oman ^e	-	-	-	-	-	-	-
90	Sri Lanka	08 1994	E	76	7 ^c	..
91	Ukraine	03 1998	E	70	9 ^c	..
92	Ouzbékistan	12 1994	E	94	2 ^c	..
93	Maldives	12 1994	E + N	75 ^d	-	..
94	Jordanie	11 1997	E	11 1997	N	47	†	†
95	Iran, Rép. islamique d'	03 1996	E	77	2 ^c	..
96	Turkménistan	12 1994	E	100	1	..
97	Kirghizistan	02 1995	E	02 1995	E	61	†	†
98	Chine	11 1997	E	†	1	..
99	Guyana	12 1997	E	98	5 ^c	..
100	Albanie	06 1997	E	73	6 ^c	..

22 Vie politique

Classement selon l'IDH	Elections à la chambre basse ou unique		Elections à la chambre haute ou au sénat		Participation des électeurs aux dernières élections (%) ^a	Partis politiques représentés		
	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)		à la chambre basse ou unique	à la chambre haute ou au sénat	
101	Afrique du Sud	04 1994	E	04 1994	E	87	7	5
102	Tunisie	03 1994	E	95	5	..
103	Azerbaïdjan	11 1995	E	86	9 ^c	..
104	Moldova, Rép. de	03 1998	E	72	4	..
105	Indonésie	05 1997	E + N	89	3	..
106	Cap-Vert	12 1995	E	77	3	..
107	El Salvador	03 1997	E	89	9	..
108	Tadjikistan	02 1995	E	84	4	..
109	Algérie	06 1997	E	12 1997	E + N	66	10 ^c	4
110	Viet Nam	07 1997	E	100	1 ^c	..
111	Rép. arabe syrienne	11 1998	E	82	1 ^c	..
112	Bolivie	06 1997	E	06 1997	E	70	7	5
113	Swaziland	10 1998	E + N	09 1993	E + N	†	–	–
114	Honduras	11 1997	E	73 ^d	5	..
115	Namibie	12 1994	E	11 1992	E	76	5	†
116	Vanuatu	03 1998	E	75	3 ^c	..
117	Guatemala	11 1995	E	†	7	..
118	Salomon, Iles	08 1997	E	64 ^d	2	..
119	Mongolie	06 1996	E	88	4 ^c	..
120	Égypte	11 1995	E + N	48	6 ^c	..
121	Nicaragua	10 1996	E	77	4 ^c	..
122	Botswana	10 1994	E	77 ^d	2	..
123	Sao Tomé-et-Principe	11 1998	E	65	3	..
124	Gabon	12 1996	E	01 1997	E	†	7 ^c	6 ^c
125	Iraq	03 1996	E	94	4 ^c	..
126	Maroc	11 1997	E	12 1997	E	58	15	13
127	Lesotho	05 1998	E	05 1998	N	74	2	†
128	Myanmar	04 1990 ^h	E	–	–	–	–	–
129	Papouasie-Nouvelle-Guinée	06 1997	E	81 ^d	9 ^c	..
130	Zimbabwe	04 1995	E + N	57	2	..
131	Guinée équatoriale	11 1993	E	†	4	..
132	Inde	02 1998	E + N	03 1998	E + N	62	15 ^c	8 ^c
133	Ghana	12 1996	E	65	4	..
134	Cameroun	05 1997	E	76	4 ^c	..
135	Congo	01 1998 ⁱ	N	–	–	–	–	–
136	Kenya	12 1997	E + N	65	10	..
137	Cambodge	07 1998	E	†	3	..
138	Pakistan	02 1997	E	03 1997	E	35	4 ^c	9 ^c
139	Comores	12 1996	E	20	2 ^c	..
Faible développement humain								
140	Rép. dém. pop. lao	12 1997	E	99	1 ^c	..
141	Congo, Rép. dém. du	10 1993 ^j	E
142	Soudan	03 1996	E	55	–	..
143	Togo	02 1994	E	65	5	..
144	Népal	11 1994	E	06 1997	E + N	62	5 ^c	4
145	Bhoutan	1998	E + N	–	–	..
146	Nigeria	02 1999	E	02 1999	E	†	†	†
147	Madagascar	05 1998	E	†	9 ^c	..
148	Yémen	04 1997	E	61	5 ^c	..
149	Mauritanie	10 1996	E	04 1996	E	39 ^d	3 ^c	3
150	Bangladesh	06 1996	E	74	4 ^c	..

Classement selon l'IDH	Elections à la chambre basse ou unique		Elections à la chambre haute ou au sénat		Participation des électeurs aux dernières élections (%) ^a	Partis politiques représentés		
	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou nommés (N)		à la chambre basse ou unique	à la chambre haute ou au sénat	
151	Zambie	11 1996	E + N	40	4 ^c	..
152	Haïti	06 1995	E	04 1997	E	31	6 ^c	†
153	Sénégal	01 1999	E	01 1999	E + N	41	6	†
154	Côte d'Ivoire	11 1995	E	71 ^d	2	..
155	Bénin	03 1995	E	76	6 ^c	..
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	10 1995	E + N	77 ^d	5	..
157	Djibouti	12 1997	E	57	1	..
158	Ouganda	06 1996	E	59 ^d	-	..
159	Malawi	05 1994	E	80	3	..
160	Angola	09 1992	E	91	12	..
161	Guinée	06 1995	E	62	5 ^c	..
162	Tchad	01 1997	E	49	10	..
163	Gambie	01 1997	E + N	69	4 ^c	..
164	Rwanda	11 1994	N	-	-	-	8	-
165	Rép. centrafricaine	11 1998	E	†	3 ^c	..
166	Mali	07 1997	E	22	8	..
167	Erythrée	02 1994	E	†	†	..
168	Guinée-Bissau	07 1994	E	45 ^d	5	..
169	Mozambique	10 1994	E	88	3	..
170	Burundi	06 1993	E	2	91
171	Burkina Faso	05 1997	E	12 1995	E + N	45	4	†
172	Éthiopie	05 1995	E	05 1995	E	85 ^d	1 ^c	†
173	Niger	11 1996	E	39	7 ^c	..
174	Sierra Leone	02 1996 ^k	-	-	-	-	-	-

† Information ou confirmation non disponible.

Note: Situation en février 1999.

a. Chambre basse ou parlement unicaméral.

b. Données valables à compter de 1997.

c. Il existe également des partis indépendants ou autres qui ne sont pas suffisamment représentés pour constituer un groupe parlementaire.

d. Participation électorale moyenne dans les années quatre-vingt-dix. Aucune donnée officielle n'est disponible. Les chiffres proviennent de l'IDEA, Suède, 1997.

e. Le pays n'a jamais eu de parlement.

f. La première assemblée législative du Bahreïn a été dissoute par l'émir le 26 août 1975.

g. Suite au référendum du 24 novembre 1996, le Conseil supérieur élu en novembre-décembre 1995 a été remplacé par une assemblée nationale bicamérale incluant une partie des membres de l'ancien Conseil supérieur.

h. Le parlement élu en 1990 n'a jamais été invité ou autorisé à siéger. Nombre de ses membres ont été maintenus en détention ou forcés à s'exiler.

i. Parlement de transition unicaméral créé par décret.

j. Dissolution du parlement de transition unicaméral suite à un changement de gouvernement en mai 1997.

k. Dissolution du parlement unicaméral suite à un coup d'État militaire le 25 avril 1997.

Source: UIP, 1999b.

23 Criminalité et délinquance

Classement selon l'IDH	Population	Mineurs	Homicides	Crimes et délits	Total
	carcérale (pour 100 000 habitants) 1994	dans la population carcérale (en % du nombre total de détenus) 1994	volontaires (pour 100 000 habitants) 1994	liés à la toxicomanie (pour 100 000 habitants) 1994	
Développement humain élevé					
1 Canada	419,3	..	1,9	207,1	31,7
2 Norvège	272,2	(.)	2,1	533,4	0,4
3 États-Unis	207,7	102,2
4 Japon	38,5	..	1,0	18,4	1,6
5 Belgique	169,0	3,6	3,1	148,0	0,9
6 Suède	161,7	0,2	9,5	350,5	1,8
7 Australie	129,4 ^a	..	3,6	398,4 ^a	14,0
8 Pays-Bas	182,4 ^a	..	14,8 ^a	39,4 ^a	1,3 ^a
9 Islande
10 Royaume-Uni
11 France	138,3 ^a	..	4,7	93,1	6,5
12 Suisse	2,3	563,2	0,3
13 Finlande	171,3	..	10,1	116,5	0,4
14 Allemagne	5,1 ^a
15 Danemark	289,5	1,3	4,9	270,9 ^a	0,5
16 Autriche	216,2	..	2,4	148,4	0,6
17 Luxembourg	7,6 ^a	196,6 ^a	(.)
18 Nouvelle-Zélande	187,4 ^a
19 Italie	177,2	1,4	4,7	67,3	0,9
20 Irlande	182,6 ^a	..	0,7	128,6	0,2
21 Espagne	156,7 ^a	..	1,6	65,5 ^a	1,2
22 Singapour	631,0	1,2	1,6	56,4	0,1
23 Israël	195,7	0,8	6,2	169,8	0,6
24 Hong Kong, Chine (RAS)	262,8	17,4	1,5	76,1	0,1
25 Brunéi Darussalam	314,5	8,0
26 Chypre	66,5	12,2	1,5	18,6	(.)
27 Grèce	46,5	5,9	2,5	24,2	0,3
28 Portugal	79,6	6,9	4,1 ^a	60,2 ^a	0,3 ^a
29 Barbade	11,8 ^a	217,7 ^a	0,1 ^a
30 Corée, Rép. de	64,4	23,4	1,5	3,9	6,2
31 Bahamas	85,5	282,6	0,2
32 Malte	171,6	1,3	2,4	66,8	(.)
33 Slovénie	89,8	2,2	4,9	20,7	0,2
34 Chili	931,7	..	2,4	63,0	1,0
35 Koweït	10,9	134,0	(.)
36 République tchèque	159,7	7,5	2,1 ^a	..	0,9 ^a
37 Bahrein	1,0 ^a	34,1 ^a	(.) ^a
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	7,5 ^a
40 Uruguay	5,8	44,9	..
41 Qatar	528,7	4,5	1,9	2,9	0
42 Slovaquie	165,7	..	2,4	1,6	0,2
43 Émirats arabes unis
44 Pologne	196,9	..	3,1	10,4	2,0
45 Costa Rica	226,2	..	8,4	12,7	0,3
Développement humain moyen					
46 Trinité-et-Tobago	6,8 ^a	244,0 ^a	0,2 ^a
47 Hongrie	177,6	..	4,3	2,5	0,8
48 Venezuela	33,9 ^a	2,9 ^a
49 Panama	197,5	116,0	0,3
50 Mexique

23 Criminalité et délinquance

Classement selon l'IDH	Population	Mineurs	Homicides	Crimes et délits	Total
	carcérale (pour 100 000 habitants) 1994	dans la population carcérale (en % du nombre total de détenus) 1994	volontaires (pour 100 000 habitants) 1994	liés à la toxicomanie (pour 100 000 habitants) 1994	des viols déclarés (milliers) 1994
51 Saint-Kitts-et-Nevis
52 Grenade
53 Dominique
54 Estonie	302,3	7,7	24,4	2,2	3,0
55 Croatie	29,2	0,9	7,5	18,1	0,1
56 Malaisie	302,8	0,7	2,0	54,0	1,0
57 Colombie	82,4	..	75,9	38,7	1,9
58 Cuba
59 Maurice	248,0	1,6	3,0	168,3	(.)
60 Bélarus	206,6	6,6	9,2	13,9	0,7
61 Fidji	4,8	..	0,1
62 Lituanie	247,1	2,8	14,2	9,1	0,2
63 Bulgarie	54,5	3,0	10,5	..	0,9
64 Suriname
65 Jamahiriya arabe libyenne
66 Seychelles
67 Thaïlande	9,7 ^a	28,4 ^a	2,5 ^a
68 Roumanie	112,0 ^b	..	5,8	1,2	1,4
69 Liban	38,3	0,1
70 Samoa-Occidental	165,3	12,4	2,4	56,7	(.)
71 Russie, Féd. de	1 538,9	..	21,8	50,4	14,0
72 Équateur	17,7	141,6	0,9
73 Macédoine, ARYM	86,4	1,8	..	6,0	(.)
74 Lettonie	768,0	..	14,7	10,9	0,1
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	9,8 ^a	..	0,1
76 Kazakhstan	15,0	56,4	1,9
77 Philippines	6,2	2,5
78 Arabie saoudite
79 Brésil
80 Pérou	79,5
81 Sainte-Lucie
82 Jamaïque	86,9	6,6	27,1	231,1	1,1
83 Belize
84 Paraguay	18,5	2,5	0,1
85 Géorgie	143,5	0,9	12,8	20,8	(.)
86 Turquie	100,6	1,7	..	3,9	0,5
87 Arménie	111,7	1,5	5,8	0,7 ^a	(.)
88 Rép. dominicaine
89 Oman
90 Sri Lanka	419,5 ^a	..	11,5 ^a	..	0,4 ^a
91 Ukraine	108,2	5,9	8,9	55,3	1,7
92 Ouzbékistan
93 Maldives	277,9 ^a	..	0,5 ^a	3,7 ^a	(.) ^a
94 Jordanie	7,1	4,1 ^a	(.)
95 Iran, Rép. islamique d'
96 Turkménistan
97 Kirghizistan	251,5	1,8	12,0	56,0	0,4
98 Chine	0,3	44,1
99 Guyana	536,9	..	18,0	252,4	0,1
100 Albanie

23 Criminalité et délinquance

Classement selon l'IDH	Population	Mineurs	Homicides	Crimes et délits	Total
	carcérale (pour 100 000 habitants) 1994	dans la population carcérale (en % du nombre total de détenus) 1994	volontaires (pour 100 000 habitants) 1994	liés à la toxicomanie (pour 100 000 habitants) 1994	des viols déclarés (milliers) 1994
101 Afrique du Sud	462,0
102 Tunisie
103 Azerbaïdjan	8,0	29,4	0,1
104 Moldova, Rép. de	121,2	2,3	8,6	6,5	0,3
105 Indonésie	30,4	31,4	0,8	0,3	1,7
106 Cap-Vert
107 El Salvador	260,0	18,6
108 Tadjikistan	3,2 ^a	..	0,1 ^a
109 Algérie
110 Viet Nam
111 Rép. arabe syrienne	2,8	18,5	0,1
112 Bolivie	1,6	2,3
113 Swaziland	967,0	11,6	31,1	55,9	0,5
114 Honduras
115 Namibie
116 Vanuatu	22,1 ^a	..	0,6 ^a	..	(.) ^a
117 Guatemala	30,1
118 Salomon, Iles
119 Mongolie
120 Égypte	64,5	..	1,3	143,9	(.)
121 Nicaragua	105,0	..	23,3	24,3	1,3
122 Botswana	230,8 ^a	..	11,7 ^a	73,8 ^a	0,6 ^a
123 Sao Tomé-et-Principe	66,8	..	133,7
124 Gabon
125 Iraq	13,2	(.)	0,3
126 Maroc	1,1	55,0	0,9
127 Lesotho	246,7	20,6	70,4	6,4	0,9
128 Myanmar	0,6 ^a	11,3 ^a	0,8 ^a
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée
130 Zimbabwe	9,4	98,8	3,1
131 Guinée équatoriale
132 Inde	7,5	2,2	13,2
133 Ghana	65,8 ^a
134 Cameroun
135 Congo
136 Kenya
137 Cambodge
138 Pakistan
139 Comores
Faible développement humain
140 Rép. dém. pop. lao
141 Congo, Rép. dém. du
142 Soudan	282,6	0,8	3,2	5,9	0,6
143 Togo
144 Népal	1,1 ^a	0,1 ^a
145 Bhoutan
146 Nigeria	1,9	..	2,4
147 Madagascar	260,1	2,4	0,5	2,5	0,1
148 Yémen
149 Mauritanie
150 Bangladesh

23 Criminalité et délinquance

Classement selon l'IDH	Population carcérale	Mineurs dans la population carcérale	Homicides volontaires	Crimes et délits liés à la toxicomanie	Total des viols déclarés	
	(pour 100 000 habitants) 1994	(en % du nombre total de détenus) 1994	(pour 100 000 habitants) 1994	(pour 100 000 habitants) 1994	(milliers) 1994	
151	Zambie	439,7	0,1	..	3,9	0,3
152	Haiti
153	Sénégal
154	Côte d'Ivoire
155	Bénin
156	Tanzanie, Rép.-Unie de
157	Djibouti
158	Ouganda	108,0	1,0
159	Malawi
160	Angola
161	Guinée
162	Tchad
163	Gambie
164	Rwanda	87,0 ^a	9,1 ^a	0,7 ^a
165	Rép. centrafricaine
166	Mali
167	Érythrée
168	Guinée-Bissau
169	Mozambique
170	Burundi
171	Burkina Faso
172	Éthiopie	48,9 ^a	..	6,1 ^a	..	0,3 ^a
173	Niger
174	Sierra Leone
Total pays en développement						
Pays les moins avancés						
Afrique subsaharienne						
Pays arabes						
Asie de l'Est						
Asie de l'Est (Chine non comprise)						
Asie du Sud-Est et Pacifique						
Asie du Sud						
Asie du Sud (Inde non comprise)						
Amérique latine et Caraïbes						
Europe de l'Est et CEI						
Pays industrialisés						
Monde						

a. Données se rapportant à 1990.

Sources : Colonnes 1 et 3-5 : ONU, 1999b. Colonne 2 : Calculs effectués d'après des données de l'ONU, 1999b.

24 Détresse et malheurs

Classement selon l'IDH	Morts et blessés dans des accidents de la route (pour 100 000 habitants) 1997	Suicides (pour 100 000 habitants)		Divorces (en % des mariages) 1996	Naissances parmi les femmes âgées de moins de 20 ans (%) 1991-97 ^a	Victimes de catastrophes (moyenne annuelle, en milliers) 1969-93	Nombre de réfugiés	
		Hommes 1990-95 ^a	Femmes 1990-95 ^a				par pays d'asile (milliers) 1997	par pays d'origine (milliers) 1997
Développement humain élevé	750	19,0	5,6	40	6,9	1 149 T	2 801,2 T	..
1 Canada	741	21,5	5,4	45	6,3	20	121,4	..
2 Norvège	276	17,7	6,9	43	2,9	(.)	57,0	..
3 États-Unis	1 266	19,8	4,5	49	13,1	31	547,1	..
4 Japon	1,3	141	2,1	..
5 Belgique	700	26,8	11,6	56	2,9	0	36,1	..
6 Suède	246	21,5	9,2	64	2,0	(.)	187,0	..
7 Australie	..	21,0	4,7	..	4,9	3	60,2	..
8 Pays-Bas	82	13,1	6,5	41	1,3	1	118,7	..
9 Islande	552	39	5,2	0	0,3	1,1
10 Royaume-Uni	559	11,7	3,2	53	6,9	0	102,7	..
11 France	304	31,5	10,7	43	1,9	34	147,3	..
12 Suisse	384	40	1,3	0	83,2	..
13 Finlande	183	43,4	11,8	56	2,6	(.)	11,7	..
14 Allemagne	621	23,2	8,7	41	2,6	5	1 049,0	..
15 Danemark	192	24,2	11,2	35	2,0	(.)	57,0	..
16 Autriche	651	34,2	11,0	38	3,9	(.)	84,4	..
17 Luxembourg	374	39	2,0	..	0,7	..
18 Nouvelle-Zélande	7,5	2	1,9	..
19 Italie	483	12,7	4,0	12	2,3	76	73,4	..
20 Irlande	371	14,6	3,7	..	5,4	0	0,4	..
21 Espagne	330	12,7	3,7	17	3,3	32	5,6	..
22 Singapour	..	16,3	10,5	..	1,5	(.)
23 Israël	810	9,4	3,6	26	3,8	(.)
24 Hong Kong, Chine (SRAS)	..	14,3	9,2	..	1,9	2	1,2	..
25 Brunéi Darussalam	6,3
26 Chypre	603	13	3,8	0
27 Grèce	330	5,9	1,2	18	4,7	29	5,5	..
28 Portugal	694	12,2	4,4	21	7,1	2	0,3	..
29 Barbade	(.)
30 Corée, Rép. de	..	14,5	6,7	..	0,9	81
31 Bahamas	13,8	(.)	0,1	..
32 Malte	203	4,8	..	0,3	..
33 Slovénie	453	45,3	12,6	26	4,3	..	5,1	3,3
34 Chili	..	10,2	1,4	..	15,0	168	0,3	8,2
35 Koweït	4,0	..	3,8	..
36 République tchèque	371	25,6	8,5	61	9,0	(.)	1,7	0,5
37 Bahreïn	3,2	(.)
38 Antigua-et-Barbuda	15,8
39 Argentine	..	10,6	2,9	..	15,7	511	10,5	..
40 Uruguay	15,6	1	0,1	..
41 Qatar	3,8
42 Slovaquie	249	23,4	4,6	34	12,3	..	0,7	..
43 Émirats arabes unis	(.)	0,5	..
44 Pologne	234	24,3	4,7	19	7,8	1	0,8	1,2
45 Costa Rica	..	8,0	1,8	..	18,4	10	23,1	..
Développement humain moyen	98 605 T	5 433,7 T	2 684,4 T
46 Trinité-et-Tobago	..	17,4	5,0	..	13,7	2
47 Hongrie	257	50,6	16,7	46	11	(.)	5,9	8,2
48 Venezuela	..	8,3	1,9	..	19,9	5	0,3	..
49 Panama	18,9	7	0,6	..
50 Mexique	..	5,4	1,0	..	15,7	88	31,9	..

24 Détresse et malheurs

Classement selon l'IDH	Morts et blessés dans des accidents de la route (pour 100 000 habitants) 1997	Suicides (pour 100 000 habitants)		Divorces (en % des mariages) 1996	Naissances parmi les femmes âgées de moins de 20 ans (%) 1991-97 ^a	Victimes de catastrophes (moyenne annuelle, en milliers) 1969-93	Nombre de réfugiés	
		Hommes 1990-95 ^d	Femmes 1990-95 ^d				par pays d'asile (milliers) 1997	par pays d'origine (milliers) 1997
51 Saint-Kitts-et-Nevis	16,7
52 Grenade
53 Dominique
54 Estonie	146	67,6	16	..	12,9	0,8
55 Croatie	378	29,7	9,8	15	5,6	..	68,9	342
56 Malaisie	3,2	15	5,3	..
57 Colombie	..	5,5	1,5	243	0,2	1,2
58 Cuba	..	25,6	14,9	..	15,4	62	1,3	1,7
59 Maurice	..	21,1	5,9	..	10,6	40
60 Bélarus	86	68	14,0	2	0,1	0,1
61 Fidji	51
62 Lituanie	187	79,1	15,6	55	12,1	0,3
63 Bulgarie	94	28	22,6	(.)	0,4	0,4
64 Suriname	16,6	0
65 Jamahiriya arabe libyenne	(.)	8,5	..
66 Seychelles	16,2
67 Thaïlande	..	5,6	2,4	..	13,0	481	169,2	..
68 Roumanie	46	20,3	4,6	24	16,5	58	0,6	4,6
69 Liban	2	3,1	5,5
70 Samoa-Occidental	(.)
71 Russie, Féd. de	139	72,9	13,7	65	17,5	2	237,7	3,9
72 Équateur	17,2	62	0,2	..
73 Macédoine, ARYM	170	5	10,0	(.)	3,5	12,3
74 Lettonie	211	70,8	14,7	63	10,5	1,6
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	20,5	0
76 Kazakhstan	95	48,9	9,4	39	12,6	1	15,6	40,2
77 Philippines	6,2	2 051	0,3	..
78 Arabie saoudite	0	5,8	..
79 Brésil	18,0	1 879	2,3	..
80 Pérou	514	0,8	2,4
81 Sainte-Lucie
82 Jamaïque	54
83 Belize	17,7	4	8,4	..
84 Paraguay	4,5	18	0,1	..
85 Géorgie	49	12	19,7	4	0,2	46,2
86 Turquie	176	6	12	33	2,4	36,5
87 Arménie	48	18	20,8	52	219,0	201,0
88 Rép. dominicaine	102	0,6	..
89 Oman	0
90 Sri Lanka	8,3	579	..	93,6
91 Ukraine	94	63	19,9	16	4,6	2,6
92 Ouzbékistan	58	12	10,9	2	3,2	68,7
93 Maldives	14,8	1
94 Jordanie	1	0,7	..
95 Iran, Rép. islamique d'	11,7	73	1 982,6	56,8
96 Turkménistan	18	15,8	..
97 Kirghizistan	96	21,2	6,1	25	10,6	6	15,3	16,3
98 Chine	23 655	291,5	119,8
99 Guyana	11
100 Albanie	19	7	2,9	0,8

24 Détresse et malheurs

Classement selon l'IDH	Morts et blessés dans des accidents de la route (pour 100 000 habitants) 1997	Suicides (pour 100 000 habitants)		Divorces (en % des mariages) 1996	Naissances parmi les femmes âgées de moins de 20 ans (%) 1991-97 ^a	Victimes de catastrophes (moyenne annuelle, en milliers) 1969-93	Nombre de réfugiés	
		Hommes 1990-95 ^a	Femmes 1990-95 ^a				par pays d'asile (milliers) 1997	par pays d'origine (milliers) 1997
101 Afrique du Sud	263	6,5	..
102 Tunisie	2,9	19	0,5	0,3
103 Azerbaïdjan	38	1,1	0,2	15	..	(.)	233,7	234,2
104 Moldova, Rép. de	104	29,7	8,3	52	19,8	4,5
105 Indonésie	316	..	8,2
106 Cap-Vert	14,7	0
107 El Salvador	20,2	65	0,1	13,4
108 Tadjikistan	37	5,1	2,3	13	9,8	3	2,2	75,7
109 Algérie	170,7	0,3
110 Viet Nam	1 579	15,0	316,6
111 Rép. arabe syrienne	5	22,7	3,4
112 Bolivie	162	0,3	..
113 Swaziland	62	0,6	..
114 Honduras	49	..	0,2
115 Namibie	10	2,5	..
116 Vanuatu	7
117 Guatemala	17,3	158	1,5	32,2
118 Salomon, Iles	9	0,8	..
119 Mongolie	4
120 Égypte	2,3	3	6,4	..
121 Nicaragua	59	0,5	19,6
122 Botswana	171	0,3	..
123 Sao Tomé-et-Principe	8
124 Gabon	0	0,9	..
125 Iraq	104,0	630,7
126 Maroc	9,2	17	0,1	0,1
127 Lesotho	34
128 Myanmar	239	..	132,3
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	8	8,2	0,8
130 Zimbabwe	14,5	184	0,8	..
131 Guinée équatoriale	(.)	..	0,1
132 Inde	63 271	223,1	..
133 Ghana	501	22,9	13,3
134 Cameroun	41	47,1	1,3
135 Congo	(.)	20,6	20,7
136 Kenya	142	232,1	8,7
137 Cambodge	42	..	100,0
138 Pakistan	8,0	983	1 202,7	0,3
139 Comores	15
Faible développement humain	19 409 T	3 023,0 T	2 490,2 T
140 Rép dém. pop. lao	192	..	15,8
141 Congo, Rép. dém. du	33	297,5	165,7
142 Soudan	987	374,4	351,3
143 Togo	24	12,7	6,4
144 Népal	252	129,2	..
145 Bhoutan	108,7
146 Nigeria	125	9,0	1,0
147 Madagascar	255
148 Yémen	121	38,5	1,2
149 Mauritanie	253	..	68,8
150 Bangladesh	10 928	21,6	41,2

24 Détresse et malheurs

Classement selon l'IDH	Morts et blessés dans des accidents de la route (pour 100 000 habitants) 1997	Suicides (pour 100 000 habitants)		Divorces (en % des mariages) 1996	Naissances parmi les femmes âgées de moins de 20 ans (%) 1991-97 ^a	Victimes de catastrophes (moyenne annuelle, en milliers) 1969-93	Nombre de réfugiés	
		Hommes 1990-95 ^a	Femmes 1990-95 ^a				par pays d'asile (milliers) 1997	par pays d'origine (milliers) 1997
151	Zambie	103	165,1	..
152	Haïti	160	..	2,7
153	Sénégal	291	57,2	17,1
154	Côte d'Ivoire	0	208,5	..
155	Bénin	136	2,9	..
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	141	570,4	..
157	Djibouti	28	23,6	8,0
158	Ouganda	57	188,5	50,5
159	Malawi	460	0,3	..
160	Angola	9,4	262,7
161	Guinée	1	435,3	0,4
162	Tchad	283	0,3	54,7
163	Gambie	29	7,3	..
164	Rwanda	164	34,2	63,6
165	Rép. centrafricaine	1	38,6	..
166	Mali	209	12,6	10,4
167	Érythrée	0	2,6	315,6
168	Guinée-Bissau	0	15,9	0,9
169	Mozambique	1 180	0,1	33,6
170	Burundi	0	22,0	515,8
171	Burkina Faso	279	1,8	..
172	Éthiopie	2 402	323,1	63,4
173	Niger	313	7,4	2,5
174	Sierra Leone	1	13,0	328,2
Total pays en développement								
Pays les moins avancés							7 669,6 T	..
Afrique subsaharienne							2 749,1 T	2 704,5 T
Pays arabes							2 770,0 T	2 005,4 T
Asie de l'Est							763,3 T	..
Asie de l'Est (Chine non comprise)							292,7 T	119,8 T
Asie du Sud-Est et Pacifique						
Asie du Sud						
Asie du Sud (Inde non comprise)							3 559,2 T	..
Amérique latine et Caraïbes							3 336,1 T	300,6 T
Amérique latine et Caraïbes							83,2 T	..
Europe de l'Est et CEI							138	51,9
Europe de l'Est et CEI							10,5	48
Pays industrialisés							789	19,5
Pays industrialisés							5,7	41
Monde							11 975,5 T ^b	..

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

b. Se rapporte aux estimations du HCR, 1998.

Sources : Colonne 1 : calculs réalisés d'après les données de la CEE/ONU, 1999b. Colonne 2 et 3 : OMS, 1998b. Colonne 4 : CEE/ONU, 1999a. Colonne 5 : ONU, 1999a. Colonne 6 : Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 1995. Colonne 7 et 8 : HCR, 1998.

25 Populations féminine et masculine : les écarts dans l'éducation

Classement selon l'IDH

	Alphabétisation des femmes adultes			Scolarisation nette des filles dans le primaire			Scolarisation nette des filles dans le secondaire			Etudiantes inscrites dans le supérieur			Etudiantes en sciences (en % des étudiantes dans le supérieur) ^a
	Taux (%)	Indice (Base 100 = 1985)	En % de la pop. masc.	Ratio		en % des garçons	Ratio		en % des garçons	Pour 100 000 femmes	Indice (Base 100 = 1985)	En % des étudiants masculins	inscrites dans le supérieur ^b
				(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)		(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)					
	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1996	1996	1996	1995	
Développement humain élevé	99,3	101	100	94,5	106	101	4 227	134	105	24
1 Canada	99,9	100	100	94,4	103	98	6 329	93	112	..
2 Norvège	99,9	103	100	98,0	112	101	4 564	195	121	27
3 États-Unis	99,9	106	100	96,2	100	100	5 844	112	121	..
4 Japon	99,9	100	100	99,9	104	100	13
5 Belgique	99,9	100	100	99,9	100	100	24
6 Suède	99,9	100	100	99,9	117	100	27
7 Australie	99,9	100	100	96,0	108	100	5 608	250	102	25
8 Pays-Bas	99,9	100	100	99,9	100	100	2 986	132	89	17
9 Islande	99,9	100	100	88,1	115	101
10 Royaume-Uni	99,9	100	100	93,2	103	103	3 102	192	98	24
11 France	99,9	100	100	98,6	99	100	3 850	169	115	30
12 Suisse	99,9	100	100	80,3	106	92	1 541	146	59	15
13 Finlande	99,9	100	100	96,2	103	102	4 303	174	106	23
14 Allemagne	99,9	100	100	94,9	112	99	2 287	..	77	21
15 Danemark	99,9	100	100	95,4	112	101	3 468	157	119	28
16 Autriche	99,9	100	100	97,1	108	99	2 816	142	90	26
17 Luxembourg
18 Nouvelle-Zélande	99,9	100	100	94,0	107	102	4 990	187	124	31
19 Italie	97,8	102	99	99,9	100	100	96,0	136	102	3 197	171	106	33
20 Irlande	99,9	100	100	99,9	103	100	3 656	213	102	33
21 Espagne	96,2	103	98	99,9	100	100	93,0	104	102	4 164	178	108	..
22 Singapour	87,0	111	91	90,5	93	98	74,8	112	98	2 250	201	81	..
23 Israël	93,4	104	96	32
24 Hong Kong, Chine (RAS)	88,4	110	92	93,2	95	104	71,5	97	107	19
25 Brunéi Darussalam	86,0	118	92	88,5	113	101	83,9	100	105	640	..	156	36
26 Chypre	93,5	108	95	1 130	205	69	28
27 Grèce	94,9	107	97	99,9	100	100	93,1	114	104	2 998	170	91	27
28 Portugal	88,3	110	94	99,9	100	100	91,0	151	103	38
29 Barbade	97,0	102	99	94,5	95	95	83,1	105	94	2 965	..	138	44
30 Corée, Rép. de	95,5	105	97	99,9	100	100	99,9	116	100	4 182	196	60	16
31 Bahamas	96,4	102	101	99,9	101	113	95,9	103	130
32 Malte	91,7	106	101	99,9	103	100	83,3	101	96	21
33 Slovénie	99,0 ^b	100	100	2 985	185	119	29
34 Chili	94,9	103	100	89,2	98	97	87,2	115	105	2 291	163	82	29
35 Koweït	77,5	113	93	64,0	75	96	63,2	74	100	2 590	151	134	43
36 République tchèque	99,9	100	100	99,9	108	100	25
37 Bahreïn	80,7	121	90	98,8	99	101	90,8	93	108	42
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	96,5	102	100	99,9	103	100	79,8	107	108	36
40 Uruguay	97,8	102	101	94,8	107	101	88,7	110	112
41 Qatar	81,2	114	102	84,5	88	103	72,0	90	97	3 278	116	531	44
42 Slovaquie	1 864	..	96	..
43 Émirats arabes unis	76,8	115	104	81,3	103	98	79,9	153	105	1 721	200	608	..
44 Pologne	99,0 ^b	101	100	99,3	100	100	88,5	113	105	2 058	155	121	31
45 Costa Rica	95,1	103	100	92,5	110	102	56,9	109	104
Développement humain moyen	88,5	109	95	59,9	129	86	662	..	71	..
46 Trinité-et-Tobago	97,0	103	98	99,9	103	100	72,2	97	102	685	159	81	34
47 Hongrie	99,0 ^b	101	100	96,7	99	99	98,2	134	103	1 965	202	104	28
48 Venezuela	91,6	106	99	83,6	96	103	54,2	181	124
49 Panama	90,4	105	99	90,2	100	101	71,7	111	101	36
50 Mexique	87,9	107	95	99,9	100	100	64,0	104	94	26

25 Populations féminine et masculine : les écarts dans l'éducation

Classement selon l'IDH

	Alphabétisation des femmes adultes			Scolarisation nette des filles dans le primaire			Scolarisation nette des filles dans le secondaire			Etudiantes inscrites dans le supérieur			Etudiantes en sciences (en % des étudiantes)
	Taux (%)	Indice (Base 100 = 1985)	En % de la pop. masc.	Ratio		en % des garçons	Ratio		en % des garçons	Pour 100 000 femmes	Indice (Base 100 = 1985)	En % des étudiants masculins	inscrites dans le supérieur) ^a
				(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)		(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)					
	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1996	1996	1996	1995
51 Saint-Kitts-et-Nevis
52 Grenade
53 Dominique	28
54 Estonie	99,9	100	100	87,4	87	103	2 982	168	102	25
55 Croatie	96,4	105	97	99,9	100	100	73,0	88	102	1 875	..	97	27
56 Malaisie	81,0	118	90	99,9	100	100	68,5	129	115
57 Colombie	90,8	105	100	89,4	132	100	78,2	126	105	1 820	142	106	32
58 Cuba	95,9	102	100	99,9	107	100	72,6	96	108	1 223	48	152	35
59 Maurice	79,2	111	91	96,6	97	100	69,9	141	106	578	696	95	..
60 Bélarus	98,5	105	99	3 323	..	110	..
61 Fidji	89,4	108	95	99,9	103	100	84,4	130	100
62 Lituanie	99,0 ^b	103	100	2 524	77	131	..
63 Bulgarie	97,6	103	99	99,2	102	103	75,4	78	95	3 721	270	151	45
64 Suriname	91,6	99,9	106	100
65 Jamahiriya arabe libyenne	62,9	154	71	99,9	106	100	99,9	122	100
66 Seychelles	33
67 Thaïlande	92,8	107	96	89,2	101	103	46,9	191	97	23
68 Roumanie	96,7	104	98	99,9	115	100	76,3	80	101	1 892	304	109	38
69 Liban	78,3	115	86	74,9	99	97	2 605	..	92	37
70 Samoa-Occidental	96,8	98	101	26
71 Russie, Féd. ce	98,8	104	99	99,9	107	100	90,7	91	107	34
72 Équateur	88,8	108	96	99,9	104	100	51,3	79	101
73 Macédoine, ARYM	1 552	..	121	38
74 Lettonie	99,0 ^b	101	100	99,9	100	100	80,5	87	100	2 467	128	125	28
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines
76 Kazakhstan	3 032	..	118	..
77 Philippines	94,3	105	99	99,9	102	100	78,5	118	102	3 404	..	133	27
78 Arabie saoudite	62,5	152	77	58,0	137	93	52,9	127	82	1 528	190	109	..
79 Brésil	83,9	109	100	94,3	121	94	67,0	136	103	34
80 Pérou	83,7	111	89	93,3	98	99	81,1	106	94
81 Sainte-Lucie
82 Jamaïque	89,6	106	110	95,7	97	100	72,1	111	107	658	160	75	..
83 Belize	99,9	112	100	62,6	105	97
84 Paraguay	91,1	106	97	97,0	107	101	60,1	164	97	1 098	..	110	42
85 Géorgie	88,6	99	99	75,3	75	99	2 970	..	98	40
86 Turquie	73,9	115	80	98,1	101	98	48,5	134	72	28
87 Arménie	1 066	..	121	..
88 Rép. dominicaine	82,3	108	99	93,6	94	105	82,1	141	109
89 Oman	55,0	206	72	66,7	105	97	65,1	319	96	524	970	97	..
90 Sri Lanka	87,6	107	93	99,9	100	100	79,3	112	109	388	129	69	..
91 Ukraine
92 Ouzbékistan
93 Maldives	95,6	104	100
94 Jordanie	81,8	130	89	2 492	132	96	35
95 Iran, Rép. islamique d'	65,8	169	81	89,2	120	98	75,8	168	88	1 192	544	60	20
96 Turkménistan
97 Kirghizistan	99,3	99	100	78,7	79	102	38
98 Chine	74,5	122	82	99,9	114	100	65,1	145	88	327	164	54	..
99 Guyana	97,5	103	99	93,0	93	100	76,4	104	104	886	319	87	24
100 Albanie	1 167	108	136	40

25 Populations féminine et masculine : les écarts dans l'éducation

Classement selon l'IDH

	Alphabétisation des femmes adultes			Scolarisation nette des filles dans le primaire			Scolarisation nette des filles dans le secondaire			Etudiantes inscrites dans le supérieur			Etudiantes en sciences	
	Taux (%)	Indice (Base 100 = 1985)	En % de la pop. masc.	Ratio		en % des garçons	Ratio		en % des garçons	Pour 100 000 femmes	Indice (Base 100 = 1985)	En % des étudiants masculins	inscrites dans le supérieur) ^d	(en % des étudiantes)
				(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)		(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)						
				1997	1997		1997	1997						
1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1996	1996	1996	1995			
101 Afrique du Sud	83,2	107	98	99,9	123	100	96,9	140	104	38	
102 Tunisie	55,8	143	72	99,9	114	100	72,4	167	95	1 201	293	82	28	
103 Azerbaïdjan	1 472	59	94	..	
104 Moldova, Rép. de	97,4	106	98	2 216	..	111	..	
105 Indonésie	79,5	119	88	98,6	103	99	53,4	115	91	812	..	53	23	
106 Cap-Vert	62,5	132	76	99,9	107	100	35,5	125	94	
107 El Salvador	74,2	114	93	89,1	128	100	36,7	114	102	1 907	146	97	28	
108 Tadjikistan	98,3	104	99	1 191	68	47	13	
109 Algérie	47,7	146	66	92,6	117	93	64,0	151	88	1 000	197	68	35	
110 Viet Nam	89,0	110	94	99,9	114	100	54,2	119	97	
111 Rép. arabe syrienne	56,5	139	65	90,6	98	92	39,4	79	87	30	
112 Bolivie	76,8	119	85	94,9	115	95	37,1	89	86	
113 Swaziland	76,3	119	97	95,3	118	102	78,8	128	93	542	..	72	16	
114 Honduras	70,2	112	99	88,6	95	103	37,9	77	111	26	
115 Namibie	78,5	117	97	94,0	98	106	83,9	113	108	894	..	154	31	
116 Vanuatu	69,2	96	95	38,8	111	84	
117 Guatemala	58,9	119	79	70,2	115	91	31,7	122	83	
118 Salomon, Iles	31	
119 Mongolie	78,6	115	88	87,5	88	106	63,7	69	132	2 432	92	226	53	
120 Égypte	40,5	139	63	90,6	122	91	70,1	158	88	1 472	142	64	27	
121 Nicaragua	63,4	106	100	80,2	106	104	52,6	102	108	1 261	124	105	..	
122 Botswana	76,9	118	107	82,6	87	106	91,3	195	106	555	354	87	26	
123 Sao Tomé-et-Principe	
124 Gabon	56,8	157	75	
125 Iraq	69,6	80	88	33,8	74	66	
126 Maroc	32,7	164	55	67,2	137	78	31,9	103	74	28	
127 Lesotho	92,5	107	129	74,3	90	118	80,3	93	122	238	203	116	21	
128 Myanmar	78,8	112	89	98,5	131	99	53,0	149	96	61	
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	64,7	125	79	72,5	121	85	209	294	50	..	
130 Zimbabwe	87,6	112	93	92,2	92	98	56,3	111	91	373	..	41	14	
131 Guinée équatoriale	70,1	133	77	79,9	80	102	64,8	92	90	
132 Inde	39,4	134	59	71,0	111	86	48,0	133	68	481	134	61	..	
133 Ghana	56,5	41,8	107	93	
134 Cameroun	64,6	147	82	59,1	86	92	34,7	90	77	
135 Congo	69,8	145	83	75,8	77	94	74,3	74	79	
136 Kenya	71,8	66,6	86	105	57,4	102	89	
137 Cambodge	99,9	100	100	30,9	109	66	30	..	18	..	
138 Pakistan	25,4	151	46	
139 Comores	48,2	107	77	45,4	85	83	32,2	100	82	
Faible développement humain	50,4	117	80	21,1	116	60	
140 Rép. dém. pop. lao	46,8	142	66	69,2	104	90	52,9	113	72	151	141	42	11	
141 Congo, Rép. dém. du	47,8	91	70	28,6	99	63	
142 Soudan	41,3	171	63	
143 Togo	38,3	166	56	70,2	144	74	40,0	167	52	107	228	20	5	
144 Népal	20,7	204	37	62,5	167	67	39,7	187	58	
145 Bhoutan	30,3	161	52	12,3	119	88	
146 Nigeria	50,8	170	74	
147 Madagascar	59,4	82	102	156	57	81	31	
148 Yémen	21,0	243	32	105	..	14	..	
149 Mauritanie	27,8	133	56	59,8	212	91	129	..	21	15	
150 Bangladesh	27,4	138	55	69,6	149	87	15,6	125	58	

25 Populations féminine et masculine : les écarts dans l'éducation

Classement selon l'IDH

	Alphabétisation des femmes adultes			Scolarisation nette des filles dans le primaire			Scolarisation nette des filles dans le secondaire			Etudiantes inscrites dans le supérieur			Etudiantes en sciences (en % des étudiantes inscrites dans le supérieur) ^a
	Taux (%)	Indice (Base 100 = 1985)	En % de la pop. masc.	Ratio		en % des garçons	Ratio		en % des garçons	Pour 100 000 femmes	Indice (Base 100 = 1985)	En % des étudiants masculins	Inscrites dans le supérieur) ^b
				(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)		(En % du groupe d'âge pertinent)	Indice (Base 100 = 1985)					
1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1996	1996	1996	1995	
151 Zambie	67,5	127	81	71,7	84	98	34,9	104	71
152 Haïti	43,4	135	90	19,9	39	105	33,2	75	95
153 Sénégal	24,8	165	56	53,6	136	82	15,5	120	65
154 Côte d'Ivoire	33,7	191	66	50,3	114	76	23,6	84	53	10
155 Bénin	20,9	165	44	50,4	140	59	18,3	104	48	94	134	23	11
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	62,0	146	76	48,0	85	102	14	233	19	9
157 Djibouti	35,0	155	56	27,4	104	75	15,6	103	66	23	..	77	..
158 Ouganda	53,0	143	71	99	309	47	17
159 Malawi	43,4	137	60	99,7	244	102	53,9	211	59	34	179	41	15
160 Angola	34,1	70	97	28,0	73	82
161 Guinée	23,9	173	46	33,2	189	58	6,9	73	31	24	47	13	..
162 Tchad	37,1	155	58	35,2	185	58	9,6	135	37	14	233	15	3
163 Gambie	26,4	173	66	58,2	119	79	25,1	244	60
164 Rwanda	55,6	154	79	78,6	134	101
165 Rép. centrafricaine	30,1	191	53	37,8	80	69	12,7	68	50
166 Mali	28,3	222	65	31,2	217	69	12,9	222	56
167 Érythrée	27,9	..	91	34,3	..	83	22	..	13	..
168 Guinée-Bissau	18,3	198	37	38,8	111	59	16,4	162	51
169 Mozambique	25,0	172	44	34,3	73	76	17,1	74	62	19	380	31	21
170 Burundi	36,1	169	67	32,9	93	86	14,1	155	70
171 Burkina Faso	11,2	195	36	25,2	148	64	9,4	196	58	37	154	29	8
172 Éthiopie	29,2	187	70	27,0	110	62	17,5	109	55	24	100	24	11
173 Niger	7,2	188	33	18,5	108	61	6,5	163	53
174 Sierra Leone	20,0	179	42	38,8	88	79	31
Total pays en développement	62,9	122	79	82,9	108	94	54,8	128	83
Pays les moins avancés	38,1	141	65	54,8	116	83	24,6	119	66
Afrique subsaharienne	49,6	144	75	51,8	101	85	35,8	111	76
Pays arabes	46,4	150	66	82,1	113	91	56,8	130	85	1 287	..	73	30
Asie de l'Est	75,4	121	83	99,8	113	100	66,4	143	88	472	171	57	..
Asie de l'Est (Chine non comprise)	94,0	105	96	98,3	99	101	94,5	111	102	4 084	189	61	18
Asie du Sud-Est et Pacifique	84,4	113	91	97,5	106	99	56,9	126	95	28
Asie du Sud	38,6	137	59	72,1	116	86	46,0	135	70	526	149	61	..
Asie du Sud (Inde non comprise)	36,2	144	60	76,1	134	89	39,2	147	78
Amérique latine et Caraïbes	86,2	108	98	92,4	108	98	65,8	116	101	32
Europe de l'Est et CEI	2 234	..	112	33
Pays industrialisés	99,9	102	100	96,3	106	100	4 486	130	110	23
Monde	85,2	107	95	60,8	119	87

a. Données relatives à la scolarisation en sciences naturelles et appliquées.

b. Plafonné à 99,0 %.

Sources : Colonnes 1-3 : calculs réalisés d'après des données de l'UNESCO, 1999a. Colonnes 4 et 7 : UNESCO, 1999d. Colonnes 5, 6, 8 et 9 : calculs réalisés d'après des données de l'UNESCO, 1999d. Colonne 10 : UNESCO, 1998a. Colonnes 11 et 12 : calculs réalisés d'après des données de l'UNESCO, 1998a. Colonne 13 : UNESCO, 1998c.

26 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux de chômage (%)				Travail féminin non rémunéré (en % du total) 1990-97 ^b
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1985)	En % des hommes 1997	Total ^a (âgés de 15 à 64 ans)		Chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans)		
				Femmes 1997	Hommes 1997	Femmes 1997	Hommes 1997	
	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	
Développement humain élevé	41,2	119,0	71,5	8,3	7,1	16	15	..
1 Canada	47,9	122,7	81,4	9,2	9,4	16	18	74
2 Norvège	47,1	123,5	83,8	4,3 ^c	4,0 ^c	11 ^c	10 ^d	63
3 États-Unis	45,7	117,1	81,1	5,1 ^c	4,9 ^c	11 ^d	12 ^d	62
4 Japon	43,3	118,4	67,3	3,6	3,5	6	7	83
5 Belgique	32,9	123,8	65,3	11,6	7,1	26	18	86
6 Suède	51,2	116,6	90,0	7,5	8,5	14 ^d	16 ^d	60
7 Australie	43,6	129,5	75,4	8,2	8,8	15	17	58
8 Pays-Bas	36,9	148,2	65,5	7,2	4,4	10	9	82
9 Islande	50,9	117,4	83,2	4,4 ^c	3,3 ^c	7 ^d	8 ^d	..
10 Royaume-Uni	42,6	117,5	74,3	5,8 ^c	8,2 ^c	11 ^d	16 ^d	72
11 France	39,1	112,6	76,5	10,9	14,2	25	33	..
12 Suisse	42,5	122,9	65,7	3,9	4,4	4	8	71
13 Finlande	47,3	104,2	87,3	15,1	13,9	27	23	33
14 Allemagne	41,1	112,5	69,5	11,0	9,0	10	10	82
15 Danemark	51,2	111,2	84,7	6,5	4,6	10	7	95
16 Autriche	37,0	107,4	65,3	5,3	5,1	7	8	66
17 Luxembourg	31,0	116,6	56,4	90
18 Nouvelle-Zélande	43,6	149,9	78,1	7,3	7,2	15	15	64
19 Italie	32,9	128,2	58,1	16,8	9,8	40	29	58
20 Irlande	27,7	132,6	50,8	10,4	10,6	15	17	40
21 Espagne	31,1	150,1	55,5	28,4 ^c	16,2 ^c	46 ^d	33 ^d	62
22 Singapour	39,4	120,5	64,8	75
23 Israël	34,1	135,0	66,9	77
24 Hong Kong, Chine (RAS)	39,9	113,3	62,5
25 Brunei Darussalam	32,2	178,6	58,8	44
26 Chypre	37,1	115,0	62,5	97
27 Grèce	31,3	146,2	57,3	15,1	6,4	41	22	75
28 Portugal	42,4	119,8	71,9	7,9	6,2	18	11	58
29 Barbade	46,9	126,1	80,3
30 Corée, Rép. de	41,2	129,4	70,1	2,4	2,9	7	9	89
31 Bahamas	49,2	134,2	85,1	72
32 Malte	20,0	132,8	36,1
33 Slovaquie	45,4	102,0	81,5	62
34 Chili	25,9	145,7	47,5	48
35 Koweït	24,8	224,3	49,9	4
36 République tchèque	51,3	107,9	86,2	5,8	3,8	10	7	76
37 Bahreïn	20,7	200,1	33,1
38 Antigua-et-Barbuda
39 Argentine	24,9	120,0	45,3	55
40 Uruguay	36,2	151,1	66,2	68
41 Qatar	22,1	273,4	30,7	4
42 Slovaquie	49,9	112,8	86,8	66
43 Émirats arabes unis	18,9	216,0	28,1
44 Pologne	45,5	99,0	81,4	13,5	9,8	28	22	56
45 Costa Rica	24,1	165,5	44,4	36
Développement humain moyen	40,2	110,9	69,0
46 Trinité-et-Tobago	30,6	123,9	56,3	68
47 Hongrie	40,5	101,0	73,6	7,7	9,5	15	17	72
48 Venezuela	27,2	147,0	51,9	42
49 Panama	28,8	135,8	53,9	19
50 Mexique	25,7	146,6	47,0	4,9	3,0	8	6	45

26 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux de chômage (%)				Travail féminin non rémunéré (en % du total) 1990-97 ^b
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1985)	En % des hommes	Total ^a (âgés de 15 à 64 ans)		Chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans)		
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	
51 Saint-Kitts-et-Nevis
52 Grenade
53 Dominique	50
54 Estonie	50,9	97,6	85,3
55 Croatie	39,9	108,6	73,1	74
56 Malaisie	30,5	116,9	60,6	71
57 Colombie	32,1	185,2	60,2	70
58 Cuba	37,8	155,3	63,4
59 Maurice	27,2	151,1	46,9	48
60 Bélarus	47,8	97,2	84,4
61 Fidji	22,7	202,5	41,7	21
62 Lituanie	46,9	94,9	82,6
63 Bulgarie	47,8	102,1	88,6
64 Suriname	23,8	153,8	47,9	42
65 Jamahiriya arabe libyenne	13,0	106,2	30,2
66 Seychelles
67 Thaïlande	55,5	112,0	86,3	69
68 Roumanie	41,5	93,5	77,6	67
69 Liban	19,2	152,6	38,7
70 Samoa-Occidental	31
71 Russie, Féd. de	48,1	96,1	83,6
72 Équateur	20,7	160,3	37,6	63
73 Macédoine, ARYM	38,3	122,4	71,0	59
74 Lettonie	50,3	95,4	85,0
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	42
76 Kazakhstan	43,7	100,9	82,7	91
77 Philippines	31,4	114,3	60,8	56
78 Arabie saoudite	10,6	216,6	21,1
79 Brésil	32,1	144,7	53,4	52
80 Pérou	22,1	146,8	43,0	59
81 Sainte-Lucie
82 Jamaïque	48,0	117,1	86,4
83 Belize	15,7	123,8	30,9	13
84 Paraguay	22,0	111,6	42,4	58
85 Géorgie	43,6	93,2	79,8
86 Turquie	34,9	114,9	59,6	6,2	7,7	15	14	68
87 Arménie	46,0	105,2	88,3
88 Rép. dominicaine	26,1	140,8	44,1
89 Oman	8,7	214,0	20,4
90 Sri Lanka	30,5	151,3	55,4	53
91 Ukraine	45,6	93,3	81,9	66
92 Ouzbékistan	38,2	100,1	85,7
93 Maldives	35,5	94,2	78,2	29
94 Jordanie	13,6	188,3	31,0
95 Iran, Rép. islamique d'	15,8	127,1	35,6	44
96 Turkménistan	38,4	100,3	82,1
97 Kirghizistan	39,1	99,1	85,1
98 Chine	55,7	113,8	87,3
99 Guyana	28,1	171,1	48,9
100 Albanie	41,5	114,9	73,0

26 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux de chômage (%)				Travail féminin non rémunéré (en % du total) 1990-97 ^b
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1985)	En % des hommes	Total ^a (âgés de 15 à 64 ans)		Chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans)		
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	
101 Afrique du Sud	29,4	111,9	59,4
102 Tunisie	24,1	119,8	46,1	49
103 Azerbaïdjan	37,9	92,9	76,2
104 Moldova, Rép. de	45,9	92,2	86,4
105 Indonésie	37,9	136,9	66,9	71
106 Cap-Vert	29,5	143,0	56,8	54
107 El Salvador	28,9	162,8	52,3	30
108 Tadjikistan	33,7	93,0	78,7
109 Algérie	16,9	153,0	36,0	6
110 Viet Nam	49,4	111,2	93,9
111 Rép. arabe syrienne	16,3	119,6	36,5	48
112 Bolivie	30,1	121,8	59,3	62
113 Swaziland	26,1	110,3	55,5	60
114 Honduras	22,7	133,3	45,1	31
115 Namibie	33,5	97,6	68,1	69
116 Vanuatu
117 Guatemala	20,1	129,4	38,7	13
118 Salomon, Iles	49,4	98,5	92,8
119 Mongolie	46,1	108,4	88,5
120 Égypte	22,2	117,9	43,2	42
121 Nicaragua	27,3	145,6	53,2
122 Botswana	39,6	94,9	81,0	35
123 Sao Tomé-et-Principe
124 Gabon	40,9	88,3	78,3
125 Iraq	10,4	109,2	24,0	50
126 Maroc	27,1	112,5	53,1
127 Lesotho	29,7	96,3	56,8	39
128 Myanmar	45,7	103,0	76,3
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	42,5	98,5	76,9
130 Zimbabwe	40,7	102,9	78,8
131 Guinée équatoriale	29,2	94,4	53,6
132 Inde	29,0	95,0	50,3
133 Ghana	47,3	98,8	100,9
134 Cameroun	30,4	100,2	59,9
135 Congo	35,1	100,5	73,3
136 Kenya	46,8	108,0	85,9
137 Cambodge	52,3	93,9	101,3
138 Pakistan	20,8	123,3	40,3	33
139 Comores	39,1	98,8	75,9
Faible développement humain	38,2	99,0	72,4
140 Rép. dém. pop. lao	44,7	94,9	86,9
141 Congo, Rép. dém. du	36,0	92,9	75,3
142 Soudan	22,8	115,6	41,0
143 Togo	32,8	96,9	65,4
144 Népal	37,9	98,3	69,6	61
145 Bhoutan	38,8	94,7	66,7
146 Nigeria	28,4	95,7	55,8	46
147 Madagascar	41,8	96,1	80,5
148 Yémen	17,8	97,9	39,0
149 Mauritanie	40,0	93,5	76,6	38
150 Bangladesh	44,4	107,8	77,2	71

26 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux de chômage (%)				Travail féminin non rémunéré (en % du total) 1990-97 ^b
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1985)	En % des hommes	Total ^a (âgés de 15 à 64 ans)		Chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans)		
				Femmes 1997	Hommes 1997	Femmes 1997	Hommes 1997	
151 Zambie	37,3	100,4	80,0	54
152 Haïti	37,3	90,1	72,8	37
153 Sénégal	38,1	98,3	74,3
154 Côte d'Ivoire	26,8	101,4	51,1	51
155 Bénin	42,5	95,6	90,2	40
156 Tanzanie, Rép.-Unie de	50,1	99,8	95,2
157 Djibouti	22
158 Ouganda	47,0	95,7	89,9	72
159 Malawi	46,7	94,6	93,6
160 Angola	42,0	91,9	84,3
161 Guinée	45,3	93,5	90,5
162 Tchad	42,4	99,5	78,3
163 Gambie	45,2	99,4	79,8
164 Rwanda	51,5	103,8	93,2	53
165 Rép. centrafricaine	43,9	90,1	82,5	55
166 Mali	44,6	95,0	83,6	53
167 Érythrie	47,0	97,9	88,8
168 Guinée-Bissau	37,4	95,2	65,7
169 Mozambique	49,7	93,2	91,6
170 Burundi	51,3	96,5	91,5	60
171 Burkina Faso	46,4	90,0	86,8	66
172 Éthiopie	35,6	94,7	69,7
173 Niger	41,4	94,5	77,6	24
174 Sierra Leone	26,6	98,9	55,2	74
Total pays en développement	39,3	111,3	68,0
Pays les moins avancés	41,1	99,7	76,5
Afrique subsaharienne	37,8	97,7	73,9
Pays arabes	19,2	123,7	38,6
Asie de l'Est	55,1	114,2	86,6
Asie de l'Est (Chine non comprise)	41,2	126,1	69,7
Asie du Sud-Est et Pacifique	41,7	118,6	74,1
Asie du Sud	29,1	99,4	51,7
Asie du Sud (Inde non comprise)	29,5	114,2	55,9
Amérique latine et Caraïbes	28,8	140,0	51,3
Europe de l'Est et CEI	45,6	97,3	82,4
Pays industrialisés	41,9	119,4	72,6	8,5	7,3	16	16	..
Monde	40,2	111,3	69,8

a. Pourcentage de chômeurs dans la population active.

b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

c. Données relatives aux 16-64 ans.

d. Données relatives aux 16-24 ans.

Sources : Colonnes 1-3 : Calculs effectués d'après des données du BIT, 1996. Colonnes 4-7 : OCDE, 1998b. Colonne 8 : BIT, 1998.

27 Populations féminine et masculine : les écarts dans la charge de travail et l'emploi du temps

Année	Charge de travail			Emploi du temps (%)						
	Temps de travail (en minutes par jour)		Femmes en % des hommes	Temps de travail total		Activités marchandes		Activités non marchandes		
	Femmes	Hommes		Activités marchandes	Activités non marchandes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Échantillon de pays en développement										
Villes										
Colombie	1983	399	356	112	49	51	24	77	76	23
Indonésie	1992	398	366	109	60	40	35	86	65	14
Kenya	1986	590	572	103	46	54	41	79	59	21
Népal	1978	579	554	105	58	42	25	67	75	33
Venezuela	1983	440	416	106	59	41	30	87	70	13
Moyenne		481	453	106	54	46	31	79	69	21
Campagnes										
Bangladesh	1990	545	496	110	52	48	35	70	65	30
Guatemala	1977	678	579	117	59	41	37	84	63	16
Kenya	1988	676	500	135	56	44	42	76	58	24
Népal	1978	641	547	117	56	44	46	67	54	33
Hauts plateaux	1978	692	586	118	59	41	52	66	48	34
Zones montagneuses	1978	649	534	122	56	44	48	65	52	35
Régions basses	1978	583	520	112	52	48	37	70	63	30
Philippines	1975-77	546	452	121	73	27	29	84	71	16
Moyenne		617	515	120	59	41	38	76	62	24
Ensemble du pays										
Corée, Rép. de	1990	488	480	102	45	55	34	56	66	44
Moyenne pour l'échantillon de pays en développement		544	483	113	54	46	34	76	66	24
Échantillon de pays industrialisés										
Allemagne	1991/92	440	441	100	44	56	30	61	70	39
Australie	1992	443	443	100	44	56	28	61	72	39
Autriche	1992	438	393	111	49	51	31	71	69	29
Canada	1992	429	430	100	52	48	39	65	61	35
Danemark	1987	449	458	98	68	32	58	79	42	21
États-Unis	1985	453	428	106	50	50	37	63	63	37
Finlande	1987/88	430	410	105	51	49	39	64	61	36
France	1985/86	429	388	111	45	55	30	62	70	38
Israël	1991/92	375	377	99	51	49	29	74	71	26
Italie	1988/89	470	367	128	45	55	22	77	78	23
Norvège	1990/91	445	412	108	50	50	38	64	62	36
Pays-Bas	1987	377	345	109	35	65	19	52	81	48
Royaume-Uni	1985	413	411	100	51	49	37	68	63	32
Moyenne pour l'échantillon de pays industrialisés		430	408	105	49	51	34	66	66	34

Note : Les activités commerciales font référence aux activités de production orientées sur le marché, telles que définies par la révision de 1993 du système de comptabilité nationale des Nations Unies.

Source : PNUD, 1995.

28 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie politique

Classement selon l'IDH	Femmes membres du gouvernement					
	Date d'obtention par les femmes du droit		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Total ^b (%) 1996	Ministres ^b (%) 1996	Secrétaires d'État et autres ^b (%) 1996
	de vote ^a	de candidature ^a				
Développement humain élevé						
1 Canada	1950	1960	1921 E	17,7	18,5	17,6
2 Norvège	1913	1913	1911 N	24,1	28,6	22,7
3 États-Unis	1920	1788	1917 E	33,1	14,3	34,5
4 Japon	1947	1947	1946 E	9,3	5,9	10,1
5 Belgique	1948	1948	1921 N	6,6	11,1	4,6
6 Suède	1921	1921	1921 E	30,8	38,1	27,3
7 Australie	1962	1962	1943 E	22,6	14,7	25,9
8 Pays-Bas	1919	1917	1918 E	16,7	23,5	14,3
9 Islande	1915	1915	1922 E	8,2	15,4	6,7
10 Royaume-Uni	1928	1928	1918 E	6,9	8,3	6,6
11 France	1944	1944	1945 E	10,8	14,7	9,7
12 Suisse	1971	1971	1971 E	7,1	15,4	5,9
13 Finlande	1906	1906	1907 E	20,4	36,4	15,5
14 Allemagne	1918	1918	1919 E	6,1	10,7	5,3
15 Danemark	1915	1915	1918 E	13,9	29,2	10,3
16 Autriche	1918	1918	1919 E	6,8	23,5	4,0
17 Luxembourg	1919	1919	1919	17,8	28,6	12,9
18 Nouvelle-Zélande	1893	1919	1933 E	26,4	9,1	28,9
19 Italie	1945	1945	1946 E	7,1	3,6	8,2
20 Irlande	1928	1928	1918 E	11,7	21,4	8,4
21 Espagne	1931	1931	1931 E	15,4	16,7	15,1
22 Singapour	1947	1947	1963 E	7,2	0,0	9,6
23 Israël	1948	1948	1949 E	10,6	13,0	9,7
24 Hong Kong, Chine (RAS)
25 Brunéi Darussalam	.. ^c	.. ^c	.. ^c	2,3	0,0	16,7
26 Chypre	1960	1960	1963 E	5,3	7,7	4,0
27 Grèce	1952	1952	1952 E	8,9	0,0	13,2
28 Portugal	1976	1976	1934 E	17,1	11,5	18,1
29 Barbade	1950	1950	1966 N	25,5	30,8	23,5
30 Corée, Rép. de	1948	1948	1948 E	1,0	3,0	0,6
31 Bahamas	1964	1964	1977 N	30,3	18,8	34,0
32 Malte	1947	1947	1966 E	3,0	0,0	3,9
33 Slovaquie	1945	1945	1992 E	16,9	9,1	19,7
34 Chili	1949	1949	1951 E	10,3	14,3	8,5
35 Koweït	.. ^c	.. ^c	.. ^c	4,9	0,0	6,7
36 République tchèque	1920	1920	1992 E	10,6	0,0	12,6
37 Bahreïn	1973 †	1973 †	..	0,0	0,0	0,0
38 Antigua-et-Barbuda	951	1951	1984 N	26,7	0,0	42,1
39 Argentine	1947	1947	1951 E	5,2	0,0	5,6
40 Uruguay	1932	1932	1942 E	13,7	6,7	16,7
41 Qatar	.. ^c	.. ^c	.. ^c	0,0	0,0	0,0
42 Slovaquie	1920	1920	1992 E	15,6	15,0	15,7
43 Émirats arabes unis	1997 †	1997 †	.. ^d	0,0	0,0	0,0
44 Pologne	1918	1918	1919 E	9,8	8,3	10,1
45 Costa Rica	1949	1949	1953 E	27,2	11,1	35,2
Développement humain moyen						
46 Trinité-et-Tobago	1946	1946	1962 E + N	13,8	16,0	12,5
47 Hongrie	1953	1958	1945 E	6,9	5,6	7,1
48 Venezuela	1946	1946	1948 E	14,5	11,1	17,9
49 Panama	1946	1946	1946 E	9,4	16,7	6,5
50 Mexique	1947	1953	1952 N	7,5	15,8	5,9

28 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes membres du gouvernement		
	de vote ^a	de candidature ^a		Total ^b	Ministres ^b	Secrétaires d'État et autres ^b
				(%) 1996	(%) 1996	(%) 1996
51 Saint-Kitts-et-Nevis	1951	1951	1984 E	16,7	0,0	25,0
52 Grenade	1951	1951	1976 E + N	22,5	21,4	23,1
53 Dominique	1951	1951	1980 E	25,0	18,2	26,5
54 Estonie	1918	1918	1919 E	14,3	0,0	16,8
55 Croatie	1945	1945	1992 E	19,0	11,5	21,1
56 Malaisie	1957	1957	1959 E	8,1	6,1	9,0
57 Colombie	1954	1954	1954 N	20,5	12,5	22,6
58 Cuba	1934	1934	1940 E	9,1	2,7	11,9
59 Maurice	1956	1956	1976 E	9,8	0,0	12,6
60 Bélarus	1919	1919	1990 E	6,6	5,3	7,0
61 Fidji	1963	1963	1970 N	14,5	4,8	18,2
62 Lituanie	1921	1921	1920 N	7,3	0,0	6,8
63 Bulgarie	1944	1944	1945 E	14,6	4,8	16,2
64 Suriname	1948	1948	1975 E	11,3	0,0	17,6
65 Jamahiriya arabe libyenne	1964	1964	- ^a	3,4	4,5	0,0
66 Seychelles	1948	1948	1976 E + N	20,8	33,3	18,3
67 Thaïlande	1932	1932	1948 N	2,1	0,0	2,6
68 Roumanie	1946	1946	1946 E	3,3	0,0	4,1
69 Liban	1952	1952	1991 N	0,0	0,0	0,0
70 Samoa-Occidental	1990	1990	1976 N	9,1	7,7	9,5
71 Russie, Féd. de	1918	1918	1993 E	2,6	2,4	2,6
72 Équateur	1967	1967	1956 E	3,4	6,2	2,8
73 Macédoine, ARYM	1946	1946	1990 E	20,0	8,7	25,0
74 Lettonie	1918	1918	†	17,6	11,1	19,0
75 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1951	1951	1979 E	19,2	20,0	18,8
76 Kazakhstan	1993	1993	1990 E	2,1	2,6	1,7
77 Philippines	1937	1937	1941 E	22,8	4,5	25,3
78 Arabie saoudite	- ^c	- ^c	- ^c	0,0	0,0	0,0
79 Brésil	1934	1934	1933 E	13,7	4,3	15,1
80 Pérou	1955	1955	1956 E	13,2	5,6	15,5
81 Sainte-Lucie	1924	1924	1979 N	5,0	9,1	0,0
82 Jamaïque	1944	1944	1944 E	14,3	5,6	18,4
83 Belize	1954	1954	1984 E + N	6,0	0,0	8,8
84 Paraguay	1961	1961	1963 E	4,3	6,7	3,7
85 Géorgie	1921	1921	1992 E	3,4	0,0	4,7
86 Turquie	1930	1934	1935 N	5,0	2,9	5,6
87 Arménie	1921	1921	1990 E	2,1	0,0	2,9
88 Rép. dominicaine	1942	1942	1942 E	9,8	4,0	11,9
89 Oman	- ^c	- ^c	- ^c	3,6	0,0	4,1
90 Sri Lanka	1931	1931	1947 E	10,2	13,0	9,6
91 Ukraine	1919	1919	1990 E	1,7	0,0	2,2
92 Ouzbékistan	1938	1938	1990 E	1,3	2,6	0,0
93 Maldives	1932	1932	1979 E	13,0	5,6	14,1
94 Jordanie	1974	1974	1989 N	3,4	6,1	0,0
95 Iran, Rép. islamique d'	1963	1963	1963 E + N	0,4	0,0	0,5
96 Turkménistan	1927	1927	1990 E	2,2	3,1	0,0
97 Kirghizistan	1918	1918	1990 E	11,4	10,5	12,0
98 Chine	1949	1949	1954 E	4,3	6,1	3,9
99 Guyana	1953	1945	1968 E	14,6	5,6	20,0
100 Albanie	1920	1920	1945 E	11,8	5,3	14,0

28 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes membres du gouvernement		
	de vote ^a	de candidature ^a		Total ^b (%) 1996	Ministres ^b (%) 1996	Secrétaires
						d'État et autres ^b (%) 1996
101 Afrique du Sud	1930	1930	1933 E	7,0	1,0	7,5
102 Tunisie	1959	1959	1959 E	7,9	2,9	10,9
103 Azerbaïdjan	1921	1921	1990 E	7,1	7,7	6,9
104 Moldova, Rép. de	1993	1993	1990 E	4,3	0,0	7,0
105 Indonésie	1945	1945	1950 N	1,9	3,6	1,6
106 Cap-Vert	1975	1975	1975 E	11,1	13,3	8,3
107 El Salvador	1939	1961	1961 E	26,8	6,2	27,0
108 Tadjikistan	1924	1924	1990 E	3,8	3,7	3,9
109 Algérie	1962	1962	1962 N	4,8	0,0	8,3
110 Viet Nam	1946	1946	1976 E	5,3	7,0	4,4
111 Rép. arabe syrienne	1953	1953	1973 E	3,9	6,8	1,7
112 Bolivie	1952	1952	1966 E	7,3	0,0	8,3
113 Swaziland	1968	1968	1972 E + N	7,5	0,0	13,6
114 Honduras	1955	1955	1957	14,1	10,0	15,9
115 Namibie	1989	1989	1989 E	11,4	8,7	12,3
116 Vanuatu	1975	1975	1987 E	0,0	0,0	0,0
117 Guatemala	1946	1946	1956 E	16,7	13,3	22,2
118 Salomon, îles	1974 †	1974 †	1993 E	0,0	0,0	0,0
119 Mongolie	1924	1924	1951 E	1,7	0,0	2,6
120 Égypte	1956	1956	1957 E	4,0	3,1	4,5
121 Nicaragua	1955	1955	1972 E	17,4	15,8	17,9
122 Botswana	1965	1965	1979 E	13,5	7,7	15,4
123 Sao Tomé-et-Principe	1975	1975	1975 E	7,7	0,0	16,7
124 Gabon	1956	1956	1961 E	7,7	3,3	11,4
125 Iraq	1980	1980	1980 E	0,0	0,0	0,0
126 Maroc	1963	1963	1993 E	0,9	0,0	1,4
127 Lesotho	1965	1965	1965 N	14,6	0,0	18,2
128 Myanmar	1935	1946	1947 E	0,0	0,0	0,0
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1964	1963 †	1977 E	4,3	0,0	7,0
130 Zimbabwe	1957	1978	1980 E + N	11,6	8,3	14,0
131 Guinée équatoriale	1963	1963	1968 E	4,9	4,8	5,0
132 Inde	1950	1950	1952 E	5,8	3,2	6,2
133 Ghana	1954	1954	1960 N †	9,6	10,3	9,4
134 Cameroun	1946	1946	1960 E	4,5	2,6	5,3
135 Congo	1963	1963	1963 E	6,5	7,4	5,3
136 Kenya	1963	1963	1969 E + N	5,8	3,4	6,6
137 Cambodge	1955	1955	1958 E	2,4	0,0	3,1
138 Pakistan	1947	1947	1973 E	2,6	4,0	2,2
139 Comores	1956	1956	1993 E	2,7	6,2	0,0
Faible développement humain
140 Rép. dém. pop. lao	1958	1958	1958 E	3,7	0,0	6,4
141 Congo, Rép. dém. du	1967	1970	1970 E	3,4	8,0	0,0
142 Soudan	1964	1964	1964 E	1,7	2,4	1,3
143 Togo	1945	1945	1961 E	3,0	4,3	0,0
144 Népal	1951	1951	1952 N	0,0	0,0	0,0
145 Bhoutan	1953	1953	1975 E	5,3	12,5	0,0
146 Nigeria	1958 †	1958 †	- *	6,2	7,7	5,6
147 Madagascar	1959	1959	1965 E	1,8	0,0	3,3
148 Yémen	1967 †	1967 †	1990 E †	0,0	0,0	0,0
149 Mauritanie	1961	1961	1975 E	5,4	3,6	5,9
150 Bangladesh	1972	1972	1973 E	1,9	7,7	0,0

28 Populations féminine et masculine : les écarts dans la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes membres du gouvernement			
	de vote ^a	de candidature ^a		Total ^b	Ministres ^b	Secrétaires d'État et autres ^b	
				(%) 1996	(%) 1996	(%) 1996	
151	Zambie	1962	1962	1964 E + N	8,4	7,7	8,6
152	Haiti	1950	1950	1961 E	22,2	29,4	15,8
153	Sénégal	1945	1945	1963 E	5,6	6,7	4,2
154	Côte d'Ivoire	1952	1952	1965 E	7,1	8,3	6,8
155	Bénin	1956	1956	1979 E	14,9	19,0	13,3
156	Tanzanie, Rép.-Unie de	1959	1959	- ^e	9,6	10,5	8,9
157	Djibouti	1946	1986	- ^d	0,9	0,0	1,0
158	Ouganda	1962	1962	1962 N	8,9	10,7	8,1
159	Malawi	1961	1961	1964 E	4,3	3,6	4,7
160	Angola	1975	1975	1980 E	4,9	10,7	1,8
161	Guinée	1958	1958	1963 E	13,0	15,0	11,5
162	Tchad	1958	1958	1962 E	4,3	8,7	0,0
163	Gambie	1960	1960	1982 E †	18,9	18,8	19,0
164	Rwanda	1961	1961	1965 †	10,7	8,3	12,5
165	Rép. centrafricaine	1986	1986	1987 E	4,9	8,0	2,4
166	Mali	1956	1956	1964 E	6,2	10,0	0,0
167	Érythrée	1955 †	1955 †	1994 E	7,8	18,8	4,2
168	Guinée-Bissau	1977	1977	1972 N	11,9	8,0	13,2
169	Mozambique	1975	1975	1977 E	12,8	4,0	14,7
170	Burundi	1961	1961	1982 E	5,4	10,3	0,0
171	Burkina Faso	1958	1958	1978 E	11,5	9,1	11,9
172	Éthiopie	1955	1955	1957 E	8,9	6,7	9,6
173	Niger	1948	1948	1989 E	10,9	14,3	10,0
174	Sierra Leone	1961	1961	- ^e	5,9	3,8	6,5

† Information ou confirmation non disponible.

- a. Se rapporte à l'année où les femmes se sont vues octroyer des droits électoraux égaux à ceux des hommes. Dans certains pays, la confirmation et les droits constitutionnels ont été reconnus par la suite.
- b. Chefs d'État et de gouvernement élus et gouverneurs des banques centrales inclus. Une indication égale à zéro signifie que la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme ne fait état d'aucune femme ministre. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* n'a pas pu obtenir confirmation de ces informations.
- c. Le droit de vote et de se présenter aux élections n'est pas reconnu aux femmes.
- d. Le pays n'a pas encore élu ou nommé de femme au parlement national.
- e. La date exacte de l'élection ou de la nomination de la première femme au parlement n'est pas disponible.
- f. Se rapporte à l'ex-République démocratique populaire du Yémen.

Sources : Colonne 1-3 : UIP, 1999b. Colonne 4-6 : ONU, 1996a.

29 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1966	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Afghanistan	●	●	●	●	●	○	●	
Afrique du Sud	○	●	●	●	●	●	●	●
Albanie	●	●	●	●	●	●	●	●
Algérie	●	●	●	●	●	●	●	●
Allemagne	●	●	●	●	●	●	●	●
Andorre					●	●		
Angola	●	●			●	●		●
Antigua-et-Barbuda	●	●	●	●	●	●		
Arabie saoudite			●	●	●		●	
Argentine	●	●	●	●	●	●	●	●
Arménie	●	●	●	●	●	●	●	●
Australie	●	●	●	●	●	●	●	●
Autriche	●	●	●	●	●	●	●	●
Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●	●	●
Bahamas			●	●	●	●		●
Bahreïn			●	●	●		●	
Bangladesh	●		●	●	●	●	●	
Barbade	●	●	●	●	●	●		
Bélarus	●	●	●	●	●		●	
Belgique	●	●	●	●	●	●	○	●
Belize		●		●	●	●		●
Bénin	●	●	○		●	●	●	●
Bhoutan			○		●	●		
Bolivie	●	●	●	○	●	●	○	●
Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●	●	●	●
Botswana			●		●	●		●
Brésil	●	●	●	●	●	●	●	●
Brunéi Darussalam					●			
Bulgarie	●	●	●	●	●	●	●	●
Burkina Faso	●	●	●	●	●	●	●	●
Burundi	●	●	●	●	●	●	●	●
Cambodge	●	●	●	●	●	●	●	●
Cameroun	●	●	●	●	●	●	●	●
Canada	●	●	●	●	●	●	●	●
Cap-Vert	●	●	●		●	●	●	
Chili	●	●	●	●	●	●	●	●
Chine	○	○	●	●	●	●	●	●
Colombie	●	●	●	●	●	●	●	●
Comores					●	●		
Congo	●	●	●		●	●		●
Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●	●	●	●
Corée, Rep. pop. dém. de	●	●	●	●	●	●	●	●
Corée, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	●
Costa Rica	●	●	●	●	●	●	●	●
Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●	●	●	●
Croatie	●	●	●	●	●	●	●	●
Cuba			●	●	●	●	●	
Chypre	●	●	●	●	●	●	●	●
Danemark	●	●	●	●	●	●	●	●
Djibouti					●	●		●
Dominique	●	●			●	●		●
Égypte	●	●	●	●	●	●	●	●
El Salvador	●	●	●	●	●	●	●	●
Émirats arabes unis			●		●			
Équateur	●	●	●	●	●	●	●	●

29 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1966	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Érythrée					●	●		
Espagne	●	●	●	●	●	●	●	●
Estonie	●	●	●	●	●	●	●	●
États-Unis	○	●	●	●	○	○	●	
Éthiopie	●	●	●	●	●	●	●	●
Fidji			●	●	●	●		●
Finlande	●	●	●	●	●	●	●	●
France	●	●	●	●	●	●	●	●
Gabon	●	●	●	●	●	●	○	●
Gambie	●	●	●	●	●	●	○	●
Géorgie	●	●		●	●	●	●	●
Ghana			●	●	●	●		●
Grèce	●	●	●	●	●	●	●	●
Grenade	●	●	○		●	●		
Guatemala	●	●	●	●	●	●	●	●
Guinée	●	●	●		●	●	●	●
Guinée-Bissau	●				●	●		●
Guinée équatoriale	●	●			●	●		●
Guyana	●	●	●		●	●	●	
Haïti		●	●	●	●	●		●
Honduras	●	●		●	●	●	●	●
Hongrie	●		●	●	●	●	●	●
Iles Cook					●			
Iles Marshall					●			
Islande	●	●	●	●	●	●	●	●
Inde	●	●	●	●	●	●	○	
Indonésie					●	●	●	
Iran, Rép. islamique d'	●	●	●	●	●			●
Iraq	●	●	●	●	●	●		
Irlande	●	●	○	●	●	●	●	●
Israël	●	●	●	●	●	●	●	●
Italie	●	●	●	●	●	●	●	●
Jamahiriyā arabe libyenne	●	●	●	●	●	●	●	
Jamaïque	●	●	●	●	●	●		●
Japon	●	●	●		●	●		●
Jordanie	●	●	●	●	●	●	●	
Kazakhstan			●	●	●	●	●	●
Kenya	●	●			●	●	●	●
Kirghizistan	●	●	●	●	●	●	●	●
Kiribati					●			
Koweït	●	●	●	●	●	●	●	
Lettonie	●	●	●	●	●	●	●	●
Liban	●	●	●	●	●	●	●	
Lesotho	●	●	●	●	●	●		●
Libéria	○	○	●	●	●	●		●
Liechtenstein	●	●		●	●	●	●	●
Lituanie	●	●		●	●	●	●	●
Luxembourg	●	●	●	●	●	●	●	●
Macédoine, ARYM	●	●	●	●	●	●	●	
Madagascar	●	●	●		●	●		●

**29 Instruments
internationaux
de protection des
droits de l'homme**

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1966	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Malawi	●	●	●		●	●	●	●
Malaisie				●	●	●		
Maldives			●	●	●	●		
Mali	●	●	●	●	●	●		●
Malte	●	●	●		●	●	●	●
Maroc	●	●	●	●	●	●	●	●
Mauritanie			●		●			●
Maurice	●	●	●		●	●	●	
Mexique	●	●	●	●	●	●	●	
Micronésie (États fédérés de)					●			
Moldova, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	
Monaco	●	●	●	●	●		●	●
Mongolie	●	●	●	●	●	●		
Mozambique		●	●	●	●	●		●
Myanmar			●	●	●	●		
Namibie	●	●	●	●	●	●	●	●
Nauru					●			
Népal	●	●	●	●	●	●	●	
Nicaragua	●	●	●	●	●	●	○	●
Niger	●	●	●		●			●
Nigeria	●	●	●		●		○	●
Niue					●			
Norvège	●	●	●	●	●	●	●	●
Nouvelle-Zélande	●	●	●	●	●	●	●	●
Oman					●			
Ouganda	●	●	●	●	●	●	●	●
Ouzbékistan	●	●	●		●	●	●	
Pakistan			●	●	●	●		
Palaos					●			
Panama	●	●	●	●	●	●	●	●
Papouasie-Nouvelle-Guinée			●	●	●	●		●
Paraguay	●	●	●	○	●	●	●	●
Pays-Bas	●	●	●	●	●	●	●	●
Pérou	●	●	●	●	●	●	●	●
Philippines	●	●	●	●	●	●	●	●
Pologne	●	●	●	●	●	●	●	●
Portugal	●	●	●	●	●	●	●	●
Qatar			●		●			
Rép. arabe syrienne	●	●	●	●	●			
Rép. centrafricaine	●	●	●		●	●		●
Rép. dém. pop. lao			●	●	●	●		
Rép. dominicaine	●	●	●	○	●	●	○	●
République tchèque	●	●	●	●	●	●	●	●
Roumanie	●	●	●	●	●	●	●	●
Royaume-Uni	●	●	●	●	●	●	●	●
Russie, Féd. de	●	●	●	●	●	●	●	●
Rwanda	●	●	●	●	●	●		●
Saint-Kitts-et-Nevis					●	●		
Sainte-Lucie			●		●	●		
Saint-Siège			●		●			●

29 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1966	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	●	●	●	●	●	●		●
Salomon, Îles	●		●		●			●
Samoa-Occidental					●	●		●
San Marin	●	●			●			
Sao Tomé-et-Principe	○	○			●	○		●
Sénégal	●	●	●	●	●	●	●	●
Seychelles	●	●	●	●	●	●	●	●
Sierra Leone	●	●	●		●	●	○	●
Singapour				●	●	●		●
Slovaquie	●	●	●	●	●	●	●	●
Slovénie	●	●	●	●	●	●	●	●
Somalie	●	●	●				●	●
Soudan	●	●	●		●		○	●
Sri Lanka	●	●	●	●	●	●	●	
Suriname	●	●	●		●	●		●
Suède	●	●	●	●	●	●	●	●
Suisse	●	●	●		●	●	●	●
Swaziland			●		●			
Tadjikistan	●	●	●		●	●	●	●
Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●	●		●
Tchad	●	●	●		●	●	●	●
Thaïlande		●			●	●		
Togo	●	●	●	●	●	●	●	●
Tonga			●	●	●			
Trinité-et-Tobago	●	●	●		●	●		
Tunisie	●	●	●	●	●	●	●	●
Turquie			○	●	●	●	●	●
Turkménistan	●	●	●		●	●		●
Tuvalu					●			●
Ukraine	●	●	●	●	●	●	●	
Uruguay	●	●	●	●	●	●	●	●
Vanuatu					●	●		
Venezuela	●	●	●	●	●	●	●	
Viet Nam	●	●	●	●	●	●		
Yémen	●	●	●	●	●	●	●	●
Yougoslavie	●	●	●	●	●	●	●	●
Zambie	●	●	●		●	●	●	●
Zimbabwe	●	●	●	●	●	●		●
Total des pays parties	141	144	153	129	191	163	111	133
Signature non suivie d'une ratification	5	3	5	3	1	3	10	0
Absence de signature et de ratification	47	46	35	61	1	27	72	60

● Ratification, adhésion, approbation, notification ou succession, acceptation ou signature définitive.

○ Signature non encore suivie d'une ratification.

Note : Situation au 1^{er} février 1999.

Source : ONU, 1999c.

30 Indicateurs essentiels relatifs aux autres Etats membres des Nations Unies

	Population totale (milliers) 1997	Espérance de vie à la naissance (années) 1997	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 1997	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) 1997	Indice synthétique de fécondité 1997	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1997	PNB		Apport calorique par habitant et par jour 1996	Population privée d'accès à l'eau potable (%) 1990-97 ^a	Réfugiés par pays d'origine (milliers) 1997
							Total	Par habitant			
							(en millions de dollars) 1997	(dollars) 1997			
Afghanistan	20 893	45,5	165	257	6,9	33,4	4 141 ^b	250 ^b	1 676	88	2 647,6
Andorre	70	..	5	6
Bosnie-Herzégovine	3 520	73,3	14	16	1,4	2 277	..	391,2
Corée, Rép. pop. dém. de	22 981	72,2	23	30	2,1	2 271	19	..
Libéria	2 402	47,3	157	235	6,3	48,4	1 120 ^c	490 ^c	2 161	54	486,7
Liechtenstein	32	..	6	7
Iles Marshall	58	..	63	92	97	1 610	..	18	..
Micronésie (États fédérés de)	112	..	20	24	213	1 910	..	78	..
Monaco	33	..	5	5
Palaos	18	..	28	34	149 ^d	11 220 ^d	..	12	..
San Marin	26	..	5	6
Somalie	8 821	47,0	125	211	7,3	..	961 ^e	210 ^e	1 532	74	524,4
Yougoslavie	10 628	72,8	18	21	1,8	3 101	24	66,7

Note : ce tableau présente des données relatives aux pays qui ne sont pas inclus dans les principaux tableaux indicateurs.

- a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.
- b. Données se rapportant à 1981.
- c. Données se rapportant à 1987.
- d. Données se rapportant à 1984.
- e. Données se rapportant à 1990.

Sources : Colonnes 1, 2 et 5 : ONU, 1998a. Colonnes 3, 4 et 10 : UNICEF, 1999a. Colonne 6 : calculs réalisés d'après des données de l'UNESCO, 1999a. Colonnes 7 et 8 : Banque mondiale, 1999b. Colonne 9 : FAO, 1998. Colonne 11 : HCR, 1998.

Depuis sa première édition, en 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* s'efforce de présenter des informations couvrant les aspects généraux du développement humain. Cette entreprise nécessite une palette étendue de statistiques reflétant le niveau de bien-être et les opportunités concrètes des individus.

Le rapport de cette année bénéficie d'importantes améliorations en termes de choix, d'utilisation et de présentation de ces statistiques. Nous avons affiné la coordination avec les organismes statistiques internationaux, afin, d'une part, d'harmoniser notre panoplie d'indicateurs avec les données publiées par ailleurs et, d'autre part, de s'assurer que les estimations utilisées sont les plus récentes disponibles. Dans la plupart des cas, le décalage temporel entre les principaux indicateurs et la date de publication du rapport a ainsi pu être ramené de trois à deux ans.

Pour la première fois, les tableaux des indicateurs ont été regroupés de manière thématique, afin de mieux refléter les différents aspects du développement humain : niveaux et tendances du développement humain (cette catégorie comprend les indicateurs composites : IDH, ISHD, IPF, IPH-1 et IPH-2), santé et espérance de vie, enseignement, ressources économiques, viabilité à long terme, sécurité humaine et égalité entre les sexes. À la différence des années précédentes, les données concernant les pays en développement et les pays industrialisés sont présentées ensemble, et non plus séparément. Pour faciliter les comparaisons entre pays, régions ou groupes, la quasi-totalité des tableaux reprend tous les pays concernés par le calcul de l'IDH.

Comme ceux qui l'ont précédé, ce rapport se fonde en règle générale sur les estimations nationales fournies par les Nations Unies et les organismes et organisations en dépendant, ainsi que par d'autres instances internationalement reconnues. Il s'appuie donc sur la normalisation et la cohérence des données établies par ces entités. Dans les rares cas où d'autres sources ont été utilisées, il en est fait mention dans les notes des tableaux. Le rapport de cette année s'attache, comme les précédents, à indiquer aussi précisément que possible les sources statistiques internationales utilisées.

NORMALISATION ET MÉTHODOLOGIE

Toute personne utilisant des données statistiques doit néanmoins être consciente que même le recours à des sources internationales normalisées ne résout pas tous les problèmes. Tout d'abord, malgré les efforts considérables

accomplis par les organisations internationales en termes de collecte, de traitement et de diffusion de statistiques économiques et sociales, d'une part, et de normalisation des définitions et des méthodes de collecte des informations, d'autre part, d'importantes limitations demeurent dans la couverture, la cohérence et la comparabilité des données entre différentes années ou différents pays. On peut ensuite constater des variations et des ruptures significatives dans les séries statistiques lorsque les offices et organismes de recherche statistique s'offrent de mettre à jour ou d'améliorer leurs estimations en recourant à de nouvelles sources de données — recensements ou enquêtes, par exemple.

Un grand nombre de ces questions se posent à l'occasion de l'élaboration de l'indicateur du développement humain (IDH). Ainsi, dans la version 1998 de la base de données *World Population Prospects 1950-2050* (ONU, 1998h), publiée le 24 novembre 1998, la Division de la population des Nations Unies a fondé ses estimations et ses prévisions sur les chiffres des recensements de population les plus récents, complétés par les données d'enquêtes nationales, l'ensemble étant traité selon des méthodes démographiques spécialisées. Des corrections significatives ont été apportées par rapport à la version de 1996, afin d'intégrer l'impact démographique du sida, des migrations massives qui se produisent en Europe et ailleurs et de l'augmentation rapide du nombre des réfugiés en Afrique et dans d'autres parties du monde (ONU, 1998h)¹. Enfin, cette version 1998 inclut des données disponibles depuis peu reflétant l'évolution démographique des pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI).

Les variations des estimations démographiques ne sont pas sans conséquences sur les autres indicateurs. C'est par exemple le cas des taux d'alphabétisation des adultes et des taux de scolarisation publiés par l'UNESCO pour différents niveaux d'enseignement. Lorsqu'il procède à des comparaisons intertemporelles et internationales, le lecteur doit donc être conscient des possibilités de fluctuation touchant aussi bien le taux d'alphabétisation que le taux de scolarisation.

Les taux d'alphabétisation des adultes figurant dans le présent rapport découlent de nouvelles estimations provenant de l'évaluation de l'alphabétisation réalisée par l'UNESCO en 1998. Par rapport à l'évaluation de 1994, sur laquelle se fondaient les rapports les plus récents, ces taux reflètent les améliorations apportées par la version 1998 des estimations réalisées par la Division de la population des

Nations Unies, les statistiques nouvelles fournies par les recensements nationaux et de l'amélioration des procédures d'estimation.

Le taux brut de scolarisation est défini comme le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau de scolarité donné et la population totale de la classe d'âge correspondante. Or, dans ce calcul, le dénominateur (population) est tributaire des estimations établies par la Division de la population des Nations Unies pour les différentes classes d'âge et les deux sexes. Quant au numérateur (nombre d'élèves inscrits), il dépend de la méthodologie utilisée et de la période considérée par les registres administratifs, les recensements de population et les enquêtes menées dans le secteur de l'enseignement à l'échelon national. Par ailleurs, l'UNESCO révisé périodiquement les méthodes d'établissement de ses propres estimations et prévisions concernant l'alphabétisation et la scolarisation.

Les estimations relatives au revenu utilisées dans le calcul de l'IDH se fondent quant à elles sur le PIB et sont converties en une unité de compte internationale définie d'après le dollar. Cette conversion procède selon la méthode des parités de pouvoir d'achat, établie par la Banque mondiale, et s'appuie sur les enquêtes du Programme de comparaison internationale (PCI). La révision et la mise à jour des estimations de revenu en fonction des parités de pouvoir d'achat entraînent des fluctuations dans le temps et entre les pays considérés. Les estimations du PIB réel par habitant (exprimées en PPA, c'est-à-dire en dollars tenant compte des parités de pouvoir d'achat) utilisées dans le rapport de cette année reflètent la prise en compte des résultats de l'édition 1997 du PCI. Pour certains pays, les nouvelles estimations diffèrent considérablement des précédentes, notamment du fait des révisions apportées aux évaluations fondées sur les monnaies nationales, ces estimations ayant servi à extrapoler les résultats de l'année de référence (1997) à partir des estimations précédentes (1993) en PPA, ou bien du fait de nouvelles estimations des PPA, ou encore par suite de la conjonction de ces deux facteurs. Pour les pays qui ne sont pas couverts par les travaux de la Banque mondiale, nous avons utilisé les estimations des PPA établies par Alan Heston et Robert Summers (1999), de l'Université de Pennsylvanie.

La disponibilité des données est également variable selon les groupes de pays. Certains indicateurs — le taux d'alphabétisation, par exemple — sont bien répertoriés dans les pays en développement, mais moins bien dans les pays industrialisés, ou inversement. Un autre exemple est fourni par les données sur la crimi-

nalité émanant de la cinquième étude des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des appareils de justice criminelle (*Fifth United Nations Survey of Crime Trends and Operations of Criminal Justice Systems, 1990-94*), publiée par le Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale. L'existence et la fiabilité de ces données sur la criminalité dépendent très largement des autorités de police et des offices statistiques nationaux. Dans un tel cas, le rapport présente les données limitées disponibles, qui sont principalement celles fournies par les organismes statistiques nationaux et compilées par les services des Nations Unies, en avertissant le lecteur que ces chiffres peuvent ne pas se prêter à des comparaisons directes entre pays.

Dans un autre ordre d'idées, le processus de transition dans les pays d'Europe de l'Est et de la CEI est à l'origine d'un hiatus dans la plupart des séries statistiques de ces pays. Les données relatives à ces dernières années posent de ce fait des problèmes de fiabilité, de cohérence et de comparabilité internationale, et doivent souvent être révisées.

La qualité des données est également remise en cause dans les pays en guerre ou connaissant de graves troubles intérieurs. Ces situations peuvent affecter très gravement le volume et la qualité des estimations, auquel cas il a été décidé de ne pas les reprendre dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. C'est cette année le cas pour l'Afghanistan, le Liberia, la République populaire démocratique de Corée et la Somalie. D'autres pays, comme le Rwanda, sont en revanche réintégrés à mesure que des données les concernant deviennent disponibles.

AMÉLIORER LES STATISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'un des principaux objectifs de ce rapport est d'encourager les gouvernements, les institutions internationales et les instances décisionnaires à œuvrer à l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs du développement humain.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de renforcer la collecte et la communication des informations permettant de suivre les progrès du développement humain à l'échelon national et international. Comme le montrent, dans les tableaux des indicateurs, les symboles signifiant que les données ne sont pas disponibles, il existe un grand nombre de lacunes dans la couverture des informations sur le développement humain. Le manque de données empêche

che en particulier de suivre l'évolution en matière d'égalité sociologique entre les sexes et d'éradication de la pauvreté. L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) ne couvre ainsi que 143 pays, l'indicateur de la participation des femmes (IPF) seulement 102 pays et les deux variantes de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1 et IPH-2), respectivement, 92 pays en développement et 17 pays industrialisés.

L'existence de données fiables constitue une condition essentielle pour évaluer les avancées vers les objectifs nationaux de réduction de la pauvreté, d'égalité entre hommes et femmes, de viabilité à long terme de l'environnement et de bien d'autres priorités du développement humain. L'existence de séries statistiques comparables à l'échelle internationale facilite la comparaison, par les organismes nationaux, de leur situation par rapport à celle des autres pays. Ces séries contribuent au suivi international des progrès en direction des objectifs fixés par les conférences mondiales des Nations Unies. Et elles sont nécessaires à l'analyse des politiques.

Dans ses efforts pour surmonter les insuffisances des statistiques relatives à d'importants aspects du développement humain, l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* a reçu une aide précieuse et généreuse de nombreux collègues travaillant dans des organisations nationales et internationales. Ces confrères se sont en particulier efforcés de fournir des informations et des conseils supplémentaires ayant trait à leurs domaines de spécialité, en particulier en ce qui concerne la constitution de séries temporelles et l'amélioration de la cohérence et de la comparabilité des indicateurs du développement humain entre les pays.

CLASSIFICATION DES PAYS

L'IDH constitue le principal critère de classification des pays utilisé dans ce rapport. Les pays du globe sont ainsi regroupés en trois catégories : les pays à développement humain élevé, dont l'IDH est supérieur ou égal à 0,800, les pays à développement humain moyen, avec un IDH compris entre 0,500 et 0,799, et les pays à faible développement humain, dont l'IDH est inférieur à 0,500.

Pour des raisons analytiques et de commodité statistique, les indicateurs statistiques nationaux sont également regroupés en fonction de trois grands groupes de pays : ensemble des pays en développement, Europe de l'Est et CEI et, enfin, pays industrialisés. Ces désignations ne constituent pas nécessairement un

jugement quant au stade atteint par un pays ou une région particulière dans le processus de développement. Le groupe des pays en développement est par ailleurs subdivisé en huit régions : pays arabes, Asie de l'Est, Amérique latine et Caraïbes (y compris le Mexique), Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Pacifique, Europe du Sud et enfin Afrique subsaharienne. Cette classification en régions correspond à l'organisation des bureaux régionaux du PNUD. Pour faciliter l'analyse, les données synthétiques concernant l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud sont en outre présentées avec et sans la Chine et l'Inde, respectivement. En effet, le poids de la population, de l'économie et d'autres indicateurs relatifs à ces deux pays sont trop disproportionnés par rapport aux indicateurs concernant les autres pays de ces deux régions. Sauf indication contraire, les mesures synthétiques figurant à la ligne « Monde » en bas de chaque tableau des indicateurs correspondent à la somme des différentes mesures nationales relatives aux pays couverts par le rapport.

Enfin, le terme *pays*, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut le cas échéant faire référence à un territoire ou à une subdivision géographique.

TABLEAUX DES INDICATEURS

Dans les tableaux qui suivent, les pays et les territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Pour retrouver un pays donné dans ces tableaux, le lecteur est invité à consulter la liste alphabétique des pays, qui indique leur classement selon l'IDH.

Lorsque des estimations ont été réalisées à partir de séries statistiques internationales bien établies, le fait est précisé en note de bas de page, avec mention des sources utilisées. Les sources des données de chaque rubrique sont elles aussi indiquées en bas de page. La première source citée est celle du principal organisme international d'où émanent les données; lorsqu'un autre organisme a publié les mêmes données sous une forme plus analytique, sa référence figure entre crochets à la suite de la source principale. À l'exception du tableau 1 (indicateur du développement humain), les différents tableaux ne comprennent plus d'estimations établies à partir de sources autres que celles mentionnées. Les sources utilisées pour l'établissement des tableaux des indicateurs sont précisées sous une forme abrégée, qui renvoie à la liste de références complètes.

Faute de données comparables, tous les pays n'ont pas pu être intégrés dans les tableaux. Le tableau 30 présente les paramètres essentiels du développement humain pour les

États membres des Nations Unies non pris en compte dans le reste des tableaux des indicateurs.

Sauf indication contraire, les chiffres synthétisant les statistiques pour les différentes catégories de pays par niveau de développement humain et par région sont des valeurs pondérées selon la population, certaines catégories de la population ou une autre valeur idoine. Nous ne fournissons pas de chiffres synthétiques lorsqu'il n'existe pas de données disponibles pour la majorité des pays de la catégorie de développement humain concernée ou lorsqu'on ne dispose pas de méthode de pondération satisfaisante. Il peut arriver que la mesure synthétique soit un simple total régional au lieu d'une moyenne pondérée. Afin d'assurer la cohérence des données synthétiques, les mesures récapitulatives calculées pour les variables ayant servi à établir l'IDH (sur la base de 174 pays) et l'ISDH (sur la base de 143 pays) ont été utilisées dans l'ensemble du rapport. Pour les autres indicateurs, les données synthétiques présentées ont été calculées sur la base de la majorité de pays pour lesquels nous disposons de données.

Sauf précision contraire, les taux de croissance exprimés en moyenne pluriannuelle prennent la forme d'un taux de variation annuel cumulé. Les taux de croissance annuels sont quant eux exprimés sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

En l'absence des mentions «valeur annuelle», «taux annuel» ou «taux de croissance», un tiret placé entre deux années indique que les don-

nées ont été recueillies durant l'une des deux années mentionnées : 1993-97, par exemple. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des deux années en question : 1996/97, par exemple. Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

- .. Donnée non disponible
- (.) Moins de la moitié de l'unité indiquée
- (..) Moins d'un dixième de l'unité indiquée
- < Inférieur à
- Non pertinent
- T Total

NOTE

1. La version de 1998 tient compte de l'impact démographique du sida dans les estimations et prévisions démographiques pour les pays en développement d'au moins un million d'habitants dans lesquels le taux de séropositivité des adultes au virus VIH est supérieur ou égal à 2 % ou dans lesquels le nombre d'adultes infectés par le virus est très élevé. Le nombre de ces pays est passé de 28 dans la version de 1996 à 34 dans celle de 1998. Ces pays sont les suivants : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Haïti, Inde, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Tchad, Thaïlande, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Références statistiques principales

Banque mondiale. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993*. New York : Oxford University Press.

— 1995. *Rapport sur le développement dans le monde 1995*. New York : Oxford University Press.

— 1996. *World Bank Atlas 1996*. Washington, DC.

— 1997a. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. Washington, DC.

— 1997b. *World Development Indicators 1997*. CD-ROM. Washington, DC.

— 1998c. *World Development Indicators 1998*. CD-ROM. Washington, DC.

— 1999b. *World Development Indicators 1999*. CD-ROM. Washington, DC.

— 1999e. Échange de correspondance sur le pourcentage de la population ayant accès aux services sanitaires. Development Economics Data Group. Mars. Washington, DC.

— 1999f. Échange de correspondance sur des données non publiées de la Banque mondiale concernant le PIB par habitant (en PPA) pour 1997. Development Economics Data Group. Février. Washington, DC.

BIT (Bureau international du travail). 1995. *Le Travail dans le monde 1995*. Genève.

— 1996. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4^e édition. Disquette. Genève.

— 1998. *Laboursta* (base de données principale). Genève.

— Diverses années. *Annuaire des statistiques du travail*. Genève.

CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 1999a. «CO₂ Emissions.» Disponible sur [http://www.cdiac.esd.ornl.gov/ftp/ndp030/global96.ems]. Février 1999.

— 1999b. «CO₂ Emissions.» Disponible sur [http://www.cdiac.esd.ornl.gov/ftp/ndp030/global96.ems «hyperlink http://www.cdiac.esd.ornl.gov/ftp/ndp030/nation96.ems»]. Février 1999.

CEE (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) 1999a. *Trends in Europe and North America 1998-99*. New York et Genève.

— 1999b. Correspondance sur les accidents de la circulation routière. Mars. New York et Genève.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 1999. Échange de courrier électronique sur des statistiques non publiées ayant trait aux investissements directs étrangers. Division des entreprises et investissements transnationaux. 20 janvier. New York et Genève.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1997. Correspondance sur l'apport calorique journalier par habitant. Juillet. Rome.

— 1998. «Apport calorique journalier par habitant.» Disponible sur [http://www.fao.org/NEWS/1998/981204-e.htm]. Février 1999.

— 1999. *Bilans alimentaires*. Disponible sur [http://www.apps.fao.org/lim500/nph-wrap.pl?FoodBalanceSheet&Domain=FoodBalanceSheet]. Février 1999.

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 1995. *Rapport sur les catastrophes dans le monde 1995*. Genève.

HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 1998. «Refugees and Others of Concern to UNHCR : 1997, Statistical Overview.» Genève.

Heston, Alan et Robert Summers. 1999. Données sur le PIB réel par habitant (en PPA). Mars. Université de Pennsylvanie, Faculté d'économie, Philadelphie.

IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance). 1997. *Voter Turnout from 1945 to 1997 : A Global Report*. Stockholm.

IIES (Institut international d'études stratégiques). 1998. *The Military Balance 1998-99*. Londres : Oxford University Press.

Lipton, Michael. 1996. «Poverty-Basic and Annex Tables : Notes on Method.» Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.

Milanovic, Branko. 1998. *Income, Inequality and Poverty during the Transition from Planned to Market Economy*. Washington, DC : Banque mondiale.

Network Wizards. 1998a. «Internet Domain Survey July 1998.» [http://www.nw.com]. Mars 1999.

OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). 1997a. *Analyse des politiques éducatives*. Paris.

— 1997b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

— 1997c. *Données sur l'environnement : Compendium 1997*. Paris.

— 1998b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

— 1999a. *Coopération pour le développement : rapport du comité d'aide au développement 1998*. Paris.

— 1999b. *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide*. Paris.

— A paraître. *Données sur l'environnement : Compendium 1999*. Paris.

- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1997. *Tobacco or Health : A Global Status Report*. Genève.
- 1998a. *Rapport sur la santé dans le monde 1998*. Genève.
- 1998b. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1996*. Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 1993. «Statistical Chart on World Families.» Division de statistique et Secrétariat de l'Année internationale de la famille. New York.
- 1994. «Women's Indicators and Statistics Database.» Version 3. CD-ROM. Division de statistique. New York.
- 1995. *Les femmes dans le monde 1970-95 : Des chiffres et des idées*. New York.
- 1996a. «Factsheet on Women in Government as at January 1996.» Division pour la promotion de la femme. New York.
- 1996b. «World Urbanization Prospects : The 1996 Revision.» Base de données. Division de la population. New York.
- 1997a. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1995*. New York.
- 1998c. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1996*. New York.
- 1998h. *World Population Prospects 1950-2050 : The 1998 Revision*. Base de données, révision de 1998. Division de la population. New York.
- 1999a. *Demographic Yearbook 1997*. New York.
- 1999b. *Fifth United Nations Survey of Crime Trends and Operations of Criminal Justice Systems*. Office des Nations Unies à Vienne, Service de la prévention du crime et de la justice pénale. Vienne. [<http://www.ifs.univie.ac.at/~uncjin/wcs>]. Mars 1999.
- 1999c. «Traités multilatéraux déposés auprès du secrétaire général.» Nrk. [<http://www.un.org/Depts/Treaty>]. Mars 1999.
- ONUSIDA (Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida) et OMS (Organisation mondiale de la santé). 1998b. *Report on the Global HIV/AIDS Epidemic*. Genève. [[hyperlink http://www.who.org/emc_hiv/global_report/data/globrep_c.pdf](http://www.who.org/emc_hiv/global_report/data/globrep_c.pdf)].
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris, Economica.
- Psacharopoulos, George et Zafiris Tzannatos (sous la direction de). 1992. *Case Studies on Women's Employment and Pay in Latin America*. Washington, DC. Banque mondiale.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix, Stockholm). 1998. *SIPRI Yearbook 1998*. New York : Oxford University Press.
- Smeeding, Timothy. 1997. *Financial Poverty in Developed Countries : The Evidence from the Luxembourg Income Study (LIS)*. *Human Development Papers 1997 : Poverty and Human Development*. New York : Programme des Nations Unies pour le développement.
- Standard & Poor's. 1999. Correspondance électronique sur l'histoire de la notation de la dette souveraine. 9 mars.
- UIP (Union interparlementaire). 1999a. «Les femmes dans les parlements : 1945-1999». [<http://www.ipu.org/wmn-c/classif.htm>]. Février.
- 1999b. Courrier relatif aux dernières élections, aux partis politiques représentés et au droit de vote et de candidature des femmes. Reçu en février. Genève.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 1997. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Base de données. Genève.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1996. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Décembre. Paris.
- 1997. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Novembre. Paris.
- 1998a. *Annuaire statistique de l'Unesco 1998*. Paris.
- 1998c. *Rapport mondial sur l'éducation 1998*. Paris.
- 1999a. Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes. Janvier. Paris.
- 1999b. Correspondance sur les taux combinés d'inscription dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Avril. Paris.
- 1999d. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Février. Paris.
- 1999e. Correspondance sur le taux de survie jusqu'au niveau 5 de l'enseignement primaire. Février. Paris.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1998b. *La situation des enfants dans le monde 1998*. New York : Oxford University Press.
- 1999a. *La situation des enfants dans le monde 1999*. New York : Oxford University Press.
- 1999b. Échange de courrier sur la mortalité néonatale et infantile. Février. New York.
- WRI (World Resources Institute). 1998. *World Resources 1998-99*. New York : Oxford University Press.

Définition de certains termes statistiques

Administrateurs et gestionnaires

Voir Encadrement supérieur et direction.

Aide alimentaire en céréales

Quantité de céréales fournie par des pays donateurs et des organisations internationales, notamment le Programme alimentaire mondial et le Conseil international du blé, et comptabilisée pour la campagne agricole considérée.

Aide publique au développement (APD)

Montant net des dons et des prêts accordés, à des conditions de faveur, à certains pays et territoires par des organismes publics, avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être.

Alphabétisation

Voir Taux d'alphabétisation des adultes.

Apport calorique journalier par habitant

Équivalent en calories de l'approvisionnement alimentaire net d'un pays (production locale majorée des importations et minorée des exportations), divisé par le nombre d'habitant, par jour.

Chômage

Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou en tant que travailleurs indépendants.

Coefficient de dépendance

Proportion des personnes définies comme à charge, âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans, par rapport à la population définie comme active, âgée de 15 à 64 ans.

Coefficient de Gini

Indique dans quelle mesure la répartition des revenus (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte de l'égalité parfaite. Le coefficient de Gini est compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité absolue).

Combustibles traditionnels

Cette catégorie comprend la consommation de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse et de déchets animaux et végétaux.

Commerce d'armes conventionnelles

Exportations et importations de matériels à usage militaire, c'est-à-dire d'équipements militaires tels que les armes de guerre et leurs pièces, les munitions, le matériel de soutien, etc.

Consommation d'électricité

Production des centrales électriques minorée de l'autoconsommation et des pertes survenues pendant le transport et la distribution.

Consommation de cigarettes par adulte

Somme de la production et des importations, moins les exportations, divisée par la population âgée de 15 ans et plus.

Consommation d'énergie commerciale

Quantité d'énergie primaire consommée à l'échelle d'un pays. Les chiffres comprennent la production nationale, majorée des importations et des variations de stocks, et minorée des exportations et du contenu des sources internationales.

Consommation des ménages

Valeur marchande de tous les biens et services, y compris les biens durables, achetés ou reçus en tant que paiement en nature par les ménages et les organisations sans but lucratif.

Consommation publique

Total des dépenses courantes engagées pour les achats de biens et de services par les entités du secteur public à tous les échelons, compte non tenu, en général, des entreprises publiques.

Couverture vaccinale

Pourcentage des enfants de moins d'un an ayant reçu des antigènes utilisés dans le cadre du programme de vaccination universelle des enfants.

Crimes et délits liés à la toxicomanie

Toute forme de délinquance liée à la toxicomanie. Comprend l'achat, le commerce illicite, la culture, la distribution, l'exportation ou l'importation, la fourniture, la mise en vente ou la vente, la production, la synthèse, le trafic, le transport ou l'utilisation de stupéfiants.

Décaissement

Voir Versements.

Déchets urbain

Déchets ramassés en milieu urbain par les services municipaux ou par des sous-traitants. Cet ensemble comprend les ordures ménagères, les déchets provenant d'établissements commerciaux, de bureaux et d'établissements tels les écoles et les services de l'administration publique, ainsi que des petites entreprises.

Déforestation

Défrichage définitif de terres forestières pour toutes formes d'agriculture et pour les établissements humains. Ne comprend pas les autres formes d'altération telles que la coupe sélective.

Dépenses de consommation publiques

Voir Consommation publique.

Dépenses d'enseignement

Dépenses engagées pour le fonctionnement, l'administration, l'inspection et l'appui des écoles maternelles, primaires et secondaires; des universités et des établissements d'enseignement supérieur; des établissements d'enseignement professionnel, technique et autres; ainsi que de l'administration générale et des services annexes de l'enseignement.

Dépenses militaires

Total des dépenses engagées par les ministères — notamment de la défense — pour l'entretien des forces armées, y compris la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

Dépenses publiques d'enseignement

Pourcentage du PNB correspondant aux dépenses publiques destinées à l'enseignement public ainsi qu'aux subventions accordées à l'enseignement privé dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

Dépenses publiques de santé

Les dépenses publiques de santé comprennent les dépenses de fonctionnement et d'équipement provenant du budget de l'État et des collectivités locales ainsi que d'emprunts et de subventions

d'origine étrangère (y compris les dons d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales) et des régimes de sécurité sociale.

Dette extérieure

Dette due par un pays à l'étranger ou à des résidents étrangers et remboursable sous forme de devises, de biens ou de services.

Effectif des forces armées

Nombre total des personnels des armes terrestre, navale, aérienne, stratégique, ainsi que de leur administration et des forces de soutien. Comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontière dès lors qu'ils ont reçu une formation aux tactiques militaires.

Émissions de dioxyde de carbone (CO₂)

Emissions de dioxyde de carbone (CO₂) anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage.

Émissions de dioxyde de soufre (SO₂)

Emissions de soufre, sous forme d'oxydes de soufre, et d'azote, sous forme d'oxydes divers, contribuant conjointement aux pluies acides et affectant l'agriculture, les forêts, les habitats aquatiques et les matériaux de construction.

Emploi du temps

Répartition du temps entre les activités marchandes (relevant du système de comptabilité nationale) et les autres activités, selon le système de comptabilité nationale des Nations Unies.

Encadrement et fonctions techniques

Entrent dans cette catégorie les spécialistes et le personnel technicien des domaines suivants : sciences physiques, architecture et ingénierie, officiers de marine et d'aviation, sciences de la vie, médecine, dentisterie, médecine vétérinaire, statistiques, mathématiques et informatique, économie, comptabilité, droit, enseignement, religion, littérature, journalisme, sculpture, peinture, photographie et autres arts créatifs, composition et interprétation musicales et artistiques, athlétisme, sports, et autres domaines du travail intellectuel, technique et connexe non répertoriés ailleurs, conformément à la Classification internationale type des professions (CITP-1968).

Encadrement supérieur et direction

Catégorie d'emploi comprenant les législateurs, les cadres supérieurs de l'administration publique, les chefs traditionnels et chefs de village, et les administrateurs d'organismes à vocation particulière. Sont également inclus les dirigeants du secteur privé, chefs d'entreprise et directeurs généraux, ainsi que les gestionnaires spécialisés et les superviseurs exerçant des fonctions de direction, conformément à la Classification internationale type des professions (CITP-1968).

Enfants atteignant la cinquième année d'études

Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'études (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Cette estimation se fonde sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enseignement primaire

Enseignement de premier degré (niveau 1), dont

la principale fonction est de fournir les éléments de base de l'éducation.

Enseignement secondaire

Enseignement de deuxième degré (niveaux 2 et 3), faisant suite à au moins quatre années d'instruction de premier degré et fournissant une instruction générale et/ou spécialisée, dispensé par exemple dans les collèges, les écoles secondaires du premier cycle, les lycées, les écoles normales à ce niveau et les écoles à vocation professionnelle ou technique.

Enseignement supérieur

Enseignement de troisième degré (niveaux 5, 6 et 7), dispensé par exemple dans les universités, les écoles normales et les écoles professionnelles supérieures, exigeant comme condition minimale d'admission d'avoir achevé avec succès l'enseignement supérieur ou de prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Espérance de vie à la naissance

Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Excédent ou déficit budgétaire

Recettes courantes et en capital plus aide publique reçues par l'État, minorées du total des dépenses et des prêts publics (moins les remboursements).

Exportations de biens et services

Valeur de tous les biens et services non facteurs fournis au reste du monde, dont le transport de marchandises, l'assurance, le transport et autres services non facteurs.

Handicap

Préjudice (qui résulte d'une déficience ou d'une incapacité) et qui limite ou interdit l'accomplissement d'une activité d'une manière et dans une mesure considérées comme normales pour un être humain. L'incapacité est définie comme la perte d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique quelconque.

Homicides

Décès résultant de l'action intentionnelle d'autrui.

Incapacité

Voir Handicap.

Indice de Gini

Voir coefficient de Gini.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Inflation

Baisse du pouvoir d'achat d'une monnaie, qui se traduit par une augmentation durable du niveau général des prix et se mesure généralement au moyen de l'indice des prix à la consommation.

Insuffisance pondérale (malnutrition modérée et aiguë de l'enfant)

Modérée — Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids corporel est inférieur de deux écarts types au poids médian par âge de la population de référence.

Aiguë — Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids corporel est inférieur de trois écarts types au poids médian par âge de la population de référence.

Insuffisance pondérale néonatale

Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2 500 grammes.

Investissement intérieur brut

Dépenses destinées à accroître l'ensemble des biens durables de l'économie du pays considéré, compte tenu des variations brutes du stock des immobilisations.

Investissements de portefeuille (nets)

Flux de capitaux propres non générateurs d'endettement (somme des fonds nationaux, des certificats de dépôt et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers) et générateurs d'endettement (émissions d'obligations acquises par des investisseurs étrangers).

Investissements directs étrangers

Tout investissement réalisé dans un pays donné et faisant intervenir une relation durable ainsi que le contrôle d'une entreprise par des non-résidents. Les investissements directs étrangers (IDE) correspondent à la somme des capitaux propres, des bénéfices réinvestis, des autres formes de capitaux à long terme et des capitaux à court terme apparaissant dans la balance des paiements.

Médecins

Catégorie comprenant les praticiens et tous les diplômés de toute faculté ou école de médecine en activité dans tout domaine médical (pratique, enseignement, administration et recherche).

Mortalité infantile

Voir Taux de mortalité infantile.

Mortalité maternelle

Voir Taux de mortalité maternelle.

Notation financière

Voir Note de la dette souveraine à long terme.

Note de la dette souveraine à long terme

Les notes attribuées par l'agence Standard and Poor's évaluent l'aptitude et la bonne volonté de chaque pays à rembourser conformément aux conditions fixées les emprunts qu'il a contractés. Les notes en question sont comprises entre AAA et CC (la catégorie investissement allant de AAA à BBB- et la catégorie spéculative allant de BB+ à CC).

Ordinateurs reliés à Internet

Nombre de systèmes informatiques disposant d'une connexion Internet. Concerne à la fois les simples terminaux directement reliés au réseau des réseaux et les ordinateurs (serveurs) permettant à plus d'un utilisateur d'accéder à Internet.

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

Un dollar exprimé en parité de pouvoir d'achat dans un pays donné permet de se procurer la même quantité de biens et de services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays. Les PPA pourraient également faire référence à d'autres monnaies nationales, ou encore aux droits de tirage spéciaux (DTS). La conversion des monnaies nationales en PPA permet une comparaison générale des niveaux de prix réels entre les pays, de la même manière que les indices des prix permettent de comparer la valeur réelle d'une monnaie sur la durée. Si l'on ne recourait pas aux PPA, le jeu des taux de change pourrait amener à sous-évaluer ou à surévaluer le pouvoir d'achat dans tel ou tel pays.

Part du revenu ou des dépenses

Répartition du revenu ou des dépenses relevant des catégories de ménages (percentiles) classés

selon le revenu total des ménages, le revenu par habitant ou les dépenses.

PIB réel par habitant (en PPA)

PIB par habitant converti en dollars des États-Unis sur la base du taux de change exprimé en PPA.

Population active

Toutes les personnes des deux sexes fournissant une force de travail destinée à la production de biens et de services économiques sur une période donnée.

Prélèvements d'eau douce

Total des prélèvements d'eau, compte non tenu de l'évaporation survenant dans les bassins de retenue. Les prélèvements comprennent également l'eau provenant des stations de désalinisation dans les pays où celles-ci représentent une source significative d'alimentation en eau.

Prêts bancaires et autres crédits aux échanges

Comprend les prêts accordés par les banques commerciales et les autres formes de crédit privé.

Produit intérieur brut (PIB)

Total de la production de biens et services destinés à une utilisation finale et réalisée par des agents économiques résidents et non-résidents, quelle que soit la répartition des créances entre ces deux catégories. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement du capital physique ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

Produit national brut (PNB)

Comprend le PIB, majoré du revenu net des facteurs provenant de l'étranger, c'est-à-dire le revenu que les résidents du pays considéré reçoivent de l'étranger au titre des services facteurs (main-d'œuvre et capital), et minoré des versements de même nature destinés aux non-résidents contribuant à l'économie intérieure.

Recettes fiscales

Recettes provenant des prélèvements obligatoires, non remboursables et sans contrepartie directe effectués par l'État afin de subvenir aux dépenses publiques.

Recherche et développement (R&D)

Activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances et l'utilisation de ces connaissances en vue de concevoir de nouvelles applications et usages.

Recyclage des déchets

Réutilisation de matériaux provenant des déchets évacués, à l'exclusion du recyclage effectué en circuit fermé dans les usines et de la réutilisation de matériaux comme combustible. Le taux de recyclage correspond au pourcentage de la quantité de matériaux recyclés par rapport au volume de la consommation apparente.

Réfugiés

Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignent avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, et sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire.

Scientifiques et techniciens

La catégorie des *scientifiques* comprend les scientifiques et les ingénieurs ayant une formation scientifique ou technique, ayant généralement terminé leurs études supérieures dans un domaine scientifique, exerçant des activités professionnelles en recherche et développement, y compris les administrateurs et autres cadres directeurs de ces

activités. La catégorie des *techniciens* comprend les personnes exerçant des activités scientifiques de recherche et développement et ayant reçu une formation professionnelle ou technique d'au moins trois ans après le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Service de la dette (total)

Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette extérieure, plus intérêts payés sur la dette à court terme et remboursements destinés au FMI. Le service de la dette (total) est un indicateur important, qui sert à mesurer la charge relative que l'endettement d'un pays fait peser sur le fonctionnement de son économie.

Seuil de pauvreté national

Sert à calculer le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de revenu considéré comme approprié pour un pays par ses autorités.

Solde des opérations courantes

Différence entre a) les exportations de biens et de services ainsi que les transferts privés entrant sans contrepartie mais hors aide étrangère et b) les importations de biens et de services ainsi que tous les transferts sans contrepartie avec le reste du monde.

Taux d'inscription

Taux brut d'inscription : nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (qu'ils soient ou non en âge de le suivre), exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement.

Taux net d'inscription : nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement et qui appartiennent au groupe d'âge pertinent, exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant à ce même groupe d'âge (défini par le système éducatif).

Taux d'alphabétisation (des adultes)

Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux de mortalité des (enfants de) moins de 5 ans

Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire (calculée pour 1 000 naissances vivantes).

Taux de mortalité infantile

Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire (calculée pour 1 000 naissances vivantes).

Taux de mortalité maternelle

Nombre de femmes décédant chaque année pour des causes liées à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Taux de scolarisation

Voir Taux d'inscription.

Taux d'utilisation des contraceptifs

Pourcentage de femmes mariées en âge de procréer (entre 15 et 49 ans) qui utilisent, ou dont l'époux utilise, une forme quelconque de contraception, moderne ou traditionnelle.

Touristes

Nombre de visiteurs se déplaçant vers un pays autre que celui dans lequel ils résident habituellement, pour une période ne dépassant pas 12 mois, et pour un motif principal qui n'est pas une activité rémunérée dans le pays visité.

Travail familial non rémunéré

Voir Travailleurs non rémunérés.

Travailleurs découragés

Personnes qui souhaiteraient travailler et dont la force de travail est disponible, mais qui ne recherchent pas activement de travail, soit parce qu'elles affirment qu'aucun emploi leur convenant n'est disponible, soit parce qu'elles ne savent pas où trouver du travail.

Travailleurs non rémunérés

Membres d'un ménage participant, d'une part, à des activités de subsistance non rémunérées et non marchandes ou, d'autre part, à des entreprises familiales dont la production est commercialisée et pour lesquelles plus d'un membre du ménage fournit un travail non rémunéré.

Utilisation de combustibles traditionnels

Voir Combustibles traditionnels.

Versements

Les versements reflètent les transferts internationaux effectifs de ressources financières ou de biens ou de services, comptabilisés au prix coûtant pour le donateur.

Zones protégées

Concerne les zones protégées, totalement ou partiellement, d'une surface d'au moins 1 000 hectares, ayant le statut de parc national, de monument naturel, de réserve naturelle ou de sanctuaires pour la faune et la flore, de paysages marins ou terrestres protégés ou de réserves scientifiques, avec limitation de l'accès du public.

Classification des pays

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain

<i>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ (IDH SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 0,800)</i>	<i>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN (IDH COMPRIS ENTRE 0,500 ET 0,799)</i>		<i>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE (IDH INFÉRIEUR À 0,500)</i>
Allemagne	Afrique du Sud	Kenya	Turkménistan
Antigua-et-Barbuda	Albanie	Kirghizistan	Turquie
Argentine	Algérie	Lesotho	Ukraine
Australie	Arabie saoudite	Lettonie	Vanuatu
Autriche	Arménie	Liban	Venezuela
Bahamas	Azerbaïdjan	Lituanie	Viet Nam
Bahréïn	Bélarus	Macédoine, ARYM	Zimbabwe
Barbade	Belize	Malaisie	
Belgique	Bolivie	Maldives	
Brunéi Darussalam	Botswana	Maroc	
Canada	Brésil	Maurice	
Chili	Bulgarie	Mexique	
Chypre	Cambodge	Moldova, Rép. de	
Corée, Rép. de	Cameroun	Mongolie	
Costa Rica	Cap-Vert	Myanmar	
Danemark	Chine	Namibie	
Émirats arabes unis	Colombie	Nicaragua	
Espagne	Comores	Oman	
États-Unis	Congo	Ouzbékistan	
Finlande	Croatie	Pakistan	
France	Cuba	Panama	
Grèce	Dominique	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
Hong Kong, Chine (RAS)	Égypte	Paraguay	
Irlande	El Salvador	Pérou	
Islande	Équateur	Philippines	
Israël	Estonie	Rép. arabe syrienne	
Italie	Fidji	Rép. dominicaine	
Japon	Gabon	Roumanie	
Koweït	Géorgie	Russie, Féd. de	
Luxembourg	Ghana	Saint-Kitts-et-Nevis	
Malte	Grenade	Saint-Vincent-et-les- Grenadines	
Norvège	Guatemala	Sainte-Lucie	
Nouvelle-Zélande	Guinée équatoriale	Salomon, Iles	
Pays-Bas	Guyana	Samoa-Occidental	
Pologne	Honduras	Sao Tomé-et-Principe	
Portugal	Hongrie	Seychelles	
Qatar	Inde	Sri Lanka	
République tchèque	Indonésie	Suriname	
Royaume-Uni	Iran, Rép. islamique d'	Swaziland	
Singapour	Iraq	Tadjikistan	
Slovaquie	Jamahiriya arabe libyenne	Thaïlande	
Slovénie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago	
Suède	Jordanie	Tunisie	
Suisse	Kazakhstan		
Uruguay			

Pays en développement

Afrique du Sud	Indonésie	Sierra Leone	Ouganda	Albanie
Algérie	Iran, Rép. islamique d'	Singapour	République	Arménie
Angola	Iraq	Soudan	centrafricaine	Azerbaïdjan
Antigua-et-Barbuda	Jamahiriya arabe	Sri Lanka	Rép. dém. pop. lao	Bélarus
Arabie saoudite	libyenne	Suriname	Rwanda	Bulgarie
Argentine	Jamaïque	Swaziland	Salomon, Iles	Croatie
Bahamas	Jordanie	Tanzanie, Rép.-Unie de	Samoa-Occidental	Estonie
Bahreïn	Kenya	Tchad	Sao Tomé-et-Principe	Géorgie
Bangladesh	Koweït	Thaïlande	Sierra Leone	Hongrie
Barbade	Lesotho	Togo	Soudan	Kazakhstan
Belize	Liban	Trinité-et-Tobago	Tanzanie, Rép.-Unie de	Kirghizistan
Bénin	Madagascar	Tunisie	Tchad	Lettonie
Bhoutan	Malaisie	Turquie	Togo	Lituanie
Bolivie	Malawi	Uruguay	Vanuatu	Macédoine, ARYM
Botswana	Maldives	Vanuatu	Yémen	Moldova, Rép. de
Brésil	Mali	Venezuela	Zambie	Ouzbékistan
Brunçi Darussalam	Maroc	Viet Nam		Pologne
Burkina Faso	Maurice	Yémen		République tchèque
Burundi	Mauritanie	Zambie		Roumanie
Cambodge	Mexique	Zimbabwe		Russie, Féd. de
Cameroun	Mongolie			Slovaquie
Cap-Vert	Mozambique			Slovénie
Chili	Myanmar	Pays		Tadjikistan
Chine	Namibie	les moins avancés		Turkménistan
Chypre	Népal			Ukraine
Colombie	Nicaragua	Angola		
Comores	Niger	Bangladesh		Pays
Congo	Nigeria	Bénin		industrialisés
Congo, Rép. dém. du	Oman	Bhoutan		
Corée, Rép. de	Ouganda	Burkina Faso		Allemagne
Costa Rica	Pakistan	Burundi		Australie
Côte d'Ivoire	Panama	Cambodge		Autriche
Cuba	Papouasie-Nouvelle-	Cap-Vert		Belgique
Djibouti	Guinée	Comores		Canada
Dominique	Paraguay	Congo, Rép. dém. du		Danemark
Égypte	Pérou	Djibouti		Espagne
El Salvador	Philippines	Érythrée		États-Unis
Émirats arabes unis	Qatar	Éthiopie		Finlande
Équateur	Rép. arabe syrienne	Gambie		France
Érythrée	Rép. centrafricaine	Guinée		Grèce
Éthiopie	Rép. dém. pop. lao	Guinée-Bissau		Irlande
Fidji	Rép. dominicaine	Guinée équatoriale		Islande
Gabon	Rwanda	Haïti		Israël
Gambie	Saint -Vincent-et-les-	Lesotho		Italie
Ghana	Grenadines	Madagascar		Japon
Grenade	Saint-Kitts-et-Nevis	Malawi		Luxembourg
Guatemala	Sainte-Lucie	Maldives		Malte
Guinée	Salomon, Iles	Mali		Norvège
Guinée-Bissau	Samoa-Occidental	Mauritanie		Nouvelle-Zélande
Guinée équatoriale	Sao Tomé-et-Principe	Mozambique		Pays-Bas
Guyana	Sénégal	Myanmar		Portugal
Haïti	Seychelles	Népal		Royaume-Uni
Honduras		Niger		Suède
Hong Kong, Chine (RAS)				Suisse
Inde				

<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Pays arabes</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes (Mexique y compris)</i>	<i>Europe du Sud</i>
Afrique du Sud	Algérie	Asie de l'Est	Antigua-et-Barbuda	Chypre
Angola	Arabie saoudite		Argentine	Turquie
Bénin	Bahreïn	Chine	Bahamas	
Botswana	Djibouti	Hong Kong, Chine (RAS)	Barbade	
Burkina Faso	Égypte	Corée, Rép. de	Belize	
Burundi	Émirats arabes unis	Mongolie	Bolivie	
Cameroun	Iraq		Brésil	
Cap-Vert	Jamahiriya arabe libyenne		Chili	
Comores	Jordanie	Asie du Sud-Est et Pacifique	Colombie	
Congo	Koweït		Costa Rica	
Congo, Rép. dém. du	Liban		Cuba	
Côte d'Ivoire	Maroc	Brunéi Darussalam	Dominique	
Érythrée	Oman	Cambodge	El Salvador	
Éthiopie	Qatar	Fidji	Équateur	
Gabon	Rép. arabe syrienne	Indonésie	Grenade	
Gambie	Soudan	Malaisie	Guatemala	
Ghana	Tunisie	Myanmar	Guyana	
Guinée	Yémen	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Haïti	
Guinée-Bissau		Philippines	Honduras	
Guinée équatoriale		Rép. dém. pop. lao	Jamaïque	
Kenya		Salomon, Iles	Mexique	
Lesotho		Samoa-Occidental	Nicaragua	
Madagascar		Singapour	Panama	
Malawi		Thaïlande	Paraguay	
Mali		Vanuatu	Pérou	
Maurice		Viet Nam	Rép. dominicaine	
Mauritanie			Saint-Kitts-et-Nevis	
Mozambique			Saint-Vincent-et-les Grenadines	
Namibie		Asie du Sud	Sainte-Lucie	
Niger		Bangladesh	Suriname	
Nigeria		Bhoutan	Trinité-et-Tobago	
Ouganda		Inde	Uruguay	
Rép. centrafricaine		Iran, Rép. islamique d'	Venezuela	
Rwanda		Maldives		
Sao Tomé-et-Principe		Népal		
Sénégal		Pakistan		
Seychelles		Sri Lanka		
Sierra Leone				
Swaziland				
Tanzanie, Rép.-Unie de				
Tchad				
Togo				
Zambie				
Zimbabwe				

Liste alphabétique des pays et territoires

Classement selon l'IDH

101	Afrique du Sud	172	Éthiopie	169	Mozambique	143	Togo
100	Albanie	61	Fidji	128	Myanmar	46	Trinité-et-Tobago
109	Algérie	13	Finlande	115	Namibie	102	Tunisie
14	Allemagne	11	France	144	Népal	96	Turkménistan
160	Angola	124	Gabon	121	Nicaragua	86	Turquie
38	Antigua-et-Barbuda	163	Gambie	173	Niger	91	Ukraine
78	Arabie saoudite	85	Géorgie	146	Nigeria	40	Uruguay
39	Argentine	133	Ghana	2	Norvège	116	Vanuatu
87	Arménie	27	Grèce	18	Nouvelle-Zélande	48	Venezuela
7	Australie	52	Grenade	89	Oman	110	Viet Nam
16	Autriche	117	Guatemala	158	Ouganda	148	Yémen
103	Azerbaïdjan	161	Guinée	92	Ouzbékistan	151	Zambie
31	Bahamas	168	Guinée-Bissau	138	Pakistan	130	Zimbabwe
37	Bahreïn	131	Guinée équatoriale	49	Panama		
150	Bangladesh	99	Guyana	129	Papouasie-Nouvelle-Guinée		
29	Barbade	152	Haiti	84	Paraguay		
60	Bélarus	114	Honduras	8	Pays-Bas		
5	Belgique	24	Hong Kong, Chine (RAS)	80	Pérou		
83	Belize	47	Hongrie	77	Philippines		
155	Bénin	132	Inde	44	Pologne		
145	Bhoutan	105	Indonésie	28	Portugal		
112	Bolivie	95	Iran, Rép. islamique d'	41	Qatar		
122	Botswana	125	Iraq	111	Rép. arabe syrienne		
79	Brésil	20	Irlande	165	Rép. centrafricaine		
25	Brunéi Darussalam	9	Islande	140	Rép. dém. pop. lao		
63	Bulgarie	23	Israël	88	Rép. dominicaine		
171	Burkina Faso	19	Italie	36	République tchèque		
170	Burundi	65	Jamahiriya arabe libyenne	68	Roumanie		
137	Cambodge	82	Jamaïque	10	Royaume-Uni		
134	Cameroun	4	Japon	71	Russie, Féd. de		
1	Canada	94	Jordanie	164	Rwanda		
106	Cap-Vert	76	Kazakhstan	81	Sainte-Lucie		
34	Chili	136	Kenya	51	Saint-Kitts-et-Nevis		
98	Chine	97	Kirghizistan	75	Saint-Vincent-et-les-Grenadines		
26	Chypre	35	Koweït	118	Salomon, Iles		
57	Colombie	127	Lesotho	70	Samoa		
139	Comores	74	Lettonie	123	Sao Tomé-et-Principe		
135	Congo	69	Liban	153	Sénégal		
141	Congo, Rép. dém. du	62	Lituanie	66	Seychelles		
30	Corée, Rép. de	17	Luxembourg	174	Sierra Leone		
45	Costa Rica	73	Macédoine, ARYM	22	Singapour		
154	Côte d'Ivoire	147	Madagascar	42	Slovaquie		
55	Croatie	56	Malaisie	33	Slovénie		
58	Cuba	159	Malawi	142	Soudan		
15	Danemark	93	Maldives	90	Sri Lanka		
167	Djibouti	166	Mali	6	Suède		
53	Dominique	32	Malte	12	Suisse		
120	Égypte	126	Maroc	64	Suriname		
107	El Salvador	59	Maurice	113	Swaziland		
43	Émirats arabes unis	149	Mauritanie	108	Tadjikistan		
72	Équateur	50	Mexique	156	Tanzanie, Rép.-Unie de		
167	Érythrée	104	Moldova, Rép. de	162	Tchad		
21	Espagne	119	Mongolie	67	Thaïlande		
54	Estonie						
3	États-Unis						

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) des indicateurs		
A, B			
Activité économique des femmes	26	population desservie	19
taux en % du taux masculin	26	urbains	19
Administrateurs et gestionnaires, femmes	3	Déforestation, taux annuel	18
Aide alimentaire en céréales	20	Dépendance, coefficient	16
Aide publique au développement nette reçue, total	15, A1.2	Dépenses du gouvernement central en % du PIB	12
en % du PNB	15, A1.2	Dépenses militaires, en % du PIB	13
par habitant	15, A1.2	Dépenses publiques d'enseignement, en % du PNB	10, 13
Aide publique nette au développement versée, total	14, A1.2	en % des dépenses publiques totales	10
aux pays les moins avancés	14	primaire et secondaire	10
en % du budget du gouvernement central	14	supérieur	10
en % du PNB	14, A1.2	Dépenses publiques de santé en % du PIB	13
multilatérale, en % du PNB	14	en % du PNB	13
par les ONG, en % du PNB	14	Dettes extérieures, total	15, A1.2
par habitant du pays donateur	14, A1.2	en % du PNB	15, A1.2
part versée par les ONG	14	Dettes souveraines à long terme, note	A1.2
Alphabétisation des adultes, taux	1, 4, 10	Divorces	24
femmes et hommes	2, 25		
taux féminin en % du taux masculin	25	E	
Analphabétisme des adultes	4	Eau potable, population privée d'accès	4
illettrisme	5	Élections, date des dernières	22
Armes classiques, exportations	13	membres élus ou nommés	22
importations	13	participation électorale	22
Assainissement, population privée d'accès	4	Émissions de dioxyde de carbone, total	18
population desservie par des services publics	19	part du total mondial	18
Calories, apport journalier par habitant	20	par habitant	18
		Émissions de dioxyde de soufre par habitant	18
		Emploi du temps, activités marchandes et non marchandes	27
		population masculine et féminine	27
		Encadrement et fonctions techniques, % de postes occupés	
		par des femmes	3
C		Enfants ne terminant pas l'école primaire	10
Cas de sida	9	Épargne brute intérieure, en % du PIB	12
Chômage, total	21	Espérance de vie à la naissance	1, 8
jeunes, taux, hommes et femmes	26	population masculine et féminine	2
longue durée (plus de 12 mois)	5	probabilité de décéder avant 40 ans	4
longue durée (plus de 12 mois), hommes et femmes	21	probabilité de décéder avant 60 ans	5,8
taux	21	Étudiantes inscrites dans le supérieur	25
taux, hommes et femmes	26	en % des étudiants masculins	25
travailleurs découragés	21	Excédent/déficit budgétaire	12
travailleurs en temps partiel involontaire	21	Exportations de biens et services, total	A1.1
Combustible irradié, production	19	en % du PIB	A1.1
Combustibles traditionnels, consommation	17		
Consommation alimentaire	20	F	
Consommation d'électricité, total	17	Femmes enceintes anémiées	9
par habitant	17	Femmes membres du gouvernement	
Consommation de cigarettes	9	total	28
Consommation publique, en % du PIB	12	ministres	28
privée, en % du PIB	12	secrétaires d'État et autres	28
Contraception, taux d'utilisation	16	Femmes, élection	
Couverture vaccinale	9	date d'accession au parlement (élection ou nomination)	28
Crimes et délits liés à la toxicomanie	23	date d'obtention du droit de candidature	28
		date d'obtention du droit de vote	28
		parlementaires	3
D		Forces armées, effectif total	13
Déchets dangereux, production	19		

H		Population, total	16
Handicapés	9	âgée de 65 ans et plus	16
Homicides volontaires	23	taux de croissance annuelle	16
		urbaine	16
		Prélèvements annuels d'eau douce	18
		par habitant	18
I, J, K		Prestations chômage, dépenses	21
Importations alimentaires	20	Prêts bancaires et autres crédits aux échanges, nets	A1.2
Importations de biens et services, total	A1.1	Production agricole, en % du PIB	12
en % du PIB	A1.1	Production alimentaire par habitant	20
Indicateur d'espérance de vie	1	Production industrielle en % du PIB	12
Indicateur de la participation des femmes (IPF)	3	Produits manufacturés, en % des exportations	
Indicateur de la pauvreté humaine (IPH)	4, 5	de marchandises	A1.1
Indicateur de PIB	1	Protection des droits de l'homme,	
Indicateur du développement humain (IDH)	1,6	instruments internationaux	29
réduction du déficit d'IDH	7	Protéines, apport journalier par habitant	20
Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	2	Protéines, apport journalier par habitant	20
Indice synthétique de fécondité	16		
Infirmiers	9	R	
Inflation, moyenne annuelle	11	Ratio du service de la dette	15, A1.2
Insuffisance pondérale des enfants de moins de cinq ans	4	Recettes fiscales, en % du PIB	12
Insuffisance pondérale néonatale	9	Recyclage des déchets, verre	19
Internet, ordinateurs reliés	A1.3	papier et carton	19
Investissements directs étrangers, nets	A1.2	Réfugiés, par pays d'asile	24
intérieurs bruts, en % du PIB	12	par pays d'origine	24
de portefeuille, nets	A1.2	Ressources en eaux intérieures renouvelables, par habitant	18
L			
Lignes téléphoniques	A1.3	S	
		Santé, pop. privée d'accès aux services	4
M		Scientifiques et techniciens travaillant en R&D	10
Médecins	9	Scolarisation	
Micro-ordinateurs	A1.3	taux brut, tous niveaux confondus	1
Mortalité des enfants de moins de cinq ans, taux	8	taux brut, tous niveaux, pop. fém. et masc.	2
Mortalité infantile, taux	8	taux net, primaire	10
Mortalité maternelle, taux	8	taux net, primaire, filles	25
Morts et blessés dans des accidents de la route	24	taux net, primaire, filles en % des garçons	25
		taux net, secondaire	10
N		taux net, secondaire, filles	25
Naissances parmi les femmes âgées de moins de 20 ans	24	taux net, secondaire, filles en % des garçons	25
Niveau d'éducation, indicateur	1	part des sciences dans le supérieur	10
		inscription des femmes dans le supérieur	25
P, Q		Services, en % du PIB	12
Paludisme, cas	9	Suicides dans la population féminine et masculine	24
Papier d'imprimerie et d'écriture, consommation	18		
Partis politiques	22	T, U	
Pauvreté, population vivant en deçà du seuil	4, 5	Télécopieurs	A1.3
PIB, total	12	Téléviseurs	A1.3
par habitant	6, 7	Temps de travail, femmes et hommes	27
réel (PPA), par habitant	1	Thérapeutiques de réhydratation orale, taux d'utilisation	9
réel (PPA), par habitant, hommes, femmes	2, 3	Travail féminin non rémunéré	26
réel (PPA), par habitant, 20 % les plus riches	4, 5	Tuberculose, cas	9
et les plus pauvres	4, 5		
PNB, total	11	V, W, X, Y, Z	
par habitant	11	Victimes de catastrophes	24
taux de croissance annuelle	11	Viols déclarés	23
taux de croissance annuelle par habitant	11	Voyages touristiques internationaux, départs	A1.3
Population carcérale, total	23	Zones protégées	19
mineurs	23		

